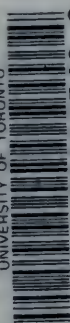


UNIVERSITY OF TORONTO



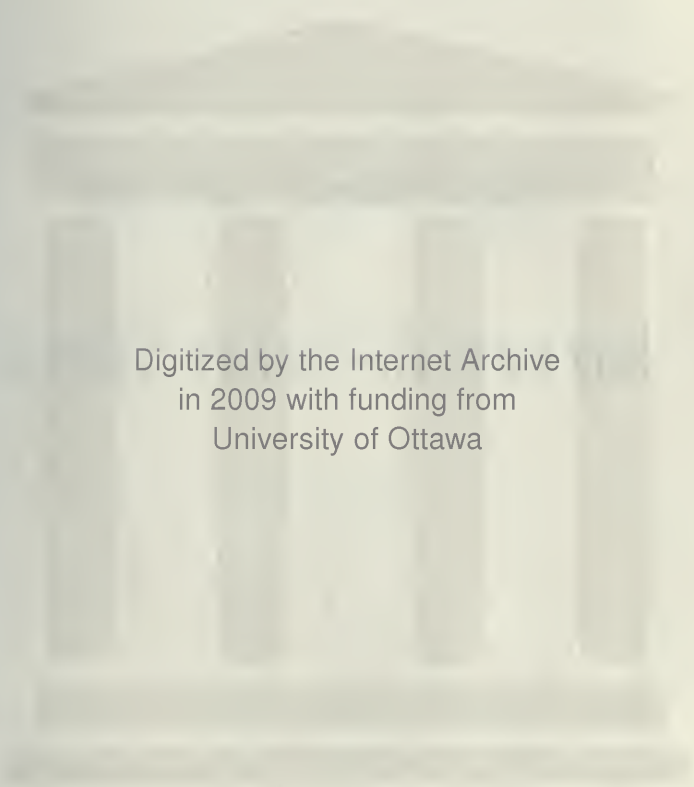
3 1761 00992549 6











Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa



89

096

78

HISTOIRE DIPLOMATIQUE  
DE LA  
GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en juin 1875.

34h

# HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE LA

# GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

PAR

## ALBERT SOREL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

---

TOME PREMIER



162942.  
8.6.21.

PARIS

E. PLON ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1875

*Tous droits réservés.*

THE NATIONAL ARCHIVES

RECORDS OF THE DEPARTMENT OF THE INTERIOR

LAND OFFICE  
FILE NO. 100-100000

1900

RECORDS OF THE DEPARTMENT OF THE INTERIOR  
LAND OFFICE

100-100000

1900

1900

RECORDS OF THE DEPARTMENT OF THE INTERIOR

# PRÉFACE

« Les explications de l'histoire ne sont pas les arrêts de la justice. »

GUIZOT, *Mémoires*, II, ch. XIII.

L'objet de ce livre est de faire connaître les événements diplomatiques qui ont amené la guerre entre la France et l'Allemagne et qui l'ont accompagnée, de déterminer les rapports de ces événements avec l'état général de l'Europe, d'en indiquer les conséquences dans les traités qui ont consacré les résultats de la guerre. Montrer la France rompant avec les traditions de son histoire sans s'être formé un idéal précis d'avenir, des Français préparant eux-mêmes, par leur impéritie et leur présomption, le succès de nos adversaires, ces adversaires spéculant sur nos erreurs, épiant nos fautes, exploitant nos défaillances, c'était une tâche ingrate; il m'a semblé cependant qu'elle pouvait être utile. Nous avons négligé l'expérience de nos pères, il n'est que plus indispensable d'insister sur les leçons du présent.

Je me suis attaché, autant qu'il m'a été possible, à faire raconter l'histoire par ceux qui l'ont accomplie. Je ne saurais mentionner ici toutes les sources auxquelles j'ai puisé<sup>1</sup>. Les ouvrages publiés en France et en Allemagne sur la guerre de 1870-1871 forment une véritable bibliothèque. Les événements de cette époque comptent parmi les plus singuliers de notre histoire; ils ont surpris plus que personne ceux qui en avaient été les auteurs. Ces hommes ont été attaqués avec passion, souvent même avec une acrimonie que leurs fautes, si graves qu'elles aient été, ne sauraient justifier. Ils se sont défendus : des polémiques ardentes se sont engagées, et l'on a fait assaut de divulgations. On ne

<sup>1</sup> Le lecteur trouvera à la fin du tome II (appendice n° 4) un *Index* contenant les titres des ouvrages cités dans le cours de ces deux volumes et que je n'ai, en général, indiqués dans les notes que par le nom des auteurs. — Les publications des commissions d'enquête instituées par l'Assemblée nationale m'ont été fort utiles; mais j'ai regretté que les questions n'aient pas toujours été posées avec une compétence suffisante, que des objets importants aient été négligés, qu'on se soit arrêté sur des détails qui n'avaient d'intérêt que pour la polémique des partis. L'esprit historique y fait trop souvent défaut; ces volumineux dossiers ne sont, en réalité, que l'instruction de deux procès politiques, celui de l'Empire et celui du 4 septembre. Les papiers diplomatiques anglais ont été, comme toujours en ces matières, la principale source d'informations. Pour la seconde partie de mon travail, j'ai été fort aidé par les ouvrages de M. J. Valfrey sur la diplomatie française depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 16 septembre 1873. Par l'abondance des pièces inédites qu'ils contiennent, par la sûreté des informations qu'a recueillies l'auteur, ces livres ont toute la valeur de mémoires historiques; ils en ont aussi le ton. — Les trois volumes de souvenirs politiques publiés par M. J. Favre m'ont été aussi très-utiles; ils ont révélé, le dernier surtout, un grand nombre de détails inconnus et de pièces inédites.



s'est point même arrêté devant d'inutiles scandales. Comme la guerre a été accompagnée d'une révolution, comme le gouvernement qui avait entrepris la guerre et celui qui l'a continuée sont tombés l'un et l'autre, on s'est affranchi de la réserve que l'on est tenu d'observer envers les gouvernements établis. Il s'est passé quelque chose d'analogue à ce qui s'était produit après 1815 pour l'histoire de la Révolution et de l'Empire. Il semblait alors, comme en 1871, que la France entrait dans une phase nouvelle de son développement, et qu'il n'y avait point de motifs pour tenir plus longtemps cachés des faits qui n'avaient plus qu'un intérêt historique. Comme en 1815 également, la polémique ne s'est pas limitée à la France, l'Europe y a pris part. Depuis les projets de traités que la chancellerie prussienne a publiés au début de la guerre jusqu'à l'ouvrage du général de La Marmora et aux étonnantes révélations du procès du comte d'Arnim, on a vu livrer à la curiosité du public des pièces qui par leur nature semblaient destinées à rester très-longtemps ignorées. Je ne juge point ces faits, je les constate; mais personne ne saurait être étonné que je me sois servi dans le cours de cette étude de documents qui désormais appartiennent à la critique.

Le cadre que je m'étais tracé était assez vaste; j'ai tâché de m'y renfermer strictement. Je n'ai touché aux

événements militaires et à la politique intérieure des États qu'autant qu'il était nécessaire pour expliquer les événements diplomatiques et pour les relier les uns aux autres. De même, dans le chapitre I<sup>er</sup>, intitulé : *les Origines de la guerre*, j'ai rassemblé les faits qui expliquent les conditions dans lesquelles la guerre a éclaté en 1870; mais ce chapitre n'est point une histoire des relations de la France et de la Prusse pendant le règne de l'empereur Napoléon III. Je n'ai pas cru devoir traiter des causes qui font qu'en 1870 l'esprit public était si mal préparé aux événements de la guerre, et qu'il en est résulté pour notre pays de si dangereuses surprises. Cette étude se rattacherait à l'histoire intellectuelle et morale de la France sous le second Empire; elle soulèverait un problème d'éducation nationale auquel je crois que notre avenir est lié, mais qui ne saurait être abordé d'une manière incidente. Je désirerais seulement que la lecture de ce livre pût suggérer quelques réflexions aux hommes qui se préoccupent de ce grand objet<sup>1</sup>, et les aider à convaincre nos concitoyens de la nécessité de réformes sérieuses dans l'enseignement et dans plusieurs de nos grands services publics; sans ces réformes,

<sup>1</sup> Je ne puis mieux faire, à ce sujet, que de renvoyer le lecteur aux deux meilleurs livres que nos malheurs aient inspirés : *la Réforme intellectuelle et morale*, par M. Ernest Renan, et, dans un ordre d'idées moins général, *Quelques mots sur l'instruction publique*, par M. Michel Bréal.

nos efforts pour nous relever des désastres de 1870-1871 demeureraient parfaitement vains, et la prospérité apparente que nous pourrions retrouver ne serait pour nous que l'occasion de nouvelles fautes et de nouveaux revers.

Je n'ai point essayé non plus d'expliquer comment la déclaration de guerre a trouvé la France si insuffisamment armée. Cette étude regarde les historiens militaires; quelques-uns d'entre eux l'ont, autant que j'en puis juger, traitée avec une grande supériorité; je ne me permettrai ici qu'une observation. Il me semble que l'opinion publique ne se rend pas suffisamment compte des raisons qui ont fait avorter, en 1867 et en 1868, l'œuvre entreprise par le maréchal Niel. Sans doute, il n'est que juste de rappeler et de condamner les déclamations avec lesquelles une partie de l'opposition combattait, en ce temps-là, toute idée pratique de réforme. Mais si les projets du maréchal Niel ont échoué, la faute n'en saurait être imputée exclusivement aux orateurs de l'opposition; ces orateurs ne formaient dans le Corps législatif qu'une minorité très-restreinte; ils n'avaient aucune influence sur le gouvernement, et leurs discours, qui n'étaient destinés la plupart du temps qu'au public, modifiaient bien rarement les opinions de la majorité. Cette majorité était composée de can-

didats officiels, et c'est elle, en définitive, qui repoussa les réformes du maréchal ou les amenda de façon à en paralyser l'effet<sup>1</sup>.

J'ai tâché d'appliquer dans ce travail la méthode historique. Cette méthode est fort recommandée chez nous; elle a été pratiquée avec un grand succès, elle a été quelquefois injustement appréciée par le public. Expliquer n'est point approuver. Le stratéliste qui démontre les raisons de la victoire ne prend pas pour cela parti pour le vainqueur. Il en est de même en politique où malheureusement la justice ne marche point toujours de pair avec l'intelligence. La tâche de l'histoire consiste à démêler ces éléments opposés et à concilier ces contradictions. C'est pour les hommes qui gouvernaient un pays quand ce pays a subi de grands désastres, un moyen d'apologie trop facile que d'opposer leurs bonnes intentions aux desseins pervers de l'ennemi qu'ils combattaient. Mais le pays ne doit pas confondre la part de ses adversaires avec celle de son gouvernement, car un gouvernement manque à son devoir quand il ne sait ni prévenir l'attaque, ni la repousser. Sans doute, lorsqu'un État faible est en lutte avec un État plus fort, lorsqu'il n'y a point

<sup>1</sup> Voir l'appendice n° 2 à la fin du tome second.



d'équilibre entre les ressources respectives, toute l'intelligence des hommes ne saurait prévaloir contre les abus de la force; mais lorsque les États sont égaux en richesses, en territoire, en population, il ne suffit pas d'établir que l'on a été bon patriote pour prouver que l'on a bien mérité de la patrie tout en la perdant. A ce compte il n'y aurait point de général battu qui ne valût un Bonaparte, point de diplomate dupé qui ne valût un Talleyrand.

Je ne fais point ici l'éloge du succès, je tâche simplement de distinguer le malheur de la maladresse. Quelque jugement que nous portions sur la conduite de l'Allemagne à notre égard, ce jugement ne nous dispense point d'examiner la conduite de nos gouvernements. Parce que les hommes d'État allemands nous ont fait beaucoup de mal, il ne s'ensuit pas que nous devions excuser les hommes d'État français lorsqu'ils se sont, par leurs propres fautes, fait jouer ou battre par nos ennemis. Il faut redouter les procès politiques; ils sont œuvre de parti, ils irritent au lieu d'instruire, et leurs résultats sont rarement dignes d'un peuple qui se respecte. Mais l'expérience serait un mot vide de sens et l'histoire ne mériterait pas de figurer parmi les sciences, si les peuples, se réduisant à un rôle purement passif, n'expliquaient leurs revers que par l'influence

de causes étrangères, et s'abstenaient de chercher les raisons pour lesquelles ces causes étrangères ont agi sur eux. Qu'on y prenne garde : le système qui consiste à rejeter sur la politique prussienne toute la responsabilité des malheurs où la politique du second Empire nous a entraînés, est au fond, sous une fausse couleur de patriotisme, le plus désolant aveu d'abaissement que puisse faire une nation. S'il nous était démontré que de 1865 à 1871 M. de Bismarck a pu disposer de notre pays au gré de ses désirs, sans qu'il ait été possible de prévoir ses desseins, de les déjouer ou d'en tirer profit, que resterait-il du génie de la France? Il est plus viril de nous dire que nous nous sommes trompés, que nous avons été mal servis, et de chercher dans les fautes commises par ceux auxquels nous nous étions confiés l'explication des faits dont les conséquences nous accablent aujourd'hui.

Sans cela, et si nous persistions à croire que nos hommes d'État ont été en 1870 et en 1871 à la hauteur de leur tâche, nous n'aurions nullement à nous préoccuper de l'avenir. Il nous suffirait d'attendre que le temps fit son œuvre et que les hommes qui nous ont vaincus disparussent de la scène. Mais l'histoire n'autorise point ces illusions. L'élévation d'un peuple ne fait pas la chute d'un autre; ces deux phénomènes, bien que corrélatifs

en général, sont le résultat de causes très-différentes. Si les hommes d'État prussiens ont triomphé en 1866 et en 1870, c'est qu'ils ont trouvé dans l'Europe contemporaine des circonstances propres à faciliter leur triomphe; ils ont profité de ces circonstances, ils ne les ont pas faites, et elles peuvent subsister après eux. Les défaites diplomatiques et militaires de la France en 1870 et en 1871 ont leurs causes premières dans la constitution même de la société française : ces causes, tout ce qui se passera en Allemagne n'y saurait rien changer. La mort de Philippe et d'Alexandre put ruiner la puissance macédonienne, elle ne sauva point Athènes de la décadence politique à laquelle cette république était vouée. La décroissance de la maison d'Autriche se continue depuis les traités de Westphalie; elle n'a été arrêtée ni par la chute des Bourbons, ni par celle du système révolutionnaire, ni par celle de Napoléon; la France a pu s'effacer, l'Autriche a trouvé d'autres rivaux qu'elle n'a pas combattus avec plus de bonheur. Croit-on que si la Russie tombait sous le régime de quelques tzars fainéants, l'Empire turc échapperait à l'influence des germes de dissolution qui le minent? La Prusse présenta en 1806 d'effrayants symptômes de désorganisation politique; ce n'est pas cependant au renversement de l'Empire français qu'elle dut son salut,

elle fut au contraire un des agents les plus actifs de la ruine de Napoléon I<sup>er</sup>. On ne saurait trop le répéter, quand un peuple capable de vivre souffre d'un affaiblissement momentané, il ne doit chercher les causes de son mal qu'au lieu où il peut en trouver le remède, c'est-à-dire en lui-même.

Le sérieux et la sincérité avec lesquels beaucoup d'esprits se sont attachés en France à cette recherche, est un des signes qui doivent nous rassurer pour l'avenir de notre pays. J'apporte un très-faible contingent à ce grand travail; je souhaite que le lecteur approuve le dessein que j'ai poursuivi; je souhaite qu'il me tienne compte de mes efforts pour indiquer les conditions dans lesquelles se sont produits les phénomènes politiques que j'ai essayé de décrire, pour montrer l'enchaînement des faits et en déterminer les rapports. Il reconnaîtra, j'espère, qu'ayant à traiter de trois gouvernements divers, j'ai appliqué à tous les mêmes règles de critique. Plusieurs de mes jugements sont sévères; je ne les ai point écrits sans regret, car les hommes dont j'avais à parler, quelles que fussent leurs origines et leurs prétentions, étaient tous nos compatriotes; avec un appoint plus

<sup>1</sup> Le lecteur trouvera, à la fin du tome second (appendicé n<sup>o</sup> 3), une étude sur les événements de 1806 en Prusse (p. 390 à 427) et sur la manière dont la Prusse s'est relevée de ses désastres (p. 427 à 434.)



ou moins grand de passion personnelle, ils avaient un même but, le service de notre patrie, et quand on parlait d'eux en Europe, on disait : la France. Je déclare donc que je serais trop heureux si des faits qui m'ont échappé ou des documents que je ne connaissais pas, me permettaient de rectifier mes opinions. Il m'importerait peu que la valeur de ce livre y perdît, si l'honneur du pays y gagnait quelque chose.

Honfleur, juin 1873. — Paris, mai 1875.



HISTOIRE DIPLOMATIQUE  
DE LA  
GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

---

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DE LA GUERRE

I

Les crises que l'Europe subit en ce moment ont été préparées par la Révolution française. Cette révolution posa le principe de la souveraineté du peuple; elle le viola souvent, elle le propagea toujours. Tantôt pour imiter son exemple, tantôt pour secouer son joug, les nations apprirent à se grouper selon leurs origines et selon leurs intérêts. L'Empire organisa quelques-uns de ces groupes; il développa dans les esprits les idées de nationalité, moins encore par les applications qu'il en essaya que par la manière abusive dont il prétendit les interpréter. La Révolution avait excité les aspirations nationales des peuples, l'Empire apprit aux souverains les moyens d'exploiter ces aspirations à leur profit. Le congrès de Vienne fut une réaction contre l'Empire et contre la Révolution. Au principe de la souveraineté du peuple, il opposa le principe de la légitimité des trônes; au

droit idéal de la nationalité, le droit réel des traités; au système des agglomérations, le système de l'équilibre. « Ce système, disaient les instructions données par Louis XVIII à M. de Talleyrand, fut celui de la France dans tout le cours du siècle passé, jusqu'à l'époque des événements qui ont produit les dernières guerres, et c'est celui que le Roi veut constamment suivre... La France, ajoutaient ces remarquables instructions, est dans l'heureuse situation de n'avoir point à désirer que la justice et l'intérêt soient divisés, et à chercher son utilité particulière hors de la justice qui est l'utilité de tous. » Les actes de Vienne eurent pour sanction l'alliance des dynasties contre la Révolution. Cette alliance n'excluait pas plus les combinaisons particulières que le système de l'équilibre n'excluait les remaniements territoriaux. Les remaniements étaient d'autant plus aisés alors que le principe de la souveraineté du peuple n'étant point reconnu, les États n'avaient à compter qu'avec leurs intérêts réciproques et l'intérêt général de la paix en Europe. C'est ainsi que le Gouvernement de la Restauration, sollicité à diverses reprises par la Russie, put songer un moment à rectifier et à étendre vers le nord les frontières de la France. Cette politique était celle que la France avait suivie jusqu'au début même de la Révolution, car Dumouriez n'avait pas en vue d'autres desseins lorsqu'il projetait de conquérir les provinces belges. Elle avait produit une œuvre admirable, l'unité française, et elle obéissait à un principe qui, pour les Français, devrait demeurer supérieur à tous les autres, la grandeur de la France. Ce principe, dont la Révolution et l'Empire avaient fait, en le développant au delà de toute raison, un véritable paradoxe politique, la Restauration essaya de le ramener à la mesure humaine en revenant aux traditions diplomatiques de la vieille France. Cet essai ne réussit pas.

La révolution de 1830 commença la ruine du système de Vienne. La France rompit avec la légitimité, l'alliance des trônes se brisa, les peuples opposèrent de nouveau leurs droits à ceux des dynasties, la Révolution reprit son cours. La monarchie de Juillet essaya de la diriger en Europe comme elle essayait de la diriger en France. Elle tenta de faire prévaloir entre les peuples et les gouvernements un système de transactions; elle y chercha l'intérêt de la France. Mais cette monarchie, trop révolutionnaire pour les dynasties légitimes, trop réactionnaire pour les nations agitées par l'esprit de la Révolution, ne trouva de point d'appui solide ni dans les dynasties ni dans les nations. Elle inquiéta les unes et les autres. Les hommes supérieurs qui avaient formé ce gouvernement s'épuisèrent à le soutenir. La tentative qu'ils avaient faite échoua. La république qui remplaça la monarchie de Juillet n'eut que des desseins contradictoires et ne produisit que des œuvres stériles. Ses diplomates avaient conservé les habitudes politiques de la France; elles n'avaient plus de raison d'être avec le gouvernement républicain, qui érigeait en dogme la souveraineté du peuple. La république de 1848 n'encouragea pas en Allemagne le mouvement unitaire et refusa d'appuyer le Piémont dans ses efforts pour constituer la nationalité italienne. Elle ne rassura pas les gouvernements, elle ne gagna pas les peuples. A l'intérieur, elle avait établi le suffrage universel, qui lui donna l'Empire; à l'extérieur, elle fit l'expédition de Rome, qui était la négation violente de la souveraineté nationale. Cette souveraineté, l'Empire la représentait sous sa forme la plus arbitraire : le plébiscite. Il ne pouvait adopter la politique de tradition, il en chercha une autre qui fût conforme à son principe.

Napoléon III songeait à reprendre l'œuvre du premier Napoléon, sans les excès qui en avaient terni l'éclat, sans les



violences qui en avaient ruiné les fondements. Il était ambitieux de prestige ; ses origines le condamnaient au succès ; il était forcé d'éblouir la France et de gouverner par coups de théâtre. Il pensait à reconstituer l'Europe selon ce qu'il appelait les « idées napoléoniennes ». Saint-Simon et les « idéologues » de son école y avaient sans aucun doute plus de part que Napoléon I<sup>er</sup>. De grands États industriels, unis par la communauté des intérêts, liés par des traités de commerce, se consacrant à développer la richesse publique et le bien-être des individus, se contenant les uns les autres et balançant leurs forces respectives, tel paraissait être l'idéal diplomatique de Napoléon III. Le suffrage universel, l'organisation des nationalités, la liberté commerciale, l'amélioration sociale de l'humanité lui semblaient être des concessions suffisantes à l'esprit de la Révolution. Il se serait établi en Europe, sous le nom de congrès, de grandes assises périodiques auxquelles la France aurait présidé. Les expositions universelles eussent été, dans ce monde nouveau, la forme tangible du « progrès ». Ces grands résultats, Napoléon III espérait les atteindre sans exposer l'Europe à de trop rudes convulsions. Le Piémont aurait eu l'Italie, l'Autriche des morceaux de l'empire turc, la Russie les Slaves, la Prusse l'Allemagne, la France les races latines et l'Angleterre le libre échange. Napoléon III se forgeait ainsi un système de paix perpétuelle. Il n'aimait point la guerre, la vue du sang lui répugnait. Lorsqu'il dit à Bordeaux : « L'Empire, c'est la paix », il ne croyait pas faire un sophisme, il exprimait, en une maxime trop absolue, la conception chimérique qui le perdit. C'était une chimère, en effet, et la plus décevante qui se pût imaginer. Napoléon III pouvait difficilement accomplir ses desseins mystiques sans augmenter la puissance matérielle de la France. Au moment où il créerait autour d'elle de grands États, il se croirait tenu de lui assurer une position

plus forte et plus indépendante. Il lui fallait des compensations territoriales, et c'est ici que tous ses principes se retournaient contre lui. S'il cherchait ces compensations sur le Rhin, il se heurtait au principe des nationalités; s'il les cherchait en Suisse ou en Belgique, il se heurtait à la volonté des populations qui avaient un sentiment très-vif de leur autonomie et auxquelles le gouvernement de l'Empire ne convenait point; enfin, dans l'état de l'Europe, ces vastes opérations politiques étaient impossibles sans la guerre, et la guerre était la négation du système économique sur lequel Napoléon III fondait tous ses plans d'avenir.

Il ne s'arrêta point à ces contradictions : elles étaient l'élément même de cet étrange esprit. Dès les premiers jours de son règne, il commençait, à travers les incertitudes et par mille tâtonnements, à préparer l'exécution de ses projets. Il avait étudié en Allemagne et conspiré en Italie. Il avait acquis ainsi, selon le mot piquant d'un Italien, « un sens clair et précis de la nationalité<sup>1</sup> ». Il se rendait compte du mouvement qui entraînait vers l'unité nationale le peuple italien et le peuple allemand. Combattre ces tendances passionnées, c'était en précipiter le développement : il lui parut que la France devait en prendre la direction et y chercher son profit. La maison de Savoie et la maison de Hohenzollern étaient désignées par l'histoire pour accomplir cette œuvre : c'est là que Napoléon III espérait trouver ses alliés. En Italie, il comptait de nombreux amis, et le Piémont ne cessait de le solliciter. Avec la Prusse, la tâche était plus malaisée. Le roi Frédéric-Guillaume IV avait été élevé dans l'horreur du nom de Napoléon. Lorsqu'après le 2 décembre, on parla de reconstituer l'Empire, le roi de Prusse fit des démar-

<sup>1</sup> MASSARI, *Il conte di Cavour*.

ches à Londres, à Vienne et à Pétersbourg, pour rétablir l'Alliance de 1813. Napoléon III lui avait cependant dépêché un de ses familiers, M. de Persigny, pour le rassurer sur ses intentions et le sonder au sujet d'une entente future. En 1855, Frédéric-Guillaume IV traitait encore « d'inceste » l'union de la France et de l'Angleterre. Il se renferma dans une neutralité douteuse pendant la guerre de Crimée. La Prusse sortit de cette crise singulièrement amoindrie. L'Angleterre, l'Autriche, la Turquie avaient peu de goût à l'admettre aux honneurs du congrès après qu'elle s'était dérobée aux embarras de l'alliance. Ce fut Napoléon III qui l'y fit convier : il tenait absolument à ce qu'elle reprît rang en Europe et reparût sur le devant de la scène. Il ne se doutait guère que, quatorze ans après, cette même Prusse aurait renversé son trône et aiderait la Russie à déchirer ce traité de Paris qu'il signait alors avec une plume d'aigle.

« Tranquillisez-vous, disait-il à M. de Cavour, au mois d'avril 1856, j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps <sup>1</sup> ». Elle fut rompue en 1859. Cette fois la guerre de nationalité commençait. Napoléon III tâcha d'y entraîner la Prusse. Frédéric-Guillaume IV avait remis le gouvernement aux mains de son frère. On croyait ce prince plus ambitieux, plus résolu, plus ardent à chercher une revanche d'Olmütz. Un Italien, le marquis Pepoli, se rendit à Düsseldorf au mois de novembre 1859. Il avait une mission de M. de Cavour pour le prince de Hohenzollern, président du conseil à Berlin, avec lequel il était allié. Le marquis fit route par Paris et fut reçu par l'empereur. Napoléon III le chargea de représenter, en son nom, au prince de Hohenzollern les avantages que la Prusse trouverait à se rapprocher de lui.

<sup>1</sup> *Cavour à Castelli*, BIANCHI, VII, 622.



« En Allemagne, disait-il, l'Autriche représente le passé, la Prusse représente l'avenir; en s'enchaînant à l'Autriche, la Prusse se condamne à l'immobilité; elle ne peut s'en contenter : elle est appelée à une plus haute fortune; en s'alliant à la France, elle gagnera toute la force qui sera perdue par l'Autriche, elle pourra accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'Allemagne attend d'elle<sup>1</sup> ». Mais l'Allemagne était en plein chaos; elle s'épuisait à tirer d'une dialectique stérile la formule de sa puissance politique. « C'est en vain, disait Goëthe, que vous vous consumez à poursuivre la science; celui qui saisit l'occasion, voilà l'homme. » L'occasion se présentait, mais l'homme n'était pas là. Le régent n'écouta point les suggestions de la France et de l'Italie. Il s'en tenait encore aux principes absolus en fait de légitimité et de révolution. Loin de seconder Napoléon III, il l'arrêta sur la route de Venise.

Les conséquences de la guerre dépassèrent beaucoup les désirs de l'empereur. Il avait médité d'organiser en Italie une fédération d'États où le Piémont aurait dominé et dont le Pape eût été le président. Il se trouva en présence d'un grand royaume unitaire, d'une nation exaltée par ses passions nationales, arrêtée au moment de triompher et résolue à briser tôt ou tard les deux obstacles qui s'opposaient encore à l'accomplissement de ses vœux, c'est-à-dire à chasser les Autrichiens de Venise et à s'emparer de Rome. Après avoir comprimé la Révolution pendant dix années, Napoléon III avait prétendu la diriger à sa guise : elle l'entraînait. Son erreur, à la vérité, fut moins d'avoir conçu ces vastes desseins que de n'avoir pas su les exécuter. Il comptait sur une Europe complaisante qui se prêterait à ses désirs; sur des nations dociles qu'il pourrait

<sup>1</sup> MASSARI, p. 268.

tour à tour exciter et contenir ; sur une France satisfaite qui se laisserait entraîner ; sur une fortune constante, enfin sur son génie : c'était la part du rêve en ses conceptions. Ce que Napoléon III avait imaginé, ses ministres refusèrent de l'accomplir ou n'en furent pas capables. Il avait pour habitude de confier l'exécution de ses plans à des hommes qui ne les approuvaient pas. Il ne savait pas s'engager à propos ; il déguisait, sous une confiance aveugle en une étoile nébuleuse, l'irréremédiable hésitation qui était au fond de son caractère. Il rencontra sur son chemin des politiques réalistes, très-fins et très-décidés : il crut les conduire, il fut mené par eux. M. de Cavour le déçut comme M. de Bismarck le joua. Les idées de l'empereur ne furent réalisées qu'à ses dépens.

M. de Bismarck rêvait pour son peuple de grandes destinées ; il était ambitieux et ne cachait point l'objet de son ambition, c'était de faire de la Prusse la première des puissances allemandes et de l'Allemagne, dirigée par la Prusse, une des premières puissances de l'Europe. « Je vois, écrivait-il le 12 mai 1859 au baron de Schleinitz, je vois dans nos affaires fédérales une maladie de la Prusse que, tôt ou tard, il nous faudra guérir, *ferro et igni*, si nous ne nous y prenons pas à temps et dans une époque favorable de l'année pour entreprendre une cure salutaire... Lorsque nous serons liés avec nos compatriotes d'une façon plus étroite et plus pratique que nous ne l'avons été jusqu'à présent, alors seulement je lirai volontiers sur nos bannières le mot *allemand* au lieu du mot *prussien*... » Ces paroles résument toute la politique de M. de Bismarck ; elles expriment l'idée dominante qui fait l'unité de son œuvre. Ce qu'il écrivait en 1859, il l'a depuis exécuté ; si l'Europe en a été surprise, c'est qu'elle l'a bien voulu. Jamais homme d'État n'a moins dissimulé. Son principal artifice a toujours été de dire très-haut ce qu'il entendait faire. Ses dis-

cours étaient assaisonnés par l'*humour* prussien, qui est à la fois arrogant, railleur et goguenard. Les diplomates, tout d'abord, ne les prenaient pas au sérieux : les petits en souriaient avec une nuance d'inquiétude, les grands avec une nuance de dédain. Le fait est que M. de Bismarck, s'il découvrait son but, négligeait d'indiquer les moyens sur lesquels il comptait pour l'atteindre. Il s'en fiait aux événements, à son intelligence, à la sottise humaine. Il était, sous ce rapport, de l'école du grand Frédéric. « Je méprise la prévoyance politique outrée, disait souvent ce prince. Je n'ai jamais eu de plan de campagne tracé d'avance; en politique, comme en guerre, je me suis conduit d'après les circonstances et l'alluré des cabinets que j'avais à combattre ».

En 1859, lors de la guerre d'Italie, M. de Bismarck crut l'occasion venue « d'inaugurer une politique prussienne indépendante ». Son gouvernement ne sut pas se décider. M. de Bismarck était alors ambassadeur en Russie et n'avait point d'influence prépondérante dans les conseils du roi. Il attendit. Trois ans plus tard, il était appelé au ministère des affaires étrangères et se mit à l'œuvre. « Mon dessein, disait-il un jour à un diplomate italien, est de ramener l'Allemagne dans un état de complication semblable à celui où elle se trouvait au moment de la convention d'Olmütz et d'en tirer le moyen de satisfaire l'ambition de la Prusse : cette ambition se borne à la domination du nord de l'Allemagne<sup>1</sup> ». C'était la première étape. Pour la franchir, il fallait détruire la Confédération germanique et exclure l'Autriche de l'Allemagne. Le plus difficile était d'y décider le roi. Guillaume I<sup>er</sup> souhaitait sans doute la victoire, mais il redoutait la guerre; il était prudent et conservait du goût pour l'alliance

<sup>1</sup> Rapport Govone, 14 mars 1866.

autrichienne, sauf à jouer au plus fin avec son allié, ainsi qu'il est de tradition dans la cour de Prusse et dans plusieurs autres. M. de Bismarck jugea que le meilleur moyen de détourner le roi de cette alliance, c'était de la lui faire conclure<sup>1</sup>. Les revendications de l'Allemagne sur les duchés de l'Elbe servirent de prétexte : l'alliance fut conclue et la guerre déclarée au Danemark. Cette guerre flattait le patriotisme convoiteux de l'Allemagne ; elle se présentait sous une fausse couleur de nationalité qui pouvait séduire Napoléon III. Il crut y découvrir une suite de la guerre d'Italie et le commencement d'un nouveau chapitre pour la réforme européenne. Il laissa faire, s'il n'applaudit pas. La guerre finie, la Prusse voulut garder les conquêtes communes, l'Autriche s'y refusa ; un moment, on se vit sur le point d'en appeler aux armes. La convention de Gastein (14 août 1865) ne fut qu'un intermède : les deux cours parurent se réconcilier ; elles n'avaient fait, en signant ce protocole, que s'assurer pour l'avenir des moyens de rupture. « L'expérience a complètement réussi selon mes prévisions, disait M. de Bismarck quelques mois après ; la rivalité naturelle et l'animosité de l'Autriche sont plus manifestes que jamais ; le roi est guéri de l'alliance autrichienne, il a abandonné désormais ses scrupules trop étroitement légitimistes, et je pourrai le conduire selon mes vues<sup>2</sup> ». Ces vues, c'était la guerre avec l'Autriche. Pour que cette guerre se terminât au profit de la Prusse, M. de Bismarck avait besoin d'alliances. C'est alors qu'il se souvint des confidences assez étranges qu'il avait tantôt acceptées, tantôt provoquées pendant son ambassade à Paris. Napoléon III n'avait pas oublié sa promesse de Milan : « libre jusqu'à l'Adriatique » ; il tenait d'autant plus

<sup>1</sup> LA MARMORA, p. 83.

<sup>2</sup> *Rapport Govone*, 14 mars 1866.



à l'accomplir qu'en cet automne de 1865, son astre commençait à décliner. La Prusse, qui avait si fortement contribué à arrêter les troupes françaises à la frontière de la Vénétie, était sûre de se faire écouter si elle offrait à Napoléon III l'occasion de compléter l'œuvre de 1859. « L'empereur, disait M. de Bismarck, jugerait peu convenable une guerre pour la possession des duchés; il ne la trouverait pas aussi justifiée qu'une guerre entreprise pour délivrer une province de la domination étrangère, par exemple une guerre de l'Italie pour Venise. Il y a lieu de croire, ajoutait-il, que l'empereur cherche une grande guerre allemande, car, à la tête d'une armée comme l'armée française, il peut toujours trouver sa part de profit; mais il approuverait beaucoup plutôt *la grande guerre pour la nationalité germanique* que la guerre pour les duchés de l'Elbe <sup>1</sup> ».

Au mois d'octobre 1865, M. de Bismarck se rendit à Biarritz. On ne sait point encore au juste quels propos furent échangés près de ces plages où Napoléon III aimait à suivre sur les eaux les reflets mobiles de son étoile <sup>2</sup>. M. de Bismarck dut parler beaucoup; Napoléon III dut l'écouter et se taire le plus souvent. Au fond, ce n'était pas précisément la guerre que désirait l'empereur, mais un certain état de trouble en Europe, qui lui permettrait d'exécuter ses desseins, de donner la Vénétie aux Italiens et d'améliorer les frontières de la France. Il se réservait soit de prévenir les hostilités par un congrès, soit de prendre part au conflit, soit de le terminer par une médiation. Il est sûr que M. de Bismarck laissa derrière lui de grandes espérances et emporta quelques encou-

<sup>1</sup> *Rapport Govone*, 17 mars 1866. « La question est trop mesquine, l'Europe ne la comprendrait pas », disait-il encore (*id.*, 14 mars).

<sup>2</sup> Lire, à ce sujet, les commentaires si pénétrants de M. Klaczko : *les Préliminaires de Sadowa*, ch. III.

ragements. Il put compter au moins sur la neutralité de la France <sup>1</sup> et sur la bonne volonté de Napoléon III. « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer », dit-il à M. Nigra en passant à Paris. Napoléon III avait accordé un laisser-passer; M. de Bismarck se mit immédiatement à l'œuvre, et négocia une alliance avec l'Italie. La Prusse promettait à l'Italie de lui donner Venise, l'Italie garantissait à la Prusse des acquisitions équivalentes en Allemagne. M. de Bismarck dicta le texte du traité, le ministre italien en Prusse, M. de Barral l'écrivit. Il fut signé le 8 avril 1866. L'alliance conclue, il restait à faire éclater la guerre. C'était la question la plus ardue. « Qui mettra le feu aux poudres? disait M. de Bismarck, la Prusse ou l'Italie? — Vous nous rendriez un fameux service en attaquant les premiers », disait-il un autre jour <sup>2</sup>. C'est que le roi Guillaume hésitait à tenter l'aventure. C'était pour ce prince une affaire de conscience; ses scrupules lui défendaient de prendre la responsabilité de la guerre. Pour triompher de ce qu'il appelait les « superstitions » de son maître, M. de Bismarck tâchait d'amener l'Autriche à provoquer la Prusse; mais le roi négociait sous mains avec la cour de Vienne et contrariait les projets belliqueux de son ministre <sup>3</sup>. Pour « l'entraîner », selon la parole de M. de Bismarck, il fallait des prétextes plausibles, et M. de Bismarck n'en trouvait pas.

<sup>1</sup> KLÜPFEL, t. II, p. 13.

<sup>2</sup> LA MARMORA, 274, p. 292.

<sup>3</sup> « Bismarck sait parfaitement que nous n'attaquerons pas les premiers. Mais il cherche à nous pousser en avant dans l'espoir d'entraîner à notre suite le roi toujours indécis et qui, à son insu, avait encore ces jours derniers entamé avec l'empereur d'Autriche des négociations secrètes qui ont avorté. » (Dépêche Barral, 3 juin.) — « M. de Bismarck me dit qu'il lui serait bien difficile de décider le roi à l'offensive; c'est pour le roi une religion, bien plus, une *superstition*, de ne pas prendre la responsabilité d'une guerre européenne. » (Rapport Govone, 3 juin.) — « Bismarck fera tout son possible pour entraîner le roi. » (Dépêche Nigra, 5 juin 1866.)

« Il est de plus en plus embarrassé pour trouver un *casus belli* », écrivait M. de Barral. Il songeait à « rappeler *au besoin* au pouvoir le parti libéral, à proclamer la Constitution de 1849, à soulever le sentiment national <sup>1</sup> ». Son projet était, comme il le disait au général Govone, « de remettre sur le tapis la question de la réforme fédérale *assaisonnée* d'un parlement allemand <sup>2</sup> » ; mais la France, sans laquelle rien n'était possible, inclinait alors vers la paix, et toutes les entreprises restaient en suspens.

A Paris, le Corps législatif s'était prononcé contre les projets de la Prusse. « Le 3 mai, dit le général La Marmora, M. Thiers, dans un de ses plus véhéments discours contre l'Italie, intimait, en pleine assemblée, au souverain de la France d'empêcher à tout prix l'alliance prusso-italienne <sup>3</sup> ». Napoléon III sentit qu'une guerre, même « *la grande guerre pour la nationalité* », ne serait pas populaire en France. Il répugnait aux conquêtes brutales, et il se rendait compte des difficultés qu'il y aurait à faire sanctionner par le suffrage universel une annexion de pays allemands. Il ne voulait pas cependant laisser l'Italie incomplète, ni renoncer aux grandes espérances que les complications germaniques avaient fait naître dans son esprit. Il cherchait à se rapprocher de l'Autriche, à modérer l'Italie, à préparer un arbitrage glorieux avant la lutte. Dans sa vague philosophie, il se complaisait à penser qu'il réglerait, par le seul effort d'une raison supérieure, les conflits qui menaçaient de mettre l'Europe en feu. M. de Metternich fit alors connaître que l'empereur François-Joseph serait disposé à céder la Vénétie moyennant certaines compensations. M. Nigra écrivait de Paris le 11 mai 1866 :

<sup>1</sup> Conversation avec M. Benedetti. Rapport du 19 mai 1866.

<sup>2</sup> *Rapport Govone*, 14 mars 1866.

<sup>3</sup> LA MARMORA, p. 139-257.

« Le gouvernement français propose un *congrès* pour trois questions, savoir : Vénétie, Slesvig-Holstein et réforme de la Confédération germanique. Les idées de l'empereur seraient la cession de la Vénétie à l'Italie, de la Silésie à l'Autriche, la Prusse aurait les duchés et quelques principautés germaniques à sa convenance; sur le Rhin on établirait trois ou quatre petits duchés faisant partie de la Confédération germanique sous la protection de la France. »

Cette proposition de congrès déroutait tous les plans de M. de Bismarck. Hésitant encore à engager une partie décisive, désireux de se donner devant l'Europe les apparences du bon droit, Guillaume I<sup>er</sup> ne refusait pas de s'y faire représenter. Ne pouvant éviter le congrès, M. de Bismarck chercha du moins à en profiter. Il écrivit à M. de Goltz, ambassadeur à Paris et à M. d'Usedom, ministre à Florence, que « selon son opinion, la France, l'Italie et la Prusse ne devaient pas paraître au congrès sans s'être mises d'accord sur leurs intentions » ; cet accord devait se négocier à Paris <sup>1</sup>. Napoléon III écouta M. de Goltz; mais il y a lieu de croire que l'entretien n'aboutit pas, car, le 21 mai, M. de Bismarck se plaignit vivement au général Govone du silence de l'empereur. « Il y a six mois, disait-il, quand je causais avec lui des événements actuels, il me semblait satisfait de certains arrangements qui convenaient également à la Prusse; maintenant que nous sommes à la veille d'une solution, et qu'il conviendrait de nouer des liens plus positifs, il se refuse absolument à toute explication. » M. de Bismarck indiquait que des pays de langue française seraient pour l'empereur une meilleure acquisition que des pays de langue allemande. Le général Govone répliquait qu'il fallait absolument gagner Napoléon III, que la Prusse reprendrait d'un côté ce qu'elle perdrait de l'autre, et que, sans rien compromettre et sans rien signer, on

<sup>1</sup> Note de M. d'Usedom au général La Marmora, 15 mai 1866.



pourrait « murmurer quelques mots à l'oreille de l'empereur ». M. de Bismarck reçut « sans étonnement » ces propositions. « Dans un moment de crise, dit-il, après une défaite, il serait facile de faire des concessions de ce genre à la France pour obtenir son concours armé; mais il serait beaucoup plus malaisé de faire accepter à l'opinion publique une cession du territoire allemand qu'une nécessité urgente ne justifierait pas. <sup>1</sup> » Napoléon III le savait bien, et cette arrière-pensée était le principe de toutes ses combinaisons. Il est à croire que la question fut posée et que l'on « murmura quelques mots à l'oreille de l'empereur »; car M. Nigra écrivait de Paris, le 31 mai : « M. de Bismarck paraît finalement décidé à concéder à la France le territoire compris entre la Moselle et le Rhin, en compensation d'une coopération armée de la France. Je l'ai appris sous forme de confidence, mais de source sûre. » De ces pourparlers résulta un projet de traité dont une esquisse est restée entre les mains de la chancellerie prussienne <sup>2</sup> :

« En cas de congrès, poursuivre d'accord la cession de la Vénétie à l'Italie et l'annexion des duchés à la Prusse; si le congrès n'aboutit pas, alliance offensive et défensive. — La paix se fera dans les conditions suivantes, la Vénétie à l'Italie et des territoires à la Prusse (environ 6 à 8 millions d'âmes au choix), plus la réforme fédérale dans le sens prussien. — Pour la France le territoire entre la Moselle et le Rhin, sans Coblentz et Mayence. »

Les diplomates italiens ont des traditions; ils tenaient sans doute encore pour vrai en 1870 « *qu'il y a deux manières de combattre, l'une avec les lois, l'autre avec la force; que, comme très-souvent la première ne suffit pas, il est besoin de recourir à la seconde; qu'un prince, particulièrement un prince nou-*

<sup>1</sup> Rapport Govone, 22 mai.

<sup>2</sup> Ce projet de traité a été publié par M. de Bismarck dans sa circulaire du 29 juillet 1870.

veau, ne peut pas observer toutes les choses qui font passer les hommes pour bons... et qu'il ne saurait y avoir de grandes difficultés où il y a de grandes dispositions <sup>1</sup>. » Ils savaient donc accommoder le principe des nationalités aux *dispositions* de la politique italienne, et il leur paraissait qu'une belle application de ce principe sur le Mincio corrigerait suffisamment la dérogation qu'il aurait à subir sur le Rhin. M. Nigra écrivait le 31 mai : « Cette combinaison serait des plus utiles pour nous... Mais elle est subordonnée à l'issue du congrès, et l'empereur préfère décidément une solution pacifique; il me l'a dit hier soir en termes explicites. » Les renseignements de M. de Bismarck concordaient avec ceux de M. Nigra. « M. de Bismarck m'a paru extrêmement soucieux, écrivait le général Govone le 29 mai. Il a fini par me dire avec un accent de profond mécontentement : « L'empereur des Français veut maintenant la paix à tout prix. » Cependant M. de Bismarck ne se tenait pas pour battu, il ne renonçait point à « entraîner » Napoléon III. Le 3 juin, il en causait avec le général Govone. « La seule raison pour laquelle j'aurais voulu me rendre à Paris, disait-il, c'eût été de conférer avec l'empereur et de connaître le *maximum* des concessions qu'il désire obtenir de nous ». « N'y aurait-il pas moyen de faire réussir quelque part sur le Rhin un plébiscite d'annexion? » demandait le diplomate italien. M. de Bismarck répliqua qu'il ne le croyait point. « Les habitants sont tous et veulent demeurer Allemands, ajouta-t-il; de sorte qu'il ne resterait qu'à indemniser la France avec la partie française de la Belgique et de la Suisse. » « Ce serait fort difficile, repartit le général Govone; mais si l'on ne peut invoquer le principe de la volonté des populations, on

<sup>1</sup> MACHIAVEL, *le Prince*, ch. xvii et xxvi.

peut en invoquer d'autres <sup>1</sup> ». Il proposa la théorie des frontières naturelles. « Parfaitement, répondit M. de Bismarck, ce serait alors la ligne de la Moselle. » Sans doute le moment n'était pas encore venu où, selon sa parole de 1859, il lirait volontiers sur sa bannière « le mot *Allemand* au lieu du mot *Prussien* », car s'il faut en croire le général Govone, il poursuivit : « Je suis bien moins Allemand que Prussien ; je n'aurais aucune difficulté à céder à la France le pays entre Rhin et Moselle. Mais le roi conserve de graves scrupules. Il faudrait pour le décider une occasion suprême où tout serait en jeu. En tout cas, avant de *travailler son esprit*, il faudrait connaître les désirs de la France. S'il s'agit de toute la rive gauche du Rhin, Mayence, Coblenz, Cologne, mieux vaudrait s'entendre avec l'Autriche et renoncer aux duchés et à mainte autre chose. » Le même jour, M. de Bismarck tenait le même langage à M. Benedetti ; il ajoutait « que les compensations à offrir à la France devraient être prises *partout où on parle français* sur sa frontière. » Il indiqua cependant qu'il ne « croyait pas impossible de décider le roi à abandonner les bords de la haute Moselle qui, jointe au Luxembourg, redresserait la frontière française de manière à donner toute satisfaction à la France <sup>2</sup>. »

Toutes ces combinaisons étaient subordonnées à l'issue du congrès. Suivant le mot ingénieux d'un diplomate prussien, l'Autriche « en sauva » la Prusse et l'Italie. Elle se croyait de force à livrer bataille et, poussée à bout, elle se décidait à la guerre. Mais, pour s'assurer la neutralité de la France, elle consentait à céder la Vénétie à l'empereur « avant tout commencement d'hostilités », sauf à obtenir à la paix, en cas de victoire de ses armes, des compensations territoriales.

<sup>1</sup> « Replica che se non si poteva far valere la volontà popolare, altrove forse si poteva inalberare qualche altro principio... » — *Rapport du 3 juin*.

<sup>2</sup> *Rapport Benedetti, 4 juin 1866*.

Napoléon III comptait que l'Autriche ne combattrait en Italie que pour l'honneur, il s'emploierait lui-même à modérer la lutte; tout l'effort des armées autrichiennes retomberait sur la Prusse, et la Prusse, que l'on croyait incapable d'y résister, serait bien forcée d'invoquer la médiation de l'empereur; elle serait trop heureuse d'abandonner la Silésie contre des territoires au moins équivalents dans le Nord, et de faciliter à la France, soit une rectification, soit une extension de frontières. Ces arrangements étaient assurés le 11 juin, et l'empereur, se croyant sûr de sa fortune, put lancer son manifeste. On sait maintenant à quelles combinaisons il faisait allusion lorsqu'il écrivait ces mots :

« Nous aurions désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord; pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie... Nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient par des vœux librement exprimés leur annexion à la France. »

A la fin de juin, M. de Bismarck avait atteint son but. Les armées étaient en présence, le conflit inévitable, le roi *entraîné*. « Heureusement, disait ce prince au ministre d'Italie, j'ai la conscience nette. Le monde entier sait quel est l'agresseur. En me disant cela, rapporte M. de Barral, le roi m'a paru décidé à ne pas différer longtemps le commencement de la lutte. Toutefois, il y avait dans sa voix quelque chose de triste, indiquant clairement la décision d'un homme résigné qui ne croit pas pouvoir faire autrement <sup>1</sup>. » L'enjeu de la

<sup>1</sup> Dépêche du 8 juin 1866.



Prusse était énorme : bien qu'elle n'eût aucun engagement formel de la part de Napoléon III, elle n'hésita pas à dégarnir de troupes les provinces rhénanes. Elle savait qu'en cas de défaite elle serait réduite à subir, avec toutes ses conséquences, la médiation ou l'alliance de l'empereur. « Le sort en est jeté, disait M. de Bismarck au ministre d'Italie; ayons bonne confiance, mais n'oublions pas que le Dieu tout-puissant est capricieux <sup>1</sup>. » M. de Bismarck partit avec le quartier général. On raconte qu'un ambassadeur lui demanda s'il resterait longtemps absent de Berlin. « Je reviendrai par Vienne ou par Munich, répondit-il, ou je chargerai avec le dernier escadron, celui qui ne revient pas. » Si la Prusse était vaincue, M. de Bismarck était un politique condamné, pire même, un politique spéculatif et chimérique, une sorte d'Alberoni. Il le sentait. M. de Moltke vainquit.

## II

Sadowa fut un coup de foudre pour l'Europe. Tous les calculs de Napoléon III étaient bouleversés. Les « angoisses patriotiques » ne furent pas une vaine métaphore. L'empereur annonça la cession de la Vénétie et posa sa médiation. Mais une fois maître du champ de bataille, M. de Bismarck ne se souvint que d'une chose, c'est que la France n'avait rien signé et que la Prusse n'avait rien conclu. M. Benedetti reçut l'ordre de se rendre au quartier général prussien à Brünn. M. de Bismarck ne déclina pas la médiation, mais il tâcha d'entraîner sous main l'Autriche à négocier directement avec lui <sup>2</sup>. Il subordonna d'ailleurs la conclusion d'un armistice à l'acceptation préalable de ses conditions de paix. Ces condi-

<sup>1</sup> Dépêche Barral, 15 juin.

<sup>2</sup> *Discours Giskra* du 11 janvier 1871. — KLÜPFEL, p. 113-115.

tions furent révélées par M. de Bismarck à M. Benedetti lors de son arrivée à Brünn, elles furent en même temps communiquées au comte de Goltz qui les soumit à l'empereur. La Prusse exigeait avant tout que l'Autriche fût exclue de l'Allemagne, elle prétendait à l'hégémonie complète sur l'Allemagne entière, elle voulait exécuter de larges annexions dans les États occupés par ses troupes <sup>1</sup>. Le gouvernement français trouva ces conditions exorbitantes. M. Benedetti fit observer qu'on n'était plus au temps de Frédéric le Grand, où « tout ce qui était bon à prendre était bon à garder, que toutes les puissances seraient également blessées par un semblable abus de la force et de la victoire. » M. de Bismarck ne s'en inquiétait point; il tenait surtout à donner à M. Benedetti « la mesure du prix qu'il attachait à s'affranchir du contrôle de l'Europe et à s'en tenir à une entente avec Napoléon III »; il répondit « que les instructions données à M. de Goltz n'avaient rien d'absolu, que leur objet principal était de combiner un accord avec le gouvernement de l'empereur... que les revers de l'Autriche permettraient à la France et à la Prusse de *modifier leur état territorial* et de résoudre dès à présent toutes les difficultés qui continueraient à menacer la paix de l'Europe..... sans craindre de rencontrer une résistance armée ni de la part de l'Angleterre, ni de la part de la Russie <sup>2</sup>. » C'était un marché. Le gouvernement français le jugeait alors trop hasardeux. Il refusa et répondit par une contre-proposition conforme aux principes de la lettre du 11 juin. Les États allemands formeraient une confédération nouvelle avec laquelle l'Autriche et la Prusse concluraient des alliances séparées. La Prusse aurait l'hégémonie sur le Hanovre, la

<sup>1</sup> KLÜPFEL, p. 105.

<sup>2</sup> *Rapport Benedetti*, 15 juillet 1866.



Saxe et les duchés de Thuringe ; elle annexerait les duchés de l'Elbe, le Mecklembourg, la Hesse et le Brunswick, et elle abandonnerait aux souverains de ces États ses possessions de la rive gauche du Rhin. Les habitants de Landau seraient consultés sur leur annexion à la France qui reprendrait sa frontière de 1814 <sup>1</sup>. Ces propositions furent écartées. La Prusse exigea que l'Autriche sortit de l'Allemagne ; mais elle consentit à n'étendre son hégémonie que sur les États du Nord. La Saxe conserva une indépendance nominale, grâce à l'appui de la France et de l'Autriche. Quant aux États allemands situés au sud du Mein, la Bavière, le Wurtemberg, Bade et une fraction de la Hesse-Darmstadt, M. de Bismarck concéda à la France qu'ils resteraient en dehors de la nouvelle confédération, qu'ils pourraient former entre eux une confédération séparée ; mais il fut convenu que cette confédération séparée pourrait se lier par des traités à la confédération du Nord. Sur la demande de la France, il fut encore stipulé que les populations du Nord-Sleswig seraient consultées et rendues au Danemark si elles en exprimaient le vœu <sup>2</sup>. M. de Bismarck avait fait dire à Vienne par M. Giskra que si l'Autriche écartait la médiation de la France, elle obtiendrait des conditions meilleures. On voit qu'il n'en fut rien : la seule condition imposée à l'Autriche fut sa sortie de l'Allemagne, et cette condition, M. de Bismarck l'avait posée avant toute négociation comme la condition nécessaire de la paix. Dans l'Allemagne du Sud, dans le Sleswig, en Saxe, la médiation de la France n'avait pas été inutile.

Ces satisfactions, toutes diplomatiques, ne parurent pas suffisantes à l'empereur. La Prusse avait conquis et gardait,

<sup>1</sup> KLÜPFEL, p. 105-106.

<sup>2</sup> *Annuaire des Deux Mondes*, XIV, p. 52.

par droit de conquête, le Hanovre, la Hesse électorale, Nassau et Francfort. L'opinion en France avait le sentiment d'un échec profond, d'un amoindrissement de la puissance française en Europe. La question de guerre fut discutée dans les conseils impériaux <sup>1</sup>. Il paraît qu'on n'était point en mesure. Cependant l'empereur, jugeant l'équilibre déplacé au profit *exclusif* d'une grande puissance, crut nécessaire de demander des compensations. Mais les rôles étaient renversés. Ce n'était plus à M. de Bismarck de s'enquérir du *maximum* des prétentions de la France; l'empereur désormais en était réduit à son tour « à murmurer quelques mots à l'oreille » de M. de Bismarck. M. Benedetti reçut, le 25 juillet, l'ordre de « le pressentir ». M. de Bismarck répondit qu'il serait fort difficile de déterminer le roi à céder une portion quelconque du territoire prussien après des victoires aussi éclatantes; peut-être serait-il possible de trouver dans le Palatinat un moyen d'accommodement? Mais, ajouta-t-il, mieux vaudrait chercher ailleurs; et, confirmant un propos qu'il avait tenu quelques jours auparavant au chargé d'affaires de France <sup>2</sup>, il revint à l'idée d'une union intime avec la Belgique. « Je n'apprendrai rien à Votre Excellence, écrivait M. Benedetti le 26 juillet, en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devrions chercher un équivalent en Belgique, et qu'il m'a offert de s'en entendre avec nous. » A Paris, où l'influence de M. Drouyn de Lhuys s'exerçait encore, on préférait le pays entre Rhin et Moselle. Sur ce point, le roi de Prusse n'entendait pas céder. Les réclamations de la France provoquaient une grande irritation au quartier général : on raconte qu'il fut un instant question d'en finir rapidement avec l'Autriche, de bâcler la

<sup>1</sup> Rapport de M. Magne, 30 juillet 1866.

<sup>2</sup> Rapport de M. Lefebvre de Behaine, dans la circulaire du duc de Gramont, 27 juillet. — BENEDETTI, p. 191.

paix et de courir sus à la France ; le roi recula devant une entreprise aussi aventureuse, et M. de Bismarck, qui ne trouvait pas l'Allemagne assez mûre pour ses desseins, fit prévaloir les moyens diplomatiques. « Je n'ai jamais pensé, déclara-t-il plus tard, qu'il fût possible d'accepter des offres de cette nature. Mais je croyais utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aussi longtemps que possible aux diplomates français les illusions qui leur sont propres. En conséquence, je négociai dilatoirement, sans jamais faire de promesses <sup>1</sup>. »

Ces *négociations dilatoires* avaient un autre objet, moins « académique » ; on verra quel parti M. de Bismarck sut en tirer plus tard. Il avait déjà un intérêt immédiat à les poursuivre : il désirait obtenir de l'empereur la reconnaissance des annexions exécutées dans le nord de l'Allemagne. M. de Goltz la demanda le 1<sup>er</sup> août à M. Drouyn de Lhuys et le 3 août à M. Rouher. M. Drouyn de Lhuys, qui était alors à Vichy, répondit le 3 août à l'ambassadeur prussien. Il rappelait que, dans leurs entretiens, il avait toujours fait ses réserves sur « l'équité et la convenance de compensations de nature à augmenter, dans une certaine proportion, la force défensive de la France. Sa Majesté, ajoutait-il, n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre d'intérêt européen en traitant prématurément avec la Prusse des questions territoriales qui touchent particulièrement la France et qui, du reste, ne figuraient pas dans les préliminaires. Il lui semblait suffisant de les avoir indiquées, et elle se réservait d'en poursuivre l'examen d'un commun accord avec le cabinet de Berlin lorsque son rôle de médiateur serait terminé. » C'est ce que M. Benedetti faisait à Berlin : on attendait une dépêche de lui pour se décider. M. Rouher répondit

<sup>1</sup> Circulaire du 29 juillet 1870.

dans le même sens : la question de reconnaissance lui semblait solidaire de celle des rectifications de frontières ; on devait les traiter simultanément. M. de Goltz trouvait cette prétention « légitime en principe » ; mais il n'était pas instruit des propositions que l'on comptait présenter à Berlin, et il ne discuta pas.

Le gouvernement français était lui-même assez incertain de la conduite qu'il devait tenir. On songea un moment à ne réclamer que la frontière de 1814, avec le Luxembourg, sauf à se réserver des compensations plus considérables lorsque la Prusse franchirait le Mein <sup>1</sup>. Cette opinion ne prévalut pas, et M. Benedetti fut invité à remettre au gouvernement prussien un projet de traité qui donnerait à la France « la rive gauche du Rhin, jusques et y compris la forteresse de Mayence. » Ce projet fut communiqué à M. de Bismarck le 5 août. M. Benedetti savait, mieux que personne, combien cette proposition avait peu de chances d'être accueillie ; il en avait, à diverses reprises, avec beaucoup d'insistance, averti son gouvernement. Mais, pénétré de la nécessité d'obtenir pour la France des compensations quelconques, convaincu que « la fermeté était l'unique argument qu'il convenait d'employer », il écrivit à M. Drouyn de Lhuys : « Votre Excellence peut être assurée que je ne négligerai aucun effort pour faire agréer ces dispositions intégralement, quelque vive que puisse être la résistance que je suis certain de rencontrer. » Il eut plusieurs conférences avec M. de Bismarck, et comme il s'exprimait avec énergie : « Fort bien, lui répondit M. de Bismarck, alors nous aurons la guerre... Mais, ajouta-t-il, faites bien observer

<sup>1</sup> Lettre de M. Rouher, de Cerçay, le 6 août. — Cette lettre a été indiquée, par le compilateur des papiers secrets, comme adressée à M. de Moustier. Il est beaucoup plus probable qu'elle s'adressait à M. de La Valette.



à S. M. l'empereur qu'une guerre pareille pourrait devenir, dans certaines éventualités, *une guerre à coups de révolution*, et qu'en présence de dangers révolutionnaires, les dynasties allemandes feraient preuve d'être plus solidement établies que celle de l'empereur Napoléon. » Ce fut son dernier mot, et sa politique ne devait que trop tôt en montrer la portée <sup>1</sup>.

Devant cette réponse catégorique, l'empereur recula; il ne s'arrêta pas même à l'expédient d'un État neutre sur le Rhin, proposé le 8 août par M. Drouyn de Lhuys. Par un de ces changements de front qui lui étaient familiers, il abandonna la politique des compensations, qui était celle du ministre des affaires étrangères, pour adopter la politique des *agglomérations*, qui était celle de MM. Rouher et de La Valette. Le 12 août, il écrivit à M. de La Valette : « Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la manière la plus favorable à ses intérêts et à ceux de l'Europe. » On se rabattit alors sur un projet d'alliance d'après les idées suggérées par M. de Bismarck à Brünn et à Nickolsbourg. M. Benedetti assure que M. de Bismarck y revint lui-même lorsqu'il apprit que la France renonçait à la rive gauche du Rhin <sup>2</sup>. Le 16 août, l'ambassadeur français reçut des instructions conformes aux dispositions nouvelles de l'empereur; elles se résumaient en cette phrase :

« Ainsi, traité ostensible qui, au minimum, nous attribue le Luxembourg <sup>3</sup>; traité secret stipulant une alliance offensive et

<sup>1</sup> BENEDETTI, p. 177, 180, 192. — Documents saisis chez M. Rouher au château de Cerçay et publiés par le *Staatsanzeiger* prussien, du 21 octobre 1871. — *Discours de M. de Bismarck au Reichstag*, 2 mai 1871.

<sup>2</sup> BENEDETTI, p. 191.

<sup>3</sup> Avec Landau, Sarrelouis, Sarrebrück s'il était possible (paragraphe 3 des *Instructions*).



défensive, faculté pour la France de s'annexer la Belgique au moment où elle le jugera opportun, promesse de concours, même par les armes, de la part de la Prusse, voilà les bases du traité à intervenir. »

M. de Bismarck ne craignit pas de pousser « les négociations dilatoires » jusqu'au point d'accepter sur ce sujet scabreux une discussion en règle. Il en usa, du reste, avec M. Benedetti comme il en avait usé avec les plénipotentiaires italiens au mois d'avril précédent, lorsqu'il s'agissait d'un traité d'alliance qui pourtant n'avait rien de « dilatoire ». M. Benedetti raconte que, « dans un de leurs entretiens, voulant se rendre un compte exact des combinaisons, il consentit à les transcrire en quelque sorte sous la dictée de M. de Bismarck <sup>1</sup> ». C'était absolument ce qu'avait fait naguère M. de Barral. M. de Bismarck ne nie pas qu'il y eut débat entre M. Benedetti et lui; il reconnaît qu'il fit modifier le texte de plusieurs articles <sup>2</sup>. Le projet ainsi amendé fut envoyé à Paris. L'empereur et ses ministres le discutèrent avec M. de Goltz <sup>3</sup>. La négociation suivit donc un cours parfaitement régulier, et il aurait fallu se faire de la sincérité de M. de Bismarck la plus singulière idée pour soupçonner qu'il n'avait en tout cela d'autre objet que d'entretenir les illusions des diplomates français. Le projet de traité, tel qu'il fut remis à M. de Bismarck après ces diverses modifications, contenait les clauses suivantes <sup>4</sup> :

ARTICLE PREMIER. S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre...

<sup>1</sup> *Ma Mission en Prusse*, p. 193.

<sup>2</sup> Circulaire du 29 juillet 1870.

<sup>3</sup> BENEDETTI, p. 195-196. — *Lettre de l'empereur à M. Rouher*, 26 août 1866.

<sup>4</sup> D'après le fac-simile de l'autographe de M. Benedetti. — *Archives diplomatiques*, 1871-72, t. I, n° 258.

ARTICLE 2. S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg...

ARTICLE 3. S. M. l'empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du Midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union pourra être basée sur un parlement commun, tout en respectant dans une juste mesure la souveraineté desdits États.

ARTICLE 4. De son côté S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France...

ARTICLE 5: Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent par ce présent traité une alliance offensive et défensive...

On pensait à Paris que « l'extension de la suprématie de la Prusse au delà du Mein serait une occasion toute naturelle, presque obligatoire, pour s'emparer de la Belgique », et il semblait entendu que les deux entreprises seraient solidaires<sup>1</sup>. Les choses en étaient à ce point dans les derniers jours d'août, lorsque tout à coup la négociation se ralentit. M. de Bismarck exprima la crainte que l'empereur ne voulût se servir de ces projets pour élever des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre; c'est ainsi qu'il avait, quelques mois auparavant, accusé les Italiens de ne vouloir traiter avec lui que pour inquiéter l'Autriche<sup>2</sup>. M. Benedetti conçut des doutes sérieux sur le résultat des pourparlers. « Quel degré de confiance pouvons-nous accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? » écrivait-il le 29 août. La Prusse se retirant de plus en plus, l'ambassadeur français pensa « qu'elle avait obtenu ailleurs des assurances qui la dispensaient de compter avec la

<sup>1</sup> Pièces publiées dans le *Staatsanzeiger* prussien.

<sup>2</sup> BENEDETTI, *Rapport* du 27 mars, et LA MARMORA, *passim*.

France. Il faut à la Prusse, ajoutait-il, comme M. de Bismarck prétend l'avoir dit au roi, l'alliance d'une grande puissance; si l'on décline celle de la France, c'est qu'on est déjà pourvu ou à la veille de l'être ».

On s'était pourvu, en effet, et du côté où les goûts du roi Guillaume le portaient le plus volontiers. Le 7 août, le surlendemain du jour où M. Benedetti avait demandé Mayence, un des confidants les plus intimes du roi, le général de Manteuffel, était parti en toute hâte pour Pétersbourg. Il y resta plusieurs semaines; l'ambassadeur de Russie à Berlin, qui se montrait fort alarmé des victoires de la Prusse, fut à son tour mandé par son gouvernement et revint « totalement rassuré ». Dès lors, l'union des deux cours ne fit que se resserrer. La France mettait son amitié au prix d'entreprises hasardeuses en Europe, la Russie ne demandait qu'une action commune en Pologne et des concessions en Orient; la Prusse avait tout intérêt à s'accommoder avec la Russie. C'est ce qu'elle fit; les négociations avec la France s'arrêtèrent, et, lorsque Napoléon III essaya de les reprendre quelques mois après, à propos du Luxembourg, elles furent très-vite interrompues. Selon l'expression de M. Benedetti, la Prusse avait trouvé moyen de « se couvrir contre le mécontentement de la France <sup>1</sup> ». Les négociations secrètes avaient ainsi pour la Prusse des résultats plus favorables que si elles eussent abouti. L'alliance avec la Russie était raffermie, et M. de Bismarck conservait entre ses mains les pièces les plus compromettantes pour Napoléon III. Ces pièces prouvaient en effet que l'empereur n'avait pas d'objections de principe contre les œuvres de la Prusse en Allemagne, et qu'il était prêt à en garantir le succès pourvu qu'il obtint des compensations terri-

<sup>1</sup> BENEDETTI, p. 226 et 252-253.

toriales soit sur les bords du Rhin, soit dans le Luxembourg et en Belgique. C'était une arme terrible que M. de Bismarck gardait pour le jour où Napoléon III, poussé à bout, songerait à se faire contre la Prusse le défenseur de l'ordre et de la justice en Europe.

Les démarches de M. Benedetti fournirent en outre à M. de Bismarck le moyen d'anéantir en réalité, avant même qu'elle eût été consacrée par un traité solennel, la concession qu'il avait faite à la France au sujet de l'Allemagne du Sud. Tandis que les plénipotentiaires de Prusse et d'Autriche négociaient encore à Prague, les représentants des États du Sud débattaient à Berlin les traités séparés qu'ils devaient conclure avec la Prusse. M. de Bismarck les avait épouvantés d'abord par ses exigences ; ils avaient invoqué et obtenu l'appui de l'empereur<sup>1</sup>. Tout à coup M. de Bismarck changea d'attitude ; il fit connaître aux représentants de ces États que Napoléon III, dans le temps même où il semblait les protéger, cherchait à s'entendre avec la Prusse à leurs dépens. Au lieu d'exiger d'eux les sacrifices qu'ils redoutaient, il offrit de les défendre contre « l'ennemi héréditaire ». Il n'y avait pas à balancer ; les États du Sud se rendirent, et la Prusse conclut avec eux des traités d'alliance offensive et défensive. Les contractants se garantissaient réciproquement l'intégrité de leurs territoires respectifs, et les États du Sud s'engageaient à mettre, en cas de guerre, toutes leurs forces militaires à la disposition du roi de Prusse. Ces arrangements, que l'on convint de tenir rigoureusement secrets, posaient virtuellement le principe d'une série de conventions militaires destinées à en assurer l'exécution. Ils furent signés le 17 août avec Bade, le 22 et le 23 août avec la Bavière et le Wurtemberg. Le lendemain du jour où la

<sup>1</sup> Dépêches de M. des Méloizes, du 2 août, et de M. Drouyn de Lhuys, 14 août 1866.



Bavière avait conclu à Berlin cette alliance dirigée contre la France, M. Drouyn de Lhuys écrivait au ministre de France à Munich que le représentant de la Bavière avait fait près de lui de nouvelles instances et avait obtenu une nouvelle recommandation à Berlin. « Je suis heureux de penser, ajoutait-il, que notre dernière démarche n'a point été sans influence sur le résultat d'une négociation qui se termine d'une manière plus satisfaisante que le cabinet de Munich ne l'avait d'abord espéré ! »

Le 24 août, la paix définitive entre la Prusse et l'Autriche fut signée à Prague. L'article 4 du traité contenait les dispositions arrêtées à Nickolsbourg au sujet des États du Sud. Cet article n'était déjà plus qu'une lettre morte. La ligne du Mein fut franchie avant qu'elle eût été tracée sur la carte officielle de l'Europe<sup>1</sup>. Les cours du Sud avaient donné la mesure exacte de leur valeur politique et du crédit qu'il convenait d'accorder désormais à leurs doléances. La force des choses les liait à la Prusse plus étroitement que les traités mêmes. C'est que M. de Bismarck avait jugé le moment venu d'accomplir l'évolution projetée par lui depuis 1859. Il mit dès lors sur sa bannière « le mot *allemand* à la place du mot *prussien* ». Il prit hardiment la direction du mouvement unitaire, et « la grande guerre pour la nationalité », qui devait au mois de mars séduire Napoléon III et l'entraîner dans l'alliance prussienne, se retourna contre la France.

Napoléon III parut se résigner. Il accepta la démission de M. Drouyn de Lhuys, et chargea M. de La Valette de lancer dans le monde la fameuse circulaire du 16 septembre. L'isolement de l'Empire français dans une Europe bouleversée s'y décorait du titre pompeux de « liberté des alliances » ; la con-

<sup>1</sup> KLÜPFEL, p. 155.



stitution des grands États unitaires était donnée pour un progrès dans la voie nouvelle «des agglomérations». — «La France, disait l'apologiste impérial, de quelque côté qu'elle porte ses regards, n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Par quelle singulière réaction l'opinion publique verrait-elle, non des alliées, mais des ennemies de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres?...» Ce monument d'un optimisme sophistique, plus digne d'un célèbre personnage de Voltaire que d'un successeur de Talleyrand, ne trompa personne en Europe, sauf peut-être Napoléon III.

En France, l'amour-propre était froissé par les succès militaires de la Prusse, le sentiment national inquiété par les agrandissements de cet État. On sentait s'échapper, avec le monopole des victoires éclatantes, le prestige politique et la prépondérance en Europe. Pour le pays, c'était un affaiblissement grave et un danger d'avenir; pour l'Empire, c'était un désastre et une question de dynastie. Les bonapartistes purs étaient unanimes pour condamner la politique de 1866; la vieille école diplomatique protestait avec un sentiment profond de l'échec subi; l'école nouvelle était désorientée. L'opposition, chaque jour grossissante, s'était emparée avec une ardeur singulière des armes que lui fournissaient ces fautes multipliées et ces défaites successives de la politique impériale. Sadowa devint pour les serviteurs de l'Empire la plus cruelle des injures. Par une de ces contradictions dont l'histoire parlementaire est remplie, on vit les hommes de la Révolution s'élever contre le droit des nationalités. L'historien de la République et de l'Empire, le critique sévère de la diplomatie française de 1814 et de 1815, M. Thiers s'était fait le défenseur et l'apologiste éloquent des traités de Vienne

que ses écrits avaient tant discrédités dans l'opinion des Français. Il déclara qu'il ne conseillait pas la guerre, mais la résistance; la France, selon lui, devait s'opposer à l'unification complète de l'Allemagne. « La vraie politique, disait-il le 14 mars 1867, c'est, en admettant ce qui est fait, de déclarer hautement qu'on ne souffrira pas qu'on aille plus loin... C'est, non pas de vouloir réagir contre les événements, mais de les arrêter, de les suspendre, de les ralentir au moins. »

Ce langage produisit en Allemagne l'effet qu'on devait attendre; il surexcita le sentiment national et fournit à la Prusse un motif d'accentuer sa politique unitaire. M. Thiers, aux applaudissements du Corps législatif, avait déclaré, le 14 mars, que la France ne devait pas « souffrir qu'on allât plus loin ». Le 19 mars, M. de Bismarck prouva que la limite marquée par M. Thiers était franchie depuis sept mois. Il fit publier le texte des traités d'alliance conclus avec l'Allemagne du Sud en août 1866 <sup>1</sup>. Une nouvelle occasion s'offrit bientôt à l'Allemagne de faire connaître ses tendances. Napoléon III avait renoué des négociations au sujet du Luxembourg; M. de Bismarck, dit-on, ne s'y opposait point : c'était un moyen de liquidation avec la France. Mais on lui prête ce mot : « Une affaire de ce genre doit être conclue en quarante-huit heures. » Elle fut menée de telle sorte que le parlement du Nord s'en trouva saisi. « Si l'étranger veut profiter de nos luttes intérieures pour modifier sa position à l'égard de l'Allemagne, les difficultés s'aplaniront d'elles-mêmes », s'écria un député du parti national. « Montrons, ajouta le même orateur quelques jours plus tard, que nous sommes unis pour appuyer à tout risque une politique énergique du Gouvernement contre ces tentatives ou celles qui pourraient se présen-

<sup>1</sup> KLÜPFEL, p. 189-204.

ter plus tard. » M. de Bismarck avait annoncé que si la négociation s'ébruitait, il serait obligé d'y mettre obstacle. Le désirait-il? Eut-il réellement la main forcée? Tout en opposant la volonté de l'Allemagne aux projets d'annexion de la France, il lui convint de faire preuve de modération devant l'Europe<sup>1</sup>. Il lui parut habile de se faire forcer la main par le parlement du Nord, mais plus habile encore de montrer une sorte de résistance aux passions germaniques; les torts de l'agression retomberaient ainsi sur la France. La France le comprit; l'Europe intervint et régla le différend par une transaction qui ne contenta personne. Napoléon III vit qu'il n'avait plus rien à attendre de la bonne volonté de la Prusse.

Dès lors, il se débattit au milieu des contradictions où il s'était engagé. Ses forces vives diminuaient chaque jour, son prestige s'évanouissait. Il vieillissait; la maladie qui devait l'emporter le travaillait déjà. Il ne lui restait de ses chimères passées que le sentiment amer des déceptions qu'il avait subies. Il demeurait sans volonté et sans desseins au milieu de politiques désorientés, de conseillers auxquels il n'avait jamais cru qu'à demi et qui commençaient à ne plus croire en lui. La France voulait-elle la guerre? La vérité est qu'elle se résignait avec peine à la paix de 1866. Les Français éclairés ne songeaient pas aux conquêtes; la politique d'annexion les effrayait; mais ceux-là se taisaient. Il ne manquait pas, au contraire, de docteurs en géographie pour prêcher la théorie des frontières naturelles<sup>2</sup>, de compositeurs prêts à mettre en musique le *Rhin allemand*, de *dilettanti* disposés à applaudir

<sup>1</sup> KLÜPFEL, p. 210.

<sup>2</sup> « On faisait lire, dit-on, au jeune prince le spécieux et intéressant ouvrage, couronné quelques années auparavant par l'Académie française. » Il s'agit des *Frontières de la France*, par M. LAVALLÉE, professeur à l'école de Saint-Cyr. (*Considérations sur l'Histoire du second Empire.*)

leurs chansons. Tour à tour insouciant et passionnée, la nation s'endormait en rêvant la « revanche de Sadowa » ; mais, le matin venu, elle retournait à ses affaires, à ses plaisirs, et se fâchait même parfois quand on lui parlait de guerre, de préparatifs, surtout de dépenses et d'armements. Lorsque M. de Bismarck provoquait trop directement les susceptibilités nationales, on imaginait entre la France et la Prusse une rencontre d'honneur, quelque chose comme un duel au premier sang. C'étaient de pures velléités ; elles étaient imprudentes, elles se déclaraient sous une forme un peu trop tapageuse peut-être, mais elles étaient au fond dépourvues de suite et de portée.

## III

L'Allemagne voulait être unie ; mais les esprits y restaient fort divisés sur la forme à donner à l'unité nationale et sur la manière de la réaliser. L'idée que l'unité devait se faire par la Prusse s'affermissait cependant, à mesure que l'on voyait plus clairement Napoléon III disposé à y mettre obstacle. M. de Bismarck n'en rencontrait pas moins au sud du Mein des résistances sérieuses à ses projets. Il en était réduit pour vaincre ces résistances à montrer constamment la France menaçant l'Allemagne ; c'était son « spectre rouge » .

M. Benedetti écrivait de Berlin le 5 janvier 1868 :

« Plus j'observe la conduite du gouvernement prussien, plus je me persuade que tous ses efforts tendent à asseoir sa puissance sur l'Allemagne entière, et il m'est chaque jour démontré davantage qu'il poursuit ce succès avec la conviction qu'il ne peut l'atteindre sans placer la France dans l'impossibilité d'y mettre obstacle. — Pas plus que le roi, M. de Bismarck ne songe en ce moment, si je juge bien les choses, à envahir notre territoire, ni à former, dans ce but, une coalition de plusieurs puissances. Je n'entends pas dire toutefois qu'il



s'en absten-drait dans le cas où la tâche qu'il poursuit lui en ferait une nécessité... Ce que veut le gouvernement prussien, c'est constituer une grande Allemagne, et en ceci il est en parfait accord avec le sentiment public; il le veut énergiquement et à tout prix. Y parviendra-t-il sans devoir soutenir une lutte nouvelle? On ne le pense pas de ce côté-ci du Rhin... On reconnaît parfois la sagesse et la modération des sentiments qui animent le gouvernement de l'empereur; mais ceux-là mêmes qui lui rendent cet hommage inclinent à croire que l'opinion publique et les partis lui feront un devoir de tirer l'épée. Telle est, je le crains, la conviction du gouvernement prussien.

« Il règne dans plusieurs États secondaires un éloignement invincible contre tout ce qui tient au gouvernement prussien. Mais au début d'une guerre nationale, les plus obstinés... devraient s'effacer devant les masses qui y applaudiraient, en s'imposant avec passion les sacrifices qu'on leur demanderait. Cette situation subirait nécessairement l'influence d'une première bataille, et si elle était funeste à la Prusse, on verrait se manifester ouvertement les ressentiments qui sont nés de l'abus qu'elle a fait de la victoire. Mais *les populations allemandes, en général, regarderont la lutte, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles elle éclaterait, comme une guerre d'agression de la France contre leur patrie*, et si le sort des armes leur était favorable, *leurs exigences ne connaîtraient plus de limites; elles égaleraient celles de la Prusse, qu'il a toujours été si difficile de satisfaire toutes les fois qu'elle a été victorieuse*. C'est donc une guerre formidable, dans laquelle tout un peuple au début prendrait parti contre nous, que nous aurions à soutenir.

« L'union allemande s'accomplira prochainement; devons-nous l'accepter? Dans ce cas, ne cachons pas que nous lui ferons un accueil bienveillant; rassurons la Prusse; elle s'éloignera de la Russie... Dans le cas contraire, préparons-nous à la guerre sans relâche et rendons-nous bien compte d'avance de quel concours peut nous être l'Autriche; calculons notre conduite de manière à résoudre l'une après l'autre la question d'Orient et celle d'Italie; nous n'aurons pas de trop de toutes nos forces réunies pour être victorieux sur le Rhin. »

Le gouvernement impérial avait à choisir entre deux politiques : organiser la paix ou préparer la guerre. La paix était



difficile : elle exigeait de la part de l'empereur et de ses conseillers beaucoup de résignation, car ils avaient échoué dans tous leurs desseins ; ils étaient forcés de gagner la confiance de l'Allemagne, et la Prusse, soutenue par le parti national, s'y montrait peu disposée ; il leur fallait par une politique active, par des inventions intelligentes, par un système habile d'unions commerciales, peut-être d'unions militaires avec des États voisins, relever le prestige de la diplomatie française, augmenter les ressources matérielles et les forces défensives de la France ; il leur importait enfin de développer autant que possible des intérêts communs entre la France et l'Allemagne, et de s'assurer, par une conduite très-franche et très-décidée, l'amitié sincère de l'Italie. Sans doute on avait peu de chances d'arriver avec la nouvelle Allemagne à une alliance intime ; mais l'Allemagne était fort incertaine dans ses désirs ; il y avait lieu de croire que si la guerre ne la jetait pas dans les bras de la Prusse, l'unité allemande aurait une forme plus démocratique et moins militaire. Le seul moyen de ralentir les progrès de cette unité et de lui laisser prendre un caractère pacifique, c'était de ne la point combattre. Si l'on s'abstenait soigneusement de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Allemagne, les conflits de tendances, les oppositions d'intérêts pouvaient entraver longtemps encore l'œuvre de la Prusse. La paix était donc le parti le plus sage.

La guerre offrait de grandes séductions aux politiques inquiets et aux diplomates aventureux. Mais la guerre sans alliances était bien téméraire, et les alliances, pour l'offensive, étaient bien difficiles à conclure. En tout cas, il était nécessaire de se décider : si on voulait la paix, on devait dissiper toute inquiétude en Allemagne et en Europe ; si on voulait la guerre, on devait armer sans relâche et négocier avec résolu-

tion. Le gouvernement impérial ne sut pas prendre son parti. Troublé par l'opinion publique, qui se montrait impatiente de la paix sans vouloir sérieusement la guerre, il n'eut ni la force d'imposer au Corps législatif des réformes militaires devenues indispensables, ni le courage d'accepter ouvertement l'unité allemande. Il fut réduit ainsi à la pire des politiques : il se laissa dériver vers la guerre sans se procurer les moyens de la soutenir avec succès. « L'incertitude qui agite les esprits de ce côté du Rhin, écrivait M. Benedetti <sup>1</sup>, est le moyen dont le gouvernement prussien se sert pour tenir éveillées les susceptibilités de l'esprit public : elle a un inconvénient encore plus grave, celui de resserrer chaque jour davantage les liens qui unissent la Prusse à la Russie, de solidariser les ambitions de l'une en Allemagne avec celles de l'autre en Orient. »

L'empereur cherchait des alliances, mais il les cherchait mollement ; il rencontrait de grandes défiances et n'avancait qu'avec hésitation. Lorsqu'en apparence la prospérité de son empire était au faite, il en était réduit à désirer l'appui d'un État dont il avait tant contribué à affaiblir la puissance. Une alliance effective avec l'Autriche pouvait d'ailleurs lui causer de sérieux embarras. Dans l'été de 1867, il se préparait à se rendre à Salzbourg pour conférer avec l'empereur François-Joseph. M. Drouyn de Lhuys lui écrivait à cette occasion :

« Pourrait-on aider l'Autriche à reprendre en Allemagne la position qu'on a cru impossible de lui conserver il y a un an ? Assurément non. Aujourd'hui l'unité allemande est faite. Les États et les dynasties qui repoussaient l'hégémonie prussienne devront désormais la subir fatalement. Ce n'est pas comme en 1866 contre la Prusse avec des alliés allemands (Saxons, Hanovriens, Bavaois, Wurtembergeois) qu'il faudrait combattre, mais bien contre l'Allemagne avec des alliés autrichiens (Hongrois, Croates, etc.). On ne saurait y

<sup>1</sup> 5 janvier 1868.

songer. — L'empire d'Autriche, comme compensation de ses pertes, cherchera-t-il des acquisitions en Orient, aux dépens de la Turquie, et lui offrirons-nous notre assistance pour atteindre ce but? Cela est impossible. Ce serait violer les traités, nous brouiller avec l'Angleterre et réunir dans une formidable alliance les cabinets de Londres, de Pétersbourg, de Constantinople et celui de Berlin, qui, non content de défendre l'intégrité de l'empire ottoman, écraserait l'Autriche. Qu'y gagnerions-nous d'ailleurs? En Orient, nos acquisitions seraient coûteuses et précaires; en Occident, difficiles et disputées par l'Europe entière, car elles seraient injustifiables. Il faut bien le dire, la base manque aujourd'hui pour un arrangement de quelque importance avec l'Autriche. Éviter les irritations en Allemagne, sans s'abaisser par de pusillanimes condescendances, tel semble devoir être en définitive le programme du voyage de Salzbourg. »

L'Autriche ne se décourage jamais, les aventures la tentent toujours. L'homme d'État qui la dirigeait alors, le comte de Beust, était, avec une imagination inquiète, un politique de grande surface, qui cherchait un théâtre à sa mesure. M. de Bismarck, qui l'avait dépassé, ne lui ménageait point la raillerie. M. de Beust la ressentait d'autant plus, qu'il se trouvait plus capable du rôle joué par son rival. Une revanche de 1866 était pour lui une affaire d'ambition personnelle. Ramener la Prusse à la mesure étroite, rendre à l'Autriche la suprématie en Allemagne, diriger l'Orient, s'étendre peut-être en Pologne, il y avait là de quoi tenter un esprit moins chimérique; ces grandes choses étaient possibles à la suite d'un conflit où la France et l'Autriche, appuyées par l'Italie, auraient vaincu la Russie et la Prusse coalisées. Il semble que le courant même des choses entraîne l'Autriche vers le Danube : à coup sûr, elle n'y saurait tolérer la Russie. Dans les provinces galiciennes, ramenées peu à peu vers la couronne des Habsbourg, on pouvait établir un centre d'attraction pour les Polonais du Royaume, asservis et blessés. En dehors de ces

vastes desseins, des considérations très-positives engageaient l'Autriche à se rapprocher de la France : les deux États avaient le même intérêt à ralentir l'unification de l'Allemagne et les progrès de la Russie en Orient. Toutefois il ne s'agissait point de se livrer : l'Autriche était trop maltraitée pour songer à la guerre; les Allemands de l'Empire n'en voulaient pas; les Hongrois, appelés depuis Sadowa à partager le gouvernement, s'y opposaient ouvertement; enfin les Habsbourg avaient appris à se méfier des ondulations et des revirements de la politique napoléonienne. L'Autriche entendait se borner à des mesures de protection.

Ce fut le fond des pourparlers qui s'engagèrent à Salzbourg entre François-Joseph et Napoléon III. Il s'ensuivit une correspondance confidentielle entre les deux souverains; elle se termina en 1869 sans avoir abouti à des stipulations formelles<sup>1</sup>. Le cas de guerre avait été discuté. L'empereur Napoléon promit à l'Autriche de lui venir en aide si elle était attaquée par la Prusse; mais il ne s'engagea pas à la suivre si l'Autriche faisait la guerre sans son consentement; l'Autriche déclara qu'elle serait disposée à entrer activement en scène si la Russie prenait le parti de la Prusse; mais que si la Prusse seule était en guerre avec la France, elle se réservait le droit de rester neutre. Il fut question de conclure un traité d'alliance<sup>2</sup>; mais, dans ces conditions et sous de telles réserves de part et d'autre, on y renonça. Il n'y eut absolument rien de signé. Les engagements, tels qu'ils ressortaient des lettres des souverains, étaient d'une nature négative. L'entente avait un caractère défensif et un but pacifique; on devait suivre dans toutes les questions diplomatiques une politique

<sup>1</sup> M. de Beust au duc de Gramont, 4 janvier 1873.

<sup>2</sup> M. de Beust au prince de Metternich, 11 juillet 1870.



commune... On se promettait réciproquement « de ne pas s'entendre avec une troisième puissance l'un à l'insu de l'autre <sup>1</sup>. » Ce dernier point était la précaution de l'Autriche ; elle y donnait une grande importance.

L'empereur Napoléon avait des raisons de compter sur la bonne volonté du roi d'Italie. Il lui avait rendu des services que Victor Emmanuel n'avait pas oubliés ; mais la politique équivoque de l'empereur dans les affaires romaines avait promptement permis à l'Italie de se croire dégagée à l'égard de la France. L'occupation de Rome en 1867 et le combat de Mentana avaient profondément irrité les Italiens. Les conditions n'étaient donc pas favorables pour une alliance, et le roi, s'il la désirait, s'exposait à rencontrer une opposition énergique dans la nation italienne. Cependant Victor-Emmanuel ne s'en effrayait pas plus que de mesure ; l'occasion venue, il comptait sur sa popularité pour entraîner l'Italie. L'alliance pouvait lui procurer des avantages : il y avait l'espoir d'un règlement de la question romaine dans un sens italien ; il y avait la séduction plus prochaine du Tyrol <sup>2</sup>. En 1869 les choses étaient assez avancées : l'Italie demanda un article secret pour Rome ; le gouvernement français refusa ; il préférait attendre les événements. On s'en tint de part et d'autre aux sous-entendus.

Pas plus que François-Joseph, Victor-Emmanuel ne voulait être conduit trop loin, ni surtout entraîné malgré lui ; d'autre part, les diplomates italiens, s'ils refusaient de rien signer, ne désiraient point écarter d'avance toute chance de bénéfice dans un conflit européen. Un même intérêt, les mêmes préoccupations rapprochèrent les cours de Vienne et de Florence.

<sup>1</sup> M. de Beust au duc de Gramont, 4 janvier 1873.

<sup>2</sup> BENEDETTI, *Mission en Prusse*, p. 281.



En 1869 et 1870, il y eut un échange de correspondance entre les deux chancelleries ; il en résulta une promesse d'action commune en Europe, et une garantie des territoires respectifs pour le cas où la France et la Prusse en viendraient aux mains<sup>1</sup>. Cette entente s'était établie avec l'assentiment de la France ; elle avait un sens favorable aux intérêts français ; toutefois elle permettait à l'Autriche, comme à l'Italie, de se protéger contre un orage qui éclaterait inopinément à Paris et d'en éviter les conséquences funestes. La France pouvait donc espérer, dans le cas où elle serait attaquée, d'obtenir l'appui effectif de l'Autriche et de l'Italie ; mais ces deux puissances étant liées l'une à l'autre, il fallait qu'une entente commune précédât l'ouverture des hostilités ; pour entraîner ces deux États à sa suite, la France ne devait s'engager dans une politique de guerre que d'accord avec eux.

Les espérances de l'empereur ne s'arrêtaient pas là ; il comptait sur la neutralité, sinon sur l'alliance des États de l'Allemagne du Sud. C'était une espérance chimérique ; une grande partie de la nation française la partageait, elle était entretenue par quelques publicistes. On s'abusait sur une situation que l'on connaissait mal. Il y avait dans le sud de l'Allemagne des mécontentements très-vifs ; l'opposition à la Prusse s'affichait surtout parmi les catholiques de Bavière ; mais la bourgeoisie libérale, le monde savant, le commerce étaient gagnés au parti national, et du jour où l'unité et l'intégrité de l'Allemagne seraient en jeu, il n'était douteux pour aucun observateur intelligent qu'ils entraîneraient le pays à la suite de la Prusse. La véritable activité politique se concentrait dans le monde roturier : les diplomates français y fréquentaient peu, et, comme plusieurs d'entre eux ignoraient

<sup>1</sup> VALFREY, t. I, p. 19.

la langue allemande, ils demeuraient trop souvent étrangers au mouvement de l'opinion. Ils vivaient à la cour ; c'est là que se rencontraient le plus d'amours-propres blessés, de positions menacées par la Prusse ; comme les Français n'entendaient guère que la voix des mécontents, ils étaient conduits à la prendre pour la voix du pays. Le langage même des ministres dirigeants ne laissait point d'entretenir l'équivoque.

Les hommes d'État du Sud ne désiraient point la prussification de l'Allemagne ; en cas de guerre, ils auraient, pour la plupart, préféré la neutralité. Ils étaient d'ailleurs médiocrement renseignés eux-mêmes ; ils croyaient à une invasion rapide, à des succès foudroyants de la France ; ils prenaient leurs précautions en conséquence ; ils caressaient les diplomates français, afin que la paix ne se fit point un jour à leurs dépens et qu'au besoin ils en pussent tirer quelque profit. Ces demi-confidences flattaient les illusions dans lesquelles on se complaisait à Paris, on les accueillait avec empressement ; un diplomate qui n'en aurait point tenu compte et qui aurait décrit trop nettement l'état des choses eût été qualifié de Prussien. Il y en eut cependant qui ne cachèrent pas la vérité. Un écrivain militaire, particulièrement autorisé à tenir ce langage, dit à ce sujet : « Les rapports des officiers qui avaient été envoyés dans les États du Sud étaient unanimes à indiquer l'intime liaison qui s'était établie entre leurs armées et celle de la Prusse, à faire sentir l'action commune qui en sortirait au moment d'une guerre avec la France, en dépit de l'opposition qui se manifestait dans l'élément civil contre les tendances d'absorption du cabinet de Berlin. Soit que ces renseignements contrariasent ses désirs, soit qu'ils gênassent ses projets, l'Empereur ne sembla pas vouloir y ajouter foi <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Metz, *Campagne et négociations*, p. 14, par le colonel d'Andlau.

## IV

La Prusse avait pris ses précautions. Les traités de 1866 étaient formels. Si la Prusse était attaquée, si son territoire était menacé, il y avait *casus fœderis*. La Prusse, par le *Zollverein*, disposait des budgets douaniers de l'Allemagne du Sud. Elle s'était appliquée à développer le principe des traités de 1866; l'unification militaire de l'Allemagne était un fait accompli. Une série de conventions habilement échelonnées avaient mis entre les mains de la Prusse la direction complète des forces militaires de l'Allemagne et assuré la réorganisation des armées du Sud d'après le système prussien. On avait même prévu le cas où une irruption des Français dans le Sud de l'Allemagne y suspendrait la mobilisation des troupes et permettrait aux gouvernants mal disposés pour la Prusse de proclamer leur neutralité. On avait conçu à Berlin, dans l'hiver de 1868-1869, quelques inquiétudes de ce côté; ces inquiétudes étaient dissipées en 1870. Des conférences avaient eu lieu à Berlin entre l'état-major prussien et les représentants militaires des États du Sud. Il avait été décidé qu'en cas d'attaque de la France, les souverains du Sud dégarniraient immédiatement leurs territoires de toutes les forces actives dont ils disposaient, qu'ils joindraient leurs troupes à celles de l'Allemagne du Nord. Grâce à la rapidité des mobilisations, on pouvait compter que la jonction serait opérée avant l'entrée en campagne des Français<sup>1</sup>.

Tandis que l'état-major prussien s'assurait par ces mesures positives le concours du Sud de l'Allemagne, M. de Bismarck y entretenait, par ses agents et par les journaux dévoués à sa

<sup>1</sup> *La Guerre franco-allemande, par le grand état-major prussien, p. 71-73.*

politique, le courant des idées nationales : du moment qu'il paraissait attaqué et que l'Allemagne semblerait menacée, il pouvait compter sur l'appui des meneurs de l'opinion publique. Il ne s'employait pas moins activement à paralyser en Italie, aussi bien qu'en Autriche, les efforts de la France pour trouver des alliés. Il avait servi l'Italie en 1866, et depuis lors une sorte de solidarité s'était établie entre l'unité allemande et l'unité italienne, entre le parti d'action italien et le parti national allemand. Des deux côtés la France était considérée comme un obstacle. M. de Bismarck profitait de ces tendances. Il excitait en même temps contre Napoléon III les méfiances des catholiques allemands. En novembre 1867, lorsque l'Empereur tenta de résoudre le problème romain au moyen d'une conférence, la Prusse contribua beaucoup à faire échouer ce projet <sup>1</sup>.

« Il faut à M. de Bismarck, écrivait M. Benedetti, une Italie troublée, en désaccord permanent avec la France, pour conjurer une alliance éventuelle entre les deux puissances, pour nous contraindre à entretenir des forces plus ou moins considérables dans les États du Saint-Siège... Nulle déclaration, nulle assurance de sa part ne me semblerait devoir être tenue pour une garantie suffisante de l'abstention et de la neutralité de la Prusse, si, par exemple, les égarements de l'Italie nous conduisaient à diriger nos armes contre elle. »

En Autriche, M. de Bismarck avait sollicité la faveur des populations allemandes par une paix modérée ; depuis Nickolsbourg il cherchait à renouer des relations amicales avec l'empereur François-Joseph ; il trouvait chez les Hongrois les dispositions les plus favorables : l'influence des Magyars était la conséquence de l'affaiblissement de l'Autriche en Allemagne. La crise de 1866 avait forcé la maison de Habsbourg à compter avec la Hongrie. La Hongrie poussait l'empereur vers l'alliance prussienne. M. de Bismarck avait à

<sup>1</sup> BENEDETTI, p. 228, 237, 240, 245. — *Rapport du 5 janvier 1868.*



sa discrétion une grande partie de la presse viennoise ; les docteurs allemands de l'Autriche travaillaient pour « la grande Allemagne » ; c'était dès lors travailler pour la Prusse. M. de Bismarck possédait un autre instrument d'influence plus redoutable, à plus longue portée : le panslavisme. C'était l'épouvantail de l'Autriche. La Russie en disposait ; c'était un lien de plus entre elle et la Prusse. M. de Chateaubriand écrivait le 30 novembre 1828 à M. de la Ferronays :

« Les liens de famille, faibles ordinairement entre les souverains, sont très-forts dans la famille de Prusse : le roi Frédéric-Guillaume III aime tendrement sa fille, l'impératrice actuelle de Russie, et il se plaît à penser que son petit-fils montera sur le trône de Pierre le Grand ; les princes Frédéric et Guillaume sont aussi très-attachés à leur sœur Alexandra. »

En 1870, le frère de la princesse Alexandra régnait à Berlin, son fils régnait à Pétersbourg. L'empereur Alexandre professait pour son oncle Guillaume une admiration chevaleresque ; le roi Guillaume avait toujours montré une vive affection à son neveu. L'union des deux cours était une tradition depuis 1813. Depuis qu'elle avait été contrainte de signer le traité de Paris, la Russie n'avait eu qu'une pensée : l'annuler. Si blessée qu'elle fût, elle n'avait point fait éclater de colère, elle n'avait pas assigné de terme précis à l'accomplissement de sa tâche, elle s'était bien gardée de parler de « revanche », surtout de revanche par les armes ; méditant une œuvre politique et non un roman national, elle avait étouffé en apparence toute passion et toute rancune, elle s'était recueillie et elle avait attendu les circonstances. Cependant il était bien vite devenu clair pour elle qu'elle avait plus de chances d'atteindre son but par l'alliance prussienne que par toute autre politique.

Depuis que l'Autriche montrait des vellétés d'affranchis-



sement en Gallicie et quelques dispositions à réunir autour d'elle les lambeaux de la Pologne, l'antagonisme entre Vienne et Pétersbourg s'était prononcé de plus en plus. La Russie redoutait l'Autriche en Pologne, comme la Prusse la redoutait en Allemagne. Des deux côtés on s'entendit facilement pour l'affaiblir. Quant à l'Orient, c'était le point où les concessions coûtaient le moins à la Prusse, où la Russie les recherchait le plus. L'action commune était imposée aux chancelleries par les faits mêmes, la confiance réciproque des deux souverains tenait lieu de traités. En 1863-65, la Russie laissa la Prusse démembrer le Danemark; la Prusse força l'Autriche, ouvertement favorable à l'insurrection de Pologne, à abandonner la neutralité bienveillante et à fermer aux Polonais insurgés la frontière de Gallicie. En 1866 la Russie n'inquiéta nullement les mouvements de la Prusse, elle l'aida même à écarter les demandes de revendication de la France. M. Benedetti écrivait au commencement de 1868 :

« Il existe une entente entre Saint-Pétersbourg et Berlin... Les deux cours marquent plus sensiblement leur politique, la Russie en Orient et dans les provinces slaves de l'Autriche, la Prusse en Allemagne, sans que jamais il se soit élevé un nuage entre elles... » Il y a lieu de croire « qu'il a été pris des arrangements éventuels entre les deux gouvernements. J'en ai, pour ma part, trouvé la démonstration permanente dans la résolution bien arrêtée, et qui n'a jamais varié, du cabinet de Berlin de préparer l'union allemande en attendant de pouvoir y substituer l'unité à son profit exclusif, sans s'en laisser détourner un instant par l'éventualité d'un conflit avec la France. J'en ai également la preuve dans le soin avec lequel M. de Bismarck évite de s'expliquer sur la question d'Orient. Quand on l'interroge, il répond qu'il ne lit jamais la correspondance du ministre du roi à Constantinople, et Votre Excellence n'aura pas oublié avec quelle condescendance il s'est toujours prêté aux vœux du prince Gortchakow... Il y trouve d'ailleurs un avantage immédiat, c'est d'inquiéter l'Autriche par la Russie, et je ne serais pas surpris s'il était l'instiga-

teur de l'impulsion nouvelle imprimée depuis l'été dernier, à la propagande panslaviste<sup>1</sup>. »

En 1870 au mois de juin, l'empereur Alexandre était à Ems : le roi Guillaume vint l'y visiter du 1<sup>er</sup> au 4; il était accompagné de M. de Bismarck<sup>2</sup>. La probabilité d'une guerre avec la France fut sans doute discutée dans ces conférences; on s'y entendit sur l'Orient; on y parla surtout de l'Autriche qui se montrait de plus en plus disposée à faire de la Gallicie un « Piémont polonais ». M. Benedetti écrivait le 30 juin :

« En parfait accord, à cet égard, avec son souverain, M. de Bismarck s'est constamment appliqué à s'assurer, le cas échéant, le concours éventuel de la Russie; dans cette pensée, il s'est montré d'une part favorable à la politique du cabinet de Saint-Petersbourg en Orient; il n'a cessé, de l'autre, d'éveiller ses susceptibilités dans les questions qui agitent le sentiment national en Russie. Je ne crains donc pas de me tromper en présumant qu'il a eu raison de s'expliquer sur l'état des choses dans les principautés danubiennes et dans le Levant, de façon à plaire à l'empereur, et il ne doit pas avoir manqué de signaler les tendances qui portent le cabinet de Vienne à reconstituer l'autonomie de la Pologne en Gallicie... »

A la veille de la guerre, l'entente était complète entre les deux cours du Nord. Toutefois le concours de la Russie était subordonné à certaines conditions. « Si l'on y peut compter, écrivait M. Benedetti, dans le cas où la France prendrait l'initiative d'une agression contre l'Allemagne du Nord, on est moins certain d'avoir cet appui du moment où l'initiative de l'agression serait prise à Berlin et dirigée contre les États de l'Allemagne du Sud<sup>3</sup>. » Il fallait donc renoncer à faire entrer par force ces États dans la Confédération du

<sup>1</sup> *Rapport du 5 janvier 1868.*

<sup>2</sup> KLÜPFEL, p. 333.

<sup>3</sup> *Rapport du 27 janvier 1870.*

Nord; quant à traiter avec eux, M. de Bismarck était plus convaincu que jamais que la France s'y opposerait par les armes. Le ministère libéral du 2 janvier avait, sous ce rapport, adopté la politique conseillée par M. Thiers depuis 1866 : la paix, sous la condition expresse du maintien du *statu quo*. L'antagonisme était absolu entre les desseins de la Prusse et la volonté arrêtée du gouvernement français.

La Prusse avait en outre de graves difficultés intérieures : en 1867, le budget militaire de la Confédération du Nord avait été voté en bloc pour trois ans, les pleins pouvoirs de la chancellerie fédérale expiraient en 1870. M. de Bismarck prévoyait qu'il aurait beaucoup de peine à en obtenir le renouvellement; le *Reishtag* discuterait à la fois la quotité du contingent et les allocations destinées à l'entretien de l'armée. Les dépenses dépassaient les ressources du pays : on approchait d'une crise. Les impôts avaient augmenté partout et ne suffisaient nulle part. En Prusse même, où le budget se soldait en excédant avant 1866, on avait dû annoncer un déficit de cinq millions quatre cent mille thalers. Une puissante diversion venue du dehors pouvait seule tirer la chancellerie d'embarras et forcer le Reichstag à donner un nouveau blanc seing au gouvernement. En Wurtemberg et en Bavière la situation était plus inquiétante encore pour la Prusse. Les élections dans le parlement douanier avaient été favorables au parti autonomiste; ce parti avait la majorité dans les Chambres; il s'agitait avec ardeur et combattait hardiment contre le parti unitaire. Les deux royaumes se rapprochaient : en février et en mars il avait été question d'une confédération séparée des États du Sud qui devait, dans la pensée des négociateurs, conserver une grande indépendance à l'égard de la Confédération du Nord. Les traités d'alliance de 1866 étaient menacés, sinon d'une abrogation positive, au moins

de restrictions qui en détruiraient la valeur : on en demandait publiquement l'annulation <sup>1</sup>. Pour les maintenir, il fallait qu'ils parussent nécessaires au salut du pays. Un grand danger national semblait seul capable de ramener les esprits vers la Prusse et ses projets unitaires.

Ainsi tout se réunissait pour pousser la Prusse à la guerre contre la France, mais toutes les combinaisons de la Prusse en vue de cette guerre exigeaient qu'elle fût déclarée par la France. « Jamais nous ne vous ferons la guerre, disait M. de Bismarck à l'attaché militaire français; il faudra que vous veniez nous tirer des coups de fusil chez nous, à bout portant <sup>2</sup>. » Pour unifier l'Allemagne, pour dominer les États du Sud, pour enlever le vote des crédits militaires, pour s'assurer le concours de la Russie, la Prusse avait besoin d'être attaquée. La guerre lui était indispensable, et elle ne pouvait pas l'entreprendre. Le passage du Mein ne devait pas être la cause apparente de la guerre, il en devait être la conséquence. Ce fait devint évident pour tous les esprits perspicaces, lorsqu'on vit, au mois de février 1870, M. de Bismarck s'opposer à l'entrée du grand-duché de Bade dans la Confédération du Nord. Un écrivain allemand qui se pose en admirateur de M. de Bismarck, a bien défini les desseins politiques de cet homme d'État au printemps de 1870 :

« On ne pouvait se dissimuler que le mouvement unitaire rétrogradait. Le parlement douanier avait perdu toute signification nationale; en Bavière et en Wurtemberg, des chambres particularistes se donnaient pour tâche d'anéantir les traités d'alliance, les ministres faisaient consister la sagesse patriotique à rester à moitié chemin, et dans le parlement du Nord même, Bismarck avait déclaré que l'en-

<sup>1</sup> MÜLLER, 1870, p. 99 et suiv. — *La Prusse et la France devant l'histoire*, p. 538 à 560.

<sup>2</sup> *Rapport Stoffel*, 1<sup>er</sup> février 1868.



trée de Bade dans la Confédération était politiquement impossible !... En France, un soulèvement du chauvinisme était inévitable. Le comte de Bismarck s'en rendait compte, et il devait souhaiter une guerre avec la France plutôt qu'il ne la devait craindre. Pour nous, nous concluons de son langage dans l'affaire de Bade, qu'il considérait l'état des choses en Allemagne comme malsain et insupportable, et qu'il comptait sur des événements pour mûrir les résolutions dans le Sud. Il savait sans aucun doute qu'il y avait sur le métier une affaire qui non-seulement confirmerait l'alliance du Sud avec la Prusse, mais l'étendrait ou donnerait à la Prusse, d'une autre manière, le droit de tirer les choses au clair... Il savait qu'il se préparait des événements qui présenteraient une occasion plus favorable d'unir non-seulement Bade mais tout le Sud au Nord de l'Allemagne. Il savait que la guerre avec la France était inévitable, mais il ne voulait pas qu'on pût accuser la Prusse d'avoir provoqué la crise par son impatience d'étendre sa sphère d'action. Il voulait que la France trouvât dans d'autres circonstances un motif de commencer la guerre, et de telle manière qu'elle assumerait évidemment devant l'Europe le rôle d'agresseur et de perturbateur de la paix..... Ce politique de génie sut exploiter si bien la situation que le conflit, conséquence nécessaire de la politique française, éclata au moment opportun. Cette guerre qu'il tenait pour indispensable à l'exécution de ses desseins, il n'eut pas besoin de la chercher, il n'eut qu'à l'accepter<sup>1</sup>. »

Tout l'art de M. de Bismarck consistait donc à mettre la France en demeure de provoquer la Prusse. Comme le disait fort bien un agent français : « La guerre est à la merci d'un incident<sup>2</sup>. » Cet incident se présenta le 3 juillet 1870. Ce fut la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.

<sup>1</sup> KLÜPFEL, p. 325-329-331-388-389.

<sup>2</sup> STOFFEL, *Rapport du 1<sup>er</sup> février 1868*. — M. Benedetti écrivait de son côté : « Une démarche prématurée, un mot imprudent suffiraient pour blesser le sentiment public... et le gouvernement prussien en obtiendrait toutes les concessions qu'il aurait lieu de désirer ; on pourrait se trouver même dans la nécessité de prendre à notre égard, pour ménager sa popularité, une attitude qu'il ne nous conviendrait pas de tolérer ; on arriverait de part et d'autre à créer involontairement une situation dangereuse pour le maintien de la paix. » (*Rapport du 27 janvier 1870*.)



## V

Depuis le 30 septembre 1868, le trône d'Espagne était vacant. Le gouvernement provisoire s'était déclaré pour la monarchie et cherchait un roi; mais l'éclat du trône de Charles-Quint s'était singulièrement éclipsé, et les agents espagnols ne trouvaient qu'hésitation et méfiance dans les cours de l'Europe. Ils avaient songé au Portugal et pressenti l'Italie; de part et d'autre on avait montré plus de crainte que d'empressement. En France, l'impératrice inclinait fortement à soutenir la reine Isabelle. Le gouvernement y renonça bientôt, et l'empereur s'occupa dans le plus grand secret, mais avec beaucoup d'activité, de faire réussir la combinaison portugaise. Il n'y parvint pas. Il fallait à l'Europe un prince que les hasards n'effrayeraient pas et qui saurait au besoin braver le *veto* de la France. L'idée d'une candidature prussienne parut dès le printemps de 1869. Au mois de mars on en parlait à Berlin <sup>1</sup>. Les Espagnols avaient songé d'abord au prince Frédéric-Charles, « le héros de Sadowa <sup>2</sup> ». Ce prince avait de la résolution, le goût du pouvoir, un tempérament énergique, une réputation militaire brillante, des qualités et des défauts également séduisants pour une nation à la fois fatiguée par l'anarchie et avide de grands spectacles politiques. « Le prince, dit M. de Bismarck au comte Benedetti <sup>3</sup>, aurait été disposé à courir une aventure en Espagne; mais il s'élevait devant lui une difficulté insurmontable, celle de la reli-

<sup>1</sup> *Rapport de M. Benedetti, 31 mars 1869.*

<sup>2</sup> SALAZAR, *Lettre du 28 octobre 1869.*

<sup>3</sup> *Rapport du 11 mai 1869.* Voir en outre l'écrit de M. Salazar du 20 octobre 1869 et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 25 juillet 1870. ИИТН, p. 12 et 402.

gion... D'ailleurs, ajouta-t-il, s'il s'est toujours montré officier vaillant et distingué, il n'a jamais fait preuve d'aptitude politique et ne serait pas en état de se conduire au milieu des complications qui surviendront en Espagne. » Il n'y eut donc de ce côté qu'une velléité pure : on se rabattit sur une autre combinaison qui parut avoir plus de chances de succès.

Un député des Cortès, M. Salazar y Mazarredo, ancien secrétaire d'ambassade à Berlin, fut, paraît-il, le premier à parler du prince Léopold de Hohenzollern<sup>1</sup>. Ce prince était catholique, marié à une princesse portugaise, allié aux Bonaparte et frère de ce prince Charles que Napoléon III avait si fort aidé naguère à s'établir en Roumanie. Ce choix parut merveilleux. M. Salazar fit un voyage en Prusse, au mois d'avril 1869, et s'efforça de décider le prince Léopold et son père, le prince Antoine. M. de Bismarck en fut averti et il en conféra tant avec le prince Antoine qu'avec le roi Guillaume, mais, à titre purement confidentiel; le gouvernement prussien n'en fut pas informé<sup>2</sup>. Inquiété par les bruits vagues qui se répandaient dans Berlin, M. Benedetti voulut se renseigner. Le comte de Bismarck était absent, l'ambassadeur français s'adressa au sous-secrétaire d'État, M. de Thile. Ce fonctionnaire répondit qu'il n'avait entendu parler de rien, et garantit son ignorance par sa parole d'honneur<sup>3</sup>. Cependant, à Paris, l'affaire semblait alarmante. M. Benedetti fut mandé par l'empereur. Il assure que Napoléon III lui dit<sup>4</sup> : « La candidature du duc de Montpensier est purement antidynastique, elle n'atteint que moi, et je puis l'accepter; la candidature du prince de Hohenzollern est essentiellement antinationale,

<sup>1</sup> Conf. pour toute cette négociation, CHAUDORDY, *Deuxième déposition*, p. 573-575.

<sup>2</sup> *Rapport Benedetti*, 11 mai 1869.

<sup>3</sup> *Rapport Benedetti*, 31 mars 1869.

<sup>4</sup> *Ma mission en Prusse*, p. 307.

le pays ne la supporterait pas; et il faut la prévenir. » Revenu à Berlin, au mois de mai, M. Benedetti retourna voir M. de Bismarck et lui posa nettement la question. Le chancelier ne dissimula pas qu'il s'était occupé de l'affaire; mais il ne la considérait pas comme sérieuse. « La souveraineté qui pourrait être offerte au prince Léopold, dit-il, ne saurait avoir qu'une durée éphémère; elle l'exposerait à plus de dangers encore que de mécomptes. Dans cette conviction, le roi s'abstiendrait certainement de lui donner, le cas échéant, le conseil d'acquiescer au vote des cortès. Le père du prince partage cet avis, et il a pu se persuader, par la nécessité où il s'est trouvé d'aller au secours du prince Charles depuis qu'il gouverne la Roumanie, combien la puissance souveraine est onéreuse pour sa fortune personnelle; il n'est nullement disposé à la compromettre pour aider son fils aîné à monter sur le trône d'Espagne. » — L'ambassadeur fit remarquer que le prince Léopold ne pouvait déférer au vœu des cortès, dans le cas où elles l'acclameraient, sans l'assentiment du roi, et que le roi aurait alors à dicter au prince la résolution qu'il devait prendre. « M. de Bismarck l'a reconnu, ajoutait M. Benedetti; mais au lieu de m'assurer que le roi était irrévocablement décidé à recommander l'abstention, il est revenu sur les périls dont serait entouré, dès son avènement, le nouveau souverain de l'Espagne. » M. Benedetti concluait en ces termes : « Si je m'en rapportais à l'expérience que j'ai acquise du sens qu'il convient d'attacher au langage de M. de Bismarck, j'inclinerais à penser qu'il n'a pas exprimé sa pensée tout entière. <sup>1</sup> »

Il ne faut pas chercher ici la trace d'un machiavélisme trop profond; il n'est pas vraisemblable que, dès le mois de mars 1869,

<sup>1</sup> *Rapport Benedetti, 11 mai 1869.*

M. de Bismarck ait préparé le coup de théâtre de juillet 1870. Il y a beaucoup plus de hasard qu'on ne croit dans les affaires diplomatiques. L'habileté des hommes d'État consiste surtout à se servir des circonstances, leur prévoyance à préparer ce qu'on pourrait appeler la matière politique. M. de Bismarck n'avait pas arrêté son plan de campagne au printemps de 1869, mais il aperçut, sans doute, dans cette candidature espagnole, un moyen d'action pour l'avenir, et, sans se compromettre prématurément, il ne négligea point l'occasion qui s'offrait à lui <sup>1</sup>. M. Salazar fut éconduit; il ne paraît pas pourtant qu'on l'ait absolument découragé. Il s'entendit avec le maréchal Prim et obtint de lui une lettre pour M. de Bismarck. M. Salazar ne crut pas qu'il devait dissimuler ses projets; il les publia le 28 octobre 1869 <sup>2</sup>. Il déclarait que depuis longtemps il avait songé au prince Léopold, il dévoilait les vastes desseins qu'il concevait pour sa patrie : la réunion du Portugal et la reprise de Gibraltar. Il recommença de négocier et trouva, cette fois, des dispositions un peu plus favorables. Cependant les difficultés étaient grandes. Le prince Antoine, en bon père de famille, hésitait fort à s'engager. M. de Bismarck ne répondait pas au maréchal Prim, et le roi de Prusse se tenait sur la réserve. Les pourparlers, d'ailleurs, étaient absolument secrets : le régent d'Espagne n'en était pas même averti. Ils se poursuivaient directement entre M. Salazar et le prince de Hohenzollern. « Les négociations, a dit M. de Bismarck, avaient été officieusement portées à la connaissance du roi de Prusse sous la condition expresse de les tenir se-

<sup>1</sup> L'auteur anonyme d'un curieux pamphlet : « *Le Dernier des Napoléon*, » Paris, 1872, — très-malveillant pour Napoléon III, mais encore davantage pour la Prusse, dit à ce sujet (p. 315) : « Croire que M. de Bismarck ait échafaudé cette combinaison pour amener la guerre, est une erreur tout aussi caractérisée que de croire qu'il l'ignorait. »

<sup>2</sup> HIRTH, p. 9



crètes. Comme elles ne regardaient ni la Prusse, ni la Confédération du Nord, le roi accepta cette condition, et, en conséquence, il ne parla point à son gouvernement de cette affaire, qui n'était pour lui qu'une affaire de famille <sup>1</sup>. » En tant que roi, il évita de s'y associer. M. de Bismarck n'en était lui-même informé « qu'accidentellement et confidentiellement, par une des personnes privées qui prenaient part aux négociations <sup>2</sup>. » Si le roi s'entretint de l'affaire avec son chancelier, ce fut à titre purement amical. Le roi refusa même de recevoir un envoyé du cabinet espagnol, porteur d'une lettre du maréchal Prim <sup>3</sup>. Toute cette diplomatie n'avait qu'un objet : profiter de l'affaire si elle réussissait, éviter d'être compromis, si elle ne réussissait pas.

Il paraît qu'au commencement de l'année 1870 les princes étaient décidés : ils savaient à n'en pas douter que le roi les laisserait faire <sup>4</sup>. Le moment paraissait opportun : les Espagnols étaient absolument découragés, on les avait écartés partout. Ce fut alors que M. de Bismarck se décida à répondre au maréchal Prim. Il lui disait « que la candidature du prince Hohenzollern était en elle-même une excellente chose, qu'il ne fallait pas l'abandonner, et qu'à un moment donné, elle pourrait être opportune <sup>5</sup>. » Cette lettre parvint à Madrid au commencement de mai. M. Salazar repartit immédiatement pour Berlin ; il y arriva au mois de juin. M. de Bismarck était alors dans son château de Varzin, en Poméranie ; c'est de là qu'il dirigea les dernières négociations <sup>6</sup>. Le roi se rendit à

<sup>1</sup> Déclaration au conseil fédéral, 16 juillet 1870.

<sup>2</sup> *Circulaire Bismarck*, 18 juillet 1870.

<sup>3</sup> Déclaration du roi au comte Benedetti, *Rapport du 11 juillet 1870*.

<sup>4</sup> CHAUDORDY, *Deuxième déposition*, p. 573. C'est à cette négociation que M. Klüpfel fait, sans aucun doute, allusion dans le passage cité p. 49.

<sup>5</sup> GRAMONT, *la France et la Prusse*, p. 20-21 ; *Déposition*, p. 94 et 110.

<sup>6</sup> BENEDETTI, *Ma Mission en Prusse*, p. 314.



Ems le 20. Le prince Léopold l'avertit officiellement de la négociation et lui demanda son consentement. Le roi se borna, le 28 juin 1870, à lui déclarer qu'il ne croyait pas devoir mettre obstacle à son dessein. Il n'intervint qu'en qualité de chef de famille : il ne réunit point son conseil et ne consulta personne <sup>1</sup>. Il fut entendu que les Cortès seraient convoquées dans un délai de trois mois ; la combinaison ne serait rendue publique qu'à l'ouverture de l'Assemblée. Jusque-là, le secret le plus rigoureux serait observé. Le prince Léopold partit pour la Suisse <sup>2</sup>, et le roi de Prusse s'en remit aux Espagnols du soin de s'arranger avec les puissances.

Les négociateurs avaient dû naturellement se préoccuper de la France : l'empereur, croyaient-ils, songeait toujours à mettre le roi de Portugal sur le trône d'Espagne ; il s'en occupait encore, et, comme il espérait y réussir, il ne s'inquiétait qu'à demi des autres combinaisons. Sa surprise n'en serait que plus grande et son mécontentement que plus vif. Le maréchal Prim paraissait en prendre assez cavalièrement son parti. Depuis le 2 janvier, la politique de la paix semblait prévaloir à Paris ; la France n'aurait pas le temps de combattre la candidature avant la réunion des Cortès : on lui opposerait alors un vote en règle, et le gouvernement du suffrage universel ne pourrait, sans tomber dans une contradiction choquante, mettre son *veto* sur une résolution librement adoptée par les mandataires de la population. On pensait que la France serait un peu émue au début, mais qu'elle se calmerait promptement <sup>3</sup>.

Prim comptait avoir une entrevue avec l'empereur, et ;

<sup>1</sup> *Rapport Benedetti*, 9 juillet 1870.

<sup>2</sup> *Id.* 11 juillet 1870.

<sup>3</sup> *Rapport Mercier*, 3 juillet 1870. Conf. *Lettre de M. Salazar du 8 juillet 1870*, HIRTH, p. 39.

comme l'a dit un spirituel observateur des choses espagnoles : « Si invraisemblable que cela paraisse , il se flattait de gagner Napoléon III à ses projets. Enhardi par ses succès parlementaires , plein de confiance dans sa dextérité , il s'était dit : « Je persuaderai l'empereur comme je persuade ma majorité. Après m'avoir entendu , il agréera mon candidat , qui est son parent ; sinon , je lui ferai acheter mon désistement par la promesse formelle de mettre à l'aise la cour de Florence et de me prêter , dans mes négociations pour obtenir un prince italien , le concours qu'il m'a refusé jusqu'aujourd'hui <sup>1</sup>. » L'Espagne poursuivait d'ailleurs au même moment une négociation tout amicale avec la France ; il s'agissait d'une convention pour l'exécution des jugements civils , et Prim avait lieu de croire que ce projet , s'il aboutissait , serait accueilli dans la cour impériale avec beaucoup de complaisance. Il comptait là-dessus pour adoucir l'amertume que causerait la candidature prussienne. On affichait , en outre , à Madrid les intentions les plus cordiales pour la France : c'est à cette époque qu'il fut question d'offrir la Toison d'Or à M. Émile Ollivier. Amadouer le gouvernement impérial , lui opposer ses propres principes : tel était le plan de Prim. Dans le cas où les choses se gâteraient , il serait toujours temps de se retirer derrière la Prusse , d'en appeler à la sagesse du roi Guillaume et de recourir à ses bons offices pour accommoder l'affaire au gré de tout le monde.

La position prise par la Prusse était plus hasardeuse ; mais on avait calculé les probabilités , et l'on se croyait à peu près sûr de gagner la partie. Si l'affaire réussissait , si la France se résignait à accepter la décision des Cortès , il devenait clair qu'elle ne désirait pas la guerre et que les susceptibilités na-

<sup>1</sup> CHERBULLIEZ. *L'Espagne politique.*

tionales des Français étaient apaisées : la Prusse se sentait libre, et d'autant plus à l'aise qu'elle avait placé un de ses officiers en observation sur les frontières des Pyrénées. Si la France réclamait avec quelque insistance, on rappellerait le précédent du prince Charles de Roumanie, on ferait valoir la parenté du prince Léopold avec la famille impériale, on déclarerait que l'affaire était tout espagnole, qu'il s'agissait d'un libre suffrage, qu'il fallait attendre le vote des Cortès. Si la France se plaignait du secret avec lequel on avait procédé, on répondrait que ce secret avait été observé avec toutes les puissances, même avec le gouvernement prussien, que le roi n'était intervenu que comme chef de famille et nullement comme souverain. Si la France trouvait la distinction trop subtile, on offrirait de s'interposer amicalement entre l'Espagne et le prince, et l'on ferait de cette intervention le point de départ d'une politique de concessions réciproques. Si la France poussait plus loin ses exigences, si l'Europe semblait lui donner raison, on laisserait au prince le soin de retirer son acceptation, et comme on ne se serait point engagé officiellement, on ne se trouverait point compromis : la Prusse se donnerait devant l'Europe de belles apparences pacifiques et des dehors de haute modération. Si, malgré cette renonciation, la France insistait encore, alors il serait évident qu'elle voulait la guerre ; mais comme elle serait réduite à la déclarer et que la cause immédiate du conflit n'existerait plus, l'Allemagne et les alliés de la Prusse reconnaîtraient que la candidature Hohenzollern n'avait été qu'un prétexte, et la Prusse, contrainte à la guerre, appellerait à son secours l'Allemagne menacée dans sa liberté et dans ses biens. Ce serait « le coup de fusil à bout portant » dont M. de Bismarck parlait au colonel Stoffel.

C'était une combinaison audacieuse : un dédain absolu de

l'adversaire, une connaissance profonde de ses faiblesses, avaient seuls permis de la concevoir; elle aurait tourné à la défaite de la Prusse, si la Prusse avait rencontré devant elle un homme d'État intelligent, instruit et de sang-froid, soutenu par un peuple au fait de son histoire et respectueux de ses destinées. Mais de même qu'au début de la guerre, l'impétuosité des stratéges français présenta pour ainsi dire la victoire aux généraux prussiens, de même en cette désastreuse campagne de la diplomatie impériale, préface logique des catastrophes d'août, la maladresse du gouvernement français offrit à M. de Bismarck l'occasion qu'il cherchait depuis quatre ans.

---



## CHAPITRE II.

### LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN.

#### I

M. de Bismarck avait compté sans la « fierté castillane ». M. Salazar y Mazarredo, en revenant à Madrid, porteur de la nouvelle, ne put contenir sa joie. Il apprit à MM. Zorilla et Rivero qu'il avait enfin trouvé un prince pour régner en Espagne. La nouvelle se répandit dans Madrid. Le maréchal Prim était à la chasse; quand il arriva, l'affaire était éventée. On raconte que « deux de ses amis allèrent l'attendre à la gare pour le féliciter sur l'heureuse issue de sa campagne diplomatique. Prim fronça le sourcil, tordit un gant qu'il tenait à la main. « Peine perdue, s'écria-t-il; c'en est fait de notre prétendant. Et Dieu veuille que ce soit tout<sup>1</sup>! » Le régent, M. Serrano, n'était qu'à demi satisfait; l'ambassadeur de France se montrait fort préoccupé. Prim essaya de prévenir le danger. M. Mercier de Lostende vint le voir le 2 juillet. Il lui trouva un air d'embarras qui ne lui était point habituel. Prim emmena l'ambassadeur dans son cabinet: « Je tiens, dit-il, à vous parler d'une chose qui ne sera pas agréable à l'empereur, je le crains; il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il ne la prenne en trop mauvaise part. » Il dépeignit la situation où se trouvait l'Espagne, les difficultés qu'elle rencontrait pour se donner un roi: on lui avait présenté le prince Léopold de Hohenzollern, il n'avait pas pu « laisser échapper la seule

<sup>1</sup> CHERBULLIEZ, *l'Espagne politique*.

chance qui restât de sauver la révolution. » M. Mercier répondit que cette nouvelle produirait en France l'effet le plus fâcheux. « Il est possible, répliqua le général, que ce soit la première impression, mais on en reviendra vite par la réflexion. Qu'avez-vous à craindre ? Que signifie aujourd'hui une alliance dynastique ? Que pourra faire, chez nous, un prince étranger qui devra commencer par jurer la Constitution la plus libérale de l'Europe ? » M. Mercier employa « toute l'énergie possible » pour frapper l'esprit du maréchal ; il n'y parvint pas. Prim « acceptait les conséquences à l'égard de la France » ; son seul regret était de « contrarier l'empereur ». Il s'y était résigné cependant ; il annonça que M. Olozaga recevrait l'ordre d'entretenir Napoléon III du projet. M. Mercier le quitta sur ce propos. Il apprit dans la soirée qu'il était question de convoquer les Cortès, dans le mois d'août, pour procéder à l'élection du monarque. Il envoya par le télégraphe au duc de Gramont le résumé de ces nouvelles<sup>1</sup>.

Elles furent répandues dans l'après-midi du 3 juillet, par la correspondance Havas ; la dépêche ajoutait qu'une députation était déjà partie pour l'Allemagne, afin d'offrir la couronne au prince Léopold. Le gouvernement français fut pris à l'improviste ; il ne songeait plus à la candidature Hohenzollern ; la dernière négociation, celle de 1870, avait échappé, en partie, à la perspicacité de ses agents et à l'attention du cabinet. Il aperçut une manœuvre combinée contre lui et un échec diplomatique qui le menaçait. Il en avait tant éprouvé déjà ! Il se sentait discrédité en France et en Europe ; il comprit qu'une élection prussienne en Espagne fournirait à l'opposition une arme redoutable ; il était d'autant moins disposé à lui en laisser l'usage que le plébiscite avait ranimé beaucoup d'illusions

<sup>1</sup> Télégramme du 2 juillet et rapport du 3, de M. Mercier.

à la Cour, et que les militaires se croyaient prêts à entreprendre une campagne victorieuse. Le cabinet Ollivier, très-attaqué par l'ancien parti bonapartiste, ne voulait pas se montrer moins soucieux de la dignité nationale que ne l'auraient été des ministres autoritaires. Mais la question était périlleuse, et le problème rempli de contradictions. En Espagne, il était difficile d'arrêter les choses; on s'était opposé à la candidature du duc de Montpensier, et le maréchal Prim pouvait, avec quelque raison, répondre à M. Mercier : « Prenez l'almanach de Gotha, et tâchez d'y trouver un prince dont nous puissions nous accommoder<sup>1</sup>. » Puis le suffrage des populations était un des principes de la politique impériale. « Il ne pouvait convenir au gouvernement français, dit le duc de Gramont, de se placer en travers d'une manifestation nationale du peuple espagnol. » On devait donc se borner, à Madrid, « à faire appel à la justice et aux sentiments dont les hommes d'État espagnols avaient si souvent donné l'assurance<sup>2</sup>. » C'était ailleurs qu'on était forcé de chercher une solution. S'il était « contraire aux principes de la Constitution » de casser une élection populaire, on ne croyait pas manquer de respect au suffrage universel en frappant d'avance un candidat d'inéligibilité. On résolut donc de s'adresser à la Prusse, d'invoquer les précédents des candidatures aux trônes de Belgique, de Grèce et de Naples, les exemples donnés par l'Angleterre, la Russie et la France, et de demander au gouvernement prussien « d'écarter la complication. » On mêlait ainsi la vieille politique à la nouvelle, mais on sauvait les apparences, et, si l'on réussissait, on avait l'immense avantage d'imposer à la Prusse l'échec diplomatique qu'elle avait préparé à la France. Le duc de Gramont dépêcha en conséquence,

<sup>1</sup> *Rapport Mercier*, 3 juillet.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 27, 28.

le 3 juillet, un télégramme à M. Le Sourd, secrétaire d'ambassade, chargé d'affaires de France à Berlin en l'absence de M. le comte Benedetti :

« Nous ne considérons pas cette candidature comme sérieuse, et nous croyons que la nation espagnole la repoussera. Mais nous ne pouvons voir sans quelque surprise un prince prussien chercher à s'asseoir sur le trône d'Espagne. Nous aimerions à croire que le cabinet de Berlin est étranger à cette intrigue; dans le cas contraire, sa conduite nous suggérerait des réflexions d'un ordre trop délicat pour que je vous les indique dans un télégramme. Je n'hésite pas toutefois à vous dire que l'impression est mauvaise, et je vous invite à vous expliquer en ce sens. »

M. Le Sourd se rendit le lendemain, 4 juillet, au ministère des affaires étrangères; il fut reçu par le sous-secrétaire d'État, M. de Thile, qui remplaçait le comte de Bismarck, alors dans son château de Varzin. Assez embarrassé par les questions de M. Le Sourd, M. de Thile répondit « que le gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire et qu'elle n'existait pas pour lui. »

Le même jour, l'ambassadeur de Prusse à Paris, M. de Werther, se rendit chez le duc de Gramont; il s'en allait à Ems saluer son roi et il venait prendre congé du ministre français. M. de Gramont lui déclara « catégoriquement que la France ne tolérerait pas l'établissement du prince de Hohenzollern, ni d'aucun autre prince prussien sur le trône d'Espagne <sup>1</sup>. » M. de Gramont fit appel à la sagesse du roi de Prusse; M. de Werther promit de s'employer près de son souverain pour lui faire apprécier les sentiments du gouvernement français.

Le 5, on apprit que les Cortès seraient convoqués d'urgence,

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 5 juillet. — « Une explication fort nette a eu lieu entre le duc de Gramont et M. de Werther. Ce dernier est parti emportant la conviction qu'on ne veut pas laisser se poser cette candidature. » *Rapport Metternich*, 8 juillet.



le 15 juillet, afin d'élire le roi. La diplomatie impériale n'avait plus que quinze jours pour prévenir un fait accompli. Cette nouvelle l'émut beaucoup et précipita ses résolutions. Les journaux s'étaient saisis de la question. Entraînés, les uns par un patriotisme peu éclairé, les autres par un calcul d'opposition très-condamnabile, tous s'attachèrent à présenter sous les couleurs les plus violentes le danger qui menaçait la France. L'impéritie des diplomates français devint un lieu commun. Un député du centre gauche, qui se montra ce jour-là politique bien peu circonspect, M. Cochery, déposa une demande d'interpellation « sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne. » Cette interpellation répondait aux préoccupations de l'opinion publique, mais elle était une faute grave; elle eut des conséquences désastreuses. En portant l'affaire à la tribune aux harangues, M. Cochery et ses amis coupaient court à toute intervention diplomatique de l'Europe.

L'Europe n'avait pas été moins surprise que la France; il fallait laisser aux cabinets le loisir de se reconnaître, le temps matériel d'échanger des communications, de s'entendre pour agir. Malheureusement le ministère français partageait les passions qui éclataient autour de lui; il n'eut point le courage de les combattre. M. de Gramont vit lord Lyons dans l'après-midi du 5; il lui rapporta son entretien de la veille avec M. de Werther. « La proposition, ajouta-t-il, n'est rien moins qu'une insulte faite à la France..... Le gouvernement ne le souffrira pas. » Il pria lord Lyons d'en informer sans retard le gouvernement anglais; il exprima vivement l'espoir « que le gouvernement de la Reine lui donnerait son concours, et essaierait de prévenir un événement si gros de dangers pour la paix de l'Europe<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 5 juillet.

Dans la même journée, le prince de Metternich se rendit à l'hôtel des affaires étrangères. C'était à Vienne que le gouvernement français pouvait trouver le concours le plus efficace. L'empereur, la cour, les états-majors étaient favorables à la France; malgré les tendances d'une partie du public, malgré les intérêts qui portaient les Hongrois vers l'Allemagne du Nord, la Prusse possédait peu de sympathies en Autriche. La majorité des peuples de l'Empire ne désirait pas la guerre; mais un échec diplomatique de M. de Bismarck, en relevant la situation de l'Autriche en Allemagne, aurait été accueilli avec satisfaction. Le comte de Beust, malgré la mobilité de son caractère et son goût un peu trop prononcé peut-être pour le bel esprit, est un diplomate de la vieille roche et un des rares hommes qui aient conservé le sens des choses européennes; il avait parfaitement compris les avantages de la position que la candidature espagnole offrait à la France. Selon lui, il ne fallait à aucun prix transformer l'affaire Hohenzollern en une question allemande, même en une question prussienne: c'était une manœuvre de M. de Bismarck; la France devait tâcher de la retourner contre lui, et s'en tenir là. Montrer à l'Europe, à l'Allemagne du Midi surtout, que le chancelier de l'Allemagne du Nord n'était pas infailible, le contraindre même à une retraite évidente, c'était aux yeux du comte de Beust un résultat considérable; la France y trouverait une compensation pour ses déboires de 1866. M. de Beust pensait, du reste, que si la France obtenait cette concession, elle serait amenée, par réciprocité, à se montrer plus complaisante envers la Prusse; elle consentirait peut-être à une interprétation plus large du traité de Prague; ce serait une satisfaction pour la Prusse sans être un grand danger pour l'Allemagne du Sud, car la menace d'une attaque de la France était le principal argument de M. de Bismarck pour

maintenir ces États à sa discrétion, et, affranchis de cette crainte, ils ne se sentiraient plus « taillables et corvéables à merci. » M. de Beust croyait donc possible de faire sortir de cette crise, en apparence si menaçante, une garantie pour la paix de l'Europe, un apaisement entre la France et la Prusse : ce devait être, dans sa pensée, un point de départ pour des relations nouvelles entre ces deux puissances.

« Je suis heureux de vous voir », dit le duc de Gramont au prince de Metternich, lorsque cet ambassadeur se présenta dans son cabinet; « j'arrive de Saint-Cloud où le conseil a été très-agité. Vous savez ce qui se passe? » Il exposa l'affaire et ajouta : « Cela ne se fera pas, nous nous y opposerons par *tous* les moyens, dût la guerre envers la Prusse en ressortir. » Le plan du duc était de s'abstenir avec l'Espagne et de s'en prendre uniquement à la Prusse. « Je serais fort étonné, répondit le prince, que, dans une question qui n'intéresse pas directement la Prusse, cette dernière ne voulût pas céder; c'est là un succès diplomatique que M. de Bismarck pourra accorder à la France, surtout s'il en obtient en compensation d'autres procédés dans les questions qui l'intéressent plus directement. » C'était une ouverture; mais M. de Gramont n'était pas disposé à entrer dans cet ordre d'idées; il fallait que la Prusse cédât purement et simplement. « Le duc me répliqua que le coup était porté, écrit M. de Metternich, qu'il ressortira de cette affaire une preuve évidente du mauvais vouloir de la Prusse; la France ne pourrait plus l'oublier, lors même que la Prusse céderait devant la mise en demeure assez catégorique qu'on allait lui adresser. » Les positions fixées de la sorte et les rôles ainsi arrêtés d'avance, il ne restait plus guère de place pour une intervention diplomatique. Le duc de Gramont parut le sentir : il demanda au prince s'il jugeait utile que l'Autriche fit une tentative de concilia-

tion. Le prince répondit qu'à son avis, l'Autriche ne devrait agir qu'avec beaucoup de prudence et « dans un dessein loyalement pacifique ». « Ce qu'il y aurait de mieux, répondit le duc, ce serait que le gouvernement austro-hongrois fit comprendre à Berlin qu'en face de l'irritation nationale qui se manifeste ici, il ferait bien d'engager le prince Léopold à refuser la candidature<sup>1</sup>. »

Le soir, il y avait une réception chez M. Ollivier ; lord Lyons s'y rendit. « M. Ollivier m'a pris à part, écrit-il<sup>2</sup> ; il m'a parlé longtemps et avec chaleur de cette affaire. Son langage a été, en substance, le même que celui de M. de Gramont ; mais il a insisté davantage sur l'impossibilité de permettre au prince de devenir roi d'Espagne. L'opinion publique en France, dit-il, ne le tolérerait jamais. Tout cabinet, tout gouvernement qui y consentirait serait immédiatement renversé... Malgré tout son bon vouloir pour les Allemands, il doit avouer qu'il a ressenti ce procédé comme une insulte, et qu'il a pleinement participé à l'indignation du public. »

Cette indignation se manifestait avec véhémence dans le monde officiel, à la Bourse, dans la foule turbulente qui remplit, le soir, les cafés et les promenades de Paris. Les journaux se prononçaient presque tous pour la guerre : c'est qu'il y avait là une veine de popularité, une nouveauté saisissante à exploiter ; on s'en emparait avec cet emportement frivole qui a été, durant cette période, un des symptômes les plus inquiétants de l'affaiblissement politique de la France. L'ignorance était telle que personne ne croyait faire une faute ni compromettre les intérêts du pays. Quelques hommes, plus sages et plus éclairés, s'effrayaient cependant ; ils étaient les moins nombreux et les plus réservés en leur langage ; on

<sup>1</sup> *Rapport Metternich*, 8 juillet.

<sup>2</sup> *Rapport* du 7 juillet.



refusa d'abord de les écouter, bientôt on leur ferma la bouche. Cette ardeur belliqueuse était toute superficielle; néanmoins, en France même, beaucoup d'honnêtes gens et plusieurs hommes d'État s'y trompèrent. Il n'est pas étonnant que l'Europe se soit laissé, comme eux, prendre à ces apparences. Le cabinet impérial est responsable en grande partie de cette erreur : la presse était libre sans doute, mais, surtout en matière de politique extérieure, il était possible au cabinet de conseiller aux journaux plus de prudence et de modération. Si frivoles qu'on se plaise à représenter les journalistes parisiens, ils auraient eu assez d'esprit et de patriotisme pour comprendre les avis sérieux qu'on leur aurait donnés. Il aurait fallu, à tout prix, imposer silence à la presse officieuse. Le devoir de véritables diplomates, de Français intelligents eût été de calmer les esprits; c'était une précaution indispensable, si on ne cherchait pas la guerre et si l'on voulait négocier. Mais, loin de contenir ces sentiments, le cabinet s'y associa<sup>1</sup>. Ce tapage passa pour un effet du patriotisme et servit des desseins qui se découvrirent bientôt. Le gouvernement impérial se complut au bruit qui s'élevait dans Paris; il en profita d'abord, il fut entraîné bientôt par le courant qu'il n'avait pas su retenir. La pire de ses faiblesses fut de s'abuser lui-même sur la sincérité d'une agitation dont il devait connaître la portée véritable. Par sa conduite, par son langage, il accrédita en Europe l'idée que la France avait voulu la guerre et forcé pour ainsi dire le cabinet à l'entreprendre. C'était une calomnie, et l'Allemagne ne devait pas tarder à s'en faire une arme. Il était nécessaire de signaler ici, dès l'origine, cette funeste méprise qui pesa sur la France pendant toute la durée de la guerre.

<sup>1</sup> GRAMONT, p. 129.

A l'heure même où M. Ollivier parlait à lord Lyons des exigences de l'opinion publique, l'interpellation annoncée pour le lendemain était ardemment discutée par les journaux; M. Cochery avait commis une erreur, la presse parisienne la rendait irréparable. Le *Temps* et le *Journal des Débats* essayaient vainement de calmer les esprits; le premier avait une couleur d'opposition républicaine qui effarouchait la majorité de la Chambre; le second passait pour un partisan de la paix à tout prix. Le *Français* disait, avec beaucoup de raison :

« Ce n'est pas à Berlin qu'il faut porter la guerre, en disant à la Prusse qu'elle excède la mesure. La Prusse nous répondrait qu'elle ne peut interdire à l'Espagne de chercher un monarque où bon lui semble. A ce langage nous n'aurions aucune objection à faire, et il ne nous resterait qu'à battre en retraite. C'est à Madrid, c'est en Espagne qu'il faut nous adresser. »

Ces paroles modérées n'avaient pas d'écho; on n'y voyait que l'expression d'une critique aigrie et d'un patriotisme tiède. Le courant se portait ailleurs. « M. Cochery est le héros du jour, disait le *Soir*. On le presse, on le fête. On lui conseille de frapper ferme et fort. Il faut dire que la mesure est comble. » M. About écrivait dans le même journal : « Quoi! on permettrait à la Prusse d'installer un proconsul sur notre frontière. Mais nous sommes trente-huit millions de prisonniers si la nouvelle n'est pas fausse. Il faut absolument qu'elle soit fausse. Elle le sera si l'on veut; mais le gouvernement est-il encore capable de vouloir? » — « La situation serait à beaucoup d'égards plus grave qu'au lendemain des traités de 1815, » écrivait M. Ténot dans le *Siècle*. L'impopularité est difficile à braver, lors surtout que l'honneur national est en jeu. Résolu à frapper un grand coup, à « faire grand », comme on disait alors, le cabinet voulut couper court aux interpellations et

prendre publiquement devant la Prusse une position qui ne permettrait plus de reculer.

Cependant l'Europe commençait à s'inquiéter. En Angleterre, l'opinion publique se prononçait contre la candidature du prince Léopold. Le *Times* la condamnait formellement. Mais, tout en reconnaissant la légitimité des griefs de la France, les Anglais voulaient avant tout le maintien de la paix. Leurs sympathies étaient à ce prix. Or, il devint bientôt clair, au moins pour le gouvernement, que la paix était compromise avant même qu'une négociation eût commencé. C'était l'impression que les rapports de lord Lyons laissaient au comte de Granville. Le 6 juillet, après un entretien qu'il eut avec M. de La Valette, le ministre anglais se persuada que le gouvernement impérial était résolu à pousser vivement la Prusse, qu'il n'avait qu'une confiance médiocre dans l'intervention de l'Angleterre, qu'il voulait un succès éclatant et ne se résignerait pas volontiers aux modestes satisfactions d'une transaction diplomatique. « Les circonstances sont extrêmement graves, dit M. de La Valette; néanmoins, il n'y a pas de raison pour qu'on n'essaye pas de prévenir d'aussi grands malheurs <sup>1</sup> ». Le comte de Granville répondit qu'il réservait son opinion sur des faits qu'il connaissait encore imparfaitement; il fit paraître la contrariété qu'il avait ressentie des paroles si vives adressées, le 4, à M. de Werther; il ajouta qu'il agirait à Berlin et à Madrid « sans avoir toutefois la prétention de rien imposer à l'une ou l'autre de ces puissances ». La dépêche qu'il adressa le jour même à lord Loftus, à Berlin, était en effet pleine de ménagements pour la Prusse. Il désirait que la candidature fût retirée, il le désirait vivement, mais il indiquait ce désir avec de grandes précautions de langage.

<sup>1</sup> *Dépêche Granville, 6 juillet.*

« Pour votre information, disait-il en terminant, je puis ajouter que nous n'avons admis à aucun degré que la candidature du prince de Hohenzollern justifierait le recours immédiat aux armes dont menace la France... ; mais le secret avec lequel les négociations ont été conduites a donné, — le gouvernement de la Reine est bien forcé de l'admettre, — une juste cause d'offense; et on pourra peut-être prétendre qu'il sera impossible de l'écartier tant que la candidature du prince sera maintenue. »

Le même jour, M. de Beust, qui prêchait la modération à Paris, appuyait très-énergiquement à Berlin les réclamations de la France. Il écrivait au baron de Munch <sup>1</sup> :

« ... Votre Excellence ne cachera pas aux hommes d'État de la Prusse que nous voyons le danger de perturbations sérieuses dans la candidature du prince Léopold; — elle exprimera, en même temps, en notre nom, le ferme espoir que l'amour de la paix et la haute intelligence du roi empêcheront qu'il entre dans la politique européenne un élément nouveau de désaccord et de si graves périls. »

Mais, au moment où ces dépêches étaient écrites à Londres et à Vienne, le gouvernement français sommait la Prusse de se rendre et précipitait la rupture que l'Autriche et l'Angleterre s'efforçaient de prévenir.

## II

Le malheur de la France voulut que les hommes qui la dirigeaient alors se crussent de grands politiques et agissent en conséquence. Ils conçurent un plan spécieux, ils en poursuivirent l'exécution avec une confiance aveugle; ils ne s'arrêtèrent pas un jour à en critiquer les éléments. Ils considéraient la guerre comme inévitable. Il leur parut que l'occasion était

<sup>1</sup> Dépêche du 6 juillet.



favorable pour forcer la Prusse à déclarer ses intentions<sup>1</sup>. La France, pensaient-ils, était évidemment en droit de se plaindre de la candidature Hohenzollern ; l'Europe ne l'en blâmerait pas ; la France pourrait même compter sur l'appui des États avec lesquels elle était en relations d'amitié ; la question en litige était purement prussienne, purement dynastique même, et, comme on éviterait d'y mêler l'Allemagne, l'Allemagne ne s'y mêlerait pas, elle s'écarterait du conflit et profiterait de l'occasion pour secouer le joug de la Prusse, ou tout au moins pour s'éloigner d'elle.

Le duc de Gramont ne croyait pas possible de s'assurer par une convention la neutralité des États du Sud, mais il espérait les contraindre à une neutralité de fait par une « vigoureuse offensive » des troupes françaises en Allemagne. En conséquence, il fit entrer la neutralité des États du Sud dans ses calculs. Il ne s'était pas entendu avec l'Autriche et avec l'Italie ; mais, convaincu du bon droit de la France, de la force de la position où il la plaçait, il se dit que ces deux États la seconderaient assurément, et, comme la France opérerait avec une rapidité foudroyante, si les alliances n'étaient pas conclues au début des hostilités, elles se concluraient après les premières victoires ; l'Autriche et l'Italie seraient trop heureuses de profiter de la guerre. M. de Gramont compta donc sur leur concours, et il paraît certain que cette croyance fut partagée par la plupart des conseillers de l'empereur. Ainsi, toutes les combinaisons du duc de Gramont reposaient sur sa confiance absolue dans la supériorité de l'armée française<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> GRAMONT, p. 9. — « L'incident de la candidature du prince Hohenzollern, dit l'auteur très-compétent des *Considérations sur l'histoire du second Empire* (p. 20), fut considéré en France par plusieurs comme une occasion de vider la querelle regardée comme inévitable. »

<sup>2</sup> « Trop de confiance dans nos forces militaires, trop de confiance dans des

Les combinaisons du maréchal Le Bœuf reposaient sur sa confiance dans l'habileté de la diplomatie impériale. Il ne dissimula point l'infériorité numérique des armées françaises. Il dit, le 6, au conseil des ministres<sup>1</sup> :

« La mobilisation de l'armée active peut comprendre 350,000 hommes; mais pour ne pas trop m'engager dans cette grave question, je ne répons que de 300,000... J'ai l'espoir que dans quinze jours nous en aurons 250,000 suffisamment organisés, avec des lacunes administratives naturellement... Pour réunir 300,000 hommes je crois qu'il faudra au moins trois semaines. »

Le maréchal n'ignorait ni les effectifs ni le système de mobilisation de l'armée prussienne; mais il se croyait en mesure de la devancer. « *En tenant compte de la situation de l'Europe*, dit-il, nous ne pouvions pas avoir affaire à plus de quatre cent mille hommes au début de la guerre ». Le maréchal comptait en effet « sur une attitude de neutralité armée telle qu'une partie des forces allemandes pût se trouver immobilisée ». Il s'agissait ici de l'Autriche, qui aurait au moins forcé la Prusse à maintenir un corps d'observation en Silésie; de l'Italie, « qui prendrait une attitude tout à fait sympathique... et aurait naturellement forcé les États du Sud à se tenir sur la défensive »; des États du Sud enfin qui, dans un conflit « purement prussien », garderaient la neutralité. « Dans ces conditions, ajoute le maréchal, malgré la différence numérique qui devait exister entre les deux armées opposées, *espérant la neutralité armée* de la part des diverses puissances, confiant surtout dans la valeur de notre armée et

vertus guerrières que la défaite n'avait jamais éprouvées, l'éclat éblouissant d'un glorieux passé ont entraîné la France et son gouvernement à une lutte inégale. On se croyait trop forts pour baisser la tête. » *La France et la Prusse*, p. 10. Conf. *Déposition*, p. 112.

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 41.

dans l'élan national, espérant aussi que l'on arriverait à temps pour prendre une offensive qui a été la base de tous nos calculs, je comptais sur un premier succès qui aurait certainement décidé une partie de l'Europe à se prononcer pour notre cause, qui était la sienne <sup>1</sup> ».

Le maréchal Le Bœuf assurait qu'il aurait des armées comme le duc de Gramont assurait qu'il aurait des alliances. Le maréchal se disait prêt. « Maintenant, ajoute-t-il <sup>2</sup>, pendant tout le mois de juillet, j'avais lieu de croire que nous ne serions pas isolés en Europe. » Le duc jugeait la guerre opportune. « Mais, ajoute-t-il, si l'on avait eu un doute, un seul doute sur notre aptitude à la guerre, on eût immédiatement arrêté la négociation <sup>3</sup> ». Cet aveuglement réciproque les perdit l'un et l'autre. Convaincus également que le succès dépendait de la rapidité de l'action, résolus à l'offensive pour surprendre la Prusse, contraindre l'Allemagne du Sud à la neutralité, entraîner l'Autriche et l'Italie dans l'alliance française, ils précipitèrent les événements.

Il est malheureux qu'aucun de ces deux ministres n'ait eu assez d'autorité pour contrôler les assertions de son collègue, et que surtout il ne se soit pas trouvé dans le conseil un homme d'État capable de diriger avec un esprit critique les affaires de la diplomatie aussi bien que celles de l'armée. L'empereur aurait dû accomplir cette tâche; mais, dans l'état de faiblesse physique et morale auquel il était réduit, il lui convint de prendre à la lettre son rôle nouveau de souverain constitutionnel <sup>4</sup>. Les ministres étaient responsables : il les

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 42, 45, 47.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 42.

<sup>3</sup> *La France et la Prusse*, p. 320-321.

<sup>4</sup> L'empereur se sentait plus malade. Une consultation de plusieurs médecins avait eu lieu le 3 juillet. Le docteur Sée avait conclu à la nécessité du cathétérisme de la vessie. (*Papiers et correspondances*, t. II, p. 59.)

crut sur parole, et s'abandonna. « Napoléon III, dit un témoin judicieux de ces scènes, a été séduit par les aspirations de sa vie entière, par ses traditions de famille, par une confiance outrée dans sa fortune et peut-être dans celle de la démocratie, comprise suivant certaines traditions françaises, et dont il se considérait comme le représentant... Une sorte de fatalité pesait sur le second Empire. Il était poussé à la guerre par l'amour-propre de son passé, par diverses sommités de cette armée qui avait contribué à sa fondation, par plusieurs de ses amis fatigués de sa politique intérieure, enfin par les doléances ou par les reproches d'une partie de ses adversaires<sup>1</sup> ». L'impératrice Eugénie, à la fois frivole, héroïque et passionnée, ainsi que la plupart des femmes de sa race, concevait l'Empire comme un beau roman historique; déçue par son imagination et par les flatteries de ses courtisans, tremblant pour l'avenir de son fils, elle songeait à renouveler par la victoire ses titres au trône des Napoléon. Elle semble en outre avoir obéi à des suggestions plus singulières; il y avait à la cour un groupe à la fois ultramontain et césarien, qui prêchait une diplomatie semi-religieuse, une alliance des races latines catholiques contre les races saxonnes et protestantes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Considérations*, p. 2, 9 et 21.

<sup>2</sup> Les publicistes prussiens ont tiré plus tard des bruits qui circulèrent à ce sujet les conséquences les plus exagérées. « La victoire de Napoléon, écrit M. de Sybel, eût été le triomphe du cléricalisme dans une moitié de l'Europe. » (*Der Frieden von 1871*, p. 5.) — Un écrivain d'origine allemande, qui n'est pas suspect de partialité pour la Prusse, M. Vogt a été jusqu'à dire : — « Si Eugénie avait été victorieuse, la situation eût été terrible, car cette Espagnole tenait la campagne avec toute une suite de prêtres et de paysans fanatiques. » (*Lettres politiques*, p. 102.) Depuis, M. de Bismarck a fait à ce sujet, à la tribune même du *Reichstag*, les déclarations les plus explicites : — « Que la guerre de 1870 a été entreprise contre nous d'accord avec la politique romaine, a-t-il dit, que, pour ce motif on a abrégé le concile, que la mise à exécution des décrets du concile, peut-être aussi leur achèvement, auraient eu lieu dans un tout



Des considérations aussi peu pratiques ne pouvaient entraîner des esprits sérieux, mais ce plan offrait des séductions à une femme exaltée par de grands rêves. On a prêté à l'impératrice Eugénie ce mot : « C'est ma guerre ! » Le fait est qu'elle poussait à la guerre avec autant de légèreté que de bonne foi. Il serait malséant de s'en irriter et de la faire plus coupable qu'elle ne le fut véritablement. Il était naturel qu'elle se trompât ; malheureusement elle avait beaucoup de crédit auprès de l'empereur, elle exerçait aussi sur les nouveaux ministres de grandes séductions ; elle eut de l'influence, et cette influence fut mauvaise.

Les ministres du 2 janvier, fort nouveaux aux honneurs, pour la plupart, étaient incapables de résister au prestige qui s'attachait encore à la personne des souverains, au *brio* diplomatique du duc de Gramont, à l'assurance militaire du maréchal Le Bœuf. Ils croyaient à la « merveille » des chassepots, au miracle des mitrailleuses<sup>1</sup>. Leurs intentions d'ailleurs étaient modérées ; ils s'attendaient à une grande bataille comme celle de *Solférino*, après laquelle l'Europe imposerait un arbitrage qui serait favorable à la France. On reviendrait alors aux combinaisons de 1866. L'Autriche rentrerait dans une confédération germanique réformée, la

autre sens si les Français avaient triomphé ; qu'alors, à Rome, comme ailleurs, on comptait sur la victoire des Français comme sur une chose parfaitement sûre ; qu'à la cour impériale de France précisément les influences catholiques (je ne veux pas dire catholiques, mais jésuitiques), qui y agissaient d'une façon légitime ou illégitime, ont proprement fait pencher la balance en faveur de la résolution de la guerre, résolution qui coûta beaucoup à l'empereur Napoléon, et qui l'accabla presque ; qu'une demi-heure durant, à cette cour, la paix fut décidée, et que cette décision fut renversée par des influences dont la connexion avec les principes jésuitiques est prouvée. Sur tout cela je suis parfaitement en situation de rendre témoignage ; car vous pouvez croire que je connais exactement cette affaire, non-seulement par des papiers trouvés, mais par des communications provenant des cercles en cause. » (*Discours* du 5 décembre 1874).

<sup>1</sup> *Considérations*, p. 28, 30 et 34.

Prusse serait un peu resserrée dans ses frontières, la France recouvrerait Landau et la frontière de 1814, les provinces Rhénanes seraient neutralisées ou données au roi de Saxe ; l'Europe verrait finir la rivalité de la Prusse et de la France, et l'Empire développerait, en pleine prospérité financière, ses nouvelles tendances libérales<sup>1</sup>.

C'est ainsi que fut rédigée et adoptée en conseil la déclaration que le duc de Gramont lut au Corps législatif le 6 juillet. Après avoir dénoncé à la France la conspiration ourdie contre elle par la Prusse, le duc de Gramont adressait à l'Espagne une protestation platonique en faveur du suffrage universel, et, mettant directement la Prusse en cause, il continuait :

« Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

Le gouvernement impérial croyait faire de la grande politique en jetant ainsi le gant à la Prusse. Il faisait tout simplement le jeu de son adversaire. Ne mesurant pas la force des positions prises par M. de Bismarck, il lui ouvrait la porte de sortie sur laquelle le chancelier avait compté. M. de Bismarck ne devait redouter qu'une chose, que la France se montrât prudente et qu'elle engageât, avec l'appui de l'Europe, une campagne diplomatique. Il savait que, dans ce cas, le roi ne

<sup>1</sup> *Considérations*, p. 22.

se déciderait pas à une rupture et que la guerre lui échapperait. M. de Gramont le débarrassait de ce souci dès le début même de la négociation. En fait, l'Europe était écartée; ce langage péremptoire fermait la bouche aux diplomates. Casante dans la forme, absolue dans les conclusions, la déclaration du 6 juillet mettait le roi Guillaume en demeure de subir un affront diplomatique ou de déclarer la guerre. C'était un ultimatum, et, malgré le commentaire embarrassé dont M. Ollivier l'accompagna, personne n'y fut trompé.

« Le Gouvernement désire la paix, dit-il, il la désire avec passion, mais avec honneur... Je supplie les membres de cette Assemblée, et je supplie la nation de croire qu'elle n'assiste pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. »

Néanmoins, tout le monde dans l'Assemblée répétait : « C'est la guerre. » M. Thiers était un adversaire déclaré de l'unité de l'Allemagne, personne ne s'était prononcé avec plus d'énergie contre la politique de 1866, et, plus tard, pour le maintien du traité de Prague; il n'en fut pas moins effrayé des conséquences de ce qu'il appelait « un acte de folie. » Il était d'avis de ne pas supporter la candidature Hohenzollern, mais la manière dont on avait procédé lui semblait « insensée. » Cependant, il croyait encore possible de réparer la faute que l'on venait de commettre. Il fallait en appeler à l'Europe, montrer de la modération, et laisser au roi de Prusse une ligne de retraite<sup>1</sup>. Il le dit à M. Ollivier, qui parut apprécier ces sages conseils. En sortant de la séance, le garde des sceaux écrivit à l'empereur : « Le mouvement, au premier moment, a même dépassé le but. On eût dit que c'était une

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 6.

déclaration de guerre. — Parole sincère, sans doute, mais d'une ingénuité singulière dans la bouche d'un ministre qui venait d'engager son pays dans la plus redoutable des crises.

La déclaration du 6 fut prise pour ce qu'elle était, et ce fut justement à cause de son caractère belliqueux que la plupart des journaux l'approuvèrent bruyamment. Quelques-uns même de ceux qui se disaient « irréconciliables », prévoyant un échec humiliant pour l'Empire, insistaient sur la grandeur de l'affront fait à la France ; de sorte que, tout en protestant contre la guerre, ils compromettaient le parti de la conciliation. Appréciant à la fois le langage du gouvernement et celui de la presse, lord Lyons écrivait le 7 juillet :

« Quelque violente qu'elle ait été, la déclaration ne va pas au delà des sentiments du pays<sup>1</sup>. Le Gouvernement et le peuple se sont fait également un point d'honneur d'empêcher le prince de porter la couronne d'Espagne. Le Gouvernement sent que s'il réussit, il gagnera de la popularité à l'intérieur et de l'influence au dehors. Il n'est pas fâché de tâter l'opinion publique à l'égard de la Prusse... En suivant cette politique, l'empereur et ses ministres risquent d'engager la fierté de l'Allemagne aussi bien que celle des Espagnols dans la cause du prince de Hohenzollern ; ils ne se sont réservé aucun moyen de retraite. S'ils ne parviennent pas à prévenir le succès du prince par des moyens pacifiques, ils n'ont, de leur propre aveu, aucune autre ressource que la guerre. »

Dans cette entreprise fatale, la déclaration du 6 doit être considérée comme le premier désastre de la France. Ce fut un Wœrth diplomatique. Il fallait que la Prusse se soumît, sinon c'était la guerre. Ce dilemme embarrassait l'Europe, qui ne voulait pas la guerre et qui n'entendait pas forcer la main au roi Guillaume. La diplomatie ne renonça pas cependant à chercher une transaction, mais elle la chercha sans beaucoup

<sup>1</sup> On voit à quel point l'opinion publique était déjà faussée par les ministres et par les journaux, puisqu'un observateur aussi clairvoyant s'y trompait.



d'espoir. On ne dissimula pas à la France qu'elle avait perdu, par ce mouvement de passion, tous ses avantages diplomatiques. La politique sage et prévoyante de M. de Beust fut entièrement bouleversée.

L'Autriche conçut à la fois de la surprise, du mécontentement et de la crainte. Le langage du duc de Gramont parut, à Vienne, contraire aux arrangements de 1869. D'après ces arrangements, les deux États devaient suivre une politique commune; c'était à ce prix que l'Autriche avait promis le concours de sa diplomatie<sup>1</sup>. Or, la déclaration du 6 n'avait été précédée d'aucun avertissement, d'aucune discussion. L'Autriche était payée pour se méfier de la politique napoléonienne; elle n'était pas prête à faire la guerre, elle ne désirait pas y être entraînée. Dès le 7, M. de Beust dut songer à ne pas trop s'engager à Berlin, à prendre des précautions à Paris. De là, un certain refroidissement entre Vienne et Paris et un ralentissement marqué dans le concours diplomatique que l'Autriche-Hongrie avait d'abord prêté à la France. Sentant que le roi de Prusse ne céderait pas à la sommation qui lui était adressée, M. de Beust ne vit de salut que dans un abandon de la candidature par le prince ou par l'Espagne. Il s'exprima en ce sens avec l'ambassadeur espagnol à Vienne, le 7 juillet, et il en écrivit le même jour, par le télégraphe, au comte de Dubskey, représentant de l'Autriche-Hongrie à Madrid.

En Angleterre, où le zèle était médiocre, la déclaration du 6 confirma toutes les craintes du comte de Granville. Loin de chercher à atténuer l'effet de cette déclaration, le duc de Gramont l'aggrava au contraire. Il vit lord Lyons le 7 juillet. « Lord Granville, est ministre d'un pays constitutionnel, dit

<sup>1</sup> Lettre de M. de Beust, 4 janvier 1873.

le duc, il comprendra parfaitement qu'il nous est impossible de lutter contre l'opinion publique. La déclaration du 6 était absolument nécessaire. Les considérations politiques doivent s'effacer devant la sécurité publique à l'intérieur. Ce serait folie d'attendre que le fait fût accompli ; s'il doit y avoir guerre, il vaut mieux que ce soit tout de suite.» Le duc de Gramont ajouta qu'il était obligé de se montrer, dans son cabinet, moins modéré qu'il ne l'avait été à la tribune. «Je suis forcé de vous dire sans réticence, ajouta-t-il, que l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, c'est la guerre.» Il déclara d'ailleurs qu'il avait grand espoir dans le gouvernement de la Reine pour détourner ce danger, et il s'étendit longuement sur les arguments que l'Angleterre pourrait développer à Berlin et à Madrid<sup>1</sup>.

Ces discours indiquaient que si le duc de Gramont n'écartait pas absolument l'intervention diplomatique, il considérait cependant ce mode de procéder comme insuffisant. On va voir qu'à Berlin, les diplomates prussiens imposaient une fin de non-recevoir absolue aux réclamations des puissances. Le comte de Granville jugea que la France désirait la guerre et que la Prusse ne céderait pas ; il désapprouvait la conduite de la France, il n'entendait point se créer inutilement des difficultés avec la Prusse. Comme M. de Beust, au même moment, il ne vit plus de ressources qu'à Madrid, et il écrivit le 7 juillet à M. Layard :

« Le Gouvernement de la Reine vous invite, tout en vous abstenant d'employer un langage offensant, à peser sur le Gouvernement provisoire par tous les moyens capables, selon votre jugement, de l'induire à abandonner son projet. »

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 7 juillet.

## III

Tout le terrain que perdait la France, la Prusse le regagnait. Au début de la crise, sa situation était mauvaise. En Allemagne, personne, au moins dans le public, ne songeait à la guerre; on n'y croyait pas. Les correspondances de Paris rapportaient bien un écho lointain des murmures belliqueux qui remplissaient la capitale française; mais on n'y voyait que des fanfaronnades. « Au commencement du tapage qui s'éleva en France, dit un auteur allemand<sup>1</sup>, on crut n'avoir affaire qu'à une nouvelle explosion de chauvinisme, comme il s'en était produit en toute occasion contre la Prusse et l'Allemagne; on s'y était accoutumé. » L'affaire Hohenzollern était trop compliquée, trop diplomatique, pour frapper l'esprit des populations. « On ne trouvait pas, dit un écrivain prussien, que la politique du comte de Bismarck en serait fortifiée le moins du monde; il ne manquait pas de personnes influentes qui jugeaient cette candidature espagnole comme une frasque de jeune homme et prévoyaient qu'elle aurait un résultat aussi désastreux que l'aventure de l'empereur Maximilien à Mexico<sup>2</sup>. » Lorsqu'on s'aperçut qu'une combinaison politique aussi peu intéressante pour l'Allemagne pourrait entraîner la guerre, tout le monde en fut irrité. Les hommes d'État de l'Allemagne du Sud jugeaient la chose comme le comte de Beust; ils comptaient tirer profit de l'échec qui menaçait la politique prussienne.

Tant que la candidature Hohenzollern resterait une affaire d'élection en Espagne ou une affaire de famille en Prusse, le ca-

<sup>1</sup> SCHMEIDLER, t. I, p. 51.

<sup>2</sup> WICKEDE, p. 122. — Conf. BENEDETTI, *Déposition*, p. 89.

binet prussien savait donc qu'il ne pouvait compter sur aucun appui, même sur aucune émotion de l'opinion publique en Allemagne. Aussi s'attachait-il, dès le début de la crise, à se dégager de l'incident. La réponse de M. de Thile à M. Le Sourd, le 4 juillet, devint en Prusse le programme de la diplomatie et des journaux officieux. La question, disait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dépend de la décision des Cortès et non des souhaits ou des craintes d'une puissance étrangère; c'est une affaire espagnole, les gouvernements de l'Allemagne n'ont aucun avis à proposer, encore moins le droit d'intervenir.

« On ne s'explique pas bien, continuait la *Gazette*, la déclaration du duc de Gramont et encore moins le mot de guerre prononcé par M. Ollivier. La guerre avec qui? Avec l'Espagne, mais elle aurait justement le résultat que le duc de Gramont veut éviter : une puissance étrangère déciderait qui doit occuper le trône d'Espagne. Avec l'Allemagne, ce serait une chose encore plus incompréhensible. Les événements, en effet, ont montré que la nouvelle organisation de l'Allemagne n'avait qu'un but national et que la Prusse subordonne à cet objet ses intérêts particuliers. »

La *Gazette de Voss* allait plus loin : Il faut distinguer, disait-elle, une permission accordée par le roi et une permission sanctionnée par le gouvernement; le roi peut, comme chef de famille, sanctionner l'élection du prince, mais tant que l'autorisation royale n'est pas contresignée par le comte de Bismarck, elle ne peut être considérée comme un acte de l'État. — M. de Thile ne dit pas autre chose à l'ambassadeur d'Angleterre lorsqu'il lui demanda des renseignements. Le 6, il répondit :

« La question n'existe pas pour le gouvernement prussien; il n'est donc pas en mesure de donner des explications à ce sujet. Il considère que les hommes d'État et le peuple de l'Espagne ont le droit



d'offrir la couronne à qui leur convient; c'est de la personne à qui l'offre est faite qu'il dépend d'accepter ou de refuser. »

Il le répéta, le lendemain 7, à lord Loftus; il se plaignit, en outre, du « ton hautain du duc de Gramont dans son discours à la Chambre; mais il ajouta que, néanmoins, le gouvernement prussien conserverait une attitude de silence complet et d'abstention <sup>1</sup>. » Cette attitude était fort habilement choisie, et, bien que le comte de Bismarck fût en villégiature, il est difficile de ne pas apercevoir dans cette tactique la trace de ses inspirations. En se retirant de la sorte, la Prusse obligeait la France à la forcer dans ses retranchements; elle affichait un grand respect pour le suffrage des populations et amenait la France à combattre publiquement ses propres principes; enfin elle se réservait les moyens de terminer la crise, soit par un désistement du prince, soit par une renonciation de l'Espagne: un refus du roi de sanctionner l'élection pourrait même au besoin mettre fin au conflit sans compromettre, en apparence, la politique du gouvernement prussien.

M. de Thile déclarait à Berlin qu'il fallait attendre le vote des Cortès; à Madrid on tenait le même langage <sup>2</sup>. Mais cette décision des Cortès, le gouvernement français ne pouvait plus l'attendre. Il essaya vainement d'agir sur le gouvernement espagnol. C'était le mettre dans un terrible embarras; après avoir annoncé qu'il avait trouvé un candidat, Prim n'osait pas se dédire publiquement et risquer ainsi les derniers restes de sa popularité. Il considérait d'ailleurs qu'il avait fait à la France une concession suffisante en écartant la candidature du duc de Montpensier; abandonner encore, pour complaire à Napoléon III, la seule candidature qui eût la chance de réussir, il

<sup>1</sup> *Rapports Loftus*, 6 et 7 juillet.

<sup>2</sup> *Le comte de Granville à M. Layard*, 7 juillet.

ne s'en trouvait pas la force. Cependant le régent Serrano ne cachait ni son inquiétude de l'agitation qui se manifestait à Paris <sup>1</sup>, ni son mécontentement de la manière mystérieuse dont Prim avait conduit l'affaire. Il sentait que l'Europe attribuerait à son gouvernement une grande part de responsabilité dans la crise, et il songeait aux moyens de la terminer. Prim, de son côté, se rendait compte des difficultés dans lesquelles il s'était engagé; il cherchait une transaction qui sauvegardât sa popularité. Le 7, comme M. Mercier insistait avec une vivacité particulière sur le mécontentement de l'empereur, Prim répondit : « Comment sortir de là? Je ne vois qu'un moyen : que le prince me dise qu'il rencontre des obstacles au consentement du roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite la retraite. » M. Mercier demanda au maréchal de prendre l'initiative; Prim répondit qu'il ne le pouvait pas, qu'il priait même la France d'ignorer officiellement le conseil qu'il venait de lui donner <sup>2</sup>.

Ainsi le gouvernement prussien se déchargeait de l'affaire sur les Espagnols, le gouvernement espagnol renvoyait les négociateurs au roi de Prusse. Une intervention du roi pouvait, en effet, conjurer la crise; lord Lyons en toucha quelques mots à M. de Solms, chargé d'affaires de la Confédération du Nord à Paris, qu'il rencontra le 7 juillet. « Le roi de Prusse, lui dit-il, pourrait, mieux que tout autre souverain, trouver le moyen de mettre fin à cette affaire d'une façon digne et honorable. » M. de Solms répondit avec beaucoup de réserve. Il avoua cependant, qu'à son avis, « il n'était pas convenable que la Prusse pût avoir un intérêt quelconque à mettre un prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne. » C'était indiquer qu'une solution était possible si

<sup>1</sup> *Rapport Layard, 7 juillet.*

<sup>2</sup> *Rapport Mercier, 7 juillet. CHAUDORDY, Deuxième déposition, p. 574.*

l'on n'y engageait pas la dignité du gouvernement prussien et l'honneur du roi de Prusse. Mais l'attitude prise par le cabinet des Tuileries avait singulièrement compliqué les choses. M. de Solms le fit sentir en termes très-clairs. « Il manifesta, écrit lord Lyons, la surprise que lui avait causée la déclaration faite, la veille, au Corps législatif. Il fit remarquer que le baron de Werther s'était engagé à rapporter au roi l'opinion du gouvernement français. Il eût été naturel, ajouta-t-il, d'attendre le résultat de cette démarche avant de faire une déclaration publique aussi accentuée <sup>1</sup>. »

C'est ici le lieu de déterminer la faute capitale du gouvernement français dans cette affaire : il manqua de sang-froid et de perspicacité. Il n'était préparé ni pour la négociation, ni pour la guerre. Il n'eut ni volonté précise, ni dessein arrêté ; la cour et le ministère surexcitaient la presse, la presse surexcitait l'opinion publique. Les voix isolées qui parlaient de calme et de modération étaient étouffées ; la masse paisible de la nation, surprise et étourdie, se taisait et attendait. Le gouvernement savait que la Prusse pouvait mobiliser son armée en douze jours ; il n'ignorait pas qu'il fallait à la France au moins trois semaines pour mobiliser la sienne. Il prétendait cependant surprendre la Prusse et la gagner de vitesse. Telles étaient ses illusions ; elles expliquent le désordre de son action diplomatique, ses efforts incohérents, ses demandes qui se succédèrent, plus pressantes à mesure que l'adversaire semblait moins désireux d'y répondre, les impatiences qui frappèrent l'Europe de stupéfaction, entravèrent les prudentes évolutions des neutres et fournirent à la diplomatie prussienne froide, réfléchie, maîtresse d'elle-même, l'occasion de triompher sur le terrain même où l'on pouvait croire qu'elle serait forcée de battre en retraite.

<sup>1</sup> *Rapport Lyons, 7 juillet.*

Le 7 juillet, le jour même où lord Lyons, avait avec M. de Solms l'entretien que l'on vient de rapporter, le duc de Gramont adressait à M. Le Sourd, à Berlin, une dépêche plus énergique; c'était un commentaire de la déclaration du 6, une mise en demeure au gouvernement prussien. Le duc de Gramont s'efforçait, dans des phrases embarrassées, de concilier le principe du suffrage des populations, qui ordonnait de respecter le choix de l'Espagne, avec la raison d'État qui commandait d'y mettre obstacle; puis, rappelant que l'empereur Napoléon avait désavoué hautement la candidature du prince Murat à Naples, il ajoutait :

« On ne fera jamais croire à personne qu'un prince prussien puisse accepter la couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par le roi, chef de sa famille. Or, si le roi l'a autorisé, que devient cette soi-disant ignorance officielle du cabinet de Berlin, derrière laquelle M. de Thile s'est retranché avec vous? Le roi peut, dans le cas présent, ou permettre ou défendre. S'il n'a pas permis, qu'il défende... Nous regarderions une détermination semblable comme un excellent procédé à notre égard, et nous y verrions un puissant gage du désir de la Prusse de resserrer les liens qui nous unissent et d'en assurer la durée. »

Cependant, tout donnait lieu de croire que le cabinet de Berlin continuerait à se retrancher dans « son ignorance officielle », et opposerait aux nouvelles réclamations de M. Le Sourd une nouvelle fin de non-recevoir. On résolut d'agir directement sur le roi de Prusse. M. Benedetti, ambassadeur en Prusse, se trouvait aux eaux de Wildbad; un télégramme, expédié le 7 juillet à 11 heures 45 du soir, lui enjoignit de se rendre immédiatement à Ems, près du roi Guillaume.

---



## CHAPITRE III.

### LA NÉGOCIATION D'EMS.

#### I

Les premières instructions adressées à M. Benedetti sont datées du 7 juillet. Elles se composent d'une dépêche officielle du ministère et d'une lettre particulière du duc de Gramont. La dépêche officielle déterminait ainsi la mission de l'ambassadeur :

« Si le chef de la famille Hohenzollern a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être, et nous le prions d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses conseils, auprès du prince, et de faire disparaître, avec les projets fondés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées... Efforcez-vous d'obtenir que S. M. conseille au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. »

C'est dans la lettre particulière qu'il faut chercher la véritable pensée du gouvernement. Le duc de Gramont écrivait :

« Nous ne pouvons pas accepter la réponse évasive avec laquelle M. de Thile cherche à sortir du dilemme qui lui a été posé. Il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique, suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre :

*« Le Gouvernement du roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern, et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination, prise sans sa permission. »*

« Nous sommes très-pressés, parce qu'il faut prendre les devants dans le cas d'une réponse non satisfaisante, et dès samedi commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne dans quinze

jours... Tenez-vous en garde contre une réponse qui consisterait à dire que le roi abandonne le prince de Hohenzollern à son sort et se désintéresse de tout ce qui arrivera... Nous ne pourrions accepter cette réponse comme satisfaisante, car le gouvernement du roi ne peut se désintéresser aujourd'hui par de simples paroles d'une situation qu'il a contribué à créer.»

Ces premières instructions ont une importance considérable ; elles ont été l'élément principal de la discussion qui décida, le 15 juillet, le Corps législatif à voter la guerre ; il importe donc d'en préciser le sens. La dépêche officielle et la lettre particulière sont d'accord sur un point : il faut que le prince renonce et que le gouvernement prussien intervienne dans cette renonciation. Les deux documents diffèrent sur la forme de cette intervention ; la dépêche officielle laisse au roi une certaine latitude, et à l'ambassadeur quelque liberté d'action : « *Nous prions le roi d'intervenir sinon par ses ordres, au moins par ses conseils* ». La lettre particulière est plus impérative, et contient un véritable ultimatum : *La seule réponse qui puisse empêcher la guerre, c'est un ordre donné au prince par le roi de renoncer à la candidature, et un désaveu de l'approbation, si elle avait été donnée. Il faut que la réponse soit catégorique et rapide : si le roi ne cède pas, on veut entrer en campagne dans quinze jours. Ces instructions étaient un commentaire belliqueux de la déclaration du 6 ; elles ne laissaient de place qu'à une rétractation publique du roi de Prusse.*

La lettre particulière était datée de minuit. Au moment où il achevait de l'écrire, le duc de Gramont reçut un télégramme de Madrid rapportant ces paroles de Prim : « Que le prince me dise qu'il rencontre des obstacles au consentement du roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite sa retraite. » Ces derniers mots frappèrent le duc ; il y aperçut un élément de transaction. L'ambassadeur d'Espagne, M. Olozaga, homme de sens et de conseil, recommandait vivement l'expédient

d'une renonciation volontaire du prince : l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie agissaient à Madrid dans le même sens ; le propre frère du candidat, le prince Charles de Roumanie, appuyait cette solution et se montrait disposé à la faire réussir. M. de Gramont reprit alors la plume et dépêcha un télégramme à M. Benedetti<sup>1</sup>. Il lui mandait les paroles de Prim, et ajoutait :

« Si le prince de Hohenzollern veut éviter tous les maux que sa candidature rend inévitables, il le peut encore. Dites-le au roi ; allez le dire au prince lui-même. »

Cet ordre ne s'accordait guère avec les instructions que M. de Gramont venait d'adresser au comte Benedetti ; mais l'incertitude, la contradiction furent le caractère même de la conduite du gouvernement français dans cette crise. Le conseil des ministres était fort partagé. On sait encore peu de chose sur les « discussions hâtives et brûlantes » de l'avant-dernier cabinet de l'Empire ; mais il est établi déjà que M. Ollivier était fort indécis ; M. de Parieu inclinait vers l'acceptation des faits accomplis en Allemagne ; MM. Chevandier de Valdrôme, Louvet et Segris avaient manifesté, à plusieurs reprises, des tendances pacifiques<sup>2</sup>. Le témoin que j'ai plusieurs fois cité nous dit : « Le ministère à *demi parlementaire* du 2 juillet, remanié après le plébiscite, résista quelques jours aux pensées guerrières appuyées auprès du chef de l'État par plusieurs représentants de l'armée, qui considéraient les chances de la lutte comme extrêmement avantageuses à la France, par divers membres du Sénat et du Corps législatif, par une notable partie de la presse parisienne et de la nation<sup>3</sup>. » Enfin, si

<sup>1</sup> 8 juillet, 1 heure du matin.

<sup>2</sup> *Considérations*, p. 21, 23.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 22.

imperturbable que fût son assurance, le duc de Gramont avait trop d'habitude de l'Europe pour méconnaître entièrement les conseils qui lui arrivaient de toutes les chancelleries.

La situation diplomatique commandait la modération. On n'avait pas de traités d'alliances ; on n'était assuré du concours armé d'aucune puissance ; on ne s'était encore entendu avec aucun des États sur l'appui desquels on croyait pouvoir compter. Ni le Danemark ni l'Italie n'avaient été prévenus ; l'Autriche, surprise en pleine désorganisation militaire par la déclaration du 6, n'avait ni rien dit ni rien fait qui permit d'attendre de sa part une coopération par les armes. Il fallait échanger des communications avec les gouvernements dont on attendait l'alliance ; il fallait laisser aux neutres le temps de négocier au moins avec quelques illusions sur la possibilité d'un résultat pacifique. L'opinion publique en Angleterre se prononçait contre la Prusse et reconnaissait la justesse des réclamations de la France. Le *Times* disait, le 8 juillet :

« Une telle conduite est grossièrement discourtoise pour les puissances étrangères... Le secret d'ordinaire engendre le soupçon. S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la cacher ? Ainsi argumenteront des millions de Français, et il n'est pas facile de combattre la prévention ainsi produite. Il faut aussi accorder quelque chose à la susceptibilité officielle et nationale. Il n'est pas dans la nature humaine de ne pas éprouver quelque ressentiment quand on est dupé... Le sentiment français est tel sur ce sujet qu'il pourrait être dangereux, sinon fatal, pour le gouvernement de s'y opposer ou de professer la non-intervention. »

Le *Times* était en cette occasion le véritable *leader* de la presse anglaise ; mais il ne faut pas conclure de ce langage que l'Angleterre approuvait, même indirectement, l'idée d'une guerre. Pour elle, la cause légitime de conflit était la candidature du prince Léopold ; le conflit serait sans motif si cette candidature était retirée. L'opinion publique anglaise en



demandait donc le retrait, et les diplomates britanniques travaillaient à l'obtenir. Ils avaient lieu de croire que la Prusse ne céderait pas sans une sommation de la France, et ils ne voyaient plus qu'un moyen d'éviter la guerre, une renonciation du prince Léopold, encouragée ou approuvée par le roi de Prusse.

Le 8 juillet, le comte de Bernstorff, ambassadeur de Prusse, se rendit chez le comte de Granville. Il lui tint, sur l'objet du conflit, le même langage que M. de Thile avait tenu à Berlin à lord Loftus, que M. de Solms avait tenu à Paris à lord Lyons. La Prusse respectait « l'indépendance de l'Espagne et abandonnait aux Espagnols le soin de régler leurs propres intérêts; elle ne désirait pas se mêler de cette affaire. C'était à la France de prendre les mesures qui lui convenaient ». M. de Bernstorff insista beaucoup sur le langage « violent » du gouvernement français; puis, marquant avec plus de netteté la position très-habilement choisie où la Prusse avait déjà su se placer, il ajouta : « Le gouvernement de l'Allemagne du Nord n'a pas le désir de susciter une guerre de succession; mais s'il plaît à la France de lui déclarer la guerre à cause du choix d'un roi par l'Espagne, un tel procédé de sa part sera la preuve de ses dispositions à faire la guerre sans motif légal<sup>1</sup>. » Le comte de Granville répondit qu'il comptait sur le bon vouloir et la modération de la Prusse pour amener une solution amicale du conflit; il acquit, dès ce moment, l'assurance, que la Prusse serait assez sage pour se faire attaquer. Il en conclut qu'il devait insister plus énergiquement à Madrid. Il écrivit à cet effet à M. Layard<sup>2</sup>. En même temps, lord Lyons s'efforçait de ramener les ministres français au calme et à la mesure.

<sup>1</sup> *Le comte de Granville à lord Lyons, 8 juillet.*

<sup>2</sup> 8 juillet.

Le comte de Bernstorff avait averti l'Angleterre que si la France poussait si vivement les choses, c'est qu'elle voulait la guerre. Le duc de Gramont fortifia ces soupçons dans l'esprit des ministres anglais. Il dit, le 8, à lord Lyons : « Le silence de la Prusse ne nous permet pas de nous abstenir plus longtemps de faire des préparatifs militaires. Quelques mesures dans ce sens ont déjà été prises. Les mouvements de troupes seront décidés dans le conseil du cabinet, qui sera tenu à Saint-Cloud demain dans la matinée. » Lord Lyons manifesta « sa surprise et son regret de voir la France agir avec une telle hâte. » M. de Gramont répliqua par des plaintes amères sur la conduite de la Prusse depuis Sadowa. « La France, dit-il, a montré une patience, une modération, un esprit de conciliation qui, dans l'opinion d'un grand nombre de Français, ont été poussés trop loin. » Toutefois, à la fin de l'entretien, il parut disposé à se contenter d'un moyen terme. « Il y a une solution sur laquelle le duc de Gramont m'a prié d'appeler l'attention particulière du gouvernement de Sa Majesté, écrivait lord Lyons. Le prince de Hohenzollern pourrait de lui-même abandonner ses prétentions. Cette renonciation volontaire serait, dans l'opinion de M. de Gramont, une solution très-heureuse, et il prie le gouvernement de Sa Majesté d'user de toute son influence pour l'amener<sup>1</sup>. »

Cette solution était alors possible. On la désirait sérieusement à Madrid. M. Olozaga l'appuyait de toutes ses forces. D'accord avec lui, l'agent de Roumanie à Paris, M. de Stratt, allait, sur l'ordre de son souverain, partir pour Sigmaringen; il devait représenter aux princes le danger dans lequel ils mettaient l'Europe, la nécessité pour eux de sacrifier à la paix du monde des ambitions assez hésitantes, d'ailleurs,

<sup>1</sup> Rapport de lord Lyons, 8 juillet.

et une royauté qui ne pouvait être qu'éphémère. C'était un expédient; mais la diplomatie ne vit point d'autre chose. Le résultat seul serait connu de l'Europe, et ce résultat, ce serait en réalité une retraite de la Prusse, un échec évident pour M. de Bismarck<sup>1</sup>.

## II

Malheureusement, tout conspirait à Paris pour détourner le gouvernement de ces combinaisons; les guerriers répondaient de la victoire, et les conseillers intimes du souverain lui reprochaient de céder à une prudence mesquine. Les adversaires et les amis du cabinet tenaient le même langage et l'environnaient des mêmes excitations. Le *Pays* se rencontrait avec la *Liberté*. M. de Girardin s'écriait, le 8 juillet :

« Plutôt que de compromettre l'œuvre de M. de Bismarck, la Prusse refusera de se battre? — Eh bien! à coups de crosse dans le dos, nous la contraindrons de passer le Rhin et de vider la rive gauche. »

L'effet de ces fanfaronnades se fit ressentir immédiatement en Europe. Répondant aux rapports de lord Lyons, le comte de Granville lui écrivait le 9 juillet :

« Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas cessé de regretter la teneur des déclarations successives faites dans les Chambres françaises et dans la presse; elles tendent à exciter plutôt qu'à calmer les sentiments d'irritation qui se sont manifestés en France; elles ne sont que trop de nature à en provoquer de semblables en Espagne et en Allemagne. Les regrets du gouvernement de la Reine sont encore augmentés par la déclaration que vous a faite le duc de Gramont au sujet des préparatifs militaires. Une telle attitude est calculée, nous

<sup>1</sup> CHAUDORDY, *Deuxième déposition*, p. 574.

le craignons, pour faire avorter les efforts du gouvernement de Sa Majesté en vue d'un règlement amical de la question. Elle nous fait douter sérieusement s'il convient de poursuivre ces efforts, quand il est probable que la précipitation de la France les rendrait vains et illusoires. Peut-être serait-il mieux de réserver notre action pour l'avenir, alors que les deux parties seront disposées à la seconder par leur modération. »

Le gouvernement anglais ne se borna pas à témoigner à la France des regrets qui ressemblaient fort à un blâme; il commença, dès cette journée du 9, à faire le vide autour d'elle; il détourna les neutres d'une intervention concertée, dans laquelle il n'avait plus confiance. L'Italie avait été sollicitée par la France de s'interposer en faveur de la paix; pour M. Visconti-Venosta, le nœud de la question était à Madrid, et c'est à Madrid qu'il avait agi <sup>1</sup>. Le 9, il fit sonder le comte de Granville au sujet d'une action commune, ajoutant que l'Italie était prête à seconder les efforts que ferait l'Angleterre. Le comte de Granville répondit qu'une action commune ne paraissait pas désirable en ce moment, mais que l'Angleterre, si elle agissait isolément, la ferait à coup sûr dans le même esprit que l'Italie <sup>2</sup>. L'Italie ne se montra ni surprise ni mécontente de cette réponse, et, tout en continuant de donner de bons conseils aux Espagnols, elle attendit.

La Russie fut peut-être l'État de l'Europe que la candidature Hohenzollern surprit le moins; les bruits de guerre ne l'inquiétaient qu'à demi. Elle avait, en effet, tout à gagner à la guerre, et elle avait d'avance arrêté le rôle qu'elle aurait à jouer. Il entra dans ses plans de servir la Prusse et de ménager la France, afin de s'interposer entre elles et d'obtenir de chacune des concessions avantageuses en Orient. De là

<sup>1</sup> *Rapport de sir A. Paget, 9 juillet.*

<sup>2</sup> *Dépêche Granville, 9 juillet.*



l'extrême réserve avec laquelle le prince Gortchakoff accueillit les premières ouvertures du général Fleury.

« Le prince aurait répondu, écrivait l'ambassadeur anglais<sup>1</sup>, qu'en ce qui concerne les relations de la Prusse avec la France; il regarde toute intervention de la Prusse en Espagne comme devant l'affaiblir infailliblement; quant à la Russie, elle ne saurait aucunement s'alarmer de la puissance de la Prusse... Il aurait ajouté que, lorsque le prince Charles de Hohenzollern devint souverain de Roumanie, avec l'appui de la France, et malgré la Russie, cette dernière s'était bornée à des remontrances et avait ensuite accepté le fait accompli. Le prince Gortschakoff ne voyait pas pourquoi aujourd'hui la Prusse pourrait être davantage responsable de l'élection d'un autre membre de la famille royale au trône d'Espagne, la Prusse ayant déclaré d'ailleurs que l'affaire était sans intérêt pour elle. »

Cependant l'ambassadeur de France insistait près du tzar; il lui demandait d'intervenir. Il écrivait, le 9, au duc de Gramont :

« Le tzar comprend tout ce que l'offre du trône au prince Léopold a de blessant pour la France, et Sa Majesté reconnaît, quel que soit le peu de valeur du candidat, que ce prince ne deviendrait pas moins un drapeau pour la Prusse à un moment donné. Aussi le tzar me charge-t-il de faire savoir à l'empereur qu'il a de fortes raisons de croire que cette trame ourdie par le maréchal Prim n'aboutira pas. »

Il y a quelque différence entre ce langage du souverain et celui que sir A. Buchanan attribue au ministre. Il ne semble pas d'ailleurs que le général Fleury ait reçu personnellement l'assurance d'une intervention positive, car il ajoute dans la même dépêche :

« D'un autre côté, le ministre d'Autriche, le comte Chotek, a reçu du prince Gortschakoff l'information que le cabinet russe avait fait

<sup>1</sup> *Rapport de sir A. Buchanan, 8 juillet.*

entendre au cabinet de Berlin le langage de la plus grande modération. L'accueil si ouvert, si libre d'arrière-pensée que l'empereur m'a fait aujourd'hui, me donne le droit de penser que le commentaire de ces paroles sobres est qu'il a écrit au roi de Prusse pour lui donner des conseils de sagesse et d'abstention. »

Il paraît, en effet, que « des conseils sérieux » furent donnés au gouvernement prussien ; on lui recommandait d'agir avec prudence, et de ne se laisser ni influencer ni irriter par le langage du gouvernement et de la presse en France. La Russie semblait croire que si le roi de Prusse « déclarait solennellement qu'il n'avait pris aucune part au choix du prince Léopold, le gouvernement français reconnaîtrait qu'il n'avait aucun motif pour faire la guerre<sup>1</sup>. »

Il est certain que si la Russie agissait, elle agissait mollement et ne soutenait en aucune façon la politique française du 6 juillet ; elle put s'employer à obtenir un désistement du prince ou un désaveu du roi, elle ne semble pas avoir songé un instant à peser sur la Prusse pour l'obliger à la retraite diplomatique que la France exigeait d'elle. A voir l'emportement avec lequel le duc de Gramont s'engageait, la Russie dut croire que la France était « archi-prête » pour la guerre ; elle redouta une irruption en Allemagne, un retour d'ambitions napoléoniennes et de passions conquérantes. Comme il est vraisemblable que l'empereur Napoléon ne l'avait pas consultée et ne lui avait pas offert une révision du traité de 1856, elle crut devoir se prémunir, et ce fut contre la France qu'elle songea à prendre ses précautions. Elle profita des circonstances pour donner une forme plus précise à son entente avec la Prusse. Les affaires d'Orient n'étaient pas les seules qui la préoccupassent. La forme révolutionnaire de l'agitation qui

<sup>1</sup> *Rapport de sir A. Buchanan, 11 juillet.*

régnaît à Paris lui faisait redouter un contre-coup de la guerre en Pologne. Depuis la réconciliation de l'empereur François-Joseph avec les Galliciens, les Polonais avaient pris une grande influence à la cour de Vienne. Si l'Autriche prêtait son concours à la France, si la France provoquait une levée de boucliers en Pologne<sup>1</sup>, c'était de ce côté que probablement l'Autriche chercherait le prix de ses efforts. Il y avait là un danger pour la Russie et un intérêt commun qui la rapprochait encore de la Prusse. Il ne faut donc pas s'étonner si le prince Gortchakow, qui devait prendre les eaux en Allemagne, ne changea rien à ses projets, et, malgré les complications diplomatiques, partit le 10 juillet pour Wildbad<sup>2</sup>.

A Vienne, les embarras étaient grands et la perturbation profonde. Toutes les inquiétudes du comte de Beust se confirmaient : non-seulement il voyait la France abandonner étourdiment une position diplomatique excellente, mais il jugeait l'Autriche menacée et compromise. Le prince de Metternich lui mandait de Paris que le gouvernement impérial interprétait les engagements de 1869 dans le sens d'un concours par les armes et qu'il y comptait. Les ministres français s'en étaient entretenus dans un langage peu ambigu avec l'ambassadeur austro-hongrois. Le duc de Gramont avait même parlé, dans le conseil des ministres, du corps d'observation que l'Autriche allait placer en Bohême<sup>3</sup>. Le 9, le chargé d'affaires de France, M. de Cazaux, donna lecture au comte de Beust d'une dépêche dans laquelle le duc de Gramont réclamait le concours diplomatique de l'Autriche. C'était la

<sup>1</sup> Fort aveuglée sur les dispositions de la Russie, la France ne songeait qu'à la ménager et se berçait de l'espoir qu'elle laisserait l'Autriche entrer dans l'alliance française; dans ce dessein, loin de favoriser des mouvements en Pologne, le cabinet français en écarta dès l'abord absolument l'idée.

<sup>2</sup> *Rapport de sir Buchanan, 9 juillet.*

<sup>3</sup> *Le comte de Beust au prince de Metternich, 11 juillet.*

première communication officielle du gouvernement français. M. de Beust répondit que ce concours était assuré et qu'il avait agi en conséquence sans attendre une demande formelle de la France. Cette communication achevée, M. de Cazaux ajouta que, « par suite des lettres particulières qu'il avait reçues du duc de Gramont, il se croyait autorisé à entretenir *académiquement* le comte de Beust de la question de guerre ». Cette conversation « académique » avait pour objet de sonder le chancelier austro-hongrois et de voir si le concours de l'Autriche n'irait pas au delà d'une action diplomatique<sup>1</sup>. Il ne faut pas oublier que le gouvernement français, et avant tous ses collègues le duc de Gramont, comptait sur la victoire; son attitude devant les puissances n'était donc pas celle d'un sollicitateur. A la veille d'un succès qui lui semblait assuré, il ne demandait pas des secours, il offrait avec une certaine désinvolture le bénéfice de son amitié. Il laissait entrevoir que l'occasion serait passagère et que, faute de la saisir au bon moment, on pourrait s'en trouver mal.

Il y a lieu de croire que les rapports du prince de Metternich et la conversation « académique » du 9 juillet suggérèrent au comte de Beust des pensées de ce genre, car on le voit, à partir de ce moment, préoccupé à la fois de dégager l'Autriche-Hongrie devant l'Europe et de la préserver des inconvénients d'une paix que la France pourrait conclure avec la Prusse à ses dépens. M. de Beust sentait l'opposition à la guerre et l'opposition à la France grandir dans le ministère hongrois et dans toute la Hongrie; il y rencontrait, dans ses velléités d'alliance, une résistance de plus en plus marquée. Les idées sombres qui l'agitaient se trahissent dans un entretien qu'il eut, le 9, avec l'ambassadeur britannique, lord

<sup>1</sup> *Le comte de Beust au prince de Metternich, 11 juillet.*



Bloomfield. Il parla d'une médiation européenne et ne dissimula ni ses inquiétudes pour la paix ni sa désapprobation du langage tenu par le gouvernement français. Il sembla, dès ce moment, très-découragé<sup>1</sup>. C'est qu'il ne pouvait plus échapper à un observateur intelligent que la France, par ses propres déclarations, s'était obligée à faire reculer la Prusse, que la Prusse chercherait à masquer sa retraite, que la France s'en irriterait, et que la Prusse serait assez habile pour la forcer à quelque imprudence grave qui la mettrait dans son tort. Cette politique prussienne se démasqua dès le premier jour des négociations d'Ems.

## III

La mission confiée à M. Benedetti était une des plus pénibles et des plus épineuses dont jamais diplomate ait eu à s'acquitter. Jeté par son gouvernement dans une négociation compromise avant d'être commencée, M. Benedetti devait à la fois obtenir du roi de Prusse des éclaircissements et une satisfaction. Le gouvernement prussien s'étant dérobé jusque-là, il fallait amener le roi à découvrir sa politique, et, cela fait, obtenir de lui qu'il y renonçât. Pour atteindre un résultat aussi difficile, M. Benedetti n'avait que quelques jours; il sentait derrière lui un gouvernement agité qui comptait les heures; il était averti de l'importance que l'on mettait à ne pas se laisser devancer dans les armements. Le souverain auquel il s'adressait commandait la plus forte armée de l'Europe; il avait l'expérience d'une victoire récente; il était soutenu par un état-major belliqueux et conseillé par le diplomate le plus habile et le plus résolu de l'époque. Enfin, derrière ce souverain et ses conseillers, il y avait le peuple

<sup>1</sup> *Rapport Bloomfield*, 9 juillet.

allemand, dont les passions étaient prêtes à se soulever devant le premier obstacle sérieux qui s'opposerait à son développement national. Les susceptibilités étaient déjà en éveil; la déclaration du 6, sommation publique devant l'Europe, avait froissé à un très-haut degré l'amour-propre du roi de Prusse; le langage des journaux de Paris, qui lui était rapporté, le témoignage personnel du baron de Werther contribuaient à le persuader que la France était résolue à le faire reculer ou à le forcer à la guerre. Il paraissait redouter également l'une et l'autre extrémité.

Ce prince qui, « sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde <sup>1</sup> », restait, malgré les récents triomphes de ses armes, méfiant des hasards et craintif des grands coups de fortune. Tour à tour audacieux et timide, tenace et perplexe, pénétré de la « mission » qu'il s'attribuait, capable d'en poursuivre l'accomplissement avec l'aide des hommes d'État les plus roués du siècle, souverain mystique et politique réaliste, homme de bon sens avec des passions ardentes, plein de bonhomie dans le privé, cachant une grande finesse sous les dehors de la rondeur militaire, rempli de foi dans le Dieu de ses armées, mais s'effrayant de verser le sang, instruit des choses militaires de l'Europe, l'imagination obsédée pourtant, quoi qu'il pût voir et entendre, par le prestige des armées françaises, rêvant une revanche éclatante des humiliations de Tilsitt, dont sa première jeunesse avait été le témoin, mais redoutant d'autant plus d'engager la lutte que le succès devait être plus enivrant pour lui, le roi Guillaume, par scrupule de conscience et par instinct politique, hésitait à déclarer la guerre. Il avait besoin, devant lui-même comme devant son peuple, de s'y sentir forcé.

<sup>1</sup> Voltaire à propos de Guillaume d'Orange.

Si vive qu'eût été la blessure de son orgueil après la déclaration du 6 juillet, il inclinait vers la modération et cherchait un expédient qui lui permit de ne pas prendre à son compte une rupture de la paix, sans toutefois compromettre la dignité de sa couronne. On ne saurait assurer qu'en autorisant son cousin à accepter une candidature au trône d'Espagne, le roi Guillaume n'avait pas réfléchi aux conséquences de cet événement; mais il est très-probable que ces conséquences dépassèrent son attente et qu'il fut, comme on l'a dit, « fort étonné du bruit effroyable que faisait dans le monde son consentement à la prétention des Hohenzollern <sup>1</sup> ».

M. de Bismarck se tint à l'écart pendant toute cette première partie de la négociation. Retiré dans son château de Poméranie, il suivait les péripéties de la lutte. Il ne paraît pas douteux que, dès l'abord, voyant l'affaire compromise, il conseilla à son maître d'abandonner le prince Léopold et de dégager l'honneur de la Prusse<sup>2</sup>. Il ne voulait pas la guerre à tout prix; il ne la voulait qu'avec des circonstances favorables à ses desseins. Il ne renonçait pas à faire naître ces circonstances; mais il en attendait l'occasion. Jugeant la guerre résolue dans l'esprit du gouvernement français, imposée à la France par son état social, il s'en remit aux imprudences de ses adversaires pour forcer la main au roi et entraîner l'opinion publi-

<sup>1</sup> THIERS, *Déposition*, p. 7.

<sup>2</sup> Il le dit en propres termes à M. J. Favre à Ferrières (FAVRE, t. I, p. 176). — « M. de Bismarck, avec sa sûreté de coup d'œil accoutumée, voyant que le terrain était mal choisi pour se mesurer avec la France, si on en avait envie (et on ne l'avait pas alors), conseilla d'abandonner les Hohenzollern ». THIERS, *Déposition*, p. 9. — M. Benedetti est aussi net. *Déposition*, p. 90: — « Si, dès l'origine, la Prusse avait voulu la guerre absolument, elle aurait trouvé des expédients, ce qui était facile, pour prouver que le prince ne pouvait pas se désister; on a au contraire autorisé le prince, ou plutôt on l'a invité à se désister, seulement on s'est arrangé de façon à dégager, autant que possible, la responsabilité personnelle du roi. »

que en Allemagne. Il lui parut habile d'être modéré. Sa politique l'amenait à conseiller des concessions; si la France s'en contentait, les apparences seraient sauvées; si la France ne s'en contentait pas, le roi se trouverait engagé et contraint d'accepter la guerre. La position prise par M. de Bismarck était très-forte sans doute, et, du moment qu'on l'attaquerait de front, on devait s'attendre à un échec. Il était possible de la tourner, mais il aurait fallu d'abord la reconnaître. C'est ce que le gouvernement français semble avoir complètement négligé de faire. Il ne sut point découvrir le plan de campagne que suivait M. de Bismarck, ou, s'il en eut quelque soupçon, il n'en tint aucun compte.

Quoi qu'il en soit, lorsque M. Benedetti parut à Ems, il y trouva des dispositions favorables pour une négociation. Il sollicita, le 9 au matin, une audience du roi; elle lui fut aussitôt accordée. Avant l'audience, il eut un entretien avec le baron de Werther. Cet ambassadeur lui apprit que le roi, « ayant été consulté par le prince de Hohenzollern, n'avait pas cru devoir mettre obstacle à son désir d'accepter la couronne d'Espagne et qu'il lui était maintenant bien difficile, sinon impossible, de l'inviter à y renoncer<sup>1</sup> ». Un premier point était donc acquis : le roi avait donné son consentement et n'était pas disposé à le retirer. Si M. Benedetti s'en tenait à la lettre de ses instructions, il avait dès lors lieu de concevoir des doutes sérieux sur le succès de sa mission.

A trois heures, il se rendit auprès du roi. Il exposa, avec beaucoup de mesure, les demandes de la France; il montra l'intérêt qu'il y aurait pour la Prusse à « consolider ses bons rapports avec la France »; il fit appel à la sagesse, à la générosité du roi et le conjura de détourner le prince Léopold

<sup>1</sup> *Télégramme de M. Benedetti du 9, 1 heure et demie.*



d'une entreprise aussi funeste. Le roi se retrancha d'abord dans son ignorance officielle; il dit que l'Espagne était libre, qu'il ne pouvait « s'opposer au choix d'un roi librement élu », que les Cortès étaient convoquées, qu'il fallait s'en remettre à leur décision. Il ne cacha pas qu'il avait été instruit de la candidature, mais il en avait été instruit « comme chef de famille et nullement en sa qualité souveraine de roi de Prusse »; il avait tenu son gouvernement en dehors de l'affaire; il n'avait d'ailleurs nullement encouragé le prince à accepter la couronne; il s'était borné à ne pas le lui interdire; il ne pouvait maintenant s'écarter de la position qu'il avait choisie à l'origine et contraindre le prince à renier son engagement; la France devait s'adresser à Madrid. — M. Benedetti fit observer que la distinction entre le roi et le chef de famille ne serait pas bien saisie par l'opinion publique en France; il rappela, suivant ses instructions, les précédents de Grèce, de Belgique et de Naples, et il insista « sur les considérations qui commandaient à la France d'obtenir la renonciation du prince Léopold ». Le roi finit par modifier son attitude première; s'il n'entendait pas contraindre le prince à refuser la candidature, il n'entendait pas davantage le contraindre à la maintenir; il annonça qu'il s'était mis en rapport avec le père du prince Léopold, le prince Antoine, alors à Sigmaringen, qu'il l'avait interpellé sur ses intentions et sur celles de son fils, ainsi que sur leur manière de voir au sujet de l'émotion causée en France par leur assentiment aux propositions du cabinet espagnol. Il ajouta que, « s'ils étaient disposés à retirer leur acceptation, il les en approuverait; qu'il attendait leur réponse, et qu'il s'expliquerait plus complètement avec l'ambassadeur dès qu'elle lui serait parvenue ». M. Benedetti demanda à quel moment le roi pourrait recevoir cette réponse; le roi dit qu'il n'avait pas de chiffre pour correspondre avec Sigmaringen par

le télégraphe, mais que cependant la réponse ne se ferait pas attendre longtemps. Dans le cours de l'entretien, le roi fit voir à l'ambassadeur français qu'il avait *vivement ressenti* le langage tenu le 6 par le duc de Gramont; « prétendant que la Prusse n'avait rien à voir dans cette affaire, il ne pouvait s'empêcher de voir une appréciation mal fondée et presque une provocation dans les paroles prononcées par le duc sur les vues d'une puissance étrangère ». M. Benedetti s'efforça de justifier, par la nécessité de prévenir une discussion publique, la déclaration ministérielle, mais il ne parvint pas, dit-il, « à redresser complètement l'opinion du roi ». Ce prince avait d'ailleurs apporté dans tout l'entretien son urbanité habituelle et, l'audience finie, il retint M. Benedetti à dîner<sup>1</sup>.

L'ambassadeur français ne pouvait se dissimuler que le roi de Prusse ne consentirait point à donner à la France la satisfaction indiquée par le duc de Gramont, dans sa lettre du 7, comme la seule capable d'empêcher la guerre. Toutefois il lui semblait que le roi désirait sortir d'embarras. Il apercevait un moyen de tourner la difficulté, et il pensait, avec raison, que, dans une négociation de ce genre, il est politique de faire la part des circonstances. On ne s'impose pas à soi-même, on n'adresse pas aux autres des *ultimatum* dès le début des pourparlers. Si l'on désirait la paix, il paraissait naturel de l'accepter pourvu qu'elle se présentât avec honneur. On devait s'en tenir au fond des choses, céder au besoin sur certains points et ne pas s'arrêter à des difficultés de formes. Tout en pressant le roi, M. Benedetti, essaya de modérer son propre gouvernement. Le 9, dans la soirée, il résumait ainsi ses impressions :

« Faut-il conclure du langage que m'a tenu le roi, qu'il a résolu de se conformer à nos vœux en laissant au prince de Hohenzollern

<sup>1</sup> Télégramme, Rapports et lettre particulière de M. Benedetti, 9 juillet.

l'initiative de sa renonciation au lieu de la lui conseiller, afin d'éviter ainsi de faire personnellement une concession qui pourrait être sévèrement appréciée en Allemagne, ou bien ne veut-il que gagner du temps, pour prendre avant nous des dispositions militaires et laisser en même temps approcher la convocation des Cortès, afin de soutenir ensuite qu'il convient d'attendre le vote de cette assemblée? En ne considérant que son attitude et ce que j'ai recueilli sans son entourage, j'inclinerais peut-être à apprécier comme plus vraisemblable la première de ces deux hypothèses, si nous n'étions autorisés à nous montrer incrédules, ou au moins méfiants <sup>1</sup>. »

Le comte Benedetti y était autorisé plus que personne; très-mêlé à la politique de 1866, il connaissait par lui-même ces « négociations dilatoires » qui rendaient le duc de Gramont si soupçonneux à l'égard des intentions de la Prusse <sup>2</sup>. Mais, comme le duc de Gramont, et mieux que lui, sans doute, il connaissait le roi Guillaume, il savait que la part de ce prince « n'était pas à confondre avec celle de son ministre <sup>3</sup>. « Il inclinait donc vers une certaine tempérance diplomatique et ne renonçait pas à négocier. Il disait au duc de Gramont, dans une lettre particulière, écrite dans la nuit du 9 :

« Vous m'approuverez, j'espère, de n'avoir pas été plus exigeant avec le roi et de ne rien brusquer. Vous serez sans doute d'avis qu'il faut mettre, dans une juste mesure, la modération de notre côté. Je ne sais ce que je puis attendre de la sagesse de Sa Majesté, et je ne puis vous cacher qu'il nous faut peut-être compter davantage avec son habileté et son habitude de recourir à des expédients. »

#### IV

Le roi de Prusse paraissait disposé à laisser au prince Léopold le soin de se dégager; peut-être même allait-il,

<sup>1</sup> *Télégramme du 9 juillet.*

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 142, 147.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 203.

secrètement, exercer quelque action sur ce prince. En Espagne, on en venait au même parti. M. Layard, le ministre britannique, avait fait ressortir à Madrid « l'immense gravité de la situation, et le très-ardent désir de l'Angleterre que des arrangements compatibles avec la dignité de l'Espagne », permissent d'abandonner la candidature du prince Léopold <sup>1</sup>. Le 10, le comte de Granville dit à M. de Lavalette que le maréchal Prim cherchait, avec M. Layard, un moyen de résoudre la question, et qu'il y avait lieu de ne rien précipiter, toute raison de guerre devant disparaître, d'après le comte de Granville, avec la cause même du conflit <sup>2</sup>. Une information plus précise fut adressée à Paris le jour même par M. Mercier de Lostende :

« Le régent consent à envoyer au prince un agent qui sera autorisé à voir aussi le roi et M. de Bismark. Il devra exposer dans les formes les plus courtoises toutes les considérations qui rendent désirable le retrait de la candidature. »

Le régent s'était plaint en même temps des termes de la déclaration du 6 ; il demandait au duc « de vouloir bien s'engager à saisir une occasion favorable pour déclarer que le mot *souffrir* ne s'adressait pas à l'Espagne, qui a le droit de se constituer comme elle le veut. »

Cette action sur le prince, cette renonciation volontaire, le gouvernement impérial y avait songé un instant ; on a vu que le duc de Gramont avait écrit en ce sens, le 8, à M. Benedetti ; il en avait aussi parlé à lord Lyons. Mais le 9 dans la journée, les dispositions avaient changé : « ma dépêche partie, dit le duc de Gramont <sup>3</sup>, j'en compris les inconvénients... La candidature Hohenzollern n'avait pas été posée sans le con-

<sup>1</sup> *Rapport Layard*, 10 juillet.

<sup>2</sup> *Dépêche Granville à Lyons*, 10 juillet.

<sup>3</sup> *La France et la Prusse*, p. 66.



cours du roi de Prusse, c'était une candidature prussienne, et c'était comme telle que la France la repoussait. Posée par le roi, c'était au roi seul que devait s'adresser M. Benedetti. » En conséquence, le 9 à une heure et demie, le duc de Gramont écrivait à M. Benedetti par le télégraphe :

« Il ne faut pas voir le prince de Hohenzollern. L'Empereur ne veut faire aucune démarche auprès de lui. »

Le 10, loin d'être induit à la modération par les nouvelles que M. Benedetti lui envoyait d'Ems, le duc de Gramont envoyait à l'Ambassadeur le télégramme suivant <sup>1</sup> :

« Il faut employer tous vos efforts pour obtenir une réponse décisive, nous ne pouvons attendre, sous peine d'être devancés par la Prusse dans nos préparatifs. La journée ne peut pas s'achever sans que nous commencions. »

Très-préoccupé de l'attitude des députés et du Sénat, le duc de Gramont demandait en outre une dépêche qu'il pût lire aux chambres, et dans laquelle M. Benedetti « démontrerait que le roi avait connu et autorisé l'acceptation du prince de Hohenzollern, et surtout qu'il avait demandé à se concerter avec le prince avant de faire connaître ses résolutions. » Le duc voulait, dit-il, « calmer les exigences de l'opinion, en présentant, comme un commencement de concours, le désir manifesté par le roi de se concerter avec le prince <sup>2</sup>. »

Ainsi se marquait davantage l'écart entre la politique que conseillaient les neutres et celle que la passion imposait au cabinet impérial. Les représentations ne furent pourtant pas épargnées; le 10, lord Lyons se plaignit, au ministre des affaires étrangères « du langage altier du gouvernement et de la presse en France... L'Angleterre, dit-il, ne pouvait s'em-

<sup>1</sup> 1 heure 20.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 71.

pêcher de craindre que la précipitation du gouvernement français ne rendit négatifs tous les efforts tentés pour amener une négociation amicale. » Le duc de Gramont répondit que « si le prince de Hohenzollern, sur le conseil du roi de Prusse, consentait à retirer son acceptation de la couronne d'Espagne, toute l'affaire serait terminée. » Le duc de Gramont autorisa lord Lyons à l'annoncer au comte de Granville <sup>1</sup>. Mais, dans la même journée, la crainte d'être dépassé dans les préparatifs militaires, incitait le duc de Gramont à presser de nouveau M. Benedetti. Il lui écrivait :

« Nous ne pouvons plus attendre. Pendant que le roi vous remet d'heure en heure, sous prétexte de se concerter avec le prince de Hohenzollern, on rappelle en Prusse les hommes en congé et on gagne sur nous un temps précieux. A aucun prix nous ne pouvons donner à nos adversaires aujourd'hui ces mêmes avantages qui ont été en 1866 si funestes à l'Autriche. Et d'ailleurs, je vous le dis nettement, l'opinion publique s'enflamme et va nous devancer. Il nous faut commencer ; nous n'attendons plus que votre dépêche pour appeler les 300,000 hommes qui sont à appeler. Je vous en prie instamment, écrivez-nous, télégraphiez-nous quelque chose de bien clair. Si le roi ne veut pas conseiller au prince de Hohenzollern de renoncer, eh bien, c'est la guerre tout de suite, et dans quelques jours nous sommes au Rhin. »

Dans la nuit, à une heure du matin, le duc annonçait à M. Benedetti la décision que l'on avait prise à Madrid d'agir sur la Prusse ; il l'autorisait à se servir de cette information, s'il le jugeait utile ; toutefois il préférerait devoir le retrait de la candidature à l'intervention du roi, et pressant de plus en plus l'ambassadeur, il lui disait :

« Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion publique est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés et nous comptons les heures. Il faut absolument insister pour une réponse du roi, néga-

<sup>1</sup> *Rapport Lyons, 10 juillet.*

tive ou affirmative. Il nous la faut pour demain ; après-demain serait trop tard. »

Il est effrayant de considérer comment dans les crises politiques les illusions s'engendrent, les fautes s'aggravent les unes les autres. Le gouvernement impérial jugeait la guerre inévitable, il croyait l'occasion bonne pour l'entreprendre, l'état militaire suffisant pour la mener à bonne fin ; il se précipitait pour ne perdre ni cette occasion ni le bénéfice de cette supériorité militaire. Cette précipitation qui devait assurer son triomphe, fut la cause principale de sa défaite : l'occasion lui échappa et se tourna contre lui ; l'Allemagne se trouva prête à l'offensive avant même qu'il fût en état de se défendre.

La Prusse restait calme en apparence et affectait de se désintéresser complètement de la négociation. Le 10, la chancellerie de la Confédération du Nord fit une communication au Conseil fédéral ; ce fut pour déclarer bien haut l'indifférence de la Prusse, son respect absolu de la liberté du peuple espagnol et du prince Léopold. L'affaire, dit-on, ne concernait point l'Allemagne du Nord ; « le gouvernement français le sait, bien que la manière dont la question a été posée par le cabinet devant la Chambre n'ait pas permis des communications amicales et confiantes. » On voit ici paraître une prétention que la Prusse affichera plus tard, c'est qu'elle eût été disposée à accorder à la France ses bons offices pour régler la question entre l'Espagne et le prince Hohenzollern. Le ton sur lequel M. de Thile répondit à M. Le Sourd le 3, et les réserves de M. de Werther avec M. de Gramont le 4, ne pouvaient pas cependant suggérer à la France un expédient de ce genre. Il est clair que, dans ce cas, loin de faire une concession à l'Empire français, la Prusse aurait entendu rendre un service, dont elle aurait plus tard réclamé le

prix : ce n'était, à aucun degré, ce que désirait la France. Le cabinet prussien jugea utile de présenter cette hypothèse à ses confédérés, et il s'en trouva bien, car les confédérés prirent cette assertion à la lettre, et, dans la suite, l'Europe parut fort disposée à l'accepter. Quant au roi qui négociait à Ems, « en dehors de son gouvernement, » son parti semblait arrêté : il laisserait le prince se désister sous l'apparente pression des circonstances, il donnerait à la nouvelle le temps de se propager en Europe, et, sa responsabilité couverte de la sorte, il se bornerait à approuver le désistement de son cousin. En attendant, le ministre de la guerre, prêt à tous les événements, se tenait sur ses gardes <sup>1</sup>, et le roi, ne voulant point paraître céder aux exigences de l'ambassadeur français, cherchait à gagner du temps. M. Benedetti écrivait le 10 à onze heures du soir :

« Je viens de rencontrer le roi. Sa Majesté m'a arrêté pour me dire qu'elle n'avait aucune réponse du prince Léopold, qui n'a pas encore rejoint son père<sup>2</sup>. Je lui ai répondu que nous touchions au moment où le gouvernement de l'empereur ne pourrait plus ajourner les explications qu'il doit aux chambres et au pays. Je lui ai demandé la permission de lui exposer les nécessités de notre situation. Il me recevra demain matin. »

Dans la même soirée, M. Benedetti, répondant à un télégramme expédié de Paris par M. de Gramont, l'engageait à ne rien précipiter : « A mon sens, disait-il, la guerre deviendrait inévitable, si nous commençons ostensiblement les préparatifs militaires. »

Le gouvernement français était toujours divisé sur la ques-

<sup>1</sup> « On ne peut pas mobiliser un seul corps d'armée sans que cette mesure devienne aussitôt de notoriété publique, mais on peut tout disposer dans ce but sans se laisser soupçonner. » *P. S. de la lettre de M. Benedetti du 9 juillet.*

<sup>2</sup> Le prince Léopold était en voyage en Suisse; le roi de Prusse correspondait avec son père, le prince Antoine, qui était à Sigmaringen.



tion de la guerre. L'empereur, agité tour à tour de pressentiments sinistres et de velléités guerrières, silencieux, affaissé, cédant aux influences opposées qui se combattaient en lui-même et dans son entourage, s'abandonnant aux fluctuations d'une imagination troublée et d'une volonté affaiblie, inclinait tantôt vers la paix, qui était dans ses goûts, tantôt vers la guerre, qui semblait nécessaire à sa dynastie. De là une action négative et des ordres contradictoires qui suspendaient les préparatifs militaires tout en soutenant une diplomatie qui rendait la guerre inévitable. Le 11 au matin, après la lecture du rapport envoyé par M. Benedetti, le parti de la paix parut l'emporter. On comprit qu'il fallait attendre, et on décida de faire aux Chambres une déclaration dilatoire.

L'Angleterre, continuait d'insister pour qu'on laissât agir la diplomatie. Lord Lyons vit le duc de Gramont au moment où il allait se rendre au Corps législatif. Les renseignements d'Espagne, dit-il, donnent lieu d'espérer une solution pacifique, par le retrait de la candidature; « il serait déplorable, ajouta-t-il, que la France entamât une guerre dont la cause pourrait être écartée avec un peu de patience. » Le duc de Gramont se montra très-préoccupé du préjudice que ces retards faisaient subir aux préparatifs militaires; il était aussi fort inquiet pour la popularité du cabinet. « Déjà, dit-il, les députés et le public reprochent au ministère ses lenteurs, son manque d'énergie. Cependant il s'est décidé à faire un nouveau sacrifice à la cause de la paix. Il va annoncer au Corps législatif que la réponse décisive n'est pas encore arrivée. Cette nouvelle causera un désappointement général; le ministère va devenir un des plus impopulaires parmi tous ceux qui se sont succédé en France. » Lord Lyons s'efforça de rassurer le duc de Gramont sur ce point délicat. « L'impopularité, dit-il, serait de courte durée,

et le meilleur titre du ministère à l'estime publique serait d'arriver à une solution qui terminerait l'affaire à l'honneur et à l'avantage de la France, sans effusion de sang <sup>1</sup> »

Le duc de Gramont se rendit au Corps législatif, et fit la déclaration suivante :

« Le Gouvernement comprend l'impatience de la Chambre et du pays; il partage ses préoccupations; mais il lui est impossible de porter à sa connaissance un résultat définitif. Il attend la réponse dont dépendent ses résolutions.

« *Tous les cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être prochainement en mesure d'éclairer la Chambre; mais aujourd'hui, je fais appel à son patriotisme et au sens politique de chacun de ses membres pour les prier de se contenter, pour le moment, de ces informations incomplètes.* »

Cette déclaration, accueillie par les applaudissements timides des partisans de la paix, souleva des critiques très-vives parmi les adversaires du cabinet. On parla d'interpellations. Le ministère voyait s'étendre autour de lui cette impopularité dont il s'effrayait tant. Lord Lyons écrivait : « Plus le temps marche, plus le parti de la guerre devient exigeant. Il a, en effet, déjà proclamé que le règlement de la question Hohenzollern n'était plus suffisant et que la France devait exiger une satisfaction au sujet du traité de Prague <sup>2</sup> ». Des bruits de ce genre avaient pris assez de consistance pour qu'un député de la gauche crût devoir demander au gouvernement de s'en expliquer devant le pays. « Un mot, dit M. de Gramont, eût suffi pour calmer les inquiétudes dont M. Arago s'était fait l'organe ». M. de Gramont assure qu'il aurait été satisfait d'empêcher « l'opinion publique de s'égarer sur ses

<sup>1</sup> *Rapport Lyons, 11 juillet.*

<sup>2</sup> *Rapport du 11 juillet. — Conf. Moniteur du 10 juillet 1870, la Presse, le Pays du même jour.*

véritables intentions » ; mais une réponse aurait prolongé l'incident et « provoqué une discussion qui n'eût pas manqué d'aggraver la situation <sup>1</sup> ». La majorité se prononça pour la clôture, et le ministre garda le silence. Toutefois, rentré dans son cabinet, et sous le coup des impressions que ses collègues et lui rapportaient de l'Assemblée, il envoya, à six heures cinquante, ce télégramme à M. Benedetti :

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus, comme fermeté, à la position prise par le gouvernement de l'empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. Nous ne pouvons pas admettre la distinction entre le roi et son Gouvernement, qui vous a été exposée. Nous demandons que le roi défende au prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature; et si nous n'avons pas une réponse décisive demain, nous considérerons le silence ou l'ambiguïté comme un refus de faire ce que nous demandons. »

## V.

La réponse du roi, on venait de l'annoncer à M. Benedetti. Le 11, dans la matinée, l'ambassadeur s'était rendu à l'audience que le roi lui avait accordée la veille. Tout en restant très-respectueux dans la forme, M. Benedetti se montra plus pressant; il développa, avec mesure et fermeté, les arguments qui devaient engager le roi à intervenir. Le roi chercha de nouveau à se dérober. « Son consentement, répétait-il, donné par le chef de famille, ne saurait engager ni le souverain de la Prusse ni son gouvernement ». M. Benedetti répondit « que le roi était le chef de la famille parce qu'il était le souverain, et qu'il devenait dès lors impossible de séparer, dans l'espèce, ces deux qualités ». Il pria le roi de lui permettre d'écrire à Paris qu'il inviterait le prince Léopold à

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 81-82.

renoncer à la couronne d'Espagne. M. Benedetti indiquait d'ailleurs qu'il « considérait ce conseil comme un ordre ». Malgré l'insistance de l'ambassadeur, le roi refusa, « déclarant qu'il devait laisser à son parent la plus entière liberté, avant comme après son acceptation ». — « Au surplus, dit-il, il n'y a pas péril en la demeure, et un jour ou deux de retard ne sauraient rien aggraver. Au moment où j'ai reçu les premiers avis sur l'émotion qui s'est manifestée en France, le temps a manqué aux deux princes pour se rejoindre, et je n'ai pas eu moi-même le temps de connaître leurs dispositions; j'en serai probablement informé ce soir ou demain, et nous pourrons encore aviser d'une manière opportune ». Dans l'état de l'opinion publique à Paris, ce retard devait produire un effet très-regrettable. M. Benedetti le dit au roi. Le roi en parut assez touché; il fit observer cependant qu'il ne réclamait qu'un délai très-court et que l'insistance du gouvernement français pourrait lui donner le soupçon que la France avait l'intention de provoquer un conflit. « Je n'ignore pas, ajouta-t-il, les préparatifs qui se font à Paris, et je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour ne pas être surpris<sup>1</sup> ». Toutefois, et pour atténuer l'effet de ces paroles, il reprit : « La paix ne sera pas troublée si l'on veut attendre à Paris que je sois en mesure d'y contribuer, utilement, en me laissant le temps qui m'est nécessaire. » — « Votre Majesté, répliqua l'ambassadeur, peut tout prévenir, tout concilier en me permettant de faire savoir au gouvernement de l'empereur qu'il ne sera donné aucune suite à l'acceptation envoyée par le prince à Madrid. Je la conjure encore une fois de m'y auto-

<sup>1</sup> Ces craintes étaient, hélas ! bien peu fondées. Mais il ne faut pas oublier que le duc de Gramont avait dit le 8 à lord Lyons que « quelques mesures avaient été prises. » Le comte de Granville s'en était plaint le 9. Les journaux de Paris étaient remplis de prétendus renseignements militaires.



riser. » Mais, sur ce point, le roi était inflexible ; aux sollicitations renouvelées de l'ambassadeur, il répondit en lui demandant, *avec une véritable insistance*, de télégraphier au duc de Gramont « en son nom, sans perdre un instant, qu'il croyait recevoir, le soir même ou le lendemain, une communication du prince Léopold et qu'il s'empresserait de donner à l'ambassadeur une réponse définitive <sup>1</sup> ».

M. Benedetti dut se conformer à cette invitation du roi. Quelques moments après, M. de Werther lui annonça qu'il partait pour Paris. M. Benedetti s'empessa d'en avertir son gouvernement par un télégramme daté du 11 juillet à deux heures et demie :

« J'ai quelque raison de croire que cette résolution a été prise immédiatement après l'audience que le roi m'a accordée. L'ambassadeur arrivera demain matin et s'empressera de vous demander une entrevue. J'ai cru comprendre, d'après ce qu'il m'a dit, qu'il n'a d'autre mission que de chercher à vous démontrer la sincérité des sentiments du roi et du désir de Sa Majesté d'arriver à une solution pacifique, sans toutefois faire personnellement une concession qu'il juge incompatible avec sa dignité, ou, en d'autres termes, en laissant peser uniquement sur le prince de Hohenzollern la responsabilité de sa renonciation. »

Dans une lettre particulière écrite au duc de Gramont le même jour à trois heures, M. Benedetti disait encore :

« Sa Majesté me laisse deviner et me fait donner à entendre par son entourage, ainsi que vous le répétera M. de Werther, que le prince doit renoncer spontanément à la couronne qui lui a été offerte, et que le roi n'hésitera pas à approuver sa résolution. »

<sup>1</sup> *Rapport et télégramme de M. Benedetti du 11 juillet.* Dans le cours de cet entretien le roi fut amené à révéler à M. Benedetti le point le plus important de la combinaison espagnole, comment la candidature devait rester secrète jusqu'à la réunion des Cortès, et comment la divulgation *prématurée* de Prim avait tout gâté. « Ces détails, dit avec raison M. Benedetti, n'étaient pas de nature à calmer l'effervescence à Paris. » Ce fut ce qui advint en effet.

M. Benedetti avait alors tout lieu de croire à une solution pacifique. Cette solution n'était pas, à la vérité, celle que le gouvernement français avait entendu d'abord obtenir; mais il semblait à M. Benedetti que le fait essentiel, c'était une renonciation du prince approuvée par le roi. L'amour-propre du roi avait été froissé, sa dignité quelque peu compromise par la déclaration du 6 juillet; il ne voulait pas paraître reculer devant les injonctions du duc de Gramont. Il tenait à conserver la position où il s'était retranché : conseiller ouvertement la renonciation, c'eût été reconnaître qu'il avait conseillé l'acceptation; il devait laisser le prince se désister comme il l'avait laissé accepter et se borner, dans l'un et l'autre cas, à approuver une résolution spontanée en apparence. C'était le parti que recommandaient les diplomates européens : M. de Bismarck avait dû s'y rallier. En fait, de même que le prince n'avait pu songer à accepter la candidature sans l'assentiment de son souverain, il ne pouvait songer à se désister sans avoir pris l'avis du roi; toute renonciation, spontanée ou non, impliquait donc un conseil et par conséquent une concession du roi de Prusse. Mais le roi, sous l'influence de ses ministres, tenait d'autant plus à marquer le caractère spontané de la renonciation que la France le pressait davantage. Ses attermoiements n'avaient pas d'autre raison d'être : il fallait le comprendre et s'en accommoder. « Devions-nous, dit avec raison M. Benedetti<sup>1</sup>, considérer comme insuffisante la satisfaction qui nous était accordée de la sorte? Pour ma part, je ne l'ai pas pensé, et rien, dans les dépêches qui m'étaient en ce moment adressées de Paris, ne me faisait soupçonner que le gouvernement de l'empereur en jugeât autrement<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ma Mission en Prusse*, p. 368.

<sup>2</sup> Dans un télégramme du 11 à une heure du matin, M. de Gramont mandait à M. Benedetti les nouvelles d'Espagne et les efforts qu'on allait y faire pour

A mon sens, ce qu'il nous importait d'obtenir, c'était la renonciation du prince validée par l'approbation du roi, et ce résultat, nous étions sûrs de l'obtenir. »

En même temps que M. Benedetti expédiait ces dépêches et que M. de Werther partait pour Paris, le comte de Bismarck quittait Varzin et se mettait en route pour Berlin : il voulait rejoindre son souverain. C'est que le moment critique lui semblait approcher ; il ne croyait pas sans doute que la France se contenterait de la satisfaction très-diplomatique qu'on lui offrait, et, prévoyant une péripétie décisive, il tenait à diriger en personne les opérations. La limite des concessions qu'il trouvait utiles était atteinte ; il jugeait l'heure venue de préparer le coup de théâtre qui transformerait, s'il y avait lieu, la question Hohenzollern en une question allemande. Il n'est pas impossible non plus — la suite des événements autorise cette conjecture — qu'ayant appris le voyage du prince Gortchakow, M. de Bismarck ait désiré le rencontrer au passage.

L'opinion publique en Allemagne commençait à s'émeouvoir ; c'était le contre-coup des nouvelles de Paris et l'œuvre toute naturelle du « patriotisme éclairé » des journaux français. La *Gazette de Voss*, organe de la bourgeoisie berlinoise, demandait encore que la Prusse évitât de contracter, à propos de la candidature espagnole, des obligations qui ne s'accomplissent que par le fer et le sang. « Ce désir s'accorde avec les desseins du gouvernement », répondait le 11, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Mais on s'apercevait déjà, à l'insistance du cabinet français, à la passion qui éclai-

amener une renonciation, et il ajoutait : « mais il serait bien préférable pour le Gouvernement de devoir le retrait de la candidature à la seule intervention du roi. »

tait à Paris, qu'il s'agissait d'autre chose que d'une affaire espagnole. La *Gazette nationale* publiait le 11 une correspondance de Paris où il était dit : « La candidature du prince Léopold n'est ici qu'un prétexte pour se débarrasser de ce qu'on a dû avaler depuis 1866. » Le même correspondant écrivait le lendemain : « On pourrait croire que l'empereur cherche la guerre à tout prix et n'importe sous quel prétexte. Une personne très-haut placée disait avant-hier : Il serait fâcheux que le roi de Prusse cédât, car ce serait à recommencer. » On lisait le 11 dans la *Gazette de la Bourse* : « La France veut abaisser la Prusse; elle change une affaire privée en affaire politique. Disons-le tout nettement : la Prusse n'aura plus de raison d'être en Allemagne, si, pour la seconde fois, elle se soumet aux prétentions de la France. » Et la *Gazette de Magdebourg*, qui passe pour *inspirée* : « La séance du 6 juillet est une honte pour le gouvernement français, pour la Chambre... pour l'Europe qui, chaque année, se laisse troubler par des fous. »

## VI

S'il est permis de dire que « la paix était encore possible », il faut ajouter qu'elle avait cessé d'être probable; déjà personne n'y comptait plus en Europe. L'Angleterre, avec une mauvaise humeur très-marquée, s'écartait de la France et se détournait de la scène. La Russie songeait à prendre ses précautions. L'Italie, repoussée à Berlin comme l'avait été l'Angleterre<sup>1</sup>, insistait « de toutes ses forces à Madrid<sup>2</sup> ». En Italie même, l'opinion publique était très-partagée. Les conservateurs étaient assez favorables à la France; le

<sup>1</sup> *Rapport Loftus*, 10 juillet.

<sup>2</sup> *Rapport Layard*, 11 juillet.



parti d'action se prononçait contre une intervention active en faveur de Napoléon III, et ce sentiment l'emportait dans le pays. Le 11 juillet, deux interpellations furent adressées au gouvernement sur la question espagnole et *sur la question romaine* ; c'était par le contre-coup que la crise pourrait avoir à Rome que les événements préoccupaient surtout les Italiens. M. Visconti-Venosta répondit qu'une politique expectante était commandée à l'Italie par ses intérêts et par sa dignité. Causant le lendemain avec le ministre britannique, M. Visconti-Venosta se montra d'une extrême réserve. « Le gouvernement italien, disait-il, a cru de son devoir de joindre ses bons offices à ceux de la puissance la plus intéressée dans la question, afin d'éviter que la paix de l'Europe ne soit troublée. Il ne peut en dire davantage dans l'état actuel des négociations. »

A Vienne, on ne cherchait plus à dissimuler l'inquiétude et le mécontentement que l'on ressentait. Le 11, M. de Beust envoyait à Paris une dépêche où la position officielle de l'Autriche-Hongrie était indiquée : l'Autriche désirait la paix, elle était décidée à y contribuer par son action diplomatique ; mais elle jugeait que le retrait de la candidature « serait la solution la plus simple de la question », et elle « aimait à croire que la France, tout en se montrant jalouse de veiller à sa dignité, s'abstiendrait d'augmenter, par son attitude, les dangers de la situation ». En même temps que cette dépêche, une autre, très-confidentielle, était adressée au prince de Metternich ; c'est dans cette pièce qu'il faut chercher les véritables sentiments du gouvernement austro-hongrois. M. de Beust déterminait d'abord la portée des engagements contractés par l'Autriche :

« Il est important qu'il n'y ait point de malentendus sur ce point entre nous et le gouvernement français ; je tiens surtout à ce que l'empereur Napoléon et ses ministres ne se fassent pas l'illusion de

croire qu'ils peuvent nous entraîner simplement à leur gré au delà de ce que nous avons promis. Le seul engagement que nous ayons contracté réciproquement consiste à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre. Cet engagement nous le tiendrons. Nous nous déclarons en outre hautement les sincères amis de la France, et le concours de notre action diplomatique lui est entièrement acquis... Le cas de guerre a bien été discuté dans les pourparlers; toutefois il n'a pas été arrêté, et même, si on voulait donner une valeur plus réelle aux projets restés à l'état d'ébauche ... on ne saurait en tirer la conclusion que nous serions tenus à une démonstration armée, dès qu'il convient à la France de nous le demander... Parler avec assurance, ainsi que l'aurait fait, selon vos rapports, le duc de Gramont, dans le conseil des ministres, des corps d'observation que nous placerions en Bohême, c'est pour le moins s'avancer bien hardiment. Rien n'autorise le duc à compter sur une pareille mesure de notre part, et la loyauté nous impose le devoir de ne pas laisser le Gouvernement français faire entrer cette combinaison dans ses calculs. »

La question de principe ainsi posée, M. de Beust en venait au fait : si le concours avait été promis, il ne l'avait été que « comme corollaire d'une politique suivie d'un commun accord ». Or, on n'avait pas averti l'Autriche, et d'ailleurs l'affaire avait été conduite de telle sorte que la France s'était mise dans son tort. M. de Beust indiquait ici comment, dans l'intérêt même de la France, il aurait fallu mener la négociation :

« Que la France ne fût pas restée indifférente à cet incident, rien de plus juste. Il y avait ici l'occasion d'engager une campagne diplomatique où la France avait la partie fort belle, où la Prusse et l'Espagne étaient évidemment dans leur tort et où l'Europe aurait été toute disposée à se mettre du côté de la France... La Prusse, sans être prise directement à partie par la France, aurait probablement cédé, et la France aurait eu tout l'honneur et le profit de cette campagne. Si, contrairement à toute attente, la Prusse persistait à ne pas faire retirer au prince de Hohenzollern sa candidature, malgré les conseils de l'Europe, la guerre s'ouvrait dans les conditions morales les plus favorables à la France. Le gouvernement français ne s'est pas con-

formé, dès le début, au plan que je viens d'esquisser. Ses premières manifestations ne portent pas le caractère d'une action diplomatique; elles sont bien plutôt une véritable déclaration de guerre adressée à la Prusse en des termes qui jettent l'émotion dans toute l'Europe et lui font croire aisément au dessein prémédité d'amener la guerre à tout prix.

« Le langage public des ministres français, suivi de préparatifs de guerre immédiats, rend la retraite difficile aux Prussiens aussi bien qu'aux Espagnols et ne facilite pas aux cabinets la tâche de s'interposer en faveur des intérêts français... Les apparences indiquent un peu trop clairement qu'il y a désir, de la part de la France, de chercher querelle aux Prussiens et de tirer parti dans ce but du premier prétexte qui se présente. Les détails que me donnent vos rapports ne peuvent que confirmer cette appréciation, et j'avoue franchement que je vois dans la manière dont cette affaire a été entamée à Paris un motif sérieux pour ne pas sortir d'une certaine réserve... D'ailleurs, en dehors de ces considérations politiques, il y a des raisons matérielles qui ne nous permettraient pas de prendre une attitude belliqueuse. Le duc de Gramont nous a vus trop près pour s'y tromper. Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas mettre aussi subitement sur pied des forces respectables...

« Je ne dis pas que de telles éventualités ne puissent se présenter qui nous amènent à intervenir dans une lutte engagée sur une question d'influence entre la France et la Prusse, mais *à coup sûr ce n'est pas au début de la lutte qui s'engage aujourd'hui qu'on trouvera l'empire austro-hongrois disposé à y entrer*. Une attitude bienveillante pour la France, la résolution de ne pas s'entendre avec une autre puissance, voilà tout ce que le gouvernement de l'empereur peut promettre aujourd'hui, s'il ne veut pas être démenti par le sentiment général. »

M. de Beust terminait sa dépêche par une « dernière et principale recommandation » ; elle découvrait les craintes dont il était agité : si l'Autriche ne soutenait pas la France, la France n'allait-elle pas, de son côté, se considérer comme déliée et chercher ailleurs les avantages que l'Autriche ne lui présentait plus ?

« Il ne faut pas qu'un accès de mauvaise humeur contre l'Autriche

prépare une de ces évolutions subites auxquelles la France nous a malheureusement trop habitués. C'est là un écueil dangereux qu'il s'agit d'éviter; faites donc sonner aussi haut que possible la valeur de nos engagements, tels qu'ils existent réellement, et notre fidélité à les respecter, afin que l'empereur Napoléon ne s'entende pas tout à coup à nos dépens avec une autre puissance. »

M. de Beust était sous le coup des impressions qui lui avaient dicté cette dépêche lorsqu'il rencontra l'ambassadeur anglais, lord Bloomfield. Il ne conservait aucun espoir dans l'action amicale des puissances. « Je n'ai pas reçu un mot encourageant de Paris, dit-il; de Berlin, je ne sais absolument rien. L'ironie avec laquelle les journaux prussiens traitent l'affaire a certainement contribué à augmenter l'irritation à Paris. Le prince de Metternich semble rempli de craintes. Je ne puis moi-même vous cacher que, si le roi de Prusse refuse de désavouer la candidature du prince Léopold, je ne vois aucune chance d'arriver à un compromis entre les deux puissances. Tout, en ce moment, paraît sombre et désespéré <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> *Rapport Bloomfield*, 11 juillet.



## CHAPITRE IV

### LA DEMANDE DE GARANTIES

#### I

M. Benedetti inclinait à croire que le roi de Prusse recourrait à un expédient : cet expédient était trouvé le 11 juillet. La mission de M. de Stratt auprès des princes, appuyée, sans aucun doute <sup>1</sup>, par des avis confidentiels du roi de Prusse, avait abouti. Le 12 le télégramme suivant fut adressé au maréchal Prim par le prince Antoine de Hohenzollern :

« Vu les complications que paraît rencontrer la candidature de mon fils Léopold au trône d'Espagne, et la situation pénible que les derniers événements ont créée au peuple espagnol en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, convaincu qu'en pareille circonstance son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, je la retire en son nom. »

Ce télégramme fut expédié ouvertement, en clair, comme on dit; il fut de plus communiqué à M. Olozaga. Et, pour que nul n'en ignorât, le *Mercure de Souabe* reçut la dépêche suivante :

« Sigmaringen, le 12 juillet : Le prince héritier de Hohenzollern, pour rendre à l'Espagne la liberté de son initiative, renonce à sa candidature au trône, fermement résolu à ne pas laisser sortir une question de guerre d'une affaire de famille secondaire à ses yeux. Par l'ordre du prince, le conseiller de la chambre : LASSER. »

<sup>1</sup> BENEDETTI, *Déposition*, p. 90.

Tandis que le télégraphe répandait cette nouvelle en Europe, un courrier spécial la portait au roi de Prusse à Ems : le roi n'en devait donc être officiellement averti qu'après tout le monde. Il avait demandé un délai pour faire connaître sa réponse : il voulait auparavant que la renonciation fût connue de l'Europe, que le caractère *spontané* de l'acte du prince fût évident à tous les yeux ; il se bornerait ensuite à donner publiquement son approbation. Telle était la combinaison à laquelle on s'était arrêté. Si le cabinet français avait sincèrement désiré la paix, il lui était facile de présenter ce dénoûment sous des couleurs favorables à ses justes prétentions : toute l'Europe l'y aurait aidé. D'ailleurs, si ingénieuse que fût la manœuvre prussienne, elle ne devait pas prendre au dépourvu la diplomatie du duc de Gramont. Ce ministre avait, en effet, pressé lui-même l'Angleterre de se prêter à une renonciation du prince Léopold ; il était certainement instruit de la négociation officieuse conduite par l'agent de Roumanie sous les auspices de M. Olozaga. Enfin il reçut en temps utile les dépêches de M. Benedetti.

Les télégrammes de cet ambassadeur partis d'Ems dans la journée du 11, arrivèrent à Paris dans la soirée ; les rapports qui complétaient ces télégrammes parvinrent au ministère le 12 par le courrier du matin. L'impression qu'en ressentit le gouvernement fut déplorable. Sous l'influence du parti de la guerre, à la cour et dans la presse, les opinions s'étaient modifiées. L'affaire Hohenzollern devenait un incident secondaire ; la question principale était la concession à obtenir de la Prusse : ce qui importait ce n'était plus le retrait de la candidature, mais la part que le roi de Prusse prendrait à cet acte ; la forme primait le fond. « Le comte Benedetti, écrit le duc de Gramont, n'avait absolument rien obtenu. » Le duc ne croyait pas pouvoir présenter au pays et aux Cham-

bres la solution qu'annonçait l'ambassadeur. Il avait mis la Prusse en cause, il ne pouvait « admettre qu'elle se désintéressât à ce point » du conflit <sup>1</sup>. Cependant il comprit qu'il fallait se donner les dehors d'une certaine modération. Il écrivit le 12, à midi quarante-cinq à M. Benedetti, par le télégraphe :

« Nous ne pouvons refuser au roi de Prusse le délai qu'il nous demande, mais nous espérons que ce délai ne s'étendra pas au delà d'un jour. »

C'est alors que se produisit l'incident que tout faisait prévoir, auquel le cabinet impérial aurait dû se préparer, qui le surprit au contraire et découvrit toute la médiocrité politique des ministres dirigeants. M. Olozaga avait reçu dans cette même matinée du 12 le télégramme de Sigmaringen ; il crut la paix sauvée, et, tout fier d'y avoir contribué, il s'empressa d'en envoyer la nouvelle à l'empereur. En outre, copie du télégramme avait été remise au gouvernement par la direction des télégraphes. M. Ollivier s'empara de cette copie. Au fond, il désirait la paix ; sans réfléchir, sans consulter son collègue des affaires étrangères, il courut au Corps législatif pour annoncer la nouvelle. Son intention était bonne, mais cette étourderie compromit tout. Le télégramme de Sigmaringen n'était pas une réponse du roi de Prusse aux réclamations de la France ; cette réponse, le roi avait laissé entendre qu'il la donnerait le lendemain, et l'on savait à Paris par les dépêches de M. Benedetti, arrivées le matin, que cette réponse consisterait dans une approbation donnée à l'acte « spontané » du prince Léopold. M. Benedetti prévenait en outre le cabinet que le roi chercherait à dégager sa dignité « en laissant peser uniquement sur le prince la responsabilité de la renonciation. » Le télégramme de Sigmaringen n'avait pas d'autre

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 93, 98-99.

objet ; avertis comme ils l'étaient, les ministres de l'empereur n'avaient pas besoin d'une grande perspicacité pour le reconnaître. La retraite de la Prusse devait s'exécuter en deux journées : la renonciation du prince occuperait la première, l'approbation du roi occuperait la seconde. Dans ces conditions, les règles les plus élémentaires de la diplomatie commandaient la réserve. Il était évident en effet que si l'on présentait le télégramme de Sigmaringen comme une réponse indirecte du roi de Prusse, le gouvernement ne pourrait pas l'accepter, l'opinion publique trouverait cette satisfaction insuffisante, et le parti de la guerre ne s'en contenterait pas. Il importait donc d'obtenir le plus tôt possible l'adhésion officielle du roi. Ce fut la première pensée de M. de Gramont, et il écrivit à M. Benedetti, à une heure quarante, par le télégraphe :

*Très-confidentiel.* Employez votre habileté, je dirai même votre adresse, à constater que la *renonciation* du prince de Hohenzollern vous est *annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse* ou son Gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière *saisissable.* »

Cette dépêche était fort sage, malheureusement la sagesse fut de courte durée, et les circonstances amenèrent bientôt M. de Gramont à modifier son langage. Au moment où il envoyait ces instructions à M. Benedetti, M. Ollivier était arrivé au Corps législatif ; le télégramme du prince Antoine circulait de main en main dans les couloirs et les salles de conférence. Dans le premier élan de sa joie, M. Ollivier méconnut lui-même et laissa méconnaître par tout le monde le caractère de cette dépêche ; il ne parla pas de l'expédient, annoncé par M. Benedetti, ni de la réponse officielle du roi qui devait arriver le lendemain, il présenta purement et simplement le télégramme



du prince Antoine comme la satisfaction accordée par la Prusse au gouvernement français. C'est ainsi que, dans le trouble général des esprits, on vit en quelques instants s'accréditer à ce sujet le plus funeste des malentendus. M. Ollivier courut au-devant de M. Thiers dès qu'il le vit entrer : « Nous avons obtenu ce que nous désirions, dit-il, c'est la paix. — Maintenant, répondit M. Thiers après avoir lu la dépêche, il faut vous tenir tranquilles. — Soyez rassuré, reprit M. Ollivier, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper <sup>1</sup>. »

Le parti de la paix ignorant que le roi de Prusse donnerait une satisfaction directe à la France, était disposé à se contenter d'un expédient. Mais le parti de la guerre, soutenu par tous les adversaires du cabinet Ollivier, considérait que M. de Gramont avait été joué et que le roi de Prusse refusait la concession qu'on lui avait demandée. Les bonapartistes de droite s'exprimaient avec la dernière violence sur la « lâcheté » des ministres <sup>2</sup>. Il leur semblait impossible de se contenter des satisfactions « dérisoires qu'accordait la *dépêche du père Antoine*. » Tel était le mot du jour. Dès le début de la séance, M. Clément Duvernois demandait à interpeller le cabinet sur « *les garanties* qu'il avait stipulées et *qu'il comptait stipuler* pour éviter le retour de complications semblables avec la Prusse. » M. Ollivier, assez ému et décontenancé sans doute, par les conséquences de son étourderie, ne savait que répondre. Une partie de la gauche se joignit à la droite pour le presser de questions embarrassantes. M. Guyot-Montpayroux annonça que « le lendemain, de concert avec plusieurs de ses amis, il ferait ses efforts pour contraindre le ministère

<sup>1</sup> THIERS, *Déposition*, p. 8.

<sup>2</sup> *Id.*

à sortir d'un silence qu'il considérait comme indigne de la Chambre et du pays <sup>1</sup>. »

En réalité, cette déplorable agitation n'avait qu'une cause : l'erreur où l'on était sur la nature de la dépêche du prince Antoine. Cette erreur, M. Ollivier en avait été la première victime ; mais le duc de Gramont, diplomate de profession, ne pouvait la partager et le télégramme qu'il venait d'adresser à M. Benedetti prouve qu'il ne la partageait pas. S'il désirait sincèrement la paix, il était de son devoir, soit à la tribune, soit dans les journaux, de réparer immédiatement la faute de son collègue et de dissiper le malentendu. Quelques paroles très-nettes ou la lecture de quelques lignes extraites des dépêches arrivées d'Ems le matin auraient suffi à rétablir la vérité des faits et auraient calmé les esprits. Cette rectification ne fut pas faite. M. de Gramont ne doutait pas de la victoire, ses préférences étaient pour le parti de la guerre. L'interpellation de M. Duvernois, assez blessante au fond pour son amour-propre de diplomate, dissipa dans son esprit les velléités de transaction qui l'avaient un instant traversé. Lorsque des députés qui passaient pour les confidents intimes de l'empereur exigeaient des *garanties* pour l'avenir, il lui parut sans doute qu'une renonciation du prince *annoncée, communiquée, transmise* par le roi ne serait plus suffisante ; il ne pouvait plus se contenter, comme il y était disposé quelques moments auparavant, d'une simple « *approbation résultant des faits d'une manière saisissable.* » Il fallait des satisfactions plus éclatantes. L'émotion qui s'était emparée du public ne fit que le fortifier dans ce dessein. « Il n'y avait, dit-il, que deux partis à prendre : ou *s'associer* dans une certaine mesure au sentiment national, en cherchant à le contenir, ou le braver ouverte-

<sup>1</sup> Rapport Saint-Marc Girardin, p. 45.

ment <sup>1</sup> « M. de Gramont préféra *s'y associer*, mais sans chercher à le contenir. Il n'aperçut pas que par cette conduite, il allait présenter à la Prusse l'occasion que M. de Bismarck épiait à Varzin et qu'il attendait maintenant à Berlin. La trame prussienne à la fois si savante et si simple n'avait qu'un objet : forcer la France à découvrir ses intentions ; si elle se montrait prudente et perspicace, c'est qu'elle voulait la paix, si elle déclarait au contraire des prétentions nouvelles, elle se prononçait pour la guerre et se compromettait en Europe. Il eût été d'un diplomate de pénétrer ces combinaisons et de les déjouer ; si l'état de l'opinion publique en France était un obstacle à une bonne diplomatie, il eût été d'un homme d'État de dominer l'opinion et de la diriger. Le duc de Gramont conçut autrement sa tâche. Le roi de Prusse cherchait à se dégager, le duc ne pensa plus qu'aux moyens de le remettre en cause. « Toute *garantie*, toute satisfaction nous échappaient, dit-il. Il fallait évidemment aviser à de nouveaux expédients <sup>2</sup>. »

Il y songeait probablement lorsque l'ambassadeur de Prusse se fit annoncer dans son cabinet. C'était « vers trois heures moins un quart <sup>3</sup>. » A peine le duc avait-il échangé quelques paroles avec le baron de Werther que M. Olozaga se présentait au ministère et demandait instamment à voir le ministre. M. de Gramont pria M. de Werther de passer pour un moment dans le salon voisin ; M. de Werther y consentit de bonne grâce, et l'on fit entrer M. Olozaga. Il apportait au duc le télégramme de Sigmaringen et venait officiellement dégager l'Espagne de l'incident. Il exprima la satisfaction qu'il en éprouvait et se retira. M. de Gramont alla rejoindre le baron

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 129.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 114.

<sup>3</sup> GRAMONT, c. v et vi. — *Déposition*. p. 100. — *Rapport Werther*, 12 juillet.

de Werther, et, tout en causant avec lui, s'efforça d'aviser aux « expédients nouveaux. »

Il discuta d'abord la cause même du conflit. L'autorisation donnée par le roi, dit-il, avait blessé la France : on avait été froissé surtout du secret dont l'affaire avait été environnée. « Le roi répondit M. de Werther ne pouvait refuser cette autorisation; d'ailleurs, vu les relations de famille du prince avec l'empereur, Sa Majesté ne pouvait croire que cette candidature fût mal accueillie en France. » M. de Gramont répliqua que cette idée ne s'était jamais présentée à l'esprit de l'empereur et qu'il l'aurait repoussée avec indignation, puis, venant au désistement du prince Antoine : « Évidemment, dit-il, le roi a dû le conseiller. — Non, répondit M. de Werther; il n'y a pas eu de conseil. La renonciation, ajouta-t-il, émane certainement de la propre initiative du prince de Hohenzollern. » Le duc de Gramont espérait une réponse qui indiquerait une participation du roi. Son attente fut déçue. C'est alors que, paraît-il, le « nouvel expédient » se présenta à son esprit. « La renonciation du prince de Hohenzollern n'est, dit-il<sup>1</sup>, à mes yeux qu'une chose secondaire, car le gouvernement français n'aurait jamais permis son installation; mais il craint qu'il ne subsiste, par le fait de la conduite de la Prusse, une mésintelligence entre les deux pays; ce germe doit être détruit, la Prusse n'a pas toujours employé des procédés amicaux : toutes les grandes puissances l'ont reconnu. » — Poursuivant cet ordre d'idées, il ajouta<sup>2</sup> : « Si le roi est désolé de ce qui arrive, si le roi tient beaucoup à conserver de bons rapports

<sup>1</sup> Cette phrase est empruntée au rapport du baron de Werther. M. de Gramont ne la rapporte pas, mais il ne la dément pas, et il dit (p. 115, dans la note) : « Le rapport du baron de Werther est exact dans toutes les parties qui ne sont pas rectifiées. » On est donc autorisé à le citer ici.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 100.



avec l'empereur, s'il y a un malentendu, que le roi s'explique. Vous, Monsieur de Werther, vous désirez autant que moi la paix ; si nous pouvions arranger tous les deux cette affaire, nous aurions rendu un grand service à nos deux pays. — Que pourrait faire le roi, dit M. de Werther? — Il pourrait écrire une lettre à l'empereur. » — Et pour bien indiquer comment il concevait la teneur de cette lettre, qui serait destinée à la publicité, le duc de Gramont écrivit, séance tenante, la minute d'une note dont il remit copie à M. de Werther. Cette note était ainsi conçue :

« En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son Gouvernement et celui de l'Empereur. »

M. de Werther fit observer qu'une « pareille démarche devenait extrêmement difficile après les explications données par le duc, le 6, à la Chambre des députés ; elles contenaient des déclarations qui avaient dû froisser profondément le roi. » M. de Gramont essayait de se disculper, lorsque M. Ollivier le fit demander. S'excusant de nouveau près de M. de Werther, le duc se rendit près du garde des sceaux ; il le trouva fort ému de l'accueil fait par la chambre au télégramme de Sigmaringen. M. de Gramont mit M. Ollivier au fait de son entretien avec M. de Werther, et lui proposa d'y prendre part. Ils rentrèrent ensemble dans le cabinet, et revenant à l'idée de la lettre, ils chargeraient, dirent-ils, M. Benedetti de la présenter au roi, si M. de Werther n'y consentait pas. Ils ajoutèrent que d'ailleurs la conduite de la Prusse avait « beaucoup plus surexcité la nation qu'elle n'avait occupé l'empe-

reur <sup>1</sup>. » — « Jusqu'ici, dit le duc de Gramont, mon langage s'est inspiré de considérations purement politiques et diplomatiques; mais il est nécessaire, dans une situation aussi tendue, de tenir compte de l'opinion publique d'une manière toute particulière, parce qu'elle acquiert, dans ces moments de crise, une force supérieure à celle des cabinets qui ont à traiter avec elle. Cela est tellement vrai que nous croyons pouvoir affirmer qu'aucun ministère, quel qu'il fût, ne pourrait désormais conserver la confiance de la Chambre et de l'opinion en consentant à un arrangement qui ne contînt pas quelque garantie pour l'avenir <sup>2</sup>. » L'entretien s'arrêta là; M. de Werther prit congé des ministres; M. de Gramont reconnut que cet ambassadeur « gardait peu de confiance dans l'efficacité de ses efforts. » Il était alors « environ trois heures et demie. » Ainsi ces scènes si graves s'étaient déroulées en trois quarts d'heure à peu près! En moins d'une heure, M. de Gramont avait modifié sa politique, avisé à de nouveaux expédients, imaginé celui d'une lettre du roi de Prusse à l'empereur, rédigé la matière de cette lettre, — trois quarts d'heure lui avaient suffi pour recevoir deux ambassadeurs, conférer avec son collègue, réfléchir, juger et décider <sup>3</sup>!

Cependant l'interpellation de M. Duvernois avait été ajournée; mais l'agitation n'avait pas cessé de croître parmi les dé-

<sup>1</sup> *Rapport Werther.*

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 126. — M. de Werther dit: « Les deux ministres firent ressortir qu'ils avaient besoin d'un arrangement de ce genre pour calmer l'émotion des esprits eu égard à leur situation ministérielle. » (*Rapport au roi de Prusse.*)

<sup>3</sup> « Vers trois heures moins un quart, l'ambassadeur de Prusse se fit annoncer... Il était environ trois heures ou trois heures moins un quart quand je me trouvai en présence de M. l'ambassadeur d'Espagne... Il était environ trois heures et demie quand l'ambassadeur [de Prusse] prit congé de nous. » *La France et la Prusse*, p. 107, 112, 127.

putés, les journalistes et les curieux qui encombraient les tribunes, et les couloirs du Corps législatif.

« Ceux qui demandaient la guerre, dit M. Thiers<sup>1</sup>, étaient peu nombreux, mais d'une violence inouïe. Ceux qui désiraient la paix, et c'étaient tous les membres des centres, étaient peu bruyants ; mais ils me prenaient les mains en me disant : — Ah ! vous êtes pour la paix. Quel bonheur ! Soutenez-la, monsieur Thiers, nous vous aiderons, et, comptez-y bien, nous resterons avec vous... Vers la fin de la séance on vint m'apprendre qu'il y avait quelques ministres hésitants, me dire qu'il fallait leur parler et que peut-être je parviendrais à agir sur eux. Nous les réunîmes dans un bureau, et là je passai plus de deux heures à les entretenir. Jamais, je crois, je n'ai fait plus d'efforts pour persuader les hommes. Je parlai avec une véhémence extraordinaire. MM. Mège et Richard parurent silencieux et peu démonstratifs, troublés cependant ; MM. Chevandier et Segris, émus jusqu'aux larmes, promirent de voter pour la paix. »

Le duc de Gramont, au sortir de sa conférence avec M. de Werther, se rendit à Saint-Cloud près de l'empereur. Les événements qui suivirent autorisent à croire que les influences les plus opposées se combattaient alors autour du souverain. Le parti de la guerre avait présenté la publication du télégramme de Sigmaringen par M. Ollivier comme un acte de légèreté qui compromettait la France. La « dépêche du père Antoine » ne semblait pas moins « dérisoire » dans les salons de la cour que dans les couloirs du Corps législatif. Une divergence assez grande dut se déclarer dès lors entre les membres du cabinet. Il est très-probable que M. de Gramont blâma vertement les inconséquences de M. Ollivier. L'empereur, paraît-il, ne regrettait pas moins l'interpellation de M. Duvernois<sup>2</sup>. « Cependant, dit le duc de Gramont dans son mémoire, la pensée de cette interpellation répondait d'une manière si évidente au sentiment de la majorité par-

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 18.

<sup>2</sup> GRAMONT, p. 130, et l'*Ordre* du 15 octobre 1871.

lementaire<sup>1</sup>, à celui de l'opinion publique, dont presque toute la presse se faisait l'ardente interprète, qu'il était impossible de n'en pas tenir compte. » On en tint compte en effet. M. de Gramont n'entendait pas recevoir de leçons de M. Duvernois, et il voulait être en mesure de répondre aux interpellations. M. Duvernois devait interroger le cabinet sur les garanties qu'il avait demandées ; le duc de Gramont les demanda. Par un télégramme, daté du 12 à sept heures du soir, il annonçait à M. Benedetti la renonciation du prince Antoine, et il ajoutait :

« Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature. Veuillez vous rendre immédiatement auprès du roi pour lui demander cette déclaration qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. Malgré la renonciation, qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle, que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer. »

Sur ce dernier point, M. de Gramont ne se trompait qu'à demi ; le délire se répandait dans Paris. Une chaude soirée de Juillet poussait dans les rues une population avide de spectacle et d'émotions, dont l'imagination était gâtée par l'habitude du charlatanisme politique, pour laquelle la guerre était un drame et l'histoire un roman. On s'arrachait les journaux qui portaient l'exaltation dans la foule ; on chantait les couplets

<sup>1</sup> Ce point est délicat à toucher. M. Thiers et M. de Gramont se contredisent et ils disent vrai l'un et l'autre. Il ne faut pas oublier que la majorité était composée de candidats officiels, hommes timides, réservés, habitués à emboîter le pas, très-déférents envers la cour, fort ignorants d'ailleurs des choses de l'Europe et des choses militaires, ayant tous un vieux fond de « chauvinisme » facile à remuer, et surtout un fond de prudence qui leur faisait craindre de perdre les faveurs du maître et du public en se montrant trop peu patriotes. Ils furent surpris par les déclarations du 6, entraînés par le cabinet, grisés par le tapage des journaux, terrifiés par les bonapartistes autoritaires ; ils auraient bien voulu la paix ; mais ils ne le dirent que dans les couloirs.



de la Marseillaise ; des bandes populacières, dirigées par des agitateurs mystérieux, grossies par des oisifs grisés de bruit et de chaleur, parcouraient les boulevards en criant : « à Berlin ! » Devant les cafés, la foule regardait passer ces déplorables mascarades et croyait y reconnaître l'avant-garde triomphale d'une nouvelle grande armée. « On se préparait à la guerre comme on se prépare à une émeute », a dit un écrivain <sup>1</sup>. Je ne crois pas que le gouvernement ait provoqué ces démonstrations ; mais, à coup sûr, il ne les condamna pas et ne chercha pas à les réprimer. Ce qui est plus grave, c'est qu'il les prit au sérieux. Dans la crise où le hasard le précipitait, « il aurait fallu que le ministère eût le courage toujours difficile de ne pas vouloir paraître courageux, de se refuser aux avances de la popularité militaire, et de ne pas craindre le reproche de lâcheté qu'allaient lui infliger ses rivaux du Corps législatif <sup>2</sup>. »

A huit heures, le duc de Gramont reçut un télégramme d'Ems.

« Le roi, écrivait M. Benedetti, vient de me dire qu'il avait reçu une dépêche télégraphique lui annonçant que la réponse du prince de Hohenzollern lui parviendrait indubitablement demain matin. Il a ajouté qu'il me fera demander dès qu'elle sera entre ses mains. »

Le duc de Gramont ne vit dans les atermoiements du roi qu'un « piège, une supercherie », un moyen de « tenir l'ambassadeur en suspens jusqu'à ce que le fait fût accompli. » « Il y avait, dit-il <sup>3</sup>, dans la composition même du texte de Sigmaringen une certaine mise en scène qui nous avait frappés. Nous comprîmes que tout avait été préparé..... L'inter-

<sup>1</sup> *Rapport Saint-Marc Girardin*, p. 53.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 54-55.

<sup>3</sup> *La France et la Prusse*, p. 135.

vention directe, personnelle de M. de Bismarck se manifestait clairement. Nous en eûmes le pressentiment. » Ce pressentiment, loin d'avertir le duc de se tenir en garde, l'engagea, au contraire, à précipiter son action. Plus il lui parut clair que le roi se dérobaît, plus il lui sembla politique de le pousser dans ses retranchements.

Les sentiments de M. de Gramont se déclarèrent le soir même pendant un entretien qu'il eût avec lord Lyons. Négligeant d'avertir l'ambassadeur anglais que le roi Guillaume avait annoncé sa réponse directe pour le lendemain et de rétablir le véritable caractère du télégramme de Sigmaringen : — La réponse du roi de Prusse, dit-il, n'est « ni courtoise ni satisfaisante. » La manière dont le désistement est annoncé, « constitue un état de choses très-embarrassant pour le gouvernement français. L'opinion publique est tellement excitée qu'il est douteux que le cabinet ne soit pas renversé s'il annonce qu'il considère l'affaire comme terminée, sans avoir obtenu de satisfaction de la Prusse... » L'Espagne est hors du débat, ajouta-t-il; « la querelle, si querelle il y a, sera entre la France et la Prusse. » — Lord Lyons ne dissimula « ni sa surprise ni son regret » de voir le gouvernement français hésiter un instant à considérer la renonciation du prince comme une solution. Il rappela les assurances données au gouvernement anglais que, si le prince retirait sa candidature, tout serait terminé. Il conseillait donc au duc de Gramont de se contenter du désistement. Il l'aurait conseillé avec plus d'énergie encore, s'il avait connu les renseignements envoyés par M. Benedetti. Lord Lyons jugea la situation et la définit en véritable diplomate :

« La renonciation du prince, dit-il, a totalement modifié la position de la France. Désormais si la guerre éclate, toute l'Europe dira que c'est la faute de la France, que la France s'est jetée dans une que-

relle sans cause sérieuse<sup>1</sup>, simplement par orgueil et par ressentiment. Un des avantages de la première position de la France, c'est que la querelle avait pour objet un incident qui ne touchait que très-peu aux passions de l'Allemagne et n'engageait nullement ses intérêts. Désormais la Prusse peut espérer de rallier l'Allemagne pour résister à une attaque qui ne pourrait être attribuée qu'au mauvais vouloir et à la jalousie de la France, à un désir passionné d'humilier ses voisins. La France aura contre elle l'opinion du monde entier, et sa rivale aura tout l'avantage d'être manifestement contrainte à la guerre pour sa défense et pour repousser une agression. »

Ces conseils si sages venaient d'un homme dont le bon sens élevé, l'expérience pratique, l'amitié pour la France étaient connus à Paris. Ils étaient le commentaire des avis que M. de Beust avait fait parvenir. Ils furent inutiles. Tel était l'aveuglement du cabinet impérial que les arguments dont lord Lyons appuyait ses conseils de modération décidèrent le duc de Gramont à accentuer encore son langage. Ce fut du reste le sentiment de l'empereur. Vers dix heures du soir, M. de Gramont reçut un télégramme de Saint-Cloud, signé Napoléon :

« Il faut que Benedetti insiste, comme il en a reçu l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le roi s'engagerait pour l'avenir à ne pas permettre au prince Léopold (qui n'est pas engagé) de suivre l'exemple de son frère et de partir un beau jour pour l'Espagne. Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes; tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous continuerons nos armements. »

Le duc de Gramont, après en avoir conféré avec M. Ollivier, dépêcha un nouveau télégramme à M. Benedetti, le 12, à onze heures quarante-cinq du soir :

« Il est indispensable que le roi veuille bien nous dire qu'il ne

<sup>1</sup> Il dit plus loin « sans motif avouable. » *Rapport* du 12 juillet.

permettra pas au prince de revenir sur sa renonciation communiquée par le prince Antoine... Dites bien au comte de Bismarck et au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes. »

Cette dernière phrase n'était-elle qu'une formule diplomatique? Il est permis de croire qu'elle fut écrite sincèrement à cette heure-là. Au fond la plupart des ministres, M. Ollivier surtout, auraient été heureux d'échapper à la guerre, en sauvegardant leur popularité; mais le cabinet était lié par sa déclaration du 6 et condamné à obtenir à tout prix de la Prusse une satisfaction éclatante. Il pouvait croire d'ailleurs que s'il succombait, il succomberait misérablement sous l'effort des passions belliqueuses qu'il avait contribué à soulever. A voir l'état des esprits, il ne serait remplacé que par un cabinet plus belliqueux encore <sup>1</sup>, par un cabinet de droite. Il persista donc. Ainsi se terminait à Paris cette journée du 12, « si fertile en événements divers », comme le dit avec ingénuité le duc de Gramont, et dans laquelle, comme le dit encore le duc, le cabinet Ollivier livra « sa dernière bataille diplomatique. <sup>2</sup> »

Ce qui se passait en Allemagne le même jour, montre à quel point cette bataille fut inopportune et combien étaient sages les avis de lord Lyons. Dans la soirée du 11, un conseil des ministres avait été tenu à Berlin, et le 12 le langage du gouvernement prussien était tout à la guerre. « Dans les cercles officiels, écrivait lord Loftus, on la considérait comme imminente. » M. de Thile dit à l'ambassadeur anglais que « le ton de la presse semi-officielle et le langage tenu par le

<sup>1</sup> *Considérations*, p. 2, 3.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 95, 97.



duc de Gramont et autres personnages à Paris donnait lieu de craindre que le gouvernement français ne fût décidé à faire la guerre... Quant à lui, il l'attendait de jour en jour. » Il annonça que le parlement fédéral allait être probablement convoqué. Il ajouta que les États allemands du Sud avaient été renseignés sur l'état de la question en litige; on pouvait supposer qu'il leur serait fait appel conformément aux traités... « D'ailleurs, poursuivit M. de Thile, les nouvelles les plus satisfaisantes sont parvenues, de ce côté, au gouvernement prussien. Le comte de Bray a déclaré au ministre français à Munich que si une guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie; de pareilles assurances ont été données par le Wurtemberg <sup>1</sup>. » Il n'y avait point de forfanterie dans le langage de M. de Thile au sujet des États du Sud. Les mêmes renseignements étaient parvenus à M. de Beust; il dit, le 13, à lord Bloomfield que la France commettrait une grande erreur si elle comptait sur les sympathies des États du Sud. M. de Beust en avertit le gouvernement français « dans l'intérêt de la paix et pour le détourner de chercher quelque appui de ce côté <sup>2</sup>. »

## II

Les nouvelles qui arrivaient de l'Europe n'avaient donc rien d'encourageant pour le cabinet des Tuileries. Il ne trouvait partout que de la méfiance. Avec l'Autriche-Hongrie, loin de marcher à un accord, il devait s'occuper de dissiper

<sup>1</sup> On écrivait de Berlin le 12 juillet à la *Gazette d'Augsbourg*: « Le cabinet de Berlin, même au risque d'une guerre avec la France, n'est nullement disposé à envoyer au prince de Hohenzollern la défense demandée. On exprime même assez souvent ici l'idée qu'un conflit avec la France ne paraît pas le moins du monde une chose désagréable au chancelier. »

<sup>2</sup> *Rapport Bloomfield*, 12 juillet.

« un regrettable malentendu. » Cet état de choses, les représentations si vives de lord Lyons dans la soirée du 12, exercèrent sans doute une certaine influence sur la décision que prit le conseil des ministres réuni à Saint-Cloud, le 13, à neuf heures du matin. L'impératrice y assistait ; pendant la délibération une lettre de lord Lyons fut remise à l'empereur : l'ambassadeur d'Angleterre avait été invité par le télégraphe à voir le duc de Gramont avant la réunion du conseil et à lui renouveler ses remontrances. N'ayant pu arriver à temps pour rencontrer le duc, lord Lyons dépêcha à Saint-Cloud un de ses secrétaires, avec une lettre contenant la substance du télégramme du comte de Granville <sup>1</sup>.

« Sa seigneurie, disait-il, désire que je représente au gouvernement de l'Empereur l'immense responsabilité qu'il encourrait s'il élargissait le terrain du conflit et ne se déclarait pas immédiatement satisfait par la renonciation du prince de Hohenzollern. Lord Granville me demande de vous rappeler que, tout au commencement de l'affaire, la France a demandé au gouvernement anglais d'user de son influence, ce qu'il fit sans retard, pour atteindre le but réel, savoir le retrait de la candidature... Lord Granville considère en conséquence que le gouvernement de la reine est justifié, même tenu de presser le gouvernement français d'une façon amicale, mais en en même temps très-urgente, d'accepter comme une solution satisfaisante la renonciation du prince. »

Une partie des ministres était disposée pour la paix. La lettre de lord Lyons les fortifia dans ces dispositions. Mais la menace des interpellations, les manifestations populaires et le langage de la presse soutenaient l'argumentation des partisans de la guerre. Aussi, bien que le conseil, au rapport d'un témoin, inclinât à se contenter de la renonciation pure et simple<sup>2</sup>, le cabinet se décida pour une demi-mesure ; il ajourna le

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 13 juillet.

<sup>2</sup> LE BOEUF, *Déposition*, p. 47.

rappel des réserves, tout en persistant dans la demande de garanties. Le maréchal Le Bœuf ne parvint pas à convaincre ses collègues de la nécessité de rappeler les réserves; au sortir du conseil, il annonça l'intention de déposer son portefeuille. Le cabinet avait commis une double faute, il persévérait dans une diplomatie qui le conduisait fatalement à la guerre, et il se refusait à lui-même les moyens d'entreprendre cette guerre avec quelque avantage. Le gouvernement ne redoutait rien plus que l'impopularité. Il lui fallait du prestige à tout prix, même au prix de la guerre, et cependant, il hésitait à en venir à cette extrémité. On ne comprit pas que par cette politique incertaine, on perdait la paix en même temps que l'on compromettait la guerre. On ne considérait dans l'Europe que Paris, dans Paris que les couloirs du Corps législatif, les antichambres du château, les boulevards où l'on achetait les journaux et où l'on criait : A Berlin ! Pour ne s'attacher qu'aux incidents, aux formes, aux objets les plus proches, on négligea de voir le but; on s'aveugla sur ses propres forces, on n'aperçut point les manœuvres de l'adversaire. Ce fut surtout l'intelligence qui manqua.

Les alentours du palais Bourbon étaient encombrés de curieux; l'Assemblée était frémissante : on attendait un Message du gouvernement annonçant la paix ou la guerre. Le duc de Gramont parut à la tribune et commença par donner des nouvelles des missionnaires français en Chine. L'heure n'était point aux jeux d'esprit, et ce début affecté parut d'un goût médiocre. Après avoir rassuré la France sur le sort de ces ecclésiastiques, le ministre prononça ces mots :

« L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas encore ter-

minées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire. »

Cette déclaration ambiguë fut accueillie aux centres par un silence qui cachait une anxiété profonde. A droite et à gauche les murmures éclatèrent. M. Jérôme David demanda de qui émanait la renonciation, du prince ou de son père. La tactique de la droite bonapartiste était de profiter de l'exaltation du public pour compromettre le cabinet. On voit aujourd'hui combien le contre-coup de cette opposition violente et inconsidérée fut ressenti par les ministres, à quel point leurs délibérations en furent influencées. C'était pour eux le cas de dissiper le malentendu de la veille; d'expliquer comment la dépêche du prince Antoine n'était qu'un incident, de déclarer que la réponse du roi de Prusse était annoncée depuis vingt-quatre heures et de laisser entendre que, d'après les rapports de l'ambassadeur, cette réponse serait satisfaisante. La majorité avait encore assez de sang-froid pour comprendre ces explications. Mais le cabinet était averti que la simple approbation du roi, annoncée par M. Benedetti, ne semblerait plus suffisante à ses adversaires. Pour se conformer aux exigences de M. Duvernois et de ses amis, il avait entamé une négociation nouvelle, la demande des garanties; il était condamné à laisser le pays en suspens tant que cette négociation n'aurait pas abouti; M. Ollivier, qui la veille annonçait la paix avec tant d'effusion, voulut, dit-on, prendre la parole<sup>1</sup>. On lui fit entendre que le silence serait plus politique : il se repentait de ses épanchements, il se tut. Lorsque des députés demandèrent comment il se faisait que tout fût remis en question après qu'un ministre avait déclaré

<sup>1</sup> Lettre de M. Robert Mitchell dans le *Courrier de France* du 22 septembre 1872.



l'incident clos, le duc de Gramont se contenta de répondre, avec quelque hauteur, qu'il n'avait pas à se préoccuper des propos qui se tenaient dans les couloirs.

L'opposition était divisée; une partie, avec plus ou moins de clairvoyance et de sincérité, redoutait une guerre qui semblait une conséquence du plébiscite et qui aurait pour résultat un affermissement de l'Empire; ces députés reprochaient au cabinet de compromettre la paix, ils se réservaient ainsi, pour l'avenir, les moyens de dégager leur responsabilité des malheurs du pays. Un autre groupe embouchait la trompette héroïque et se joignait à la droite pour attaquer le cabinet. « Nous demandons la lecture de la dépêche de M. l'ambassadeur d'Espagne, » s'écriait M. de Kératry. Les ministres gardèrent le silence. Alors M. Duvernois revenant à son interpellation demanda qu'on la plaçât à l'ordre du jour. M. Jérôme David, qui trouvait sans doute M. Duvernois trop politique encore et trop modéré, posa la question en ces termes :

« Considérant que les déclarations fermes, nettes, patriotiques du ministère, dans la séance du 6 juillet, ont été accueillies avec faveur par la Chambre et le pays; considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur dérisoire des négociations avec la Prusse, je demande à interpellier le ministère sur les causes de sa conduite à l'extérieur, qui non-seulement jette la perturbation dans les branches diverses de la fortune publique, mais aussi risque de porter atteinte à la dignité nationale. »

Ce langage obtenait, dit-on, dans les couloirs, l'approbation de M. Gambetta; avec le patriotisme bouillant qui l'anime, avec le tact qu'il possède en matière de popularité, le futur dictateur de la guerre à outrance se séparait déjà des « penseurs » cosmopolites de son parti<sup>1</sup>. Moins réservé, moins engagé

<sup>1</sup> M. Gambetta reprend la « glorieuse tradition des Foy et des Lamarque, » disait un journal du soir. On lisait dans *la Liberté*: « La Chambre est comme les ministres, elle a besoin de popularité. Si le cabinet manque au pays, pourquoi

aussi, M. de Kératry portait les mêmes pensées à la tribune. Il se prononçait contre l'ajournement des interpellations : « Je déclare, s'écria-t-il, que si vous renvoyez les interpellations, vous faites absolument le jeu de la Prusse, le jeu de M. de Bismarck, et, en ma qualité de Français, je proteste énergiquement contre cette conduite. » La vivacité même de ces attaques rallia la majorité au cabinet. Les ministres demandèrent l'ajournement, et les deux interpellations furent renvoyées au surlendemain. « Il n'y a pas eu de manifestation très-violente, écrivait lord Lyons au sortir de la séance, mais il est évident que le parti de la guerre prend le dessus. »

Au moment où il quittait la Chambre, le duc de Gramont reçut un télégramme d'Ems daté de dix heures du matin : le roi n'avait pas encore de réponse de Sigmaringen ; quant à la garantie d'avenir, il refusait absolument de l'accorder ; il se réservait « pour cette éventualité comme pour toute autre, la faculté de consulter les circonstances. » Cette dépêche ne pouvait pas laisser au duc de Gramont beaucoup de confiance sur la négociation qu'il venait d'engager. Il n'y vit pourtant qu'un motif d'insister sur sa demande et de faire de cette question de garanties une question de paix ou de guerre. Rentré au ministère vers quatre heures, il y fut bientôt rejoint par l'ambassadeur d'Angleterre. Lord Lyons exprima d'abord « sa surprise et son regret » de n'avoir pas entendu le gouvernement annoncer à la Chambre que toute cause de litige avec la Prusse avait disparu. M. de Gramont répliqua qu'avec l'Espagne l'affaire était finie, mais que de la Prusse « on n'avait rien obtenu, absolument rien. » Il donna lecture à lord Lyons d'un télégramme du général

ne lui forcerait-elle pas la main ? Il y aurait là un beau rôle à prendre. Qui s'en saisira ? Il y a un homme que son talent et son indépendance désignent pour cette grande initiative, nous avons nommé M. Gambetta. »

Fleury ; cet ambassadeur mandait au ministre que l'empereur Alexandre avait écrit au roi de Prusse pour le prier d'ordonner au prince Léopold de retirer sa candidature. « La France, dit le duc, ne demande pas que le roi s'humilie. Le roi a autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne ; tout ce que la France demande, c'est que le roi de Prusse défende au prince de revenir plus tard sur sa décision. » Lord Lyons demanda alors au duc de Gramont s'il l'autorisait à en informer son gouvernement. M. de Gramont répondit : « Sans aucun doute », et, prenant une feuille de papier, il écrivit la note suivante qu'il remit à l'ambassadeur : « Nous demandons au roi de Prusse de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa résolution. S'il le fait, tout l'incident est terminé. » Lord Lyons avait quelque peine à concevoir que la France pût sérieusement appréhender une nouvelle candidature du prince Léopold, après la désapprobation générale qu'avait rencontrée la première. M. de Gramont répondit que si le roi se refusait à donner cette garantie, « la France ne pourrait que lui supposer des desseins hostiles, et prendrait des mesures en conséquence <sup>1</sup>. »

Sous l'influence des mêmes sentiments, M. de Gramont écrivit par le télégraphe à M. Benedetti :

« Faites un dernier effort auprès du roi, dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation. Qu'il nous dise : « Je le lui défendrai, » et qu'il vous autorise à me l'écrire, ou qu'il charge son ambassadeur de me le faire savoir, cela nous suffira. »

La grande majorité des journaux de Paris encourageait le cabinet dans la politique qu'il avait adoptée. Les manifestations belliqueuses continuaient sur les boulevards. Le *Con-*

<sup>1</sup> *Rapport Lyons, 13 juillet.*

*stitutionnel* avait annoncé la paix; les journaux du soir, sauf le *Temps* et les *Débats*, critiquaient, dans les termes les plus vifs, l'article de la feuille officieuse. Ils s'attachaient à mettre la Prusse en cause et à demander une réparation « de toutes les violences sur lesquelles elle avait cherché depuis quatre ans à fonder sa grandeur <sup>1</sup> ». — « Commencer par la déclaration du 6 juillet, finir par la dépêche du « père Antoine », tout cela, disait l'*Opinion nationale*, est triste et, disons-le, ridicule ». — « Les Prussiens ont intérêt à gagner du temps, écrivait M. Jules Richard; nous avons intérêt à ne pas en perdre. » La paix était considérée comme *la pire des humiliations et le dernier des périls*; on la qualifiait de *boiteuse, sinistre et dérisoire*, plus funeste à la France que *dix batailles rangées* <sup>2</sup>.

Tandis que les organes les plus bruyants de l'opinion publique à Paris poussaient le gouvernement à la guerre, l'Angleterre redoublait ses efforts pour l'engager à la paix. Le comte de Granville pressait très-vivement M. de La Valette d'insister près de son gouvernement pour qu'il n'assumât point « la responsabilité d'une querelle de *pure forme*, alors qu'il avait obtenu *sur le fond* une satisfaction qui, selon M. de Gramont, devait mettre fin à tout <sup>3</sup> ». Écrivant le même jour à lord Lyons, le comte de Granville relevait, avec une certaine vivacité, une phrase du duc de Gramont dans sa déclaration du 11 : « *Tous les cabinets paraissent admettre la légitimité de nos griefs.* » — Ces mots, disait le ministre anglais, « ne s'appliquent pas au gouvernement de la reine. Je n'ai jamais énoncé rien de pareil ni dans mes dépêches ni dans mes conversations... Je n'ai jamais admis que la cause fût suffisante pour

<sup>1</sup> *La Presse*.

<sup>2</sup> Voir dans *la Vérité sur la campagne de 1870*, par M. F. GIRAudeau, les extraits des journaux de Paris, p. 46-59.

<sup>3</sup> *Lord Granville à lord Lyons*, 13 juillet.



justifier les intentions annoncées; j'ai toujours recommandé d'agir avec prudence, de ne négliger aucun moyen de conserver la paix. »

Quant à la Russie, si elle avait essayé d'exercer quelque influence sur le roi de Prusse, cette action n'avait pas été fort efficace; elle désirait peut-être le maintien de la paix, mais elle ne cherchait pas à l'obtenir au moyen d'une concession de la Prusse; elle avait songé à un expédient qui, sans blesser le roi Guillaume, pourrait peut-être satisfaire la France. Il s'agissait d'organiser une intervention des grandes puissances pour prévenir les hostilités et de signer un protocole où la renonciation du prince Léopold serait constatée et enregistrée par l'Europe. L'ambassadeur russe à Londres communiqua ce projet au comte de Granville dans la journée du 13<sup>1</sup>; mais l'idée n'était pas encore mûre, il fallait l'étudier, et, quelque bonne volonté qu'on y ait apportée, les circonstances ne permirent point de l'appliquer.

### III

Les événements qui se passèrent à Ems et à Berlin, dans cette même journée, expliquent à la fois les réserves du gouvernement anglais et la nature de l'expédient proposé par la Russie. Ils montrent aussi à quel point le cabinet des Tuileries manqua de clairvoyance et quelles fautes irréparables il avait commises. Le 11, le roi de Prusse avait annoncé sa réponse pour le 12; le 12, il ajourna M. Benedetti au lendemain. Ces délais étaient le résultat d'un calcul, et il est impossible de n'y point reconnaître la main de M. de Bismarck. Persuadé que la France allait lui offrir la guerre, M. de Bismarck avait besoin de convaincre le roi qu'il était provoqué et l'Allemagne

<sup>1</sup> *Lord Granville à lord Lyons, 20 juillet.*

qu'elle était attaquée. La politique imprudente du gouvernement français lui en fournissait le moyen. La presse prussienne, très-disciplinée en matière de politique extérieure, avait déjà répandu dans les esprits le soupçon que la France cherchait la guerre et que la candidature Hohenzollern n'était qu'un prétexte pour combattre l'unité allemande. On opposait « l'extrême modération du roi au langage menaçant du duc de Gramont », l'accueil courtois fait à M. Benedetti à Ems aux menaces et aux injures de la presse de Paris <sup>1</sup>. Il importait donc à la dignité de la couronne que le roi ne parût pas céder à une injonction de la France. Plus la France se montrait pressante, plus le roi devait s'attacher à dégager sa responsabilité devant son peuple.

M. de Bismarck et les autres ministres prussiens ne cachèrent pas à leur souverain qu'ils regrettaient l'attitude trop modeste qu'il avait prise et les dispositions trop conciliantes qu'il avait témoignées <sup>2</sup>. C'est pourquoi ils l'engagèrent à attendre pour approuver la renonciation du prince Léopold que cette renonciation fût connue de toute l'Europe et eût produit ses effets à Paris. Le roi se rendit à ce conseil. Le courrier qui devait en apporter la nouvelle à Ems différa son départ de Sigmaringen ou s'arrêta en chemin, de manière à n'arriver à Ems que le 13. M. de Bismarck comptait sans doute que le télégramme du prince Antoine causerait à Paris certaines méprises et que le gouvernement français serait entraîné à une faute grave qui le compromettrait devant l'Europe, froisserait le roi et irriterait l'opinion publique en Allemagne. On a vu que ce calcul était juste et que les ministres français ne trompèrent pas l'attente de M. de Bismarck.

Telle était la situation lorsque, dans la nuit du 12 au 13,

<sup>1</sup> *Rapport Loftus*, 13 juillet.

<sup>2</sup> *Id.*

M. Benedetti reçut l'ordre de poser au roi la question des garanties. En même temps que les dépêches du duc de Gramont parvenaient à l'ambassadeur français, des télégrammes partis de Kœnigsberg, de Brême et d'autres grandes villes, « exprimaient une désapprobation formelle de l'attitude conciliante prise par le roi de Prusse à Ems et demandaient que l'honneur du pays ne fût pas sacrifié comme il l'était <sup>1</sup> ». Ainsi, le 13 au matin, le roi de Prusse se savait désapprouvé par ses ministres ; il voyait son prestige compromis devant ses peuples ; il apprenait qu'en Allemagne les procédés de la France soulevaient « une indignation générale ». Il avait observé la plus grande réserve, il avait ajourné l'ambassadeur français, il avait laissé au prince Léopold toute la responsabilité du désistement, et cependant on lui reprochait de s'être montré trop conciliant ! C'est à ce moment qu'il allait recevoir de la France une réclamation inattendue, formulée en termes plus pressants et plus blessants encore pour son orgueil que ceux de la déclaration du 6.

Les instructions données à M. Benedetti étaient formelles ; et, bien qu'il n'eût point encore reçu de réponse à ses premières observations, il ne dut pas hésiter un instant à présenter au roi les réclamations nouvelles de son gouvernement. Il était alors environ neuf heures du matin. M. Benedetti rencontra l'aide de camp de service, le prince Radziwill, et le pria de demander une audience au roi. L'aide de camp s'acquitta du message et répondit que le roi recevrait l'ambassadeur après son déjeuner. Ces pourparlers avaient lieu dans le parc. Au détour d'une allée, M. Benedetti se trouva en face du roi. Le roi l'arrêta et lui dit : « Vous avez donc quelque chose de nouveau à me communiquer <sup>2</sup> ? » M. Benedetti fit

<sup>1</sup> *Rapport Loftus*, 13 juillet.

<sup>2</sup> BENEDETTI, *Déposition*, p. 86.

connaître les ordres qu'il avait reçus. Le roi se montra surpris que le télégramme du prince Antoine fût connu à Paris le 12; il n'en avait, dit-il, reçu encore aucun avis; mais il attendait à tout instant un courrier de Sigmaringen; jusque-là, il ne pouvait donner aucun éclaircissement. Quant à la garantie réclamée par l'ambassadeur : « Vous me demandez, dit-il, un engagement sans terme et pour tous les cas; je ne saurais le prendre. » Il ajouta qu'il ne pouvait aliéner sa liberté d'action, « qu'il n'avait assurément aucun dessein caché, que cette affaire lui avait causé déjà de trop graves préoccupations pour qu'il ne désirât pas la voir irrévocablement écartée; qu'il lui était toutefois impossible d'aller aussi loin qu'on le demandait ». — M. Benedetti insista non sans finesse : « Je m'expliquerais jusqu'à un certain point, dit-il, que le souverain ou son gouvernement ne voulussent pas engager l'avenir; mais, pour rester sur le terrain où le roi s'est placé lui-même, je m'adresse au chef de la famille des Hohenzollern, et, en cette qualité, Votre Majesté peut assurément accueillir, sans préjudice d'aucune sorte, la demande que j'ai été chargé de lui présenter. » — Le roi s'y refusa d'une manière absolue; c'était, dit-il, « une concession nouvelle et inattendue » à laquelle il ne pouvait acquiescer; il en exprima ses regrets et mit fin à la conversation <sup>1</sup>. « Je vous reverrai cette après-midi, dit-il à l'ambassadeur, et nous reprendrons notre entretien <sup>1</sup>. »

Rentré à son hôtel, l'ambassadeur français y trouva le télégramme de Paris, du 12 à onze heures quarante-cinq du soir, où la garantie d'avenir était indiquée comme « indispensable. » M. Benedetti pensa que l'audience sur laquelle il comptait pour l'après-midi lui fournirait l'occasion d'une nouvelle

<sup>1</sup> *Rapport Benedetti*, 13 juillet.



démarche. Mais, dans l'intervalle, les résolutions du roi furent modifiées. Il reçut, avant midi, une dépêche du baron de Werther qui lui rendait compte de sa conversation du 12 avec MM. de Gramont et Ollivier. Ce rapport, écrit avec modération<sup>1</sup>, relatait en ces termes l'incident de la lettre :

« M. de Gramont s'en remettait à mon appréciation sur la question de savoir si le véritable expédient ne serait pas une lettre du roi à l'empereur. Il en appelait au cœur chevaleresque de Sa Majesté royale... Il ne s'agissait que de dire dans cette lettre que Votre Majesté en daignant autoriser le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne n'avait pas cru porter atteinte aux intérêts et à la dignité de la nation française; que le roi s'associait à la renonciation du prince de Hohenzollern, et qu'il le faisait avec le désir et l'espoir de voir disparaître dès lors tout sujet de dissentiment entre les deux gouvernements. »

Cette lecture, dit M. Benedetti<sup>2</sup>, « impressionna le roi de la façon la plus déplorable ». Sur ces entrefaites, entre midi et une heure, le courrier de Sigmaringen arriva; mais alors, au lieu de faire demander l'ambassadeur français, ainsi qu'il l'avait annoncé, le roi, « prévoyant sans doute l'intention » de M. Benedetti de revenir sur la question de garantie, lui dépêcha, vers deux heures, l'aide de camp de service. « Sa Majesté, dit le prince Radziwill, a reçu, il y a une heure, par une communication écrite du prince de Hohenzollern à Sigmaringen, la confirmation complète de ce que le comte Benedetti lui-même avait annoncé ce matin comme l'ayant appris directement de Paris au sujet du désistement du prince Léopold à sa candidature au trône d'Espagne. Par là, Sa Majesté considère la question comme réglée<sup>3</sup>. » M. Benedetti, pria l'aide de camp de remercier le roi et ajouta qu'il avait

<sup>1</sup> GRAMONT, *la France et la Prusse*, p. 115.

<sup>2</sup> *Mission*, p. 383.

<sup>3</sup> *Rapport Radziwill*, 13 juillet.

« invariablement sollicité l'autorisation de transmettre à Paris, avec le désistement du prince, l'approbation explicite de Sa Majesté; » en outre, il avait reçu un nouveau télégramme de Paris qui l'obligeait à insister pour que le roi garantit à la France que la candidature ne se renouvelerait pas. Il demandait à être fixé sur ces deux points avant de faire connaître au duc de Gramont le message du prince de Radziwill. Ce fut encore cet officier qui rapporta la réponse. Elle était conçue en ces termes :

« Le roi a consenti à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern; il ne peut faire davantage<sup>1</sup>. »

Le roi autorisait M. Benedetti à communiquer ces paroles à son gouvernement. Mais, quant au second point, l'assurance pour l'avenir, le roi ne pouvait que s'en référer à ce qu'il avait dit au comte dans la matinée. M. Benedetti insista et sollicita une nouvelle audience, « ne fût-ce que pour entendre les mêmes paroles de la bouche de Sa Majesté ». Le roi fit répondre, vers cinq heures et demie, « qu'il était obligé de refuser absolument d'entrer dans de nouvelles négociations sur ce dernier objet. Ce que Sa Majesté avait dit ce matin était son dernier mot dans cette affaire, et l'ambassadeur pouvait s'y référer purement et simplement<sup>2</sup> ». Après avoir

<sup>1</sup> *Télégramme* de M. Benedetti, 13 juillet sept heures du soir. — Le rapport du prince Radziwill dit que le roi « approuvait le désistement *dans le même sens et la même étendue* qu'il avait approuvé l'acceptation de la candidature. » Il y a ici une restriction. Je crois qu'elle est intentionnelle et que la formule a été rédigée après coup. M. Benedetti dit dans son rapport : « J'ai libellé en la présence du prince Radziwill ce paragraphe de ma dépêche. » Au contraire le rapport du prince Radziwill ne fut composé que plus tard, en vue de la publicité; il est probable que la chancellerie prussienne aura trouvé la réponse du roi trop large et trop courtoise encore et y aura substitué une phrase évasive, moins satisfaisante pour la France.

<sup>2</sup> *Rapport Radziwill.*

rendu compte des incidents de cette journée au duc de Gramont, M. Benedetti ajoutait <sup>1</sup> :

« Malgré l'accueil apparemment gracieux qu'elle n'a cessé de faire à mes instances, j'ai pu constater que Sa Majesté se résignait, avec autant de regret que de répugnance, devant notre attitude, à dénouer les difficultés qu'elle a contribué à faire naître, et sans nul doute, elle ne se dissimule pas la gravité de l'échec auquel elle s'est personnellement exposée. Dans cette disposition, le roi considère qu'il aggraverait le mécontentement que la renonciation du prince de Hohenzollern provoquera en Allemagne, et dont la responsabilité pèsera moins sur ce candidat que sur Sa Majesté elle-même, s'il souscrit à l'obligation que nous lui demandons de contracter. Je prévois même qu'à partir de ce moment il me sera moins facile de l'aborder. »

#### IV

M. Benedetti jugeait très-sainement les choses. Le roi de Prusse avait atteint la limite des concessions auxquelles il entendait consentir. Sous l'impulsion de la chancellerie, la presse prussienne élevait le ton. On lisait, le 13, dans la *Gazette de la Bourse* :

« Jusqu'ici nous ne voyons aucun journal allemand examiner les éventualités d'une guerre; tandis que les journaux de Paris annexent chaque jour la rive gauche du Rhin, le nom de l'*Alsace* et de la *Lorraine* n'a pas encore été prononcé chez nous; et pourtant il est sûr qu'après une campagne victorieuse contre la France, *il n'est pas un Allemand à qui il semblerait possible de laisser Strasbourg à la France.* »

Ce langage formait un violent contraste avec la prudence recommandée et observée les jours précédents. C'est que la Prusse, dégagée de toute responsabilité apparente devant l'Europe, n'avait plus qu'à profiter des fautes de son adver-

<sup>1</sup> Rapport du 13 juillet.

saire. M. de Bismarck s'y employait avec son audace et sa vigueur accoutumées. Au lieu de se rendre à Ems, il était demeuré à Berlin sous prétexte de fatigue<sup>1</sup>, et, tandis qu'à Ems le roi écartait la demande de M. Benedetti, il découvrit ses plans à l'ambassadeur d'Angleterre. Du moment qu'il paraissait sur le champ de bataille, le chancelier ne perdit pas un instant pour pousser jusqu'au bout son premier succès, s'emparer des positions qu'avait perdues la France et retourner contre le duc de Gramont les arguments dont ce ministre s'était servi contre la Prusse. C'est le trait caractéristique de l'entretien qu'il eut dans cette journée du 13 avec lord Loftus<sup>2</sup>.

M. de Bismarck s'étendit d'abord sur le mécontentement que provoquait en Allemagne « l'extrême modération du roi. » Puis il en vint aux faits. La déclaration du 6 juillet avait mis la Prusse en cause devant l'Europe : la Prusse était parvenue à se dégager ; elle demandait maintenant une réparation. « A moins, dit-il, que le gouvernement français ne rétracte ou n'explique d'une manière satisfaisante le langage menaçant du duc de Gramont, le gouvernement prussien sera obligé d'exiger une satisfaction de la part de la France. Il est impossible que la Prusse puisse rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation. Je ne pourrais entretenir de relations avec l'ambassadeur de France après le langage tenu à la Prusse par le ministre des affaires étrangères à la face de l'Europe. » — Le duc de Gramont avait dit le 11 à la tribune : « *Tous les cabinets paraissent admettre la légitimité de nos griefs.* » M. de Bismarck savait que pour l'Europe le seul grief était la candidature Hohenzollern et que, depuis le désis-

<sup>1</sup> BENEDETTI, *Télégramme* du 13 juillet.

<sup>2</sup> *Rapport Loftus*, 13 juillet.



tement du prince, l'Europe était moins disposée à soutenir les réclamations de la France; il exprima à lord Loftus « le désir que le gouvernement de la Reine saisisse quelque occasion de manifester le contentement qu'il éprouvait de voir la difficulté espagnole résolue par l'acte spontané du prince Léopold, et de rendre publiquement témoignage au calme, à la sagesse, à la modération du roi de Prusse, de son gouvernement et de la presse allemande <sup>1</sup>. » Le duc de Gramont avait dit : si la Prusse ne nourrit pas d'arrière-pensée qu'elle nous donne la garantie que nous réclamons; le comte de Bismarck dit à lord Loftus que « par une voie non officielle et en dehors du baron de Werther, il avait reçu de Paris l'avis que la solution de la difficulté espagnole ne suffirait pas pour désintéresser le gouvernement français et que d'autres réclamations seraient présentées <sup>2</sup>. Dans ce cas, ajouta-t-il, il est évident que la question de succession au trône espagnol n'était qu'un prétexte, et que le véritable objet de la France était de chercher la revanche de Kœniggratz <sup>3</sup>. » — Le duc de Gramont avait parlé à plusieurs reprises de gagner du temps; M. de Bismarck ne laissa point d'insister sur les « armements » de la France. « Si ces préparatifs continuent, dit-il, nous serons obligés de demander au gouvernement français des explications sur l'ob-

<sup>1</sup> L'Angleterre le fit presque au même moment. Voir page 147 la dépêche en date de ce même jour, 13 juillet, où lord Granville proteste contre la déclaration du 11. Cette concomitance est-elle naturelle? Cela se peut. Il est possible aussi qu'un mot de M. de Bernstorff ou un télégramme de lord Loftus aient inspiré lord Granville.

<sup>2</sup> M. de Bismarck se faisait encore ici une arme du silence gardé, peut-être malgré lui, par le cabinet français le 11 juillet, lorsque M. Arago demandait s'il n'y avait pas d'autres questions engagées.

<sup>3</sup> Le même jour, presque à la même heure, M. de Gramont disait à lord Lyons : « Si le roi ne consent pas à formuler la défense qu'on lui demande, la France ne pourrait que lui supposer des desseins hostiles et prendrait des mesures en conséquence. » *Rapport Lyons*, 13 juillet. Conf., p. 146.

jet et la signification de ces armements <sup>1</sup>. » — La candidature Hohenzollern retirée, le duc de Gramont avait exigé de la Prusse l'assurance que cette difficulté ne renaîtrait pas. M. de Bismarck dit à son tour : « Après ce qui vient de se passer, nous devons exiger quelque assurance, quelque *garantie* qui nous prémunisse contre une attaque soudaine. Il faut que nous sachions que cette difficulté espagnole une fois écartée, la France ne forme pas d'autres desseins secrets qui pourraient éclater sur nous comme un coup de tonnerre. » — Le duc de Gramont avait allégué la vivacité du sentiment français, M. de Bismarck alléguait la vivacité du sentiment allemand : « La nation allemande trouve qu'elle est pleinement de force à se mesurer avec la France ; elle n'a pas moins de foi dans la victoire que n'en peuvent avoir les Français. Le sentiment de la Prusse et de l'Allemagne est donc qu'elles ne doivent subir aucune humiliation ou insulte de la part de la France, et que si elles sont injustement provoquées, elles doivent accepter le combat. » — Devant les exigences de l'opinion publique en France, M. de Gramont avait suggéré l'idée d'une lettre du roi de Prusse à l'empereur Napoléon ; M. de Bismarck paraphrasant la note remise le 12 à M. de Werther <sup>1</sup>, suggéra à son tour à lord Loftus l'idée « que le seul moyen de guérir la blessure faite à l'orgueil national allemand et de rétablir la confiance dans le maintien de la paix, serait une déclaration du gouvernement français constatant que l'incident espagnol est réglé d'une manière satisfaisante, rendant justice à la modération et aux dispositions pacifiques du roi de Prusse et de son gouvernement, ajoutant qu'il y a tout lieu d'espérer

<sup>1</sup> On sait ce que ces mots veulent dire dans la bouche du comte de Bismarck. On n'a pas oublié la polémique de 1866 qui avait pour objet de signaler à l'Europe les dangers dont les armements de l'Autriche menaçaient la Prusse et la nécessité pour la Prusse de les prévenir en armant à son tour.

<sup>1</sup> Conf., p. 132.

qu'aucune influence perturbatrice ne viendra plus altérer les bonnes relations existant entre les deux gouvernements <sup>1</sup> » ....

Ainsi les rôles étaient entièrement retournés ; le 6, le duc de Gramont avait déclaré publiquement l'intention d'imposer un échec diplomatique à la Prusse ou d'en venir aux armes ; le 13 M. de Bismarck annonçait qu'il était décidé à imposer au cabinet français une retraite humiliante, sinon il le forcerait à déclarer la guerre. M. de Gramont avait annoncé devant l'Europe qu'il jetait le gant à la Prusse ; M. de Bismarck déclara devant l'Europe que la Prusse défiait les menaces de la France ; mais tandis que le langage inconsidéré du duc de Gramont avait, en inquiétant l'Europe, ébranlé le crédit de la France, la manœuvre hardie du comte de Bismarck éblouit l'opinion européenne et rétablit le crédit de la Prusse.

Le général de Moltke était revenu la veille de sa terre de Silésie. Le 13 au soir les ministres prussiens se réunirent en conseil à Berlin. D'accord avec le ministre de la guerre, M. de Roon, M. de Moltke déclara que jamais la Prusse n'avait été mieux en mesure d'entreprendre la guerre <sup>1</sup>, Le roi cependant n'y semblait pas encore entièrement résolu : il n'avait pas brisé avec M. Benedetti, il s'était borné à lui faire dire qu'il considérait l'affaire comme terminée. L'apparence modérée de cette déclaration jointe à la courtoisie du souverain, ne donnaient point à l'incident d'Ems le caractère évident d'une rupture : il y aurait eu moyen peut-être de reprendre la négociation sous une autre forme : or, à partir du 13,

<sup>1</sup> C'est à un arrangement de ce genre que le baron de Brunow fit allusion le même jour dans son entretien avec lord Granville. Conf., p. 148. — Le projet de protocole qu'il présenta le 16 n'avait pas d'autre objet ; il est difficile de croire qu'en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, il n'y ait pas eu entente entre la Russie et la Prusse.

<sup>2</sup> *Gazette de Magdebourg*, HIRTH. p. 177.

M. de Bismarck jugeait la guerre utile et n'entendait plus la laisser échapper. Il ne s'agissait que de forcer la main au roi et de précipiter les événements. A neuf heures du soir des crieurs se répandirent dans Berlin ; ils distribuaient *gratuitement* un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ; on y lisait en gros caractères, le télégramme suivant, daté d'Ems, dans la journée :

« Après que la nouvelle de la renonciation du prince de Hohenzollern a été officiellement donnée au gouvernement français par celui de Madrid, l'ambassadeur français a fait demander au roi Guillaume de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le roi s'obligeait pour l'avenir à ne jamais donner son consentement aux Hohenzollern, dans le cas où ceux-ci reviendraient sur leur renonciation. Sa Majesté le roi a refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur français, auquel il a fait savoir par l'aide de camp de service qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. »

Ce texte assez obscur n'était pas de nature à frapper les imaginations populaires. Mais il se trouva dans les rues des commentateurs officieux pour en expliquer le sens. Le correspondant du *Times* a résumé ainsi les récits qui circulèrent alors dans Berlin <sup>1</sup>.

« Pour s'acquitter du disgracieux message que ses instructions lui prescrivaient de transmettre, l'ambassadeur français trouva convenable d'accoster Sa Majesté pendant qu'elle se promenait dans le jardin public à Ems. Avait-il pour instruction de se dispenser des formes ordinaires des relations diplomatiques ? Or, dans une occasion de si vitale importance, il est difficile d'admettre que le respect convenable ait été négligé autrement que de propos délibéré. Quoi qu'il en puisse être, le roi, trouvant qu'une demande exorbitante lui était adressée de la manière la plus inconvenante, eut à agir en conséquence du fait de l'offense, et non à en examiner les causes. Il s'acquitta du devoir du moment avec les manières dignes et de parfait gentilhomme pour lesquelles il est renommé. Se tournant tranquil-

<sup>1</sup> SCRUTATOR, p. 57-59.



lement vers son adjudant, le lieutenant-colonel comte Lehndorf, qui s'était retiré de quelques pas lorsqu'il avait vu l'ambassadeur s'approcher, le roi dit : « Soyez assez bon pour informer le comte Benedetti qu'il n'y a pas de réponse, et que je ne puis le recevoir de nouveau. » Pendant que le comte Lehndorf s'acquittait de sa commission, le roi s'éloigna. Le cercle joyeux des assistants demeura pétrifié. Ils en avaient vu assez pour comprendre que quelque chose de sérieux devait être arrivé. Pourtant ils n'étaient pas préparés aux étourdissants récits qui devaient bientôt commencer à se répandre. »

Quant à l'effet produit sur le public berlinois, le correspondant du *Times* le décrit en ces termes :

« ... Comme si une tache avait été effacée de l'écusson national, comme si un fardeau trop lourd et trop longtemps supporté avait été enfin rejeté, le peuple remerciait Dieu de ce que son honneur eût été vengé à la fin d'une intolérable arrogance. Il n'y eut qu'une opinion sur la conduite virile et digne du roi; il n'y eut qu'une détermination de suivre son exemple et de relever le gant jeté au visage de la nation. A dix heures, la place située devant le palais royal fut couverte d'une multitude exaltée. Des hurrahs pour le roi et des cris : au Rhin ! se firent entendre de tous côtés. Ce fut l'explosion d'une colère longtemps contenue. »

Cette légende devait enflammer à la fois les esprits en Allemagne et en France. On allait voir en effet le gouvernement impérial s'emparer de l'arme perfide que lui offrait M. de Bismarck et se servir pour surexciter l'opinion publique en France, de cette même invention d'insulte dont on se servait en Allemagne pour émouvoir la foule. La même fable trompa les populations des deux pays.

## V

A Ems cependant le roi ne paraissait point se douter que M. Benedetti lui avait manqué d'égards, M. Benedetti ne soup-

çonnait pas que le roi avait offensé la France en sa personne. Le 14, au matin, suivant les instructions qu'il avait reçues dans la nuit, M. Benedetti devait tenter une dernière démarche près du roi. Après ce qui s'était passé la veille, il ne pouvait attendre que le roi le recevrait. Le ministre de l'intérieur de Prusse s'était rendu à Ems ; M. Benedetti profita d'un entretien qu'il eut avec cet homme d'État pour préciser une fois de plus la demande de garantie. Le ministre promit d'en référer au roi ; peu de temps après il avertit l'ambassadeur qu'il n'avait rien à lui apprendre. M. Benedetti fit alors savoir au roi qu'il partirait le soir et demanda la permission de prendre congé. Le roi, qui se rendait à Coblentz, fit répondre qu'il recevrait M. Benedetti dans son salon réservé à la gare. M. Benedetti s'y rendit et fut introduit seul. La conversation fut courte ; après avoir annoncé qu'il partirait le lendemain pour Berlin, le roi répéta « qu'il n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur, et que les négociations qui pourraient être encore poursuivies seraient poursuivies par son gouvernement <sup>1</sup>. » Le roi et l'ambassadeur échangèrent des saluts courtois ; le roi partit pour Coblentz, et quelques heures après M. Benedetti prenait la route de Paris.

Cette journée du 14 ne fut pas perdue pour M. de Bismarck. Il ne se contenta pas de lancer dans le public le télégramme d'Ems ; il jugea nécessaire, pour accentuer le caractère de l'incident, de communiquer ce télégramme aux représentants de la Confédération du Nord à l'étranger. « Cette communication, a-t-il dit plus tard <sup>2</sup>, était destinée à orienter nos agents près les cours allemandes et les autres gouvernements considérés comme amis sur les développements que l'affaire avait pris, et à les convaincre que, du

<sup>1</sup> BENEDETTI. *Télégramme* du 14 juillet. — *Déposition*, p. 87.

<sup>2</sup> *Discours* du 20 juillet.

moment où la Prusse penserait être arrivée à la limite que lui traçait l'honneur national, elle serait plus ferme qu'on ne le croyait peut-être d'un autre côté. » Les agents prussiens en Allemagne reçurent cette dépêche le 14<sup>1</sup>, ils s'en inspirèrent dans les conversations qu'ils eurent pendant la journée avec les ministres des États du Sud, et plusieurs d'entre eux laissèrent même une copie du télégramme entre les mains du ministre avec lequel ils s'étaient entretenus. Comme on craignait que la Bavière ne fût médiocrement disposée à accepter la guerre, le ministre prussien à Munich ajouta, en communiquant la dépêche d'Ems, que « le roi de Bavière aurait le sentiment que M. Benedetti avait provoqué le roi sur la promenade<sup>2</sup>. »

Les esprits étaient déjà préparés à ces nouvelles extraordinaires. Dès le 12, le bruit avait couru à Munich et à Stuttgart que le roi Guillaume avait écrit au prince de Hohenzollern pour l'engager à refuser la candidature<sup>3</sup>; vrai ou faux, ce récit avait pour résultat de faire ressortir la longanimité de la Prusse et de marquer davantage le caractère agressif de la politique française. On racontait à Stuttgart que la France avait annoncé à lord Granville qu'elle avait l'intention d'attaquer la Prusse par terre et par mer sans déclaration préalable si une réponse négative était faite à ses demandes<sup>4</sup>. La légende d'Ems commença le 14 à circuler en Allemagne; brochant sur un thème donné, les journaux prussiens racontaient,

<sup>1</sup> Le télégramme fut aussi adressé, le 14, à l'agent prussien en Suisse, qui le fit lire à l'ambassadeur de France; il fut communiqué aux agents accrédités près des autres États, mais à des dates différentes. Le gouvernement anglais n'en reçut communication que le 22. (*Blue-book*, 1870. — *Journal de Genève* du 24 mars 1872.)

<sup>2</sup> Rapport de M. Joerg à la Chambre des députés bavarois, séance du 18 juillet 1870.

<sup>3</sup> GRAMONT, *la France et la Prusse*, p. 170.

<sup>4</sup> *Id.*, p. 172. — *Rapport Lyons*, 13 juillet.

presque dans les mêmes termes, l'histoire de la double insulte. La *Gazette nationale* de Berlin disait :

« Le roi doit avouer qu'il s'est rendu coupable d'une bétise grossière à l'égard de Sa Majesté française, et il doit promettre expressément de ne plus recommencer ! A cette insolence sans mesure il a été répondu comme il convenait. Le comte Benedetti a été mis à la porte par l'adjudant de service. Cette réponse seule était possible. Naturellement on l'avait prévue à Paris, où l'on cherchait une cause de guerre qui ne mît pas directement en cause le sentiment national allemand et qui couvrit l'affaire du prétexte d'un conflit dynastique. On a méconnu en cela la pénétration des Allemands<sup>1</sup>. »

Lés gazettes unitaires appelaient le peuple aux armes. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'écriait :

« Depuis le commencement de l'affaire, c'est à l'Allemagne qu'on en veut, c'est une guerre de race et de conquête que l'on médite. Le mot de Cassagnac : « Il faut prendre le Rhin » doit devenir une vérité. Il n'y a pas de doute que ce ne soit l'objectif de la France. La Belgique sera une pure enclave, et pour peu de temps encore. »

On lisait, à la même date, dans la *Gazette d'Augsbourg* :

« Il s'agit de savoir si nous serons une nation. Ce sera une bataille dans le genre de celle de Soissons. Nos enfants l'appelleront peut-être la bataille du Rhin. *Non agitur de vectigalibus neque de sociorum injuriis : libertas et anima nostra in dubio est.* (SALL. *Catilina*, LII.) »

<sup>1</sup> La *Gazette du Weser* variait aussi le même jour le thème officieux : Une insolence inouïe, une insolence comme Napoléon I<sup>er</sup> s'en est à peine permis au temps de son arrogance, a reçu la réponse qu'elle méritait et la seule possible. On a mis à la porte l'ambassadeur français, représentant la personne même de l'empereur... Tout homme d'honneur qui ne veut pas notre humiliation approuvera la conduite simple, naturelle et si fière pourtant du roi. L'exigence soulevée par l'ambassadeur français constitue une offense personnelle pour le roi Guillaume. La pensée de la France apparaît : elle a voulu réduire l'Allemagne à une situation où il faut choisir entre l'abaissement et une défense vigoureuse ; cela est clair pour les yeux les plus aveugles : La France veut la guerre. — Voir dans HIRTH, p. 101 à 106, 14 juillet, des articles à peu près identiques de la *Gazette de Cologne* et de la *Gazette de la Bourse*.



Pour exciter l'indignation des Allemands, un extrait du rapport de M. de Werther fut livré à la publicité <sup>1</sup>; l'histoire de « la lettre d'excuses » dictée au roi par MM. de Gramont et Ollivier, vint aggraver encore la prétendue offense subie à Ems par ce souverain. M. de Werther lui-même fut très-vertement blâmé de n'avoir pas écarté du premier coup une proposition « insultante ». Pour toute réponse à son rapport, M. de Bismarck lui adressa ces lignes :

« Je suis convaincu que vous avez mal compris les ouvertures verbales du ministère français; des ouvertures de ce genre me semblent absolument inadmissibles, et, en tout cas, je me refuse, comme ministre responsable, à soumettre officiellement votre rapport à l'examen de Sa Majesté. Que si le gouvernement français a des communications de ce genre à nous faire, il peut les rédiger lui-même et nous les faire transmettre ici à Berlin par l'ambassadeur de France. »

M. de Werther reçut en même temps l'ordre de prendre un congé <sup>2</sup>. Sa conduite ne fut pas moins vivement condamnée en Allemagne que celle du comte Benedetti l'était à Paris. Le 14 au soir, on peut dire que toutes les manœuvres de M. de Bismarck avaient réussi. Il était parvenu à convaincre les Allemands que la candidature Hohenzollern n'était qu'un prétexte pour la France, que le véritable objet de la guerre était de combattre l'unité allemande. Le peuple se montra

<sup>1</sup> SCHULTHESS, p. 81.

<sup>2</sup> On écrivait de Berlin à la *Gazette de Magdebourg*, le 18 juillet : « Ce que raconte le *Staats Anzeiger*, que le baron de Werther a demandé un congé pour des raisons personnelles, est une forme euphémique pour déguiser le fait, et le fait est que M. de Werther est suspendu de son emploi. Tous ceux qui ont lu le rapport de l'ambassadeur où il relate son entretien avec M. de Gramont comprendront cette mesure. C'est le fameux entretien où Gramont prétendit que notre roi devait écrire une lettre d'excuses à Louis Bonaparte. Que le baron de Werther ait écouté cette proposition comme il l'a fait, qu'il ne l'ait pas considérée comme inadmissible, cela indique une conception par trop modeste de la dignité et de l'amour-propre nécessaires à un ambassadeur de la Confédération du Nord. »

d'autant plus disposé à soutenir le roi de Prusse que ce prince semblait avoir montré plus de patience. Le sentiment public parut alors assez ferme pour que le cabinet prussien n'eût plus à compter avec la diplomatie européenne.

L'Angleterre, épouvantée de la guerre, s'était décidée à une intervention discrète. Elle n'admettait en aucune façon la demande de garanties <sup>1</sup>; mais il lui parut que la France pourrait retirer cette demande, si la Prusse, de son côté, donnait une adhésion plus apparente au retrait de la candidature. Le comte de Granville pria, en conséquence, le 14, dans l'après-midi, M. de Bernstorff de communiquer le mémorandum suivant au roi de Prusse :

« Comme Sa Majesté avait consenti à l'acceptation de la couronne d'Espagne par le prince Léopold et comme elle avait ainsi pris, en quelque sorte, part à cet arrangement, elle pourrait, sans blesser sa propre dignité, faire connaître au gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation, si la France renonçait à ses demandes d'un engagement garantissant l'avenir. Une semblable communication serait la meilleure preuve du désir du roi de conserver la paix en Europe <sup>2</sup>. »

Le comte de Bismarck répondit immédiatement par un télégramme adressé à M. de Bernstorff :

« Il regrettait que le gouvernement de la reine eût présenté une proposition qu'il lui était impossible de recommander à l'acceptation du roi. La Prusse avait fait preuve, en présence d'une menace publique de la France, d'un calme et d'une modération qui feraient de toute concession ultérieure de sa part l'équivalent d'une soumission à la volonté arbitraire de la France; le sentiment national de toute l'Allemagne la répudierait certainement comme une nouvelle insulte. L'état de l'opinion publique en Allemagne prouve que sous l'influence

<sup>1</sup> « Je répète que dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, une demande à la Prusse pour un engagement couvrant l'avenir ne peut être justement faite par la France. » *Lord Granville à lord Lyons, 14 juillet.*

<sup>2</sup> *Lord Granville à lord Loftus, 15 juillet.*

des menaces de la France, toute l'Allemagne est arrivée à la conclusion que la guerre, même dans les circonstances les plus difficiles, serait préférable à la soumission du roi à l'injustifiable demande de la France... Une demande d'intervention de la part d'un souverain dans une affaire d'un caractère purement privé ne peut pas être l'objet d'une communication publique aux autres gouvernements; d'ailleurs, la candidature était le prétexte primitif d'une demande de ce genre; la candidature est retirée, la demande n'a plus de raison d'être. »

Cette réponse fut apportée, le 15 au matin, au comte de Granville par le comte de Bernstorff<sup>1</sup>. Ainsi, dans la journée du 14 juillet les résolutions de la Prusse étaient arrêtées: c'était la guerre, à moins que le cabinet français ne consentit à retirer sa demande de garanties, à désavouer la déclaration du 6, à blâmer les violences de la presse, ou qu'il ne parvint à trouver un expédient pour couvrir sa retraite.

---

<sup>1</sup> *Lord Granville à lord Loftus, 15 juillet.*

## CHAPITRE V.

### LA DÉCLARATION DE GUERRE.

#### I.

Le 13 juillet, à onze heures du soir, le cabinet impérial apprit par un télégramme de M. Benedetti que le roi de Prusse avait *communiqué* à l'ambassadeur de France la nouvelle du désistement du prince Léopold et qu'il y donnait son « approbation entière et sans réserve ». Quant à la garantie d'avenir, le roi persistait à la refuser, et, se référant à ses réponses précédentes, il déclinait sur ce point une nouvelle discussion<sup>1</sup>. « Apprécient, dit le duc de Gramont<sup>2</sup>, la situation telle que nous la donnaient les deux derniers télégrammes de l'ambassadeur, nous y distinguons comme fait principal l'approbation royale, que nous pensions être entière et sans réserve, et nous y trouvons un élément d'accord dont nous étions plus disposés à exagérer qu'à diminuer l'importance... Le refus de recevoir l'ambassadeur contrastait, il est vrai, avec la courtoisie habituelle du roi; mais comme, après tout, il n'était accompagné d'aucun procédé blessant et qu'il paraissait uniquement inspiré par le désir de ne pas reprendre une discussion désormais sans objet, nous étions loin d'y trouver le caractère d'une offense préméditée. »

Dans la nuit du 13 au 14, on était donc à la paix. Le 14 au matin, une dépêche de M. Le Sourd, chargé d'affaires

<sup>1</sup> *Télégramme Benedetti*, 13 juillet.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 195.



à Berlin, annonça la publication du télégramme d'Ems dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Le conseil des ministres s'était réuni aux Tuileries à neuf heures. D'après M. de Gramont<sup>1</sup>, cette nouvelle, tout en compliquant les difficultés, « ne modifia point les dispositions pacifiques du gouvernement ». Le conseil se sépara vers midi sans avoir rien décidé. En rentrant au ministère, M. de Gramont y trouva M. de Werther. Cet ambassadeur était porté vers la paix, il ne le cachait point, et il avait avec le duc de Gramont d'anciennes habitudes d'amitié diplomatique. « Je suis dans une position très-désagréable, lui dit-il<sup>2</sup>; je dois vous dire que je suis désavoué; on me reproche beaucoup d'avoir accepté votre suggestion et de l'avoir recommandée, quoique je l'aie fait en termes très-respectueux. J'ai l'ordre de m'en aller. » Il prit congé de M. de Gramont, qui retourna aux Tuileries où le conseil était réuni de nouveau. La situation s'était aggravée, les impressions avaient changé. L'agitation était grande dans Paris, aux abords du palais Bourbon comme autour des Tuileries.

« Bien que la nouvelle de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne fût pas encore généralement répandue, écrit lord Lyons<sup>3</sup>, l'excitation publique était si forte, il y avait une telle irritation dans l'armée qu'il devint douteux que le gouvernement fût en état d'arrêter le cri de guerre. On comprenait que dès que l'article prussien aurait paru dans les journaux du soir, il serait très-difficile de réprimer la colère de la population. Aussi pensait-on généralement que le gouvernement se croirait obligé de calmer l'impatience publique en déclarant officiellement son intention de tirer vengeance de la conduite de la Prusse... On regarda comme certain qu'une déclaration de guerre serait immédiatement portée aux Chambres par le gouvernement. »

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 206-207.

<sup>2</sup> GRAMONT. *Déposition*, p. 102.

<sup>3</sup> *Rapport* du 14 juillet.

Lord Lyons essaya vainement de voir M. de Gramont; il lui fit alors passer une note. Il demandait, au nom de l'Angleterre, de ne pas précipiter les choses, de ne pas engager la France par une déclaration prématurée : il serait plus prudent et plus digne d'attendre le jour fixé pour la réponse aux interpellations, c'est-à-dire le 15<sup>1</sup>.

Cependant le conseil délibérait sur une question très-urgente et très-grave : le rappel des réserves. Le maréchal Le Bœuf l'avait demandé la veille sans l'obtenir. Il était revenu à la charge dans le conseil du matin ; il pressa de nouveau ses collègues de prendre une décision. « Je leur parlais, a-t-il raconté lui-même<sup>2</sup>, de la rapidité du passage du pied de paix au pied de guerre en Prusse, de la conviction où j'étais que les préparatifs étaient commencés<sup>3</sup> ». L'appel des réserves fut résolu ; le maréchal Le Bœuf, cédant à une préoccupation très-légitime, invita chacun de ses collègues à donner encore une fois son avis. « Après une réponse affirmative de tous, dit-il, ou au moins de la presque unanimité, je me retirai. » Il était environ quatre heures. Le maréchal était à peine parti que ses collègues se sentirent arrêtés par de nouveaux scrupules. La discussion recommença et les incertitudes reparurent. L'empê-

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 14 juillet.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 47.

<sup>3</sup> Conf. GRAMONT, *la France et la Prusse*, p. 219. — Il y avait eu sans doute quelques mouvements à l'intérieur, des achats de fourrages, des chevaux rassemblés, des hommes en congé rappelés, j'en un mot des mesures du genre de celles dont la presse française révélait depuis plusieurs jours avec si peu de tact l'exécution en France ; mais les ordres officiels de mobilisation datent du 15 au soir. (Conf. BENEDETTI, p. 9, et STOFFEL, p. 5 et 463.) La situation était telle que la Prusse n'avait pas besoin de se compromettre par des mesures préventives. La relation de l'état-major prussien dit, p. 47 : « Grâce à l'ordre qui régnait dans toutes les branches de l'armée, on avait la certitude de ne pas se trouver en retard. » Cette certitude justifiée des Allemands enlève une grande part d'intérêt à une polémique sur des préparatifs occultes et indirects avant le 15 juillet.

reur, dit-on, se montrait abattu, triste, indécis. Vers cinq heures, quelqu'un vint et dit aux ministres : « Il faut absolument vous présenter devant la Chambre et faire une communication. » La majorité des ministres s'y refusa<sup>1</sup>. « M. Ollivier hésitait encore ; MM. Louvet et Segris avaient manifesté à plusieurs reprises des tendances pacifiques. MM. Plichon et de Parieu résistaient fortement à la pensée de voir sortir la guerre, malgré le succès promis par les chefs militaires, de l'incident dénoué par le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern<sup>2</sup>. » M. Chevandier de Valdrôme se prononçait aussi pour la paix<sup>3</sup>. On raconte qu'alors le duc de Gramont se leva et dit qu'il y aurait, si on le désirait, un moyen d'accommoder les choses : c'était un appel à l'Europe. Le mot de *congrès* fut prononcé. L'empereur aurait été saisi en ce moment d'une émotion extraordinaire « qui alla jusqu'à des larmes sensibles<sup>4</sup> ». Un congrès ! c'était une des chimères que son esprit avait toujours caressées : il en accueillit l'idée comme un moyen de salut<sup>5</sup>. Un projet de communication aux cours européennes fut rédigé séance tenante ; il était ainsi conçu :

« Nous croyons que le principe adopté tacitement par l'Europe a été d'empêcher, sans une entente préalable, aucun prince appartenant aux familles régnantes des grandes puissances de monter sur un trône étranger, et nous demandons que les grandes puissances euro-

<sup>1</sup> GRAMONT, *Déposition*, p. 102.

<sup>2</sup> *Considérations*, p. 22.

<sup>3</sup> THIERS, *Dépêche*, p. 9.

<sup>4</sup> *Rapport Saint-Marc-Girardin et Considérations*, p. 22.

<sup>5</sup> L'auteur du *Dernier des Napoléon* raconte (p. 225) que M. Olozaga avait obtenu de son gouvernement la déclaration que « l'Espagne acceptait la renonciation du prince Léopold, en prenait acte et déclarait qu'à l'avenir le prince de Hohenzollern ne serait plus jamais son candidat au trône ». Cette transaction aurait été soumise à l'empereur et approuvée par lui. Cette garantie de l'Espagne aurait facilité l'œuvre du congrès, et le congrès y aurait donné une sanction très-satisfaisante pour la France.

péennes, réunies en congrès, confirment cette jurisprudence internationale. »

Un instant on put croire que le ministère allait être habile, que l'Empire allait s'abstenir d'une faute et déjouer au moins une fois les combinaisons de son adversaire. Cette proposition de congrès eût été un coup de maître. L'Angleterre s'y serait prêtée; la Russie, qui venait de proposer une conférence<sup>1</sup>, y aurait adhéré sans aucun doute; la France pouvait compter sur l'Autriche, l'Italie et l'Empire turc<sup>2</sup>. Quant à la Prusse, elle se serait trouvée dans le plus grand embarras. M. de Bismarck, se croyant désormais sûr d'être provoqué, se précipitait vers la guerre : au moment où l'on délibérait à Paris, il écartait une tentative d'intervention de l'Angleterre. Ce congrès aurait surpris la Prusse et dérouter ses calculs; il l'aurait compromise devant l'Europe et forcée d'accepter l'arbitrage des puissances ou de perdre leur appui moral. Mais telle était la faiblesse politique des hommes d'État français, telle était la force de la position conquise par M. de Bismarck que non-seulement il allait échapper à ce danger, mais que sa conduite allait obliger Napoléon III à déclarer la guerre et contraindre la France elle-même, comme l'Autriche en 1866, à « sauver » la Prusse du congrès<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, au premier moment, le conseil tout entier se rallia au projet présenté par M. de Gramont. Le gouvernement devait annoncer le lendemain aux Chambres que, dans le présent, l'approbation donnée par le roi de Prusse au retrait de la candidature était une solution suffisante et que, pour l'avenir, la France s'en remettait au jugement de l'Eu-

<sup>1</sup> Conf., p. 148.

<sup>2</sup> GRAMONT, *Déposition*, p. 103.

<sup>3</sup> « L'Autriche... nous sauvera du congrès. » Note de M. d'Ussedom, ministre prussien à Florence, 17 mai 1866. — LA MARMORA, p. 236. Conf., p. 17.



rope réunie en congrès. A six heures, le maréchal Le Bœuf reçut un billet de l'empereur ; il crut y « voir un certain regret » de la décision prise au sujet de l'appel des réserves, et il se rendit à Saint-Cloud, où l'empereur était retourné. Sur la demande du maréchal, le conseil fut convoqué pour dix heures du soir.

En se séparant à six heures, le ministère était résigné à la paix ; quelques heures plus tard, il se décidait pour la guerre. Les causes de ce revirement sont encore mal déterminées, et il est probable que d'ici à longtemps l'histoire ne connaîtra pas tous les secrets de cette soirée funeste. Mais quelques faits ont transpiré ; ils permettent de suivre assez sûrement dans les conseils où se débattait le sort de la France, l'invasion de « l'esprit d'imprudence et d'erreur » qui annonce la chute des trônes. Il est certain qu'il y avait un parti de la guerre, des hommes qui croyaient les alliances assurées <sup>1</sup>, l'armée invincible <sup>2</sup>, et qui voyaient dans la victoire à la fois un affermissement de la dynastie et un retour aux idées politiques de 1852. Il est probable que ce parti, « sentant la guerre lui échapper », tenta un dernier effort. On raconte qu'une personne très-haut placée à la cour dit à l'empereur qui, malgré tout, répugnait à la guerre : « Votre trône tombe dans la boue. » Ce parti réussit d'autant plus aisément à ébranler les convictions des hommes de bonne foi qui siégeaient au conseil, qu'il s'abusait plus profondément lui-même sur la justice de sa cause et la force des armes françaises. Il ne serait point judicieux de chercher en ces déli-

<sup>1</sup> « Espérant la neutralité armée de la part de diverses puissances... je comptais sur un premier succès qui aurait certainement décidé une partie de l'Europe à se prononcer ouvertement pour notre cause. » LE BŒUF, *Déposition*, p. 47-48.

<sup>2</sup> « Je crois pouvoir déclarer que si on avait eu un doute, un seul doute sur notre aptitude à la guerre, on eût immédiatement arrêté la négociation et renoncé à la poursuivre. » GRAMONT, *la France et la Prusse*, p. 321.

bérations agitées l'action occulte d'une politique personnelle ; il faut considérer au contraire que le pouvoir était aux mains d'esprits incertains et de politiques médiocres infatués de leur génie, que le jugement de ces hommes était faussé, que l'éducation critique, l'habitude de comparer les faits manquaient à tout ce monde, que le souci de sa gloire propre se colorait pour chacun des apparences du devoir, que, sous l'action d'un enthousiasme romanesque, la témérité passait pour courage et l'emportement pour patriotisme. Les ministres dirigeants croyaient à leurs collègues comme ils croyaient à eux-mêmes ; le duc de Gramont tenait le maréchal Le Bœuf pour un grand homme de guerre ; le maréchal Le Bœuf tenait le duc de Gramont pour un grand diplomate ; l'empereur rêvait, et le conseil, respectueux du secret diplomatique et des mystères de la stratégie, aurait cru faire injure à ces grands hommes d'État en demandant à l'un de visiter ses arsenaux, à l'autre d'examiner ses traités. C'est ainsi que, chacun entraînant l'autre et se croyant entraîné, ces malheureux, fuyaient, « le cœur léger », devant la tempête qui poussait la France aux abîmes.

L'explication est là ; quant aux faits mêmes qui décidèrent les ministres, ce furent d'abord les articles insensés des journaux ; puis les excitations, les prières, les menaces des partisans de la guerre : ils assiégeaient les ministères et les antichambres du château ; ils reprochaient au cabinet ses attermoiemens et ses négociations ; ils l'accusaient d'être mal renseigné ; ils montraient les armées allemandes marchant sur la frontière<sup>1</sup>. Les fantômes de Sadowa, le spectre de l'Autriche abattue en sept jours, évoqués de toutes parts, obsédaient l'imagination des ministres. D'autres visions non moins

<sup>1</sup> GRAMONT, *Déposition*, p. 107. — *La France et la Prusse*, p. 219.

décevantes succédaient à celles-là : c'était la Prusse surprise, forcée à la course, écrasée avant d'avoir pu combattre<sup>1</sup>. Puis arrivaient les dépêches de M. Benedetti du 14 relatant son départ d'Ems et l'affichage du télégramme de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Dans la soirée, le duc de Gramont fut informé par les agents français de la communication faite aux États allemands et à la Suisse de ce même télégramme d'Ems. La première nouvelle vint de Berne; des télégrammes de Munich et de Dresde suivirent bientôt. Le télégramme de Munich mentionnait la prétendue insulte dont le roi de Prusse avait été l'objet de la part de M. Benedetti<sup>2</sup>.

« Cette communication, dit le duc de Gramont, n'avait d'autre but évidemment que de combler la mesure et de placer la France en présence d'un affront public... Or, rien n'était mieux calculé que ce rapport bref, dédaigneux et humiliant. En un instant, l'Europe apprend que l'ambassadeur de France s'est vu refuser l'accès du souverain près duquel il est accrédité... Pour un peuple, comme pour un homme, la publicité d'une injure en aggrave considérablement le caractère et rend la réparation difficile. *Le calcul était donc infallible*, et si la France hésitait à entrer en campagne, le chancelier avait trouvé le moyen de l'y contraindre. »

Cependant s'il y avait là un calcul de la part de la Prusse, il semble que l'intérêt de la France, au lieu d'assurer le succès de la combinaison prussienne, commandait de la déjouer. Puisque la Prusse voulait se faire déclarer la guerre, il fallait la forcer à la déclarer elle-même. C'étaient autant de raisons qui plaidaient en faveur du congrès. Il y avait lieu d'hésiter, et le fait est qu'on hésita.

<sup>1</sup> « Mes renseignements se bornaient à apprendre au ministre de la guerre qu'à Berlin on se croyait surpris par les préparatifs de la France, qu'on s'y attendait à voir une armée française se porter sur le Rhin et le franchir, et que le trouble avait gagné les esprits. » STOFFEL, *Rapports*, avant-propos p. v, et p. 463.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 228-232. — *Rapport Lyons* du 15 juillet.

Le conseil se réunit à dix heures du soir ; le rappel des réserves fut de nouveau mis en question. Vers onze heures, il était à peu près décidé que la mobilisation serait ajournée. « Nous en étions là, dit le maréchal Le Bœuf<sup>1</sup>, lorsqu'on vint apporter une dépêche au ministre des affaires étrangères. Cette dépêche fut lue au sein du conseil. Elle était de telle nature qu'il y eut réaction ; on décida que les ordres de mobilisation seraient maintenus. » Quelle était cette dépêche ? Le maréchal Le Bœuf n'en indique point la teneur, et nous n'avons sur ce point très-important aucune information précise ; on peut espérer cependant, sinon de découvrir entièrement la vérité, au moins de la serrer d'assez près.

M. de Gramont, dans son mémoire, énumère « les nouvelles désastreuses qui vinrent détruire coup sur coup, dans la journée ou plutôt dans la nuit, les espérances pacifiques du cabinet<sup>2</sup> ». Ce sont d'abord les dépêches de M. Benedetti et celles des ministres français à Berne et à Munich ; mais ces dépêches, d'après toutes les apparences, arrivèrent à Paris avant dix heures du soir, c'est-à-dire avant la réunion du conseil. La publication du télégramme d'Ems dans les journaux était connue depuis le matin ; quant à la communication de ce télégramme aux cours du Sud et à la Suisse, on ne peut croire qu'elle constituât par elle-même un *casus belli*. M. de Gramont dit d'autre part<sup>3</sup> que « le dernier fait, celui qui domine tous les autres par son importance », c'est que « les armées de la Prusse commençaient activement leur mobilisation, et que tout se faisait de l'autre côté du Rhin comme si la guerre eût été déclarée. » La dépêche, lue au conseil par M. de Gramont, dénonçait-elle des préparatifs militaires de nature à surprendre

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 47.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 220.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 232.



les ministres et à modifier brusquement leurs résolutions? Mais on lit dans le mémoire même de M. Gramont (p. 219), que « pendant la journée du 13, pendant la nuit du 13 au 14 et la matinée du 14, les informations arrivèrent si nombreuses si précises, qu'il devint impossible de persister dans l'inaction. » Et cependant malgré ces renseignements, malgré les représentations du maréchal Le Bœuf, le conseil avait suspendu le rappel des réserves. Le duc de Gramont se trouve en outre sur ce point en pleine contradiction avec le colonel Stoffel, attaché militaire à Berlin, et avec M. Benedetti. Les dépêches adressées par le colonel Stoffel, du 14 au 17 juillet, faisaient connaître au ministre « qu'à Berlin tout le monde estimait que la France avait surpris la Prusse, qu'on s'y attendait à voir une armée française toute prête à franchir le Rhin et que le trouble régnait dans les esprits<sup>1</sup>. » M. Benedetti écrit de son côté<sup>2</sup> : « Voulez-vous savoir ce que l'on peut faire accepter à la crédulité publique? Je vais vous l'apprendre... On tient pour constant que... nous avons été devancés et surpris par l'ennemi au milieu même des dispositions que nous prenions pour entrer en campagne. C'est absurde parce que c'est faux et impossible. Vous savez, en effet, que la Prusse n'a convoqué ses réserves que quand nous avons annoncé, dans la séance du 15 juillet, notre résolution de revendiquer par les armes les sûretés qu'on refusait de nous accorder volontairement. » Des affirmations aussi nettes de la part des agents qui étaient précisément chargés de renseigner le gouvernement sur les préparatifs de la Prusse, ne permettent guère de croire que la dépêche remise à M. de Gramont dans la nuit du 14 au 15, avait trait à des mesures militaires menaçantes pour la France. Si cela était d'ailleurs, pourquoi le

<sup>1</sup> *Rapports militaires*, p. 463.

<sup>2</sup> *Ma Mission en Prusse*, p. 9.

maréchal Le Bœuf dans sa déposition se serait-il exprimé en termes si vagues ? Il était bien simple de déclarer que le cabinet avait été décidé par la certitude qu'il avait acquise que la Prusse pressait ses armements. Mais parmi les « nouvelles désastreuses » indiquées par M. de Gramont, on en trouve une dont la nature explique fort bien la discrétion du ministre de la guerre; elle était aussi très-capable de bouleverser en un instant toutes les résolutions du conseil et de produire l'effet prodigieux décrit par le maréchal Le Bœuf. M. de Gramont rapporte qu'il fut averti par une voie officieuse des propos tenus le 13 à lord Loftus par M. de Bismarck<sup>1</sup>; il apprit que M. de Bismarck exigeait une « rétractation ou une explication suffisante du langage menaçant tenu par M. de Gramont », et il attribue, non sans motif, une très-grande importance à cette communication<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Conf. Ci-dessus, p. 155.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 183. — *Déposition*, p. 101, 102, 107. — Il y aurait un grand intérêt à savoir au juste à quel moment M. de Gramont fut instruit de cette conversation du 13 à Berlin. Malheureusement, son mémoire et sa déposition semblent, à cet égard, mieux faits pour dérouter l'historien que pour l'instruire. Dans sa *Déposition* (p. 102) M. de Gramont dit : « Trois heures après la conversation j'en étais instruit. » Or, M. de Gramont place la conversation de M. de Bismarck à la même heure (*Déposition*, p. 101) que celle qu'il avait lui-même à Paris avec lord Lyons, c'est-à-dire à quatre heures environ (*la France et la Prusse*, p. 173). Trois heures après indiquerait donc qu'il était instruit le 13 vers sept heures; et il dit pourtant (*id.*, p. 193). Il ne faut pas oublier que « le 13 au soir le gouvernement ne connaissait pas encore le langage tenu par M. de Bismarck à l'ambassadeur d'Angleterre dans la journée. » — Les difficultés ne s'arrêtent pas là; revenant sur ce point dans sa *Déposition*, (p. 107), il dit à propos des nouvelles reçues « dans la journée du 14 » : « D'un autre côté, j'apprenais confidentiellement, et par la voie de Vienne, le langage tenu la veille par M. de Bismarck à l'ambassadeur d'Angleterre tel qu'il est rapporté par la correspondance de ce dernier. » D'après le livre : *la France et la Prusse* (p. 223), c'est « dans la soirée du 14 et dans la nuit du 14 au 15 » qu'il reçut « un rapport confidentiel reproduisant presque mot à mot l'entretien de lord Loftus avec M. de Bismarck tel qu'il est donné dans la dépêche de lord Loftus; il était même beaucoup plus complet que la dépêche anglaise. »

La déclaration du 6 était une déclaration collective, arrêtée en conseil, elle ne pouvait être désavouée que par le cabinet : dans l'état de l'opinion à Paris, ce désaveu c'était la retraite. On sait à quel point le cabinet s'épouvantait d'une pareille perspective. Tomber sous une injonction du comte de Bismarck, c'était plus que l'impopularité, c'était le mépris. De plus, dans de telles circonstances, on ne pouvait se dissimuler que la chute du cabinet constituait un échec grave pour le gouvernement même de l'Empereur. S'appuyant sur la communication du télégramme d'Ems aux cours européennes et plus encore sur la conversation de M. de Bismarck avec lord Loftus, M. de Gramont « fit reconnaître au cabinet qu'il se trouvait en présence d'un adversaire décidé à l'amener et au besoin à le traîner sur le terrain du combat <sup>1</sup>. » Ces arguments présentés avec chaleur enlevèrent, a dit un témoin, le cabinet *presque entier* <sup>2</sup>. Il y eut donc jusqu'au dernier moment des hommes qu'un secret instinct des destinées de la France détourna de cette résolution funeste. On assure même qu'ils formaient la majorité dans le conseil ; ils n'eurent malheureusement pas le courage de soutenir leur opinion par un acte public, par un désaveu qui eût éclairé peut-être et ramené beaucoup d'esprits. Ils se rendirent à des raisons qui ne les avaient pas convaincus et se résignèrent à porter la responsabilité d'un événement qu'ils déploraient.

C'est ainsi que le gouvernement impérial pliait sans le savoir

Ces informations avaient été recueillies à Berlin, transmises à Vienne et de là expédiées à Paris (*Déposition*, p. 107).—Ces renseignements ne se contredisent peut-être qu'en apparence. Il est fort possible que le duc de Gramont ait reçu d'abord très-rapidement un avis succinct de l'entretien du 13, puis plus tard, dans la soirée du 14, un compte rendu détaillé : c'est ce compte rendu qu'il aurait lu au conseil et dont l'influence sur les ministres aurait été décisive.

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 221.

<sup>2</sup> *Considérations*, p. 23.

sous les volontés de M. de Bismarck ; et se jetant dans la guerre pour échapper à une pression venue de Berlin, il subissait encore cette pression au moment même où il prétendait s'y soustraire. Mais le cabinet qui n'avait point eu l'habileté nécessaire pour éviter les fautes auxquelles l'entraînait la Prusse, manquait également de l'abnégation qu'il aurait fallu pour les réparer. Il fut décidé que les réserves seraient rappelées et que cette résolution serait, dès le lendemain, annoncée aux Chambres. Ce serait une réponse triomphante aux soupçons injurieux de MM. David et Duvernois.

Tandis que les ministres délibéraient, des bandes parcouraient les boulevards et une troupe d'émeutiers allait briser les vitres de l'ambassade de Prusse. C'était la voix du peuple ! M. Ollivier, à qui les nouvelles d'Allemagne avaient causé « la plus vive émotion <sup>1</sup> », s'était décidé à prendre la direction du mouvement qui poussait à la guerre. Il dit, dans la soirée, à M. Mitchell : « Si demain nous ne donnons pas satisfaction aux vœux de la majorité, nous serons renversés, et c'est un cabinet réactionnaire qui fera la guerre dans des conditions moins favorables... La guerre est décidée. Elle est inévitable : aucune force humaine ne pourrait la conjurer aujourd'hui. Puisque nous ne pouvons l'empêcher, notre devoir est de la rendre populaire. En nous retirant, nous découragerions le pays, nous démoraliserions l'armée, nous contesterions le droit de la France et la justice de sa cause <sup>2</sup>. »

En rentrant au ministère, le duc de Gramont y trouva un *memorandum* laissé par lord Lyons. L'ambassadeur anglais avait essayé vainement de rencontrer le ministre ; il voulait l'informer de la démarche conciliante que lord Granville avait

<sup>1</sup> *Considérations*, p. 23.

<sup>2</sup> *Courrier de France* du 22 décembre 1872.



faite dans la journée près de M. de Bernstorff<sup>1</sup>. Il devait lui communiquer en outre une dépêche du principal secrétaire d'État ; il lui en indiquait le contenu dans une note ainsi conçue :

« L'affirmation faite par le duc de Gramont au Corps législatif que les cabinets auxquels le Gouvernement français s'était adressé paraissaient admettre la légitimité de ses griefs, n'est pas, en fait, applicable au Gouvernement britannique. Je n'ai jamais fait un pareil aveu. J'ai exprimé mon regret d'un événement qui avait occasionné un grand mécontentement au Gouvernement et au peuple français, mais je me suis soigneusement abstenu de reconnaître que la cause était suffisante pour autoriser des mesures extrêmes. »

L'Angleterre blâmait officiellement la France et l'abandonnait désormais à sa fortune. M. de Gramont n'en pouvait être surpris ; mais il est difficile de croire qu'il n'en fût pas affecté. L'Autriche, bien qu'avec plus de réserves, lui avait également adressé des représentations. Le prince de Metternich écrivait au comte de Beust<sup>2</sup> :

« J'ai cherché à m'acquitter le plus possible du rôle de conciliateur dont Votre Excellence m'avait chargé et dont elle avait donné l'exemple... Les événements ont marché trop vite pour que les conseils de prudence que vous n'avez cessé de donner aient pu arriver à temps. »

Le 15 au matin, lord Lyons essayait encore de rencontrer le duc de Gramont : « Je n'ai pu y réussir, écrivait-il<sup>3</sup> ; toutefois, je n'aurais pu espérer d'ébranler une résolution arrêtée par l'empereur et ses ministres. »

Le conseil était alors réuni pour « arrêter définitivement les termes de la communication que l'on devait faire aux Chambres<sup>4</sup>. » Cette communication fut portée simultanément

<sup>1</sup> Conf. p. 165.

<sup>2</sup> Rapport du 15 juillet.

<sup>3</sup> Rapport du 15 juillet.

<sup>4</sup> GRAMONT, p. 239.

au Sénat par le duc de Gramont et au Corps législatif par M. Ollivier.

« La manière dont le pays a accueilli notre déclaration du 6 juillet nous ayant donné la certitude que vous approuviez notre politique... disaient les ministres; nous avons aussitôt commencé des négociations avec les puissances étrangères afin d'obtenir leurs bons offices auprès de la Prusse pour qu'elle reconnût la légitimité de nos griefs. »

Suivait un exposé rapide des phases successives de la négociation.

« Le roi, poursuivaient les ministres, consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il *refusa* de déclarer qu'il n'autoriserait plus à l'avenir le renouvellement de cette candidature... Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré notre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications jusqu'aujourd'hui.

« Aussi notre surprise a-t-elle été profonde, lorsqu'hier nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets de l'Europe.

« Nous apprenions en même temps que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé et que des armements s'opéraient en Prusse.

« Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter la guerre; nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient.

« Dès hier, nous avons rappelé nos réserves, et, avec votre concours, nous allons prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France. »

## II.

Le Sénat applaudit ce langage avec enthousiasme. Sur la proposition du président, M. Rouher, la séance fut levée sans discussion « en témoignage d'ardentes sympathies pour

les résolutions prises par l'empereur. » Au Corps législatif les sentiments furent très-divers. La droite, ralliée subitement au cabinet, l'acclamait avec force, suivie en cela par « les députés du centre, si pacifiques les jours précédents, intimidés, entraînés dans le moment, s'excusant de leur faiblesse de la veille par leur violence d'aujourd'hui <sup>1</sup>. » Le centre gauche était confondu, la gauche assez divisée, mais hostile en majorité. « M. Thiers raconte <sup>2</sup> que ses collègues se regardaient les uns les autres avec stupeur :

« Je voyais, dit-il, un orage prêt à fondre sur nos têtes. Mais j'aurais bravé la foudre, avec la certitude d'être écrasé, plutôt que d'assister impassible à la faute qui allait se commettre. Je me levai brusquement, je jaillis, si je puis dire, et de ma place, je pris la parole. Des cris furieux retentirent aussitôt. Cinquante énergumènes me montraient le poing, m'injuriaient, disaient que je me déshonorais, que je souillais mes cheveux blancs. Je ne cédaï pas. De ma place, je courus à la tribune où je ne pus faire entendre que quelques paroles entrecoupées. Convaincu qu'on nous trompait, qu'il n'était pas possible que le roi de Prusse, sentant la gravité de la position puisqu'il avait cédé sur le fond, eût voulu nous faire un outrage, je demandai la production des pièces sur lesquelles on se fondait pour se dire outragé. J'étais sûr que si nous gagnions vingt-quatre heures tout serait expliqué et la paix sauvée. On ne voulut rien entendre. »

Les opinions de M. Thiers sur l'Allemagne et la conduite à suivre avec la Prusse étaient bien connues de l'Assemblée ; il avait condamné en des occasions répétées la politique de 1866, il avait déclaré souvent que la France devait défendre le traité de Prague, empêcher la Prusse de passer le Mein ; ses discours avaient affermi dans beaucoup d'esprits, en Allemagne comme en France, la conviction que la guerre devait tôt ou tard éclater à propos de l'unité allemande. Il ne le cacha point ce

<sup>1</sup> THIERS, *Déposition*, p. 10.

<sup>2</sup> *Id.*

jour-là. Ce qu'il combattit ce n'était pas le principe même de la guerre, mais la manière dont on la déclarait. Il fallait, dit-il, attendre le jour où la Prusse mettrait la main sur l'Allemagne : « nous aurions trouvé là l'occasion de réparer Sadowa, et nous aurions eu le monde pour nous. » Il jugeait le motif injuste, l'occasion mauvaise et ne croyait pas la France suffisamment prête<sup>1</sup> ; il pensait qu'on devait se contenter de la renonciation du prince.

« Pouvez-vous nier, disait-il, qu'il n'y ait eu concession?... Si on ne voulait pas la guerre, il fallait s'en tenir là ; mais insister, c'était faire naître des questions d'orgueil entre deux grandes nations également susceptibles, et la guerre devenait inévitable... Après avoir obtenu le triomphe de l'intérêt essentiel, on s'est jeté dans des querelles de mots... Il fallait, puisque l'Europe était de si bonne volonté dans ce moment là, lui donner le temps d'intervenir de nouveau... — C'est cela, s'écria M. Granier de Cassagnac, il fallait laisser la Prusse commencer la guerre tout à son aise. — Il fallait, ajouta M. de Leusse, donner aux Prussiens le temps d'arriver à Paris. — Ce n'est pas, reprit M. Thiers, pour l'intérêt essentiel de la France, c'est par la faute du cabinet que nous avons la guerre. »

M. Ollivier se défendit. Sa situation était singulière. Il avait autrefois soutenu contre M. Thiers la politique de la paix définitive avec l'Allemagne, la nécessité pour la France de se résigner à l'unité allemande. Il jugea opportun de le rappeler, et il crut se justifier en montrant la France attaquée, offensée, mais par la Prusse seule et non par l'Allemagne. Les contradictions mêmes où il s'engagea sont pour lui une excuse. Elles

<sup>1</sup> Les Allemands ne s'y sont pas mépris, et le discours de M. Thiers leur a servi d'argument pour démontrer que la guerre était inévitable. « On combattait seulement la question d'opportunité, dit l'état-major prussien (I. 10) ; ne serait-ce pas ajouter en 1870 une nouvelle faute à celle de 1866 ? M. Thiers qui, par son *Histoire de l'Empire*, avait contribué plus que personne à accréditer dans la nation française l'opinion du droit naturel à la frontière du Rhin, se bornait à remarquer que le moment était mal choisi pour une rupture. »



trahissent le trouble profond de son esprit<sup>1</sup>. Ce discours, applaudi par la droite et les centres, ne laissa point cependant de froisser l'Assemblée en plus d'un passage<sup>2</sup>. C'est alors que dans un de ces mouvements spontanés où la parole d'un orateur dépasse sa pensée même, M. Ollivier prononça ces mots qui seront la condamnation des hommes dont le patriotisme frivole et sophistique perdit alors la France :

*« De ce jour commence pour les ministres, mes collègues et pour moi, une grande responsabilité. Nous l'acceptons le cœur léger. »*

Les débats se passionnèrent de plus en plus ; le duc de Gramont parut enfin à la tribune et termina la discussion en quelques phrases péremptoires qui furent alors fort admirées :

*« Le gouvernement prussien a informé tous les cabinets de l'Europe<sup>3</sup> qu'il avait refusé de recevoir notre ambassadeur et de continuer à discuter avec lui. Cela est un affront pour l'empereur et pour la France. Et si, par impossibilité, il se trouvait dans mon pays une chambre pour le supporter, je ne resterais pas cinq minutes ministre des Affaires étrangères. »*

C'était la réponse que M. de Gramont était fier d'envoyer à M. de Bismarck pour sa demande de « réparations » au langage du 6 juillet. La Chambre applaudit cette « sortie de M. de Gramont » qui, d'après M. Gambetta<sup>4</sup>, avait *redressé*

<sup>1</sup> Voici un fait curieux et qui prouve à la fois ce trouble de M. Ollivier et les illusions que le ministère gardait encore à ce moment sur l'Allemagne du Sud : en plusieurs endroits, M. Ollivier avait dit : l'Allemagne, par inadvertance ou par instinct ; le *Journal officiel* lui fit dire : la Prusse.

<sup>2</sup> M. Gambetta le ressentit et le témoigna vivement. Il dit quelques heures après, à la séance de nuit : « Lorsque M. le garde des sceaux disait qu'il n'avait jamais pactisé en aucune façon avec certaines opinions sur les conséquences funestes de Sadowa... il y a eu un mouvement d'une incontestable froideur dans cette assemblée. »

<sup>3</sup> On a vu (p. 162) que le télégramme prussien ne fut communiqué à l'Angleterre que le 22. Les mots *tous les cabinets* ne sont donc pas entièrement exacts.

<sup>4</sup> *Discours du 15 juillet.*

et secouru M. Ollivier « singulièrement menacé de sombrer devant les répugnances patriotiques de la Chambre. »

L'opposition demandait que les documents diplomatiques qui motivaient la déclaration de guerre fussent examinés par une commission ; cent cinquante-neuf voix contre quatre-vingt-quatre votèrent cette proposition. Les commissaires furent nommés <sup>1</sup>. Ils se réunirent et mandèrent les ministres. Le maréchal Le Bœuf et M. Ollivier parurent d'abord. Le maréchal exposa « tout ce qu'il avait fait connaître au conseil des ministres <sup>2</sup>. » Il était plein de confiance : « nous avons huit ou dix jours d'avance sur l'ennemi ; au point de vue militaire nous étions absolument prêts <sup>3</sup>. » La commission fut convaincue. Le maréchal se retira.

M. Ollivier restait, le duc de Gramont le rejoignit bientôt. « Nous posâmes à M. de Gramont et à M. Ollivier la question d'insulte, dit un des commissaires <sup>4</sup>, et nous leur demandâmes : « Que s'est-il passé? — M. de Gramont nous fit connaître qu'une dépêche partie de Berlin et envoyée en Suisse annonçait que le roi de Prusse avait refusé de recevoir M. Benedetti. » M. de Gramont cita les rapports d'autres agents et en particulier celui du ministre à Munich. Il fut convenu que la commission ne ferait point connaître leurs noms pour ne pas compromettre les gouvernements près desquels ils résidaient <sup>5</sup>. Le fait en lui-même ne paraît pas avoir un instant préoccupé les commissaires. Ils ne s'attachèrent

<sup>1</sup> C'étaient MM. d'Albuféra, de Kératry, Dréolle, de Lagrange, Pinard (du Nord), Senéca, Chadenet, Millon.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 47.

<sup>3</sup> ... Le maréchal me répondit : « Nous sommes prêts ! Nous sommes prêts ! Ses collègues le répétaient également... » *Déposition Dréolle*, p. 230 ; *Déposition Kératry*, p. 672.

<sup>4</sup> DRÉOLLE, *Déposition*, p. 229.

<sup>5</sup> *Dépositions Talhouet*, p. 120 ; *Dréolle*, p. 228-229.

qu'à l'interprétation qu'y donnait la Prusse. On ne pouvait pas se livrer avec plus de complaisance, et l'on voit que M. de Bismarck, si téméraire que paraisse sa combinaison, n'avait pas trop préjugé de l'aveuglement des hommes d'État français. Il ne vint à l'idée de personne de contrôler par les rapports de l'ambassadeur de France les assertions du ministre prussien. M. Benedetti était arrivé à Paris le matin. La commission ne paraît même pas avoir pensé à s'informer s'il était de retour. On ne songea pas à le mander, à s'enquérir auprès de lui de la manière dont la négociation avait été engagée, poursuivie, rompue à Ems. Le témoignage de M. Benedetti était cependant d'une grande importance. On sait maintenant qu'à défaut de son témoignage direct, la lecture de ses rapports aurait suffi pour éviter à la commission l'erreur si grave où elle allait tomber.

Édifiée sur le fait de l'insulte, la commission posa au ministre une seconde question : « Les prétentions du gouvernement français ont-elles toujours été les mêmes depuis le premier jour jusqu'au dernier ? <sup>1</sup> » Le duc de Gramont répondit par la lecture des dépêches adressées à M. Benedetti ; il n'en donna point les dates ; il n'en indiqua que le numéro d'ordre : *la première, la seconde dépêche*<sup>2</sup>, etc. La lecture achevée, M. le duc d'Albuféra, président de la commission, dit au ministre : — « Il me semble qu'il résulte de ces dépêches que vous avez demandé toujours la même chose ? Nous considérons ce point comme très-important. » M. de Gramont ne contredit pas. M. d'Albuféra insista. La commission demandait si, « depuis le premier jour jusqu'au dernier, les prétentions de la France n'avaient pas différé en raison même des concessions qu'on obtenait. » M. de Gramont ne dit rien qui « pût démentir en quoi

<sup>1</sup> *Déposition Talhouet*, p. 120.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 121.

que ce fût les paroles prononcées par M. d'Albuféra. » Celui-ci reprit alors : « Je suis très-heureux d'entendre cette déclaration <sup>1</sup>. » Le duc de Gramont voulait dire que le gouvernement avait toujours poursuivi, par des moyens différents, il est vrai, et sous des formes diverses un même but : « obtenir par la participation et le concours du roi dans le retrait de la candidature Hohenzollern, une garantie suffisante contre le retour de pareilles complications <sup>2</sup>. » La commission comprit, au contraire, que « les dépêches avaient toujours formulé la même prétention », que « les demandes n'avaient pas différé en raison même des concessions qu'on obtenait », en un mot que la question de la garantie d'avenir avait été posée dès le début. « Nous avons toujours compris, déclare M. de Talhouet <sup>3</sup> que la demande avait été ainsi posée dès le premier jour. »

Édifiée encore sur ce point, la commission s'enhardit et posa au ministre une question plus délicate : « Avez-vous des alliances ? » Le duc ne pouvait pas répondre qu'il en avait, car il n'en avait pas ; mais il ne se croyait pas tenu de dire qu'il n'en avait pas puisqu'il s'occupait d'en négocier : « Si j'ai fait attendre la commission, répondit-il, c'est que j'avais chez moi, au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie, j'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage <sup>4</sup> » La commission se tint pour satisfaite et ne demanda point à voir les traités. Là-dessus le duc de Gramont se retira.

La commission nomma un rapporteur, le marquis de Talhouet ; elle ne pouvait choisir un plus galant homme ni un meilleur Français. Le rapport fut rédigé, séance tenante, « en

<sup>1</sup> *Déposition Talhouet*, p. 120, 121, 122, 123.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 267.

<sup>3</sup> *Déposition*, p. 122.

<sup>4</sup> *Déposition Talhouet*, p. 124.



commun sur la table même de la commission. » On ne se retira point « dans une salle avec des pièces pour les étudier une à une. » En réalité, ce ne fut point un rapport que l'on composa, mais « un procès-verbal » ou l'on reproduisit « les déclarations qui avaient été faites<sup>1</sup> » Les commissaires étaient persuadés que la question de garanties avait été posée dès le premier jour des négociations; ils attachaient à ce fait « une importance capitale », ils le signalèrent particulièrement à l'attention de leurs collègues et ils citèrent à l'appui de leur assertion un texte extrait d'une des dépêches qui leur avaient été communiquées. Le rapport s'exprimait ainsi :

« Nous avons la satisfaction de vous dire, Messieurs, que le Gouvernement, dès le début de l'incident et depuis la première phase des négociations jusqu'à la dernière, a poursuivi loyalement le même but.

« Ainsi, la première dépêche, adressée à notre ambassadeur, arrivé à Ems pour entretenir le roi de Prusse, se termine par cette phrase qui indique que le Gouvernement a nettement formulé sa légitime prétention :

« Pour que cette renonciation, écrivait M. le duc de Gramont à M. Benedetti, produise son effet, il *est* nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature.

« Veuillez vous rendre immédiatement auprès du roi pour lui demander cette déclaration. »

« Ainsi, ce qui est resté le point litigieux de ce grand débat a été posé dès la première heure, et vous ne méconnaissez pas l'importance capitale de ce fait resté ignoré, il faut le dire, de l'opinion publique. »

Il y avait dans cette citation une inexactitude matérielle. Le texte allégué n'appartenait à aucune des dépêches envoyées à Ems. La *première dépêche*, qui est du 7 juillet, ne parlait pas de garanties d'avenir. Elle disait :

<sup>1</sup> *Déposition Talhouet, p. 121.*

« Efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté conseille au prince de revenir sur son acceptation. »

La demande de *garanties* est mentionnée *pour la première fois* dans une dépêche du 12, et c'est un extrait fort infidèle, de cette dépêche que citait le rapport. Le texte authentique portait :

« Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature. Veuillez vous rendre immédiatement auprès du roi pour lui demander cette déclaration..., etc. <sup>1</sup> »

Si l'on compare ce texte avec celui du rapport, on y constate des différences très-notables. La première phrase n'est pas reproduite; de plus, il se trouve que les mots supprimés dans le texte du rapport sont justement ceux qui n'auraient pas permis de citer cette dépêche du 12 comme la *première*. Le texte authentique dit : « Pour que cette renonciation du prince Antoine. » Ces mots indiquent que la dépêche ne peut être antérieure à la renonciation du prince Antoine, c'est-à-dire au 12 juillet; elle n'aurait pu, dès lors, être citée comme la première, puisque M. Benedetti avait reçu le 7 l'ordre de se rendre à Ems et qu'il négociait avec le roi depuis le 9. Il n'y a pas eu ici de confusion de jours. Si les commissaires avaient eu les textes authentiques entre les mains, s'ils avaient tout simplement copié comme étant du 7 une dépêche du 12, la première phrase et les mots « du prince Antoine », qui déterminent la date de cette dépêche, n'auraient pas disparu de leur texte. Ils ont sans doute cité de mémoire ou sur des notes

<sup>1</sup> Conf. p. 135. Les mots soulignés dans ce texte et dans celui de la commission marquent les différences entre les deux.

incomplètes, recueillies pendant que M. de Gramont lisait ; mais, dans ce cas, il paraît étrange qu'ils aient oublié la première phrase, et que, dans la seconde, les seuls mots omis soient ceux qui fixent la date du document et en marquent le caractère. La négligence n'est pas aussi logique, les défaillances de la mémoire n'ont pas cette précision. Il est bien difficile de ne voir ici qu'un effet du hasard. Quoi qu'il en soit, il demeure acquis que la dépêche citée par le rapport comme étant la première n'était pas la première et que le texte en était altéré de manière à justifier les conclusions du rapport.

Quant à la communication faite aux puissances étrangères du refus de recevoir l'ambassadeur, le rapport confirmait purement et simplement la déclaration des ministres. Il ajoutait :

« Nous avons acquis la preuve que dès le 14 juillet au matin, pendant que les négociations se poursuivaient, des mouvements de troupes importants étaient ordonnés de l'autre côté du Rhin.

« Le sentiment profond produit par l'examen de ces documents est que la France ne pouvait tolérer l'offense faite à la nation, que notre diplomatie a rempli son devoir en circonscrivant ses légitimes prétentions sur un terrain où la Prusse ne pouvait se dérober comme elle en avait l'intention et l'espérance. »

La commission concluait à l'unanimité au vote des crédits demandés par le Gouvernement. Ce rapport eut une influence considérable sur l'opinion publique. Il appuyait de toute l'autorité des commissaires l'assertion que la France avait été offensée, et que cette offense semblait d'autant plus intolérable que, dès l'abord, on avait posé au roi de Prusse la question sur laquelle il avait brusquement rompu les négociations. M. de Gramont a pu, par un série de déductions assez subtiles, soutenir qu'en réalité le désir du gouvernement avait toujours été le même : obtenir, sous une forme ou une autre, une concession du roi de Prusse ; la Chambre et le public en

jugèrent plus simplement, et ils crurent, sur la foi du rapport, que la question de garantie avait été posée dès le premier jour des négociations; M. Thiers l'avait contesté, le rapport l'affirma, il en fournit une preuve, cette preuve était un document apocryphe, et ce document fut présenté au pays comme une des causes de la guerre. Voilà le fait. C'est un des signes les plus affligeants de la légèreté avec laquelle on conduisait alors les affaires de la France.

Les récits publiés jusqu'à ce jour ne permettent pas de déterminer au juste quelle fut, en cette affaire, la part des ministres et celle des députés; à coup sûr la responsabilité des uns et des autres y est engagée. Le gouvernement a eu tort soit de ne pas communiquer à la commission le texte intégral des dépêches, soit de ne pas rectifier le texte cité par la commission<sup>1</sup>. La commission est blâmable de n'avoir pas

<sup>1</sup> Le gouvernement aurait pu rectifier l'erreur : il ne la rectifia point. — M. de Talhouet affirme (*Déposition*, p. 121) que pendant qu'il lisait le rapport M. de Gramont « était là, en face... Il a parfaitement entendu, dit-il, tous les termes du rapport... Si nous avions mal compris, c'était à M. le duc de Gramont de rectifier notre interprétation. » M. de Gramont dit au contraire (*la France et la Prusse*, p. 275) : « Lorsque j'arrivai... le rapport de la commission avait été déjà lu... Je n'en eus connaissance que le lendemain par le *Journal officiel*. Sans cette circonstance, je n'eusse pas manqué de signaler à l'honorable rapporteur une erreur insignifiante en elle-même et qu'il eût été si facile de corriger. »

Cependant on lit dans le bulletin du *Journal officiel du soir* du 10 juillet :

« Ainsi que M. le marquis de Talhouet, rapporteur de la commission, l'a fait remarquer avec tant de justesse, le gouvernement de l'empereur, dès le début de l'incident, et depuis la première phase des négociations jusqu'à la dernière, a suivi loyalement le même but, sans élargir ni modifier un seul instant le débat. La première dépêche adressée à notre ambassadeur, arrivé à Ems, pour entretenir le roi de Prusse, se termine par cette phrase : »

Suit le texte apocryphe cité par le rapport, et non le texte authentique qui existait aux archives des Affaires étrangères et que le rédacteur du *Journal officiel* aurait pu consulter. La première phrase et les mots « du prince Antoine » sont supprimés.

Dans une note du *Journal officiel* du 31 juillet, intitulée *les Documents*



exigé la communication des dépêches, et d'avoir cité, dans un rapport officiel, un texte dont elle n'avait pas vérifié l'exactitude. Les commissaires étaient troublés par les bruits du dehors, leur esprit était subjugué par la confiance que montraient les ministres; ils avaient perdu tout sang-froid et toute liberté de jugement; le gouvernement était convaincu que la guerre était utile, que la victoire était certaine, que sa politique avec la Prusse avait toujours eu le même objet; les mots lui importaient peu, il ne s'attachait pas à la lettre des dépêches; le duc de Gramont l'a déclaré : à ses yeux, l'altération du texte cité par le rapport était « une erreur insignifiante ». C'est là qu'il faut, je pense, au moins jusqu'à plus ample informé, chercher la solution de ce singulier problème. Des événements d'autant de conséquence ne supportent pas une explication aussi grossière qu'une pure supercherie politique. Les phénomènes de ce genre sont plus complexes et ceux qui nous occupent se rattachent tous à l'état moral où se trouvait alors Paris. La méprise de la commission provient en réalité des mêmes causes que l'infatuation du conseil des ministres et l'exaltation croissante des journaux qui applaudissaient à leur conduite. Un mot profond de M. Renan s'applique ici dans toute sa portée : « L'histoire est impossible, si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures<sup>1</sup>. » L'un des commissaires a eu la franchise de le déclarer, et ses paroles caractéristiques contiennent la seule excuse plausible des hommes qui participèrent à cet acte déplorable.

*anglais*, la même assertion appuyée par la même preuve est reproduite. Le texte apocryphe est encore cité comme la *première* dépêche adressée à M. Benedetti à Ems, et comme preuve que les demandes ont toujours été les mêmes. — Le gouvernement n'a donc pas songé à corriger l'erreur, et il l'a considérée comme si peu « insignifiante » qu'il l'a fait reproduire dans deux documents destinés à « éclairer » l'opinion et à la convaincre de la conduite « loyale » du cabinet.

<sup>1</sup> *Vie de Jésus*, xv, 13<sup>e</sup> édition, p. 263.

« Je dois à la vérité de dire que les documents pris en eux-mêmes, n'étaient pas suffisants pour donner une conviction à un homme qui aurait été en dehors du mouvement qui régnait, en dehors de l'agitation politique dans laquelle nous vivions en ce moment, et qu'il n'y avait pas là de quoi justifier une déclaration de guerre... J'ai suivi le courant avec regret, mais je l'ai suivi <sup>1</sup>. »

Le rapport fut communiqué à la Chambre, le soir, à neuf heures et demie. La discussion reprit avec une grande violence. Tout en inclinant vers la guerre, M. Gambetta insista pour que les documents diplomatiques fussent produits devant l'Assemblée :

« Aujourd'hui, disait-il, dans cette enceinte, il y a eu des mouvements de patriotisme, il y a eu l'efflorescence d'un sentiment longtemps contenu, longtemps mâté par une politique extérieure que je déplore, que je déteste, et que je réparerais, si cela était en mon pouvoir; mais un sentiment tardif et un sentiment qui vous oblige, Messieurs, à donner devant l'Europe, les raisons du changement et votre conduite. Vous lancez la France dans une guerre qui verra peut-être la fin du dix-neuvième siècle consacrée à vider la question de prépondérance entre la race germanique et la race française, et vous ne voulez pas que le point de départ de cette immense entreprise soit authentique, que la France puisse savoir, en même temps que l'Europe, de quel côté était l'outrage injuste, et de quel côté est la résistance légitime. »

Le langage de M. Gambetta était fort habile; il attaquait M. Ollivier dans ses opinions passées, l'indulgence à la politique de 1866, et dans sa conduite présente, une déclaration de guerre sans justification suffisante. En cela, il se conformait aux principes de cette partie de l'école révolutionnaire qui désirait à la fois une « revanche de Sadowa » et un abaissement de l'Empire <sup>2</sup>. » Il opposait la politique im-

<sup>1</sup> *Déposition Dréolle*, p. 230.

<sup>2</sup> On trouve dans le *Journal du Siége de Paris* par Madame E. Quinet une note curieuse, et qui montre par quelles impressions singulières passaient alors certains

périale aux intérêts et à l'honneur de la France. Tout en faisant acte de patriotisme, il restait un *irréconciliable*. Les commissaires répondirent qu'ils avaient vu les dépêches, et cela suffit. M. Ollivier s'indigna :

« Que nous importent les protocoles de chancellerie, s'écria-t-il, les dépêches sur lesquelles on peut discuter? Sur notre honneur d'honnêtes gens, nous affirmons un fait.. C'est que d'après les récits de la Prusse, notre ambassadeur n'a pas été reçu par le roi et qu'on lui a refusé par un aide de camp d'entendre une dernière fois l'exposé courtois, modéré, conciliant d'une demande dont la justesse est irréprochable. Que serions-nous donc si, en face de l'Europe, nous avions la sottise ou l'impudeur d'alléguer comme prétexte un fait inexact? Mais pour qui nous prenez-vous donc?... Voter, c'est agir; ne discutez plus, parce que discuter, c'est perdre un temps précieux. »

Tous les efforts furent inutiles : la Chambre était gagnée. Les crédits de guerre furent votés par 246 voix contre 10.

« C'est ainsi, dit un des hommes les plus sages et les plus honnêtes qui fussent alors au Corps législatif, qu'une Chambre fut entraînée à voter une guerre terrible, sans armée, sans alliés, sans raison, sans prétexte, ainsi que nous le savions

chefs de cette école. Ce n'est pas la guerre en elle-même que déplorait M. Edgar Quinet; il redoutait surtout un affermissement de l'Empire et une paix sans conquêtes. Il sera piquant de rapprocher son langage de celui que tiendront les hommes de la même école en Allemagne. — On lit dans le *Journal du Siége*, p. 112 (*Extrait d'un carnet d'Edgar*) : « 18 juillet. Que fera le proscrit? Voici mes pensées sur cette guerre impie : — Je suppose un succès, vous verrez aussitôt le second empire bâcler *une paix de Villafranca*, pour le prix des Français morts sur le champ de bataille, vous verrez *la conquête d'un peu de fumée*. On répétera que le second empire ne vit que de gloire... Pas une seule garantie contre l'Allemagne. *Il ne peut être question* de la prise et de la conquête de la rive gauche du Rhin, pas une conquête véritable; mais de l'apparence, de la jactance, de la servitude. *Le système décembriste sera raffermi*. Voilà quelle sera la conquête. Amis de la liberté, cette guerre se fait contre vous! »

bien lorsque nous demandions sans nous laisser la communication des pièces qu'on nous refusait impitoyablement<sup>1</sup>. »

Dans la soirée, M. de Gramont eut un long entretien avec lord Lyons<sup>2</sup>. Le ministre impérial commença par décliner la transaction proposée par l'Angleterre. La communication du télégramme d'Ems, dit M. de Gramont, a rendu cet arrangement impossible. « A la vérité, poursuivit-il, le roi n'a pas traité M. Benedetti avec la rudesse dont s'est vanté le gouvernement prussien; mais la Prusse a jugé à propos de déclarer à l'Allemagne et à l'Europe que la France a été affrontée dans la personne de son ambassadeur. Cela constitue une insulte qu'une nation un peu fière ne peut supporter<sup>3</sup>. » Il y eut ensuite entre l'ambassadeur britannique et le duc une « courte discussion » sur la déclaration du 11, où M. de Gramont parlait de l'approbation de l'Europe. L'Angleterre tenait à dégager sa responsabilité et à manifester hautement son blâme. « Je ne pouvais nier, écrit lord Lyons, que le gouvernement de la reine était en droit de se sentir déçu pour ne pas dire blessé. Il avait été amené à croire que le retrait de la candidature suffirait; il avait travaillé à l'obtenir, et maintenant on exigeait davantage... » La conversation, toutefois, se termina sur un ton amical. Le duc de Gramont eut soin de rassurer lord Lyons sur un point que l'Angleterre a fort à cœur. « J'ai déclaré solennellement au ministre de Belgique, dit-il, que le respect absolu de la neutralité belge serait un principe fondamental pour le gouvernement français si la

<sup>1</sup> *Lettre du marquis d'Andelarre à M. Ernest Picard.*

<sup>2</sup> *Rapport Lyons, 15 juillet.*

<sup>3</sup> Ces mots étaient dits le 15 au soir. Le 15 au matin la Prusse avait également repoussé la proposition anglaise. (Conf., p. 165.) Cela constituerait, disait M. de Bernstorff, « une humiliation que le sentiment national de toute l'Allemagne répudierait certainement comme une nouvelle insulte. » (*Lord Granville à lord Loftus, 15 juillet.*)



France fait la guerre ; la France respectera la neutralité de la Belgique en toutes circonstances et *quand même*<sup>1</sup>. » Dans la soirée, lord Lyons reçut un télégramme du comte de Granville. C'était une dernière tentative de médiation ; le cabinet britannique faisait appel au vingt-troisième protocole du congrès de Paris en 1856 ; les puissances avaient, dans ce protocole, « exprimé le vœu que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, eussent, avant d'en appeler aux armes, recours aux bons offices d'une puissance amie. » Lord Lyons envoya un *memorandum* à M. de Gramont. « Je me suis abstenu, écrivit-il<sup>2</sup>, de remettre en personne cette proposition, persuadé que, vu les dispositions qui dominant en ce moment, le seul résultat d'une démarche personnelle serait de hâter le rejet de la proposition. J'ai jugé prudent de ne pas fournir l'occasion d'une réponse faite sous l'impression du moment..... Je dois avouer que j'ai moi-même perdu tout espoir. » Le cabinet français ne songea pas, en effet, un seul instant à se conformer au vœu platonique formulé dans le vingt-troisième protocole. « Au point où nous en étions, écrit le duc de Gramont, il était impossible de rien attendre de cette proposition, et, quelque amical que fût le sentiment qui l'avait inspirée, elle eût tourné à notre grave détriment, à moins qu'on n'eût trouvé moyen d'arrêter en même temps la mobilisation rapide des armées prussiennes qui se rapprochaient de notre frontière<sup>3</sup>. »

La guerre était virtuellement déclarée. La nouvelle en fut

<sup>1</sup> Cette assurance fut d'abord donnée de vive voix, puis consignée le lendemain, 16, dans une dépêche officielle à M. le baron Beyens, avec une réserve toutefois. Le gouvernement, disait-on, « est résolu à respecter la neutralité du territoire belge sous la condition qu'elle sera respectée par la Prusse et ses alliés » ; réserve bien naturelle.

<sup>2</sup> 16 juillet.

<sup>3</sup> *La France et la Prusse*, p. 276.

accueillie avec transport par la majorité de la presse de Paris <sup>1</sup>. Aux cris de guerre et de victoire succédèrent bientôt les cris de conquête. La *Marseillaise* retentit partout, les cafés chantants, transformés en officines de patriotisme à bon marché, répétèrent le *Rhin allemand* de Musset : l'auteur de *Namouna*, allait devenir pour quinze jours le Béranger du second Empire ! La province, habituée à recevoir des passions toutes faites, se préparait en silence à subir la guerre. Cependant le vieux bon sens français reprenait çà et là le dessus. En dépit des complaisances officielles, les préfets étaient forcés de montrer à l'Empereur le pays plus résigné qu'enthousiaste. D'après leurs rapports, seize départements seulement se prononçaient pour la guerre, trente-sept se montraient hésitants, trente-quatre n'y consentaient qu'à regret. A Paris même, dans le monde lettré, parmi les hommes d'études, la tristesse était profonde et les appréhensions très-vives. M. Nefftzer, qui n'avait pas cessé de s'opposer à la guerre, exprimait avec exactitude les inquiétudes de ce public clairvoyant mais sans influence politique, lorsqu'il écrivait dans le journal *le Temps* :

« La prévision de ce qui arrive aujourd'hui n'était pas pour peu de chose dans l'opposition que nous avons faite à la guerre de 1866. L'empire militaire que nous allons combattre à outrance parce qu'il nous offusque et nous irrite est, en effet, en grande partie notre œuvre, et ne se fût pas probablement constitué si nous n'avions pas fait savoir à la Prusse que nous trouvions ses frontières défectueusement arrondies. Aujourd'hui nous trouvons la Prusse trop grande et nous voulons lui donner une leçon. Le succès militaire est probable, nous devons l'espérer, et nous croyons pouvoir l'espérer sans forfanterie. Mais les résultats politiques seront, nous le craignons, illusoire. Dût la Prusse voler en éclats, on ne ramènera pas l'Allemagne à son ancien état d'impuissance et de morcellement. Nous avons pu con-

<sup>1</sup> Conf. GIRAudeau, p. 83 à 91.

tribuer à l'en faire sortir, mais nous ne pourrions jamais l'y faire rentrer. Tout le sang qui sera répandu ne fera que cimenter son unité en y mêlant de nouveaux ferments de haine et le germe de guerres futures. »

C'était la conséquence fatale de la politique contradictoire où s'était engagé l'Empire, que la guerre entreprise pour en corriger les effets devait précipiter l'accomplissement de ceux que l'on redoutait le plus. L'impossibilité de conclure une bonne paix avec l'Allemagne aurait dû arrêter les hommes d'État français. Napoléon III était condamné à détruire de fond en comble la puissance prussienne, à exterminer la maison de Hohenzollern, ou à s'arrêter après une passe d'armes par laquelle les témoins auraient déclaré l'honneur satisfait. Mais l'Allemagne ne l'entendait pas ainsi. Amenée à identifier la cause de la Prusse et la cause de l'unité nationale, elle accepta la guerre avec une énergie sombre et une irritation profonde. Résignée d'avance à subir les conditions de la défaite, elle se promit de pousser la victoire jusqu'à ses dernières conséquences.

---

## CHAPITRE VI

### LES ALLIANCES

#### I

Lorsque la guerre éclata, le gouvernement prussien y était admirablement préparé ; mais le peuple allemand ne s'y attendait pas. Les récoltes étaient commencées, on était en pleine activité agricole : ce fut comme un coup de foudre dans un ciel serein <sup>1</sup>. Le premier mouvement fut de la stupeur, puis vint la crainte : le prestige des armes françaises n'avait pas encore été ébranlé. On croyait à l'invasion <sup>2</sup>. Le gouvernement prussien ne laissa pas les esprits s'égarer sur cette pente. La presse officielle montra l'unité nationale menacée, les Bonaparte prêts à recommencer leurs conquêtes et à démembrer de nouveau l'Allemagne. Toute l'horrible tradition des anciennes invasions, apprise aux écoles, conservée dans les chants nationaux, réveilla au fond des cœurs les rancunes endormies et souleva des rages sourdes d'autant plus redoutables que la peur s'y mêlait. Les déclamations des journaux parisiens donnaient à ces colères de trop spécieux prétextes. Au moment où en France le cabinet et la presse excitaient les susceptibilités nationales par l'histoire de l'offense faite à l'ambassadeur, le cabinet de Berlin et la presse prussienne soulevaient l'indignation générale par leurs récits des « provocations insolentes » adressées au roi par M. Benedetti et de la « lettre-

<sup>1</sup> WICKEDE, p. 1 et 112.

<sup>2</sup> WACHENHUSEN, 1 et 4. — STOFFEL, p. 463.



d'excuses » dictée le 12 par MM. de Gramont et Ollivier. De même qu'à Paris M. Benedetti était accusé de faiblesse et d'aveuglement, à Berlin on reprochait au baron de Werther sa longanimité, son manque de clairvoyance, des complaisances coupables<sup>1</sup>. La même légende se propageait à la fois dans les deux capitales ennemies.

Le 15, cette simple dépêche se répandit dans Berlin : « La guerre est déclarée ». Elle fut accueillie par un mouvement de tristesse, suivi bientôt d'indignation. « Ainsi, disait-on, les Français veulent la guerre<sup>2</sup> » ! Les sentiments qui fermentaient depuis deux jours dans la population berlinoise éclatèrent ce soir-là lorsque le roi reparut dans sa capitale.

« Le roi, écrivait lord Loftus<sup>3</sup>, a été acclamé dès son arrivée à la gare; la promenade des *Linden*, qui conduit au palais, était couverte d'une foule vociférante qui saluait Sa Majesté. Des drapeaux flottaient aux fenêtres, les maisons étaient illuminées; le roi a eu de la peine à empêcher la populace de traîner sa voiture. A toutes les stations, même enthousiasme. Les adresses affluent. Jamais depuis 1813 le sentiment national n'a été dans ce pays excité jusqu'à ce point; toutes les classes de la population, tous les partis politiques sont aussi décidés à la guerre. »

Dans la nuit, le grand conseil du gouvernement délibéra sous la présidence du roi, et la mobilisation des troupes de la Confédération du Nord y fut décidée<sup>4</sup>. Les ordres, préparés d'avance, furent expédiés immédiatement. Le parlement du Nord fut convoqué pour le 19. La France avait commis la

<sup>1</sup> WICKEDE, p. 127. « Que M. de Werther n'ait pas fait aussitôt la seule réponse qui convînt, c'est un manque d'énergie que le peuple allemand ne lui pardonnera jamais... (et p. 125). A ce diplomate suranné..., mal informé, qui ne renseignait pas suffisamment son gouvernement,... »

<sup>2</sup> Correspondance du Français.

<sup>3</sup> Rapport du 16 juillet.

<sup>4</sup> Id. État-major prussien, p. 47.

faute de prendre l'initiative de la guerre. La Prusse ne perdit pas un instant pour profiter de tous les avantages que lui assurait cette manœuvre imprudente de son adversaire.

Le 16, le conseil fédéral se réunit. Le gouvernement exposa<sup>1</sup> comment il s'était tenu en dehors d'une « affaire de famille » qui ne concernait point la Prusse, comment la France avait élevé ses exigences, importuné le roi, demandé finalement une « lettre d'excuses » et une garantie d'avenir. Il indiqua que la France aurait pu réclamer les « bons offices » de la Prusse pour un arrangement amical entre le prince Léopold et l'Espagne, mais que le langage du gouvernement français ne permit pas de douter que ce gouvernement voulait imposer à la Prusse « une humiliation ou la guerre ». Le représentant de la Saxe déclara que puisque la France « voulait la guerre, il ne restait plus qu'à conduire cette guerre avec vigueur et rapidité ». Les représentants des autres États confédérés se rendirent à cette opinion.

Les arguments développés par la chancellerie fédérale dans le conseil furent reproduits le 18 juillet dans une circulaire adressée par M. de Bismarck aux représentants de l'Allemagne du Nord à l'étranger. La dépêche était rude de ton, hautaine, arrogante : c'était le début des injures officielles que les diplomates, à la manière des héros barbares, ont l'usage d'échanger, avant que les guerriers en soient venus aux mains. M. de Bismarck, qui avait si insidieusement préparé le piège où le gouvernement français s'était laissé choir, reprochait maintenant à ce gouvernement son manque de clairvoyance; parce que les ministres français avaient ajouté foi aux légendes prussiennes sur l'entrevue d'Ems, M. de Bismarck se plaignait qu'ils eussent

<sup>1</sup> Déclaration de M. de Bismarck, du 16 juillet.

*altéré la vérité*; profitant du rapport déplorable de la commission parlementaire sur la demande de garanties, il soutenait que la France avait « *inventé* des prétextes dont la fausseté lui était officiellement connue »; il ne laissait pas d'insister sur « la lettre d'excuses »; puis, jouant sur les mots, il niait que la communication faite aux puissances du télégramme d'Ems fût « une note »: c'était un simple envoi à titre d'information; il contestait le rappel de M. de Werther: c'était un congé sur demande<sup>1</sup>; il démentait enfin l'offense faite à M. Benedetti; le roi avait été, selon son habitude, plein de courtoisie, malgré la « fermeté avec laquelle l'arrogance française avait été repoussée ».

« Il faut, disait-il, rechercher les véritables motifs de la guerre dans les traditions les plus mauvaises de Louis XIV et du premier Empire, stigmatisées depuis un siècle par les populations et les gouvernements du monde civilisé... Devant Dieu, devant les hommes, nous devons rejeter la responsabilité sur ceux qui, par leur attitude criminelle, nous obligent à accepter la lutte pour l'honneur national et la liberté de l'Allemagne... Nous sommes déjà sûrs de l'assistance de toute la nation allemande et nous pouvons compter que pour cette guerre provoquée de propos délibéré et sans droit, la France ne trouvera pas d'allié. »

Le même jour, M. de Bismarck déclinait la médiation de l'Angleterre et l'appel au vingt-troisième protocole de 1856<sup>2</sup>.

« La France, dit-il<sup>3</sup>, a pris l'initiative de la guerre, c'est à elle de prendre l'initiative des négociations. Toute nouvelle concession faite par la Prusse ne pourrait que produire le plus mauvais effet dans toute l'Allemagne et surtout dans l'Allemagne du Sud. Toute concession serait mal interprétée dans un moment où toute la nation est pleine d'indignation pour les menaces et les insultes qui lui ont été faites par la France. »

<sup>1</sup> La *Gazette de Magdebourg* disait, le même jour, officieusement, le contraire. Conf. p. 164.

<sup>2</sup> Transmis par lord Loftus. — *Rapport du 17 juillet*.

<sup>3</sup> *Rapport Loftus*, 18 juillet.

Le lendemain, 19 juillet, le Reichstag se réunit. Le matin, dans la cathédrale, le prédicateur Hoffmann parla devant le roi et les députés. Il développa ce verset du psalmiste : « Avec Dieu, nous voulons accomplir des exploits ». Il rappela les outrages subis par la reine Louise et déclara que la Prusse combattait « pour la moralité du monde ». Les députés se rendirent ensuite à la salle des séances<sup>1</sup>. Le roi ouvrit la session ; il rejeta la responsabilité de la guerre sur le gouvernement français beaucoup plus que sur la France même ; il fit appel aux passions nationales de l'Allemagne et déclara qu'il était assuré du concours des États du Sud<sup>2</sup>.

« L'Allemagne, dit-il, a supporté en silence dans les siècles passés de semblables atteintes à ses droits et à son honneur, elle les a supportées uniquement parce que, dans sa division, elle ne savait pas combien elle était forte... La nation allemande, comme la nation française, qui toutes deux savent le prix des bienfaits de la civilisation chrétienne et du bien-être croissant dont elles jouissent également, sont appelées à des rivalités plus fécondes que la lutte sanglante des armes. Mais ceux qui gouvernent la France ont su exploiter au profit de leurs intérêts et de leurs passions personnelles, en lui donnant sciemment une fausse direction, la susceptibilité légitime et trop facile à exciter du grand peuple notre voisin... A l'exemple de nos pères, nous combattons pour notre liberté et pour notre droit contre la violence de conquérants étrangers... »

A la suite de ce discours, le comte de Bismarck communiqua aux députés la déclaration de guerre que le chargé d'affaires de France venait de lui remettre<sup>3</sup>. Il fut interrompu

<sup>1</sup> Voir : *la Prusse et la France devant l'histoire*, p. 657. — HIRTH, p. 256. MÜLLER, 1870, p. 220.

<sup>2</sup> Voir au paragraphe suivant comment les États se déclarèrent pour la Prusse. — M. de Bismarck développa ce thème dans une dépêche adressée le lendemain 19, à M. de Bernstorff. Il protestait contre la dénomination de *note* donnée à la communication du télégramme d'Ems ; et il annonçait le concours des États du Sud.

<sup>3</sup> Elle partit de Paris le 17.



par des applaudissements enthousiastes. La séance fut levée aux cris de *Vive le roi!* Dans la séance du lendemain, M. de Bismarck prit la parole et combattit les arguments invoqués par la France; son discours reproduisait les idées développées dans la communication au conseil fédéral et dans la circulaire du 18. Le Reichstag répondit au discours du roi par une adresse qui en accentuait encore le caractère; la France était ménagée avec intention, l'empereur mis personnellement en cause et désigné à la haine héréditaire de l'Allemagne :

« Comme aux temps glorieux des guerres de l'indépendance, un Napoléon nous force aujourd'hui à combattre pour la cause sainte de notre droit et de notre liberté... La fraction du peuple français que l'ambition et la jalousie égarent, appréciera plus tard les tristes résultats que la lutte sanglante qui va s'engager aura pour tous les peuples. La partie sensée de ce peuple n'a pu réussir à empêcher de commettre le crime dirigé contre le bien-être de la France... Nous avons confiance dans la direction expérimentée du roi, du héros à cheveux blancs, du général allemand auquel la Providence a départi le droit de terminer à la fin de sa vie la grande lutte qu'il a commencée comme adolescent il y a plus d'un demi-siècle. »

Ce fut également « en souvenir reconnaissant des faits héroïques accomplis dans les grandes années de la guerre d'indépendance » que le roi « fit revivre dans toute sa valeur l'ordre de Croix de fer fondé par son père<sup>1</sup>. Ainsi tout se réunissait pour enflammer le patriotisme des Prussiens et réveiller dans leurs cœurs le sentiment de haine qu'avait soulevé autrefois le nom de Napoléon. Ce but fut atteint. Personne ne douta que le roi n'eût été réellement provoqué, que la Prusse ne fût menacée par la France d'un nouveau démembrement. Ces idées très-simples soulevèrent les populations

<sup>1</sup> Ordonnance du 19 juillet.

des campagnes; ailleurs, dans les villes, dans les classes plus élevées de la société, là où l'éducation était plus développée et l'action de la presse plus sensible, il se mêlait à ces impressions un sentiment très-énergique d'orgueil national et d'ambition. Les Prussiens comprirent qu'il s'agissait pour eux de s'humilier devant le vainqueur de 1806 ou d'élever leur pays à l'apogée de la fortune politique.

On l'a dit avec raison, les Prussiens sont plutôt un peuple militaire qu'un peuple belliqueux. Ils n'aiment pas la guerre; ils sont fort attachés à leurs habitudes de vie et ils ne les sacrifient pas volontiers. Ils n'hésitèrent point en cette occasion, mais ils se promirent de se venger sur l'adversaire de la dure contrainte à laquelle ils étaient réduits. Les gares étaient remplies de familles en larmes; après le départ, la colère dominait chez le soldat le chagrin de la séparation.

« Je suis un pauvre forgeron de village, disait un réserviste poméranien <sup>1</sup>, j'ai une femme et deux enfants, et je ne suis pas heureux; hier, le Landrath nous a dit que les maudits Français voulaient la guerre et ne pouvaient pas laisser notre roi en paix; je m'en vais, mais Dieu garde les Français qui me tomberont sous la main, ils me payeront l'adieu de mes enfants! »

A Berlin, des groupes de chanteurs parcouraient les rues avec les vieux refrains de 1813, les *lieder* de Arndt et surtout avec un air patriotique, composé sur une poésie de 1840, et qui fut, pendant cette campagne, la *Marseillaise* des Allemands, la *Garde sur le Rhin* (*die Wacht am Rhein*).

Partout on entendait le nom de l'empereur accompagné d'injures <sup>2</sup>. « Un seul nom fait que l'Allemagne se lève comme

<sup>1</sup> WICKEDE, *Kriegsbilder*, p. 4.

<sup>2</sup> « La vieille haine enragée contre les Français, que nous nourrissons depuis 1806-1814, nous autres Allemands du Nord, et qui commençait à peine à s'affaiblir, se releva partout dans sa fureur première. « Napoléon rime le mieux

un seul homme, dit un écrivain prussien<sup>1</sup>, un nom détesté comme toute l'engeance qu'il désigne, un nom gravé par la rage en lettres de sang dans l'histoire de l'Allemagne. » C'est Napoléon que désigne la fameuse chanson de *Kutschke*, qui devint si vite populaire : « Qui rôde là-bas dans ce buisson, je crois que c'est Napoléon. » — Ce n'était pas seulement le cri populaire, c'était aussi le mot d'ordre de la presse officielle; ce fut le thème des discours d'apparat et des proclamations officielles. Le 3 août, le recteur de l'Université de Berlin, M. Du Bois-Reymond, s'écriait dans une harangue d'une violence inouïe : « Quel est l'homme qui nous impute les ambitions conquérantes dont nous menacent nos voisins? Qui, sous prétexte de nous empêcher de nuire, nous déclare la guerre au nom de la civilisation et de la paix du monde? C'est ce Catilina qu'aucun Cicéron n'a su démasquer à temps... » — « Soldats de la deuxième armée, disait le prince Frédéric-Charles à ses troupes<sup>2</sup>, l'empereur Napoléon a, sans aucun motif, déclaré la guerre à l'Allemagne; son armée est notre ennemie. Le peuple français n'a pas été consulté sur son intention de faire une guerre sanglante aux Allemands ses voisins, nous n'avons donc aucun motif d'être ses ennemis. » Quelques jours après<sup>3</sup>, le roi lui-même disait en passant la frontière : « L'empereur Napoléon ayant attaqué par terre et par mer la nation allemande, qui désirait et désire encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement des armées allemandes... Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens français. » — « *L'Allemagne fait la guerre à l'empereur et non aux Français.* », déclarait à

avec c..... », c'était le mot d'autrefois que l'on se mit à répéter... Les Poméranais chantaient la chanson de 1813 : « Patriote, tue-le, d'un coup de béquille sur la nuque, le c..... Napoléon. » WICKEDE, *Id.*, p. 10-11.

<sup>1</sup> WACHENHUSEN, I, p. 1.

<sup>2</sup> 6 août 1870.

<sup>3</sup> 12 août.

son tour le prince royal de Prusse dans sa proclamation du 18 août.

Ces déclarations n'engageaient en rien la politique de la Prusse car, en réalité, elles n'avaient qu'un sens, et un sens fort simple : — les armées allemandes ne font la guerre qu'aux armées françaises et ne s'attaqueront pas aux citoyens inoffensifs. Mais pour la majorité de ceux qui les lisaient, les proclamations prussiennes prenaient un autre sens et devenaient une manœuvre fort habile. En Allemagne, la Prusse qui avait besoin d'échauffer les esprits populaires parlait au peuple le langage qu'il entendait le mieux ; elle concentrait toutes les colères sur une seule tête, elle personnifiait l'ennemi dans un homme dont le nom était connu jusque dans le moindre village : Napoléon. En Europe, la Prusse avait besoin de se montrer modérée, elle affectait de n'entreprendre qu'une guerre politique. En France enfin, sentant que le gouvernement impérial avait de nombreux ennemis et qu'une défaite serait suivie des plus graves désordres, elle avait besoin de diviser l'opinion publique, elle affectait la prétention de séparer la nation de l'empereur. Les Français devaient conclure de son langage que la guerre était toute dynastique, que la France n'était pas en cause et qu'au jour de la défaite il suffirait, pour adoucir le vainqueur, d'abandonner l'Empire à son infortune. La Prusse comptait ainsi affaiblir son adversaire et le réduire plus facilement à merci. En 1866, M. de Bismarck avait menacé M. Benedetti de « la guerre à coups de révolutions », il exécutait sa menace. Il n'est pas probable cependant qu'il songeât à renverser Napoléon III, car après Sedan il pensa plusieurs fois à restaurer l'Empire. Mais un Empire déconsidéré par une paix onéreuse, discrédité par l'appui même que lui prêterait le vainqueur, épuisant ses forces à contenir une démagogie surexcitée, eût été dans ses



goûts et favorisait ses plans. Ces déclarations officielles n'étaient donc qu'une manœuvre, et il aurait suffi, pour s'en convaincre, d'étudier le langage que tenait, dans le même temps, la presse officieuse prussienne.

M. de Bismarck est passé maître dans l'art d'exploiter la presse. C'est en cela surtout qu'il est un homme d'État moderne ; les libertés que d'autres combattent, il les emploie au profit de sa politique ; au moment où il paraît affranchir le peuple, il le gouverne ; il conduit ses contemporains avec leurs propres passions : ils croient conquérir une arme contre le despotisme, ils n'ont fait que préparer contre eux-mêmes un nouvel instrument de domination. M. de Bismarck venait de donner dans l'affaire d'Ems un remarquable exemple de sa dextérité. Le roi Guillaume avait été courtois ; c'est dans la presse que la légende de l'insulte s'était formée. La chancellerie en profitait, tout en se ménageant les moyens de la désavouer ; il s'établissait ainsi un contraste savant entre le langage mesuré du gouvernement et la vivacité du sentiment public exprimé par les journaux. Il en fut de même pour les proclamations du roi et des princes.

Ces documents affectaient une certaine élévation de style et les vues les plus désintéressées. Mais au même moment les publicistes prussiens et les journaux officieux prenaient la France à partie. Quelques-uns, comme M. L. Bamberger, rejetaient sur elle seule toute la responsabilité de la guerre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Bamberger écrivait le 28 juillet : « Il serait injuste de rendre Louis Napoléon responsable d'autre chose que du fait ; la cause intellectuelle est dans la nation française. Je n'entends pas ici les 38 millions d'individus qui, pour la plupart, pensent dans leur maison, le plus pacifiquement du monde, mais la partie qui fait l'opinion publique, celle qui forme la surface et dont chaque nation répond sur sa tête. Cette partie de la nation « rage » depuis quatre ans contre Sadowa et la Prusse ; elle ne songe qu'à humilier le parvenu... Thiers proteste aujourd'hui, mais qui a plus crié que lui ? Lisez Jules Favre, ses discours sur l'Allemagne, Jules Ferry et ses aveugles sorties à propos du chemin du

D'autres, plus nombreux, mêlaient aux 'malédiction's contre Napoléon III la revendication de l'Alsace. Un Allemand s'écriait dans une réunion populaire le 20 juillet : « Le tyran Bonaparte doit être considéré comme *hostis humani generis*... Les frontières naturelles ? ce sont les Vosges. » Le professeur Michelet, de Berlin, disait le 29 juillet : « Il n'y a point de paix possible tant que le bonapartisme n'aura pas été renversé, tant que le vol séculaire de l'Alsace et de la Lorraine n'aura pas été restitué. » On lisait le 18 juillet dans un article adressé de Berlin à la *Gazette d'Augsbourg* et intitulé : « *Confiance en Allemagne* » :

« La France n'a pas encore dévoilé ses projets ; il ne nous paraît pas encore opportun d'indiquer sur quel principe le compte avec elle pourra se régler ; mais aussi longtemps que les Français n'auront pas été repoussés derrière les Vosges, la question des peuples qui s'est posée ne sera pas résolue. »

Le 3 août une feuille très-officieuse, la *Correspondance provinciale*, publiait un article de fond : « *la Frontière franco-allemande.* » A propos de la frontière de l'Ouest, l'auteur disait :

« Du côté de la France, il faut considérer avant tout l'Alsace et la Lorraine qui, dans les siècles précédents, ont été arrachées à l'Allemagne par la ruse et l'avidité conquérante des Français ; c'est par là qu'ils se sont introduits en Allemagne. »

C'était le thème officieux, la presse le développa. Il était impossible de falsifier plus complètement l'histoire. Quand l'Alsace et plus tard la Lorraine étaient devenues françaises, l'idée de l'unité allemande n'avait pas encore pénétré en Alle-

Saint-Gothard, lisez le manifeste de la gauche extrême, où Sadowa figure à côté de Mexico comme une honte nationale, et demandez-vous qui porte le poids de la faute, l'empereur ou l'opinion publique ? »

magne, le principe des nationalités n'était enseigné par personne, et les États pratiquaient un droit public qui ne ressemblait en rien à celui que l'on a tenté d'appliquer en Europe à la suite de la Révolution française. Metz et l'Alsace furent pour la France le prix d'interventions sollicitées par les Allemands eux-mêmes, de la protection accordée aux protestants du Nord contre la maison d'Autriche. Dans le traité de 1551, qui « trouvait bon que le roi Henri II s'impatronisât dans les villes qui ne sont pas de langue germanique » (Metz, Toul et Verdun), les princes allemands du Nord disaient à leur allié : « Et attendu que le roi très-chrétien se porte envers nous Allemands en cette affaire, avec secours et aide, non-seulement comme ami, mais comme père charitable, nous en aurons tout le temps de notre vie une reconnaissance éternelle. » En 1633 l'Électeur de Brandebourg, sollicitant de Louis XIII l'alliance dont la cession de l'Alsace devait être le prix, suppliait le roi de « prendre en main l'œuvre de protection et de médiation qu'on réclamait de lui et de s'y porter avec une promptitude salutaire. » Telle était l'œuvre de « ruse et de cupidité » pour laquelle les gazetiers prussiens allaient tour à tour réclamer vengeance !

## II.

C'était en Prusse que ces polémiques produisaient surtout leur effet. Pour chaque Prussien la sécurité, l'honneur et la gloire de sa patrie étaient inséparables de la cause du roi. Dans l'unité de l'Allemagne, les Prussiens découvraient la consécration de la puissance prussienne. Il n'y eut donc en Prusse aucune hésitation ; il suffit de quelques phrases très-simples pour soulever le peuple entier. Il ne faut pas s'y tromper, c'est dans cet élan unanime des Prussiens au début

de la guerre, dans la ténacité de leurs ambitions après la victoire, que résida toute la force active de l'Allemagne. Les populations du Sud, moins compactes, plus divisées d'opinions, moins unies à leurs rois, avaient besoin pour être entraînées de moyens plus subtils. Le parti de la guerre dut employer dans ces États les mêmes procédés qu'à Paris. Les *provocations* de M. Benedetti y jouèrent naturellement un grand rôle et produisirent sur les esprits des effets analogues à ceux que l'histoire de l'*insulte* du roi de Prusse produisait en France.

Il y avait beaucoup de particularistes mécontents, de patriotes effrayés par l'hégémonie qu'allait prendre la Prusse ; mais l'idée populaire de l'unité, nourrie dans les imaginations par les poètes nationaux, attachée à tous les souvenirs glorieux des ancêtres, romantique et réaliste à la fois, l'emporta sur toutes les autres considérations. Ces peuples ne virent plus que la grande Allemagne menacée par la France et défendue par la Prusse, et, bon gré mal gré, ils allèrent à la Prusse.

Au moment où la guerre se déclarait entre Ems et Paris, du 13 au 15 juillet, la Chambre des députés de Bavière discutait le budget militaire. La majorité de la Chambre appartenait au parti *patriote*, assez libéral, particulariste, surtout antiprussien. La plupart des orateurs protestaient contre le régime militaire introduit depuis 1867 ; ils demandaient une réduction du budget et de l'armée active. Le président du conseil, le comte de Bray, s'y opposa. Sans doute il espérait encore éviter la guerre ; tout en regrettant l'insistance de la France, il tâchait d'amener une médiation de l'Angleterre et de l'Autriche ; mais il ne croyait pas pouvoir désarmer. Il ne se dissimulait pas en effet que si le territoire allemand était envahi, la Bavière serait forcée de reconnaître le *casus fœderis*. Les événements, dit-il, ne se prêtent point à des réductions ; la



Bavière ne saurait, avec sa position centrale, se tenir à l'écart des conflits européens : elle peut avoir besoin d'un jour à l'autre d'une bonne armée. « On a déjà parlé du *casus fœderis*, dit un député *patriote* M. Jøerg ; si Napoléon veut provoquer la Prusse, il faut qu'il choisisse un motif qui ne touche pas les intérêts de l'Allemagne du Sud. Je ne désespère pas de voir la France obtenir une satisfaction pacifique. Si un prince allemand reçoit une couronne des mains sanglantes et malpropres d'un général séditieux, si le chef de la Confédération du Nord y donne son approbation, ce sont les tristes conséquences des événements de 1866. Voilà la troisième fois que la paix de l'Europe est menacée par un conflit entre la Prusse et la France. » La discussion générale se termina le 15 ; la majorité s'était arrêtée à une conclusion ambiguë : si la guerre éclatait, on accorderait au ministère les moyens nécessaires ; en attendant, il fallait, sans s'émouvoir, discuter et voter un budget de paix.

A la fin de la séance, la nouvelle de la déclaration faite par le cabinet à Paris se répandit dans Munich <sup>1</sup>. C'était la guerre. Les journaux particularistes essayèrent vainement de démontrer que le conflit était purement prussien et de prêcher une politique de neutralité favorable à la France ; leurs écrits ne touchèrent que les lecteurs de leur parti ; dans les villes, la majorité des habitants était entraînée par les meneurs prussiens qui répétaient que la France se faisait l'agresseur, que l'heure décisive pour l'unité nationale était arrivée, qu'il s'agissait pour l'Allemagne d'être ou de n'être pas, que la France allait envahir, que l'Allemagne du Sud servirait de champ de bataille, et que la France s'indemniserait aux dépens du Palatinat. Les hommes d'État et les politiques de cour qui avaient

<sup>1</sup> SCHULTHESS, p. 196.

encouragé si longtemps les illusions de certains envoyés français, durent eux-mêmes céder au courant ; ils montrèrent d'autant plus d'empressement pour la guerre qu'ils avaient à se faire pardonner par la Prusse et le parti unitaire plus de mollesse et plus d'hésitation.

Le comte de Bray aurait pourtant désiré, s'il l'avait pu, retarder l'explosion. Il fit proposer au roi de Prusse de donner « une assurance générale que, pour la couronne d'Espagne, il observerait le principe appliqué par la France lorsque la couronne de Belgique fut offerte au duc de Nemours, et par l'Angleterre lorsque le prince Alfred fut élu roi de Grèce <sup>1</sup> ». C'était reprendre sous une forme très-diplomatique la proposition française des garanties d'avenir ; mais cette suggestion arrivait trop tard : la Prusse, qui avait repoussé la transaction anglaise n'était pas d'humeur à souscrire à cet accommodement. Elle le fit savoir immédiatement à M. de Bray. Ce ministre d'ailleurs ne pouvait se faire de grandes illusions ; et s'il agissait de la sorte, c'était par acquit de conscience, par mesure de prudence surtout.

Les États du Sud s'attendaient à être envahis, coupés peut-être dans leurs communications avec la Prusse : ils avaient donc à ménager à la fois la France et la Prusse ; si la France occupait l'Allemagne du Sud, ils voulaient se faire un argument auprès d'elle de leurs complaisances diplomatiques ; si la Prusse frappait les premiers coups et remportait la victoire, ils ne voulaient pas être accusés de tiédeur : ils avaient besoin de rendre des services éclatants pour défendre plus tard les restes de leur indépendance. Enfin ils avaient contracté des engagements formels. C'est ainsi qu'au moment où M. de

<sup>1</sup> Cette suggestion fut communiquée le 16 au ministre anglais à Munich. Le duc de Gramont en fut averti le 17 par un télégramme. (*Rapport Lyons*, 19 juillet.)

Bray présentait au ministre de Prusse ses propositions pacifiques, il faisait rappeler les officiers en congé ; le 16, la mobilisation était ordonnée, et, dans la nuit du 16 au 17, après une délibération du conseil, M. de Bray annonçait au ministre de Prusse que la Bavière était décidée, « conformément à ses obligations, de coopérer avec la Prusse dans la guerre contre la France. » « Nous ne sommes entrés dans aucune discussion au sujet du *casus fœderis*, disait-il le 17 au ministre britannique ; il n'est pas possible à la Bavière de suivre une autre conduite, car il ne peut être question de garder la neutralité. Nous n'avons posé aucune condition à notre concours ; nous espérons seulement que la Bavière ne sera pas plus maltraitée après qu'avant la guerre <sup>1</sup>. »

A Stuttgart, les choses allaient de même. Le baron de Varnbüler était le plus remuant des ministres allemands du Sud, partant celui que ses doléances et ses boutades avaient le plus compromis avec la France. Il avait laissé de grandes illusions au ministre français. Il s'efforça de les soutenir le plus longtemps possible. « Je donnais, a-t-il dit <sup>2</sup>, à entendre à Berlin qu'il serait utile de laisser encore un peu la France en suspens, afin de gagner du temps pour nos armements, et d'entraver l'action militaire des Français contre l'Allemagne du Sud. » Le fait est que M. de Varnbüler croyant, comme M. de Bray, à l'invasion française, prenait de part et d'autre ses précautions ; le machiavélisme transparent dont il a cherché à colorer une prudence très-naturelle n'aurait dû tromper personne. Il s'agita beaucoup du reste, et courut le 17 à Munich. « C'était, assure-t-il, pour décider le vote des crédits de guerre. » Mais la résolution de la Bavière était

<sup>1</sup> *Sir H. Howard à lord Granville, 17 juillet.*

<sup>2</sup> Ces détails sont extraits d'une déclaration de M. de Varnbüler à ses électeurs, reproduite par *le Temps* du 12 mars 1873.

déjà prise ; il est plus sage de croire que M. de Varnbüler allait prendre l'air du temps et s'entretenir à Munich de quelques sujets trop délicats pour être traités par correspondance. Toujours est-il que la mobilisation de troupes wurtembergeoises fut décrétée le 17. Bade, qui s'attendait à une invasion <sup>1</sup>, avait mobilisé le 16 en toute hâte ; la Hesse-Darmstadt mobilisait en même temps. Les meneurs du parti unitaire, en rapports constants avec les nationaux-libéraux de Berlin, organisaient des réunions à Munich et à Stuttgart. Ces réunions protestaient contre la politique d'abstention recommandée par les démocrates du Wurtemberg et les ultramontains bavarois, elles demandaient la guerre pour défendre la puissance et l'intégrité territoriale de l'Allemagne <sup>2</sup>.

A Munich, la Chambre des députés fut réunie le 18 pour voter les crédits de guerre. Après un court exposé de l'affaire Hohenzollern, le comte de Bray déclara que le retrait de la candidature était la meilleure solution du conflit. Mais, ajouta-t-il :

« Le 15 juillet, le gouvernement français a demandé et obtenu des crédits de guerre. La nature de l'affaire a changé dès lors. La candidature espagnole s'évanouit, la question allemande se pose. La Confédération du Nord mobilise ; la Suisse même, puissance neutre, prend des précautions. La Bavière est forcée d'armer. Il n'y a pas eu jusqu'ici de déclaration de guerre ; des négociations sont encore engagées en vue d'une médiation, la Bavière y participe, mais les chances de succès sont très-minimes. »

La majorité de la Chambre se prononça pour la nomination d'une commission extraordinaire chargée d'examiner la question de paix ou de guerre ; la commission fut composée de neuf membres, dont sept *patriotes*. Un de ces derniers,

<sup>1</sup> SCHULTHESS, p. 197.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 196-197.



M. Jøerg, fut nommé rapporteur pour la question diplomatique. La commission se réunit le 19. Le même jour, le ministre de Prusse adressait au gouvernement bavarois une demande formelle pour l'exécution du traité du 22 août 1866<sup>1</sup>. Le ministre de la guerre et le comte de Bray insistèrent avec énergie auprès des commissaires pour le vote des crédits; malgré leur insistance, sept voix contre deux décidèrent de repousser la demande de crédits, six voix contre trois se prononcèrent pour la neutralité armée. Cette décision fut soumise à la Chambre des députés, qui se réunit à quatre heures. Une grande fermentation se manifestait aux alentours de la salle et dans les tribunes. Des bandes, assez semblables à celles qu'on avait vues à Paris parcourir les boulevards, demandaient la guerre. C'étaient les *blouses blanches* du parti prussien. Des troupes occupaient les abords du palais de l'Assemblée. Le rapporteur de la commission, M. Jøerg, prit la parole :

« La question se pose, selon nous; en dehors du terrain de l'honneur et de l'intégrité de l'Allemagne. C'est une affaire de politique dynastique prussienne; il ressort des dépêches envoyées par M. de Bismarck que la guerre est déclarée sur une question d'étiquette. Quelle protection la Prusse nous accordera-t-elle en cas d'invasion? L'armée bavaroise peut être entraînée hors des frontières du royaume, c'est une conséquence des traités. M. de Bray nous a avoué lui-même que la neutralité serait le meilleur des partis, si les belligérants toutefois s'engageaient à la respecter. Or, la France a offert de la respecter<sup>2</sup>, le duc de Gramont déclare que la guerre ne saurait

<sup>1</sup> Rapport de sir H. Howard du 23 juillet.

<sup>2</sup> Si cette proposition fut présentée par un agent français, ce ne fut pas d'une manière bien sérieuse, car le duc de Gramont dit expressément (*la France et la Prusse*, p. 328) : « Supposons qu'on fût parvenu à négocier à Munich une convention de neutralité, quelle en eût été la première condition? C'eût été de respecter à tout prix le territoire allemand et de restreindre la liberté de nos mouvements d'attaque... mais cette neutralité eût-elle été respectée par la Prusse? « Il eût fallu être aveugle pour penser un instant qu'un protocole suffirait pour

entraîner la conquête d'un pouce de territoire allemand, et si j'ai bien compris, la France est disposée à nous garantir expressément le Palatinat<sup>1</sup>. On ignore jusqu'à présent les dispositions de la Prusse. Je ne me sens pas de force à discuter les chances des belligérants; mais dans la commission on a émis cette pensée qu'en cas de victoire la Prusse pourrait nous traiter fort mal, tandis que nous n'avons rien de pareil à redouter de la part de la France: ce serait contraire à ses intérêts. »

La commission conclut, en conséquence, qu'il n'y avait pas de raison pour déclarer le *casus fœderis* et se prononça pour la neutralité. Le comte de Bray répondit :

« La France déclare la guerre parce que le roi de Prusse a refusé de se rendre à une sommation dictatoriale à la suite d'une difficulté dont l'objet n'existait plus. C'est un fait sans précédent. Il ne faut voir ici qu'un acte nouveau du drame qui s'est joué tant de fois sur les champs de bataille de France et d'Allemagne. On a parlé de *casus fœderis*, je connais les traités, je les ai négociés. C'est une alliance défensive; elle ne nous oblige pas à suivre la Prusse dans toute guerre qu'elle entreprend, mais elle nous oblige à la soutenir lorsque le territoire allemand est envahi. C'est le fait aujourd'hui. La France a franchi la frontière allemande et déclaré la guerre<sup>2</sup>. Le *casus fœderis* existe. Nous devons prendre position en Allemagne. »

Les passions germaniques ne tardèrent pas à l'emporter dans l'Assemblée, où d'ailleurs la confiance était médiocre

arrêter à la frontière les forces de l'Allemagne du Nord, et si, pour *courir après cette chimère*, nous eussions enchaîné la liberté de nos opérations militaires, c'eût été de notre part une véritable naïveté. »

<sup>1</sup> D'après un rapport du comte de Quadt, ministre de Bavière à Paris.

<sup>2</sup> La nouvelle venait de Berlin, dit le duc de Gramont (p. 331). « Comme je ne me souviens pas d'avoir un rapport officiel sur cet incident, je ne me crois pas autorisé à en contester l'exactitude. Si les Français violèrent le territoire allemand le 19 alors que la guerre était déjà déclarée, les Prussiens avaient déjà violé le territoire français le 16 à Sierck, alors que la guerre n'était pas déclarée... M. de Bray a agi de bonne foi, c'est à tort que plusieurs journaux français ont dit et que le *Journal officiel* a répété qu'il avait annoncé sciemment un fait inexact. »

dans les prétendues garanties qu'aurait offertes la France. « Quel est le premier des intérêts bavarois ? dit le ministre de la guerre. L'indépendance. Il faut pour cela que la Bavière accomplisse son devoir en Allemagne. Je parle en particulariste et je vous dis : Allons à Allemagne, sans quoi nous sommes perdus ; c'est à nos dépens que les belligérants feront la paix. » — « Il y a dix ans entre hier et aujourd'hui, s'écria le docteur Sepp. La guerre est déclarée. Hier on pouvait encore penser aux souffrances que nous avons endurées en 1866, aujourd'hui la passion belliqueuse contre les Welches s'éveille dans toutes les âmes, c'est un facteur avec lequel il faut compter. Nous n'étions pas à la bataille de Leipsig ; si cela doit recommencer, nous serons cette fois à la bataille des nations. » La proposition de la commission fut repoussée par 89 voix contre 58 ; 101 voix contre 47 votèrent les crédits « pour le cas où la guerre deviendrait inévitable. » Cette décision fut accueillie par les acclamations de la foule dont les cris avaient, à plusieurs reprises, troublé la séance.

Ce vote fut confirmé le lendemain par la Chambre haute. Le même jour le roi de Prusse, averti par le télégraphe, prit le commandement de l'armée bavaroise. « *Votre attitude vraiment allemande, écrivait-il à Louis II, a électrisé aussi notre peuple. L'Allemagne est unie mieux que jamais.* » Le jeune roi de Bavière, que la conception romantique de l'unité allemande paraît avoir transporté un instant en dehors du monde musical où il se retire d'habitude, répondit immédiatement : « *Votre télégramme a fait naître en moi l'écho le plus joyeux. Les troupes bavaroises entreprendront la lutte, pleines d'enthousiasme, à côté de leurs glorieux compagnons d'armes, pour l'honneur et les droits de l'Allemagne.* » Les crédits de guerre furent votés le 20 à Darmstadt, le 22 à Stuttgard. Le même jour les Badois faisaient sauter le pont de Kehl. Le 25 le prince royal de

Prusse traversait Stuttgart et Munich et prenait le commandement des contingents du Sud, réunis par le roi de Prusse à la troisième année, et les gazettes nationales répétaient à l'envi : *l'Unité allemande est fondée!*

## III

Lorsque ces événements furent connus à Paris, on en conçut de la surprise, presque de l'indignation. Il semblait que l'on fût trahi. On ne l'était que par ses préjugés. Ce fut la première des déceptions qui se succédèrent si rapidement en ces jours d'attente anxieuse, sans préparer cependant les esprits aux catastrophes du 6 août. Le duc de Gramont se défend beaucoup <sup>1</sup> d'avoir conçu ni entretenu des illusions de ce genre. « La neutralité des États du Sud, dit-il, était une question militaire et non pas une question politique, susceptible d'être réglée par un traité indépendamment des faits de guerre. » Mais dans cette mesure, la diplomatie impériale conservait encore l'espoir de contraindre ces États à la neutralité. Le gouvernement ne leur déclara point la guerre. Il se borna à dire, le 20 juillet, que la déclaration remise à la Prusse le 19 « s'appliquait également aux alliés qui lui prêtaient contre nous leur concours armé. » Dans la circulaire en date du 21 juillet, où il exposait aux agents français les causes de la guerre, le duc de Gramont ne parlait que de la Prusse et attribuait la conduite de cette puissance au dessein d'accomplir « des projets qu'elle préparait de longue date contre l'autonomie des États allemands. » L'empereur disait dans sa proclamation du 22 :

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 325 à 332, et *Déposition*, p. 112-113.



« Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique, disposent librement de leurs destinées <sup>1</sup>. »

Les journaux officieux développaient ce thème; <sup>2</sup> ils se faisaient contre la Prusse les défenseurs des États du Sud; ils énuméraient tous les griefs de ces États contre le gouvernement de Berlin; ils les montraient forcés de combattre malgré eux, ils faisaient ressortir l'intérêt qu'il y aurait pour leur avenir à ce que l'Autriche reprît sa place en Allemagne. On lisait encore, le 3 août, dans le *Journal officiel du soir* : « Nos sympathies traditionnelles pour les États du Sud survivent à la guerre même, et nous espérons que l'heure arrivera où ces peuples s'apercevront que nous étions leurs vrais amis. » Ce n'étaient du reste que des phrases inoffensives; en cas de victoire ce langage eût été politique. Mais par malheur il y avait dans ces discours autre chose que de la rhétorique, il y avait des illusions réelles qui persistaient malgré tout, et dont l'influence sur les combinaisons militaires fut fâcheuse pour la France. C'est ainsi que le général Ducrot, demandant au début des opérations que l'on occupât Kehl et Landau, l'empereur « se refusa à toute tentative contre les places de la Bavière et de Bade, sous prétexte qu'on pourrait indisposer ces deux États et les jeter dans les bras de la Prusse <sup>3</sup>. » Au moment où l'empereur se croyait encore obligé à de tels ménagements, le fait qu'il voulait prévenir était accompli. On

<sup>1</sup> Comparez ce discours avec celui du roi de Prusse, le 19 juillet (p. 203). « La nation allemande comme la nation française sont appelées à des rivalités plus fécondes que la lutte sanglante des armes. » Conf. p. 206, les proclamations des princes prussiens.

<sup>2</sup> *Bulletins du Journal officiel du soir du 26 juillet et du 3 août.*

<sup>3</sup> Metz, p. 14-15.

a vu en effet que, d'après les conventions de 1866 et de 1870, la mobilisation des contingents allemands du Sud avait été décrétée du 16 au 17 juillet, et le 25 ces contingents étaient sous le commandement de la Prusse <sup>1</sup>.

Les nouvelles que l'on recevait à Paris des autres États de l'Europe n'étaient guère plus encourageantes. La plupart des puissances considéraient les deux belligérants comme égaux en forces militaires, elles les redoutaient autant l'un que l'autre; elles croyaient, en général, que la lutte serait courte et se terminerait, après une grande bataille indécise, par un affaiblissement réciproque de la France et de la Prusse. Mais l'Europe était, en principe, opposée à la guerre; elle avait en vain essayé d'en prévenir l'explosion <sup>2</sup>. La France avait pris l'initiative de la rupture; le nom de Napoléon, les passions parisiennes faisaient craindre de sa part, en cas de victoire, un retour d'ambitions conquérantes. La plupart des puissances étaient prêtes à la condamner pour peu qu'on leur en fournit le prétexte. M. de Bismarck discerna ces tendances et sut les exploiter. Il vit l'Angleterre disposée à maintenir la France dans l'isolement; il vit les petits États effrayés par la crainte que la paix ne se fit à leurs dépens. Il jugea bon de confirmer ces craintes et de fortifier les dispositions de l'Angleterre. Le 25 juillet, il fit publier par le *Times* le texte du

<sup>1</sup> *Conf.*, p. 214-215.

<sup>2</sup> Le dernier effort, très-tardif et fort platonique, fut la remise par M. de Brunnow à lord Granville du projet de protocole annoncé le 13 août. Il fut remis le 16. Il avait pour objet de faire constater par les puissances que le prince Léopold avait retiré sa candidature pour « des considérations d'intérêt général », et que les difficultés étaient aplanies. — L'échec des propositions anglaises du 14 à Berlin et à Paris, en vue de concessions réciproques, l'échec de la proposition relative au 23<sup>e</sup> protocole de 1856, ne laissaient aucun espoir de réussite pour cette proposition russe. Elle n'eut pas de suite. Voir la *Dépêche de lord Granville à sir A. Buchanan du 20 juillet*.

projet de traité qu'il avait discuté avec M. Benedetti au mois d'août 1866 et qui avait pour objet l'annexion du Luxembourg et de la Belgique.

Ce fut le début d'une série de « révélations à effet. » Avec un mépris des hommes et une hauteur de scepticisme dont l'histoire présente peu d'exemples, le chancelier livra aux commentaires de l'Europe ébahie le récit des négociations qu'il avait poursuivies avec Napoléon III depuis 1864. C'était un récit savant, où les rôles étaient distribués avec une habileté remarquable. Il en ressortait néanmoins les preuves de négociations tortueuses et équivoques; par cela seul qu'elles avaient duré si longtemps, il fallait bien que la Prusse y trouvât quelque avantage. M. de Bismarck n'en indiquait qu'un seul : la prolongation de la paix, avec le plaisir délicat de jouer au plus fin et de duper les gens <sup>1</sup>. Il se posait en auditeur ironique et complaisant; toutes les propositions, selon lui, étaient venues de la France, la Prusse n'avait rien demandé ni rien offert. Vainement essaya-t-on à Paris de rétablir les faits, de montrer qu'au moins il y avait eu dialogue et que, si on s'était avancé si loin, c'est qu'on avait trouvé les portes ouvertes <sup>2</sup>. Le fait est que l'on s'était avancé, que l'on avait parlé de la Belgique, et que l'on s'était montré prêt à laisser faire la Prusse, pourvu qu'elle payât la bonne volonté de la France au prix qu'y mettrait l'empereur. Dès lors, de tous les griefs invoqués par la France, il ne paraissait plus subsister que les rancunes d'une ambition déçue, de la jalousie, de la rivalité <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Circulaire du 29 juillet.*

<sup>2</sup> *Le duc de Gramont au marquis de La Valette, 27 juillet. — Circulaire du 4 août.*

<sup>3</sup> Le prince de Metternich écrivait le 15 juillet au comte de Beust : « Il ne faut pas oublier que, dans les circonstances présentes, le moindre prétexte devait réveiller toutes les susceptibilités de la nation française mal endormies depuis 1866; qu'une étincelle tombant sur cette cendre mal éteinte devait embraser

Il semblait que la Prusse avait poursuivi une grande idée : l'unité de l'Allemagne; que la France avait obéi à des calculs vulgaires. Et malheureusement M. de Bismarck pouvait produire à l'appui de ses assertions un projet de traité écrit de la main même de l'ambassadeur français <sup>1</sup>.

Le gouvernement français, qui avait compromis les apparences par sa déclaration de guerre, les vit cette fois encore se retourner contre lui. L'opinion ne crut pas un instant à l'innocence de M. de Bismarck, mais elle eut un motif de croire à l'ambition de Napoléon III, et c'était tout ce qu'il lui fallait. C'est surtout dans les États du Sud que ces révélations eurent du retentissement. Elles y furent habilement exploitées. L'empire français, qui se posait comme le protecteur de ces États, avait négocié le démembrement de la Hesse et de la Bavière! Ce fut le dernier coup pour les particularistes et les amis de la neutralité. Cette polémique est jugée aujourd'hui, et la part de responsabilité est faite pour chacun; en juillet 1870 l'effet produit fut immense et la diplomatie française en ressentit immédiatement le contre-coup. La presse anglaise se tourna contre la France et donna complètement raison à la Prusse. Le 17 juillet le chapelain de la reine avait commencé son sermon par ces mots : « Un grand crime a été commis contre l'humanité et par conséquent contre Dieu. » Les sympathies de la cour étaient pour l'Allemagne; le gouvernement ne montra plus que de la méfiance à l'égard de l'empire français.

Le jour même où la paix était rompue, le 19 juillet, l'An-

ce foyer de mécontentements, de souvenirs amers et de méfiance jalouse. » D'après ce langage d'un diplomate bienveillant pour la France, représentant une puissance amie, on peut juger des propos que tenaient les malveillants et de la facilité avec laquelle ils accueillirent les accusations de la Prusse.

<sup>1</sup> Conf., p. 14.



gleterre avait déclaré sa résolution d'observer une entière neutralité. Elle fit assurer solennellement la sécurité de son commerce, et s'occupa d'obtenir, de la part des deux belligérants, des garanties formelles pour le respect de la neutralité belge. La France et la Prusse avaient donné au gouvernement belge des assurances catégoriques; l'Angleterre s'en était contentée d'abord, mais après la divulgation du projet de traité de 1866, cela ne lui suffit plus : elle réclama un engagement formel. Elle le demanda à Paris, puis à Berlin; on était de part et d'autre décidé à y consentir. La proposition de l'Angleterre fut donc adoptée sans difficultés sérieuses. Des traités identiques furent signés à Berlin le 9 août et à Paris le 11 août; la neutralité de la Belgique, que les événements militaires ne menaçaient d'ailleurs nullement de compromettre, reçut de ces actes une garantie nouvelle. Cette sorte de *novation* diplomatique était un premier symptôme de l'état de perturbation où se trouvait alors l'Europe et qui ne cessa de s'aggraver pendant tout le cours de la guerre. La neutralité de la Belgique était établie par des actes solennels; ces actes avaient, en droit, conservé toute leur valeur; les belligérants avaient promis spontanément de les respecter; il fallut cependant, pour rassurer l'Angleterre, que ce traité fût confirmé solennellement. C'était faire un étrange aveu de scepticisme politique et frapper, du même coup, d'une caducité anticipée, l'acte nouveau que l'on signait. S'il faut en effet renouveler les traités chaque fois que se présenteront les circonstances pour lesquelles ils ont été conclus, quelle valeur sera-t-il désormais possible de leur attribuer? Il était piquant de voir l'Angleterre s'évertuer ainsi pour « cette précaution inutile », lorsqu'elle avait été la première à entourer de tant de réserves son adhésion à l'acte de neutralité du Luxembourg.

Ce n'est pas la seule contradiction à laquelle ait abouti

durant cette guerre la politique anglaise : résignée à limiter son horizon et à ne porter ses regards que sur les objets qui la touchaient immédiatement, l'Angleterre employa toute son activité à « localiser » le conflit, c'est-à-dire à entraver les tentatives d'alliance. Comme les alliances de la Prusse étaient conclues et qu'à ce moment l'Angleterre était assez mal renseignée et assez peu clairvoyante pour ne s'effrayer que de la France, ce fut, en réalité, contre la France que son activité se déploya. Les hommes d'État anglais, M. Disraeli par exemple, qui critiquaient la conduite du cabinet, ne le faisaient point dans un sens favorable à la politique française. M. Disraeli se bornait à demander que l'Angleterre veillât sur ses intérêts, observât une neutralité pure et simple, que, le moment venu de mettre fin à la guerre, elle pesât de tout son poids sur les belligérants et intervînt d'un commun accord avec l'Europe, avec la Russie principalement<sup>1</sup>. Cette dernière proposition était d'un homme d'État; il était en effet de l'intérêt de l'Angleterre de ne pas s'écarter du continent dans une affaire aussi grave, surtout de ne pas laisser la Russie intervenir isolément. La suite des événements montra combien le conseil de M. Disraeli était prudent et sage; il ne fut point écouté; le cabinet Gladstone persista dans sa politique de prudence exagérée et d'effacement volontaire.

Le rôle que l'Angleterre déclinait dès le début même de la guerre, la Russie s'en empara. Elle paraît avoir alors spéculé sur l'hypothèse d'une agression rapide de la France, suivie d'une lutte incertaine à laquelle l'intervention des puissances neutres mettrait fin. Elle croyait à une irruption des Français

<sup>1</sup> Discours du 1<sup>er</sup> août à la Chambre des communes. Dans ce discours M. Disraeli exprima le regret que les puissances n'eussent pas rappelé l'acte final de Vienne qui garantissait à la Prusse la possession des provinces rhénanes; cette garantie, dit-il, aurait pu en temps opportun empêcher la guerre.

en Allemagne. Le prince Gortchakow, qui s'y trouvait encore à la fin de juillet, « reçut avis de se hâter, car autrement, disait-on, il serait pris par les Français qui arriveraient au pas de course <sup>1</sup>. » En passant à Francfort, le chancelier russe s'entretint avec un personnage politique qu'il savait être en relations avec Napoléon III : « Dites à l'empereur des Français d'être modéré », lui dit-il <sup>2</sup>. Ce n'était qu'un conseil : la Russie voulait une garantie contre les accidents politiques que pourrait entraîner la guerre. Cette garantie, elle la trouvait à Berlin.

Y eut-il un traité spécial, un engagement solennel entre les deux puissances? On ne le sait pas encore, mais la communauté des intérêts était telle, la confiance réciproque des deux souverains si profonde et si éprouvée qu'un traité était presque inutile. La Prusse craignait, surtout en cas d'échec, une prise d'armes de l'Autriche; il lui importait d'être couverte de ce côté, et pour y arriver elle sacrifiait d'avance sa part d'intérêt, très-minime jusque-là, dans les affaires d'Orient : déchirer le traité de Paris, n'était-ce pas encore affaiblir la France? La Russie avait un avantage à obtenir et un péril à éviter : l'avantage, c'était la révision du traité de Paris; le péril, c'était un mouvement insurrectionnel en Pologne. Un mouvement de ce genre n'aurait pu éclater que d'accord avec le gouvernement français et sous la tolérance de l'Autriche. C'était en Gallicie que l'insurrection aurait trouvé sinon un centre, au moins une ligne de retraite, des retranchements, un appui. Les Polonais s'agitaient beaucoup à la cour de Vienne; ils poussaient à l'alliance française : ces considérations, très-puissantes sur l'esprit du tzar, le fortifiaient dans son dessein d'aider la Prusse en contenant l'Autriche. Tel fut

<sup>1</sup> THIERS, *Déposition*, p. 12.

<sup>2</sup> VALFREY, I, 79.

très-probablement le caractère des arrangements qui intervinrent entre Berlin et Pétersbourg : la Prusse promit à la Russie ses bons offices en vue d'une révision du traité de Paris, la Russie promit de prendre part au conflit dans la même mesure que l'Autriche. Elle se réservait d'ailleurs une liberté d'action suffisante pour imposer, le jour venu, sa médiation aux belligérants et diriger les négociations de la paix future. Elle comptait qu'elle pourrait ainsi rendre, au besoin, certains services au gouvernement français et en obtenir par réciprocité des concessions analogues à celles qu'elle venait de s'assurer de la part de la Prusse <sup>1</sup>.

L'Autriche fut avertie en conséquence que la Russie croirait devoir armer dans la même proportion, au moins, qu'on le ferait à Vienne. Ces propos furent tenus à haute voix et répétés à qui de droit. M. Okounew, chargé d'affaires de Russie à Paris, en prévint le gouvernement français. Dès le 20 juillet les positions de la Russie étaient prises : Sir A. Buchanan, ambassadeur anglais, écrivait de Pétersbourg :

« J'ai appris de source authentique que l'empereur a dit au général Fleury qu'il ne prendrait aucune part à la guerre, si ce n'est dans le cas où l'Autriche y prendrait part ; dans ce cas il ne pourrait rester neutre. »

Le 23, l'empereur Alexandre dit à M. de Westmann, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, qu'il ne mettrait pas un homme en mouvement aussi longtemps que l'Autriche ne bougerait pas et qu'aucun mouvement n'éclaterait en Pologne. M. de Westmann répéta ces mots à sir A. Buchanan<sup>2</sup>. Le même jour (23 juillet), parut la proclamation de neutralité de la Russie. Le gouvernement impérial russe se déclarait

<sup>1</sup> VALFREY, I, 80.

<sup>2</sup> *Rapport de sir A. Buchanan, 23 juillet.*



« fermement résolu à observer la neutralité aussi longtemps que les intérêts de la Russie ne seraient pas affectés par les éventualités de la guerre. » Le général Fleury parvint à obtenir que l'Autriche ne serait pas mentionnée explicitement dans cette déclaration<sup>1</sup>. Elle se terminait par cette phrase significative : « Le concours le plus actif du cabinet impérial demeure acquis à toute tentative qui serait faite pour restreindre les limites des opérations de la guerre, en abrégant la durée et rendre à l'Europe les bienfaits de la paix. » Ce fut le programme de la diplomatie russe ; elle s'employa très-activement à détourner de l'intervention armée non-seulement l'Autriche, mais encore les autres États dont la France cherchait l'appui. « La Russie, dit le duc de Gramont, nous a fait beaucoup de mal<sup>2</sup>. » C'est ainsi que dans une campagne diplomatique dont le résultat devait être une défaite éclatante de l'Angleterre, les cabinets de Londres et Pétersbourg furent amenés à opérer dans le même sens, à entraver également la politique de la France, à seconder également la politique de la Prusse, la Russie pour sa gloire et son profit, l'Angleterre pour son humiliation et son détriment.

## IV

Le gouvernement français ne pouvait chercher d'alliés sérieux qu'en Danemark, en Italie et en Autriche. Il trouva partout l'Angleterre et la Russie sur son chemin.

La négociation avec le Danemark fut la plus simple. « Nous savions, a dit l'amiral Rigault de Genouilly, que toute la population était pour la France et qu'il n'y avait d'opposition que dans la cour qui se montrait allemande<sup>3</sup>. » C'est que la cour

<sup>1</sup> VALFREY, I, 18.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 343.

<sup>3</sup> *Déposition*, p. 129.

était circonvenue et que les événements lui commandaient une grande réserve. On la lui conseillait à Londres et à Pétersbourg ; la Prusse lui laissait entendre que, pour prix de sa neutralité, elle pourrait obtenir un arrangement de l'affaire du Slesvig. « La Russie, dit un journal russe, la *Gazette de la Bourse*, a fait plus pour la neutralité que toute autre nation... elle a réussi, par l'influence de l'empereur et du prince héritier, à empêcher le Danemark de prendre parti pour la France<sup>1</sup>. » L'Angleterre s'entendait sur ce point avec la Russie. Le comte de Granville écrivait le 10 août à lord Lyons :

« Le comte de Bernstorff a appelé mon attention sur le Danemark que la Prusse craint de voir engagé dans cette guerre par la pression de la France ; le roi de Danemark désire être soutenu contre cette pression, et le cabinet de Saint-Pétersbourg désirait faire, dans ce dessein, une démarche à Paris, de concert avec l'Angleterre. J'ai rappelé à Son Excellence que je lui avais déjà trois fois indiqué combien il était désirable que la Prusse enlevât au Danemark, par un arrangement amical, la tentation de céder aux sollicitations de la France, et j'ai ajouté que, la semaine dernière, j'avais obtenu l'autorisation du cabinet de faire dire au baron de Brunnow<sup>2</sup> que je serais prêt à me concerter avec lui sur le temps et le mode utile pour adresser des représentations à la France et pour l'engager à ne pas pousser le Danemark vers une politique tellement contraire aux intérêts de ce pays. »

La France essayait en effet d'engager le Danemark dans une alliance à laquelle se rattachait un projet de débarquement dans la mer Baltique. C'était une entreprise du plus haut intérêt stratégique, a dit le général Trochu, qui devait y prendre part<sup>3</sup>. L'ex-ministre de France à Munich, M. le marquis de Cadore, ancien officier de marine, reçut à la fin de

<sup>1</sup> *M. Schuyler à M. Fish*. Pétersbourg, 26 août 1870.

<sup>2</sup> Ambassadeur de Russie à Londres.

<sup>3</sup> *Pour la vérité*, p. 90.

juillet une mission spéciale pour Copenhague. Lorsqu'il arriva dans cette capitale, le Danemark avait déclaré sa neutralité (25 juillet), et les influences les plus sérieuses s'employaient pour le maintenir dans cette résolution. Le représentant des États-Unis, M. G. H. Yeaman, écrivait le 5 août à M. Fish :

« M. de Cadore a sans doute quitté Paris pour un sujet important, il est arrivé probablement avec des instructions définies. Mais il paraît avoir agi et parlé si peu qu'il y a lieu de supposer qu'il aura trouvé ici son programme changé ou modifié... La publication par le comte de Bismarck des propositions de la France relatives à la Belgique et même la question des duchés pendante entre le Danemark et la Prusse, peuvent avoir fait comprendre au cabinet de Paris qu'un effort sérieux et couronné de succès fait par la France pouvait coûter trop cher, sous la forme d'autres complications. Cela pourrait, en effet, entraîner l'Angleterre et la Belgique dans la guerre et donner encore une plus grande cause de mécontentement à la Russie... La plupart de mes collègues, selon le désir de leurs propres gouvernements, recommandent activement au Danemark de garder la neutralité. »

Selon un autre rapport de M. G. H. Yeaman, « l'opinion publique était complètement hostile à la Prusse; elle était aussi belliqueuse que possible, sans pousser actuellement l'armée et la marine dans le conflit. » Elle attendait, pour se décider, des victoires de la France. C'est pourquoi elle demandait avec insistance que l'escadre française se montrât dans la Baltique. Mais la pression des grandes puissances sur le cabinet danois était telle que, même en cas de débarquement d'un corps français, le Danemark aurait eu beaucoup de peine à se résoudre à la guerre.

En Italie, les dispositions du roi Victor-Emmanuel étaient excellentes; ce prince se souvenait de Magenta, mais il ne pouvait oublier la constitution de son royaume, et cette constitution ne lui permettait point d'imposer à ses ministres ses

opinions personnelles. Le cabinet était fort hésitant, l'opinion publique fort divisée. L'alliance, dans tous les cas, était subordonnée à un règlement de la question romaine. Or, au mois de juillet, le gouvernement français n'entendait pas faire de ce chef des concessions étendues. Loin de songer à abandonner le Saint-Siège, le parti dominant à la cour affectait de combattre dans la Prusse une puissance protestante. Achever le concours de l'Italie au prix du pouvoir temporel, c'eût été, croyait-on, soulever de grandes difficultés dans l'intérieur de la France et faire devant l'Europe un étrange aveu de faiblesse. D'autre part, l'Italie n'était pas en mesure, lors même qu'elle l'aurait voulu, de prêter immédiatement un concours armé à la France. L'effectif avait été abaissé à cent trente mille hommes; pour entrer en campagne, il fallait au moins six semaines. Pris à l'improviste, le roi Victor-Emmanuel ne refusa pas d'entrer en négociations, mais pour sauvegarder le présent il proclama sa neutralité<sup>1</sup>. Le 25 juillet, M. Visconti-Venosta l'annonçait au Parlement; il ajouta :

« Cette neutralité sera stricte, mais l'Italie se réserve une pleine liberté d'action pour la défense de ses droits et de ses intérêts. Le gouvernement croit qu'il serait d'une politique détestable de se prononcer en ce moment contre la France afin d'arriver par la force à l'accomplissement des vœux du pays. Le cabinet restera fidèle aux traditions de la politique italienne. »

Ce langage n'indiquait pas l'intention arrêtée de se tenir toujours en dehors du conflit. Mais, pour parler avec quelque autorité et pour agir avec quelques chances de profit, il fallait être prêt à combattre et on ne l'était pas. Le premier soin des politiques italiens devait donc être de mettre l'armée sur le pied de guerre. Ils s'y employèrent avec activité. Ils n'enten-

<sup>1</sup> 24 juillet.



daient point non plus se compromettre à la légère, ni se lancer dans une action isolée. Les arrangements conclus avec l'Autriche obligeaient l'Italie à ne rien faire à l'insu de cette puissance. Les négociations d'une alliance avec l'Italie se trouvèrent de la sorte liées intimement aux négociations d'une alliance avec l'Autriche. C'est ainsi que les empêchements qui arrêtaient la cour de Vienne pesèrent indirectement sur l'Italie. On voit ici toute l'étendue des services que la Russie rendit à la Prusse.

La situation du cabinet de Vienne devenait chaque jour plus difficile et plus embarrassée. Une grande partie de la presse viennoise était à la solde de la Prusse et entraînait vers l'Allemagne les populations allemandes. En Hongrie, l'opposition à l'alliance française était générale : le président du ministère hongrois, le comte Andrassy, se prononçait catégoriquement pour la neutralité, et son influence dans les conseils impériaux tenait en échec la bonne volonté, assez flottante et ébranlée d'ailleurs, du comte de Beust. La France ne rencontrait guère de sympathies marquées que parmi les Tchèques et les Polonais ; celles des Tchèques avaient peu de portée politique ; les Tchèques sont peu nombreux, sans influence dans l'empire, et travaillés profondément par la Russie ; en cas de conflit entre l'Autriche et la Russie, leurs sympathies françaises auraient été bien partagées. Les Polonais avaient plus de crédit à la cour, et y soutenaient vivement la cause de la France : la perspective d'une rupture avec la Russie ne pouvait que les y encourager. En définitive, au 15 juillet, l'Autriche n'était ni résolue à l'action, ni capable d'agir. « En proclamant immédiatement son alliance, dit un écrivain militaire très-bien informé <sup>1</sup>, elle courait un réel danger ; la

<sup>1</sup> Metz, p. 20.

Prusse pouvait, grâce à la rapidité de sa mobilisation, porter sur elle les premiers coups, avant qu'elle fût en état de résister, séparée de nous par plus de deux cents lieues d'un territoire ennemi ». La Russie pouvait attaquer à l'improviste.

Tout commandait donc à l'Autriche la réserve et la prudence. Elle s'efforça de prendre en Europe l'attitude la plus correcte. Le comte Apponyi reçut l'ordre d'expliquer à Londres la conduite officielle du cabinet de Vienne et tous les efforts qu'il avait faits pour prévenir l'explosion de la guerre <sup>1</sup>. » Le 16, lord Bloomfield écrivait au comte de Granville : « M. de Beust m'a dit que l'Autriche resterait neutre ; *elle ne se souciait pas de faire une déclaration officielle en ce sens*, mais elle suivrait cette politique de neutralité aussi longtemps que la Russie ne prendrait pas part au conflit. » Le 18, la neutralité fut décidée dans un conseil présidé par l'empereur ; M. de Beust en informa lord Bloomfield le lendemain.

« Je demandai, écrit l'ambassadeur britannique, s'il y avait pour le présent une intention quelconque de mobiliser l'armée. M. de Beust me répondit que des préparatifs seraient faits pour mettre l'armée sur le pied de paix le plus complet, ce qui n'était pas le cas en ce moment... l'Autriche ne pouvant pas rester en arrière. Ces préparatifs placeront l'armée autrichienne dans une position qui permettra, s'il est nécessaire, de l'appeler à l'activité ; mais M. de Beust tenait à me faire comprendre que ces mesures, toutes de précaution, ne pourraient, dans aucun cas, influencer sur les mouvements militaires de la Prusse. »

Ces explications semblaient nécessaires au comte de Beust ; c'est que les injonctions de la Russie étaient formelles. Lord Bloomfield en était averti <sup>2</sup>, et l'Angleterre ne laissait point d'employer cet argument décisif pour engager l'Autriche à la

<sup>1</sup> Entretien du 15 juillet, relaté par lord Granville dans une dépêche à lord Bloomfield du 19 juillet.

<sup>2</sup> *Rapport Buchanan*, 20 juillet.

neutralité. Cette neutralité fut annoncée le 20 ; comme M. de Beust l'avait dit, il n'y eut pas de déclaration officielle ; on se contenta d'une circulaire aux agents diplomatiques. Ce document avait pour but de rassurer l'Europe, de contenir la Russie autant qu'il était possible, surtout de gagner du temps.

« Le gouvernement impérial et royal, disait le chancelier, doit garder dans les conjonctures présentes une attitude passive, et la neutralité lui est donc commandée. Cette attitude n'exclut pas assurément le devoir de veiller sur la sécurité de la monarchie et de sauvegarder ses intérêts, en se mettant en mesure de les préserver de tout péril éventuel. »

Ce n'était pas sans motif que M. de Beust avait choisi pour annoncer la neutralité de l'Autriche la forme d'une circulaire, au lieu de faire, comme la Grande-Bretagne, une déclaration publique. Au moment où il se mettait ainsi, pour la forme, en règle avec l'Europe, il négociait secrètement avec la France. Cette négociation explique la réserve de son langage, tant avec lord Bloomfield qu'avec les représentants de l'Autriche-Hongrie à l'étranger. Les rapports entre Vienne et Paris avaient été assez tendus un moment ; la dépêche du 11 juillet en a donné la preuve ; mais, depuis lors, on s'était expliqué. Un des confidents de M. de Beust, le comte de Vitzthum, ministre à Bruxelles, fut envoyé à Paris le 13 juillet ; il vit l'Empereur, s'expliqua avec le duc de Gramont, et le malentendu se dissipa. Le comte de Beust avait tenu à bien faire comprendre à la France qu'elle ne pouvait compter, pour le moment, sur un concours armé de l'Autriche ; mais il jugeait prudent de ménager l'avenir. La crainte de voir l'empereur Napoléon faire sa paix avec la Prusse aux dépens de l'Autriche ne cessait pas d'obséder son esprit. En même temps, il entrevoyait un rôle brillant à jouer, la dernière occasion peut-être

pour l'Autriche de reprendre son rang sur la grande scène politique. Les suggestions de la diplomatie française découvriraient à son imagination mobile les plus séduisantes perspectives. Si la France était victorieuse, le chancelier d'Autriche pouvait aspirer au directoire de l'Allemagne : l'Autriche serait chargée de réorganiser une Confédération germanique et recouvrerait son ancienne place dans l'Europe centrale. C'était le projet des diplomates français<sup>1</sup>, c'était aussi le vœu secret de M. de Beust. Il y avait là, pour le ministre saxon de 1866, l'occasion d'une revanche des humiliations qu'il avait subies à Dresde, des sarcasmes dont le comte de Bismarck l'avait accablé depuis son triomphe. M. de Beust se disait qu'en cas de victoire des armées françaises, l'opinion publique à Vienne, à Pesth même, très-versatile, très-entraînée vers le succès, serait d'un jour à l'autre singulièrement modifiée. Le cabinet de Vienne pourrait alors agir : il fallait lui réserver ce rôle, c'est pourquoi M. de Beust chercherait une combinaison qui, sans engager prématurément l'Autriche, la mettrait à l'abri de toute volte-face de Napoléon III et lui assurerait, le cas échéant, le bénéfice de l'alliance française. Mais comme il

<sup>1</sup> Le *Journal officiel* du 26 juillet disait dans son bulletin : « Qui ne sait que le démembrement de la monarchie des Habsbourg, *exclue insolemment* de l'Allemagne par les vainqueurs de Sadowa, est le rêve de l'héritier des margraves de Brandebourg? » — Et dans le bulletin du 3 août : « Maintenir à l'Autriche sa grande position parmi les populations germaniques, assurer aux États secondaires une union plus intime, tel était le plan proposé par Sa Majesté en 1866. En excluant de l'Allemagne une monarchie qui en était une des principales forces, M. de Bismarck a trahi la patrie commune. Pour augmenter la Prusse, il a sensiblement amoindri l'Allemagne... Délivrer l'Allemagne de l'oppression prussienne, concilier avec les droits des souverains les légitimes aspirations des peuples, arrêter des empiétements successifs qui sont une menace pour l'Europe... conquérir une paix équitable et durable, fondée sur la modération, telle est la pensée générale qui préside à la lutte actuelle... Nous désirons que l'Allemagne, au lieu de mettre ses forces au service de l'ambition et de l'égoïsme prussiens, rentre dans les voies de la sagesse et de la prospérité. »



ne voulait pas se trouver seul en présence de la Russie et de l'Allemagne; il lui fallait, en outre de la France, un autre allié dont l'intervention déciderait l'opinion publique à Vienne et à Pesth en faveur de la guerre.

## V

C'était l'objet d'une négociation qui se poursuivait entre Paris, Vienne et Florence <sup>1</sup>. Un premier point fut d'abord écarté : ni l'Italie ni l'Autriche n'étaient prêtes à conclure une alliance pure et simple avec la France. Elles entendaient participer aux avantages sans s'exposer à de trop grands hasards; elles tenaient surtout à sauvegarder leur neutralité tant qu'elles ne seraient pas en mesure d'en sortir. On prit un biais et l'on s'arrêta à l'idée, fort ingénieuse du reste, de renouveler, en les fortifiant, les arrangements conclus dans le courant de l'hiver sous les auspices de Napoléon III. La combinaison la plus favorable parut celle d'un traité entre l'Autriche et l'Italie négocié de concert avec la France, conçu dans des termes favorables pour elle, et dont l'empereur discuterait les clauses avec les contractants.

La difficulté principale était toujours dans les concessions à faire à l'Italie. M. de Beust, rompant avec les vieilles traditions autrichiennes, aurait volontiers pris le rôle d'arbitre, et ne demandait rien moins à la France que de laisser à l'Autriche l'honneur de résoudre la question romaine. Le 20 juillet, le jour même où il signait sa circulaire sur la neutralité, il adressait au prince de Metternich une dépêche confidentielle dans laquelle tous ses desseins se révélaient avec une grande clarté <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> CHAUDORDY, *II<sup>e</sup> Déposition*, p. 576-581.

<sup>2</sup> Ce texte est reproduit d'après le journal *le Temps*.

« Le comte Vitzthum, écrivait-il, a rendu compte à notre auguste maître du message verbal dont l'empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître.

« Veuillez donc répéter à Sa Majesté et à ses ministres que, fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible.

« Ces limites sont déterminées d'une part par nos difficultés intérieures, d'autre part par des considérations politiques de la plus haute importance. Je vous parlerai surtout de ces dernières. — Or, nous croyons savoir, n'en déplaise au général Fleury, que la Russie persévère dans son alliance avec la Prusse, au point que dans certaines éventualités l'intervention des armées moscovites doit être envisagée, non pas comme probable, mais comme certaine. Parmi ces éventualités, celle qui nous concerne nous préoccupe nécessairement le plus. Mais si nous admettons cette préoccupation avec toute la franchise qu'on se doit entre bons alliés, nous pensons que l'empereur Napoléon nous rendra cette justice de ne pas nous taxer d'un étroit égoïsme; nous pensons à lui tout autant qu'à nous.

« L'intérêt de la France n'ordonne-t-il pas comme le nôtre d'empêcher que le jeu, engagé à deux, ne se complique trop promptement? Or, nous croyons savoir que notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie, qui nous menace non-seulement en Gallicie, mais sur le Pruth et le Bas-Danube. Neutraliser la Russie, l'amuser jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de songer à concentrer ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage ou lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit, pour le moment, être le but ostensible de notre politique. Qu'on ne s'y méprenne pas à Paris : la neutralité de la Russie dépend de la nôtre. Plus celle-là deviendra bienveillante pour la Prusse, plus notre neutralité pourra se montrer sympathique à la France.

« Comme je l'ai toujours fait pressentir dans nos pourparlers de l'année dernière, nous ne pouvons pas oublier que nos dix millions d'Allemands ne voient dans la guerre actuelle, non pas un duel entre la France et la Prusse, mais le commencement d'une lutte

nationale. Nous ne pouvons pas nous dissimuler non plus que les Hongrois, tout disposés qu'ils soient à s'imposer les plus grands sacrifices dès qu'il s'agit de défendre l'empire contre la Russie, se montreront plus réservés dès qu'il s'agira de dépenser leur sang et leur argent pour reconquérir à l'Autriche sa position en Allemagne.

« Dans ces circonstances, le mot *neutralité*, que nous ne prononçons pas sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre.

« Toujours est-il que, tout en proclamant notre neutralité, nous n'avons pas perdu un instant pour nous mettre en communication avec l'Italie sur la médiation dont l'empereur Napoléon a bien voulu nous laisser l'initiative; les bases nouvelles que vous venez de nous transmettre, atteindront-elles le but que le gouvernement français a eu en vue?

« En d'autres termes, seront-elles jugées inacceptables par la Prusse? Nous ne nous en préoccupons guère, et je vous l'ai télégraphié, nous les acceptons, ces bases, si l'Italie les accepte *comme point de départ d'une action combinée*.

« Dans le même télégramme, je vous ai parlé de l'évacuation de Rome, question qu'il importe, selon nous, de ne pas laisser en suspens, mais de résoudre immédiatement. La convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation.

« Nous ne pouvons pas exposer le Saint-père à la protection inefficace de ses propres troupes. Le jour où les Français sortiront des États-Pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer de plein droit et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme si nous ne leur retirons pas leur épine romaine.

« Et franchement, ne vaut-il pas mieux voir le Saint-père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes? La France, en nous laissant l'honneur de résoudre la question romaine, nous faciliterait beaucoup la tâche de laquelle elle a bien voulu nous laisser l'initiative à Florence. Elle ferait plus : en faisant un acte d'un incontestable libéralisme, elle enlèverait une arme à son ennemi et elle opposerait une digue à ses ébullitions de

teutonisme que la Prusse, protestante par excellence, a su faire naître en Allemagne, et que nous craignons doublement à cause de la contagion. Il est heureux que le retour du comte Vimercati coïncidera (*sic*) avec l'arrivée du prince de la Tour d'Auvergne <sup>1</sup>. »

Il faut reconnaître, à l'honneur du gouvernement italien, qu'il se montra moins exigeant que M. de Beust. Il ne dissimula point ses espérances et ses désirs, mais il ne prétendit pas en imposer à la France la réalisation immédiate. Il se contenta de l'évacuation de Rome et du retour à la convention du 15 septembre 1864. Cette transaction permettait à la France de rappeler la brigade d'occupation : M. de Gramont s'efforça d'obtenir des garanties pour le respect des droits du Saint-siège ; il donna d'ailleurs au gouvernement pontifical l'assurance « que le départ de nos troupes ne signifiait en aucune façon l'abandon ni l'indifférence <sup>2</sup>. » Cette question préalable ne fut pas résolue sans difficulté. « Il avait fallu nécessairement négocier, dit M. de Gramont, et il n'est pas difficile de deviner ce que devait être une négociation le 26 juillet <sup>3</sup>. »

Ce résultat obtenu, la négociation du traité d'alliance marcha plus rapidement. On s'arrêta sur les principes suivants : L'Autriche et l'Italie se garantissaient mutuellement leur territoire, et convenaient d'observer de concert la neutralité armée. Le nombre des troupes destinées à soutenir cette neutralité, les points où elles seraient concentrées étaient fixés par le traité. Le 15 septembre était la date assignée pour l'achèvement des préparatifs <sup>4</sup>. Le moyen qu'on emploierait pour transfor-

<sup>1</sup> Nommé le 20 ambassadeur de France à Vienne, où il était annoncé.

<sup>2</sup> *La France et la Prusse*, p. 349. — *Dépêche à M. de Banneville*, 29 juillet. FAVRE, *Rome*, p. 32.

<sup>3</sup> *La France et la Prusse*, p. 350. — *Rapport Lyons*, 29 juillet 1870.

<sup>4</sup> En communiquant, le 24, la dépêche de M. de Beust du 20 juillet, le prince de Metternich dit au duc de Gramont que « dans l'état où la guerre avait sur-



mer la neutralité armée en coopération effective, était également indiqué; ce « moyen consistait, une fois prêt, à réclamer de la Prusse, sous forme d'ultimatum, l'engagement de ne rien entreprendre contre le *statu quo* défini par le traité de Prague <sup>1</sup>. » Mais *il y avait une condition expresse à l'exécution du traité, c'est que la France serait entrée dans l'Allemagne du Sud*. Dans ce cas, l'Italie aurait obtenu le passage par le Tyrol autrichien; elle aurait tendu vers Munich la main aux troupes françaises, et les forces austro-hongroises auraient soutenu les mouvements combinés des deux armées<sup>2</sup>. La France ne signait pas le traité : il restait, officiellement, un accord particulier entre l'Autriche et l'Italie.

## VI

Le 28 juillet, ces principes étaient à peu près complètement arrêtés. L'empereur quitta Saint-Cloud pour se rendre à l'armée du Rhin. Ses proclamations étaient mélancoliques; il évita de traverser Paris; on lui promettait un accueil enthousiaste, il semblait qu'il voulût donner un avertissement à la nation et qu'il s'efforçât plutôt de calmer l'exaltation des esprits que de la surexciter. Il parut, dit un témoin<sup>3</sup>, en-  
« veloppé d'une sorte d'abattement fatidique. » C'est que les terribles déceptions qui devaient quelques jours plus tard accabler la France avaient déjà commencé pour le souverain. Les préparatifs étaient incomplets, la concentration des

pris l'Autriche, il ne lui serait pas possible d'entrer en campagne avant le commencement de septembre. » (*Lettre du duc de Gramont à M. de Beust, 8 janvier 1873.*) L'Autriche avait en outre intérêt à attendre la mauvaise saison qui rendrait une action de la Russie plus difficile et moins dangereuse.

<sup>1</sup> *Le duc de Gramont au comte de Beust, 8 janvier 1873.*

<sup>2</sup> *Metz, p. 23. — CHAUDORDY, II<sup>e</sup> Déposition, p. 576.*

<sup>3</sup> *Considérations, p. 26.*

troupes s'opérait lentement, la diplomatie n'apportait encore que des promesses : on avait compté sur un coup de foudre, on n'avait eu qu'un feu d'artifice. Le plan de campagne triomphal esquissé le 6 juillet dans une heure d'éblouissement se déchirait de tous les côtés à la fois.

La mobilisation rapide des contingents de l'Allemagne du Sud déconcerta l'état-major français. Il fut obligé de modifier ses dispositions. On avait pensé d'abord à franchir le Rhin pour séparer les armées du Nord des contingents du Sud ; dans ce dessein, trois corps d'armée avaient été réunis en Alsace et la garde dirigée sur Nancy<sup>1</sup>. Mais, dit le maréchal Le Bœuf<sup>2</sup>, « à mesure que l'espérance d'un concours sur lequel nous avions cru pouvoir compter s'affaiblissait, la pensée d'opérer sur la Sarre et peut-être même de passer à une attitude défensive prenait de plus en plus de consistance... Les circonstances politiques ne se dessinant pas comme nous l'espérions, on appela le corps du général de Failly à Sarreguemines, et on fit venir la garde à Metz. » Ces mouvements furent ordonnés le 23 juillet. Les paroles du maréchal Le Bœuf indiquent clairement qu'il fut surpris et déçu par les nouvelles arrivées du Sud de l'Allemagne du 20 au 22. Le maréchal avait spéculé sur des assurances diplomatiques qui lui échappèrent. Le duc de Gramont, au contraire, avait appuyé toutes ses combinaisons sur la rapidité de l'action militaire. « Si, dit-il<sup>3</sup>, mettant à exécution le plan d'opérations tel qu'il avait été conçu, nos

<sup>1</sup> Les Allemands ne cachent pas le péril que leur aurait fait courir une semblable opération. M. de Wickede dit, par exemple (p. 153) : « Une marche rapide et énergique des Français sur le Palatinat, Bade, la province rhénane et peut-être Stuttgart, aurait très-vraisemblablement changé les rapports politiques dans le Sud de l'Allemagne et d'une manière défavorable aux affaires allemandes. » — Conf. KLÜPFEL, p. 354.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 51. — *Procès Bazaine, Rapport du général de Rivière*, p. 10.

<sup>3</sup> *Déposition*, p. 113.

forces avaient devancé sur le territoire de l'Allemagne du Sud l'armée des Prussiens, en quelques heures la politique de tous ces petits États eût été modifiée à notre convenance et leur concours nous eût été acquis. — Les dix jours d'inaction qui s'écoulèrent du 20 au 31 juillet, dit-il encore, doivent évidemment avoir eu pour cause quelque raison qui n'est pas encore suffisamment connue... » Cette faute « a exercé une influence décisive, radicale sur nos rapports avec les États du Sud de l'Allemagne<sup>1</sup>. »

Ainsi, pour le duc de Gramont, la faute consiste à n'avoir point exécuté le plan primitif; pour le maréchal Le Bœuf la faute consiste à l'avoir conçu; selon le duc de Gramont, l'exécution de ce plan aurait contraint les États du Sud à la neutralité, selon le maréchal Le Bœuf, l'attitude hostile des États du Sud obligea l'état-major français à abandonner ce même plan. M. de Gramont comptait sur l'entrée des troupes françaises dans le Sud de l'Allemagne pour décider l'Italie et l'Autriche à s'allier à la France. Le maréchal Le Bœuf avait compté sur l'alliance de l'Italie et de l'Autriche pour faciliter aux troupes françaises l'invasion du Sud de l'Allemagne<sup>2</sup>. Le général Lebrun déclara, avant le 24 juillet, « qu'il ne nous était pas possible de passer le Rhin sans le concours de l'Autriche, qu'il fallait l'attendre ou se résigner à laisser venir les armées prussiennes<sup>3</sup>. » On voit apparaître ici dans tout leur jour les funestes conséquences du malentendu qui, depuis l'origine de la crise, régnait entre la direction diplomatique et la direction militaire de la France. Les stratégestes avaient compté sur les alliances pour organiser la victoire, les diplomates comptaient sur la victoire pour organiser les alliances;

<sup>1</sup> *La France et la Prusse*, p. 325.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 42. Conf., p. 72-74.

<sup>3</sup> *Metz*, p. 16.

et c'est ainsi que, se décevant les uns les autres, faute de s'être expliqués de sang-froid et sans illusions, les uns et les autres avaient cru préparer un triomphe, tandis qu'ils n'avaient fait que précipiter la catastrophe où leur politique entraînait l'Empire.

Les atermoiements de l'état-major n'étaient pas faits pour encourager l'Autriche. L'attaché militaire austro-hongrois à Paris adressait à son gouvernement les rapports les plus inquiétants. A Vienne le parti de la guerre hésitait de plus en plus à s'engager; l'opposition très-accusée du comte Andrassy et des Hongrois en était fortifiée. Le comte Andrassy disait le 28 juillet aux députés à Pesth :

« Je considère comme mon devoir de déclarer ceci : le Gouvernement est décidé à défendre contre toute éventualité l'indépendance, la sécurité et les intérêts de la monarchie; mais il ne songe pas, et on ne songe point en haut lieu à reconquérir la position perdue par l'Autriche en Allemagne en 1866, situation qui, selon moi, loin de profiter à la monarchie, y nuirait au contraire. »

Le duc de Gramont pressait les préparatifs de l'Autriche. Le 20 juillet, le prince de la Tour d'Auvergne avait été nommé ambassadeur à Vienne. Il partit immédiatement pour son poste. Il avait pour instructions « de recourir à tous les moyens en son pouvoir pour hâter les opérations militaires de l'Autriche<sup>1</sup>. » Selon un publiciste très-autorisé<sup>2</sup> : « Parmi ces moyens se trouvait aussi la menace. M. de la Tour d'Auvergne fit comprendre au cabinet de Vienne que s'il se montrait récalcitrant, l'empereur Napoléon, après une première bataille, s'entendrait avec la Prusse aux dépens de l'Autriche<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Dépêches à Vienne des 27, 31 juillet et 3 août. — Lettre du duc de Gramont du 8 janvier 1873.*

<sup>2</sup> Le correspondant viennois du *Journal des Débats* : *Lettre du 21 janvier 1873.*

<sup>3</sup> Le prince de la Tour d'Auvergne a dit depuis à lord Lyons (*Rapport Lyons* 16.



Cet argument était très-sensible à M. de Beust; néanmoins les dernières négociations marchaient lentement. Le texte des traités avait été modifié : il fallait le porter de Florence à Vienne en passant par Paris et par Metz.

En attendant, Rome avait été évacuée par les troupes françaises, et les Italiens, toujours prévoyants, s'accommodaient de façon à n'être point surpris par les événements. L'évacuation de Rome fut notifiée officiellement le 3 août par le gouvernement français; le 4, M. Visconti-Venosta répondit en donnant l'assurance formelle que la convention du 15 septembre serait scrupuleusement respectée par l'Italie. Mais sous prétexte de défendre Rome contre une levée de boucliers des garibaldiens, l'Italie, à partir du 2 août, s'occupa de former sur les frontières de l'État pontifical, un *cordon militaire* qui se renforçait chaque jour. Ces prétendues mesures conservatoires ne laissaient pas d'inquiéter le Saint-Siège, et les diplomates romains se doutaient que, sous l'influence de certaines excitations, le parti d'action pourrait contraindre fort à propos les Italiens à *protéger* Rome d'un peu trop près. Le cardinal Antonelli disait à l'ambassadeur de France : « S'il en est qui rêvent pour nous un appui humain en dehors de la France, ceux-là sont bien aveugles. Les révolutionnaires ne s'y trompent pas. La Prusse ne se fait pas faute d'exploiter ce sentiment, et c'est ce qui lui rallie dans ce moment les révolutionnaires italiens<sup>1</sup>. »

Qu'ils fussent dirigés contre Rome ou contre la Prusse, les

*du 16 août*) que « l'Autriche n'avait pas été pressée par lui lors de son séjour à Vienne de prendre cause pour l'un ou l'autre des belligérants. » Le prince; après les désastres de la France, agissait loyalement en couvrant ainsi l'Autriche; son assertion d'ailleurs n'était pas inexacte, car il ne s'agissait pas pour l'Autriche de prendre fait et cause pour un des belligérants, mais d'intervenir dans un certain cas et de poser sa médiation.

<sup>1</sup> *Rapport du marquis de Banneville, 5 août.*

préparatifs de guerre continuaient dans la péninsule, et l'Italie transformait peu à peu sa neutralité pure et simple en neutralité armée. L'Angleterre, préoccupée avant tout de « localiser » la guerre et de prévenir toute intervention armée, s'était émue de ces préparatifs. Sir A. Paget en dit quelques mots le 29 juillet à M. Visconti-Venosta. La réponse du ministre italien ne parut pas très-satisfaisante au cabinet britannique. « Personne, dit M. Visconti-Venosta, ne peut prévoir la tournure que prendront les événements, personne ne peut savoir jusqu'à quel point, dans certaines éventualités, il serait possible à une puissance de persister dans une politique qui, à l'heure présente, peut être la bonne. L'Italie est désarmée au delà de toutes limites. Il est désirable que nous la mettions dans un état de défense qui lui permette de parer à toutes les éventualités et de donner plus de poids à ses conseils lorsque le moment sera venu de parler de paix<sup>1</sup>. » Les intérêts de l'Italie commandaient cette attitude : si la France était vaincue, l'Italie voulait être prête à profiter de la catastrophe ; si, comme on le croyait plus volontiers, la guerre était incertaine, l'Italie, intervenant à propos, rendait à la nation française un service éclatant, et le gouvernement impérial aurait pu y trouver les moyens de conclure un arrangement amiable de la question romaine, qui avait toujours été dans les vœux secrets de Napoléon III<sup>2</sup>.

Cependant la négociation de la triple alliance était enfin sur le point d'aboutir. M. Vimercati, attaché militaire à la légation d'Italie à Paris, avait apporté de Metz à Florence le projet de

<sup>1</sup> *Rapport de sir A. Paget, 1<sup>er</sup> août.*

<sup>2</sup> « Celui qui avait joué le principal rôle dans ces négociations répondait du succès et il le croyait d'autant plus facile, disait-il pendant son séjour à Metz, que la France aurait quelques revers au début; l'amour-propre des deux peuples n'aurait ainsi rien à redouter et leurs intérêts s'en trouveraient plus menacés. » *Metz, p. 23.*

traité approuvé par Napoléon III. Le 5 août, il partait de Florence pour Vienne. Le même jour la *Presse* de Vienne révélait en partie les négociations. Le traité, disait ce journal, serait présenté comme pacifique : on interviendrait lorsque l'équilibre européen serait menacé par l'un des belligérants. Telle était la situation au 6 août. On était d'accord, mais rien n'avait été signé, et, dans tous les cas, l'Autriche et l'Italie ne s'engageaient à soutenir la France qu'au cas où l'armée française prendrait l'offensive et parviendrait à tenir avec avantage la campagne jusqu'au 15 septembre<sup>1</sup>. Ainsi en Danemark comme en Autriche et en Italie, les alliances de l'empire n'existaient pas au moment de la déclaration de guerre ; le 5 août elles étaient encore en suspens et subordonnées aux succès militaires de la France.

<sup>1</sup> « Je ne doutais pas, a dit le duc de Gramont, des intentions de l'Autriche... et j'ai la conviction que si nos revers aussi soudains qu'imprévus n'eussent rendu son concours inutile, ce concours nous eût été donné comme il nous avait été promis. » (*Lettre du 8 janvier 1873.*) — C'est aussi l'opinion de la plupart des publicistes allemands. « Si la Prusse avait été décidément battuë au début de la guerre, dit M. de Wickede (p. 116), la politique du cabinet de Vienne aurait certainement changé du tout au tout, et se serait prononcée dans un sens bien autrement favorable à la France qu'elle ne l'a fait en présence d'événements contraires. L'attitude douteuse de l'Autriche, le commencement de ses préparatifs militaires, obligèrent la Prusse [jusqu'à Wœrth et Gravelotte à maintenir encore un corps d'armée en Silésie. — Après ces batailles il en fut autrement et on trouva bon d'attendre de l'Autriche des sentiments plus amicaux. »

---

## CHAPITRE VII.

### LA LIGUE DES NEUTRES

#### I

Le 6 août, le corps du maréchal de Mac Mahon fut écrasé à Woerth, le corps du général Frossard battu à Spickeren. Ce fut pour l'Europe un prodigieux coup de théâtre : on s'attendait à voir les Français se précipiter sur l'Allemagne, on les voyait forcés dans leurs positions avant même d'avoir essayé d'agir, réduits à battre en retraite, condamnés à la guerre défensive. « Le corps de la France était entamé ! » Tout le prestige napoléonien, le mirage de l'exposition de 1867 s'évanouirent sous les décharges de l'artillerie prussienne. Les politiques se félicitèrent de leur prudence ; les jalousies concentrées, les inimitiés latentes éclatèrent au grand jour ; les amis douteux se détournèrent de la France, les sympathies naissantes furent étouffées dans leur germe. On cessa de parler de « coopération effective. » La France était envahie, c'était la condition résolutoire des projets de traités d'alliance : il n'en fut plus question. Les négociations s'arrêtèrent d'elles-mêmes et partout à la fois. M. Jay, représentant des États-Unis à Vienne, écrivait le 8 août :

« L'Autriche refuse l'alliance que lui a offerte la France. Les préparatifs de guerre sont continués, mais seulement comme précaution et pour la défensive. »

M. G. H. Yeaman écrivait, le 9, de Copenhague :

« Le marquis de Cadore n'a pas encore été présenté officiellement



au roi. Il a eu plusieurs entrevues avec le ministre; mais il est très-probable qu'il n'a rien fait. Les victoires sur lesquelles on comptait pour aider la diplomatie française n'ont pas eu lieu. »

Et le 13, le même diplomate mandait à son gouvernement :

« Le marquis de Cadore est parti hier; s'il a conclu quelque chose ici, c'est ce que personne ne sait, et la croyance générale est qu'il n'a rien fait. La neutralité du Danemark ne peut plus maintenant être mise en question, à moins que les chances de la guerre ne tournent décidément en faveur de la France. »

M. de Beust se rendit compte que le soin avec lequel il avait évité une déclaration officielle de neutralité avait éveillé des soupçons. Il tenait à dégager l'Autriche et à rectifier l'opinion des puissances. Il fit parvenir à Londres l'assurance qu'il était *libre de tout engagement*, et qu'il serait prêt, le cas échéant, à se concerter avec l'Angleterre pour une neutralité commune <sup>1</sup>. En même temps, il s'efforçait de rassurer la Russie sur les intentions et sur les armements de l'Autriche. Prévenu par l'Angleterre qu'on s'en préoccupait à Pétersbourg, il manda par le télégraphe au comte Chotek, dès le 7, le lendemain de la bataille de Woerth :

« Le prince Gortchakow nous a fait parvenir par l'intermédiaire du comte de Bray des communications très-satisfaisantes... La politique de la Russie, d'après les assurances du chancelier, sera une politique de paix en Occident comme en Orient. Déclarez hautement que vous applaudissez à ce langage, et faites ressortir que vos dépêches prévenaient les intentions de l'empereur, et avaient pour but d'engager un échange continu d'idées avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. »

L'Italie se sentait plus étroitement liée que l'Autriche à la cause de la France et plus compromise encore par les réserves

<sup>1</sup> Lord Granville à lord Lyons, 10 août.

dont elle avait enveloppé naguère sa déclaration de neutralité. Elle chercha les moyens de s'affranchir des obligations virtuelles qu'elle avait contractées avec la France et de se garantir contre de nouvelles sollicitations de Napoléon III. Le procédé qu'elle employa est fort ingénieux et fait grand honneur à la sagacité de ses diplomates. Ils savaient que l'Angleterre tenait beaucoup à restreindre l'étendue de la guerre; ils pensèrent donc qu'ils conduiraient facilement lord Granville à proposer aux neutres un accord général, tel qu'aucune des puissances contractantes ne pourrait sortir de la neutralité sans une entente préalable avec les autres. Ce pacte une fois conclu, il deviendrait facile à l'Italie, lorsque la France la presserait d'un peu trop près, d'en appeler à l'Angleterre; comme l'Angleterre s'opposerait à toute intervention armée, l'Italie aurait une excuse toute prête, et il ne lui resterait plus qu'à couvrir sa retraite par de pompeux témoignages d'amitié diplomatique<sup>1</sup>. Dès le 10 août, ces suggestions étaient parvenues au comte de Granville. Il écrivait à lord Lyons :

« Le Gouvernement italien nous a fait savoir qu'il avait reçu de la France une demande de coopération armée; il désirerait obtenir notre aide pour résister à cette pression. Je répondis qu'il n'était pas en ce moment dans nos idées de prendre des engagements positifs pour une neutralité combinée, mais que nous étions prêts à convenir avec le cabinet de Florence que les deux Gouvernements n'abandonneraient pas la neutralité sans une entente préalable. L'Italie a donné un assentiment chaleureux à cette combinaison. »

Telle fut l'origine de la *Ligue des neutres*. Si l'Angleterre n'eut pas le mérite de l'invention, elle s'employa du moins, avec la plus grande activité à faire aboutir la combinaison que

<sup>1</sup> CHAUDORDY, *II<sup>e</sup> Déposition*, p. 578. Dépêches de lord Granville, 10 et 16 août. GRAMONT, p. 352.

lui avait si finement suggérée l'Italie<sup>1</sup>. Avant tout, le comte de Granville jugea nécessaire de s'entendre avec la Russie. La Russie avait peu de goût pour une action collective des puissances : elle savait que la Prusse en serait froissée, et elle pensait qu'une médiation isolée lui permettrait d'obtenir plus aisément des deux belligérants les concessions qu'elle avait en vue. Mais elle ne désirait point que la guerre s'étendît, surtout que l'Autriche s'y mêlât; s'il se formait un accord entre les neutres, elle voulait y tenir la première place. Le prince Gortchakow accueillit donc avec empressement la proposition que lui soumit sir A. Buchanan, et pour que l'Angleterre ne fût pas tentée de se dédire, il notifia sur-le-champ aux gouvernements d'Autriche, d'Italie, de Suède, de Danemark, des Pays-Bas, d'Espagne, de Portugal et de Turquie, qu'il adhéraît au projet anglais. Il dit à sir A. Buchanan qu'il attendait « avec anxiété » que l'Angleterre commençât sa campagne diplomatique. Il pensait que la *Ligue* aboutirait à des conférences générales sur la paix, il tenait à y paraître pour y introduire au besoin la question de la mer Noire, et il crut devoir avertir l'ambassadeur de Prusse que, si des conférences avaient lieu, la Russie « y serait indubitablement représentée. » Il alla même jusqu'à se préoccuper du lieu de réunion des

<sup>1</sup> Une curieuse correspondance adressée d'Italie au *Times* et publiée le 22 août raconte que la Prusse, avertie des projets de négociation entre la France et l'Italie, s'efforçait de les contrecarrer. Le ministre prussien à Florence, M. Brassier de Saint-Simon, fut mandé à Berlin. Il était de retour le 9 août, il rapportait des instructions précisés : la Prusse ne considérait pas la novation de la convention de septembre comme une atteinte à la neutralité ; M. Brassier de Saint-Simon devait démontrer à l'Italie que l'alliance de 1866 était préférable à l'alliance française. La France ne pouvait donner que Rome, et si elle était victorieuse elle reviendrait peut-être sur ce don ; du Tyrol, la France alliée à l'Autriche ne pouvait dire un mot ; la Prusse au contraire, si l'Italie restait neutre, ne la gênerait en rien dans ses entreprises sur Rome ; si l'Italie voulait marcher avec l'Allemagne, elle aurait en outre Nice et la Savoie.

plénipotentiaires, qui ne pouvait être, selon lui, ni Berlin, ni Paris <sup>1</sup>.

Le comte de Granville trouva que la Russie poussait trop loin le zèle. Parler de médiation et de conférences, c'était, aux yeux du principal secrétaire d'État, s'avancer plus qu'il ne convenait, c'était mêler l'Europe au conflit alors que l'Angleterre n'avait d'autre pensée que de l'en dégager. A peine averti des dispositions du prince Gortchakow, le comte de Granville écrivit à sir A. Buchanan <sup>2</sup> :

« Vos télégrammes des 15 et 16 montrent de la part du Gouvernement russe une tendance à préparer une offre de médiation... Le prince Gortchakow ne peut pas douter que ses désirs pour le rétablissement de la paix ne soient sincèrement partagés par le gouvernement de la reine, mais nous sommes convaincus que le Gouvernement prussien ne désire pas la fin de la guerre; les renseignements reçus de Paris tendent à prouver que le Gouvernement français ne la désire pas non plus; il nous paraît clair que la ligne de conduite à suivre pour les puissances neutres est de se renfermer dans leur neutralité, d'empêcher ainsi la guerre de prendre des proportions plus vastes, et d'attendre que des belligérants se montrent disposés à profiter des bons offices des puissances neutres et impartiales pour arriver à une réconciliation. »

Le comte de Granville ajoutait que, dans sa pensée, le meilleur mode d'entente serait « un échange de lettres par lesquelles les puissances s'engageraient à ne se départir de la neutralité qu'après s'être communiqué réciproquement leurs idées et s'être averties de leur changement de politique. » Ainsi chacun resterait maître de négocier isolément, et la ligue n'aurait d'autre résultat que de fournir à des politiques intelligents le moyen d'entraver toute action collective de la diplomatie européenne. Une telle proposition dépassait les espé-

<sup>1</sup> *Rapport Buchanan*, 16 août.

<sup>2</sup> 17 août.



rances de la Russie : non-seulement l'Angleterre marquait par là qu'elle n'avait aucune velléité de rivaliser avec la Russie près des belligérants, mais encore elle offrait à la Russie de garantir en quelque sorte ce que la Russie désirait le plus : la neutralité de l'Autriche. La Russie aurait donc le champ libre, et si elle parvenait, comme elle y comptait bien, à obtenir de la France son assentiment à la révision du traité de Paris, l'Angleterre isolée par sa propre faute, serait forcée de subir les arrangements arrêtés en dehors d'elle par la Prusse, la France et la Russie. Le prince Gortchakow entra donc entièrement dans les idées du comte de Granville ; il suggéra même la pensée de substituer un *protocole à l'échange de lettres* : il lui paraissait qu'ainsi l'Angleterre serait mieux liée et l'Europe plus empêchée encore <sup>1</sup>. Mais le comte de Granville jugea qu'un protocole aurait une apparence trop solennelle et trop compromettante. Le prince Gortchakow n'insista point ; il accepta l'échange de lettres <sup>2</sup>. L'Italie y avait adhéré officiellement le 19 août ; il ne restait plus qu'à décider l'Autriche. Le prince Gortchakow poussa la condescendance jusqu'à annoncer qu'il userait de son influence à Vienne pour entraîner M. de Beust dans la ligue.

L'Angleterre ne fit d'ouvertures officielles à Vienne que le 17 août. Elle avait voulu auparavant s'assurer du concours de la Russie et de l'Italie. C'est que le comte de Granville présentait dans l'esprit de M. de Beust des dispositions moins conciliantes. Derrière la ruine de la France, l'Italie entrevoyait Rome, et la Russie la mer Noire ; M. de Beust n'apercevait que l'abaissement de l'Autriche. Sans doute, sous le coup de la première surprise causée par les défaites de la France, il

<sup>1</sup> *Rapport Buchanan*, 18 août.

<sup>2</sup> *Lord Granville au comte Apponyi*, 17 août.

avait cherché à sauvegarder la neutralité de l'Autriche, mais il s'effrayait à juste titre de manèges diplomatiques, qui ne dissimulaient qu'en apparence l'engourdissement de l'Angleterre et les ambitions de la Russie ; s'il s'était cru forcé de renoncer, au moins momentanément, à une intervention militaire, il désirait du moins établir entre les puissances « un concours moral capable de contraindre la Prusse à une paix équitable et modérée <sup>1</sup> ». Il ne voyait dans la ligue des neutres, telle que l'Angleterre prétendait l'organiser, qu'un moyen de réduire à l'inaction les amis de la France. Cependant, comme il fallait pourvoir au plus pressé et détourner tout péril du côté de la Russie, M. de Beust dépêcha, le 19, ce télégramme au comte Chotek à Pétersbourg :

« Je vous prie d'annoncer au prince Gortchakow que nous nous joignons à la cour de Russie, en *adoptant le principe* de la proposition de l'Angleterre relative à la neutralité. »

M. de Beust envoya le même jour à Londres un télégramme conçu dans le même sens. Il adoptait, en effet, le principe de la ligue, mais il faisait sur le fond des réserves importantes. Convaincu de l'influence qu'exercerait, le cas échéant, une médiation commune des puissances, il s'efforçait de la provoquer. La ligue des neutres, pour l'Angleterre, était une combinaison toute négative, un couvert diplomatique de l'inaction ; M. de Beust s'empara de l'idée et tâcha d'en changer le caractère, d'en faire le point de départ d'une intervention concertée. M. Jay, ministre des États-Unis, écrivait le 21 août : « L'Autriche consentira à se joindre à la ligue des neutres, sous la condition additionnelle que des efforts, non séparés, mais communs seraient faits en vue d'une médiation. » Dans une conversation qu'il eut, le 23, avec lord Bloomfield, M. de

<sup>1</sup> VALFREY, I, 20.

Beust insista sur cette idée ; il demanda dans les lettres qui devaient constituer la ligue l'insertion d'un paragraphe constatant « que les puissances avaient agi d'accord, que leur but était une médiation commune, et que si l'une d'elles agissait isolément, les autres se trouveraient, par ce fait, libérées de leur engagement <sup>1</sup>. » Le chancelier austro-hongrois employa des expressions à peu près identiques dans la dépêche qu'il adressa le même jour au comte Apponyi, et qui contenait sa réponse à la proposition anglaise du 17.

La combinaison que M. de Beust suggérait alors, il la renouvela incessamment pendant toute la durée de la guerre ; si elle avait été adoptée, elle aurait pu changer le cours des choses ; on peut dire que c'est pour cela que l'Europe ne l'adopta point. Elle est dans cette période le seul effort tenté avec l'intention de servir la France. Par une impéritie vraiment incroyable de ses hommes d'État, l'Angleterre, loin de seconder ces dispositions de M. de Beust, ne chercha qu'à les contrarier. Elle se mit ainsi complètement à la discrétion de la Russie. La Russie, en effet, se serait ralliée à un projet de médiation commune, mais elle préférerait évidemment une médiation isolée qui lui permettrait d'obtenir de chacun des belligérants des concessions plus étendues. L'amendement de M. de Beust aurait eu pour effet d'empêcher cette médiation isolée. Si l'Angleterre, plus intelligente et mieux instruite des véritables rapports de la Prusse et de la Russie, avait soutenu cet amendement, si surtout, d'après le conseil de M. Disraëli, elle avait substitué à la neutralité diplomatique une neutralité armée, si elle avait groupé autour d'elle, ainsi qu'elle le pouvait si aisément, le Danemark, l'Italie, l'Autriche et la Turquie, elle aurait pu, quelques mois plus tard, opposer à la Russie une résistance

<sup>1</sup> *Rapport Bloomfield*, 12 août 1870.

sérieuse, et prendre dans les négociations de la paix un rôle prépondérant. Elle ne le voulut point : on verra comment elle en fut punie.

Le 1<sup>er</sup> septembre, M. de Beust n'avait pas encore reçu de réponse de Londres<sup>1</sup>. Les rapports qui lui venaient de Pétersbourg lui faisaient comprendre que la Russie n'appuierait point son amendement à la formule de la ligue. Un observateur intelligent, le représentant des États-Unis à Pétersbourg, écrivait, le 17 août, à son gouvernement :

« L'opinion générale paraît être ici que si la Russie était prête, elle déclarerait la guerre et essaierait d'en retirer certains avantages politiques tels que la révision du traité de Paris et une extension de territoire sur la mer Noire ou sur la Baltique... Le Gouvernement fait tous ses efforts pour être prêt à tout événement. Les fabriques de cartouches travaillent nuit et jour, une commande de cent canons Gattling vient d'être envoyée en Amérique.

« Le sentiment public en faveur de la France est peut-être plus vif encore depuis les récents succès de la Prusse. Les officiers de l'armée sont, dit-on, presque unanimes pour désirer une guerre contre la Prusse; je connais plusieurs occasions où des toasts ont été portés à la ruine des Allemands et de *Fritz* (sic). Les journaux publient chaque jour des articles où ils montrent le danger qui résulterait pour l'Europe de l'accroissement et de la consolidation d'un pouvoir militaire comme celui de l'Allemagne du Nord. Les dernières victoires de la Prusse ont appelé l'attention sur les points vulnérables de la Russie en cas d'une complète victoire de la Prusse; il y en a deux : la Pologne et les provinces baltiques. Les intrigues polonaises sont plus actives que jamais; mais si la question polonaise est jamais soulevée, ce sera par l'Autriche, que l'on considère ici comme tombant complètement dans les mains polonaises, et non par la Prusse, qui possède une population polonaise assez turbulente. Dans les provinces baltiques, les chefs de l'opposition à la Russie ont plus d'une fois désigné la Prusse comme leur protecteur naturel; il y a en Prusse un parti qui a épousé leur cause. Le Gouvernement prussien a toujours écarté la question, mais on croit que si l'Allemagne

<sup>1</sup> *Rapport Bloomfield*, 1<sup>er</sup> septembre.



devient une, un effort puissant sera tenté pour revendiquer les provinces baltiques et les détacher de la Russie. L'aversion pour les Allemands de la Baltique est une des causes du sentiment public contre la Prusse. »

M. Schuyler voyait juste, mais il considérait les choses de trop loin, et les objets les plus rapprochés échappaient à son regard. Les questions qui se posaient ainsi étaient des questions d'avenir; dans le présent, la chancellerie russe se préoccupait beaucoup plus de la Pologne et de l'Autriche que des provinces baltiques et des dangers de l'empire allemand; elle songeait avant tout au traité de Paris, et c'était cette pensée qui dirigeait sa politique. Dans la seconde quinzaine d'août, le comte Chotek fut mandé à Vienne, et il est vraisemblable que les instructions qu'il en rapporta avaient pour objet de rassurer la Russie sur les intentions de l'Autriche.

On s'inquiétait aussi à Pétersbourg de voir l'Angleterre prendre la haute main dans la direction de la neutralité. La *Gazette de Moscou* accusait à mots couverts la Grande-Bretagne de vouloir dépasser la Russie et de chercher à lui enlever les bénéfices de la médiation <sup>1</sup>. La presse, en Russie, n'a qu'une indépendance très-relative; il faut toujours prendre garde à ce qu'elle dit et savoir lire entre les lignes. Ce déchainement des journaux contre la Prusse, ces fantômes menaçants évoqués sur la frontière de l'Ouest prennent une signification très-claire, si on pense à la main qui tenait les fils. Si bien disposés qu'ils fussent au fond pour l'Allemagne, les politiques russes étaient gens trop avisés pour se livrer à elle. Il leur convenait d'afficher le prix de leur concours; pour s'en assurer le profit, ils ne craignaient pas de soulever une certaine émotion populaire qui les soutiendrait dans leurs

<sup>1</sup> *Rapport Schuyler*, 17 août.

revendications et qu'ils se donneraient le mérite de dominer. Enfin, comme ils songeaient à imposer leur médiation à la France et à la lui acheter par un trait de plume sur le traité de 1856, il ne leur semblait pas inutile de laisser paraître çà et là quelque mauvaise humeur à l'égard de l'Allemagne. Ce jeu, très-habile et très-fin, se trahit dans des articles parus à la fin d'août, l'un dans la *Gazette de la Bourse*, l'autre dans le *Golos*. La *Gazette de la Bourse* faisait ressortir tous les services que la Russie avait rendus à la cause de la neutralité, c'est-à-dire à la cause prussienne : elle avait contenu l'Autriche et arrêté le Danemark. Le *Golos* poussait l'argumentation jusqu'à son terme logique. Il montrait l'Allemagne déchirant le traité de Prague qui l'incommodait dans son développement, et la Russie restant incommodée dans la mer Noire. Il concluait en ces termes :

« La Russie doit garder la neutralité aussi longtemps que ses intérêts ne sont pas compromis. Mais ils peuvent être compromis si, dans un congrès à venir ou dans la conclusion de la paix, le traité de Paris ne subit pas des modifications. La Russie n'a pas empêché l'unification forcée de l'Allemagne, et, à son tour, elle ne songe pas à l'unification forcée des Slaves. Mais elle a le droit de demander que sa position sur la mer Noire et les bords du Danube soit améliorée. Nous espérons que ces demandes légitimes seront prises en considération dans le congrès européen qui suivra probablement la présente guerre. »

M. Schuyler écrivait le 16 août à son gouvernement :

« On pense généralement ici que le moment est venu de recouvrer les droits qui ont été perdus à la suite de la guerre en Crimée. »

Cette pensée très-nette et très-ferme malgré les formes ondoyantes et multiples sous lesquelles elle se présentait, se retrouve au fond de toutes les négociations russes de ce temps; elle donne la mesure de la bonne volonté de la Russie

à l'égard de la France et la seule explication satisfaisante des rapports entre Paris et Pétersbourg, à la fin de l'Empire.

## II

Le cabinet français avait été changé le 9 août; le ministère des affaires étrangères fut confié au prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur à Vienne, diplomate de carrière, sérieux et estimé. Il s'adjoignit, comme chef de son cabinet, un diplomate encore peu connu du public, et qui s'est montré depuis comme l'un des très-rares hommes d'un mérite supérieur que la guerre de 1870 a fait surgir en France, le comte de Chaudordy. M. de la Tour d'Auvergne reçut sa nomination à Vienne, il n'arriva à Paris que dans la nuit du 14 au 15 août. Le 16 au matin, il reçut lord Lyons; il s'entretint avec lui de la ligue des neutres dont il avait appris la négociation. Il la voyait sans inquiétude, comptant sur l'amitié des puissances contractantes et sur leur désir de maintenir l'équilibre européen.

« Jamais, dit-il, il n'avait sans impatience entendu les Français parler d'aller à Berlin et d'anéantir la monarchie prussienne. Il avait toujours été convaincu que les puissances interviendraient pour empêcher soit la France, soit la Prusse de devenir maîtresse absolue de l'Europe. Mais, continua-t-il, il est évident que dans les circonstances présentes la France ne peut accepter d'offre de médiation d'aucun côté. Elle a éprouvé des revers au commencement de la campagne, elle ne désespère pas de les réparer. Elle ne pourrait traiter tant qu'elle aurait les moyens de continuer la guerre sur le pied de l'égalité et de chasser les Prussiens de France. Si la fortune de la guerre doit se déclarer encore contre elle, elle résistera pied à pied, ne serait-ce que pour laisser à ses amis une occasion de l'aider à obtenir des conditions équitables et nécessaires. *Il y en a deux qui me paraissent indispensables, en toute circonstance : l'intégrité du territoire de la France et le maintien de la dynastie* <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Rapport Lyons, 16 août.

Ces derniers mots étaient évidemment inspirés par les manifestes des princes prussiens et par le langage des journaux allemands. M. de la Tour d'Auvergne se prémunissait contre la « guerre à coups de révolutions » ; cette précaution était légitime de la part d'un ministre de l'empereur. Mais M. de la Tour d'Auvergne et ses collègues se trompaient lorsque, d'après le rapport de l'un d'eux, ils protestaient devant l'Europe « contre l'ingérence de la Prusse dans les affaires intérieures de la France, comme cela était arrivé en 1815, pour le renversement d'une dynastie <sup>1</sup>. » C'était là une grave erreur, et les préoccupations bonapartistes l'emportaient ici sur la vérité historique. En 1815, loin de s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, les Prussiens avaient au contraire affecté de ne s'y mêler en aucune sorte. Ils s'étaient opposés au rappel des Bourbons parce qu'ils savaient que si les Bourbons étaient rappelés, l'Angleterre et la Russie s'opposeraient au démembrement de la France. La chute de Napoléon et le retour de la dynastie légitime sauvèrent en 1815 l'Alsace et la Lorraine <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> DUVERNOIS, *Déposition*, p. 324.

<sup>2</sup> Voir mon histoire du *Traité de Paris*. La correspondance du duc de Wellington ne laisse aucun doute sur ce point. Il écrivait le 26 septembre 1815 au général Dumouriez : « A mon arrivée près de Paris, je savais que les alliés n'étaient pas du tout déterminés en faveur du roi; que les \*\*\* surtout ne voulaient pas la restauration. » — Rapportant, le 2 juillet, au comte Bathurst ses entretiens avec les commissaires du Gouvernement provisoire de Paris, il écrivait : « Je leur dis que, par-dessus tout, il était important qu'ils rappelassent le roi sans perdre de temps, parce qu'on ne croirait pas alors qu'ils auraient été contraints par les alliés à prendre ce parti... que suivant moi, l'Europe n'avait pas d'espoir de conserver la paix si toute autre personne que le roi était appelée au trône de France, ... que les puissances de l'Europe devraient, en ce cas, se mettre en garde contre un pareil mal. » — Le roi ayant été rappelé, Wellington conseillait à son Gouvernement et aux alliés de ne pas lui imposer une paix trop onéreuse. Il écrivait le 11 août au vicomte Castlereagh : « Mon objection à ce que l'on exige une grande cession de la part de la France dans les circonstances actuelles, c'est que nous manquerions le but que les alliés se sont fixé



M. de la Tour d'Auvergne déclarait qu'il ne consentirait jamais à des cessions de territoire : aucun bon Français ne saurait l'en blâmer ; mais, au point de vue diplomatique, il est permis de penser qu'il s'engageait beaucoup en tenant ce langage ; la phrase rapportée par lord Lyons renfermait déjà tout le programme de la « guerre à outrance. » En diplomate circonspect, le prince résumait ce programme dans des termes discrets et l'exposait dans la pénombre du cabinet ; mais, en réalité, la pensée qui l'animait était celle qui, deux semaines après, dictait à M. Jules Favre la fameuse formule : « *Pas un pouce de notre territoire.* » M. de la Tour d'Auvergne agissait en homme de tradition qui se ménage une retraite, M. Jules Favre agit en homme de sentiment précipité dans la politique ; il brûlait ses vaisseaux ; l'un parlait à demi-voix, l'autre embouchait la trompette révolutionnaire : tous les deux exprimaient une même idée et cette idée était partagée par la majorité des Français. Certes, si la guerre n'eût été qu'une guerre politique, le moment semblait venu d'y mettre fin : après les sanglantes affaires du 16 et du 18 autour de Metz, après les résultats équivoques de ces gigantesques batailles, lorsque la France avait encore une armée à Châlons, il paraissait possible de négocier avec honneur ; mais en Europe personne ne songeait sincèrement à intervenir ; la Prusse ne voulait pas entendre parler de médiation : l'état des esprits en France n'aurait guère permis de traiter. Un gouvernement d'ancien régime, une dynastie fortement assise et faisant corps avec le pays l'auraient essayé peut-être : un gouvernement de

dans la guerre présente et dans les précédentes... Nous devons persister dans notre grand objet, qui est la paix véritable et la tranquillité du monde... La France révolutionnaire est plus faite assurément pour troubler que la France, quelque forte qu'elle soit dans ses frontières, soumise à un gouvernement régulier ; et c'est la situation dans laquelle nous devons chercher à la placer. »

plébiscites, une dynastie précaire ne le pouvaient pas. L'empire, qui avait égaré l'opinion publique en déclarant la guerre, l'aurait révoltée en concluant la paix. Après tant de présomption, céder eût été faire un aveu d'impuissance, presque un aveu de folie. L'Empire ne s'en serait pas relevé. Il s'était condamné lui-même à vaincre ou à périr.

La guerre prenait en France un caractère national. La fièvre de la revanche avait succédé à l'étourdissement des premiers revers. La manière dont les Allemands conduisaient la guerre<sup>1</sup>, leur arrogance après la victoire, les exigences qu'élevaient leurs publicistes<sup>2</sup>, tout prévenait les Français que la lutte dépassait

<sup>1</sup> La proclamation des commandants en chef, publiée à partir du 13 août dans les pays où l'état de guerre était établi, déclarait que la peine de mort serait appliquée à tous les Français, non soldats « qui tueront, blesseront ou pilleront des personnes appartenant aux troupes allemandes ou faisant partie de leur suite, — détruiront des ponts ou des canaux, endommageront les lignes télégraphiques et les chemins de fer, rendront les routes impraticables, incendieront des munitions, des provisions de guerre ou les quartiers des troupes, — prendront les armes contre les troupes allemandes... Les communes auxquelles les coupables appartiendront ainsi que celles dont le territoire aura servi à l'action incriminée, seront passibles dans chaque cas d'une amende équivalente au montant de leur impôt foncier. » — Dans un télégramme adressé au comte de Bernstorff, M. de Bismarck déclara que tous les combattants qui ne pourraient être reconnus à distance nécessaire comme soldats, seraient traduits devant une cour martiale. — Le prince de la Tour d'Auvergne protesta contre cette proclamation dans une circulaire en date du 30 août : « Si la Prusse traite comme étrangères à l'armée la garde nationale mobile et les francs-tireurs qui y sont assimilés par leur organisation ou qui ont été formés après des autorisations régulières... les chefs des corps français useront de représailles envers les hommes de la laudwehr et du laudsturm qui représentent les mêmes forces en Allemagne. »

<sup>2</sup> La *Gazette de l'Allemagne du Nord* (semi-officielle), du 17 août, disait : « Le *Constitutionnel* est importuné de ce que les journaux allemands parlent déjà de la conquête de l'Alsace et de la Lorraine. Nous comprenons que ce langage déplaît à des Français; mais le *Constitutionnel* en conclut que l'Allemagne poursuit une guerre de conquête, tandis que la France n'a considéré que l'équilibre européen et l'indépendance de l'Europe. Ce que la France a voulu, M. de Girardin l'a dit ouvertement dans la *Liberté* : Nous devons reconduire

les proportions d'un conflit politique et d'une lutte d'équilibre. La bataille des nations avait commencé. Loin de se sentir abattus et d'incliner vers la conciliation, les Français se surexcitaient par l'ardeur même de la lutte.

Les masses populaires, ignorantes et superstitieuses, ne pouvaient s'expliquer les catastrophes multipliées qui atterraient le pays. Elles croyaient au maléfice. C'était surtout contre les Allemands établis en France que se tournaient leurs passions : on croyait voir des espions partout. Le gouvernement avait d'abord autorisé les Allemands à demeurer en France ; à l'approche d'un siège on ne pouvait les conserver à Paris ; on se sentit bientôt incapable de les protéger même en province. On fut réduit à éloigner tous ceux qui ne pouvaient justifier de leur innocuité politique et de leurs moyens d'existence. Cette mesure rigoureuse, qui fut d'ailleurs vivement critiquée au Corps législatif<sup>1</sup>, était, comme les ordonnances prussiennes du 13 août, un retour à un droit de guerre que l'on croyait abandonné pour toujours. Il était donné à la guerre de 1870 de montrer que les luttes des nations ont un caractère plus implacable que les luttes des souverains, que le principe des nationalités, loin d'introduire un progrès dans les mœurs politiques, ramène au contraire les hommes aux pratiques les plus barbares.

les Prussiens à coups de crosse jusqu'au Rhin et nous emparer de la rive gauche. »

On lisait le 19 août dans la *Gazette d'Augsbourg* : « Le sang de nos frères, les sacrifices de la patrie, la nécessité de nous tranquilliser devant l'insatiable insolence de nos voisins nous obligent à les affaiblir dans une proportion telle que nous n'ayons plus à renouveler de semblables sacrifices. Seulement avec des garanties de paix dans les mains, avec Strasbourg, l'Alsace et la Lorraine, l'Allemagne peut déposer ses armes victorieuses et accorder la paix à l'ennemi dans sa propre capitale. »

<sup>1</sup> Notamment par M. le marquis de Piennes, ancien diplomate et député de la majorité.

Les circonstances qui motivèrent l'expulsion des Allemands trahissaient dans la nation un état d'esprit dont le gouvernement français aurait dû s'inquiéter. La guerre avait commencé comme une émeute, elle se continuait comme une révolution. Il y avait de la fièvre révolutionnaire dans l'animosité qui, sous prétexte de trahisons imaginaires, s'attachait à certaines classes de citoyens français<sup>1</sup> et à des étrangers inoffensifs. Sous le nom de chasse aux espions, c'était en réalité la chasse aux suspects qui recommençait en France; l'une devait succéder à l'autre. Le gouvernement, qui avait profité de l'exaltation publique au début de la guerre, chercha plutôt à l'exploiter qu'à la combattre. Des conseillers d'État furent envoyés en mission dans les départements, comme les commissaires de 1793 et de 1815, pour réchauffer l'ardeur des populations. L'Empire préparait ainsi le désordre politique au milieu duquel il devait sombrer; ou plutôt, il en subissait lui-même la contagion: il était emporté. Il ne pouvait se sauver que par la victoire, il était condamné à la lutte désespérée. L'entraînement était tel que le 19 août M. de la Tour d'Auvergne tenait à lord Lyons ce langage, étrange dans la bouche d'un homme d'État, très-naturel chez le ministre d'un pays en révolution: « On a assuré que la France avait tâché d'entraîner l'Autriche et l'Italie à venir à son secours. Cela est entièrement faux. Les circonstances rendraient peu opportun et peu digne le secours matériel d'une puissance étrangère. » Dans la même conversation, le ministre précisait son programme:

« Il y a deux conditions sur lesquelles la France doit absolument insister; quelle que soit la fortune de la guerre, elle ne consentirait jamais à une cession de territoire et insisterait sur le maintien de la dynastie. »

<sup>1</sup> *Considérations*, p. 39.



## III

Le prince de la Tour d'Auvergne tenait le même langage aux représentants des autres États<sup>1</sup>. Il insistait surtout auprès de la Russie. La cour impériale croyait en effet pouvoir espérer davantage de cette puissance. Il entra dans les desseins de la Russie d'encourager ces espérances. Le cabinet de Paris connaissait les sentiments du tzar ; il savait que « la guerre à coups de révolutions » n'était pas dans les goûts de ce souverain. Or la révolution couvait à Paris ; elle menaçait d'éclater à la nouvelle du premier désastre, et la Prusse, dans ses manifestes, semblait menacer la dynastie napoléonienne. On comptait à Paris sur l'influence du tzar pour modérer la Prusse et la détourner du projet qu'on lui prêtait de détrôner Napoléon III. Le général Fleury recueillit à diverses reprises des assurances assez encourageantes. Le tzar lui dit qu'il ne considérait « ni comme équitable, ni comme conforme au droit public de laisser détrôner un souverain avec lequel il avait toujours entretenu les plus cordiales relations ; il ajouta que, dans sa pensée, la paix à intervenir devait être exclusive de toute cession territoriale<sup>2</sup>. » Mais ce n'était que de bonnes paroles ; le gouvernement français aurait désiré des promesses formelles. Le général Fleury reçut l'ordre de revenir sur ce sujet. Il le fit dans un entretien qu'il eût le 30 août avec le tzar. Il rappela le noble rôle que l'empereur de Russie avait joué en 1814 et en 1815 ; un rôle aussi grand se préparait dans la crise présente pour le petit-fils d'Alexandre I<sup>er</sup>. Le général Fleury disait dans son rapport :

<sup>1</sup> DUVERNOIS, *Déposition*, p. 224.

<sup>2</sup> VALFREY, I, 18-19. — DUVERNOIS, *Déposition*, p. 225.

« Le tzar a écrit tout dernièrement au roi de Prusse, il lui fait comprendre que, dans le cas où la France serait finalement vaincue, une paix basée sur une humiliation ne serait qu'une trêve et que cette trêve serait dangereuse pour tous les États. Le roi aurait fait une réponse satisfaisante, dans laquelle serait signalée la grande difficulté pour lui de faire accepter par l'Allemagne l'abandon d'une partie des provinces conquises. Après un échange d'idées et une protestation énergique de ma part, le tzar n'a pas insisté. Visiblement impressionné par mes paroles, il m'a dit avec animation qu'il partageait mon opinion et qu'il saura bien, le moment venu, parler hautement, si cela devenait nécessaire. Si j'insiste sur ces nuances, c'est pour constater une fois de plus combien *l'empereur Alexandre est dominé par les influences prussiennes*, et combien il paraît utile de venir périodiquement combattre le travail incessant du comte de Bismarck. »

Les intentions du tzar étaient fort bienveillantes, mais ce n'étaient que des intentions. Il n'entra jamais dans son esprit de sacrifier au maintien de la dynastie napoléonienne ou à l'intégrité du territoire français les intérêts de son Empire : or le premier de ces intérêts, c'était l'union intime avec la Prusse. L'empereur Alexandre plaidait volontiers la cause de la France; mais, comme il n'avait en cela d'autre but que d'amener la France à lui faire en Orient les mêmes concessions que la Prusse, sa bonne volonté n'allait pas jusqu'à se séparer de la Prusse ou même jusqu'à la froisser. Des lettres, pressantes peut-être, furent adressées par le tzar à son oncle Guillaume I<sup>er</sup>; c'étaient de simples lettres de famille, elles ne prirent jamais le caractère de communications officielles entre les deux gouvernements, elles n'eurent jamais rien de comminatoire. Le tzar songeait sans doute à s'interposer, mais à son heure et selon ses convenances. En attendant, et au moment même où il tenait au général Fleury le langage que l'on vient de rapporter, le 31 août, il adhérait définitivement à la ligue des neutres dans les termes où cette ligue avait été constituée par l'Angleterre.

L'Angleterre était moins que jamais disposée à engager la Russie dans une action commune : elle se méfiait, à juste titre, de conférences où la question du traité de 1856 pourrait être posée. Les intentions de la Russie ne pouvaient plus désormais lui échapper. Ces intentions étaient devenues manifestes : on en parlait tout haut à Constantinople. Le ministre américain près de la Porte, M. Joy Morris, écrivait le 2 septembre :

« Si la Prusse réussit à affaiblir encore plus la France, la position de la Porte deviendra très-critique. L'Autriche vise à la dépouiller sur l'Adriatique et sur le Danube. L'Italie est considérée comme l'instrument des grandes puissances et probablement disposée à suivre la conduite que lui dicteront son ambition et ses intérêts. La Prusse est regardée comme l'alliée secrète de la Russie dans les affaires orientales et comme disposée à aider cette dernière puissance directement ou indirectement dans ses projets sur l'Orient. La Russie, avec cette sagacité et cette activité diplomatiques qui la distinguent, essaye de profiter de la crise et de provoquer la révision des traités de 1856, par lesquels la mer Noire a été neutralisée, le Bosphore et les Dardanelles fermés à ses vaisseaux de guerre. Il serait étrange qu'elle n'y réussit pas, cherchant, comme elle le fera, à obtenir des conditions honorables de paix pour la France, et exerçant une influence dominante dans le règlement des termes de la paix. »

Si tels étaient les projets de la Russie, la politique de l'Angleterre était d'y mettre obstacle. Elle n'avait guère qu'un moyen d'y parvenir : prendre le rôle que recherchait la Russie, se poser en médiatrice et prévenir, en appuyant la France, une révision du traité de Paris; mais l'Angleterre, qui venait de perdre une occasion d'appliquer cette politique, n'avait pas la force nécessaire pour la soutenir. Elle adopta la conduite qui convenait à son état d'affaissement volontaire : laisser la France aux prises avec la Prusse, faciliter la paix sans la diriger, empêcher une action commune qui mènerait à une conférence, ou une action isolée de la Russie qui entraî-

nerait peut-être la France à des concessions en Orient. Le 31 août, elle insista près de la Russie pour qu'on laissât les événements suivre leur cours. Le comte de Granville écrivait à sir A. Buchanan :

« Voici le langage que j'ai tenu au baron de Brunnow et auquel Votre Excellence devra conformer le sien : la Prusse déclare formellement qu'elle n'a pas besoin des bons offices des puissances et qu'elle n'en désire aucun. Sans faire de déclarations formelles à cet égard, elle est décidée à n'admettre aucune intervention. Si ses intentions sont modérées, le roi et le comte de Bismarck désirent probablement avoir seuls les avantages de leur magnanimité; dans le cas contraire, ils n'encourageront pas la médiation des puissances auxquelles ils attribueraient le désir de limiter leurs prétentions. Il m'a paru en conséquence que l'Angleterre et la Russie devraient voir clairement le moyen de réussir avant de s'engager, de concert avec les autres puissances neutres, dans une tentative de négociations qui, si elles demeuraient sans résultat, ne pourraient être que nuisibles. »

Le comte de Granville écartait au même moment et pour les mêmes motifs les propositions de M. de Beust en vue d'une action commune. Il tint une conduite analogue à l'égard de l'Italie. Le 19 août<sup>1</sup>, l'empereur Napoléon, au camp de Châlons, entra dans la baraque du prince Napoléon et lui dit : « Les affaires vont mal. Tu ne m'es d'aucune utilité auprès de moi ; une chance peu probable mais cependant possible, serait décisive ; c'est que l'Italie, se prononçant pour la France, déclare la guerre et tâche d'entraîner l'Autriche. Personne n'est mieux indiqué que toi pour cette mission près de ton beau-père et de l'Italie. Il faut que tu partes de suite pour Florence. J'écris au Roi. Voici ma lettre ». Le prince Napoléon partit ; mais l'objet de sa mission était si mal défini, qu'arrivé à Florence « faisant des efforts sur l'Italie et indi-

<sup>1</sup> Conf. *La Vérité à mes calomniateurs*, par le prince NAPOLÉON. — VALFREY, I, 147.



rectement sur l'Autriche », il était contraint de demander au gouvernement, à Paris, des renseignements sur l'état des forces militaires en France. Il écrivait, le 27, à l'Empereur : « Je ne crois pas pouvoir décider l'Italie à la guerre avant de nouveaux événements. Selon vos ordres, j'ai refusé toute discussion sur une intervention diplomatique ». Le prince ne se faisait donc point d'illusions; toutefois il paraît avoir gardé la croyance que l'Italie « pouvait avoir un rôle prépondérant pour la France dans le cas où le sort des armes ne lui eût pas été fatal ou s'il eût été seulement indécis ». Une partie de l'opinion publique en France avait appris la mission du prince avec une méfiance marquée : on y voyait un abandon de Rome, et on parlait d'interpeller le gouvernement à ce sujet. Le prince de La Tour d'Auvergne n'aurait pas été disposé à défendre le prince Napoléon; on assure même que « en apprenant le but de son voyage, froissé de voir l'Empereur entreprendre une négociation en dehors du cabinet, il offrit sa démission, et que, pour la lui faire reprendre, il ne fallut rien moins que les instances de l'impératrice <sup>1</sup>. »

Les craintes du prince de La Tour d'Auvergne étaient fort justifiées; l'Italie ne songeait plus qu'à Rome; elle aurait peut-être fait d'un retrait de la convention du 15 septembre une condition d'alliance; mais elle nourrissait déjà l'espoir d'atteindre le but de la « politique nationale » sans prendre part à la guerre. En attendant, les armements continuaient, et M. Visconti-Venosta engageait les patriotes à la patience. La Chambre des députés votait par 214 voix contre 152 un ordre du jour où elle approuvait « la politique du ministère, avec la confiance que le ministère s'efforcera de résoudre la question romaine conformément aux vœux de la nation ».

<sup>1</sup> VALFREY, I, 17.

Le cabinet italien poursuivait du reste avec l'Autriche l'échange de communications intimes qui, depuis le commencement de la crise, avait lieu entre les deux cours. M. Minghetti se rendit à Vienne le 24 août. Pour peu que la France eût obtenu quelques succès, les arrangements rompus au commencement du mois auraient été probablement repris. L'Italie, dans ce cas, n'aurait pu, en effet, marcher directement sur Rome ; elle eût été forcée, pour conquérir sa capitale, de secourir la France. Elle se préparait pour toutes les circonstances et ne dissimulait pas ses intentions. Le 29 août, M. Visconti-Venosta adressait une circulaire aux agents italiens, à l'étranger. Il ne dénonçait pas encore la convention de septembre, mais il tâchait de démontrer l'insuffisance de cette transaction et la nécessité de régler définitivement la question romaine :

« Les accords du 15 septembre 1864, disait-il, n'étaient pas la solution de la question romaine... Par une conséquence de la situation troublée qui existe en Europe depuis 1866, la convention n'a pas suffi à écarter les causes extérieures qui empêchent la solution naturelle de cette question... Dans ses rapports avec l'Italie, la cour de Rome a cru devoir se refuser même aux tempéraments les plus transitoires et de simple administration. Elle a pris l'attitude d'un gouvernement ennemi établi au centre de la Péninsule, cherchant dans les complications européennes la possibilité d'amener de nouvelles interventions militaires, enrôlant des forces étrangères.... Les provinces romaines sont ainsi devenues pour nous le centre d'action du parti qui spéculé sur des interventions pour restaurer un autre état de choses dans la Péninsule, et en même temps un terrain tout préparé pour servir à une propagande anarchique contre l'Italie. Nous croyons que c'est faire acte de prévoyance et de sagesse que d'écarter les considérations transitoires qui ont fait suspendre jusqu'ici une solution, et d'aborder pratiquement, dans ses conditions essentielles, un problème qui touche aux destinées d'un peuple et à la grandeur du catholicisme. »

Pendant que les diplomates européens s'évertuaient de la sorte, la Prusse faisait de la diplomatie « réaliste » et laissait à ses canons le soin de plaider sa cause. Le gouvernement prussien écrivit peu durant cette période, mais ses écrits sont intéressants. Avec les neutres, l'attitude de la chancellerie prussienne était d'une réserve hautaine. La Prusse déclarait « formellement » qu'elle ne voulait pas de médiation<sup>1</sup> ; elle considérait la ligue des neutres avec une certaine méfiance, et elle montrait à l'Angleterre le mécontentement que lui causait la manière dont le gouvernement britannique exerçait la neutralité. Les négociants anglais avaient profité de la pénurie d'armes où se trouvait la France : le matériel de guerre devenait entre les deux pays l'objet d'un commerce actif. Le comte de Bernstorff adressa, le 30 août, une longue dépêche au comte de Granville, pour se plaindre des « exportations continuelles d'armes, de munitions, de charbons et autres matériaux de guerre ». Il commençait par des considérations générales où l'amertume était mal dissimulée ; il terminait presque par des menaces :

« L'Allemagne est entrée dans la lutte avec la conscience d'une bonne cause. Elle a, pour ce motif, été conduite à espérer que la neutralité de la Grande-Bretagne, son ancienne alliée contre les agressions napoléoniennes, quoique stricte dans la forme, serait au moins bienveillante en esprit pour l'Allemagne... L'opinion publique en Angleterre est favorable à l'Allemagne<sup>2</sup>...

<sup>1</sup> Dépêche du comte de Granville, 31 août.

<sup>2</sup> Le *Daily News*, disait le 20 août, et des idées analogues s'étaient depuis lors multipliées dans la presse anglaise : « Le Rhin excitera sans cesse les Français à de nouvelles agressions, aussi longtemps qu'ils posséderont une parcelle de la rive gauche, c'est un danger pour eux et pour leurs voisins. Il faut une garantie à l'Allemagne, l'Alsace la lui fournira... Il n'y a pas de doute que si Napoléon avait vaincu il eût annexé les provinces rhénanes et le Palatinat... Pour l'Angleterre, si l'on veut en revenir à la superstition de l'équilibre euro-

« Mais si l'attitude du Gouvernement britannique envers l'Allemagne continuait à être maintenue, nonobstant la justice reconnue de notre cause, il serait difficile, même à l'avocat le plus dévoué de l'amitié entre l'Angleterre et l'Allemagne, de persuader la nation allemande qu'elle a été traitée avec équité. »

Il s'agissait d'une question de libre échange ; sur ce point, l'école de Manchester n'était pas résignée à capituler. Pour corriger l'effet de la bienveillance toute commerciale de M. Gladstone, le comte de Granville se crut obligé à redoubler de prudence dans sa diplomatie, et la note prussienne du 30 ne fut point sans doute sans influence sur sa dépêche du 31, dans laquelle il représentait à la Russie les inconvénients d'une intervention qui lui semblait inopportune, la Prusse étant décidée à la repousser.

Le langage du comte de Bernstorff n'était du reste que l'expression diplomatique et assez adoucie d'un sentiment général en Allemagne. Les journaux allemands publiaient des états fantastiques des secours en armées et en munitions fournis à la France par les commerçants anglais. L'irritation contre l'Angleterre était très-vive <sup>1</sup>. Cette irritation s'étendait à tous les neutres. Avec l'orgueil de la victoire, le sentiment de la force nationale s'était développé chez les Allemands. Ils voyaient approcher pour eux l'heure de la grande revanche que les patriotes rêvaient en silence depuis 1815. Les historiens savaient et les classes lettrées avaient appris qu'à cette époque, si l'Allemagne avait dû abdiquer ses prétentions sur l'Alsace et la Lorraine, c'est qu'elle n'avait pas été seule à vaincre et qu'il lui avait fallu compter avec l'Europe <sup>2</sup>. Les historiens qui lui faisaient la leçon depuis trente ans ne

pén, une Allemagne beaucoup plus forte est moins à craindre qu'une France beaucoup plus faible. »

<sup>1</sup> SCHULTHESS, p. III.

<sup>2</sup> Conf. *Le traité de Paris du 20 novembre 1815*, p. 148-149.



manquèrent pas de rappeler leurs enseignements lorsque l'heure parut venue d'en profiter. Dans les journaux, dans les revues, dans des adresses au Roi, on commenta sur tous les tons la fameuse lettre de Blücher à Frédéric-Guillaume III, six jours après Waterloo : « *Je supplie respectueusement Votre Majesté d'avertir les diplomates qu'ils ne perdent pas encore une fois ce que le soldat a gagné avec son sang.* »

On lisait, le 22 août, dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, confidente ordinaire du chancelier :

« Il est temps de mettre fin au rôle que la France joue en Europe depuis longtemps; ce que l'Europe a vainement tenté, en 1813 et 1815, l'heure est venue de l'accomplir. Tant que l'ennemi ne sera pas convaincu lui-même de sa défaite par une force supérieure, tant qu'il attribuera cette défaite à un concours d'événements, à des chances qui pourraient se modifier, il ne saurait être question de négociations de paix : toute paix dans ce cas ne serait qu'une suspension d'armes. Si les puissances étrangères méconnaissant notre situation voulaient essayer de nous contraindre à une paix de ce genre, elles ne devraient le faire que les armes à la main. Là dessus il n'y a chez nous qu'une voix : Advienne que pourra dans Paris; ne nous en occupons pas. Nous ne faisons pas la guerre contre une personne, contre une dynastie, contre une forme de gouvernement, mais contre la France dont le peuple est en proie à la monomanie ambitieuse <sup>1</sup>. »

Ce fut le caractère particulier de cette polémique d'être conduite par quelques-uns des plus illustres savants de l'Allemagne. Le docteur Strauss écrivait, le 12 août, dans une lettre adressée à M. Renan :

<sup>1</sup> Développant ce thème, la *Gazette d'Augsbourg* disait le 27 août : « De médiation, il ne peut en être question dans notre règlement de comptes avec la France. L'Allemagne n'a pas cherché d'alliés, elle n'a pas besoin d'arbitres. L'équilibre européen est une conception trop flottante pour qu'un homme d'État s'y arrête encore... Si l'équilibre européen n'a pas été troublé quand la Russie a cédé en 1856 les bouches du Danube possédées par elle depuis 1812, et lorsque la France a annexé Nice et la Savoie, il ne le sera pas davantage parce que l'Alsace et la Lorraine seraient enlevées à la France. »

« L'esprit de 1813 et de 1814 a couru sur toute l'Allemagne comme un vent de tempête, et nos premières victoires nous ont déjà donné un gage du succès assuré à une nation puissante qui combat pour son droit. Le but que nous voulons atteindre est uniquement l'égalité des peuples européens et cette sécurité qui est impossible pour notre nation tant qu'un voisin inquiet peut, selon son caprice, venir nous troubler dans nos travaux paisibles et nous enlever les fruits de notre labeur. Mais pour cela nous voulons des garanties... il faut que les chemins périlleux soient fermés au peuple français, c'est seulement alors qu'il pourra vraiment prêter l'oreille à des voix comme la vôtre qui lui ont indiqué de tout temps le bon chemin, le chemin du sérieux travail sur soi-même<sup>1</sup>. »

Le 30 août, un historien fort connu, directeur de la plus considérable des revues allemandes, les *Preussische Jahrbücher*, M. de Treitschke, publiait un écrit intitulé : « *Que devons-nous exiger de la France?* » Il avait pris pour épigraphe quatre vers d'Ulrich de Hütten : « *Dis-moi, Loup, mon compère, quand donc seras-tu soûl? Ne penses-tu pas qu'il viendra un jour... où tu devras dégorger ce que tu as englouti?* » Cette citation du farouche aventurier du quinzième siècle était tout un programme. Plus précis que le docteur Strauss, M. de Treitschke formulait nettement ses prétentions :

« Si nous avons été dans le combat généreux au delà même de toute croyance (?), nous ne sommes que plus en droit, au moment

<sup>1</sup> Avec des formes moins hégéliennes, la *Gazette d'Augsbourg* du 22 août s'arrêtait à la même conclusion : « On aurait beau se montrer généreux ou juste dans les conditions de paix, la France saisirait la première occasion de prendre sa revanche. Le peuple allemand a pendant cinquante années reproché à ses diplomates d'avoir trahi les intérêts de l'Allemagne dans le traité de Paris en 1815. Après que la France a entrepris cette guerre sans motif, uniquement pour conquérir la rive gauche du Rhin, il ne serait pas généreux, il serait insensé à l'Allemagne de ne pas profiter de l'occasion pour fortifier sa frontière de l'Est et se garantir des agressions futures des brigands ses voisins... Nous ne demandons que cela : nous renonçons volontiers à d'autres possessions qui nous ont été jadis enlevées sans droit ni raison, comme la Bourgogne, Montbéliard, Toul et Verdun. Mais le moins que l'Allemagne doive exiger, c'est l'Alsace et la Lorraine allemande avec Metz et Thionville. »

de la paix, de montrer une fermeté qu'aucune considération n'ébranlèra et de compléter l'œuvre de 1813 et de 1815. Ce qui n'était pour nous que le fantôme éloigné d'un rêve d'espérance caché au fond de nos cœurs, s'impose comme une rude tâche à la nation qui n'y était pas préparée. L'heure presse! une merveilleuse faveur de la fortune nous offre, à l'aurore de l'unité allemande, la couronne que nous ne songions à conquérir qu'au jour où l'Empire allemand serait à son midi. Saisissons-la d'une main vaillante pour que le sang de nos chers morts ne crie pas un jour contre notre lâcheté! »

Le gouvernement prussien prit enfin la parole, et le 29 août, le *Staatsanzeiger* (Moniteur officiel) publiait contre la France un article très-violent où se trouvaient ces phrases significatives :

« Nous avons la confiance que cette guerre n'aura pas été poursuivie vainement pour la sécurité de notre avenir... Tant de sang n'aura pas été versé pour une guerre sans résultat. Nous savons tous qu'il ne suffit pas de terrasser l'ennemi héréditaire dans le présent, mais qu'il faut garantir contre ses agressions les générations futures. Avec confiance nous nous tournons vers notre roi à qui Dieu dans sa grâce a confié cette grande tâche. Il lui accordera de vaincre encore et d'accomplir cette œuvre, sans crainte humaine, à la tête de son peuple... »

Le commentaire de cet article fut donné publiquement le lendemain, 30 août. Une réunion publique, convoquée à Berlin par le bourgmestre supérieur Seydel, MM. de Unruhe et Løwe-Colbe, votait un *appel* à la nation allemande et une adresse au Roi. On disait au peuple : « La diplomatie des puissances étrangères travaille pour nous imposer des conditions de paix au moment décisif. Le monde doit apprendre que le chef et le peuple sont résolus à prendre ce que 1815 nous a refusé : *un empire unitaire et des frontières protectrices.* » L'adresse au Roi, dans un langage différent, exprimait les mêmes idées. Le commerce de Königsberg envoya également une adresse à Guillaume 1<sup>er</sup>. Le mouvement devint général et

s'étendit dans l'Allemagne du Sud. Le 1<sup>er</sup> septembre les bourgmestres, les notables, les corporations, la chambre de commerce de Munich adhéraient à la résolution de Berlin et demandaient au roi Louis II de réclamer l'Alsace, la Lorraine et une constitution commune de la nation allemande. Augsbourg, Nuremberg et d'autres villes bavaroises signèrent le 2 des adresses analogues. Le 3, une résolution dans le même sens était votée à Stuttgart par une réunion populaire. Le 2, le gouvernement badois, jaloux de son rôle de coryphée de la Prusse, exprimait officiellement ses vœux en faveur de l'unité nationale et de la reprise des anciens pays allemands <sup>1</sup>.

La forme officieuse sous laquelle les revendications de l'Allemagne se manifestaient le plus souvent ne doit pas en faire méconnaître la spontanéité. Sans doute M. de Bismarck est un trop grand maître en l'art de diriger les hommes, cette agitation servait trop ses desseins pour qu'on lui fasse injure en le soupçonnant d'y avoir prêté les mains. Mais si le gouvernement prussien demandait à être soutenu, les classes dirigeantes de la nation ne demandaient qu'à le soutenir. L'accord fut réel et sincère. Ces articles, ces brochures, ces adresses sont en quelque sorte la préface des manifestes que la chancellerie prussienne se préparait à lancer après la première défaite décisive de la France. Les conditions que poserait la Prusse, au moment où elle le croirait opportun, se présenteraient ainsi à l'Europe comme les stipulations de l'Allemagne tout entière.

En attendant, M. de Bismarck trouvait dans ces tendances de l'Allemagne des arguments pour déclinier la médiation des neutres. C'était aussi un moyen d'écarter avec déférence les recommandations de l'empereur de Russie en faveur de

<sup>1</sup> Note au chancelier fédéral. KLÜPFEL, p. 359.



la France. Comme ces recommandations se produisaient sous la forme de lettres de famille, la chancellerie n'avait point à s'en inquiéter. Si le roi de Prusse en parlait à son ministre, c'était à titre d'ami, et M. de Bismarck savait fort bien séparer quand il le fallait et réunir quand il était nécessaire sa double qualité d'ami du roi et de chancelier de la Confédération du Nord. Comme ami, il pouvait engager son roi à tenir le plus grand compte des conseils respectueux de son impérial neveu, mais comme chancelier il déclarait que l'Allemagne réclamait impérieusement des cessions territoriales. Le roi se sentait contraint de céder à ces représentations, il s'excusait auprès du tzar sur le ton le plus pénétré, et le tzar, à son tour, n'avait plus qu'à exprimer à la France son regret profond de ne la pouvoir mieux servir<sup>1</sup>. Cet échange tout intime et tout sympathique de lettres privées n'altéra pas un seul instant l'amitié des deux souverains<sup>2</sup>. Le roi de Prusse reçut toujours sans impatience les observations de son neveu, et le tzar, bien que ses instances soient toujours demeurées sans résultat, ne s'offusqua jamais des refus de son oncle. Le gouvernement russe demeurait étranger à cette correspondance de même que le gouvernement prussien; les rapports entre les deux chancelleries n'en pouvaient être affectés<sup>3</sup>. Cette fine diplomatie se continua pendant toute la durée de la guerre. C'est sous cette réserve et dans cette mesure que l'empereur Alexandre promit et donna son concours à la France.

<sup>1</sup> Conf. p. 265, la dépêche du général Fleury, et le *Rapport de sir A. Buchanan*, 17 octobre.

<sup>2</sup> Le 3 septembre, en apprenant la victoire des Allemands à Sedan, le tzar but à la santé du roi de Prusse, puis il cassa son verre afin de donner à ce toast plus de solennité. SCHMEIDLER, II, 9.

<sup>3</sup> Le 10 décembre le tzar décora le général de Moltke et plusieurs autres officiers prussiens de son ordre de Saint-Georges. SCHULTHERS, p. 472.

La Prusse n'affichait pas encore publiquement ses intentions, mais elle les annonçait par une série d'actes qui ne pouvaient donner lieu à aucune équivoque. Le 14 août un ordre du cabinet, signé du roi, nomma le comte de Bismarck-Bohlen gouverneur général de l'Alsace. Le gouvernement d'Alsace fut déterminé par un décret du 21 août. Il s'étendait sur le *Haut-Rhin*, le *Bas-Rhin* et le *nouveau département de la Moselle*, comprenant les arrondissements de Metz, Thionville, Sarreguemines, Château-Salins et Sarrebourg. Une carte de ce gouvernement fut préparée à Berlin par la division géographique et statistique de l'état-major : ce fut cette carte qui servit, au moment de la paix, à déterminer les territoires dont l'Allemagne exigea la cession<sup>1</sup>. Ainsi dès le 21 août la chancellerie prussienne avait déjà fixé la frontière qu'elle entendait imposer à la France.

Le 30 août, le gouverneur adressa une proclamation aux habitants des trois départements; il les invitait à la soumission et leur promettait la garantie de leurs droits. L'Europe ne se méprit point sur ces mesures significatives. C'était la conquête si la fortune de la guerre continuait à favoriser les Allemands.

## V

Le gouvernement français avait tenté une grande opération dans le Nord. Au lieu de concentrer ses forces autour de Paris, il avait ordonné au maréchal de Mac Mahon de se porter au secours de Metz. Le maréchal Bazaine ne seconda

<sup>1</sup> • La frontière telle qu'elle vient d'être décrite se trouve marquée en vert sur deux exemplaires de la carte du territoire formant le gouvernement de l'Alsace, publiée à Berlin en septembre 1870 par la division géographique et statistique de l'état-major général. » (Article 1<sup>er</sup> des *Préliminaires de paix*, 26 février 1871).

point ce mouvement. L'armée était désorganisée, elle marchait mal, il y eut des contre-ordres, les calculs de la politique entravèrent les opérations. Cette expédition ne fut qu'une longue déroute. Le 1<sup>er</sup> septembre, après une série de combats désastreux, l'armée était traquée dans l'amphithéâtre que la vallée de la Meuse forme autour de Sedan. Le maréchal de Mac Mahon, blessé le matin, ne pouvait plus commander. L'empereur, malade et désabusé, assistait à la défaite : on l'avait dépouillé du pouvoir militaire et du pouvoir civil, il crut cependant avoir le droit de mettre fin à des massacres inutiles, il en usa et fit arborer le drapeau parlementaire. Quoi qu'on en ait pu dire, il n'avait jamais aimé la guerre ; il était en même temps très-fataliste et très-rêveur. Qui sait quelles étranges pensées traversèrent alors son esprit ? Il crut peut-être que le sacrifice qu'il faisait de sa personne toucherait les Français et les rattacherait à sa dynastie. Il avait toujours jugé l'Allemagne en idéaliste : il se figura peut-être que les Allemands, émus de générosité, accepteraient sincèrement la réconciliation et lui épargneraient la honte d'un traité qui démembrerait la France. Il espérait sans doute dans l'Europe qui le courtisait naguère et s'empressait aux divertissements de sa cour. Quoi qu'il en soit, il jugea la partie perdue et se rendit. Il écrivit au roi de Prusse :

*« Monsieur mon frère, n'ayant pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste plus qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté. »*

Lorsque les plénipotentiaires militaires français se rencontrèrent avec le général de Moltke pour traiter de la capitulation de l'armée, M. de Moltke dit au général Castelnau : « Quelle est l'épée qu'a rendue l'empereur Napoléon III ? est-ce l'épée de la France ou son épée à lui ? Si c'est celle de la France, les conditions de la capitulation peuvent être singu-

lièrement modifiées, et votre message aurait un caractère des plus graves. — C'est seulement l'épée de l'empereur, répondit le général Castelnau<sup>1</sup>. » Le 2 septembre au matin, Napoléon III s'achemina vers les lignes allemandes. Il était en voiture découverte : des généraux lui faisaient escorte. En route, il rencontra M. de Bismarck. Le chancelier était à cheval, il mit pied à terre et s'avança vers l'empereur. Napoléon III désirait avoir une entrevue avec le roi de Prusse, mais le roi n'était pas à Donchery; en attendant qu'on eût trouvé un endroit convenable pour le recevoir, l'empereur s'arrêta dans une maison abandonnée. Là, « dans une très-petite chambre, garnie pour tout meuble d'une table et de deux chaises », Napoléon III eut un entretien de près d'une heure avec M. de Bismarck.

« Sa Majesté, raconte M. de Bismarck<sup>2</sup>, se montrait par-dessus tout désireuse d'obtenir pour l'armée des conditions de capitulation plus favorables. Je m'excusai dès l'abord de ne pouvoir traiter ce sujet avec Sa Majesté, attendu que c'était une question purement militaire... J'interrogeai l'empereur pour savoir si Sa Majesté était disposée à des négociations de paix. L'empereur répondit que maintenant, comme prisonnier de guerre, il n'était plus en situation de traiter, et comme je lui demandais par qui, à ses yeux, l'autorité politique était actuellement représentée en France; l'empereur me désigna le gouvernement existant à Paris... Après avoir éclairci ce point, qui ne ressortait pas d'une manière certaine de la lettre adressée la veille par l'empereur au roi, je reconnus et ne dissimulai pas qu'il ne pouvait y avoir de discussion pratique que sur le terrain militaire... L'empereur sortit de la chambre et m'invita à m'asseoir près de lui devant la porte de la maison... En ce qui concerne la situation politique, je m'abstins de toute initiative; l'empereur n'y toucha que pour déplorer les malheurs de la guerre; il déclara qu'il n'avait pas voulu cette guerre, mais qu'il avait été obligé de la faire sous la pression de l'opinion publique. »

<sup>1</sup> Note du capitaine d'Orcet dans *la Journée de Sedan*, par le général Ducrot.

<sup>2</sup> *Rapport du 2 septembre.*



Cependant le roi de Prusse, instruit du désir de l'empereur, avait désigné le lieu de leur entrevue. C'était un petit château situé près de Frénois et connu sous le nom de Bellevue. L'empereur s'y rendit escorté par des cuirassiers prussiens. Il apprit bientôt que le roi de Prusse ne consentait à se rencontrer avec lui qu'après la signature de la capitulation. Cette nouvelle enlevait à Napoléon III tout espoir d'obtenir un adoucissement aux clauses proposées par l'état-major prussien. Les généraux français furent donc obligés de les subir. Lorsque la convention fut signée, le roi de Prusse se rendit à Bellevue. L'entretien fut court et sans témoins. Lorsqu'il fut terminé, l'Empereur échangea quelques paroles avec le prince royal de Prusse : il venait d'apprendre qu'on avait décidé qu'il résiderait, durant sa captivité, au château de Wilhemshöhe, à Cassel <sup>1</sup>.

Dans son entretien avec M. de Bismarck l'empereur avait écarté lui-même toute conversation sur les conditions de paix. Il était prisonnier, il se considérait comme incapable de traiter, et il renvoyait les négociateurs au gouvernement de l'impératrice. Il est très-probable que si ce sujet fut abordé par le roi

<sup>1</sup> Le correspondant du *Times*, M. Russell, qui suivait le quartier général prussien et qui était à même de recevoir beaucoup de renseignements précieux, a adressé à son journal, le 16 septembre, une correspondance où l'entretien des deux souverains est résumé « d'après la meilleure source », assure-t-il. Il est impossible d'attribuer à ce récit la valeur d'un document. Toutefois, on ne peut méconnaître que les paroles attribuées à chacun des deux interlocuteurs sont parfaitement dans leur caractère. C'est à ce titre qu'il est permis de les rapporter :

« Le roi prit le premier la parole : Dieu, dit-il, lui avait donné la victoire dans cette guerre entreprise contre lui. — L'empereur répondit qu'il n'avait pas cherché la guerre. Il ne l'avait pas désirée, mais il avait été forcé de la déclarer pour obéir à l'opinion publique de la France. — Le roi répliqua qu'il savait que la guerre n'était pas le fait de l'empereur. Il en avait la certitude. — Votre Majesté, dit-il, a fait la guerre pour obéir à l'opinion publique, mais ce sont vos ministres qui ont créé cette opinion publique qui vous a fait faire la guerre... »

de Prusse, Napoléon III lui tint le même langage qu'à M. de Bismarck et qu'il n'y eut point à Sedan de discussion officielle sur la paix. On a néanmoins beaucoup discuté pour savoir quelles auraient été alors les exigences de la Prusse. Pour l'indemnité de guerre, les opinions varient entre deux ou quatre milliards. Il ne saurait subsister aucun doute sur l'étendue des cessions territoriales. M. de Bismarck indiqua expressément celles qu'il ne cessa d'exiger pendant tout le cours de la guerre, et dont les frontières du gouvernement d'Alsace avaient déjà déterminé les limites <sup>1</sup>. « Le comte de Bismarck, dit le général de Wimpfen <sup>2</sup>, venant à parler de la paix, me dit que la Prusse avait l'intention bien arrêtée d'exiger non-seulement une indemnité de quatre milliards, mais encore la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande, « seule garantie pour nous, ajouta-t-il, car la France nous menace sans cesse, et il faut que nous ayons, comme protection solide, une bonne ligne stratégique avancée. » D'après la relation du capitaine d'Orcet, le chancelier fédéral appuya son opinion de considérations familières aux publicistes allemands, et qu'il reproduisit, quelques jours plus tard, dans des circulaires officielles :

« Si le peuple français était un peuple comme les autres, s'il avait des institutions solides, un souverain établi sur le trône d'une façon stable, nous pourrions croire à la gratitude de l'empereur et à celle de son fils et attacher un prix à cette gratitude; mais en France, depuis quatre-vingts ans, les gouvernements ont été si peu durables, que l'on ne peut compter sur rien dans votre pays, et que fonder des espérances sur l'amitié d'un souverain français serait, de la part d'une nation voisine, un acte de démence; *ce serait vouloir bâtir en l'air...* Si nous faisons maintenant la paix, dans cinq ans, dans dix ans, dès que vous le pourriez, vous recommenceriez la guerre;

<sup>1</sup> Conf. p. 277.

<sup>2</sup> Sedan.

voilà toute la reconnaissance que nous aurions à attendre de la nation française... Vous n'avez pu nous pardonner Sadowa, où ni vos intérêts ni votre gloire n'étaient en jeu, et vous nous pardonneriez le désastre de Sedan? Jamais!... Il faut que la France soit châtiée de son orgueil, de son caractère agressif et ambitieux; nous voulons pouvoir enfin assurer la sécurité de nos enfants, et pour cela il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis; il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part. »

Les appréhensions de M. de Bismarck sur l'instabilité du gouvernement français n'étaient que trop justifiées. Le sort de l'Empire était suspendu au fil télégraphique qui portait à Paris la nouvelle de la capitulation de Sedan. Il est utile de déterminer nettement les positions occupées à ce moment par la France et par l'Europe. *La France* avait déclaré, par la bouche du ministre des affaires étrangères, que, « quelle que fût la fortune de la guerre, elle ne consentirait jamais à une cession de territoire », et par la bouche du ministre de la guerre, qu'elle « ne cesserait ses efforts qu'après avoir expulsé les Prussiens <sup>1</sup> ». C'était la guerre à outrance. — *En Prusse*, le chancelier, soutenu par la presse, l'opinion publique et les états-majors repoussait toute médiation et exigeait l'Alsace, Metz et la Lorraine allemande : la frontière était déjà tracée. — Parmi les neutres, *l'Italie* ne songeait plus qu'à ses intérêts, c'est-à-dire à Rome <sup>2</sup>; elle cherchait à se ménager un rôle avantageux au congrès de la paix, s'il y en avait un, et, dans ses velléités d'intervention, elle se laissait facilement convaincre par l'Angleterre de la nécessité de s'abstenir. —

<sup>1</sup> *Rapport de lord Lyons*, 19 août. — Discours du comte de Palikao, 3 septembre.

<sup>2</sup> Le 3 septembre les députés de la gauche se déclaraient en permanence et envoyaient une députation au ministère pour demander l'occupation de Rome. Les troupes étaient divisées en trois camps d'observation : l'un sur la frontière romaine, l'autre à Alexandrie, le troisième à Vérone.

*L'Autriche*, au moins l'Autriche officielle, la cour, les états-majors, le chancelier, étaient bien disposés pour la France; mais ils avaient échoué dans leurs tentatives de médiation commune; le ministère hongrois continuait d'opposer un *veto* absolu à la médiation armée<sup>1</sup>, la Russie enfin tenait militairement la cour de Vienne en échec. Comme l'Italie, l'Autriche ne pouvait rien vouloir et rien accomplir pour la France sans une victoire de l'armée française. — *L'Angleterre* craignait tout, ménageait tout, arrêtait tout : elle cherchait à faire le vide et le silence en Europe; elle semblait s'effrayer du bruit de sa propre voix; elle ne voulait point de congrès; elle refusait à l'Autriche la médiation commune; elle détournait l'Italie et la Russie d'une médiation isolée; elle attendait, se réservant un rôle, sans savoir encore si elle voudrait ou saurait le remplir. — *La Russie*, assez engagée avec la Prusse pour compter sur elle en Orient, se proposait, le moment venu, de poser sa médiation : elle espérait obtenir de la Prusse, en récompense de l'appui qu'elle lui avait prêté, des concessions importantes pour la France; elle espérait obtenir de la France,

<sup>1</sup> Il se manifestait des sympathies très-vives pour la France en Bohême, en Gallicie surtout. La Diète gallicienne vota le 1<sup>er</sup> septembre une adresse à l'empereur où se trouvait cette phrase : « Nous sommes résolus, Sire, avec votre concours, à faire tous les sacrifices pour qu'en Europe le droit prime enfin la force; pour que les nations accablées par le joug étranger obtiennent justice et pour qu'une paix durable fondée sur le respect de la liberté et de la justice soit assurée à l'Europe. » La discussion qui avait précédé donnait à cette phrase la signification très-claire d'une demande d'intervention en faveur de la France. Ce fut un discours éloquent de M. Julian Klacsko qui décida le vote. M. Julian Klacsko avait longtemps habité la France où son mérite était fort apprécié. Il montra en cette occasion qu'il n'avait pas oublié ses affections passées. Personne n'était plus compétent que lui pour signaler les périls où la guerre entraînait l'Europe. Il le fit avec une lucidité remarquable; il termina en disant : « Espérons qu'en cette circonstance les ministres autrichiens sauront comprendre et pourront agir. Je crois qu'un langage si franc de notre part ne saurait être désagréable au souverain; du reste la Diète a le droit d'exprimer ce qu'elle sent. »



grâce au concours qu'elle lui apporterait, la révision du traité de 1856 ; elle concilierait de la sorte son intérêt en Orient, la liberté de la mer Noire, et son intérêt en Occident, une France et une Allemagne modérément puissantes, fatiguées par la guerre et se contenant l'une l'autre. — Ainsi, le 3 septembre, l'Italie était décidée à occuper Rome, l'Allemagne à annexer l'Alsace et Metz. La France, pour sauver l'intégrité de son territoire et gagner l'appui de l'Europe, n'avait qu'une politique à suivre, et le gouvernement impérial s'y était résolu : continuer la guerre.

---

## CHAPITRE VIII

LA RÉVOLUTION DU 4 SEPTEMBRE

### I

La nouvelle du désastre de Sedan se répandit dans Paris dans la journée du 3 septembre. Partout on eut le sentiment que l'Empire était fini. L'impératrice avait du courage, elle voulait en appeler au cœur de la France et grouper autour d'elle et de son fils toutes les forces vives de la nation. Mais, pour jouer le rôle de Marie-Thérèse, il lui manquait l'autorité de la race et le prestige du sang royal. Ces grandes scènes dynastiques sont le propre des monarchies de tradition. La révolution couvait depuis un mois : on l'avait déchaînée au commencement de la guerre. Toutes les passions surexcitées, toutes les déceptions du patriotisme se concentraient en un transport de colère violente, qui se tourna contre l'Empire. Il sembla que le gouvernement impérial fût le seul coupable, et qu'en le renversant, on commencerait de sauver le pays. Les manifestes de la Prusse avaient jeté dans les esprits de dange-reuses incertitudes : on en concluait que le roi Guillaume, satisfait d'avoir abattu la puissance de son rival, s'arrêterait devant la France repentante et humiliée. On prenait à la lettre la parole du prince royal : « L'Allemagne fait la guerre à l'empereur et non aux Français ». Un grand nombre d'hommes, nourris des légendes révolutionnaires, crurent sincèrement qu'en proclamant la République, on décréterait du même coup la victoire. Les détestables souvenirs du 10 août obscurcissaient

beaucoup d'intelligences : on oubliait qu'en 1792 les armées régulières de la France étaient encore intactes, et qu'il n'y avait en Champagne que 60,000 Prussiens, mal commandés et ne sachant pas pourquoi ils se battaient. Paris donna la contre-partie du spectacle qu'il avait présenté dans les premiers jours de juillet : l'Empire fut renversé comme la guerre avait été déclarée : ce fut le même entraînement superficiel, la même soumission de la part des habitants, les mêmes illusions dans presque toutes les classes de la société. « L'Empire n'est plus, tout va changer, » écrivait, quelques semaines plus tard, M. Ludovic Vitet, qui se fit, à partir du 4 septembre, l'interprète des sentiments de la haute bourgeoisie parisienne.

Le Corps législatif fut envahi, le ministère se dispersa, l'impératrice dut fuir. Les démagogues se portèrent à l'Hôtel de ville; ils croyaient déjà tenir le pouvoir, lorsque les députés de Paris et le général Trochu les rejoignirent : ils ramassèrent le gouvernement qui glissait dans la boue. L'Empire n'avait pas formé de profondes assises dans les âmes. Une confiance aveugle, la prospérité à outrance étaient ses principaux instruments de règne. S'il perdait son prestige, il perdait sa raison d'être. On ne l'aimait point pour lui-même, mais pour les avantages qu'il procurait. Ce gouvernement avait trop exploité le pays, le pays le sentait trop pour qu'il y eût des regrets bien profonds. Ceux qui avaient tant joui de la France ne pouvaient guère parler d'ingratitude quand la France les abandonnait. D'ailleurs, ils ne lui avaient jamais demandé qu'une chose, se livrer à eux. Ils répondaient du bonheur public; on les avait pris au mot. Quand ils tombèrent, loin de songer à les soutenir, on se jugea trahi par eux. On ne les plaignit pas, on les condamna. Il n'y avait pas, entre l'Empire et la nation une de ces unions intimes qui sont, au fond, la vraie constitution des États monarchiques; il n'y avait pas à attendre de la

dynastie ou du peuple un de ces grands spectacles comme la France en avait présenté pendant la vieillesse de Louis XIV.

Les conservateurs de province, la masse confuse des plébiscitaires se virent soudain livrés aux deux fléaux dont ils se croyaient préservés à tout jamais par l'empereur : la révolution et l'invasion. Ils parurent absolument consternés. Il suffit au nouveau gouvernement d'annoncer des élections prochaines et de donner quelques garanties d'ordre, pour se faire accepter de toute la France. On craignait la démagogie : une République d'allures modérées suffit à rassurer le pays. Le souci du péril commun dominait toutes les autres préoccupations. Le gouvernement s'était donné un nom qui lui ralliait les bons citoyens : c'était un gouvernement de défense nationale, et la défense nationale était alors le vœu commun de tous les Français. On ne peut pas dire que le pays désirait la continuation de la guerre; mais il la préférait au démembrement de la patrie. La France n'était pas résignée à céder l'Alsace et la Lorraine ; il sembla même que, se trouvant abandonnée à elle-même, elle sentit se réveiller le grand et naïf patriotisme des aïeux. Il y eut dans l'obéissance que le pouvoir nouveau rencontra dans tout le territoire, sauf à Lyon et dans les villes du Midi où la démagogie s'était emparée du pouvoir, quelque chose de plus que l'indifférence d'un peuple énervé par les révolutions et que la résignation qu'engendre le despotisme. On le crut loyal, il sembla convaincu, on n'hésita pas à se donner à lui.

Les mêmes raisons expliquent comment une partie de l'Europe le reconnut, et comment toutes les puissances entrèrent en relations avec lui. Pour les monarchies de droit divin, l'Empire n'est qu'une forme méthodique de la révolution : la révolution est à l'état chronique en France, les monarchies en ont pris leur parti, et puisqu'il faut s'y résigner, l'Empire



qui, en 1852, leur paraissait le seul gouvernement possible, avait été pour elles un brillant pis aller. Mais parce qu'elles s'en étaient accommodées, parce qu'elles n'avaient rien trouvé de meilleur, ce n'est pas à dire qu'elles y fussent attachées par principe et par sentiment. Elles avaient accepté l'Empire par ce qu'il réprimait l'anarchie; elles n'avaient recherché son amitié et respecté son nom que parce qu'elles l'avaient cru fort. Vaincu par l'Allemagne, renié par la France, l'Empire n'avait plus de raison d'être à leurs yeux. Elles pouvaient regretter sa chute, elles n'étaient disposées à rien faire pour le défendre même pas une protestation platonique. C'était pour elles d'ailleurs une habitude prise depuis 1792 avec tous les gouvernements de la France. En 1830, l'Europe n'avait pas un instant songé à soutenir contre l'émeute la monarchie légitime; elle avait laissé, en 1848, tomber le trône de Louis-Philippe; elle n'avait pas regretté la République en 1852. La révolution du 4 septembre n'était pas faite pour la surprendre, mais à coup sûr elle ne lui inspira pas plus de respect pour la France. Les sympathies étaient fort tièdes, elle les refroidit encore.

Cependant, comme le sentiment occupe fort peu de place dans les rapports des États entre eux, comme les puissances qui pouvaient s'intéresser à la France ne le faisaient qu'en considération de leurs propres intérêts et pour maintenir l'équilibre des forces en Europe, comme ces intérêts demeuraient après le 4 septembre ce qu'ils étaient la veille, le nouveau gouvernement n'avait qu'à montrer de la tenue et de l'autorité pour obtenir de l'Europe ce qu'en aurait obtenu l'Empire. Je ne prétends point dire par là que la révolution du 4 septembre n'ait pas été défavorable à la France: ce serait un paradoxe. La France était peu considérée en Europe à ce moment-là, cette révolution la déconsidéra davan-

tage ; il est bien certain que si une intervention était difficile avant, elle devint après plus difficile encore. Mais ce qui, je crois, est la vérité, c'est que la situation diplomatique étant presque aussi mauvaise que possible, elle ne se modifia pas sensiblement. Ce ne fut pas la révolution du 4 septembre qui rompit les négociations d'alliance, ce furent les défaites du 6 août. L'isolement diplomatique de la France était complet le jour de la capitulation de Sedan, et les conditions de paix de la Prusse étaient posées déjà. L'Europe s'en rendit compte. Au demeurant, la France seule lui importait, et la France restait debout. Mais de même que la France obéissait au nouveau gouvernement sans ratifier ses pouvoirs, la plupart des États européens négocièrent avec lui sans le reconnaître.

A vrai dire, il y eut fort peu de chose de changé en Europe : il ne faut pas cependant que l'école révolutionnaire cherche à s'en prévaloir ; ce n'était ni par mépris pour l'Empire, ni par goût pour la République que l'Europe se montrait si détachée à notre égard ; c'est que, devant nos convulsions périodiques, elle s'est fait depuis longtemps une habitude de l'indifférence. Comme elle a cessé de croire à la durée de nos attachements et à la stabilité de nos institutions, elle ne calcule avec nous que par ses intérêts ; le dédain avec lequel elle assiste à la chute de nos gouvernements donne la mesure du scepticisme avec lequel elle en considère l'établissement ; c'est un des plus funestes résultats de nos révolutions.

Dans la répartition des portefeuilles, on avait attribué les affaires étrangères à M. J. Favre. Pour avoir prononcé sur le Mexique et l'Italie de célèbres harangues, M. J. Favre n'avait pas sans doute la présomption de se croire un diplomate. Il paraît seulement avoir pensé que, de tous ses collègues, il était peut-être le moins impropre à ces fonctions délicates, où le renom d'une grande éloquence, l'habitude de conférer avec

des esprits élevés, la noblesse du langage, le goût des pensées généreuses pouvaient, dans une certaine mesure, tenir lieu d'éducation spéciale et d'expérience diplomatique.

Il se présenta, le 5 septembre, au palais du quai d'Orsay. Le prince de la Tour d'Auvergne avait quitté le ministère. M. J. Favre ne voulut pas en prendre possession avant de s'être entretenu avec son prédécesseur. M. de La Tour d'Auvergne s'y prêta de bonne grâce. L'entretien dura trois heures et fut, dit-on, très-cordial. Le prince dépeignit à M. J. Favre l'état de l'Europe et l'isolement de la France; M. J. Favre ne le croyait pas si complet. Il en ressentit un découragement profond. Il se fit ensuite renseigner sur le personnel : il ne se dissimulait point son incompetence; il avait besoin du concours d'agents expérimentés et, dans la trêve des partis comme il la concevait alors, il lui semblait que ce concours pouvait être obtenu. Il le demanda dans des termes tels que, si quelques-uns avaient songé à se démettre de leur emploi, ils pouvaient désormais le conserver sans aucun scrupule de conscience <sup>1</sup>. Il fut convenu que les directeurs resteraient à leur place, mais cela ne suffisait point; il fallait à M. J. Favre un conseiller plus intime, et il ne songeait pas à chercher dans les rangs de la jeune démocratie un chef de cabinet. Il s'adressa au prince de La Tour d'Auvergne : celui-ci lui indiqua l'homme dans lequel il avait lui-même placé toute sa confiance, le comte de Chaudordy. M. de Chaudordy ne pouvait décliner ni le conseil de son ancien chef ni la demande de

<sup>1</sup> L'habitude des révolutions est devenue telle en France qu'il semble qu'on y soit toujours préparé. Les timbres, les passe-ports et jusqu'au papier officiel de la dernière république furent retirés de l'armoire où ils dormaient depuis 1852; les insignes du second empire allèrent retrouver aux archives ceux de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Les circulaires de 1848 soigneusement conservées, servirent de modèle à la lettre par laquelle M. Jules Favre notifia au corps diplomatique son arrivée aux affaires.

M. J. Favre. Il s'agissait d'accepter un poste difficile dans un moment où la France avait besoin de toutes ses forces actives. C'est ainsi que M. de Chaudordy devint directeur du cabinet de M. Jules Favre.

Il fallut peu de temps à M. J. Favre pour se rendre compte des inconvénients énormes qu'entraîneraient des changements dans la représentation de la France à l'étranger. Comme on voulait négocier avec l'Europe, il importait de se faire écouter d'elle. La France n'avait plus de rang officiel entre les puissances ; elle ne valait que par les hommes qui la représentaient. On décida de maintenir, autant que possible, le personnel diplomatique. Il y eut donc peu de changements. On verra qu'ils furent trop nombreux encore. Les ambassadeurs se retirèrent ; plusieurs ministres suivirent leur exemple ; ils furent remplacés par des chargés d'affaires<sup>1</sup>, sauf à Florence, où M. Senart fut envoyé avec une mission extraordinaire, et à Bruxelles, où l'on nomma M. Tachard.

## II

Les instructions envoyées le 5 septembre à lord Lyons, lui enjoignaient de « rester à son poste aussi longtemps qu'un membre du corps diplomatique pourrait le faire. » Dans l'intérêt des résidents anglais, il était autorisé à « communiquer avec tout gouvernement de fait qui détiendrait le pouvoir, sans toutefois reconnaître ce gouvernement d'une manière formelle. » Il ne devait, « dans aucune circonstance, » suivre

<sup>1</sup> L'ambassade de Londres fut gérée par M. Tissot ; celle de Vienne par le comte de Mosbourg, qui avait rang de ministre ; celle de Pétersbourg par le marquis de Gabriac ; celle de Rome par M. Lefebvre de Behaine ; celle de Constantinople par M. Ducros-Aubert.



l'Impératrice. Il se rendit, dès le 5, près de M. J. Favre <sup>1</sup>.» Lord Lyons joint à une grande distinction d'esprit les dehors de la plus fine bonhomie; il n'eut point de peine à convaincre M. J. Favre de l'intérêt qu'il portait à la France. M. Favre essaya aussitôt de mettre à profit ses bonnes dispositions. Il exposa son programme <sup>2</sup>. « Partisans obstinés de la paix, dit-il, nous nous étions opposés de toutes nos forces à la guerre insensée déclarée par l'Empire à l'Allemagne; mais la trouvant engagée, nous ne pouvions pas songer à ne pas la soutenir. » Il poursuivit en réclamant l'intervention de l'Europe, et en particulier celle de l'Angleterre. « Elle se trouvait, ajouta-t-il, dans la situation où nous étions après Sadowa. »

Le prince de Metternich succéda à l'ambassadeur d'Angleterre. Il avait reçu des instructions analogues : son premier soin fut de dégager l'Autriche du conflit. M. J. Favre savait déjà qu'il n'y avait point de traité d'alliance : le prince de la Tour d'Auvergne l'en avait assuré le matin. « L'Empereur et son ministre, dit M. de Metternich <sup>3</sup>, ne braveront jamais les volontés du tzar; or, le tzar a déclaré que si nous nous prononcions pour la France, il s'unirait à la Prusse. Nous avons donc les bras liés, mais nous ne ferons rien contre vous, nous vous aiderons même dans tout ce qui se conciliera avec notre neutralité. Nous désirons ardemment que vous puissiez faire la paix; seulement nous la croyons impossible sans la cession de l'Alsace. Mais pourquoi ne réclameriez-vous pas le vote des populations? nous serions prêts à vous appuyer dans une telle prétention; la Prusse s'arrêterait peut-être si elle se savait exposée à cette épreuve. » M. J. Favre repoussa cet expédient,

<sup>1</sup> FAVRE. *Gouvernement de la défense nationale*. I, p. 112.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 113.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 114.

mais dans les termes les plus modérés. A la fin de l'entretien, M. de Metternich se montra presque encourageant : « Je ne perds pas l'espérance, dit-il ; si vous pouvez tenir quelques semaines, l'émotion sera profonde en Europe et les sympathies vous reviendront. »

La visite du chargé d'affaires de Russie, M. Okounew, ne laissait pas de préoccuper M. J. Favre. Il s'efforça d'abord de le rassurer au sujet de la République. M. Okounew ne contesta point le fait accompli, il alla même plus loin : « Pourvu, dit-il<sup>1</sup>, que la République ne soit pas un symbole de désordre et de propagande, elle ne sera pas un obstacle aux yeux du tzar. Il aime sincèrement la France, il voudrait la fin de la guerre, mais son étroite parenté avec le roi Guillaume lui impose une grande réserve; on peut même lui savoir gré d'être demeuré neutre; beaucoup d'hommes importants lui conseillaient une intervention active; il s'y est refusé, et en cela, au surplus, il s'est rangé à l'opinion de son peuple qui désire le succès de la France. » Ce langage était d'une politesse bienveillante; mais quand M. J. Favre demanda s'il pouvait espérer un appui, M. Okounew répondit par un refus<sup>2</sup>. On ne peut contester qu'il n'y eût quelque chose d'assez blessant pour la Russie à négocier avec un gouvernement qui comptait parmi ses membres l'avocat de Berezowski, et qui venait de donner un emploi de confiance à M. Charles Floquet. Les rapports de plusieurs démocrates français avec le parti d'action en Pologne étaient aussi pour les Russes une cause d'inquiétude<sup>3</sup>. C'était déjà beaucoup que le tzar eût autorisé son représentant à visiter M. J. Favre. Mais la politique que la Russie poursuivait depuis le commencement de la guerre l'obligeait à témoigner en

<sup>1</sup> FAVRE, *Gouvernement*, I, p. 119.

<sup>2</sup> FAVRE, *Déposition*, p. 346.

<sup>3</sup> *Notes Dréo*, 7 septembre.

tout état de cause certains égards à la France : la France restait en effet la signataire principale du traité de 1856 ; on n'avait à obtenir d'elle qu'un trait de plume, mais ce trait de plume valait bien quelques compliments diplomatiques. On ménageait la République, sauf plus tard, si elle se montrait sérieuse et respectable, à lui réserver l'honneur d'un jeu plus fin et plus serré.

Restait l'Italie : de ce côté M. J. Favre conservait plus d'illusions. Il s'était fait l'avocat de l'unité italienne au Corps législatif, il comptait sur un appui, du moins sur beaucoup de bienveillance. Il connaissait les sentiments de M. Nigra, son goût pour la France, son tact politique, sa délicatesse d'esprit ; il espérait trouver dans les Italiens des conseillers et des amis. Mais loin de songer à secourir la France, le cabinet de Florence ne pensait qu'à profiter de ses malheurs pour s'affranchir d'engagements qui lui pesaient. M. Nigra n'avait pas reçu pour instructions de se montrer généreux. On comprend qu'il ait mis peu d'empressement à se rendre à l'hôtel des affaires étrangères. Il y vint cependant. « Il était embarrassé et triste, raconte M. J. Favre<sup>1</sup>. Moi-même je ne pouvais me défendre d'une certaine amertume. » M. J. Favre insista pour que l'Italie aidât la France ; M. Nigra répondit que l'Italie ne pouvait rien sans l'Angleterre et la Russie, et s'empressa d'ajouter que ces deux puissances étaient décidées à l'abstention. Le premier entretien avait été froid ; le second fut pénible. M. Nigra revint le lendemain 6 au ministère ; il avait des choses graves à communiquer à M. J. Favre. Il semble avoir hésité à déclarer les desseins de son gouvernement. Il reprit la conversation stérile de la veille ; il éluda

<sup>1</sup> *Gouvernement*, p. 117.

« avec tristesse » les arguments de M. Favre, puis se levant, comme pour partir, il dit <sup>1</sup> :

« Je suis chargé officiellement de vous faire savoir que mon gouvernement ne peut plus supporter le *statu quo*, en ce qui concerne Rome. Il a envoyé au Saint-Père M. Ponza di San Martino, avec mission d'obtenir un arrangement amiable. Si, comme tout le fait craindre, ces propositions échouent, nous serons dans la nécessité d'occuper Rome. Notre intérêt et notre honneur nous le commandent. Les partis démagogiques seraient les maîtres de Rome, et la tempête qui ferait disparaître la papauté nous exposerait aux plus graves désordres... Nous sommes, du reste, heureux dans cette crise d'avoir pour nous l'appui moral du nouveau gouvernement que la France s'est donné. Mais pourquoi ne feriez-vous pas un pas de plus? Pourquoi ne dénonceriez-vous pas la convention du 15 septembre 1864? Vous l'avez constamment attaquée; elle est anéantie de fait. Joignez à la condamnation prononcée contre elle par la fortune, une consécration de votre autorité. Cet acte sera le couronnement de votre carrière, et l'Italie vous en sera reconnaissante. »

La souveraineté des intérêts s'est rarement déclarée avec cette absence complète d'hypocrisie. « Un prince prudent, a dit Machiavel, n'est point tenu d'exécuter ses engagements quand cela lui tourne à dommage et que les occasions qui les lui ont fait prendre ne sont plus. » C'est en vertu de cette maxime de droit des gens, fort pratique d'ailleurs et souvent confirmée par l'histoire, que le cabinet italien dénonçait la convention de septembre. Cette déclaration froissait M. Jules Favre, mais quelque déçu qu'il pût être, la chute du pouvoir temporel n'en demeurait pas moins à ses yeux un progrès.

« Je sens, répondit-il, tout ce qu'il y a d'irréfutable dans vos observations. La convention du 15 septembre est bien morte. Cependant je ne la dénoncerai pas. Si la France était victorieuse, je céderais avec empressement à votre désir. Mais mon pays est vaincu, je

<sup>1</sup> FAVRE. *Rome et la République*, p. 5.



suis trop malheureux pour avoir le courage d'affliger un vénérable vieillard... Je ne veux pas davantage contrister mes compatriotes catholiques... Je ne dénoncerai donc pas la convention de septembre. Je ne l'invoquerai pas non plus. Je ne peux ni ne veux rien empêcher. Mais il est bien entendu que la France ne vous donne aucun consentement. »

Il y avait peut-être des arguments plus positifs à opposer à l'Italie; néanmoins, M. J. Favre réservait les droits du pays; il gardait, soit pour lui, soit pour ses successeurs, un moyen de négocier avec l'Italie et de lui tenir un langage plus pratique que celui du sentiment. C'était quelque chose. M. Nigra parut éprouver une certaine déception. Il revint à la charge deux jours après, le 8. « Vous ne maintiendrez pas votre décision, dit-il; elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous. — Est-ce une condition que vous me posez? » demanda M. J. Favre en regardant fixement son interlocuteur. « En aucune manière, » repartit M. Nigra; j'ai le regret de persévérer dans la ligne que je vous ai indiquée. — Eh bien, dit M. J. Favre, je vous saurai beaucoup de gré de ne plus revenir sur un sujet qui me peine et qui ne peut nous mener à rien. »

Ces divers entretiens ne pouvaient guère laisser d'illusions à M. J. Favre; néanmoins, il avait lieu de croire qu'une belle défense surprendrait l'Europe et relèverait la France. Il crut donc nécessaire de déclarer les intentions du gouvernement et de montrer la France résolue à poursuivre la lutte. Comme la plupart des hommes qui ont disserté sur la politique au lieu de la pratiquer, il attachait une grande importance à certaines manifestations populaires; des meetings avaient été tenus en Angleterre, le parti d'action dans tous les pays saluait de ses vœux « la jeune République, » d'anciens exilés recevaient de leurs coreligionnaires étrangers des lettres et des adresses.

En Allemagne même, quelques démocrates protestaient contre la prolongation de la guerre. Sans prendre garde que ces témoignages étaient mieux faits pour éloigner les gouvernements établis que pour les attirer, M. J. Favre cherchait partout des alliés, il promenait autour de lui un regard de détresse, il accueillait d'un cœur également ému toutes les espérances. Les données contradictoires qui s'imposaient ainsi à son esprit l'amènèrent à rédiger l'un des plus singuliers documents qu'ait produits la diplomatie révolutionnaire. C'était une circulaire aux agents français; elle s'adressait beaucoup plus à la France qu'aux pays étrangers, et, dans ces pays même, elle ne pouvait guère être appréciée que par les hommes d'opposition. M. J. Favre commençait par une condamnation de l'Empire et une apologie de la dernière révolution. Ce début où la rhétorique républicaine prodiguait ses métaphores, était fait pour embarrasser et froisser les chancelleries; elles avaient entretenu des relations avec le gouvernement déchu, elles avaient prodigué à l'empereur tous les témoignages de la déférence officielle; on ne pouvait parler « des souillures » de ce gouvernement sans en rejeter sur elles quelques éclaboussures. Une déchéance prononcée par le peuple d'une capitale, « au nom du droit, de la justice et du salut public, » n'avait rien d'engageant pour des dynasties contestées et combattues dans leurs États par des partis analogues à celui que la dernière convulsion de Paris avait porté au pouvoir. Enfin présenter comme l'arrêt des consciences françaises les acclamations « du peuple immense » qui accueillait la chute de l'Empire, c'était, moins de quatre mois après le plébiscite, fournir un argument aux critiques malintentionnés qui accusaient ces consciences d'être à la fois trop mobiles et trop peu scrupuleuses. Arrivant au sujet même de sa dépêche, M. J. Favre disait :

« Le roi de Prusse a déclaré qu'il faisait la guerre non à la France, mais à la dynastie qui est à terre. La France se lève. Le roi de Prusse veut-il continuer une lutte impie, qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous? Libre à lui, qu'il assume cette responsabilité... Si c'est un défi, nous l'acceptons. Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses... Devant Dieu qui nous entend, devant la postérité qui nous jugera, nous ne voulons que la paix; mais si l'on continue contre nous une guerre funeste que nous avons condamnée, nous ferons notre devoir jusqu'au bout. »

M. J. Favre donna lecture de son manifeste au conseil du gouvernement. Lorsqu'il en vint à la phrase : « *Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses* », M. Picard arrêta le lecteur et demanda que ces mots fussent effacés. M. J. Favre parut ébranlé. Mais le général Trochu, qui considérait la continuation de la guerre comme une « héroïque folie, » pensait avec tout le conseil que cette déclaration était indispensable. M. Picard demeura seul de son avis, et la phrase fut maintenue<sup>1</sup>. Au dehors, elle produisit une très-mauvaise impression : les cessions territoriales étaient considérées comme inévitables, le serment civique de l'Hôtel de ville parut téméraire et l'on trouva que le gouvernement, par ce premier acte, s'interdisait toute négociation pratique. Néanmoins il y avait dans la circulaire une fierté d'allure qui ne laissa point de frapper les esprits, et ce qui en rehaussa singulièrement l'effet, ce fut l'enthousiasme avec lequel les Parisiens et la majorité des Français l'accueillirent<sup>2</sup>. La maxime de M. J. Favre devint sacramen-

<sup>1</sup> TROCHU, *Pour la vérité*, p. 12 et 161. — PICARD, *Déposition*, p. 479. — FAVRE, *Gouvernement*, I p. 122.

<sup>2</sup> M. Vitet écrivait à M. Buloz : « Une assemblée française ne ferait qu'affermir, tenez-vous-le pour dit, et d'une façon peut-être plus solennelle, le noble ultimatum de M. Jules Favre, ces deux mots inflexibles devant lesquels s'irritent les impatients et les affamés de paix. » (*Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1870.)

telle : cette circulaire donna le ton à tous les coryphées de la Défense nationale. M. J. Favre commit une faute en l'écrivant, mais jamais faute ne passa pour plus heureuse aux yeux d'une nation. Ce paradoxe diplomatique saisit les imaginations. Il flattait le goût d'éloquence théâtrale qu'une mauvaise éducation littéraire continue d'entretenir en France. On vit ici le prologue pompeux du grand drame patriotique où chacun, avec une sincérité profonde, se préparait à jouer un rôle.

C'est le 6 septembre que cette fameuse circulaire fut jetée aux quatre vents de l'Europe. Des démonstrations assez vaines qui se succédèrent dans les jours suivants soutinrent quelque temps encore les illusions du public. M. Washburne, ministre des États-Unis, reçut, dès le 6, l'ordre de « reconnaître et de congratuler » la nouvelle République ; il fut toutefois averti, le 7, que les États-Unis persistaient à maintenir « une stricte neutralité ». M. Washburne enveloppa de quelques redondances diplomatiques ce stérile témoignage d'adhésion, que les États-Unis ne refusent à aucune République<sup>1</sup>. Paris cependant s'en montra touché, et M. J. Favre, par une réponse pleine d'effusion, contribua à fortifier cette décevante espérance d'un « appui diplomatique des États-Unis<sup>2</sup>. » Les États-Unis craignaient une méprise ; ils n'entendaient point que l'on prit leurs abstractions pour des réalités. M. Fish écrivit le 9 à M. Washburne par le télégraphe :

« Favre demande que vous receviez pour instructions de vous joindre aux autres puissances dans leurs efforts pour la paix. Il n'est ni de la politique, ni de l'intérêt des États-Unis d'agir conjointement avec les puissances européennes dans des questions européennes. J'ai

<sup>1</sup> Dépêche du 7 septembre à M. Jules Favre.

<sup>2</sup> Dépêche du 8 septembre à M. Washburne.



chargé Bancroft de s'assurer si l'Allemagne désire les bons offices des États-Unis; il ne doit pas les offrir sans la certitude qu'ils seront acceptés. »

Les rapports de la France avec l'Italie enlevaient toute signification à la reconnaissance de la République par cet État. Cette reconnaissance fut notifiée le 8 à M. J. Favre par le commandeur Nigra. La note était banale et froide. Cela n'empêcha point M. J. Favre d'y répondre avec son abondance ordinaire. La reconnaissance de l'Espagne et celle de la Suisse, qui furent également notifiées le 8, n'avaient pas d'importance politique. L'Angleterre, l'Autriche et la Russie se renfermaient dans une réserve assurément combinée entre leurs gouvernements. La Russie avait montré peu de dispositions à se mêler des affaires de la France, l'Autriche déclarait, non sans motif, qu'elle avait les mains liées. L'Angleterre était la seule puissance dont on pouvait attendre du secours : aussi ce fut de ce côté que M. J. Favre tourna tous ses efforts.

### III

L'idée de M. J. Favre était d'engager les puissances à tenter au quartier général allemand une démarche collective : cette démarche aurait eu pour objet de connaître les conditions de paix sur lesquelles la Prusse consentirait à entrer en négociations. Le 6 septembre, M. J. Favre pria lord Lyons de le venir voir. — Nous accepterions avec reconnaissance, dit-il, la médiation d'une puissance neutre, la paix pourrait être négociée sur le principe d'une indemnité financière, sans cession de territoire; il semble impossible que la Prusse le refuse à l'Angleterre si l'Angleterre consent à le demander<sup>1</sup>. — Lord

<sup>1</sup> *Gouvernement*, I, p. 126. — *Lord Granville à M. de Brunnow*, 8 septembre.

Lyons transmit immédiatement cette proposition au comte Granville; M. Tissot fut invité à l'appuyer au *Foreign-Office*. M. J. Favre demanda au prince de Metternich ce qu'il avait demandé à lord Lyons; le prince se rendit de fort bonne grâce aux vœux du ministre. L'Italie, sollicitée également, se montra disposée à faire une ouverture à Berlin. C'est alors que l'on vit se développer toutes les conséquences de la ligue des neutres. Le comte de Granville répondit dès le 6 à lord Lyons : « Le Gouvernement de la reine est désireux de contribuer à la paix, mais nous ne pouvons, ni seuls ni d'accord avec les autres puissances neutres, offrir une médiation tant que nous n'aurons pas lieu de croire que le principe en serait accepté par les deux parties. » Cela revenait à dire que l'on ne voulait point s'interposer, car l'objet d'une médiation est justement de déterminer les conditions de la paix, de critiquer les propositions des belligérants et d'obtenir, par des concessions réciproques, un arrangement équitable. L'Angleterre entendait borner son rôle à transmettre les propositions d'un camp dans l'autre; mais elle n'osa pas même proposer à la France de lui servir d'intermédiaire avant de s'être assurée de l'agrément de la Prusse. Le comte Granville consulta le 6 M. de Bernstorff, qui donna son approbation<sup>1</sup>. Le principal secrétaire d'État écrivit à lord Lyons qu'il était à la disposition de M. J. Favre. Toutefois il voulut prendre encore une autre précaution, et le 8 il raconta toute l'affaire à l'ambassadeur de Russie, M. de Brunnow. Il se conformait au programme de la ligue et s'assurait un moyen de retraite pour le cas où la France chercherait à l'engager plus avant. M. de Beust agit de même; bien qu'il discutât encore la forme de son adhésion à la ligue, il en appliqua le principe et avertit la Russie de la

<sup>1</sup> Lord Granville à M. de Brunnow, 8 septembre.

demande adressée par M. J. Favre au prince de Metternich.

Le résultat de ces premières négociations fut porté le 8 à la connaissance du gouvernement de Paris. « Les renseignements diplomatiques sont peu rassurants, » dit M. Dréo dans les notes où il résumait les séances du conseil. La vérité est que la situation était fautive : le gouvernement n'avait pas été reconnu légalement par la France, comment pourrait-il demander à l'Europe de le reconnaître et de négocier avec lui? La nécessité d'un appel au peuple s'imposait aux esprits sensés <sup>1</sup>. La question fut cependant fort débattue. Les membres révolutionnaires du conseil admettant la légitimité du fait accompli, exprimèrent la crainte que « la convocation d'une Assemblée ne parût une abdication du gouvernement. » M. Gambetta considérait comme « un mandat » le pouvoir qu'il avait pris et le titre qu'il s'était donné. « Le gouvernement n'a pas une mission politique, dit-il ; mais une mission de défense ; c'est un mandataire qui ne peut désert son mandat. » Ce débat triste et puéril se termina par un vote : la convocation à bref délai d'une Assemblée constituante fut repoussée ; on ajourna les élections au 16 octobre : décision insensée si elle n'avait pas pour objet de déguiser l'arrière-pensée d'un ajournement indéfini. Une proclamation en avertit le public. « L'Europe, disait-on, a besoin qu'on l'éclaire. » L'Europe fut éclairée, en effet ; elle sut que malgré les protestations de M. J. Favre, c'était bien un gouvernement révolutionnaire qui régnait à Paris ; l'idée d'une reconnaissance officielle fut, comme les élections, ajournée par les grandes puissances, au moins jusqu'au 16 octobre, et ce fut un obstacle de plus pour les négociations.

<sup>1</sup> PICARD, *Déposition*, p. 478. — *Notes Dréo*.

M. J. Favre s'en rendit compte ; il comprit que ses discours ne suffiraient pas à corriger le fâcheux effet de cette résolution. Il importait d'expliquer à l'Europe le caractère de la révolution qui s'était accomplie et d'obtenir, s'il était possible, quelque crédit pour le nouveau gouvernement. Il fallait, pour une mission de ce genre, un homme d'État à qui son autorité personnelle tiendrait lieu de lettres de créances. M. J. Favre ne vit que M. Thiers qui fût capable d'un pareil rôle. Depuis son discours du 15 juillet, M. Thiers était, de fait, à la Chambre, le chef de la majorité. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, il avait failli devenir le chef du gouvernement provisoire. Le 4 septembre, il avait, sans approuver ni blâmer la conduite de ses collègues de la gauche, décidé les députés à se soumettre au fait accompli. Son exemple et ses conseils n'avaient pas peu contribué à rallier au gouvernement de la Défense la majorité du parti conservateur. M. J. Favre alla le trouver le 9 septembre : il était souffrant et alité ; il ne voulait plus « mettre la main aux affaires, » il était « résolu à chercher, dans le sein des études scientifiques la consolation de nos malheurs<sup>1</sup>. » M. J. Favre lui dit avec quelle peine il parvenait à se faire écouter par les puissances ; il lui demanda de se porter devant l'Europe la caution du nouveau gouvernement : « la France avait de ses services un besoin si impérieux que les lui refuser était un acte cruel. » On ne lui demandait point d'accepter une ambassade, mais une « course rapide » soit en Angleterre, soit ailleurs, partout où il pourrait se faire écouter, où il pourrait dire « que le pouvoir était tombé aux mains d'honnêtes gens, souhaitant l'ordre et la paix. » M. Thiers commença par refuser, puis, sur les instances de M. J. Favre, il consentit à réfléchir et annonça une réponse pour le lendemain.

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 19, et *Favre, Gouvernement*, p. 126.



L'idée d'une mission d'un autre caractère agitait alors l'esprit de M. J. Favre. Il connaissait maintenant la situation dans toute sa gravité : il voyait la France sans armée et sans amis ; l'Allemagne victorieuse, implacable, soutenue par la complicité tacite de l'Europe et marchant sur Paris. Dans l'état d'exaltation où l'avaient porté les circonstances, il crut de son devoir de se présenter devant les Prussiens, de faire appel à leurs sentiments, de leur offrir, au nom de la République, la paix et l'oubli. « Je ne me dissimulais, dit-il, aucune des objections que soulevait une telle entreprise. Sans parler du supplice qu'elle devait m'infliger, elle pouvait m'exposer à une humiliation gratuite, compromettante pour le gouvernement, préjudiciable à la défense. Je sentais ces dangers, et je ne m'y arrêtais pas, tant me paraissait supérieur à toute considération le devoir de tout risquer pour épargner à Paris les horreurs d'un siège, pour sauver d'une mort certaine des milliers de créatures humaines. » Les nouvelles qui parvinrent le 9 à M. J. Favre le fortifièrent dans cette résolution. L'Italie avait fait une démarche à Berlin : M. de Thile avait répondu que M. de Bismarck avait seul qualité pour traiter des conditions de paix<sup>1</sup>. De Vienne, il apprenait que les dispositions pacifiques du gouvernement, annoncées à Berlin par M. de Beust, avaient été favorablement accueillies<sup>2</sup> ; l'Angleterre consentait à transmettre toutes les communications relatives à la paix ; la voie était donc toute tracée. M. J. Favre s'en entretint avec M. de Metternich ; apprenant que le prince se rendait, en le quittant, à l'hôtel de lord Lyons, il le pria de remettre le billet suivant à l'ambassadeur anglais :

« Mylord, le prince de Metternich veut bien se charger d'être mon intermédiaire près de vous pour vous demander, conformément à

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 10 septembre.

<sup>2</sup> *Rapport Bloomfield*, 9 septembre.

l'offre que vous m'avez faite, de poser pour moi au comte de Bismarck cette question : « Veut-il entrer en pourparlers pour arriver à un armistice et à une conférence sur les conditions de la paix ; et avec qui entend-il engager cette conversation ? »

Lord Lyons s'empessa de transmettre à lord Granville la demande de M. J. Favre. Les Anglais désiraient sincèrement la paix et cherchaient l'occasion de masquer leur faiblesse volontaire par quelque démarche d'apparat. Le comte de Granville écrivit le 10 au comte de Bernstorff et le pria de communiquer à M. de Bismarck la question posée par M. J. Favre. Les autres puissances neutres tâchaient aussi de décider le chancelier à s'aboucher avec le gouvernement français, mais elles apportaient dans leurs démarches la plus grande circonspection. L'écrasement de la France et la coalition de la Prusse et de la Russie semblaient avoir frappé de stupeur toutes les chancelleries. L'Autriche ne songeait plus qu'à sa propre sécurité ; le parti de la guerre y était décidément battu et les hommes politiques de Vienne s'efforçaient déjà de corriger les effets de leur attitude très-équivoque à l'égard de l'Allemagne. Ils se décidèrent à signer l'engagement qui formait la ligue des neutres ; la bataille de Sedan et la révolution qui s'ensuivit semblent avoir levé les scrupules qui retenaient depuis près d'un mois le cabinet austro-hongrois ; il renonça à stipuler des réserves au sujet de l'action isolée d'une puissance, et le 10 septembre le comte de Granville fut averti que l'Autriche adoptait sans restriction la formule de la ligue. L'Autriche fut désormais enchaînée par les liens compliqués que l'Angleterre et la Russie avaient su préparer : engagée à Londres par la diplomatie, contenue à Pétersbourg par la menace permanente d'une guerre, elle se trouva désormais incapable d'agir<sup>1</sup>, et ne put

<sup>1</sup> M. Julian Klacsko n'ayant pu faire prévaloir les idées exposées par lui dans

en toute circonstance que s'en référer aux deux grands États qui avaient organ'sé l'impuissance en Europe. Elle ne fit plus que de la diplomatie consultative. Dès le 10 septembre, M. de Beust, pressé de s'interposer en faveur de l'armistice, écrivit au comte Chotek à Pétersbourg :

« Nous avons toujours été d'avis que c'est à la Russie de prendre l'initiative, et nous attendons avec le plus vif intérêt les résultats de la démarche que vous m'annoncez. »

À Pétersbourg, où l'on commençait à se rassurer sur le caractère de la révolution de Paris, on montrait un peu moins de froideur et l'on reprenait avec la République, mais sous des formes plus réservées, la politique d'euphémisme pratiquée avec l'Empire. Le général Fleury, bien que démissionnaire, s'employait de son mieux à modifier les impressions de la chancellerie russe. Dès qu'il connut la demande de M. J. Favre, il l'appuya <sup>1</sup>. Les Russes, avertis par le baron de Brunnow de l'intention où était l'Angleterre de transmettre à la Prusse cette proposition, ne voulurent point être dépassés, et le 10, le jour même où le comte de Granville écrivait à M. de Bernstorff, une dépêche partit de Pétersbourg pour le quartier général allemand : elle avait pour objet de savoir si la Prusse serait disposée à conclure un armistice. Le général Fleury en informa le comte Chotek, il ajouta que, le cas échéant, les Russes « admettraient que les neutres pourraient vivement recommander l'armistice aux belligérants <sup>2</sup>. »

la diète de Gallicie, et « convaincu, comme il le dit, de l'immense péril que le triomphe définitif de la Prusse aurait pour l'équilibre européen et pour l'existence même de l'Autriche, » se retira des affaires. Il donna le 6 septembre sa démission de directeur politique à Vienne : il sacrifiait ainsi à ses sympathies pour la France qui n'avait pas su le retenir une carrière brillamment commencée.

<sup>1</sup> DUVERNOIS, *Déposition*, p. 225.

<sup>2</sup> Télégramme du comte Chotek, 10 septembre.

## IV

La résolution qu'avait prise M. J. Favre de se rendre au quartier général prussien n'appartenait qu'à lui seul. Il voulut avoir l'avis de ses collègues, et dans la soirée du 9, il les interrogea. Après une longue discussion, l'idée de la démarche fut écartée par le conseil<sup>1</sup>. « Je rencontrai de la part du gouvernement, dit M. J. Favre, une froideur qui serait devenue une désapprobation formelle si je l'avais officiellement consulté. Je n'en persévérerai pas moins. Ma conscience criait trop haut ». Une autre question tout aussi grave préoccupait au même moment M. J. Favre : devait-il rester à Paris lorsque Paris était menacé d'investissement? Dès le 7, M. de Beust avec beaucoup de sagesse avait invité le prince de Metternich à signaler « le grand inconvénient et même le peu de convenance qu'il y aurait à renfermer les chefs de mission dans une place de guerre et à les mettre ainsi dans l'impossibilité de communiquer avec leurs gouvernements<sup>2</sup>. » M. J. Favre parut frappé de ces arguments; malheureusement des considérations d'un autre ordre l'engageaient à rester à Paris. « J'aurais voulu, dit-il, me couper en deux parts. Je sentais fort bien que le ministre des affaires étrangères devait rester en communication avec l'Europe; mais je considérais qu'il était encore plus de mon devoir de ne pas quitter Paris. Je prévoyais des troubles quotidiens, des émeutes, des terreurs et des colères redoutables... J'avais alors quelque popularité; qu'en pouvais-je faire de mieux que de les sacrifier pour accomplir ce devoir? » Les mêmes doutes assiégeaient l'esprit des autres membres du gouverne-

<sup>1</sup> *Notes Dréo.*

<sup>2</sup> *Rapport Lyons. 7 septembre.*



ment : députés de Paris, ils craignaient d'être accusés de faiblesse s'ils s'éloignaient de leurs électeurs. Aucun d'entre eux ne voulait accepter les fonctions de délégué dans les départements : il faut dire, à leur excuse, qu'ils ne croyaient pas à la possibilité d'un blocus rigoureux. Au ministère des affaires étrangères, on pressait beaucoup M. J. Favre de se rendre à Tours ; aux yeux de diplomates intelligents, il ne pouvait y avoir de doute sur cette question. Dans la journée du 9, M. J. Favre paraissait décidé à partir ; il l'écrivit à M. Tissot. Une délégation du ministère fut préparée dans les bureaux ; mais dans le courant de la journée les dispositions changèrent, et le ministre n'osant annoncer son départ, on ajourna l'exécution de ce projet. On se contenta d'envoyer à Tours M. de Geoffroy, ministre nommé en Chine, et deux secrétaires d'ambassade : ils devaient pourvoir, le cas échéant, aux travaux les plus urgents. Dans l'incertitude où il était, M. J. Favre résolut de prendre conseil de M. Thiers.

M. Thiers se décidait à accepter la mission qui lui avait été proposée : en cela il rendait un service incontestable à la France et particulièrement au gouvernement de la Défense nationale. Dans l'état des choses, il était seul capable d'engager l'Europe à prendre ce gouvernement au sérieux. Sans M. Thiers, l'œuvre de la Défense nationale ne fût jamais sortie du terrain militaire ; il en serait résulté des complications graves, et peut-être même une intervention plus directe des Prussiens dans les affaires intérieures de la France <sup>1</sup>. M. Thiers tenait, comme le général Trochu, la continuation de la guerre pour une « héroïque folie », mais tandis que le général croyait cette folie nécessaire au salut du pays, M. Thiers la considérait comme dangereuse ; le général voulait la pousser jusqu'aux

<sup>1</sup> VALFREY. I, 65.

extrémités, M. Thiers voulait en limiter, autant que possible, la force et la durée. Sans illusions sur le dénouement de la crise, il jugeait probablement qu'il y aurait après la catastrophe un grand rôle à remplir<sup>1</sup>; il se rendait compte que l'homme qui en serait capable aurait intérêt à se montrer à l'Europe et à la voir de près. Il y avait d'ailleurs des précédents illustres. En 1830, le prince de Talleyrand s'était chargé d'expliquer à l'Europe, surprise et hostile, la révolution de juillet<sup>2</sup>. Les circonstances étaient bien plus défavorables encore en 1870; mais le retentissement même des désastres que venait de subir la France, relevait singulièrement la mission de l'homme d'État qui se chargerait de la représenter. Les fatigues et les soucis de son grand âge n'arrêtèrent pas un instant l'ardeur de M. Thiers. La seule considération qui aurait pu le retenir, c'étaient les divergences qui existaient entre ses idées et celles du gouvernement sur la question de paix et de guerre. Mais le gouvernement en était averti, et du moment que M. J. Favre n'y voyait point d'obstacle pour les négociations, M. Thiers pensa qu'il n'avait point à s'en préoccuper.

Il se rendit le 10 septembre chez M. J. Favre, et lui fit connaître son acceptation. M. J. Favre n'avait demandé qu'une démarche à Londres; M. Thiers, qui espérait beaucoup de la Russie, offrit d'aller à Pétersbourg et de revenir par Vienne et Florence. L'objet de la mission fut nettement déterminé. M. Thiers aurait pour instructions de démontrer à toutes les cours que le pouvoir organisé le 4 septembre n'était pas un gouvernement; qu'il fallait en constituer un, que cela n'était

<sup>1</sup> M. Jules Favre dit qu'il en eut le pressentiment. I, p. 133.

<sup>2</sup> Il accepta même une mission après le 10 août 1792, mais il le faisait moins pour soutenir la Révolution que pour y échapper. Conf. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*; XIII. Article Talleyrand.

pas possible sans des élections, et que des élections n'étaient pas possibles sans un armistice <sup>1</sup>. M. Thiers aurait, en fait, des pouvoirs très-étendus pour nouer des alliances, mais il ne voulait pas accepter d'instructions à l'égard de la paix future.

L'accord établi sur ces différents points, M. J. Favre entretint M. Thiers des inquiétudes dont il était agité. La démarche qu'il projetait de faire au quartier général prussien partait d'un sentiment juste, et il n'est pas étonnant que M. Thiers l'ait approuvée. M. Jules Favre demanda ensuite s'il devait rester à Paris. « Je soumis, dit-il, mes scrupules à M. Thiers, qui fut de mon avis et leva ainsi tous mes doutes <sup>2</sup>. » Ce conseil est étrange de la part d'un homme d'État aussi pratique que M. Thiers : quoi qu'il en soit, on ne peut s'en prendre à la seule inexpérience de M. J. Favre de la faute grave qu'il commit en cette circonstance.

M. J. Favre, désormais fixé sur ces deux points, s'empressa d'annoncer au corps diplomatique qu'il resterait à Paris : les diplomates qui voudraient se rendre à Tours pouvaient compter que le gouvernement s'emploierait à faciliter leur départ. On paraissait ainsi renoncer à l'idée d'une délégation diplomatique ; on comptait toujours que le blocus ne serait pas absolu, et l'on s'arrêta, pour quelques jours, à des expédients : on fit partir pour Tours le chef du bureau du chiffre et l'un de ses employés : avec les deux secrétaires qui avaient quitté Paris le 10, ils devaient déchiffrer les dépêches, les résumer, les rechiffrer et les envoyer à Paris, d'où M. J. Favre avait l'illusion de croire qu'il pourrait diriger la diplomatie. Le 12, un décret annonça que M. Crémieux serait seul investi du gouvernement provincial de la France : des délégués

<sup>1</sup> FAVRE, *Déposition*, p. 337.

<sup>2</sup> *Gouvernement*, I, p. 430.

des différents ministères lui étaient adjoints. M. de Geoffroy, qui se trouvait à Tours, fut chargé d'en remplir provisoirement les fonctions pour les affaires étrangères.

La mission de M. Thiers avait été officiellement décidée. Elle fut annoncée le 12, au *Journal officiel*. M. Thiers partit le soir même; il emportait, en guise de pouvoirs, une lettre de M. J. Favre au comte de Granville. Après avoir prié le principal secrétaire d'État d'accueillir amicalement l'envoyé de la France, M. J. Favre ajoutait :

« Investi de toute la confiance de mes collègues comme de la mienne, nul mieux que M. Thiers ne saura se faire l'organe de la nation française tout entière, et je suis prêt, en ce qui nous concerne, à ratifier tout ce qu'il aura l'honneur de vous dire au nom du Gouvernement de la défense nationale. »

Cependant M. J. Favre attendait avec la plus vive impatience la réponse de M. de Bismarck. Il pressait lord Lyons et chargeait M. Tissot d'insister auprès du comte de Granville. Le 12, au soir, comme le comte de Bernstorff n'avait point encore reçu de réponse, le comte de Granville écrivit à lord Lyons qu'il l'autorisait à envoyer un de ses secrétaires au quartier général prussien. Cette dépêche parvint à Paris le 13 au matin. Lord Lyons prépara une lettre pour M. de Bismarck : elle était, avec quelques phrases d'explication, la répétition exacte de la lettre du comte de Granville au comte de Bernstorff. M. Malet, second secrétaire de l'ambassade anglaise, fut chargé de la remettre : il partit le 13 à six heures du soir.

Dans son inquiétude, M. J. Favre précipitait les démarches; il s'adressait à tous les États dont il croyait pouvoir attendre quelque bienveillance. Ses goûts et ses convictions le conduisirent naturellement à solliciter l'appui des États-Unis. Une note fut portée le 12, de très-bonne heure, à M. Washburne : M. J. Favre demandait au ministre américain de se mettre



« comme simple particulier » en communication avec le gouvernement prussien et de tâcher de connaître les desseins de ce gouvernement au sujet de la paix. M. Washburne dépêcha sur le champ un télégramme à Washington pour demander des instructions. M. Fish avait déjà chargé M. Bancroft de sonder la Prusse ; la réponse de M. Bancroft était arrivée le 11. « L'Allemagne, disait-il, repousse toute intervention étrangère. Les autres puissances s'abstiennent. L'Amérique serait seule ; la négociation n'aboutirait pas. Notre intérêt, notre dignité exigent que nous nous tenions à l'écart. » C'était l'opinion de M. Fish et il le dit, ce même jour, au ministre anglais, sir E. Thornton.

« M. Fish m'a assuré, écrit cet agent, que son gouvernement n'aurait pas la moindre objection à conférer sur la paix avec les gouvernements d'Europe ; mais que les États-Unis déclinaient toute médiation. Il m'exprima son regret de ce que M. Jules Favre avait, par sa première déclaration, engagé son gouvernement au point de rendre la paix presque impossible. Il était d'avis que l'Allemagne a le droit de demander des garanties pour le maintien futur de la paix qui avait été troublée sans raison ; le Gouvernement des États-Unis est disposé à s'employer pour modérer les demandes de l'Allemagne, mais il est difficile d'admettre que l'Allemagne se contente d'une forte indemnité pécuniaire et de la démolition de quelques forteresses. »

La réponse de M. Fish à M. Washburne ne pouvait être que négative. Elle parvint à Paris le 12 à dix heures du soir, par le télégraphe. Le lendemain M. Washburne en arrivant à sa légation, y trouva M. J. Favre qui l'attendait. Le ministre américain expliqua les motifs qui défendaient à son gouvernement d'intervenir. « Tout en paraissant apprécier notre position, écrit M. Washburne, M. J. Favre était évidemment très-désappointé et très-surpris d'apprendre que la Prusse rejetait toute intervention. En me quittant, il m'a remercié cordialement de ce que j'avais fait,

et m'a dit que, puisque mon gouvernement ne pouvait intervenir officiellement, il pourrait du moins, on l'espérait, donner à la nouvelle République de France son appui moral. » Cette dernière déception dut être particulièrement pénible à M. J. Favre. Comme l'autocratie du Nord et les monarchies constitutionnelles de l'Europe, le gouvernement républicain des États-Unis reconnaissait la toute-puissance des faits accomplis et la légitimité de la conquête. Il ne pouvait être donné de démenti plus cruel à ceux qui croyaient avoir, en proclamant la République, changé la situation de la France dans le monde.

---

## CHAPITRE IX

### LES INTENTIONS DE LA PRUSSE

#### I

Depuis la capitulation de Sedan, les dispositions de l'Angleterre commençaient à se modifier. L'opinion se partageait. Un parti nombreux qui tenait pour l'Allemagne se composait des adeptes de la politique des nationalités, des adversaires systématiques de la France et des groupes considérables des hommes d'affaires à courte vue, des spéculateurs satisfaits qui professaient les doctrines de Manchester. Ceux-là jugeaient que la France serait justement punie pour son ambition et son orgueil; ils donnaient raison à l'Allemagne dont la victoire ne leur paraissait à aucun titre redoutable pour l'Angleterre. Cette opinion était représentée par le *Times*, qui s'était fait le moniteur européen de la Prusse. Il déclarait le 8 septembre que l'Alsace, la Lorraine et quarante millions de livres sterling (un milliard de francs) seraient des conditions modérées, et que la France ferait bien de s'y soumettre <sup>1</sup>.

Cependant à côté de ces politiques aveugles ou volontairement aveuglés, beaucoup d'Anglais se préoccupaient de la révolution que les succès de l'Allemagne allaient provoquer en Europe. Ils voyaient le système européen bouleversé et l'alliance des deux grandes cours du Nord menaçant dans l'avenir l'influence de l'Angleterre en Orient. Ces

<sup>1</sup> Voir également les articles du *Daily News* du 6 et du 8 septembre.

hommes savaient que l'on ne peut impunément se passer de la France ; il y avait encore en Angleterre des diplomates de la grande école et quelques vestiges de ce bon sens élevé qui avait dirigé, en 1815, la politique de Castlereagh et de Wellington. La jalousie classique pour la France s'était bien affaiblie dans les dernières années ; le système commercial du second Empire et la guerre de Crimée avaient fortement contribué à la diminuer. Mais la révolution du 4 septembre et l'explosion de haine qui avait accueilli la chute de l'Empire avaient indisposé les Anglais ; ils admiraient Napoléon III et se montraient affectés par la catastrophe qui terminait son étrange carrière. L'approbation bruyante des agitateurs britanniques, de tous les politiques déclassés, organisateurs de grèves et de meetings, confinant à l'Internationale et coudoyant la Révolution, n'était pas faite pour les rattacher au gouvernement de Paris. Mais le sentiment des grands intérêts engagés, une profonde compassion éveillée par les infortunes de la France dominaient ces impressions. Dans le Parlement, dans la presse, dans le monde politique il y avait des hommes qui regrettaient de ne pouvoir aider la France ; ils reprochaient au cabinet son extrême circonspection et sa déférence à l'égard de la Prusse. Un diplomate français pouvait profiter de ces tendances.

Arrivé le 13 à six heures du matin, M. Thiers descendit à l'hôtel de l'ambassade de France. Le comte de Granville était à son château de Douvres ; prévenu de l'arrivée de M. Thiers, il revint à Londres, et devant la visite de l'envoyé français, il se rendit à l'ambassade. C'était à la fois une marque de déférence pour la personne de M. Thiers, et le moyen d'indiquer finement que le gouvernement du 4 septembre n'étant pas reconnu, on n'entretenait avec son ambassadeur extraordinaire que des relations toutes personnelles et tout officieuses. Ces nuances s'accrochèrent dès les premiers mots de l'entre-



tien <sup>1</sup>; M. Thiers ne songea même pas à remettre au comte de Granville la lettre qui lui tenait lieu de pleins pouvoirs. Il dit que le désir des nouveaux ministres était de conclure une paix honorable. Il voulait contribuer à cette paix; il la croyait nécessaire; il ne cacha peut-être pas assez son peu de confiance dans l'œuvre militaire de la défense <sup>2</sup>. Les dépêches de lord Lyons, après ses entretiens avec M. de Gramont, les propos de M. de La Valette à Londres avaient donné aux ministres anglais la conviction que la France avait voulu la guerre. M. Thiers, avec beaucoup de vivacité, combattit cette opinion, rétablit la vérité des faits, et ses discours modifièrent très-sensiblement les impressions du comte de Granville. Il était plus difficile de gagner ses sympathies au gouvernement de la Défense nationale. M. Thiers avait pris soin de se dégager de toute complicité dans la révolution du 4 septembre; mais, le fait accompli, il croyait que le meilleur parti était de le reconnaître. Il ne dissimula point d'ailleurs ses sentiments sur la république; il exposa le programme du gouvernement qu'il devait établir plus tard; et l'on put voir que, dès ce moment, son parti était pris et son plan arrêté. « La république, dit-il, est en ce moment le gouvernement de tout le monde; ne désespérant aucun parti, parce qu'elle ne réalise définitivement le vœu d'aucun, elle convient maintenant à tous. » Enfin il demanda l'appui de l'Angleterre dans les négociations destinées à amener la paix. Il reprit les arguments qui avaient, en 1815, décidé les Anglais à combattre les prétentions prussiennes. « Il n'est pas, disait-il, de l'intérêt de l'Angleterre qu'une paix déshonorante soit bâclée et laisse la France faible et irritable, incapable

<sup>1</sup> THIERS, *Déposition*, p. 20.— *Id.*, Dépêche à M. Jules Favre du 13 septembre; dépêche de lord Granville du même jour.

<sup>2</sup> VALFREY, I, 66.

d'aider ses alliés, mais prête cependant à chercher en toute occasion à recouvrer son prestige perdu. Que l'Angleterre se prononce et les puissances neutres la suivront. » — « M. Thiers était très-fatigué, raconte lord Granville; je ne lui exposai que brièvement les motifs qui avaient dirigé notre conduite. » Le ministre anglais rappela, non sans une nuance d'amertume, la hauteur avec laquelle la France avait, au début de la crise, décliné les conseils de l'Angleterre et paralysé son intervention. « Les Allemands, ajouta-t-il, se plaignent de ce que l'Angleterre est tout à fait partielle pour la France. » M. Thiers répliqua « qu'il fallait bien qu'entre les deux plaignants il y en eût un qui eût raison; qu'évidemment c'était la France, car elle n'était pas la puissance conquérante; que cependant c'était la Prusse seule qu'on laissait faire et que la simple inertie était, envers la Prusse, la plus grande des partialités. D'ailleurs, ajouta-t-il, savez-vous ce qu'on dit partout en France? C'est que votre reine est dominée par des affections de famille, et qu'en cette occasion le cabinet est influencé par elle. » Le mot était vif; le comte de Granville répondit assez sèchement : « Je suis profondément dévoué à ma souveraine, mais je suis un ministre anglais, et le vœu de mon pays est le seul que je consulte. » Le comte de Granville termina en disant que, sans doute, s'il y avait quelque chose d'utile à faire (en dehors de toute idée de guerre), il ne le repousserait pas; mais il était convaincu que l'intervention des neutres serait souverainement désagréable à la Prusse, et qu'on obtiendrait, en s'abouchant directement avec elle, de bien meilleures conditions.

Cette réponse, que les neutres ne cessèrent d'opposer aux sollicitations de la France, était purement spéciense, elle n'avait pas d'autre objet que de masquer leur impuissance ou leur partialité pour l'Allemagne. Il était naturel que l'Alle-

magne ne désirât point de médiation : elle avait été seule dans la lutte, elle voulait être seule dans la négociation. L'Europe l'avait empêchée de prendre l'Alsace et la Lorraine après Waterloo; elle protestait d'avance contre une intervention des neutres; mais c'est justement pour cela que les neutres auraient dû intervenir s'ils avaient considéré les exigences de l'Allemagne comme excessives et son triomphe absolu comme dangereux pour l'Europe. Engager la France à traiter seule, c'était faciliter l'œuvre de la diplomatie prussienne. En 1866, M. de Bismarck déclinait aussi toute médiation; la France était intervenue néanmoins; la Prusse en avait montré beaucoup de mauvaise humeur, mais elle avait été forcée de prendre en considération les avis de Napoléon III. L'intérêt du vainqueur est de décliner la médiation, l'intérêt du vaincu est de la rechercher, l'intérêt des neutres, quand la neutralité ne sert pas de manteau à de secrètes complaisances, est d'imposer leur arbitrage.

M. Thiers, qui devait plus tard, à son tour, se laisser abuser par cette erreur, n'était pas encore convaincu; saisissant l'occasion que lui offrait le comte de Granville, il dit que M. J. Favre se résignerait sans doute à faire auprès de M. de Bismarck la démarche à laquelle l'engageait le comte de Granville; mais, poursuivit il, « il faudrait auparavant s'assurer d'une réponse favorable et d'un accueil convenable pour le représentant de la France: dès lors il faudrait que l'Angleterre se fit l'intermédiaire de cette proposition, en la recommandant fortement et en garantissant sa loyale exécution. » Le comte de Granville, touché de cet argument, demanda à en conférer avec M. Gladstone et se retira. Dans la journée la réponse de M. de Bismarck au comte de Bernstorff lui fut communiquée. Elle était ainsi conçue :

« J'ai dit récemment, et par prévision, dans mon dernier télé-

gramme, que vous pouviez accueillir toute espèce d'ouvertures de la part de la reine d'Angleterre, mais que vous ne pouvez attacher à de semblables ouvertures, venant du Gouvernement actuellement existant à Paris, l'importance qu'aurait une ouverture faite par le Gouvernement de la France : le Gouvernement de Paris n'a pas été reconnu par la nation, et l'empereur Napoléon est encore, pour les puissances étrangères, le seul dépositaire de la souveraineté. Je demande, par contre-question : Quelle garantie le Gouvernement actuel ou tout autre qui lui succédera dans Paris donnera-t-il que les conventions conclues avec lui seraient reconnues par la France ou même immédiatement par les troupes de Strasbourg et de Metz ? »

On connaîtra bientôt le dessein fort habile qui avait inspiré cette dépêche. Ce fut M. Gladstone qui en donna communication à M. Thiers, lorsque le soir, à six heures, il vint lui rendre visite. La réponse de M. de Bismarck blessait M. Thiers dans son patriotisme et ne laissait pas de l'inquiéter par la menace d'une restauration de l'Empire. Sans insister sur ce point très-délicat, il entretint M. Gladstone de la nécessité d'aboucher M. J<sup>s</sup> Favre avec M. de Bismarck. Il raconte lui-même qu'il insistait « avec la dernière chaleur. — L'Angleterre, s'écria-t-il, s'irritait autrefois quand Napoléon lui disait qu'elle sortait de son rôle légitime lorsqu'elle se mêlait d'affaires continentales ; elle reconnaît qu'il avait raison, car décidément elle fait ce qu'il voulait et livre le continent à lui-même, sans oser avoir un avis sur ce qui s'y passe. — M. Gladstone gardait le silence d'un homme à la fois attristé et importuné. » Cependant, il finit par se laisser ébranler ; il alla jusqu'à dire que le comte de Granville recommanderait la paix « dans l'intérêt de l'équilibre européen. »

Le comte de Granville revint le lendemain 14 chez M. Thiers <sup>1</sup>. « Mes pouvoirs étaient sur la table, écrit M. Thiers, et portaient l'adresse de lord Granville, il m'a dit :

<sup>1</sup> Dépêches de M. Thiers du 14 septembre et de lord Granville, 14, 16 septembre.



—Je crois que ce pli est pour moi. — Oui, milord, il est pour vous. Ce sont mes pouvoirs que je ne vous ai pas remis hier, tant j'étais pressé d'entrer en matière. — Il a souri en disant que ces formalités étaient superflues dans le moment; il a ouvert le pli, l'a lu, et il a ajouté: « Je le reçois, bien qu'au fond je ne le devrais pas, notre gouvernement n'ayant pas reconnu le vôtre. Mais vous voyez qu'en fait nos relations sont ce qu'elles seraient si la reconnaissance avait eu lieu. » M. Thiers partit de là pour demander cette reconnaissance. Le comte de Granville s'y refusa. « Je désire, dit-il, rester dans les relations les plus amicales avec le gouvernement français, notre entretien en est la preuve. Mais votre gouvernement n'a pas de sanction légale; il ne s'intitule lui-même gouvernement que pour un objet spécial, il a annoncé la convocation d'une Constituante qui doit décider du futur gouvernement de la France; aussitôt que la nation aura reconnu le gouvernement, nous demanderons à la reine de le reconnaître; en attendant, de bonnes relations suffisent à la pratique des affaires. » Le comte de Granville exprima le regret que les élections fussent ajournées au 16 octobre; « c'est, dit-il, un des obstacles allégués par l'Allemagne pour ne pas négocier. Elle allègue aussi le langage péremptoire de M. J. Favre dans sa circulaire: il exclut certains points comme ne pouvant être admis dans aucun traité. Ce sont pourtant des sujets que M. J. Favre, s'il se rend au quartier général, doit être préparé à traiter. »

## II

La dépêche de M. de Bismarck à M. de Bernstorff avait été immédiatement transmise à Paris. Dès qu'il la connut, M. J. Favre y répondit. Cette réponse parvint à Londres

dans l'après-midi du 14 septembre. Elle était ainsi conçue :

« Les garanties justement réclamées par M. le comte de Bismarck peuvent être fournies à un double point de vue politique et militaire. Au point de vue politique, le gouvernement de la Défense nationale signera un armistice et réunira de suite une Assemblée qui ratifiera le traité de paix convenu entre le gouvernement prussien et celui de la France. Au point de vue militaire, le gouvernement de la Défense nationale offre la même sécurité qu'un gouvernement régulier, puisque le ministre de la guerre est obéi dans tous les ordres qu'il donne. Tout ce qui serait réglé à cet égard par un armistice serait donc ponctuellement exécuté sans aucun retard. »

Le comte de Granville approuva la teneur de cette note. Mais malgré les paroles échappées la veille à M. Gladstone, il déclara que l'Angleterre se bornerait à recommander à la Prusse d'accepter une conférence en vue de la paix. Bien qu'il eût désiré davantage, M. J. Favre trouvait dans cette détermination de l'Angleterre de nouveaux motifs de persévérer dans son dessein. Il le dit à lord Lyons et lui remit le billet suivant qui fut transmis sur-le-champ au comte de Granville :

« J'accepte avec satisfaction l'offre de lord Granville de me faciliter une entrevue avec le comte de Bismarck, désireux que je suis de savoir de ce dernier les conditions pour un armistice, et, au besoin, pour les bases d'un traité. »

Le comte de Granville, comme il avait été convenu, écrivit au comte de Bernstorff<sup>1</sup>. Il communiqua cette dépêche le 15 à M. Thiers ; celui-ci l'en remercia tout en « exprimant le regret que lord Granville n'eût pas recommandé plus chaleureusement à l'ambassadeur prussien l'objet de la visite de M. Favre<sup>2</sup> ». M. Thiers considérait néanmoins cette dépêche, si réservée qu'elle fût, comme un avantage, car il écrivait le 15 à M. J. Favre :

<sup>1</sup> 14 septembre.

<sup>2</sup> Lord Granville à lord Lyons, 16 septembre.

« Le premier pas de l'Angleterre est fait ; je ne désespère pas de lui en faire faire d'autres. J'espère n'avoir pas tout à fait perdu mes peines en voulant les amener à une certaine intervention. »

Il redoublait ses instances. Il devint même si pressant que ses rapports avec le comte de Granville s'aigrirent légèrement. Suivant la pente familière à son esprit, M. Thiers démontrait en termes très-vifs à son interlocuteur quels étaient les véritables intérêts du gouvernement anglais et les véritables devoirs du principal secrétaire d'État. Il parla de « l'apathie de l'Angleterre, du dommage qui en résultait pour la dignité britannique : il montra l'Allemagne prépondérante en Europe, l'Autriche démembrée, sous la tutelle de M. de Bismarck. » — « Je répondis à M. Thiers, écrit le comte de Granville<sup>1</sup>, que je ne voulais pas discuter davantage avec lui ; que ses arguments allaient plus loin que ses demandes, car ils tendaient à nous pousser à une intervention armée, et, sur ce point, l'opinion du pays n'est pas douteuse. Même avec toute son habileté, il ne pouvait espérer de modifier une politique adoptée, après délibération, par le gouvernement de la reine, exposée devant le Parlement. » D'ailleurs, poursuivait le principal secrétaire d'État, M. Thiers ne devait pas être mécontent du résultat de sa visite en Angleterre : « il s'était proposé de prouver que, pour le moment, la forme actuelle du gouvernement était nécessaire en France, et de faire connaître les mérites de M. Favre, du général Trochu et autres chefs ; sous ce rapport, il a eu beaucoup d'influence sur moi et sur les autres personnes avec lesquelles il a conversé. Enfin, pendant son séjour une entrevue entre M. Favre et le comte de Bismarck a été rendue possible ; si cette entrevue a lieu, elle pourra être utile. »

Le comte de Granville définissait ainsi fort nettement

<sup>1</sup> Dépêche à lord Lyons, 16 septembre.

l'objet et le résultat de la mission de M. Thiers. M. Thiers comprit lui-même qu'il n'avait rien de plus à attendre des Anglais. Il espérait être plus heureux avec les Russes; il avait reçu du prince Gortchakow, qu'il connaissait beaucoup et depuis longtemps, une invitation fort courtoise de se rendre en Russie. « J'ai pu me convaincre, écrivait-il à M. J. Favre, qu'on aimerait mieux me retenir ici que de me laisser partir pour la Russie. C'est une raison de plus pour moi de ne pas différer mon départ. » L'observation était juste, et le jeu était alors comme en 1815 de « piquer d'honneur » ces deux États et de les gagner l'un par l'autre<sup>1</sup>. M. Thiers fit en conséquence une dernière tentative près du comte de Granville et tâcha de le toucher par les arguments qu'il croyait les plus péremptoires.

« Après des aperçus philosophiques et historiques très-éloquents, écrit le comte de Granville<sup>2</sup>, il m'entretint de ma situation devant la Chambre des Communes, jalouse de l'honneur du pays. Il me demanda, sous diverses formes, ce qui arriverait si la Russie prenait l'initiative d'adresser à l'Allemagne des remontrances amicales en faveur de la France : le Gouvernement anglais ne se plaindrait-il pas d'être laissé en arrière? — Je lui dis que nous suivions une politique que la Chambre des Communes avait approuvée. Je ne voulais point m'engager pour des cas hypothétiques; je réservais mon entière liberté d'action. Mais désireux comme je le suis d'agir de concert avec les puissances neutres, je ne serais pas jaloux si l'une d'elles voulait entreprendre une action qui pourrait amener la paix. Je considérerais ce que l'Angleterre avait à faire, sans tenir compte de l'initiative prise par d'autres. »

Les suggestions de M. Thiers étaient habiles. Le comte de Granville ne laissait pas d'en être piqué; mais il s'était fait un devoir de l'inaction, et il se renfermait dans la politique négative.

<sup>1</sup> THIERS, *Déposition*, p. 21.

<sup>2</sup> A lord Lyons, 17 septembre.



tive qu'il avait adoptée. Il la croyait sage et prudente. Dans l'aveuglement où se complaisait le cabinet anglais, l'alliance de la Prusse et de la Russie lui semblait un fantôme évoqué par des esprits timorés. Loin de redouter une action isolée de la Russie, le comte de Granville avait, comme on l'a vu, repoussé la proposition de M. de Beust, qui avait justement pour objet d'y mettre obstacle. L'Angleterre s'obstinait dans sa confiance; elle était résolue à ne rien voir jusqu'au jour où la Russie la contraindrait d'ouvrir les yeux. M. Thiers s'en était convaincu, et comme il avait dû renoncer à se rendre en Russie par mer, il se prépara à revenir en France et à voyager par la voie de terre. Mais il ne voulait pas quitter Londres avant que la question de la conférence entre M. J. Favre et M. de Bismarck eût été résolue.

M. J. Favre attendait avec la plus vive impatience la réponse de M. de Bismarck à la proposition transmise par le comte de Granville, et le retour du secrétaire d'ambassade que lord Lyons avait envoyé au quartier général prussien. M. de Bismarck ne se pressait point de répondre au comte de Granville; mais M. Mallet revint à Paris le 16; il rapportait un court billet de M. de Bismarck à lord Lyons, daté de Meaux, le 15 septembre. M. de Bismarck disait à l'ambassadeur anglais que la question posée par lui avait donné lieu à un échange de communications entre Londres et le quartier général prussien. Il s'en référait à ces télégrammes. Toutefois il ajoutait ces mots qui avaient une grande importance : « Confidemment, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, que nous serons toujours prêts à entrer en négociations pour la paix et non pour un armistice. » Lord Lyons en informa sur-le-champ M. J. Favre; il lui dit que M. de Bismarck était disposé à entrer en pourparlers pour la paix, et que si c'était de la paix qu'il s'agissait, et non d'un armistice, il recevrait un représen-

tant du gouvernement français au quartier général<sup>1</sup>. M. Jules Favre, qui avait fait demander l'entrevue par le comte Granville, aurait préféré à cet avis officieux une réponse officielle transmise par le *Foreign-Office*. Il l'attendit vainement le 17. Le temps pressait, M. J. Favre exposa ses scrupules à l'ambassadeur anglais. Il lui semblait que si le gouvernement britannique se contentait de cette réponse détournée, il pouvait lui-même s'en contenter. Il lui paraissait d'ailleurs que les dispositions montrées par M. de Bismarck à M. Mallet lui permettraient de se présenter au quartier général sans crainte d'être éconduit. C'était l'avis de lord Lyons. M. Mallet cita les paroles mêmes de M. de Bismarck : « Si le gouvernement français désire traiter, qu'il envoie quelqu'un pour le faire, nous traiterons avec quiconque il enverra. » Cet entretien avec lord Lyons leva les derniers scrupules de M. J. Favre ; il annonça à l'ambassadeur l'intention très-sérieuse où il était de partir le lendemain matin<sup>2</sup>. Tous ces pourparlers restèrent absolument confidentiels. M. J. Favre ne voulait faire connaître son dessein ni à ses collègues qui s'y seraient opposés, ni surtout au public qui l'aurait condamné.

Le cercle de l'investissement se resserrait d'heure en heure. Il était douteux que le lendemain le chemin de fer de l'Ouest pût encore fonctionner : il importait donc de résoudre la question toujours pendante du séjour des diplomates à Paris. M. de Chaudordy avait averti le prince de Metternich de l'état des choses ; le prince, d'après ses instructions, inclinait fort à quitter Paris. Il en conféra avec lord Lyons, et cet ambassadeur prit l'avis de M. J. Favre<sup>3</sup>. M. J. Favre hésitait beaucoup ; il ne savait même pas s'il organiserait une délé-

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 16 septembre.

<sup>2</sup> *Rapport Lyons*, 19 septembre.

<sup>3</sup> *Id.*

gation diplomatique à Tours. Il reconnut cependant que, les communications pouvant être interrompues, il serait peut-être opportun que lord Lyons et les représentants des principales puissances se rendissent à Tours, où ils trouveraient M. de Geoffroy, « diplomate expérimenté ». Lord Lyons montrait peu de goût à quitter Paris ; mais, après avoir causé avec quelques-uns de ses collègues, il se rangea de leur avis, et le départ fut décidé. Le 17 au soir, un train spécial emporta lord Lyons, le prince de Metternich, Djémil Pacha, le commandeur Nigra, M. Okounew et quelques autres diplomates de moindre conséquence. Une partie du corps diplomatique restait à Paris. Lorsqu'on voit, par la suite des événements, quel intérêt il y eut pour la France à rester en communications régulières avec l'Europe, on ne saurait trop s'étonner de l'incertitude et de la confusion qui régnèrent en toute cette affaire. La cause en était dans le caractère de M. J. Favre et dans les considérations complexes dont son rôle de diplomate était embarrassé. La résolution qu'il prit de demeurer à Paris entraîna de graves inconvénients : la responsabilité en pèse moins sur sa personne que sur la majorité de ses collègues ; ils ne comprirent pas l'importance qu'il y avait à placer le centre du gouvernement hors de la capitale, et ce fut surtout, paraît-il, pour ne pas leur laisser Paris que M. J. Favre crut devoir rester parmi eux.

Le 18 au matin, dans le plus grand secret, M. J. Favre quitta l'hôtel des affaires étrangères : il se rendait aux avant-postes allemands. En partant, il se résolut enfin à se faire représenter d'une manière officielle dans la Délégation de Tours. Il confia cette mission au comte de Chaudordy, directeur de son cabinet, et lui remit une lettre qui l'accréditait auprès de la Délégation. M. de Chaudordy quitta Paris le 18 au soir : le train qui l'emmena fut le dernier qui put franchir l'enceinte. Il

tint donc à bien peu de chose que le départ des diplomates n'eût été rendu inutile et que la diplomatie française ne restât, pendant la plus périlleuse des crises, livrée à elle-même, sans autres directions que des rêveries d'assiégés, emportées au hasard des ballons.

Le même jour, M. Thiers s'embarquait pour la France et se dirigeait également sur Tours. Il importe maintenant d'expliquer la conduite de M. de Bismarck pendant ces négociations et de faire connaître les dispositions dans lesquelles il se préparait à recevoir M. J. Favre.

### III

En Allemagne, après le 4 septembre, on crut la guerre finie<sup>1</sup> : Napoléon III était prisonnier, l'Empire n'existait plus, la France, vaincue, n'avait plus d'armée ; la prolongation de la campagne semblait invraisemblable. Les Allemands, en pareil cas, se seraient soumis à la force des choses, ils pensèrent que les Français feraient de même : il y eut partout de grandes réjouissances ; les batailles avaient été meurtrières, et comme le but semblait atteint, on désirait ardemment voir cesser les hostilités. Le gouvernement encourageait ces espérances. Dans une lettre datée du 6 septembre, le prince royal de Prusse disait : « Les grandes victoires de l'armée ont fait naître dans le peuple allemand l'espoir d'une paix glorieuse. » On en discutait les conditions ou plutôt on reproduisait les arguments et les conclusions d'une discussion commencée depuis le milieu d'août. L'idée de conquérir l'Alsace et la Lorraine se répandait de plus en plus, à mesure que les obstacles s'évanouissaient devant les conquérants. Considéra-

<sup>1</sup> Conf. HIRTH, 4-10 septembre.



tions historiques, thèses de philologie, théorie des frontières naturelles, système des frontières stratégiques, nécessité de châtier un peuple « corrompu » et d'assurer le repos d'un peuple « vertueux, » tous les arguments étaient bons pour justifier la convoitise ardente qui s'était emparée de l'Allemagne. La politique et l'érudition se réunissaient pour démontrer que la raison du plus fort devait être la meilleure. On dissertait aussi sur l'indemnité pécuniaire à exiger de la France. Le docteur Georges Hirth publia le 7 septembre un écrit où cette indemnité était évaluée à 4 milliards 930 millions de francs. Cette *summa summarum*, comme disait le docteur Hirth, était établie au moyen de savants calculs. On y voyait figurer, par un retour piquant au vieux droit germanique, 190 millions de francs pour le dommage qu'apportait au capital national la perte de 10,000 hommes<sup>1</sup>.

Quelques voix discordantes s'élevaient à côté de ce concert : c'étaient les démocrates socialistes qui, depuis la proclamation de la République, considéraient les Français comme leurs frères. M. Louis Simon (de Trèves) adressa, le 6 septembre, à ses compatriotes une proclamation éloquente et hardie. Il protestait contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, unies à la France « par la conquête de trois grandes révolutions. » Il rappelait les titres de la France à la sympathie de l'Allemagne démocratique : « les droits de l'homme en 1789, le régime constitutionnel en 1830, le suffrage universel en 1848. Sans les aspirations héroïques de cette noble nation, disait-il, le paysan et le bourgeois seraient encore dans les liens des privilèges féodaux. » Beaucoup d'honnêtes gens étaient touchés par ces raisons ; malheureusement il s'y mêlait un appoint

<sup>1</sup> Soit 19,000 francs par tête ; on se demande sur quelles évaluations le docteur Hirth s'appuie pour déterminer par ce nouveau *wergeld* la valeur pécuniaire d'un de ses compatriotes.

de propagande révolutionnaire qui en détournait la portée. M. Louis-Simon et ses amis n'étaient que l'état-major loyal d'un parti considéré comme dangereux. Les journaux qui se faisaient courageusement les interprètes de ces protestations, le *Beobachter*, à Stuttgart; la *Zukunft*, à Berlin, appartiennent à l'opposition radicale. L'Allemagne était grisée, le parti national libéral se montrait le plus ardent à la guerre; il cherchait dans la conquête la consécration de la puissance allemande et la garantie de l'unité. Les adjurations humanitaires des démocrates blessaient les vainqueurs; et lorsque l'État crut devoir sévir contre ces critiques audacieux de l'infaillibilité prussienne, personne ne réclama.

Les démocrates socialistes de Brunswick avaient lancé un manifeste contre la guerre et les annexions, les signataires furent arrêtés<sup>1</sup>. Le docteur Jacoby, député de Kœnigsberg, fit signer dans une réunion populaire, tenue le 14 septembre dans cette ville, une protestation contre la conquête et la guerre. Le général Vogel de Falkenstein, commandant de l'état de siège, le fit appréhender au corps, le 20 septembre, sous prétexte que « des manifestations comme celles du 14 étaient de nature à encourager la résistance des Français. » Le gouvernement du 4 septembre pouvait donner à M. de Rochefort une place au conseil et nommer M. G. Flourens « major de rempart. » Au dehors, l'appui de la démocratie radicale et de la démagogie cosmopolite lui devint, dès les premiers jours, plus funeste qu'utile. Il ne faut pas oublier que l'Europe est monarchique, et qu'en fait, les intérêts conservateurs dominant dans tous les grands États. En 1814 et 1815, la restauration de la monarchie traditionnelle assurait à la France l'alliance de l'Angleterre, l'amitié

<sup>1</sup> 5 septembre.

de la Russie, la bonne volonté de l'Autriche. En 1870, les compromissions démagogiques ne lui servirent de rien ou ne lui firent que du mal. Pour juger de l'effet d'un semblable patronage en Allemagne et en Europe, il suffit de nous rappeler des exemples récents de notre propre histoire. La véhémence de l'opposition républicaine contre la campagne du Mexique condamna au silence beaucoup de conservateurs disposés à blâmer l'expédition. Les Polonais n'ont point eu à se louer des éclats de voix de M. Emmanuel Arago. De quelle valeur, du temps de l'Empire, eût été le concours d'un savant de premier ordre, de l'homme le plus droit, mais d'un politique aussi peu en crédit que M. Littré?

Les publicistes officieux, zéloteurs de la Prusse, prirent thème de ces manifestations pour compromettre davantage la France. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* se plaisait à dire, dès le 7, que les événements de Paris n'exerceraient pas d'influence sur l'issue de la guerre, sauf peut-être qu'une intervention des puissances serait désormais moins à redouter. On lisait, le 8, dans une lettre adressée de Berlin à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Comme il doit rire en sa barbe, le grand diplomate au casque de cuirassier, lorsqu'il contemple le changement qu'opère en Europe la plantation du premier arbre de la liberté à Paris ! Il n'est plus question de l'équilibre européen ; on ne voit qu'une chose : l'Allemagne avait commencé la guerre contre la prépondérance du Césarisme, elle la continue contre la propagande républicaine... Dans l'état actuel des choses, nous pouvons donc voir sans inquiétude la République s'établir en France pour un assez joli temps. »

Le 13, la *Correspondance provinciale* de Berlin publiait un article intitulé : « *La Paix et la République française.* » L'auteur s'attachait à prouver que l'opposition en France avait été la complice de la politique de l'Empire à l'égard de



l'Allemagne; après avoir critiqué la circulaire de M. J. Favre, il ajoutait :

« Depuis quatre ans, l'opposition en France a représenté l'élévation de l'Allemagne comme un abaissement pour la France. Loin de maudire la guerre, elle y a poussé, et avant tout, le ministre de l'intérieur, M. Gambetta. Empire, Monarchie, République, tout cela revient au même : il nous faut de bonnes garanties de paix. »

L'idée d'une intervention européenne continuait d'être combattue avec le même ensemble. La Russie était le seul État dont l'Allemagne consentit à s'occuper. Avec la discipline habituelle, l'opinion publique obéissait à des impulsions qui, d'ailleurs, la dirigeaient du côté où les passions nationales l'entraînaient déjà. De toutes parts, en Bavière<sup>1</sup> et en Wurtemberg, comme dans l'Allemagne du Nord, des adresses enthousiastes apportaient des adhésions au programme de Berlin : l'unité allemande garantie par la conquête. L'irritation contre les neutres grandissait chaque jour. La chancellerie, tout en rassurant le public, ne laissait pas d'entretenir une disposition aussi favorable à ses desseins. Le 11, l'*Indépendant rémois* reçut du quartier général prussien l'ordre d'insérer un *communiqué* dans lequel il était dit :

« A Paris, on fait courir le bruit d'une médiation entreprise par chacune des puissances étrangères. Ce bruit n'est pas fondé. Aucune puissance n'a essayé d'intervenir jusqu'à présent, et il est peu probable qu'une médiation soit tentée, car elle n'aurait aucune chance d'aboutir, aussi longtemps que les bases d'un arrangement n'auront pas été discutées avec l'Allemagne et qu'il n'y aura pas en France un gouvernement reconnu par le pays. »

C'était déclarer, en termes diplomatiques, que les neutres ne pourraient intervenir que quand toute intervention serait devenue inutile : la prétention de discuter la paix avec la

<sup>1</sup> SCHULTHESS, p. 210. — SCHMEIDLER, p. 118.



France seule s'affichait ici très-nettement. Les agents prussiens en avaient averti les cours, et l'on a vu que le comte de Granville en était instruit. Toutefois si grande qu'eût été la prudence de l'Angleterre, le principal secrétaire d'État crut encore nécessaire de rassurer l'Allemagne. Il écrivit, le 12, à M. Morier, ministre britannique à Darmstadt, pour démentir le bruit qui donnait pour objet à la ligue des neutres « d'empêcher l'Allemagne d'exiger des cessions territoriales de la France ». S'il était difficile d'être avec l'Europe plus péremptoire que M. de Bismarck, il était impossible d'être, à l'égard de la Prusse, plus déférent que le comte de Granville.

Le langage officiel du gouvernement prussien ne tarda pas à confirmer les déclarations des journaux officieux. M. de Bismarck adressa aux représentants de la Confédération du Nord deux circulaires datées, l'une de Reims, le 13 septembre, l'autre de Meaux, le 16. Elles avaient pour objet principal de déterminer les conditions de la paix de manière à rendre inutile toute intervention des puissances. La première exposait les idées du gouvernement prussien sur la paix future, la seconde répondait à la circulaire de M. J. Favre, en date du 7 septembre. Les deux dépêches se confondent sur plusieurs points, elle se complètent sur d'autres ; on ne saurait les séparer. Elles devaient établir deux principes de la politique allemande : *les conditions de la paix sont indépendantes de la forme du gouvernement de la France, des cessions territoriales sont indispensables à la sécurité de l'Allemagne*. M. de Bismarck reprenait d'abord l'accusation si souvent portée contre la France d'avoir exigé de l'Empire la guerre de conquête contre l'Allemagne<sup>1</sup> ; puis, arrivant aux derniers événements, il disait :

<sup>1</sup> Circulaire du 13.

« C'est la défaite en elle-même, c'est le fait que nous avons victorieusement repoussé son attaque criminelle, que la France ne nous pardonnera jamais. Si nous voulions maintenant évacuer la France sans aucune contribution, sans autres avantages que la gloire de nos armes, — la même haine, le même désir de vengeance subsisteraient pourtant chez les Français, à cause de leur vanité blessée, de leur désir de domination; ils ne feraient qu'attendre le jour où ils pourraient traduire ces sentiments en actes avec l'espoir du succès... Les garanties pour la paix de l'Europe qu'on a cru trouver, après 1815, contre ces mêmes convoitises françaises, dans la Sainte-Alliance et d'autres institutions créées dans l'intérêt européen, ont perdu leur valeur par le cours du temps : nous sommes donc obligés de chercher des garanties matérielles pour assurer l'Allemagne contre les attaques futures de la France. Ces garanties, nous n'avons pas à les attendre d'un gouvernement passager de la France, mais de la nation française qui s'est toujours montrée prête à suivre chaque gouvernement dans une guerre contre nous<sup>1</sup>.

« Nous sommes loin d'avoir aucun penchant à nous mêler des affaires intérieures de la France. Que la nation française se donne le gouvernement qu'il lui plaira, cela nous est égal... Nos propositions de paix sont entièrement indépendantes de la question de savoir comment et par qui la France est gouvernée; elles sont dictées par la nature des choses et par la loi des nécessités de la défense à l'égard d'un peuple voisin, puissant et ennemi de la paix. La voix unanime des gouvernements et du peuple allemands demande que l'Allemagne soit protégée par de meilleures frontières contre les menaces et les agressions auxquelles, depuis des siècles, tous les gouvernements français se sont livrés contre nous. Aussi longtemps que la France demeurera en possession de Strasbourg et de Metz, elle sera la plus forte quant à l'offensive. Strasbourg entre les mains de la France est une place forte de sortie toujours ouverte sur l'Allemagne du Sud, tandis qu'entre les mains de l'Allemagne, Strasbourg et Metz acquièrent un caractère défensif. Dans plus de vingt guerres, nous n'avons jamais été les agresseurs à l'égard de la France... En enlevant à la France, qui a troublé l'Europe, les moyens de prendre l'offensive, nous agissons dans l'intérêt de l'Europe, qui est le maintien de la paix... Personne ne nous reprochera de manquer de modération, si nous maintenons cette juste et équitable réclamation<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Circulaire du 13.

<sup>2</sup> Circulaire du 16.

En 1815, les diplomates prussiens appuyaient sur les mêmes arguments les mêmes revendications de territoire. Les diplomates russes et les diplomates anglais les réfutèrent. On vit le vainqueur de Napoléon, le plus implacable ennemi de la Révolution et de l'Empire, Wellington, défendre contre Humboldt, Hardenberg et Gagern les frontières de la vieille France<sup>1</sup>. Les faits que les Prussiens invoquaient en faveur de leur thèse amenèrent Wellington à conclure contre leurs prétentions. C'est qu'il considérait les choses d'un point de vue plus élevé et les jugeait, selon une expression favorite de Talleyrand, « en bon Européen. » Il connaissait les Français, il désirait sincèrement la paix et la réconciliation. Une expérience de près d'un demi-siècle a justifié sa politique. Il écrivait, le 11 août 1815, au vicomte Castlereagh :

« L'année dernière<sup>2</sup>, après que la France eut été réduite à ses limites de 1792..., les alliés furent obligés de maintenir chacun sur pied la moitié des établissements de guerre stipulés par le traité de Chaumont, afin de garder leurs conquêtes. Il n'y a personne au fait de ce qui s'est passé en France à cette époque qui ne sache que le sujet général des entretiens était de reprendre la rive gauche du Rhin... Il n'y a pas d'homme d'État qui, avec ces faits sous les yeux, avec la connaissance qu'une grande cession de territoire serait faite contre le gré du souverain et de toutes les classes de son peuple, se hasardât à conseiller à son souverain de se regarder alors comme étant en paix. Nous devons au contraire, si nous exigeons une grande cession, regarder les opérations de guerre comme différées jusqu'à ce que la France trouve une occasion favorable pour tenter de récupérer ce qu'elle aura perdu; et après avoir épuisé nos ressources pour maintenir en temps de paix des établissements militaires excessifs, nous verrons de combien peu d'utilité les possessions que nous aurons acquises seront contre un effort national pour les recouvrer. Dans mon opinion donc, nous devons persister dans notre grand objet qui est la paix véritable et la tranquillité du monde... »

<sup>1</sup> *Traité de Paris*, p. 91.

<sup>2</sup> A la première paix de Paris (30 mai 1814).



Ces observations n'avaient rien perdu de leur valeur en 1870; cependant elles ne touchaient pas M. de Bismarck, soit qu'il plaçât les droits éminents de l'Allemagne « au-dessus de la tranquillité du monde », soit qu'un certain état de trouble en Europe lui parût propre à servir ses projets d'avenir, soit enfin qu'il jugeât indigne d'un politique réaliste de s'arrêter à des considérations d'ordre général. Il ne se fit donc aucun scrupule de reprendre à son compte les arguments prussiens de 1815. C'était déjà un assez singulier paradoxe d'affirmer qu'entre les mains de l'Allemagne Metz et Strasbourg sont des forteresses *défensives*, parce que l'Allemagne aime la paix, tandis qu'entre les mains de la France ces forteresses sont *offensives*, parce que la France aime la guerre<sup>1</sup>. Mais ce paradoxe des « convoitises françaises » devenait plus surprenant encore après qu'en 1814, en 1815, en 1848, en 1866, en 1870, les « convoitises allemandes » s'étaient étalées avec tant de brutalité sur toute l'Europe centrale. Pologne, Saxe, Sleswig et Holstein, Alsace et Lorraine, que n'avait pas revendiqué l'Allemagne depuis cinquante ans? Des bouches du Rhin aux bords du Mincio, il n'était pas une forteresse qu'elle n'eût réclamée sous prétexte de défendre la paix de l'Europe? Il n'était pas moins étrange de prétendre que la France seule menaçait la paix : depuis 1864 la paix était constamment troublée, trois guerres avaient éclaté et, quels qu'en fussent les prétextes apparents, ces trois guerres n'avaient eu qu'une cause réelle : les ambitions de la Prusse soutenues par les passions de l'Allemagne. Enfin on avait le droit de s'étonner en entendant le chancelier prussien citer les traités de 1815 et déclarer qu'il fallait chercher dans une nouvelle démarcation

<sup>1</sup> Pour la légende des invasions françaises en Allemagne, lire l'excellent résumé de M. Alfred Rambaud : *Les Français sur le Rhin*, c. 1.



des États les garanties de paix que ces traités ne fournissaient plus. Personne plus que le comte de Bismarck n'avait travaillé à détruire les traités de 1815. Il les avait déchirés à son profit, il n'était plus autorisé à les invoquer en sa faveur. Les traités de 1815 opposaient, en effet, une barrière aux ardeurs conquérantes des Français, c'en était l'objet principal ; mais, en même temps qu'ils réduisaient la France à ses frontières de 1790, ils établissaient un certain équilibre des puissances en Europe ; ils brisaient la Prusse en deux tronçons, ils la contenaient en Allemagne par l'Autriche, ils lui refusaient la Saxe à Vienne, l'Alsace et la Lorraine à Paris. Depuis 1815 les publicistes allemands n'avaient cessé d'attaquer l'acte final de Vienne et le traité du 20 novembre ; la vérité est que si ces actes avaient été négociés contre la France, ils étaient conclus contre l'Allemagne. Les traités de Vienne garantissaient l'Allemagne contre les incursions de la France, mais ils garantissaient aussi l'Europe contre les tumultes germaniques. L'unité allemande était le bouleversement de l'équilibre de 1815 ; d'après le droit de la Sainte-Alliance, ce n'était pas aux Allemands à demander des garanties pour leur unité, mais à l'Europe d'en prendre contre eux. Si le gouvernement qui avait eu l'honneur de représenter la France à Vienne avait été encore debout, il aurait été en droit de protester contre l'établissement de l'Empire allemand, car la division de l'Allemagne était l'une des conditions connexes du rétablissement des anciennes frontières françaises. Mais le droit de 1815 n'existait plus et personne ne pouvait l'invoquer : la France révolutionnaire et impériale n'avait pas cessé de le renier, l'Autriche avait vainement essayé de le défendre, l'Angleterre se déclarait incompétente, et la Russie ne se souciait que des protocoles de 1856. M. de Bismarck pouvait donc dissenter à son aise : il était vainqueur, et si ses argu-

ments portaient à faux, les canons de M. de Moltke le dispensaient de donner de meilleures raisons.

## IV

Telle était la situation qui, dans le milieu de septembre, se présentait à M. de Bismarck : les Allemands désiraient la paix, mais ils ne la voulaient qu'avec l'annexion des provinces frontières; M. de Bismarck savait que si la France refusait de céder ces provinces, il pourrait continuer la guerre avec l'appui de la nation allemande. Il était donc maître de traiter aux conditions qui lui convenaient; mais avec qui traiterait-il? Cette question ne laissait pas d'embarrasser M. de Bismarck. Il ne la résolut point avec la décision qui distingue d'habitude sa conduite. A ses tâtonnements, aux reconnaissances qu'il poussa en même temps dans des directions opposées, il semble que les événements aient dépassé son attente et mis sa dextérité en défaut. Le succès trop complet de « la guerre à coups de révolutions » paraît l'avoir pris au dépourvu. C'est ici le lieu de marquer le véritable caractère d'une politique dont l'objet resta toujours le même, si divers que fussent les moyens employés pour l'atteindre. Avant le 4 septembre, les ministres de l'Empire concluaient des manifestes prussiens que la Prusse voulait renverser la dynastie napoléonienne; ils s'en montraient préoccupés au point de déclarer que le maintien de l'Empire serait une des conditions nécessaires de la paix<sup>1</sup>. Après le 4 septembre, le parti bonapartiste conclut des circulaires de M. de Bismarck et de certaines manœuvres de sa diplomatie que la Prusse désirait

<sup>1</sup> Conf. p. 258 et 263.

restaurer l'Empire et aurait été disposée, pour y arriver, à faire à Napoléon III des conditions meilleures qu'à tout autre gouvernement. Les alarmes des uns n'étaient pas plus justifiées que les espérances des autres, et ces deux opinions reposaient sur une même méprise. Le comte de Bismarck admirait peut-être quelques-unes des « idées » que Napoléon III avait essayé d'appliquer à la direction des démocraties modernes; il gardait sans doute pour la personne de l'empereur la complaisance, mêlée de dédain, que les joueurs habiles professent volontiers pour leurs partenaires malheureux; mais il n'avait ni préférence pour l'Empire, ni plan préconçu au sujet du gouvernement de la France.

Comme après Waterloo, la Prusse, en 1870, ne voulait que la paix, de l'or et des territoires. Il lui fallait un gouvernement légal pour signer la paix, payer l'indemnité de guerre et consentir les cessions territoriales. A coup sûr, le gouvernement pour lequel elle aurait eu le plus de goût eût été un gouvernement épuisé par la défaite, discrédité en Europe, contesté en France, sans attaches solides avec la nation, sans alliances avec l'étranger, réduit à vivre d'expédients, mais pouvant néanmoins, grâce à la richesse du pays, arracher à la France, sous la garde des baïonnettes prussiennes, les milliards convoités par l'Allemagne, — capable, en un mot, de solder la défaite, incapable de préparer une revanche. Un Empire, restauré par la Prusse, aurait convenu à ses desseins; une République, si elle pouvait durer assez longtemps pour acquitter ses propres dettes, ne contrariait pas, en principe, les vues de M. de Bismarck<sup>1</sup>. » Mais il ne croyait pas que la République s'établirait en France : elle lui semblait destinée à périr dans les

<sup>1</sup> M. Bancroft écrivait de Berlin le 24 septembre : « Il y a lieu d'espérer que la République obtiendra la majorité... mais la république sera vue avec répugnance par l'Angleterre et en vérité par toutes les grandes puissances..... »

séditions. Cette crainte l'induisait à se retourner du côté de l'empereur. D'ailleurs, il connaissait assez les républicains français pour savoir que chez eux l'horreur de l'Empire était poussée jusqu'au fanatisme. C'était pour lui un motif de plus de se mettre en rapports avec les représentants de Napoléon III. Il comptait de la sorte entraîner les républicains à de grands sacrifices] dans le cas où ils lui présenteraient des garanties qui permettraient de négocier avec eux. Il n'y avait donc pas de contradiction réelle entre la conduite qu'avait tenue M. de Bismarck avant le 4 septembre et celle qu'il tenait depuis cette journée. Il s'était fait contre l'Empire une arme de la Révolution, comme il se fit contre la République une arme de l'Empire. Au fond, il ne songeait pas plus à rétablir l'Empire par haine de la République, qu'il n'avait songé à provoquer une Révolution par haine de l'Empire. Dans l'un et l'autre cas, il n'avait qu'un but, déconcerter le gouvernement français, quel qu'il fût, et semer la division entre les partis politiques.

La première pensée de M. de Bismarck fut de traiter avec Napoléon III. On a vu qu'à Sedan l'empereur avait écarté toutes les suggestions et renvoyé les négociateurs à la Régence. La Régence fut renversée ; M. de Bismarck chercha à renouer des relations tant avec l'empereur prisonnier qu'avec l'impératrice exilée ; il espérait les séduire par les perspectives d'une restauration, et comptait les amener ainsi à subir ses conditions de paix<sup>1</sup>. Pour gagner les représentants de l'Empire aussi bien que pour inquiéter leurs successeurs, il crut opportun de contester publiquement les pouvoirs du gouvernement de Paris. Ce fut l'objet de la note communiquée le 11 à l'*Indépendant Rémois* :

<sup>1</sup> VALFREY. I, p. 106-109.



« Les gouvernements allemands n'ont pas reconnu jusqu'à présent d'autre gouvernement en France que celui de l'empereur Napoléon, et, à leurs yeux, le gouvernement impérial est le seul jusqu'à nouvel ordre qui soit autorisé à entrer dans des négociations d'un caractère international... Ils pouvaient entrer en négociations avec l'empereur Napoléon, ou avec la Régence instituée par lui ; ils pourraient entrer en communication avec le maréchal Bazaine qui tient son commandement de l'empereur. Mais il est impossible de comprendre à quel titre les gouvernements allemands pourraient traiter avec un pouvoir qui jusqu'à présent ne représente qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps législatif de Paris. »

Les dépêches adressées le 12 à M. de Bernstorff étaient conçues dans le même esprit :

« L'empereur Napoléon est encore pour les puissances étrangères le seul dépositaire de l'autorité souveraine. »

Mais l'empereur persistait à écarter toute négociation qui entraînerait une cession du territoire. Ce fut aussi, dit-on, la réponse de l'impératrice aux insinuations qui lui furent adressées dans sa retraite de Hastings. Ses intentions du reste sont très-nettement déclarées dans une lettre qu'elle envoya le 13 septembre à l'empereur de Russie : elle y confirmait le programme du prince de la Tour d'Auvergne, et considérait que la guerre devait être continuée, si la paix ne pouvait se conclure qu'au prix de l'Alsace et de la Lorraine :

« Si j'ai bien compris les rapports adressés par notre ambassadeur, disait-elle, Votre Majesté écartait *à priori* l'idée du démembrement de la France<sup>1</sup>. Le sort nous a été contraire. L'empereur est prisonnier et calomnié. Un autre gouvernement a entrepris la tâche que nous regardions comme notre devoir de remplir. Je viens supplier Votre Majesté d'user de son influence afin qu'une paix honorable et durable puisse se conclure quand le moment sera venu. Que la

<sup>1</sup> Conf. p. 264.

France, quel que soit son gouvernement, trouve chez Votre Majesté les mêmes sentiments qu'Elle nous avait témoignés dans ces dures épreuves. »

Ces tentatives de M. de Bismarck pour négocier avec les représentants de l'Empire expliquent la lenteur qu'il mettait à répondre aux communications que M. J. Favre lui adressait par l'intermédiaire du comte de Granville, et les précautions dont il s'entourait avant d'accepter un entretien avec un représentant du gouvernement de Paris. Cependant, lorsqu'il se fut assuré que l'empereur et l'impératrice refusaient d'accepter ses conditions, lorsqu'il connut par un télégramme du comte de Bernstorff, daté du 14, les garanties que pouvait lui présenter le gouvernement de la Défense nationale, il songea plus sérieusement à se mettre en rapports avec M. J. Favre. Mais après la circulaire du 6 septembre il avait peu de confiance dans les résultats d'un entretien avec ce ministre. L'idée d'un armistice pur et simple rencontrait naturellement beaucoup d'opposition de la part de l'état-major : les Allemands n'avaient aucun avantage à suspendre leur marche et à laisser aux Français le temps de s'organiser ; M. de Bismarck en écartait donc l'idée : s'il signait une suspension d'armes il entendait y introduire des garanties pour la paix. D'autre part, accepter officiellement et par l'entremise d'une puissance neutre une conférence avec M. J. Favre, c'eût été reconnaître au gouvernement de Paris une sorte de légalité. Il était au contraire dans les desseins de M. de Bismarck de contester à M. J. Favre le droit de nouer des rapports diplomatiques avec l'Europe et à l'Europe le droit d'intervenir en faveur d'un gouvernement dépourvu de sanction légale. Si M. J. Favre arrivait au quartier général à la suite d'une intervention de l'Angleterre, on était en quelque sorte engagé à négocier sérieusement avec lui. S'il se

présentait directement, M. de Bismarck était libre de donner à la conférence le ton qui lui conviendrait. C'est pourquoi il évita d'adresser une réponse officielle au comte de Granville, et se contenta de dire au secrétaire de lord Lyons qu'il « traiterait avec quiconque serait envoyé par le gouvernement français. » C'est pourquoi aussi il eut soin de déclarer qu'il n'accepterait la conférence qu'en vue de la paix et qu'il ne voulait pas discuter un armistice pur et simple. Enfin, pour justifier d'avance sa conduite devant l'Europe, il dit dans sa circulaire du 16 : « Nos propositions de paix sont entièrement indépendantes de la question de savoir comment et par qui la France sera gouvernée. » M. de Bismarck se réservait ainsi le moyen de s'entendre avec M. J. Favre ou de l'éconduire. Toutefois cette seconde hypothèse lui semblait la plus probable<sup>1</sup>, et, dans le même temps, il cherchait à entamer d'autres négociations.

Dans le *communiqué* du 11, dans la dépêche du 12, il avait parlé de Metz et nommé le maréchal Bazaine : ce n'était point à la légère. Depuis la capitulation de Sedan et la révolution du 4 Septembre, le maréchal Bazaine représentait le seul pouvoir régulier qui subsistât. Si, comme les Allemands le croyaient, Paris ne résistait pas, si le gouvernement de la Défense sombrait dans les émeutes, il n'y aurait plus en France d'autre force organisée que l'armée de Metz ; le maréchal qui la commandait aurait seul le pouvoir de traiter, soit au nom de l'Empire avec les débris de l'ancien Corps législatif, soit au nom de la France avec une Assemblée nouvelle. La conduite équivoque que le maréchal tenait depuis le 18 août permettrait de supposer qu'il se réservait pour quelque rôle de

<sup>1</sup> « Nous ne pouvons croire que le gouvernement de Paris nourrit sérieusement le projet de mettre fin à la guerre... Il rend impossible la paix à laquelle il devrait préparer le peuple français. » (Circulaire du 16.)

ce genre. Rien n'était plus vraisemblable d'ailleurs, si l'on jugeait de son caractère par la politique qu'il avait suivie pendant l'expédition du Mexique. Il y avait en lui de l'aventurier : les Prussiens savaient parfaitement qu'il avait rêvé la couronne. Une régence, un protectorat pouvaient séduire le maréchal. Si l'on ne s'entendait point avec lui, si la paix échappait encore de ce côté, on aurait au moins l'avantage d'avoir paralysé l'action de l'armée de Metz ; comme cette armée n'avait de vivres que pour un temps limité, comme à mesure que les vivres s'épuiseraient le découragement gagnerait les troupes, on atteindrait, au milieu des négociations, le moment où la capitulation deviendrait inévitable. La diplomatie prussienne jouait presque à coup sûr. Malheureusement pour la France ses calculs étaient fondés.

Le 20 août, après les deux grandes batailles de Rezonville et de Saint-Privat, le *Courrier de la Moselle* publiait un article d'origine officieuse où se trouvait cette phrase : « En tenant autour de Metz, l'armée du maréchal Bazaine fait face à des nécessités stratégiques et politiques <sup>1</sup>. » Les mouvements tentés pour appuyer la marche du maréchal de Mac Mahon sur le Nord furent incohérents et sans effet. Le 4 septembre, le maréchal apprit la capitulation de Sedan et le 10 la révolution de Paris ; le 13, M. Debains, secrétaire d'ambassade attaché au grand quartier général, rédigea, d'après des journaux allemands, un rapport où la situation de la France était représentée sous les couleurs les plus sombres. Le 16, le maréchal écrivit au prince Frédéric-Charles, commandant en chef de l'armée d'investissement, et lui demanda des renseignements. Cette démarche, assez singulière en elle-même, indiquait que le maréchal était disposé

<sup>1</sup> *Procès Bazaine*, p. 22.



à négocier. C'est ainsi que l'interpréta le prince Frédéric-Charles; il répondit le même jour, et la conclusion de sa lettre prouve qu'il avait pris les ordres de son gouvernement. Avec une concision à la fois très-militaire et très-diplomatique, le prince racontait la capitulation de Sedan, la captivité de l'empereur, la révolution du 4 Septembre et l'arrivée des forces allemandes devant Paris. Deux phrases avaient une importance particulière :

« La République ne prit pas son origine au Corps législatif, mais à l'Hôtel de Ville, et n'est pas d'ailleurs reconnue partout en France. Les puissances monarchiques ne l'ont pas reconnue non plus.

« *Du reste, Votre Excellence me trouvera prêt et autorisé à lui faire toutes les communications qu'elle désirera.* »

Cette phrase était une invitation directe à entrer en rapports; elle fut confirmée par le *communiqué* de l'*Indépendant rémois*; on ne sait pas au juste à quel moment l'état-major prussien laissa ce journal pénétrer dans Metz; mais à coup sûr le maréchal en avait connaissance le 21 ou le 22 septembre au plus tard<sup>1</sup>. « Les gouvernements allemands, disait ce communiqué, pourraient entrer en relations avec l'empereur Napoléon, dont le gouvernement est jusqu'à présent le seul reconnu, ou avec la Régence instituée par lui. Ils pourraient également traiter avec le maréchal Bazaine qui tient son commandement de l'empereur. » Ces mots, comme on l'a bien dit, étaient destinés à tenter le maréchal et à l'éblouir<sup>2</sup>. Cependant, le maréchal ne jugeait pas encore le moment venu d'entamer les négociations; il continua de se renfermer dans la réserve qu'il observait depuis l'investissement. Il fallait que les circonstances mêmes l'invitassent à en sortir. C'est à ce moment que M. de Bismarck trouva moyen d'entrer

<sup>1</sup> *Procès*, p. 40 et 543.

<sup>2</sup> *Metz*, p. 212.

dans Metz par une porte dérobée et d'entraîner le maréchal dans la voie périlleuse où il devait trouver sa perte.

Il y avait alors en Angleterre un Français du nom de Régnier. Après des études très-incomplètes, Régnier, qui avait successivement effleuré le droit et la médecine, s'était engagé dans des entreprises fort diverses. Il s'occupa de magnétisme et fut employé en Algérie en qualité de médecin auxiliaire; puis il revint en France, essaya de l'industrie, se maria avec une Anglaise et, au moment où la guerre éclata, il vivait tantôt en France, tantôt en Angleterre, dans une assez large aisance<sup>1</sup>. Il ne s'occupait point de politique; les raisons qui l'engagèrent à se mêler de diplomatie en 1870 restent une énigme: tous ses actes furent équivoques; sa personne demeure environnée de mystère. Les mémoires qu'il a publiés rappellent en certains passages les divagations des aliénés<sup>2</sup>. Il semble qu'au début il ait obéi aux suggestions d'une imagination troublée par la lecture des romans historiques<sup>3</sup>. Il rêva peut-être de jouer un rôle analogue à celui de M. de Vitrolles en 1815 ou de se faire le personnage principal d'une haute comédie politique comme celle que nous représente Fleury de Chaboulon à l'île d'Elbe et sur le pont de Bâle. Le fait est qu'il écrivit le 12 septembre à l'impératrice Eugénie. Il proposait de se faire l'intermédiaire entre l'impératrice et le quartier général prussien. Cette démarche excentrique avait été accueillie avec beaucoup de méfiance par l'impératrice et la plupart des personnes de son entourage<sup>4</sup>. Cette méfiance ne fut que trop justifiée par les événements. Il est probable que Régnier ne fut qu'un instrument dont M. de Bismarck se servit;

<sup>1</sup> *Procès*, p. 43.

<sup>2</sup> *Quel est votre nom?* Bruxelles, 1870.

<sup>3</sup> Voir à ce sujet la déposition de M. Eudore Soulié, *Procès*, p. 567.

<sup>4</sup> *Procès*, p. 566. — Déposition de M. le commandant Lamey.

on ne peut assurer qu'il ait été, au moins dès l'abord et de parti pris, un simple agent de la haute police prussienne. Mais il est sûr qu'il apporta dans toute cette affaire une absence complète de scrupules et de sens patriotique; qu'il ait été entraîné ou non par des calculs sophistiques, il commit des actes qui sont, à bon droit, qualifiés de crimes de trahison<sup>1</sup>. Enfin certaines concordances de faits semblent indiquer que ses rapports avec la Prusse sont antérieurs à son entrevue avec M. de Bismarck. C'est le 10 septembre que M. de Bismarck fut informé par M. de Bernstorff du désir de M. J. Favre de se rendre au quartier général; le 11, M. de Bismarck annonça dans l'*Indépendant rémois* qu'il ne négocierait qu'avec l'Empire; le 12, il en avertit M. de Bernstorff; le même jour, Régnier adresse sa première lettre à l'Impératrice et lui dit :

« L'ambassadeur à Londres de la Confédération germanique du Nord, qui sera bientôt l'ambassadeur d'un empire d'Allemagne... peut-il dire : Je crois que le roi de Prusse préférerait traiter de la paix avec le gouvernement impérial plutôt qu'avec le gouvernement républicain? Si oui, je partirai demain pour Wilhemshöhe, après avoir visité l'impératrice et fait viser mon passe-port par l'ambassade prussienne. »

Ainsi, au moment où M. de Bismarck faisait annoncer qu'il ne négociera qu'avec l'Empire, Régnier se présentait pour engager la négociation. L'impératrice lui fit répondre « qu'elle ne voulait rien faire; que l'intérêt de la France devait passer avant l'intérêt de la dynastie. » Régnier ne se découragea pas. Il écrivit le 14 une seconde lettre qui n'obtint pas plus de succès que la première. Le 15, M. de Bismarck fit dire à M. Jules Favre par M. Mallet qu'il traiterait avec toute

<sup>1</sup> Un arrêt du conseil de guerre rendu par contumace le 17 septembre 1874, a condamné Régnier à la peine de mort pour intelligences avec l'ennemi et crime d'espionnage. Sur ces deux points de fait on verra que la culpabilité de Régnier est incontestable.

personne envoyée par le gouvernement français; le même jour, Régnier écrivit une troisième lettre à l'impératrice; on y trouve cette phrase qui semblerait bien singulière, si Régnier n'avait pas été instruit des dispositions du gouvernement prussien : « Moi ou un autre devrions depuis hier être, non officiellement mais confidentiellement, en communication personnelle avec M. de Bismarck. Il faut que les conditions de paix que l'on nous fera soient meilleures que celles que le soi-disant parti républicain aurait acceptées. » Dans la soirée, Régnier se présenta chez l'impératrice, et il s'entretint avec différentes personnes de son entourage. Il vit qu'on avait peu de goût à l'écouter et peu de dispositions à se servir de lui. Il annonça qu'il se rendrait à Wilhemshöhe près de l'Empereur, « où il serait peut-être mieux compris. » A défaut des pouvoirs qu'on lui refusait, il demanda un signe de ralliement quelconque. Il imagina de présenter à M. Filon, précepteur du prince impérial, une grande photographie et deux vues stéréoscopiques de Hastings; sur ses instances, le prince mit sa signature sur le revers de ces vues stéréoscopiques et écrivit au bas de la photographie : « Mon cher papa, je vous envoie les vues d'Hastings, j'espère qu'elles vous plairont<sup>1</sup>. » Les photographies furent remises à Régnier le 17 septembre. Lorsque l'impératrice en fut avertie, elle « infligea un blâme sévère » à M. Filon et fit prévenir l'empereur que Régnier n'était nullement autorisé à se présenter en son nom à Wilhemshöhe<sup>2</sup>. L'impératrice ne pouvait prévoir l'étrange usage que Régnier allait faire de ces deux lignes du prince impérial et de quelle intrigue tortueuse elles seraient l'instrument.

Régnier raconte que le 18 il lut dans le journal l'*Ob-*

<sup>1</sup> *Quel est votre nom?* p. 16.

<sup>2</sup> Déposition du commandant Lamey. *Procès*, p. 566.



*server* la nouvelle de l'audience accordée pour le lendemain à M. J. Favre par M. de Bismarck ; il résolut de se rendre immédiatement au quartier général prussien et de s'y présenter comme un envoyé de Hastings. Il fit, en conséquence, viser son passe-port *au consulat de Prusse*<sup>1</sup>, et s'embarqua. Le 20, dans la matinée, il arrivait à Ferrières ; M. J. Favre s'y trouvait depuis la veille.

---

<sup>1</sup> Déposition de Regnier. *Procès*, p. 647.

## CHAPITRE X

### L'ENTREVUE DE FERRIÈRES

#### I

M. J. Favre était parti de Paris le 18 septembre au matin<sup>1</sup>. Vers midi, il arrivait à Villeneuve-Saint-Georges : les Prussiens occupaient déjà ce village. M. J. Favre dut s'y arrêter. Il écrivit à M. de Bismarck la lettre suivante :

« Monsieur le comte, j'ai toujours cru qu'avant d'engager sérieusement les hostilités sous les murs de Paris, il était impossible qu'une transaction honorable ne fût pas essayée. La personne qui a eu l'honneur de voir Votre Excellence il y a deux jours m'a dit avoir recueilli de sa bouche l'expression d'un désir analogue. Je suis venu aux avant-postes me mettre à la disposition de Votre Excellence. J'attends qu'elle veuille bien me faire savoir comment et où je pourrai avoir l'honneur de conférer quelques instants avec elle. »

La réponse arriva le lendemain 19, à six heures du matin. Elle était datée du 18 et conçue en ces termes :

« Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence a eu l'obligeance de m'écrire, et ce me sera extrêmement agréable si vous voulez bien me faire l'honneur de venir me voir demain à Meaux. »

L'escorte qui devait accompagner M. J. Favre ne pouvait être prête qu'à neuf heures. En attendant, il se promenait dans le parc du château de M. de Balzac, où il avait passé la

<sup>1</sup> Je suis en général dans ce récit le *Rapport de M. Jules Favre à ses collègues*, en date du 21 septembre, complété par les notes publiées par lui : *Gouvernement de la Défense nationale*, I, c. IV. — Pour tous les faits qui ne s'y trouvent point relatés ou qui sont contredits, je cite les documents.

nuît. Il apercevait de là Paris noyé dans le brouillard lumineux d'une belle matinée; il songeait aux souffrances qui menaçaient la capitale; le contraste qu'il y avait entre l'éclat de la nature et l'horreur de la guerre inspirait au négociateur improvisé des réflexions mélancoliques, entremêlées d'espérances et d'illusions. Il se représentait la Prusse « rendant à l'agriculture, au commerce, à la vie sociale les nombreux citoyens dont le devoir avait fait des soldats; elle ajoutait au prestige de la victoire celui de la sagesse. La science et la liberté unissaient étroitement les peuples. »..... La trompette du cavalier de l'escorte arracha M. J. Favre à ce rêve humanitaire. Il traversa des villages en ruines et croisa sur la route les interminables convois de l'invasion. Il fut rejoint par M. de Hatzfeld, secrétaire du chancelier, et apprit que le quartier général se transportait à Ferrières, dans le château du baron de Rothschild.

M. J. Favre dut rebrousser chemin; il rencontra le comte de Bismarck dans le village de Montry : le chancelier arrivait à cheval, il portait son fameux costume de cuirassier blanc. Le village se prêtait mal à une conférence. Un paysan indiqua le château de la Haute-Maison qui se trouvait à peu de distance de là. C'est un manoir très-simple, bâti sur une colline boisée. On y arrive par un chemin sinueux, encaissé dans les taillis. — « Ce lieu, dit M. de Bismarck, semble choisi pour les exploits de vos francs-tireurs; les environs en sont infestés, nous leur faisons une chasse impitoyable; ce ne sont pas des soldats; nous les traitons comme des assassins. » M. J. Favre se récria : il rappela les édits prussiens de 1813 sur le landsturm. « En effet, répliqua le comte; mais nos arbres ont conservé la trace des habitants que vos généraux y ont pendus. »

M. J. Favre rêvait de générosité et de réconciliation; M. de Bismarck le ramena du premier coup sur terre, et lui rappela

que le système barbare des représailles gouverne encore les relations des peuples. Le chancelier voulait-il déconcerter son adversaire ? M. J. Favre raconte que l'accueil de M. de Bismarck fut « courtois et grave, absolument exempt d'affectation et de roideur. Aussitôt, dit-il, que la conversation fut commencée, il prit un air bienveillant et communicatif qu'il ne quitta plus pendant toute sa durée. Du reste, impressionnable et nerveux et n'étant pas toujours maître de contenir son impétuosité. » « Il parut intéressé par ma sincérité, » ajoute M. J. Favre. M. de Bismarck n'avait pas besoin de recourir au sarcasme. L'abandon qu'il apporta dans cet entretien ne marque que mieux la profonde ironie qui se dégage de toutes ses paroles. Il lui suffisait de se montrer tel qu'il était et de dévoiler sa pensée pour faire voir à M. J. Favre quel abîme il y avait entre ses illusions et la réalité des choses. Jamais mieux qu'en ce dialogue on ne put mesurer la distance qui sépare le politique de l'orateur. M. J. Favre était, dans le sens le plus large du mot, ce qu'on appelait il y a cent ans « un homme sensible. » Justement parce qu'il n'avait ni l'arrogance ni le fanatisme d'un Jacobin, il se rattachait par une descendance plus légitime à la lignée de Rousseau. Il lui manquait toutes les qualités du diplomate. Il ne possédait ni les connaissances pratiques, ni la fécondité de ressources, ni surtout le sang-froid qui font les négociateurs. Il était ému, il s'efforçait d'émouvoir : il en appelait à l'humanité, à la conscience, à la sympathie de son adversaire. Celui-ci était connu par son goût pour les réalités et par le tour positif de son caractère : il ne cherchait pas à toucher à son interlocuteur, mais à deviner ses faiblesses et à en profiter ; à des considérations tirées du sentiment, il opposait la raison d'État. M. de Bismarck et M. J. Favre suivirent constamment deux lignes parallèles : ils marchaient de front sans se rencontrer. Les arguments de



M. de Bismarck scandalisaient M. J. Favre, les adjurations de M. J. Favre étonnaient M. de Bismarck. Diderot ne voulait point d'hommes sensibles sur le théâtre : « Ce qui me confirme dans mon opinion, écrivait-il, c'est l'inégalité des acteurs qui jouent d'âme <sup>1</sup>. » Ce fut l'infériorité de M. J. Favre dans toute cette négociation, ce serait aussi son excuse, si la sincérité de ses sentiments ne semblait déjà capable de désarmer toute critique. Tel qu'il paraît devant M. de Bismarck avec ses élans d'éloquence et ses emportements d'imagination, il rendait merveilleusement les impressions de la majorité des Parisiens. L'entrevue de Ferrières restera dans l'histoire comme une des scènes les plus caractéristiques du grand drame de la défense de Paris. Elle complète, en outre, les enseignements fournis par l'histoire des semaines précédentes. La France avait vu au début de la guerre comment une diplomatie médiocre gâte une bonne situation ; elle allait apprendre comment des négociateurs improvisés empirent une situation mauvaise. M. de Gramont montra de quelle manière on emploie les moyens réguliers de la diplomatie à commettre des fautes ; M. J. Favre fit voir de quelle manière on se trompe lorsqu'on ne connaît point les ressources de la diplomatie.

M. J. Favre commença la conférence en exposant les vues de son gouvernement et le désir qu'il avait de mettre fin à la guerre. « Je ne demande que la paix, répondit M. de Bismarck. Ce n'est pas l'Allemagne qui l'a troublée... Depuis Louis XIV vous n'avez cessé de vous agrandir à nos dépens. Nous savons que vous ne renoncerez jamais à cette politique, que vous ne reprendrez des forces que pour nous faire une guerre nouvelle. » La discussion s'engagea sur les conditions de la paix : M. Jules Favre pressait le chancelier de faire connaître ses intentions. « C'est inutile, dit M. de Bismarck, puisque nous

<sup>1</sup> Paradoxe sur le comédien.

ne pouvons nous entendre. » Il finit cependant par découvrir en partie sa pensée : « Strasbourg est une menace perpétuelle contre nous, dit-il. C'est la clef de notre maison et, nous la voulons. — Alors, dit M. J. Favre, c'est l'Alsace et la Lorraine. — Je n'ai pas parlé de la Lorraine, reprit le comte, mais pour l'Alsace, je suis très-net. » M. J. Favre insista. Le comte se décida à s'expliquer plus clairement. « J'indiquai, raconte-t-il<sup>1</sup>, la formation d'un nouveau département de la Moselle, comprenant les circonscriptions de Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines, Thionville et Metz comme un arrangement conforme à nos intentions; mais en même temps je ne déclinai nullement notre droit à faire de nouvelles stipulations proportionnées aux sacrifices qu'entraînerait pour nous la prolongation de la guerre. » M. J. Favre protesta; le comte ne se dissimulait pas les difficultés de l'annexion, mais il revenait toujours au même point : « Vous ne vous seriez fait aucun scrupule de nous enlever les bords du Rhin, bien que le Rhin ne soit pas votre frontière naturelle<sup>2</sup>. Nous reprenons la nôtre, et nous croyons assurer la paix. » Il rappela que la France avait en 1866 prétendu imposer à l'Allemagne une cession de territoire sans avoir été en guerre avec elle. « Ces conditions, poursuivait-il, sont la conséquence naturelle de toutes les guerres; elles n'ont rien de honteux pour un pays qui s'est courageusement défendu, et du reste je ne vois pas que l'honneur de la France diffère essentiellement de celui des autres nations. » — « Il n'y a qu'un moyen de pacifier la France, répliqua M. J. Favre, c'est de renoncer à la vieille politique de conquête et de gloire militaire pour entrer franchement dans celle de l'union des

<sup>1</sup> Circulaire du 27 septembre.

<sup>2</sup> On sait que de ce côté les Allemands tiennent pour la théorie des montagnes, c'est-à-dire pour la frontière des Vosges.

peuples et de la liberté; en tenant un langage contraire, on laisserait supposer que ce n'était pas seulement une spoliation territoriale, mais une restauration bonapartiste que la Prusse préparait. » M. de Bismarck protesta vivement. — « Que nous importe votre forme de gouvernement? dit-il. Si nous croyions Napoléon plus favorable à nos intérêts, nous vous le ramènerions; mais nous vous laissons le choix de votre administration: ce que nous voulons, c'est notre sécurité. » M. de Bismarck ne croyait pas à la défense de Paris. « Nous resterons chez vous tout le temps nécessaire, » dit-il. Il ajouta que le maréchal Bazaine « avait mangé ses mulets, » et que le blocus de Paris empêcherait tout arrivage. — « Laissez-nous convoquer une Assemblée, répliqua M. J. Favre. Vous traiterez avec elle; si vous êtes politiques, vous lui imposerez des conditions acceptables et une paix solide. » Pour cela un armistice était nécessaire: M. de Bismarck déclara que son gouvernement n'en voulait à aucun prix. M. J. Favre insista encore: « Nous vous offrons, dit-il, pour réparer pécuniairement les maux que la guerre vous a infligés... *tout l'argent que nous avons*<sup>1</sup>; mais, quant à présent, nous ne pouvons aller plus loin. » Le jour baissait, le manoir de la Haute-Maison était dévasté; on ne pouvait y passer la nuit. M. J. Favre demanda au chancelier de le recevoir dans la soirée à Ferrières. M. de Bismarck y consentit. « Je reconnais, dit-il à M. J. Favre en le quittant, que vous avez toujours soutenu la politique que vous défendez aujourd'hui; et si j'étais sûr qu'elle fût celle de la France, j'engagerais le roi à se retirer sans toucher à votre territoire et sans vous demander une obole. Mais vous représentez une minorité imperceptible. »

Les deux négociateurs se rendirent à Ferrières, et l'entretien recommença.

<sup>1</sup> Circulaire Bismarck du 27 septembre.

« Nous sommes d'accord sur un point important, dit M. J. Favre : la nécessité et le bienfait de la paix. J'estime qu'elle doit être durable ; vous m'objectez qu'elle ne peut être que précaire... Votre sentiment repose uniquement sur l'idée que vous vous faites du caractère français et de notre parti-pris de vous troubler : ce caractère est à la fois susceptible et généreux. Notre nation s'irrite facilement ; elle est ramenée par de bons procédés : quelle occasion plus belle de vous l'attacher solidement que de la traiter aujourd'hui, non comme une vaincue, mais comme une alliée naturelle ? Vous avez établi votre prépondérance au détriment de la nôtre ; vous avez acquis une gloire militaire qui peut satisfaire les plus ambitieux. » M. de Bismarck interrompit M. J. Favre : — « C'est là une valeur qui n'est pas cotée chez nous, dit-il. C'est notre intérêt seul que nous consultons, et le besoin de nous garantir est si évident, que nous serions coupables de nous abandonner à une espérance chimérique. — Vous me paraissez, reprit M. J. Favre, confondre la France officielle et militaire avec celle qui est sortie du mouvement scientifique et intellectuel des dernières années... On peut affirmer que si ce mouvement est favorisé par des hommes d'État sages, il aura bientôt rendu toute guerre impossible. — La question est de trouver ces hommes d'État, répliqua le chancelier, et je suis convaincu qu'ils n'existent pas en France... Vous êtes en opposition avec les sentiments véritables du pays qui garde son humeur batailleuse ; et, pour ne parler que du présent, vous êtes nés d'une sédition et vous pouvez demain être jetés à terre par la populace de Paris. » M. J. Favre protesta contre ce mot ; il assura que la population de Paris était pacifique. — « Vous raisonnez comme un Français, répondit M. de Bismarck ; permettez-moi de rester Allemand. » M. J. Favre était allé trop loin, ses arguments ne portaient plus. Sans



doute une paix très-modérée aurait pu toucher le cœur des Français ; ils y auraient vu à la fois une marque d'intelligence et un trait de générosité de la part de leurs adversaires ; mais lorsque M. J. Favre insinuait que la France se résignerait à faire éternellement pénitence de ses fautes, qu'elle abdiquerait, pour ainsi dire, entre les mains de la Prusse, M. de Bismarck devait être tenté de sourire ; lorsque M. J. Favre opposait la France « scientifique » à la France « officielle et militaire, » M. de Bismarck devait cesser de comprendre. Il savait que dans un État bien ordonné le développement scientifique, loin de détruire le sentiment national, le fortifie au contraire et lui imprime un caractère plus déterminé ; il savait que les révolutions enfantent les guerres et que la politique des nationalités n'est pas une politique de paix. Il avait raison de mettre en doute l'abdication politique de la France et le triomphe des doctrines humanitaires ; mais il avait tort de croire que la seule politique de l'Allemagne était de ruiner la France, de la blesser au cœur et de l'exaspérer.

La conversation continua de s'égarer encore quelque temps sur ce terrain philosophique. M. de Bismarck disserta du ton le plus dégagé sur la république et sur la monarchie. « Je tiens, disait-il, qu'il n'y a pas de bon gouvernement s'il ne vient des peuples ; seulement il faut accommoder chacun aux nécessités et aux mœurs. » M. J. Favre partit de là pour parler de la convocation d'une Assemblée, et l'entretien, selon le mot du chancelier, prit alors « un tour plus pratique. — Vous avez peut-être raison, dit M. de Bismarck. Ce qui m'arrête, c'est la nécessité d'un armistice, essentiellement défavorable à nos opérations militaires et par là même précieux pour vous. Chaque jour vous profitez et nous nuit. Si je vous ai dit tantôt que je ne voulais d'armistice à aucun prix, c'est que le conseil militaire du roi le repousse absolument, et je suis de son avis. »

Tout en contestant ainsi l'idée d'un armistice, le chancelier ne refusait pas pourtant d'en indiquer les conditions éventuelles. C'est que depuis l'entrevue de la Haute-Maison ses intentions avaient changé : il avait trouvé sans doute dans M. J. Favre plus de sérieux et des dispositions plus accommodantes qu'il ne s'y attendait. « Je n'ai aucune qualité, dit-il, pour toucher sérieusement ce sujet, n'ayant pas l'assentiment du roi, que je réserve complètement. Cependant je puis dès à présent vous dire qu'un armistice comporterait l'occupation par nos armées des forteresses des Vosges et de Strasbourg. Nous laisserions Metz en l'état. Et puisque je parle de Metz, il n'est pas hors de propos de vous faire observer que le maréchal Bazaine ne vous appartient pas. J'ai de fortes raisons de croire qu'il demeure fidèle à l'empereur, et par là même qu'il refuserait de vous obéir. » M. J. Favre n'admit point ces renseignements, et sollicité de poser à son tour ses conditions, il demanda un armistice de quinze jours, le ravitaillement de Metz et de Paris, des saufs-conduits pour les candidats à la députation, enfin la neutralisation de la capitale. « La neutralité de Paris dans de telles conditions ne me paraît pas impossible, répondit le comte; seulement je vous demanderai un gage contre Paris. » Mais, avant de poursuivre la discussion, le chancelier avait besoin de prendre les ordres du roi, et M. J. Favre fut prié de revenir le lendemain, 20 septembre, à onze heures.

Dans la matinée, Régnier arriva au quartier général. Il demanda une audience, et comme il annonça qu'il venait de Hastings, il l'obtint aussitôt. M. de Bismarck conservait toujours le désir de se ménager des communications de ce côté; au moment où il conférait avec un envoyé du gouvernement de Paris, l'arrivée d'un émissaire de l'impératrice lui fournissait de précieuses ressources. Régnier n'avait d'autres lettres

de créance que ses photographies. Il les présenta à M. de Bismarck. Celui-ci n'eut pas de peine à reconnaître qu'il n'avait à faire qu'à un aventurier; mais cet aventurier pouvait le servir, et il ne l'écarta point. Avec l'abandon qui lui est habituel, il exposa ses embarras. « Nous nous trouvons en présence de deux gouvernements, dit-il, l'un de fait, l'autre de droit; nous ne pouvons changer leur position, et il nous est difficile, sinon impossible de traiter avec l'un ou avec l'autre. Lorsque nous nous trouverons en face d'un gouvernement qui, *de facto et de jure*, pourra traiter sur les bases proposées par nous, nous traiterons. Quant à présent, nous n'avons pas à faire connaître nos exigences au sujet d'une cession de territoire, puisqu'elle est déclinée<sup>1</sup>. »

Ce n'est pas seulement à Régnier que M. de Bismarck tint ce langage; il en agit de même avec M. J. Favre, puis avec M. Thiers et avec les représentants des puissances neutres. Les conditions territoriales de la paix avaient été officiellement déclarées par la Prusse, et la Prusse sur ce point ne se dédit jamais. Cependant, comme ces conditions étaient excessives et révoltaient le patriotisme des Français, M. de Bismarck laissait entendre qu'il suffirait d'adopter le principe d'une cession de territoire, et que dans le cours de la négociation les conditions pourraient être adoucies. Ces propos, très-vagues d'ailleurs et toujours fugitifs, n'avaient d'autre objet que d'attirer les Français dans une négociation; M. de Bismarck comptait qu'une fois la négociation engagée et l'idée de la paix acceptée, la fatigue et l'horreur de la guerre l'emporteraient dans les esprits.

Régnier insinua qu'il serait heureux d'obtenir pour l'impératrice des conditions meilleures que celles qu'obtiendrait le

<sup>1</sup> *Quel est votre nom?* p. 22.

gouvernement de la Défense nationale; il fit entendre que Metz et Strasbourg pourraient capituler au nom de l'Empereur, et il offrit d'aller à Metz. Le chancelier répondit : « Je crains qu'il ne soit trop tard. » Et, comme l'heure de son rendez-vous avec M. J. Favre était arrivée, il rompit brusquement l'entretien avec Régnier<sup>1</sup>. Il ne renonçait pas à se servir de lui : en attendant, il allait tirer parti de sa démarche. M. J. Favre avait montré à quel point l'idée d'une négociation entre la Prusse et l'empire déchu le préoccupait; M. de Bismarck savait que c'était un des côtés les plus vulnérables de ses nouveaux adversaires; il n'eut garde de le négliger.

M. J. Favre le trouva assis devant un bureau et considérant des caricatures françaises dont l'une représentait un zouave bafouant une Prusse agonisante. « Tenez, dit M. de Bismarck, voici la preuve de vos intentions pacifiques et modérées. » M. J. Favre réclama : « Ce sont là des licences qu'il faut savoir accepter sans les mettre dans la balance des hommes d'État. — C'est une grande erreur, répondit le comte. Avec ce relâchement, on laisse l'esprit public se pervertir, et nous n'arriverons à rien de bon si nous ne prenons pas un système plus sérieux. Mais que dites-vous de ceci ? » ajouta-t-il, en présentant à son interlocuteur la photographie de Hastings que Régnier lui avait remise. « C'est, reprit-il, le passe-port d'un personnage qui ce matin est entré en pourparlers avec moi. — J'avais bien raison, répondit M. J. Favre avec une naïveté très-singulière; et quand hier vous vous défendiez de servir la politique bonapartiste, vous n'étiez pas d'accord avec les faits. Cette conférence démontre que vous vous réservez pour toutes les éventualités. — Je ne puis dire ni oui ni non, répondit le chancelier. Le personnage en ques-

<sup>1</sup> *Quel est votre nom?* p. 23.



tion m'a demandé à voir l'empereur. Je lui ai dit que si l'empereur le demandait, rien ne serait plus facile. A vrai dire, il n'est pas notre prisonnier, il est notre hôte. Nous devons le garantir contre des importunités et lui faciliter tous les moyens de faire ce qu'il croit convenable. — Permettez-moi, reprit M. J. Favre, de vous faire remarquer à mon tour que votre langage est parfaitement clair et que j'en comprends la portée. Si ce que l'empereur juge convenable c'est de revenir sur le trône, et qu'il obtienne votre consentement, vous nous le ramènerez. — Je vous l'ai dit, répondit le chancelier; mais nous n'avons pris aucun parti, et le personnage en question ne me paraissant pas sérieux, je l'ai éconduit. » Ces derniers mots mettaient fin à l'incident; M. de Bismarck avait dit ce qu'il voulait dire, et il ne doutait pas que ces propos diffus ne laisseraient dans l'esprit de son interlocuteur une agitation favorable à ses desseins.

Ils reprirent la discussion sur l'armistice. Cette fois, le chancelier en parlait sans ambages. « Le roi accepte l'armistice, dit-il, dans les conditions et avec l'objet déterminé entre nous. Comme je vous l'ai dit, nous demandons l'occupation de toutes les forteresses assiégées dans les Vosges, celle de Strasbourg, et la garnison de cette place prisonnière de guerre. Les garnisons des autres places sortiraient avec les honneurs militaires. — La garnison de Strasbourg a fait l'admiration du monde par son héroïsme, s'écria M. J. Favre; la rendre volontairement serait une lâcheté que nul homme de cœur ne voudrait conseiller. — Je ne puis être de votre avis, répondit le comte. Strasbourg est épuisé; nous n'avons plus qu'à tenter un dernier assaut; sa garnison nous appartiendra. — Alors, dit M. J. Favre, la garnison succomberait à la force... Mais laissons cette condition à part pour nous occuper des autres. » Il s'agissait de Paris. M. de Bismarck

subordonnait le ravitaillement à une condition absolue : la reddition d'une partie dominante des défenses de la place, par exemple le Mont-Valérien. — « Nous ne pourrions, dit-il<sup>1</sup>, permettre l'entrée de nouveaux approvisionnements qu'à condition qu'ils n'affaibliraient pas notre position militaire et ne prolongeraient pas le temps nécessaire pour réduire la ville par la famine. — Il est bien mieux, répliqua M. J. Favre, de vous céder la ville tout entière. Comment voulez-vous admettre qu'une Assemblée française puisse délibérer sous le canon prussien? — Cherchons une combinaison, dit le comte. » M. J. Favre proposa de réunir l'Assemblée à Tours; le chancelier accepta, et dit qu'il faciliterait les élections dans tout le territoire, moins le gouvernement d'Alsace et la partie occupée de la Lorraine. « Vous avouez par là, dit M. J. Favre, que si vous les interrogiez, elles seraient unanimes à vous repousser. — Je le sais parfaitement, répondit M. de Bismarck. Nous ne leur ferons pas plaisir, et nous ne vous en ferons pas davantage. Ce sera pour nous une pénible corvée. Elle est nécessaire à la sécurité du pays allemand et au succès de la guerre que vous ne manquerez pas de nous déclarer. » Là-dessus, il sortit, pour prendre les ordres du roi. Il revint peu de temps après avec un écrit dont il donna lecture à M. J. Favre. Le roi acceptait la combinaison de Tours; quant à l'armistice, il y mettait les conditions suivantes<sup>2</sup> :

« 1° La continuation du *statu quo*, dans et au-devant de Paris; 2° la continuation des hostilités à Metz et autour de Metz dans un rayon dont l'étendue sera déterminée; 3° la reddition de Strasbourg dont la garnison deviendrait prisonnière de guerre, et celle de Toul et de Bitche, dont on permettrait aux garnisons de sortir avec les honneurs de la guerre... »

<sup>1</sup> Circulaire du 27 septembre.

<sup>2</sup> *Id.*

La discussion était close ; M. J. Favre n'avait plus qu'à en référer à ses collègues. « Mon rôle était fini, dit-il, et la force m'abandonnait. Je me levai vivement, un nuage obscurcit mes regards, et je me détournai contre un chambranle pour y appuyer un instant ma tête qui éclatait et y dévorer mes larmes <sup>1</sup>. » Ce trouble ne dura qu'un instant. M. J. Favre s'en excusa. « Je me suis trompé en venant ici, dit-il, mais je ne m'en repens pas. J'ai obéi au sentiment de mon devoir, et il n'a fallu rien moins que cette impérieuse nécessité pour me faire supporter les tortures qu'elle m'a imposées. Si mon Gouvernement estime qu'il y ait quelque chose à faire dans l'intérêt de la paix avec les conditions que vous m'avez posées, je dominerai mes répulsions et serai ici demain. » — « Le comte me parut légèrement agité, ajoute M. J. Favre dans son récit ; il me tendit la main, m'adressa des paroles polies, et je descendis, le cœur gonflé de douleur et de colère, le grand escalier du château. »

Malgré tout, M. J. Favre penchait pour l'armistice. Il avait vu l'armée allemande ; il avait été frappé de la bonne mine, de la belle tenue, de la résolution des troupes. Il avait peu de confiance dans les résultats de la guerre <sup>2</sup>. Il se disait que dans une négociation régulière M. de Bismarck abaisserait peut-être ses

<sup>1</sup> Ce trait rappelle celui de M. de Talleyrand dans une de ses discussions de Vienne avec l'empereur Alexandre, en 1814. Alexandre voulait la Pologne pour lui et la Saxe pour la Prusse ; Talleyrand ne voulait point céder la Saxe, Alexandre menaçait de rompre l'alliance et de recommencer la guerre. « Les convenances de l'Europe sont le droit, disait l'Empereur. — Ce langage, Sire, n'est pas le vôtre, et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. — Je me suis alors tourné vers les lambris près desquels j'étais, poursuit Talleyrand, j'y ai appuyé ma tête, et, frappant la boiserie, je me suis écrié : Europe ! malheureuse Europe ! » (*Lettres au roi*, 4 octobre 1814.) Le désespoir de Talleyrand était tout diplomatique, celui de M. J. Favre était fort sincère ; le premier était habile, le second n'est qu'émouvant. C'est, en politique, toute la différence qui sépare l'art du réalisme.

<sup>2</sup> *Gouvernement*, I, p. 188.

prétentions. Quant il rentra dans Paris, de nouvelles impressions modifièrent ses idées. « Partout des gardes nationaux en armes et faisant l'exercice. On devinait dans cette activité fiévreuse une confiance enthousiaste tout à fait incompatible avec l'esprit de résignation qu'exigeait une négociation avec l'ennemi. » La veille, des soldats qui s'étaient débandés à Châtillon s'étaient jetés dans la ville, en proie à une effroyable panique : les gardes nationaux qui assistaient au combat du haut de leurs remparts avaient arrêté ces misérables et les avaient conduits à l'état-major au milieu d'une foule surexcitée. M. Gambetta félicita le peuple de ce grand acte de justice et annonça l'établissement d'une cour martiale pour « juger les lâches. » Il semblait que le patriotisme des Parisiens eût besoin pour s'affermir de ces démonstrations bruyantes et de ces pompes théâtrales. Quoi qu'il en soit, si les illusions étaient grandes, la résolution de lutter était sincère, et personne ne voulait entendre parler de paix. Dans la journée, pour balancer le mauvais effet des bruits d'armistice qui couraient dans Paris, le gouvernement avait affirmé de nouveau qu'il ne s'écarterait point de la formule : « *Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses.* » Ce fut dans ces dispositions que M. J. Favre retrouva ses collègues : « Ils me témoignèrent, dit-il, une excessive froideur. On disait que j'allais être désavoué. » Les sentiments pacifiques qu'il rapportait de son voyage se dissipèrent promptement dans cette atmosphère belliqueuse. Il déclara avec tout le conseil que la négociation était impossible dans les termes où la Prusse prétendait l'engager. Une dépêche fût envoyée aussitôt à M. de Bismarck pour lui en donner avis. Le 21, une note insérée au *Journal officiel* annonçait à la fois la négociation d'armistice et le rejet des propositions prussiennes. Le gouvernement de la Défense nationale était désormais décidé à continuer la guerre.



## II

Au moment où Paris était investi par les Allemands, Rome était occupée par les Italiens. La révolution qui s'accomplit en Italie se rattache à celle qui venait de s'accomplir en France ; ces deux événements ne sauraient être séparés l'un de l'autre. Le 7 septembre, M. Visconti-Venosta avait adressé une circulaire à tous les représentants de l'Italie en Europe. Il déclarait que la convention de septembre laissait à l'Italie le droit de pourvoir à sa sécurité <sup>1</sup>, et par une déduction d'idées où l'on doit admirer la finesse italienne, il établissait en même temps que Rome, menacée par la révolution, menaçait elle-même l'Italie d'une réaction théocratique <sup>2</sup> ; ces deux raisons commandaient aux Italiens d'exproprier les papes de leur domaine temporel. Les puissances catholiques ne refusèrent point au cabinet de Florence le blanc-seing qu'il sollicitait. Elles se contentèrent de réserves diplomatiques qui sauvaient les apparences sans gêner les mouvements de l'Italie. Le 10, le ministre d'Italie à Munich, M. Migliorati, après avoir communiqué à M. de Bray la circulaire du 7, écrivait à M. Visconti-Venosta : « L'impression qui m'est restée de notre conversation est que les hommes politiques d'ici comprennent également que le moment est venu

<sup>1</sup> Il a dit plus tard en propres termes : « La convention de septembre devenait inapplicable à mesure que le conflit entre la Prusse et la France prenait un caractère plus grave. » Dépêche du 21 septembre à M. Minghetti, à Vienne.

<sup>2</sup> « L'Italie, obligée comme les pays voisins des pays belligérants de ne rien négliger pour sauvegarder sa sécurité, en est empêchée par l'état de choses que maintient dans une enclave de la Péninsule un gouvernement théocratique, en hostilité déclarée contre le royaume, ne pouvant, de son propre aveu, subsister que par des interventions étrangères, et dont le territoire offre une base d'opérations à tous les éléments de désordre. »

de résoudre la question romaine dans le sens des aspirations nationales. » A Carlsruhe, où les influences prussiennes s'exerçaient plus directement, la réponse était plus nette. « Pour moi, dit M. de Freydorf au ministre d'Italie, je reconnais au gouvernement italien le droit d'agir librement et selon ses besoins. Assurez votre ministre qu'il peut compter sur notre sympathie<sup>1</sup>. » De Vienne, M. Minghetti écrivait le 10 : « L'opinion que le pouvoir temporel du pape ne peut subsister a fait de tels progrès que les catholiques les plus sincères l'admettent sans difficulté. » L'Espagne était alors en grande coquetterie avec la cour de Florence ; elle désirait un roi italien, et n'eut garde d'entraver la politique du roi Victor-Emmanuel. Les nouvelles les plus encourageantes arrivaient le 9 de Madrid ; le 14, M. Visconti-Venosta pouvait écrire : « L'Espagne entend respecter la liberté qu'a le gouvernement italien d'agir conformément à ses propres intérêts. »

Cependant, M. Ponza di San Martino continuait de négocier à Rome. L'arrangement « amiable » qu'il était chargé de proposer au Saint-Siège ressemblait fort au système établi le 13 mai 1871 par la loi des « garanties ; » c'était l'Église libre dans Rome italienne, le pape au Vatican et le roi au Quirinal. Le Saint-Siège n'en voulait même pas entendre parler ; il pouvait le subir, il ne l'accepterait jamais. Le 10, M. Ponza di San Martino déclarait au Saint-Siège que, « cédant à d'impérieuses nécessités, le gouvernement italien était décidé à prendre possession du territoire de l'État de l'Église, y compris la ville de Rome. » Il espérait que le gouvernement pontifical ne s'opposerait pas par les armes à cette occupation militaire, destinée, disait-il, à préserver Rome de la révolu-

<sup>1</sup> Dépêche de M. Cantagalli du 19 septembre.

tion. Cette fine ironie ne fut point goûtée par le cardinal Antonelli. Il répondit que « le Saint-Siège ne pouvant se laisser dépouiller d'une souveraineté que rien n'était venu menacer sur aucun point de l'État pontifical... , le gouvernement italien ne devait s'attendre à aucun acte qui pût être interprété comme un assentiment tacite du spolié aux résolutions du cabinet de Florence <sup>1</sup>. » Le gouvernement français était tenu de se prononcer; M. J. Favre écrivit au chargé d'affaires de France à Rome <sup>2</sup> :

« Le gouvernement de la Défense nationale a sur la question romaine des opinions parfaitement connues. Il ne peut approuver ni reconnaître le pouvoir temporel du Saint-Siège. Mais ayant avant tout pour mission de repousser l'étranger, le Gouvernement réservera toutes les questions qu'il ne sera pas nécessaire de résoudre immédiatement. Respectueux de la volonté de la nation, il lui laisse la faculté de se prononcer librement. C'est en ce sens que vous expliquerez notre situation au cardinal Antonelli : un *statu quo* sous la réserve d'une politique nouvelle conforme à nos principes. Si le Pape quitte Rome, vous m'en référerez immédiatement, et, s'il y a urgence, vous conformerez votre conduite à celle du Corps diplomatique. »

Ces réserves officielles ne défendaient point à M. J. Favre d'approuver, en ce qui le concernait, la politique de l'Italie. Le 12, M. Nigra écrivait à son gouvernement :

« J'ai annoncé au ministre français des affaires étrangères que les troupes royales avaient reçu l'ordre de passer les confins de l'État pontifical *pour maintenir, pour protéger l'inviolabilité du sol italien, et pour veiller à la sûreté du Saint-Siège*, sans préjuger la solution des questions politiques et ecclésiastiques. Le ministre des affaires étrangères m'a *répété* que le gouvernement français nous laisserait faire avec *sympathie*. »

L'investissement de Rome était commencé. Le 14, un par-

<sup>1</sup> Rapport de M. Lefebvre de Behaine, 10 septembre.

<sup>2</sup> Dépêche du 10 septembre.

lementaire italien demanda que les troupes du roi pussent entrer librement dans Rome : l'indépendance du Saint-Père serait respectée, les officiers de l'armée pontificale conserveraient leurs grades. Le général Kanzler refusa. Le lendemain les mêmes propositions furent réitérées ; on les appuyait par la nouvelle de l'occupation de Civita-Vecchia. Le gouvernement du Saint-Siège opposa les mêmes fins de non-recevoir. Sans beaucoup d'espérance, il s'était adressé aux puissances catholiques. Il n'en obtenait que de bonnes paroles et des condoléances. L'Italie était assurée que personne ne la troublerait dans les « mesures conservatrices » qu'elle avait décrétées contre Rome. Le 20, l'investissement était terminé ; le bombardement commença contre les remparts et les portes. La petite armée pontificale était prête à engager le combat ; elle reçut l'ordre de suspendre le feu. Le pape n'entendait céder qu'à la force le domaine qu'il avait promis de conserver au Saint-Siège, mais il ne voulait point que le sang coulât. Il se retira dans le Vatican ; là, entouré de ses prêtres et du corps diplomatique, il se mit en prières. A dix heures du matin, il congédia les diplomates et envoya au général Kanzler l'ordre de capituler. Les Italiens entrèrent. Il n'y eut point de graves désordres. Le chargé d'affaires de France, M. Lefebvre de Behaine, se rendit au quartier général italien pour assurer la sécurité des Français qui servaient dans l'armée pontificale. Il trouva beaucoup de bonne grâce et d'obligeance. Les Italiens ne demandaient qu'à se débarrasser des volontaires français ; ils partirent le 21, et l'on sait quelle valeur et quel dévouement ils rapportèrent dans leur patrie.

Le pouvoir temporel était abattu ; le roi d'Italie était maître de Rome. Cet acte n'était point sans précédents : il était de ceux que l'histoire explique et dont le droit moderne s'accommode. Mais il était de ceux aussi qu'en général les diplo-



mates jugent plus digne d'accepter en silence. Ils se turent pour la plupart. La Bavière elle-même, si déférente qu'elle ait toujours été devant les faits accomplis, se contenta d'une congratulation équivoque : « J'ai eu l'honneur d'apprendre les événements au comte de Bray, écrivait M. Migliorati le 21 septembre ; il m'a donné acte de cette communication et m'a exprimé la satisfaction que tout se fût terminé sans effusion de sang. » Il était réservé à un républicain français de se confondre en admiration lorsqu'une monarchie habile et ambitieuse profitait des malheurs de la France pour s'emparer d'un État que la France avait si longtemps soutenu par sa diplomatie et par ses armes. Quelque sympathie que l'on pût avoir pour l'unité italienne et pour la mission historique de la maison de Savoie, l'occupation de Rome n'en était pas moins une dérogation éclatante à un acte public souscrit par la France. M. J. Favre l'avait senti ; M. Senard ne paraît pas l'avoir compris. Envoyé à Florence pour gagner l'appui de l'Italie, M. Senard crut adroit d'épancher dans le cœur du roi Victor-Emmanuel l'enthousiasme que lui inspirait l'entrée des troupes italiennes à Rome. La diplomatie italienne avait dépensé beaucoup de subtilité pour démontrer que la convention de septembre était caduque ; M. Senard déclara tout simplement que cette convention n'existait plus. Il écrivit au roi :

« Sire, je n'ai pas voulu porter un visage, malgré moi, toujours triste et anxieux au milieu des joies si vives et si légitimes qui saluent la délivrance de Rome et la consécration définitive de l'unité italienne. Mais je ne veux pas différer un instant d'adresser à Votre Majesté, *au nom de mon gouvernement* et en mon nom personnel, mes félicitations sincères pour cet heureux événement... Le jour où la République française a remplacé par la droiture et la loyauté une politique tortueuse qui ne savait jamais donner sans retenir, la convention de septembre a virtuellement cessé d'exister, et nous avons à remercier Votre Majesté d'avoir bien voulu comprendre et appré-

cier la pensée qui a seule empêché la dénonciation officielle d'un traité qui, de part et d'autre, était mis à néant. Libre ainsi de son action, Votre Majesté l'a exercée avec une merveilleuse sagesse. C'était bien peu pour le roi d'Italie, disposant de toutes les forces d'une grande nation, de briser les vieilles murailles de Rome et d'avoir raison de la faible armée pontificale. Mais ce qui est vraiment beau, vraiment grand, c'est d'avoir su, dans cette question délicate, allier si parfaitement avec les nécessités politiques tous les respects et tous les ménagements dus aux sentiments religieux... Pour moi, malgré les circonstances difficiles qui m'ont amené ici, j'éprouve du bonheur à me trouver sur une terre où, comme dans ma chère France, on sent si bien battre le cœur du pays, et où les résolutions politiques elles-mêmes sont toujours empreintes de générosité et de grandeur. »

Après ces étranges effusions, on se demande à quel rôle politique M. Senart pouvait désormais prétendre en Italie. Il avait déchiré toutes les créances françaises; comment espérait-il persuader aux nouveaux maîtres de Rome de compromettre leurs finances et leur armée pour obtenir de la France ce que la France leur avait spontanément livré? La lettre de M. Senart détruisait tout l'effet des réserves dont M. J. Favre avait entouré, devant M. Nigra, l'expression officielle de ses sympathies. Le gouvernement italien n'eut garde de négliger la faute de son « généreux ami. » Le roi ne répondit point à M. Senart; ce fut M. Visconti-Venosta qui se chargea de ce soin, le 28 septembre, afin de donner à cette réponse un caractère plus officiel. M. Senart put reconnaître que la générosité n'exclut point la finesse. La lettre du ministre italien est un chef-d'œuvre d'ironie diplomatique. Tout en complimentant M. Senart de sa belle rhétorique, M. Visconti-Venosta tirait de son langage toutes les conséquences qui en découlaient :

« L'approbation d'un homme d'État et d'un libéral tel que vous, monsieur le ministre, nous est précieuse à plus d'un titre. Elle nous

donne la conviction qu'en marchant dans la voie que nous traçaient les aspirations nationales de l'Italie, nous avons suivi en même temps la voie générale de la civilisation et du progrès... Nous sommes heureux de voir dans votre lettre *la confirmation des déclarations verbales que Son Excellence M. Jules Favre a bien voulu faire au ministre du roi à Paris. Il est digne de la France de s'associer spontanément à une politique qui, en laissant tomber les derniers restes du pouvoir temporel, proclamera à Rome même la séparation de l'Église et de l'État.* »

La prise de Rome termine le premier épisode de l'histoire diplomatique de la Défense nationale. L'indifférence de l'Europe catholique devant cette grande catastrophe de l'Église donnait la mesure de l'indifférence avec laquelle l'Europe politique allait assister au démembrement de la France. L'équilibre européen, le respect des droits acquis, la foi des traités n'étaient plus que des formules creuses qui résonnaient dans le vide. Comme les stipulations qui garantissaient l'intégrité du Danemark, comme les actes qui avaient constitué l'Allemagne, comme les traités de Zurich et de Prague, la convention de septembre était déclarée caduque par l'État qu'elle gênait, le jour où cet État se croyait assez fort pour découvrir ses desseins et les exécuter. On s'expliquera mieux maintenant pourquoi l'Angleterre avait fait renouveler les traités qui protégeaient la neutralité de la Belgique. Elle allait bientôt apprendre, par un cruel affront, combien sont dérisoires les garanties diplomatiques lorsqu'il n'y a plus de forces organisées pour en assurer le respect. Le scepticisme politique de l'Europe se déclara dans cette circonstance solennelle avec plus d'éclat qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Le Saint-Siège tomba comme étaient tombées toutes les monarchies italiennes, les duchés danois, le royaume de Hanovre, l'électorat de Hesse, la ville libre de Francfort. Sous une forme nouvelle, c'était, au fond, le droit de conquête qui reparaisait en Europe. A vrai dire, il n'en avait jamais

disparu ; mais un demi-siècle de paix, la propagande de doctrines idéalistes, les divagations humanitaires de plusieurs philosophes, les sophismes de l'école révolutionnaire avaient répandu de grandes illusions sur les rapports des peuples. Il suffit de quelques coups de canon pour arracher l'Europe à ces rêves décevants. On vit que les progrès sont lents, presque insensibles, et que, sous des figures différentes, les réalités demeurent à peu près les mêmes. Sans doute, dans l'Europe contemporaine, la conquête se déguisait avec plus ou moins de décence ; ce qui s'opérait autrefois par le droit éminent des couronnes s'opérait désormais par le droit éminent des peuples. C'était ainsi que la Convention avait repris à son compte la politique de Louis XIV et l'avait développée jusqu'à l'excès, et que Napoléon s'était constitué en Europe le représentant régulier et le continuateur de la Révolution française. Victor-Emmanuel s'emparait de Rome au nom de la nationalité italienne. Guillaume I<sup>er</sup> conquérait l'Alsace et la Lorraine au nom de la nationalité allemande. La Prusse, encore imprégnée des idées de l'ancien régime, prenait des provinces sans consulter les habitants ; elle entendait les garder par la loi des traités. L'Italie, plus pénétrée des idées de la Révolution, revendiquait à son profit le libre suffrage des populations, mais ce suffrage ne s'exerçait que sur des faits accomplis et dans des limites restreintes. Le droit des Romains était subordonné au droit supérieur de la nation italienne : ils n'avaient que voix consultative. M. Visconti-Venosta l'avait déclaré : » Le gouvernement du Roi, en maintenant expressément en principe le droit national, se renferme toutefois dans les limites d'une action conservatrice et tutélaire à l'égard du droit qu'ont les Romains de disposer de leurs destinées <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Circulaire du 7 septembre.



Quelques Français virent dans ce vote une confirmation du droit nouveau, et ils s'en félicitèrent. Ils conçurent l'espoir qu'après ce grand exemple il serait plus difficile à la Prusse d'arracher à la France des populations qui voulaient rester françaises. L'Allemagne s'unissait comme l'Italie en vertu du principe des nationalités; l'Italie avait consulté les Romains, l'Allemagne ne devrait-elle pas consulter les habitants de l'Alsace et de la Lorraine? Ces espérances étaient chimériques, et ceux qui s'y abandonnaient faisaient preuve d'un idéalisme excessif ou d'une frivolité singulière. Le principe du suffrage des populations et le système des nationalités ont pu servir de grands desseins comme ils ont motivé des convoitises grossières; il est possible qu'ils renferment un élément de progrès dans les rapports des nations, et que si parfois ils excitent chez elles l'esprit de conquête, ils imposent ailleurs à cet esprit certaines limites et certains tempéraments utiles; mais, jusqu'à ce jour, ils ne sont admis comme un dogme absolu dans la religion d'aucun État. On les invoque quand on les croit profitables, on les rejette quand on les trouve gênants. C'est ainsi que la Prusse a maintenu dans l'Allemagne unifiée les sujets non-allemands de Guillaume I<sup>er</sup>, et que les diplomates italiens n'ont pas hésité, en 1866, à conseiller à M. de Bismarck de sceller, par la cession de territoires allemands, une alliance qui devait donner Venise à l'Italie. Plus tard, l'Italie n'hésita pas davantage, pour s'assurer la possession de Rome, à garantir à la Prusse un Empire qui comprenait les Polonais de Posen, les Danois du Sleswig, les Français de Metz et ceux de l'Alsace qui n'avaient point été consultés sur leur sort. La politique qui triomphait à Rome au mois de septembre 1870 n'offrait donc à la France ni avantages, ni sécurité. Il n'en résultait ni une force pour défendre l'Alsace et la Lorraine contre les armées allemandes,

ni un droit pour protéger ces provinces contre les revendications de la Prusse. C'est pourquoi tous les hommes qui se piquaient de clairvoyance et ne se payaient point de mots virent, dans la sanction donnée par l'Europe à la prise de Rome par les Italiens, l'annonce de la sanction future de la conquête de l'Alsace et de la Lorraine par les Allemands. Donc, la force demeurant la raison souveraine des rois et des nations, ce n'était pas dans les considérations d'un droit abstrait, mais dans une organisation intelligente, régulière, méthodique de ses forces morales et matérielles que la France devait chercher désormais la garantie de son indépendance et l'instrument de son salut.

---

## CHAPITRE XI

### LA MISSION DE M. THIERS

#### I

Le grand objet de la résistance de Paris était de permettre à la France d'appeler ses réserves et de réorganiser ses armées. Il semblait donc naturel de ne constituer à Paris qu'un pouvoir militaire et de transporter au dehors le gouvernement civil tout entier. Les origines des nouveaux maîtres de la France, leurs sentiments et leurs intérêts leur défendaient de suivre un conseil aussi sage. Députés de Paris, ils auraient craint, en quittant la capitale, de paraître déserteur leur poste de combat. « Paris était le lieu du danger... dit M. J. Favre; abandonner cette ville alors si menacée et si malheureuse, en face de si grands périls, m'était extrêmement pénible. Peut-être aurions-nous dû nous élever au-dessus de ces considérations<sup>1</sup> » ! — « C'est là qu'est notre grande faute, » déclare le général Trochu<sup>2</sup>. Le général considérait que sans une armée de secours la défense de Paris n'était qu'une « héroïque folie ; » mais la plupart des membres du Gouvernement étaient portés à croire, avec la majorité des Parisiens, que l'effort de la défense se concentrerait dans Paris ; ils ne croyaient pas à la résistance de la province ; ils ne comptaient que pour un appoint insignifiant les forces, la richesse et le patriotisme des deux tiers de la France. Le général Le Flô

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 336.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 283.

disait au général Lefort qu'il déléguait à Tours : « Vous n'arriverez jamais à rien avec les hommes qui nous restent <sup>1</sup>. » Cette erreur dura jusqu'à la fin de la guerre et elle exerça en mainte occasion la plus funeste influence. L'organisation du Gouvernement dans les provinces, qui aurait dû être l'affaire principale pour les ministres du 4 septembre, fut conduite par eux avec la plus déplorable négligence. M. Gambetta paraît avoir été seul à comprendre la faute que l'on allait commettre. Son avis ne prévalut point <sup>2</sup>.

Le Gouvernement délégua tous les pouvoirs à M. Crémieux ; on le jugea bientôt insuffisant et on lui adjoignit M. Glais-Bizoin, puis l'amiral Fourichon, qui arrivait de la mer Baltique : quelque prépondérance qu'on se plût à accorder à Paris, on ne pouvait cependant y enfermer le ministre de la marine. Un avocat qui n'avait touché au Gouvernement que par hasard entre deux émeutes en 1848, un député fantaisiste qui n'avait eu jusque-là d'autre ambition que de divertir les assemblées où il siégeait, un marin qui n'avait ni l'expérience, ni le goût de la politique, tel était le triumvirat auquel le hasard confiait le soin de soulever la France et d'improviser des armées, au milieu de la déroute, du désordre et de la révolution. Heureusement il y avait encore dans le pays tant de cohésion, de discipline et de patriotisme que ces hommes parvinrent à constituer une apparence de Gouvernement et à rassembler des éléments d'armée. Quand on considère les résultats qu'ils ont atteints sans génie, sans connaissances spéciales, sans aucune supériorité d'esprit ou de caractère, on se demande ce qui serait advenu de la France si elle avait été conduite par des maîtres dignes d'elle.

Tours avait été désigné pour servir de séjour à la Délégation

<sup>1</sup> LEFORT. *Déposition*, p. 81.

<sup>2</sup> *Déposition*, p. 548. — VALFREY, I, 38.



tion. Le choix était heureux. La ville est spacieuse, avec de grandes voies largement ouvertes et de nobles perspectives. Il n'y a point d'industrie : la population est ordonnée, tranquille ; elle n'a ni l'habitude ni le goût des mascarades démagogiques. Il y régnait un mouvement extraordinaire : les rues étaient encombrées de curieux et de solliciteurs ; on y rencontrait des femmes élégantes, à la fois étonnées, troublées et diverties par le spectacle étrange auxquelles elles assistaient. Tout ce qu'il y avait en province d'hommes intelligents, actifs, avides de dévouement s'y donnait rendez-vous. La cohue des intrigants de toute espèce et de tout rang emplissait les hôtels, les antichambres et les promenades. Des régiments de marche, des bataillons de mobiles recrutés à la hâte, mal armés, à peine vêtus, mais graves, dévoués, silencieux, traversaient à tout instant la ville, où les cohortes de francs-tireurs étalaient leur patriotisme bruyant. Lorsque les diplomates furent arrivés, on put se croire dans la capitale d'un petit État du Nord. M. Crémieux s'était installé dans le magnifique palais de l'Archevêque : il donnait ses audiences dans la salle du chapitre et présidait aux conseils du Gouvernement dans la bibliothèque de Mgr Guibert.

Quand M. de Chaudordy arriva, le 19 septembre au soir, il trouva tous les hôtels de l'État occupés par les différents ministères : il fut réduit à s'établir dans deux chambres que Mgr Guibert voulut bien lui concéder. Ce fut là, dans les combles de l'archevêché, que la délégation diplomatique commença ses travaux. Le personnel que l'on avait adjoint à M. de Chaudordy était très-insuffisant. On ne paraissait pas avoir songé, à Paris, que les services diplomatiques et consulaires, loin de diminuer d'importance, allaient en prendre au contraire une plus considérable. Jamais la diplomatie n'avait eu plus d'activité à déployer ni plus d'intérêts à défendre.

Paris croyait qu'il y pourrait pourvoir. On avait donc maintenu tous les services au quai d'Orsay, tous, jusqu'au conseil des prises; il fallut en improviser un <sup>1</sup>. M. de Chaudordy fit appel à quelques agents qui se trouvaient soit à l'étranger, soit dans les départements; il se donna ainsi le nécessaire <sup>2</sup> et il se mit à l'œuvre. Sa mission était mal définie. M. J. Favre l'avait accrédité comme son représentant près de la Délégation; la lettre qu'il lui avait remise à cet effet exprimait une confiance complète en sa personne: elle lui attribuait de pleins pouvoirs, « mais seulement pour continuer les négociations commencées <sup>3</sup>. » Les rapports avec les représentants des puissances s'établirent dès le premier jour selon les usages ordinaires: les ambassadeurs se rendaient à l'archevêché comme ils avaient l'habitude de se rendre à Paris à l'hôtel du quai d'Orsay. Les membres du Gouvernement n'avaient point de relations suivies avec eux. M. Crémieux seul eut quelques entretiens avec lord Lyons. En fait, M. de Chaudordy resta chargé de toute la direction de la diplomatie. Les triumvirs eurent le bon sens de reconnaître leur complète incompétence: c'était beaucoup dans un temps où tout le monde

<sup>1</sup> La délégation de la guerre n'avait pas été organisée avec plus de prévoyance; on y manquait de tout; les cartes étaient restées au dépôt à Paris. Il fallut en faire venir d'Allemagne. Voir LEFORT. *Déposition*, p. 81; CHANZY, p. 212; FREYCINET, p. I; DE SERRÈS, p. 26; D'AURELLES, p. 207.

<sup>2</sup> La délégation diplomatique était composée de quinze personnes, savoir: M. le comte de Chaudordy, délégué; M. de Geoffroy, ministre nommé en Chine, adjoint à la délégation; pour les services politiques. MM. Albert Bourée, de Möy, Delaroche-Vernet, Gaston Belle, Albert Sorel, secrétaires d'ambassade, comte de Bellisen, baron Emmanuel Lespérut, attachés; pour le service consulaire: MM. Damour et Pique, commis principaux; pour le chiffre, MM. Béguin et Billecocq; pour la comptabilité, MM. de Saint-Clair; je joindrai à ces noms MM. Favre-Clavairoz, consul général, et Vessilier, consul, qui siégeaient au conseil des prises. M. de Chaudordy disposait en outre de quatre courriers de cabinet et d'un garçon de bureau.

<sup>3</sup> CHAUDORDY, *Déposition*, p. 2.

semblait croire que, pour remplir une fonction militaire ou politique, la meilleure condition était de ne s'y point être préparé.

M. Thiers, débarqué d'Angleterre, passa par Tours le 20 septembre : « Je trouvai, dit-il <sup>1</sup>, la délégation tombée de Paris en Touraine, tout ébahie du chaos au milieu duquel elle se trouvait, et n'ayant guère la force de le débrouiller. » Il vit les délégués et leur fit un rapport assez peu encourageant de son voyage en Angleterre. « Tout ce que j'ai pu obtenir du gouvernement anglais, leur dit-il, c'est qu'à l'avenir il ne contrariera pas autant que par le passé l'action diplomatique de son ambassadeur en France <sup>2</sup>. » M. Thiers n'attendait presque rien des armées de la Délégation ; il attendait au contraire beaucoup de la Russie. Il ne fit que toucher barre à Tours et se remit en route, emportant l'idée la plus médiocre des efforts qu'on allait tenter après son départ. Ces efforts, grâce au dévouement modeste des officiers qui composaient la délégation de la guerre, étaient très-sérieux pourtant ; mais on ne pouvait le reconnaître qu'après quelques semaines.

En attendant, les délégués dénonçaient à la France l'échec des négociations de M. J. Favre et les « insolentes prétentions de l'ennemi. » Ils proclamaient « la lutte à outrance » et, avec cette proclamation, « suspendaient les élections. » Ce décret était rendu le 24 septembre. Le 25, lord Lyons rencontra M. Crémieux : Placez-vous au point de vue diplomatique, lui disait-il <sup>3</sup>, êtes-vous convaincu qu'il est sage d'ajourner les élections pour l'Assemblée constituante ? Le manque d'un gouvernement régulier ne rendra-t-il pas plus tard les négoc-

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 21.

<sup>2</sup> VALFREY, I, 73.

<sup>3</sup> *Rapport à lord Granville*, 25 septembre.

ciations avec la Prusse plus difficiles encore ? M. Crémieux répondit « qu'il avait obéi aux instructions des ses collègues de Paris, et que ses collègues de Paris n'avaient fait que se conformer aux vœux de la garde nationale. » Lord Lyons manda ces raisons au comte de Granville. Ce fut une des rares conversations diplomatiques de M. Crémieux.

Cependant M. de Chaudordy se mettait à l'œuvre et tâchait d'émouvoir les puissances en faveur de la France. Il connaissait la pression exercée par la Russie sur l'Autriche, il soupçonnait les arrangements conclus entre Berlin et Pétersbourg ; il se disait avec raison que toute intervention dépendait de l'Angleterre et qu'il appartenait au cabinet de Londres de prendre la direction politique de l'Europe. Il pressait l'Angleterre de reconnaître le gouvernement de la Défense ; il en écrivait à M. Tissot, il en parlait à lord Lyons <sup>1</sup>. Il allait plus loin et demandait aux Anglais d'interroger M. de Bismarck sur les conditions d'un armistice et sur les conditions de la paix. Ce ne serait pas une intervention proprement dite, mais un moyen de forcer la Prusse à découvrir entièrement les desseins que les circulaires de M. de Bismarck ne faisaient qu'annoncer. Ces circulaires indiquaient assez clairement les cessions territoriales, mais elles se taisaient sur l'indemnité de guerre ; cependant les deux conditions étaient liées, et l'étendue de l'indemnité de guerre devait dépendre de l'étendue des cessions de territoire. Il importait donc de mettre M. de Bismarck en demeure de s'expliquer. M. de Chaudordy pensait que la Prusse serait embarrassée par la question et que l'Europe serait troublée par la réponse. Elle comprendrait, pensait-il, l'indignation des Français et favoriserait peut-être leur résistance lorsqu'elle

<sup>1</sup> *Rapport Lyons, 25 septembre.*



verrait la Prusse résolue à démembrer la France et à la ruiner en même temps.

En Angleterre l'opinion publique était assez émue. Tout ce qui s'y trouvait de réformistes et d'opposants s'agitait en faveur de la France. C'était une mêlée assez confuse, où quelques-uns touchaient à l'Internationale et d'autres à la Chambre des lords ; on y rencontrait des adversaires du cabinet et des adversaires de la société. M. Bradlaugh, grand meneur de *meetings* et fameux orateur de foules, conduisait une campagne de réunions et d'adresses. Le 24, un diplomate bien connu, sir Henry Bulwer Lytton, publiait un article dans le *Times* et s'y prononçait pour une médiation de l'Angleterre. « Nous n'intervenons pas, disait-il, parce que la France n'est pas disposée à faire des concessions suffisantes et parce que les exigences de la Prusse sont trop élevées. » Cette raison paraissait insuffisante à sir Henry Bulwer ; il proposait que l'Angleterre s'interposât et qu'elle s'efforçât de déterminer le minimum des conditions que la Prusse pourrait poser sans injustice envers l'Allemagne et le maximum des concessions que la France pourrait accorder sans déshonneur. Il recommandait aussi la proposition que, dans le même temps, M. de Chaudordy chargeait M. Tissot de présenter au cabinet anglais. Mais il fallait, pour arracher les ministres de la reine à la somnolence politique dans laquelle ils se complaisaient, des provocations plus directes et des attaques plus rudes.

Le comte de Granville avait reçu communication de la circulaire de M. de Bismarck, du 19 septembre, sur les conditions territoriales de la paix ; en la lui remettant, M. de Bernstorff avait pris le soin d'ajouter que « *le gouvernement prussien ne tenait pas à savoir ce qu'en pensait le Gouvernement anglais.* » Le comte de Granville reconnut qu'en effet

les observations qu'il pourrait présenter n'auraient rien de pratique en ce moment. « Vous n'en conclurez pas toutefois, ajouta-t-il, que nous partageons toutes les idées que M. de Bismarck présente dans sa circulaire <sup>1</sup>. » Cette réserve timide, épuisa l'énergie diplomatique du cabinet anglais. Le comte de Granville écrivit le 1<sup>er</sup> octobre à lord Lyons qu'il persistait dans son attitude d'abstention. Il répéta ce qu'il avait déclaré à M. Thiers; c'était à la France de reconnaître la première son gouvernement. Quant à la médiation, il se contenta de rappeler les essais infructueux de l'Angleterre au début de la crise et la résolution de la Prusse de ne point écouter les neutres.

« Le Gouvernement provisoire, disait-il, semble demander aux neutres de soutenir, par la force au besoin, les représentations qu'ils adresseraient à la Prusse. Le gouvernement de la reine est tenu de déclarer explicitement qu'il n'est disposé ni à suivre une telle ligne de conduite, ni à l'indiquer aux autres puissances. Il ne peut qu'attendre anxieusement le moment où quelque chance se présentera d'amener la fin de ce malheureux conflit par la sagesse, la force morale, la modération des belligérants, ou par un *moyen* qui s'offrirait aux puissances neutres d'exercer leur influence.<sup>2</sup> »

Ce *moyen* mystérieux n'était qu'une figure de rhétorique évoquée par lord Granville pour donner à la péroraison de sa dépêche une tournure consolante. Il est sûr que l'Angleterre ne cherchait pas ce *moyen* et qu'elle avait, pour le moment, renoncé à toute chance de le découvrir. On le vit bientôt à la manière dont elle accueillit une proposition de l'Autriche qui aurait pu, si on l'avait voulu, susciter une occasion d'intervenir. L'Autriche continuait de s'agiter au milieu d'embarras de toute sorte. Au moins M. de Beust se rendait-

<sup>1</sup> Lettre au comte de Bernstorff, 30 septembre.

<sup>2</sup> Dépêche du 4 octobre.

il compte du danger? Contenu par les menaces de la Russie, il n'osait pas provoquer ouvertement une intervention européenne, mais il la sollicitait avec insistance et laissait entendre clairement qu'il soutiendrait avec ardeur la puissance qui en prendrait l'initiative. Lorsque M. de Chaudordy lui demanda de reconnaître le gouvernement français et de l'aider, il répondit, le 7 octobre, qu'il ne pouvait aider la République, et que pour la reconnaître, il attendait que la France l'eût établie par un vote légal. Au fond, et dans les entretiens particuliers, l'Autriche allait plus loin : l'attaché militaire de l'ambassade avait visité les cantonnements de l'armée qui s'organisait silencieusement sur la Loire. Cet officier avait été surpris <sup>1</sup>, et ne l'avait pas caché à son gouvernement. De Vienne, après le 4 septembre, on avait fait dire à M. de Chaudordy : « Tenez jusqu'au mois d'octobre. » Désormais on lui disait : « Tenez jusqu'à Bayonne <sup>2</sup>. » C'est qu'on espérait, après un épisode militaire glorieux pour la France, décider cette médiation de l'Europe à laquelle on songeait toujours. En attendant, on tâchait de la préparer. Ce fut l'objet d'une dépêche développée que M. de Beust adressa, le 29 septembre, au comte Apponyi. Il rappelait les raisons qui, lors de la formation de la ligue des neutres, l'avaient amené à se prononcer contre les médiations isolées; il insistait de nouveau pour l'action commune; l'Autriche ne pouvait en prendre l'initiative, mais les considérations qui l'arrêtaient ne s'imposaient ni à l'Angleterre ni à la Russie.

<sup>1</sup> Et c'était justice : du 16 au 30 septembre le général Lefort avait rassemblé 70,000 hommes, encadrés, armés, bien pourvus d'artillerie (*Déposition*, p. 74). « Gent, lui-même, nous dit M. Glais-Bizoin, le plus soupçonneux, mais aussi le plus généreux des démocrates, ne put retenir un mouvement d'admiration en entendant de la bouche du général Lefort ce dénombrement des régiments prêts à marcher. » (*Dictature*, p. 37.)

<sup>2</sup> 2<sup>e</sup> *Déposition*, p. 577.

« Il paraît, écrivait-il, qu'à Londres aussi bien qu'à Saint-Pétersbourg on est d'avis que les démarches collectives auraient moins de chances d'être favorablement accueillies par le vainqueur que des intercessions partielles. Nous ne méconnaissions nullement ce qu'il y a de juste dans cette appréciation, mais il nous est permis aussi de nous demander si un accord des puissances neutres, se manifestant par un esprit d'impartialité bienveillante et ne tendant pas seulement à modérer les exigences du vainqueur, mais encore à calmer l'irritation du vaincu, ne serait pas susceptible de présenter des avantages que la Prusse et ses alliés pourraient bien apprécier autant que la France. Ne craignons pas enfin de le dire : ce qui aujourd'hui sert puissamment à prolonger la lutte jusqu'aux dernières horreurs d'une guerre d'extermination, ce sont, d'un côté les illusions et les fausses espérances, de l'autre l'indifférence et le mépris à l'égard de l'Europe spectatrice du combat. Mais ce n'est pas le gouvernement impérial et royal qui peut se mettre en avant; son initiative serait mal comprise par les deux parties; agissant comme un encouragement fatal sur l'une, elle serait interprétée comme une intervention hostile par l'autre. »

M. de Beust savait que c'est en politique surtout qu'il faut prêcher d'exemple. Cette dernière réserve diminuait singulièrement la portée de son argumentation. Il ne désespérait point cependant de toucher l'Europe. Il interpella M. de Novikow, ambassadeur russe à Vienne, il lui représentait que la France soutenait la lutte, et que tant que la France résistait, l'Europe devait l'aider <sup>1</sup>. M. de Beust jouait ainsi, et fort sincèrement sans doute, le rôle de Philinte en cette haute comédie : il faisait « l'honnête homme » sage, modéré, circonspect, légèrement sceptique, tout en demeurant humain, qui voit le mieux, qui fait le pire, parce qu'il est du monde et en subit les lois. Il pressait l'Europe d'intervenir pour la France, mais il pratiquait l'abstention; il se déclarait impuissant à secourir les Français, mais il les engageait fort à chercher un secours en Italie. L'Italie, selon lui, pouvait parfaitement prêter ses

<sup>1</sup> Dépêche au comte Chotek, 12 octobre.



troupes à la France : elle y trouverait cette part de profit sans laquelle les États aiment rarement à suivre les suggestions de la générosité. Il parla en ce sens à M. de Mosbourg <sup>1</sup>. Le conseil ne fut pas perdu.

M. J. Favre avait dit à Paris : « Si l'Italie nous refuse son concours, elle est déshonorée. » La France demandait ce concours avec insistance. Le ministre que M. J. Favre avait envoyé à Florence, M. Senart, employait pour l'obtenir les moyens de la plus singulière diplomatie. Des radicaux italiens, plus épris du principe des nationalités que du dogme du suffrage universel, et tenant d'ailleurs les traités en médiocre estime, jugeaient le moment opportun pour revendiquer les pays réunis à la France en 1861. Ils entretenaient à Nice une agitation séparatiste. Le gouvernement français la combattait de son mieux; le gouvernement italien ne l'encourageait pas. Les coryphées du parti d'action n'en déclaraient pas moins que la rétrocession de Nice et de la Savoie et la ratification de l'envahissement de Rome seraient le prix de la neutralité, peut-être de l'alliance de l'Italie <sup>2</sup>. M. Senart jugeait probablement que le concours de l'opposition démocratique donnerait beaucoup de poids aux démarches qu'il devait tenter près du roi Victor-Emmanuel. Il crut donc nécessaire de ménager M. Crispi et ses amis; s'il n'encouragea point, comme on l'a dit, leurs prétentions sur Nice, il ne paraît pas non plus les avoir combattues avec beaucoup d'énergie; il ne repoussa pas nettement la discussion, il se contenta de l'ajourner. M. Crispi rapporte que quand il parla de la situation de Nice, M. Senart répondit « que la République française ne

<sup>1</sup> Dépêche de M. Chaudordy à MM. Mosbourg et Tissot, 2 octobre, Senart, 23 septembre.

<sup>2</sup> *Déposition Marc-Dufraisse*, p. 478. Il n'y a pas sur toute cette affaire de Nice un document plus sincère.

pouvait vouloir garder par la violence le comté de Nice. » Il pria vivement M. Crispi « d'employer son influence pour renvoyer la solution de la question au retour de la paix ; pour le moment, il désirait la concorde afin de ne pas diviser les forces du pays <sup>1</sup>. » Le bruit de ces étranges confidences se répandait jusqu'à Nice et y entretenait l'ardeur des séparatistes. Les journaux du parti d'action ne dissimulaient pas leurs intentions. A Tours, l'inquiétude était assez vive. On y craignait que M. Senart ne se fût plus avancé qu'il ne l'avait fait en réalité. On racontait que « dans l'espoir de nous ménager une alliance, l'envoyé de la République à Florence avait promis la rétrocession de Nice, si le peuple consulté demandait par un nouveau plébiscite de faire retour à l'Italie <sup>2</sup>. » M. Senart dut s'en expliquer avec le gouvernement italien : il en reçut « les déclarations les plus nettes » et les transmit à Tours le 31 septembre. Sur la question d'alliance, M. Visconti-Venosta se montra moins explicite ; il ajourna sa réponse jusqu'au passage de M. Thiers. En attendant, M. Senart se retourna vers le parti d'action, et quoique ce fût un singulier moyen de se concilier le cabinet, il se mit en relation avec les garibaldiens.

Dès le 18 septembre, il avait été question d'appeler Garibaldi au secours de la France. M. Gambetta ne s'y opposait point. M. de Rochefort disputait à M. Garnier-Pagès l'hon-

<sup>1</sup> Lettre de M. Crispi du 19 novembre 1870. Cette lettre, publiée le 20 septembre 1874 par le *Pensiero di Nizza*, a donné lieu à une très-vive polémique. M. Senart s'est défendu par une lettre datée du 28 septembre 1874, des accusations dont il était l'objet. Toutefois il n'a pas nié ses rapports avec M. Crispi ; il n'a pas contesté, quant au sens, l'exactitude des propos que lui prête le député italien. « Le langage qu'il m'attribue, écrit-il, ne doit pas s'éloigner beaucoup de celui que comportait la situation, surtout si, comme je le suppose, notre conversation a eu lieu dans les premiers jours de mon arrivée et quand je ne connaissais pas encore les dispositions du gouvernement italien. »

<sup>2</sup> *Déposition Marc-Dufraisse*, p. 456. — VALFREY, I, 40.

neur de lui écrire <sup>1</sup>. Cependant l'affaire fut ajournée. M. Senart la reprit. Il en écrivit à Tours. La délégation n'était pas de son avis. M. de Chaudordy faisait observer qu'au moment où M. Thiers allait solliciter le concours du gouvernement italien, il serait inopportun et impolitique de l'inquiéter par cette levée de boucliers : on rassemblerait ainsi une légion révolutionnaire dont le retour en Italie après la guerre serait un grand embarras pour le cabinet. D'autre part, il se manifestait dans le sud de la France de graves symptômes d'anarchie ; les délégués savaient que la ligue du Midi voulait faire de Garibaldi le commandant de ses forces militaires ; ils redoutaient qu'au retour de la campagne les garibaldiens ne se jetassent sur Nice <sup>2</sup>. Pour tous ces motifs, ils étaient d'avis de laisser Garibaldi à ses loisirs et d'écarter les propositions de M. Senart. M. de Chaudordy lui écrivit, le 28 septembre, en termes assez ironiques :

<sup>1</sup> Notes Dréo.

<sup>2</sup> *Déposition Marc-Dufraisse*, p. 429-430. — Garibaldi écrivait, le 27 septembre au *Pall Mall Gazette* qu'il n'irait pas en France ; mais il faisait publier par le même journal une lettre adressée de Caprera le 6 septembre à M. Schon, de Stockholm. Cette lettre découvrait ses desseins, en voici le texte :

« Il est inutile que je vous détaille mes principes humanitaires. Français, Scandinaves, Allemands, tous sont mes frères. Si j'ai désiré le triomphe des armes prussiennes, mon unique motif a été le désir ardent de voir la chute du plus exécrationnable tyran des temps modernes. Je suis prisonnier ici par l'effet de l'influence de Bonaparte sur le gouvernement de Florence, et si je pouvais m'échapper de cette île et entrer en France, j'y serais très-certainement arrêté. Vous savez naturellement mes idées d'union universelle, mais je pense que c'est ici le bon moment pour les exposer une fois de plus. Les États-Unis, l'Angleterre, les États Scandinaves, la France, l'Allemagne, ayant sous leur protection tous les États secondaires, formeraient une base magnifique pour cette union universelle. Les députés de toutes les monarchies et républiques du monde entier seraient convoqués en aréopage à Nice, ville libre, et pourraient y voter, comme premier fondement d'une constitution générale, les articles suivants :  
 « 1<sup>o</sup> La guerre entre nations impossible ; 2<sup>o</sup> tout différend qui s'élèverait entre elles serait déféré à l'aréopage pour être jugé pacifiquement. » Si mes idées vous semblent bonnes, répandez-les.

« Nous vous prions de vous occuper moins de Garibaldi. Si Paris était ouvert, on serait heureux de l'y recevoir. A Tours, nos difficultés et nos occupations sont telles, qu'il nous serait impossible de lui préparer la réception qui lui est due. Épargnez-nous ce nouvel embarras et faites en sorte, avec votre bienveillante habileté, que Garibaldi et les Garibaldiens restent en Italie. Nous vous en prions instamment. »

M. de Chaudordy insistait dans la même dépêche pour que M. Senart ne permit point aux ministres italiens de suspendre leur réponse jusqu'à l'arrivée de M. Thiers. Comme il était déjà vraisemblable que M. Thiers ne rapporterait de Vienne que des condoléances et de Pétersbourg que des compliments, l'Italie trouverait dans l'abstention de l'Autriche et de la Russie une raison de s'abstenir elle-même. Il fallait la prévenir. M. de Chaudordy développa ces arguments dans une conversation qu'il eut, le 1<sup>er</sup> octobre, avec M. Nigra, et dont il rendit compte le jour même à M. Senart. Il annonçait l'existence de l'armée de la Loire et de l'armée de l'Est, qui comptaient 150,000 hommes avec de l'artillerie. On en détacherait 80,000; si l'Italie voulait fournir 60,000 hommes, on formerait ainsi une armée de 140,000 hommes « destinée à envahir l'Allemagne du Sud. » La Prusse serait forcée de lever le blocus de Metz ou celui de Paris. M. de Chaudordy ne le disait point, mais cela était probablement dans sa pensée : si cette diversion amenait un retour de fortune pour la France, si l'Allemagne du Sud était envahie, on aurait pu reprendre les négociations rompues au mois d'août; l'Autriche se serait peut-être décidée à agir; la Russie, bloquée par les neiges, ne pourrait alors lui opposer des obstacles sérieux, et la guerre changerait d'aspect. C'était une combinaison de ce genre que M. de Beust caressait sans doute de loin lorsqu'il engageait la France à entraîner l'Italie.

« M. de Cavour, écrivait le comte de Chaudordy, à qui le Gouver-



nement français proposa une alliance au moment de la guerre de Crimée, répondit sans hésitation par une acceptation immédiate. Cette décision prompte et habile a été l'origine de la fortune de l'Italie. Aujourd'hui une circonstance se présente qui semble devoir compléter la politique suivie par cet homme d'État... L'Italie comprendra facilement ce qui en résulterait pour elle : position exceptionnelle en Europe, où elle se trouverait prendre le plus grand rôle; reconnaissance et alliance de la France, solution inévitable de la question romaine. »

M. Nigra promit d'appuyer ce projet. M. de Chaudordy pressa M. Senart d'insister à Florence, et quelques jours après, il demanda que les Italiens envoyassent un officier visiter les cantonnements de l'armée de la Loire. « Nous ne voulons pas, disait-il<sup>1</sup>, engager l'Italie dans une alliance avec nous sans être bien sûrs du succès. » En même temps, comme il connaissait les habitudes des diplomates italiens et tout le parti qu'ils pourraient tirer de la ligue des neutres, il s'efforça de leur couper la retraite. C'était sur l'Angleterre qu'ils tâcheraient de s'appuyer, dans le cas probable où ils chercheraient des prétextes pour colorer leur refus. Lord Lyons, à qui M. de Chaudordy avait fait part de ses desseins, « supposait que le cabinet de Londres ne pousserait pas l'Italie dans cette voie<sup>2</sup>. » M. de Chaudordy pria lord Lyons d'intervenir pour qu'au moins l'Angleterre ne détournât pas l'Italie de l'alliance française; il écrivit à M. Tissot d'agir dans le même sens et de faire plus, s'il le pouvait<sup>3</sup>. Comprenant d'ailleurs que ses instances ne suffiraient point à convaincre les ministres anglais, il demandait à M. de Beust d'appuyer auprès d'eux un projet qu'il avait suggéré. Mais les ministres anglais, bien qu'agités déjà, s'efforçaient encore, peut-être pour se rassurer eux-

<sup>1</sup> Dépêche à M. Senart, 6 octobre.

<sup>2</sup> Dépêche Chaudordy à Londres, 2 octobre.

<sup>3</sup> Id.

mêmes, de conserver les apparences de la quiétude. Ils s'obstinaient à ne rien entendre et à ne rien comprendre. Lord Lyons dit, le 6, à M. de Chaudordy et à M. Crémieux que l'Angleterre « n'était certainement pas disposée à intervenir par la force des armes dans la présente guerre et à presser les neutres d'y intervenir <sup>1</sup>. » Elle persistait à vouloir limiter la guerre : la ligue des neutres restait son programme politique. La réponse du comte de Granville aux observations que lui avait présentées le comte Apponyi, d'après les instructions de M. de Beust, n'était pas plus encourageante. Le comte de Granville toutefois, croyait avoir trouvé un argument nouveau. « L'Angleterre, disait-il, n'est pas disposée à offrir des conseils, à moins d'avoir des raisons de croire que ces conseils seront écoutés. Il paraît que c'est l'avis du gouvernement français : il déclare que le temps des bons offices est passé et réclame des puissances neutres un concours actif qui donne plus de poids à leur manière de voir <sup>2</sup>. » On est surpris de trouver des raisons aussi peu plausibles sous la plume d'un successeur de Castlereagh. Toute cette période est triste pour la diplomatie européenne, et la pompe des formules officielles ne dissimule ni la médiocrité des hommes, ni la déchéance des États. On touche au moment où M. de Beust va pousser ce cri d'alarme : « *Je ne vois plus d'Europe !* »

## II

S'il n'avait pas réussi à émouvoir l'Europe, M. de Chaudordy avait au moins acquis la conviction que l'état précaire du pouvoir apportait de graves obstacles aux négociations. Il parvint à faire partager cette conviction aux délégués de

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 6 octobre.

<sup>2</sup> Dépêche du 10 octobre à lord Bloomfield.

Tours; le 30 septembre, ils avaient rendu un décret convoquant les collèges électoraux pour le 16 octobre. Ce décret fut reçu avec satisfaction par tous les diplomates étrangers qui voulaient du bien à la France. Le Gouvernement de Paris entendait autrement les intérêts dont il s'était chargé. Il trouvait que la Délégation manquait d'énergie : M. Gambetta fut chargé d'y apporter une ardeur plus passionnée. Il avait toujours dit et pensé que le gouvernement de la Défense devait se transporter en province : la mission d'organiser en France la victoire révolutionnaire convenait à son caractère impétueux, à son imagination nourrie des légendes de 1792. Il partit en ballon le 7 octobre, espérant à la fois chasser l'ennemi et fonder la République. Le 9, il arrivait à Tours; il annonça son entrée au pouvoir par une proclamation retentissante, qui ressemblait plus au discours d'un commissaire de la Convention dans un drame historique, qu'à un document destiné à instruire un grand pays de ses périls et de ses devoirs.

« La Révolution avait trouvé Paris sans canons et sans armes; à l'heure qu'il est, on a armé 400,000 hommes de garde nationale, appelé 100,000 mobiles, groupé 60,000 hommes de troupes régulières. Les ateliers fondent des canons, les femmes fabriquent 1 million de cartouches par jour, la garde nationale est pourvue de deux mitrailleuses par bataillon, ... on continue à fondre des projectiles avec une fureur qui tient du vertige... Derrière les pavés, savamment disposés, l'enfant de Paris à retrouvé, *pour la défense des institutions républicaines*, le génie du combat des rues... Citoyens des départements, cette situation vous impose de grands devoirs. Le premier de tous, c'est de ne vous laisser divertir par aucune préoccupation qui ne soit pas la guerre, le combat à outrance. Le second, c'est, jusqu'à la paix, d'accepter fraternellement le commandement du pouvoir républicain sorti de la nécessité et du droit. Ce pouvoir d'ailleurs ne saurait sans déchoir s'exercer au profit d'aucune ambition. Il n'a qu'une passion et qu'un titre : arracher la France à l'abîme où la monarchie l'a plongée. Cela fait, la République sera fondée... Elle fait appel au

concours de tous. A elle d'armer les jeunes chefs : nous en ferons... Paris cerné affirme plus glorieusement encore son immortelle devise, qui dictera aussi celle de toute la France : Vive la nation ! vive la République une et indivisible ! »

Par une coïncidence singulière, le même jour, le 9 octobre, le petit-fils de Louis XIV adressait, de la frontière suisse, un manifeste au peuple français. Il le rappelait, dans un langage noble et simple, aux traditions de l'histoire :

« Chef de cette maison de Bourbon qui, avec l'aide de Dieu et de vos pères, a constitué la France dans sa puissante unité, je devais ressentir plus profondément que tout autre l'étendue de nos désastres, et mieux qu'à tout autre, il m'appartient de les réparer. Que le deuil de la patrie soit le signal du réveil et des nobles élans. L'étranger sera repoussé, l'intégrité de notre territoire assurée, si nous savons mettre en commun tous nos efforts et tous nos sacrifices... Pénétré des besoins de mon temps, toute mon ambition est de fonder avec vous un gouvernement vraiment national, ayant le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but. Effaçons jusqu'au souvenir de nos discussions passées, si funestes au développement du véritable progrès et de la vraie liberté. Français, qu'un seul cri s'échappe de votre cœur : Tout pour la France et avec la France ! »

Le hasard a placé l'un près de l'autre ces deux discours aussi différents par le style que par les sentiments qui les ont inspirés. Ce qui marque d'un caractère presque tragique cette étonnante rencontre du dictateur révolutionnaire et du roi légitime, c'est que l'un et l'autre n'évoquaient que des ombres et ne cherchaient leur salut qu'en des mondes disparus. M. Gambetta et le parti politique dont il s'était fait le chef n'avaient ni le fanatisme nécessaire pour recommencer l'œuvre terrible des Jacobins, ni le génie qu'il aurait fallu pour fasciner la France, la délivrer de ses ennemis et la gagner à leurs idées. Le comte de Chambord était un inconnu dans sa patrie, et les révolutions avaient effacé du souvenir des Fran-



çais la glorieuse constance des dernières luttes de Louis XIV. La France avait perdu la foi monarchique; le comte de Chambord lui-même, bien que convaincu de sa mission, se bornait à en appeler au peuple et ne se croyait pas le droit de faire davantage. Avec un désintéressement qui était un grand exemple, il s'abstenait de toute manœuvre. Il n'avait point de diplomatie secrète auprès des cours européennes. Il n'envoyait point d'agents dans les provinces pour y recruter des partisans. Sans doute, si la France avait en 1870 possédé un gouvernement établi depuis longtemps, ayant des traditions solides et un avenir assuré, elle aurait obtenu des puissances un concours plus efficace. Mais depuis l'avortement des grandes espérances conçues en 1815, l'Europe s'était habituée à ne plus compter sur l'avenir de la France. Il ne dépendait pas d'un homme de modifier en un jour ces conséquences d'un demi-siècle d'histoire; une manifestation, même la plus complète et la plus enthousiaste du peuple français, n'aurait pas suffi pour ébranler le scepticisme de l'Europe. Puis le patriotisme avait changé de forme. A travers tant de vicissitudes, les Français s'étaient accoutumés à séparer leur patrie du gouvernement qui la dirigeait. Il aurait fallu d'incroyables excès pour jeter les royalistes dans la guerre civile. Rester unis devant l'étranger était la pensée commune des Français. La République existait de fait, elle représentait le commandement militaire, on obéissait à la République. Telle était la profondeur de ce sentiment que les déclarations de M. Gambetta ne provoquèrent point une seule défection dans l'armée: les royalistes tentèrent de vaincre l'ennemi, bien qu'on leur annonçât que la victoire serait la ruine de leurs espérances monarchiques. Deux princes de la maison royale combattirent sous des noms supposés dans les armées de province. Le comte de Chambord commandait à ses amis de marcher sous

le drapeau tricolore ; on vit les descendants de Charette et de Cathelineau amener des contingents bretons et vendéens aux délégués de Tours. Cette union avait de la grandeur, et ce sera dans cette sanglante épreuve la consolation des Français. Malgré la médiocrité des chefs, malgré l'infatuation ridicule de beaucoup d'agents et les turpitudes démagogiques qui souillèrent en certains endroits l'œuvre de la Défense, la nation française, dans son ensemble, présentait alors le plus noble spectacle d'abnégation patriotique : elle avait lieu d'en être fière.

Elle avait le droit, en définitive, de protester contre les calomnies dont elle était l'objet, contre les sophismes avec lesquels son adversaire prétendait motiver l'arrêt inique qu'il venait de rendre contre elle. M. de Chaudordy le fit dans une circulaire datée du 8 octobre : c'était une réponse aux circulaires de M. de Bismarck du 13 et du 16 septembre. Ce n'étaient pas de vaines théories, c'était l'histoire même de l'Europe qu'il opposait à la Prusse. Il reconnaissait à l'Allemagne le droit de décider de ses destinées ; mais il contestait la légitimité de ses griefs et la justice de ses prétentions. Il prouvait, par les rapports des préfets, que la France avait subi la guerre plutôt qu'elle ne l'avait souhaitée : une paix sincère était donc possible. Quant aux arguments tirés du passé de la France, quant à la prétendue nécessité qui contraignait l'Allemagne à se garantir « contre les incursions d'un voisin belliqueux, » M. de Chaudordy y répondait en résumant la politique suivie par la France depuis 1815 :

« C'est le devoir des nations de rester solidaires de leur passé ; mais cette solidarité n'engage que leur honneur, et le progrès serait pour elles un mot vide de sens, si elles étaient condamnées à marcher toujours dans les voies où les ont engagées des intérêts disparus ou des passions désormais sans objet. La France contemporaine ne

ressemble pas plus au pays gouverné par Louis XIV que l'Allemagne d'aujourd'hui ne rappelle le saint Empire... A partir du moment où il devint impossible de l'engager sans son aveu, quelle guerre a-t-elle provoquée? Où voit-on éclater cet esprit d'ambition et cette ardeur conquérante que M. de Bismarck nous attribue? Qui plus que nous pendant ces années bienfaisantes contribuait en Europe au maintien de la paix? La France avait durement expié les fautes du premier Empire. Partout où il y eut un peuple à délivrer, des libertés à défendre, une grandeur morale à conquérir, la France se trouva prête. La Restauration combattit pour la Grèce, la monarchie de Juillet assura l'indépendance de la Belgique. Et ces idées s'étaient affermies à ce point dans la conscience de la nation que le second Empire comprit qu'il devait compter avec elles et proclama hautement qu'il apportait la paix.

« La France le crut. L'Empire cependant avait besoin du prestige militaire, et il le rechercha. Mais les guerres qu'il entreprit eurent un caractère bien différent de celles de Napoléon I<sup>er</sup>; car, s'il remonta par moments le courant pacifique que la nation tenait à suivre, il ne brisa pas avec les principes qu'elle avait adoptés. En Crimée, la France combattit avec deux peuples libres pour l'indépendance de la Turquie. Ce fut pour délivrer une nation amie que nos armées franchirent les Alpes en 1859.

« Qu'y a-t-il de commun entre ces principes consacrés par une pratique de plus d'un demi-siècle, sous quatre régimes différents, et la politique « de fer et de feu » qui, depuis 1864, s'est déchainée sur l'Europe? Quel acte ou quelle parole de la France peuvent l'en rendre solidaire? Qui a spolié le Danemark? — contraint ouvertement l'Autriche à la guerre, annexé violemment le Hanovre, la Hesse, Francfort, etc., réveillé toutes les passions endormies et troublé si profondément l'Europe? »

Ce langage présentait un contraste frappant avec la phraséologie humanitaire si fort en faveur à Paris et à Tours; il y avait un certain mérite à rappeler ainsi, au centre même d'un gouvernement révolutionnaire, les traditions de la diplomatie française. Il y avait plus de mérite encore à les continuer; mais la tâche devenait chaque jour plus malaisée et les obstacles ne venaient pas seulement de l'Europe.

L'arrivée de M. Gambetta ajoutait aux négociations de sérieuses difficultés. Ce n'est pas que M. Gambetta se mêlât de diplomatie. Il n'avait, de ce chef, aucune prétention et, malgré les sollicitations dont il était obsédé, il reconnaissait la nécessité de maintenir dans les cours de l'Europe les agents expérimentés, connus et estimés qui y représentaient la France. Les consulats surtout étaient l'objet des plus ardentes convoitises. On ne se lassait ni de dénoncer les hommes qui remplissaient ces postes, ni de briguer leur succession. M. Gambetta se laissait parfois émouvoir. « Mais, dit M. de Chaudordy, je résistais, et il finissait toujours par céder. Quelquefois aussi, il me faisait des objections sur des détails; mais nous en causions, et il me laissait le droit de faire ce que je voulais. Il n'a jamais vu les ambassadeurs, peut-être une fois seulement celui d'Angleterre. » Grâce à l'énergie de M. de Chaudordy, le personnel diplomatique ne fut pas atteint. Les difficultés ne venaient pas de là, mais du décret que M. Gambetta apportait de Paris et qui ajournait indéfiniment les élections. Les représentants des puissances avaient approuvé la convocation des électeurs; ils se montrèrent surpris et déconcertés par la résolution du Gouvernement de Paris. Il devint dès lors bien plus difficile de leur parler de la reconnaissance de la République. Lord Lyons le fit comprendre en termes assez vifs, dès que la nouvelle lui fût parvenue<sup>1</sup>. M. de Chaudordy, qui avait longtemps pressé les délégués de décréter les élections, comprenait mieux que personne la faute capitale que venait de commettre le Gouvernement de Paris. Cependant la faute était commise, il fallait la pallier du mieux que l'on pouvait. Une circulaire fut adressée, le 10 octobre, aux agents français pour expliquer le décret de Paris : on s'ap-

<sup>1</sup> Rapport du 9 octobre.



puyait principalement sur la nécessité d'un armistice pour faire des élections. L'argument n'était pas mauvais en lui-même, mais il ne convainquit personne et ne corrigea pas l'effet du décret de M. Gambetta. Le récit du voyage de M. Thiers fera paraître, dans toute son étendue et dans toutes ses conséquences, la faute du Gouvernement de Paris.

## III

M. Thiers avait quitté Tours le 20 septembre. Il gagna l'Autriche par les chemins de fer du nord de l'Italie. Vienne, à vrai dire, l'attirait peu ; ce n'était pour lui qu'une station sur la route de Pétersbourg. Il ne croyait pas possible de continuer la lutte, et il cherchait moins des alliances qu'une médiation. Il espérait la trouver en Russie. C'était chez lui un système arrêté depuis longtemps. En 1814, à Paris et à Vienne, la Prusse, comme en 1870, se montrait avide et implacable ; la Russie, caressante et prodigue de séductions : au fond les deux souverains, unis par une étroite amitié, avaient contracté des engagements secrets dont ni l'un ni l'autre ne voulait se départir. Talleyrand doutait de la bonne volonté des Prussiens et de la sincérité des Russes. Leur politique commune lui paraissait menaçante pour la France, les avantages que la France en pourrait espérer lui semblaient chimériques. Il cherchait ailleurs son point d'appui et il le trouva en Angleterre et en Autriche. Talleyrand a commis des fautes durant cette négociation, il s'est mépris en plusieurs circonstances graves ; mais, arrivé au pouvoir dans une situation désespérée, sous le coup d'effroyables désastres qui achevaient d'épuiser un pays fatigué par vingt-cinq années de guerres, il trouva moyen, devant l'Europe victorieuse et coalisée, de restaurer le Gouvernement de la France, de délivrer le territoire

des étrangers, de sauver les frontières historiques de la monarchie, de rendre à son pays, avec le prestige d'une diplomatie brillante, son rang de grande puissance en Europe et des alliés sérieux. Ce chef-d'œuvre diplomatique fut accompli en moins de huit mois. M. Thiers en conteste à la fois, dans son *Histoire de l'Empire*, le plan et l'exécution<sup>1</sup>. Selon lui, Talleyrand aurait dû s'appuyer sur la Russie : M. Thiers assure que la France y eût trouvé à la fois plus d'honneur et plus d'avantages. La destinée de la France a voulu qu'après la chute du second Empire, M. Thiers fût amené à jouer le rôle où Talleyrand avait trouvé, en 1814, tant de gloire pour lui-même et tant de profit pour sa patrie. Malgré des dissemblances apparentes, l'état de l'Europe présentait, dans ces deux époques, d'étranges analogies. Il fallait attendre que M. Thiers suivrait une conduite toute opposée à celle du prince de Talleyrand. Quelque souplesse d'esprit, quelque fécondité de ressources, quelque dévouement qu'ait déployés M. Thiers, les événements ont été plus forts que son patriotisme et que sa volonté ; mais, sans méconnaître les services qu'il a rendus et les efforts qu'il a tentés, on ne peut s'interdire des rapprochements que les circonstances mêmes imposent à la critique.

Arrivé à Vienne, le 23 au soir, M. Thiers ne s'y arrêta que pour prendre un repos nécessaire. Il eut, dans la journée du 24, une entrevue avec MM. de Beust et Andrassy. Ces deux ministres, le second surtout, songeaient dès lors et très-sérieusement à se rapprocher de la Prusse ; ils n'avaient qu'une pensée, dégager l'Autriche-Hongrie, dans le passé comme dans le présent, de toute compromission avec la France. Le langage qu'ils se préparaient à tenir à M. Thiers était celui qu'ils tenaient depuis un mois aux agents français : l'Autriche était

<sup>1</sup> *Consulat et Empire*, t. XVIII, p. 640.

remplie de bonne volonté, mais elle était liée par la Russie; c'était donc à la Russie qu'il fallait s'adresser. Les sentiments de M. Thiers le disposaient à admettre facilement ces raisons; loin de presser les ministres autrichiens d'agir, il leur offrit de nouveaux prétextes pour demeurer dans l'inaction. « M. Thiers, raconte M. de Beust <sup>1</sup>, après avoir donné tant sur l'origine et sur la marche de la guerre que sur l'état actuel de la France des aperçus aussi intéressants pour le fond qu'attrayants pour la forme, n'est pas arrivé à des conclusions bien précises. » — « Il a plus parlé des bévues de la dernière dynastie que des plans et des espérances du gouvernement qui lui a succédé », écrivait le ministre américain, M. Jay <sup>2</sup>. C'est que M. Thiers ne croyait point à ces plans et ne partageait guère ces espérances. « Il ne semble point se faire illusion sur la situation, dit M. de Beust. Son langage ne porte pas l'empreinte du découragement, mais *il indique une juste appréciation des événements et admet la nécessité de se soumettre à des sacrifices considérables afin d'obtenir la paix.* »

Il ne songeait pas à demander à l'Autriche un concours militaire; et comme il ne connaissait point les négociations engagées entre l'Autriche et la France au mois de juillet, les ministres austro-hongrois en profitèrent pour se détacher complètement d'un passé compromettant. Ils racontèrent à M. Thiers « tout ce qu'ils avaient fait pour ôter à M. de Gramont toute illusion sur la possibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche <sup>3</sup>. » Ce qu'ils disaient était vrai jusqu'au 15 juillet, car ils s'étaient réellement opposés à la guerre; mais ils omettaient d'avouer que, la guerre déclarée, ils avaient

<sup>1</sup> Dépêche au comte Apponyi, 28 septembre; les autres citations de M. de Beust sont empruntées au même texte.

<sup>2</sup> 3 octobre.

<sup>3</sup> *Déposition*, p. 21.

tâché d'en profiter. M. Thiers se laissa convaincre. Il leur demandait peu de chose. Il pensait, disait-il, « que le cabinet de Saint-Pétersbourg était, sans contredit, le plus en mesure de se faire écouter à Berlin et de plaider en faveur du rétablissement de la paix... Il désirait seulement que l'Autriche appuyât les démarches éventuelles de la Russie <sup>1</sup>. » M. de Beust répondit que ces idées étaient entièrement les siennes, et l'on convint de causer plus sérieusement lorsque M. Thiers reviendrait de Russie. M. Thiers souleva ensuite la question de la reconnaissance du Gouvernement français; sur ce point, il se montra plus pressant. Il dit « que la forme républicaine était la seule qui pût être adoptée aujourd'hui en France... que les gouvernants étaient honnêtes, modérés, ne songeant qu'à sauver le pays. Il fallait prendre le gouvernement actuel au sérieux et le considérer comme la meilleure et la plus exacte représentation de la France. » M. de Beust répondit fort poliment, comme à son habitude, qu'il n'avait point de « préjugés hostiles contre la République, » qu'il nourrissait les meilleures dispositions pour les hommes « qui avaient accepté le fardeau du pouvoir, » mais « qu'il ne pouvait leur reconnaître un autre caractère que celui qu'ils s'attribuaient eux-mêmes, et ils étaient les premiers à ne pas se considérer comme un gouvernement définitif, institué légalement par la nation <sup>2</sup>. » Tel fut l'entretien.

M. Thiers n'avait rien cherché à Vienne, il n'en emportait rien; il n'y laissait qu'une impression assez nette de son adhésion à la République, les partis monarchiques étant divisés et la réconciliation ne lui paraissant pas possible entre les princes <sup>3</sup>. Il releva certainement à Vienne le crédit du gouver-

<sup>1</sup> BEUST, loc. cit.

<sup>2</sup> Dépêche au prince de Metternich, 3 octobre.

<sup>3</sup> Lord Bloomfield écrivait à Londres le 24 septembre : « M. de Beust a dit que



nement de la Défense, mais il accepta trop aisément les défaites de l'Autriche, et les ministres austro-hongrois ne laissèrent pas de profiter des aveux qui lui étaient échappés et qui étaient en contradiction complète avec la politique de son gouvernement. Il avait reconnu que « *des sacrifices considérables* » seraient nécessaires pour obtenir la paix; M. de Beust s'empressa d'en informer les Anglais <sup>1</sup>, qui en prirent texte pour écarter toute demande de médiation, aussi longtemps que la France persisterait dans la « guerre à outrance » et maintiendrait le programme de M. J. Favre. Lorsque, dans la suite, les représentants de la France pressèrent le comte de Beust, il eut toujours soin de répondre que M. Thiers « avait paru comprendre la situation du cabinet de Vienne et reconnaître ce que la France en pouvait attendre <sup>2</sup>. » Quant à la démarche à Pétersbourg, elle était trop dans les desseins de la politique autrichienne pour que M. de Beust ne l'approuvât pas; mais il n'en espérait aucun résultat. Il le dit à lord Bloomfield et l'écrivit au comte Apponyi <sup>3</sup>.

M. Thiers passa par Varsovie le 25 septembre. Une manifestation touchante l'y attendait. « Je trouvai au débarcadère, dit-il <sup>4</sup>, une foule immense, calme, silencieuse, le chapeau à la main, et ayant le tact de se taire pour ne pas me créer des obstacles. » L'accueil qu'il reçut à Pétersbourg ne fut ni moins gracieux, ni moins empressé. Dans tous les rangs de la

M. Thiers paraissait voyager complètement dans l'intérêt de la République. » — M. Jay écrivait de son côté, le 2 octobre : « Il a exprimé, à ce que j'ai compris, la croyance que la France était républicaine dans ses sentiments, et que l'Assemblée nationale sympathiserait avec le gouvernement actuel. »

<sup>1</sup> Dépêche à Londres du 28 septembre.

<sup>2</sup> Dépêche au comte Appony, citée par lord Granville dans sa dépêche du 12 octobre à lord Bloomfield.

<sup>3</sup> Rapport Bloomfield, 24 septembre, et dépêche Beust, 28 septembre.

<sup>4</sup> *Déposition*, p. 21.

société russe, dans le parti moscovite surtout, les sympathies pour la France étaient très-vives<sup>1</sup>; on ne les dissimulait pas. Les chefs de l'Empire les voyaient avec plaisir; leurs sentiments et leurs intérêts leur commandaient les plus grands égards pour l'ambassadeur français. Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement russe ne songeait qu'au traité de Paris; assuré du concours de la Prusse, il avait ménagé la France tant qu'il avait cru qu'elle pourrait le servir. De là les promesses faites au général Fleury, les lettres adressées par le tzar au roi Guillaume. Depuis Sedan, les choses avaient changé: à des sympathies plus apparentes que réelles pour l'Empire succédait une aversion véritable pour le régime républicain de nom, révolutionnaire de fait, qui s'était établi à Paris. La victoire définitive de la Prusse ne paraissait plus douteuse. Au moment même où M. Thiers essayait de négocier à Pétersbourg, le comte de Beust causait à Vienne avec l'ambassadeur de Russie, M. de Novikow. Il lui rappelait les conseils pressants que la Russie donnait à l'Autriche au mois d'août. « Tout mouvement militaire, disait-elle, compromettrait la réussite d'une intervention possible de l'Europe. » — Cependant, ajoutait M. de Beust, l'Europe n'est pas intervenue et l'on ne voyait nulle part de vellétés de médiation. « C'est, répondit M. de Novikow, que depuis ce temps les événements ont marché avec une rapidité que personne ne pouvait prévoir. Alors il y avait deux combattants en présence, entre lesquels une interposition était possible; peu après, la catastrophe de Sedan est venue écraser l'un des lutteurs, et le résultat de la guerre est virtuellement décidé<sup>2</sup>. »

Les Russes voyaient la France, battue, menacée d'anar-

<sup>1</sup> *Déposition*, p. 22; et 18 mars, p. 10.

<sup>2</sup> Le comte de Beust au comte Chotek, 12 octobre.

chie, sans crédit en Europe; ils voyaient en même temps la Prusse exaltée par ses victoires : ils sentaient que la Prusse n'avait plus désormais besoin d'eux. L'alliance qui les unissait à elle n'était plus qu'une alliance de fait, sans instrument diplomatique et sans clauses précises : ils commencèrent à craindre que la Prusse ne fût amenée à restreindre la portée de ses engagements, à mesure qu'elle en verrait diminuer les avantages. L'Allemagne triomphante au milieu d'une Europe terrifiée abandonnerait-elle l'Orient à la Russie avec la même facilité que le faisait naguère la Prusse menacée d'invasion, inquiétée par l'Autriche et doutant de la victoire <sup>1</sup>? Ces considérations préoccupaient naturellement les Russes. Ils avaient hâte d'en finir et de réclamer l'exécution des promesses échangées au début de la crise. Ils désiraient à la fois arrêter la Prusse qui allait trop loin à leur gré, et provoquer une négociation de paix dans laquelle interviendrait la question de la mer Noire. Pour combattre l'action de l'Angleterre et de l'Autriche, qui seraient hostiles, la voix de la France, si faible qu'elle fût, paraissait encore nécessaire. La Russie essayait donc de la gagner; mais l'appui qu'elle prêterait à la France ne pouvait aller jusqu'à une pression sérieuse exercée sur la Prusse, car la Prusse était assez forte pour se passer désormais de la Russie, et sans la Prusse, la Russie ne pouvait rien faire. Lorsque l'ambassadeur de Prusse communiqua au gouvernement russe la circulaire de M. de Bismarck sur les conditions de paix que le roi et ses alliés entendaient imposer à la France, le prince Gortchakow s'abstint de faire connaître ses impressions. Sir A. Buchanan lui dit alors qu'à Londres on était disposé à se régler dans une certaine mesure sur ce qu'on ferait à Pétersbourg. Le chancelier répondit tout

<sup>1</sup> CHAUDORDY. *Déposition.*

simplement que la Prusse ne lui ayant pas demandé son avis, il ne l'avait pas donné <sup>1</sup>.

Continuer de maintenir la France dans l'isolement en pesant sur l'Autriche et l'Italie, la détacher de l'Angleterre par une courtoisie plus grande et des formes plus séduisantes, la persuader qu'elle aurait intérêt à négocier directement avec la Prusse, faciliter cette négociation, puis, lorsque les pourparlers seraient engagés, exercer une influence modératrice sur la Prusse et obtenir en retour le blanc seing de la France pour l'affaire de la mer Noire, tel était le plan de la diplomatie russe. Si elle réussissait à le mettre à exécution, elle s'assurait un triple avantage : elle limitait la puissance de l'Allemagne, elle gagnait l'amitié de la France et conservait l'alliance de la Prusse. Si ces grands avantages lui échappaient, il lui restait la ressource de régler la question de la mer Noire avec le seul concours des Prussiens ; peut-être même parviendrait-elle encore, par des démonstrations habiles, à obtenir l'adhésion de la France. Ce plan était bien conçu ; et, comme les diplomates russes étaient certainement avertis des dispositions de M. Thiers à leur égard, on doit reconnaître qu'ils s'étaient merveilleusement préparés à en tirer parti.

Le dessein de M. Thiers devait être de gagner, à son tour, les Russes par des concessions en Orient <sup>2</sup> : il ne savait pas encore que la Prusse l'avait depuis longtemps devancé sur ce terrain <sup>3</sup> ; comme il l'avait dit à Londres et à Vienne, il attendait de cette combinaison de sérieux résultats. Il n'en poursuivait pas d'autres ; il ne semble pas qu'il ait songé à faire lever l'interdit placé par la Russie sur l'Autriche et à se ménager ainsi, pour son retour à Vienne, un puissant argument

<sup>1</sup> *Rapport Buchanan*, 2 octobre.

<sup>2</sup> VALFREY, I, 77.

<sup>3</sup> *Déposition*, p. 22, et 18 mars, p. 10.



auprès de M. de Beust. Dès la première entrevue qu'il eut avec le prince Gortchakow il dut perdre toute illusion sur la possibilité d'un concours effectif de la Russie, ou même de son appui bienveillant auprès des neutres qui pourraient apporter ce concours à la France. Le prince ne pensait pas qu'une médiation fût opportune. Il tenait « qu'une opinion exprimée par une puissance neutre, sans l'intention de la soutenir par les armes, ne serait pas prise en considération... Il pensait que l'action séparée des puissances était préférable, parce que des représentations en commun auraient un caractère plus ou moins menaçant<sup>1</sup>. » Il croyait enfin, comme la Prusse l'avait déclaré, que le mieux pour la France serait de s'aboucher directement avec les diplomates prussiens. M. Thiers vit l'empereur et les princes du sang. Il reçut à la cour un accueil où se manifestait la plus haute considération pour sa personne et ses écrits. Il exposa le motif de son voyage; il s'efforça de réhabiliter le gouvernement du 4 septembre, il y réussit dans une certaine mesure; toutefois, on assure qu'il se montra beaucoup plus réservé qu'à Vienne dans l'expression de ses nouvelles opinions républicaines. Ses rapports avec les Russes restèrent toujours marqués d'un caractère très-personnel. Le langage qu'on lui tint ressemblait beaucoup à celui qu'on tenait naguère au général Fleury. Les lettres du tzar au roi de Prusse jouèrent naturellement un grand rôle dans ces entretiens. Il fut question de l'Orient; mais il est très-probable que ce fut en termes assez vagues. On montra de part et d'autre un grand désir d'échanger de bons offices. M. Thiers n'avait point à dissimuler son penchant pour l'alliance russe. Il dut se montrer prêt à de grandes complaisances en Orient; le chancelier ne cacha peut-être pas qu'une France moins affaiblie et

<sup>1</sup> Rapport de sir A. Buchanan, 17 octobre.

une Allemagne moins puissante seraient dans ses goûts. On s'entendit sur beaucoup d'idées générales ; en fait, il ressortit de toutes ces conversations que la France n'avait à compter que sur la Russie, que l'Angleterre s'abstiendrait, que « l'ancienne ennemie de la Crimée ferait plus pour la France que l'ancienne alliée. <sup>1</sup> » Si M. Thiers n'emporta de Pétersbourg aucune promesse formelle, il parut du moins convaincu que la France ne trouverait nulle part autant de secours et de bonne volonté. Il éprouva du désappointement, mais ses inclinations ne furent pas ébranlées et il conserva ses espérances. « Vous trouverez ici, lui disait le prince Gortchakow, de vives sympathies pour la France, des sympathies qui tiennent au goût de notre nation pour la vôtre et à d'anciennes conformités d'intérêt longtemps oubliées. Ces sympathies, on vous les témoignera ; mais ne vous y trompez point, en Russie l'empereur seul est le maître... Or l'empereur veut la paix... Vous trouverez auprès de lui des secours pour négocier et pas pour autre chose. On vous aidera à traiter sans perte de temps ; et croyez-moi, il n'y a pas autre chose à faire <sup>2</sup>. » L'empereur tenait un langage analogue. « Je ne ferai pas la guerre pour vous, disait-il, mais soyez convaincu que je vous aiderai de toute mon influence. »

Il fut donc question de paix et d'armistice. Le prince Gortchakow pensait que si la négociation de Ferrières avait échoué, c'est qu'on y avait mêlé prématurément une discussion sur la paix <sup>3</sup>. Il conseillait de séparer la question de l'armistice et la question de la paix. Il insistait en outre pour la convocation d'une Assemblée. C'était, dans son opinion, la première mesure pour arriver à la paix. « Les ministres français, qui se

<sup>1</sup> *Rapport Lyons*, 27 octobre.

<sup>2</sup> THIERS. *Déposition*, p. 22.

<sup>3</sup> VALFREY, II, 38.

sont constitués eux-mêmes, ne voudront pas accepter, disait-il, les conditions sur lesquelles la Prusse insistera <sup>1</sup>. » Il y a lieu de croire que sur les clauses mêmes de l'armistice, le chancelier engageait M. Thiers à s'armer d'une grande résignation ; il exprima en effet, peu de temps après, le regret que le Gouvernement de Paris eût rejeté les conditions d'armistice présentées par le général Burnside et qui étaient de la dernière rigueur <sup>2</sup>. Quant aux conditions de paix, des personnes très-bien informées assurent que, dans les conversations privées, le tzar alla très-loin et déclara qu'il n'accorderait point sa sanction à une paix qui entraînerait le démembrement de la France <sup>3</sup>. » Il est fort possible que des assurances de ce genre aient été données à M. Thiers comme elles l'avaient été au général Fleury, comme elles le furent à M. de Gabriac, après le départ de M. Thiers. Il est sûr que le tzar intervint auprès de son oncle ; il est sûr aussi que quand l'impératrice Eugénie se réclama de ces promesses, le tzar se contenta de lui exprimer « ses regrets que les circonstances eussent modifié l'état des choses <sup>4</sup> ; » il est sûr enfin que si ces paroles furent prononcées, M. Thiers n'en tira aucun parti au moment où il aurait fallu les invoquer, c'est-à-dire à Versailles, en février 1871, et que, loin de refuser sa sanction au démembrement de la France, le tzar complimenta chaudement son oncle de la paix qui consacrait ce démembrement. C'est que les sentiments exprimés au général Fleury et à M. Thiers étaient des sentiments tout personnels ; ils ne pouvaient avoir, dans la réalité, d'autre suite que des démarches intimes de souverain à souverain, intercessions tout officieuses et sans conséquence pour

<sup>1</sup> Dépêche de sir A. Buchanan, 17 octobre.

<sup>2</sup> Id.

<sup>3</sup> VALFREY, II, p. 82 et III, 145.

<sup>4</sup> VALFREY, I, 108.

la politique des États. « L'empereur, disait le prince Gortchakow quelques jours après le départ de M. Thiers, l'empereur a exprimé au roi de Prusse l'espoir que la paix se ferait sans cession de territoire; le roi a répondu que l'Allemagne exigeait de meilleures frontières et qu'il était forcé de les lui donner<sup>1</sup>. » L'intervention n'alla pas plus loin. Il ne faut donc voir, en toute cette affaire, que l'expression la plus fine de la politesse des cours, un moyen, peut-être un peu subtil, de séduction diplomatique.

Les conversations officielles entre M. Thiers et le prince Gortchakow se réglaient sur un tout autre ton. Il ne paraît pas qu'il y ait été sérieusement question du programme de M. J. Favre. Le chancelier estimait que ce programme était inapplicable, et M. Thiers avait, dès son passage à Vienne, reconnu la nécessité de « sacrifices considérables. » De l'aveu même des Russes, il se montra « modéré » à Pétersbourg et parut « apprécier justement la situation<sup>2</sup>. » Or *la situation*, de l'aveu même du prince Gortchakow, c'était que les conditions indiquées par M. de Bismarck, dans ses circulaires du 16 septembre, ne « pouvaient être modifiées que par les événements militaires, et que rien n'autorisait une semblable conjecture<sup>3</sup>. » C'était donc l'Alsace et Metz. Le prince Gortchakow le dit à l'ambassadeur anglais. Fut-il aussi explicite avec M. Thiers ? Dans tous les cas, c'est sous cette réserve et dans cette mesure qu'il faut accepter une dépêche adressée par M. Thiers à son Gouvernement, et dont les termes, au premier abord, sembleraient assez encourageants. « Il avait tout lieu, disait-il, d'être très-satisfait de l'accueil de l'empereur, de la famille impériale, du prince Gortchakow et des autres grands digni-

<sup>1</sup> *Rapport Buchanan*, 17 octobre.

<sup>2</sup> Télégramme du tzar au roi de Prusse.

<sup>3</sup> *Rapport Buchanan*, 17 octobre.



taires, aussi bien que de celui de la société russe en général. Il avait trouvé l'opinion publique alarmée par les progrès de la Prusse et très-bien disposée pour la France. L'empereur et le prince Gortchakow s'étaient chaudement exprimés contre l'exigence par la Prusse de conditions de paix exorbitantes ; ils avaient déclaré que la Russie ne donnerait jamais sa sanction à des conditions qui ne seraient pas équitables ; que, par conséquent, la sanction des autres puissances lui serait refusée : les exactions de la Prusse ne seraient de la sorte que l'effet de la force et ne reposeraient sur aucune sanction <sup>1</sup>. »

Il fut décidé que le tzar écrirait au roi de Prusse pour connaître ses dispositions. La réponse se fit attendre, on s'en impatientait légèrement à Pétersbourg. C'est que M. de Bismarck était alors engagé dans d'autres négociations, et qu'il aurait préféré se passer de l'intermédiaire de la Russie, si complaisante d'ailleurs que cette puissance se montrât à ses desseins. M. Thiers nous dit qu'il passait ces jours d'attente « à entendre les mêmes choses sans rien de décisif. » Il se disposait à repartir, lorsque tout à coup il vit, selon son expression, « les visages changer autour de lui. » Le prince Gortchakow lui dit : « Nous avons des nouvelles. La paix est possible ; mais il faut beaucoup prendre sur vous ; il faut aller à Versailles, traiter courageusement, et vous aurez des conditions acceptables, surtout si Paris s'est un peu défendu. » M. Thiers fit observer qu'il avait des pouvoirs pour conclure des alliances, mais qu'il n'en avait pas pris, qu'il n'en avait pas voulu prendre pour conclure la paix. Cette paix ne serait pas d'ailleurs celle qu'il aurait désirée. Il aurait désiré que la France restât intacte. Le Chancelier le pressa de partir. « On vous attend à Versailles, dit-il, vous y serez bien reçu et vous

<sup>1</sup> D'après l'analyse de lord Lyons, à qui M. de Chaudordy communiqua ce télégramme. *Rapport Lyons*, 6 octobre.

obtiendrez tout ce qu'on peut obtenir en ce moment. » M. Thiers répondit qu'il devait auparavant s'entendre avec le Gouvernement de Paris et lui demander des pouvoirs, qui lui étaient indispensables. Le prince reconnut la justesse de cette observation, et il fut décidé que l'empereur adresserait au roi de Prusse le télégramme suivant :

« M. Thiers s'est montré modéré et a paru apprécier justement la situation. Un contact direct avec lui offrirait peut-être la possibilité d'abréger une lutte dont vous, moi, l'Europe désirons la fin au même degré. Seriez-vous disposé, le cas échéant, à lui accorder un sauf-conduit pour entrer à Paris et pouvoir en sortir immédiatement, et faire naître ainsi la chance de relations officieuses avec votre quartier général? »

M. Thiers ne voulut point toutefois que ce télégramme fût envoyé immédiatement ; il tenait, avant de s'engager dans la négociation, à obtenir l'assentiment de la Délégation et à épuiser toutes les chances de médiation à Vienne et à Florence. Il se réservait, après avoir pris l'avis du Gouvernement de Tours, de demander au chargé d'affaires de Russie l'envoi du télégramme. C'est dans ces conditions que M. Thiers quitta Pétersbourg le 9 octobre ; il y était resté treize jours. Le résultat de sa mission n'était certainement pas celui qu'il avait espéré. Il en rapportait la pensée qu'une médiation n'était ni possible ni désirable ; que la France avait intérêt à négocier directement avec la Prusse ; que, seule en Europe, la Russie pourrait intervenir dans cette négociation d'une manière utile, et que le tzar s'emploierait pour adoucir la rigueur des cessions territoriales.

M. Thiers ne crut pas moins devoir tenter une nouvelle démarche en Autriche ; mais il lui était bien difficile d'en attendre un résultat efficace. Lors de son premier passage à Vienne, il s'était laissé convaincre que l'Autriche ne pouvait rien faire

sans la Russie ; il était maintenant obligé d'avouer à l'Autriche que la Russie ne consentait à entrer dans aucune combinaison européenne. Il était à Vienne le 11 octobre. « Je l'ai trouvé un peu découragé par les impressions qu'il a recueillies à Pétersbourg, écrivait M. de Beust. Il dit toutefois avoir confiance dans les sentiments de bienveillance que l'empereur Alexandre lui a témoignés personnellement à l'égard de la France, mais il ne se fait aucune illusion sur l'étendue des bénéfices que son pays peut retirer d'une intercession isolée de la Russie, et il insiste vivement sur l'urgence d'une action collective des neutres <sup>1</sup>. » Sur ce point personne n'était plus convaincu que M. de Beust ; les avis qu'il recevait alors de Tours le fortifiaient dans la résolution où il était d'user de toutes les ressources de la diplomatie pour obtenir ce résultat. Il promit d'écrire à Londres et à Pétersbourg, et le fit immédiatement. Il ne se montra pas moins sympathique à la France lorsque M. Thiers le pria d'appuyer chaudement la demande d'alliance adressée à l'Italie. M. de Beust répéta qu'il était désireux de voir l'Italie prêter à la France une assistance effective ; il ajouta que s'il était impossible à l'Autriche d'y coopérer directement par un concours armé, du moins elle faciliterait, autant qu'il lui serait possible, l'action du Gouvernement italien <sup>2</sup>. M. Thiers eut une audience de l'empereur François-Joseph. Ce prince s'exprima dans les termes les plus courtois et les plus bienveillants pour la France ; mais il ajouta qu'en politique, il ne consulterait que les intérêts de son empire <sup>3</sup>.

M. Thiers partit immédiatement pour Florence. Il y arriva le 13 octobre. Le Gouvernement de Tours lui avait adressé

<sup>1</sup> Dépêche au comte Chotek, 11 octobre.

<sup>2</sup> VALFREY, I, 86.

<sup>3</sup> Rapport Bloomfield, 12 octobre.

des états détaillés des effectifs de l'armée de la Loire; il comptait sur l'incomparable talent d'exposition de M. Thiers pour décider les Italiens à agir. La tâche était difficile, et pour M. Thiers plus que pour tout autre. Adversaire déclaré de l'unité italienne, critique ardent de la politique suivie par la maison de Savoie, il devait se porter fort devant l'Italie unifiée de l'amitié de la France et demander l'appui d'un État dont il avait toujours blâmé et combattu la formation<sup>1</sup>. Cependant il apportait de Vienne l'assurance que l'Autriche verrait avec sympathie une intervention italienne, et si la cause de la France était embarrassante à plaider, on ne peut pas dire qu'elle était perdue d'avance. Le roi Victor-Emmanuel désirait sincèrement venir au secours de ses anciens alliés; il y avait autour de lui tout un parti qui partageait ces dispositions: on croyait que le moment était propice pour donner à l'Italie un grand rôle en Europe et faire une diversion aux manœuvres anarchiques qui menaçaient déjà le nouveau royaume. Le cabinet n'était point de cet avis: entièrement gagnés à la politique de l'Angleterre, MM. Sella et Visconti-Venosta persistaient dans leur système de neutralité et se renfermaient dans les obligations de la ligne des neutres. Le Parlement était en vacances: les ministres, qui ne voulaient rien faire sans l'aveu des députés, ne songeaient point à les rappeler.

Le roi s'expliqua sur toutes ces difficultés avec M. Thiers. Il mit en balance devant le négociateur français ses senti-

<sup>1</sup> Un écrivain très-favorable à M. Thiers rapporte l'anecdote suivante qu'il dit avoir recueillie d'après les conversations tenues par M. Thiers à l'évêché d'Orléans le 7 novembre: « Victor-Emmanuel seul s'était montré généreux et attendri. Sans doute la personne du négociateur lui déplaisait un peu. « Vous avez dit beaucoup de mal de moi, » s'écria-t-il dès le premier entretien. « Sire, lui avait répondu M. Thiers, je ne suis jamais convaincu à demi. » A. BOUCHER. *Récits de l'invasion.*



ments personnels et ses devoirs de roi constitutionnel. « Joignez vos efforts aux miens, disait-il à M. Thiers, et tachez de convaincre mes ministres. » Un conseil extraordinaire fut convoqué; le conseil des ministres et les conseillers militaires du roi y étaient réunis. M. Thiers y fut invité. C'était pour le célèbre narrateur des campagnes de l'Empire, une occasion unique de déployer toutes les séductions de sa dialectique brillante. On assure qu'en cette circonstance solennelle, M. Thiers fut à la hauteur de sa tâche. Il tint pendant trois heures les Italiens sous le charme de sa parole. « J'eus des discussions extrêmement vives, raconte-t-il : tout fut inutile. Les ministres manifestaient un intérêt réel pour la France, mais une crainte extrême de se compromettre vis-à-vis de la Prusse <sup>1</sup>. » Une diversion des Italiens, sans les engager dans des grandes aventures, aurait changé la suite de la guerre : l'armée de la Loire s'augmentait chaque jour, et, renforcée par des troupes solides, elle aurait sans aucun doute forcé les Allemands à lever le blocus de Paris et le blocus de Metz. On aurait pu alors sinon repousser les Allemands hors du territoire, au moins négocier la paix dans des conditions avantageuses. L'intervention de l'Italie aurait en outre décidé la médiation des autres puissances : l'Angleterre, qui avait imaginé la ligue des neutres pour limiter la guerre, se serait efforcée d'arrêter la guerre dès que les hostilités auraient menacé de s'étendre. La Russie n'aurait pas voulu se laisser dépasser, et le concours de l'Autriche était certain. C'était enfin l'occasion de fonder définitivement et d'établir en Europe l'unité italienne. On comprend qu'un rôle aussi noble et aussi glorieux ait tenté le roi d'Italie. Ses ministres commirent peut-être une grande faute en le forçant à l'abstention. La timidité, des

<sup>1</sup> *Déposition du 18 mars, p. 12.*

rancunes étroites, le culte du succès l'emportèrent dans leurs esprits. Il ne paraît pas qu'ils aient hésité un instant sur la conduite qu'ils devaient tenir, car ils ne consultèrent pas l'Angleterre. « Je n'ai rien appris de M. Cadorna, ni de sir A. Paget qui me donne lieu de croire que l'Italie fût prête à accepter de semblables propositions, » écrivait le comte de Granville. Il n'y eut donc point de pression exercée par l'Angleterre sur l'Italie. On assure du reste que dans ses conversations particulières, M. Thiers lui-même se montra moins pressant que dans son langage officiel. Il resta toujours fort sceptique sur les armées de la Délégation, et il lui était difficile d'inspirer à des étrangers beaucoup de confiance dans un système qu'il a qualifié plus tard de politique de fou furieux <sup>1</sup>.

La mission de M. Thiers était terminée. Il reprit le chemin de la France. Parti de Paris le 12 septembre, il arriva à Tours le 21 octobre. C'était un voyage de quarante jours, pendant lequel il avait deux fois traversé l'Europe, visité l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, la Russie; il avait négocié avec tous les ministres, plaidé près des souverains la cause de la France, et déployé dans toutes ces occasions une prodigieuse activité d'esprit. On ne saurait méconnaître l'ardeur de son zèle et la vivacité de ses efforts; mais les résultats pratiques de sa mission étaient médiocres. M. Thiers était chargé de conclure des alliances, s'il le pouvait, à tout le moins d'obtenir la reconnaissance de la République et une médiation des États en faveur de la France. Il avait sans doute donné du crédit au gouvernement de la Défense; mais il n'avait point été possible de trouver des alliés; les cabinets persistaient, tout en maintenant avec la France des rapports officieux et même sympa-

<sup>1</sup> VALFREY, I, 91.

thiques, à ne point reconnaître le Gouvernement de Paris ; la médiation même avait échappé : l'Angleterre refusait, l'Italie n'osait pas, l'Autriche gémissait de son impuissance, la Russie seule avait montré quelque obligeance : elle consentait à demander pour M. Thiers un sauf-conduit qui lui permettait de débattre avec la Prusse, seul et sans appui de l'Europe, les conditions de la paix. C'était tout.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE. . . . . I

## CHAPITRE PREMIER.

### LES ORIGINES DE LA GUERRE.

(1865-1870.)

- I. LA FRANCE ET LA PRUSSE AVANT SADOWA. — La Révolution française, les traités de 1815 et la Restauration, 1. — Les révolutions de 1830 et de 1848, 3. — L'Empire, les idées napoléoniennes, les contradictions politiques de Napoléon III, 3. — Premiers rapports de Napoléon III avec l'Italie et la Prusse, 5. — Mission du marquis Pepoli à Berlin en 1859, 6. — Déceptions de Napoléon III en Italie, 7. — M. de Bismarck, ses projets pour la Prusse, 8. — Affaire des duchés de l'Elbe, convention de Gastein (14 août 1865), *la grande guerre pour la nationalité*, 9. — Entrevue de Biarritz en octobre 1865, alliance de la Prusse et de l'Italie (8 avril 1866), 11. — Discours de M. Thiers contre la guerre; plans de Napoléon III en mai 1866, 13. — Projets de traités entre la Prusse et la France; les bords du Rhin et les pays de langue française, 14. — Hésitations de l'Empereur, inquiétudes de M. de Bismarck, les Italiens conseillent les cessions de territoire, 15. — Avortement du Congrès, l'Autriche cède la Vénétie à la France et se décide à la guerre, 17. — Lettre du 11 juin 1866, à M. Drouyn de Lhuys, 18. — La guerre entre la Prusse, l'Italie et l'Autriche, 18.
- II. PROJETS DE TRAITÉS APRÈS SADOWA. — Sadowa, les *angoisses patriotiques*, médiation de Napoléon III, conditions de paix de la Prusse, constitution nouvelle de l'Allemagne, 19. — L'opinion en France, la question de guerre discutée, première demande de compensations; effet en Prusse, M. de Bismarck fait prévaloir les *négociations dilatoires*, 21. — La Prusse demande à Napoléon III de reconnaître ses annexions, la France réclame des compensations, 23. — Demande du Rhin jusqu'à Mayence, refus de M. Bismarck, *la guerre à coup de révolutions*, 24. — Napoléon III renoue au Rhin et se rejette sur l'idée d'une alliance, projets de traités en vue de l'annexion de la Belgique et du Luxembourg, 25. — M. de Bismarck arrête



- les négociations, 27. — La Prusse se retourne du côté de la Russie, mission du général Manteuffel, résultat des négociations dilatoires pour la France et pour la Prusse, 28. — Résultat de ces négociations en Allemagne, alliance de la Prusse et des États du Sud, 29. — Traité de Prague, l'article 4, évolution politique de M. de Bismarck, 30. — Circulaire de M. de La Valette, 30. — L'opinion publique en France, discours de M. Thiers (14 mars 1867), 31. — Contre-coup en Allemagne, publication des traités d'alliance, affaire du Luxembourg, 32. — L'Empire et l'opinion publique en France, 33.
- III. LA FRANCE ET LA PRUSSE EN 1867-1868. — Tendances unitaires en Allemagne, résistances à la Prusse, 34. — La France doit choisir entre la paix et la guerre, la paix est le parti le plus sage, 35. — Politique incertaine de Napoléon III, 36. — Napoléon III cherche des alliances, difficultés d'une entente avec l'Autriche, 37. — L'Autriche et M. de Beust en 1867, 38. — Entrevue de Salzbourg, correspondance entre Napoléon III et François-Joseph, arrangements arrêtés entre eux, 39. — Négociations de Napoléon III avec l'Italie, 40. — Arrangements arrêtés entre l'Autriche et l'Italie, 41. — Les États du Sud de l'Allemagne et la France, 41.
- IV. LES ALLIANCES DE LA PRUSSE. — Traités et conventions entre la Prusse et l'Allemagne du Sud, 43. — L'unité allemande et l'unité italienne, 43. — Politique de M. de Bismarck en Italie, 44. — En Autriche, 44. — La cour de Prusse et la cour de Russie, 45. — Politique de la Russie, 45. — Entente des deux gouvernements, leurs intérêts communs, 45. — Entrevue de Guillaume I<sup>er</sup> et d'Alexandre II à Ems, en 1870, 47. — Dans quelle mesure la Russie soutient la Prusse, antagonisme entre la politique française et la politique prussienne, 47. — Résistances au gouvernement prussien en Prusse et en Allemagne, 48. — La Prusse a besoin de la guerre, mais elle ne peut la déclarer, 49. — Les plans de M. de Bismarck appréciés par un Allemand bismarckien, 49. — La guerre à la merci d'un incident, 50.
- V. LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN. — Les Espagnols cherchent un roi, idée d'une candidature prussienne en 1869, 51. — Démarches de M. Salazar auprès du prince Léopold de Hohenzollern, entretiens entre M. Benedetti et M. de Bismarck à ce sujet, 52. — M. Salazar est éconduit et revient à la charge, nature particulière des négociations, 53. — Derniers arrangements, consentement du roi de Prusse (28 juin 1870), 56. — Opinion des négociateurs sur la France, 56. — Projets de Prim, 56. — Position prise par la Prusse, 57.

## CHAPITRE II.

### LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN.

(3-7 juillet 1870.)

- I. PREMIERS EFFETS DE LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN. — Les Espagnols divulguent le secret, 60. — Effet de cette nouvelle à Paris (3 juillet), 61.

- Le gouvernement décide de s'adresser à la Prusse, 63. — Réponse dilatoire de M. de Thile à M. Le Sourd (4 juillet), 63. — Déclaration de M. de Gramont à l'ambassadeur de Prusse (4 juillet), 63. — Interpellation de M. Cochery, 63. — M. de Gramont déclare à lord Lyons qu'il ne tolérera pas la candidature (5 juillet), 64. — Impressions de M. de Beust, 65. — Entretien de M. de Gramont et du prince de Metternich (5 juillet), 66. — Entretien de M. Ollivier et de lord Lyons (5 juillet), 67. — L'opinion publique à Paris, méprises à ce sujet, 67. — La presse parisienne le 5 juillet, 69. — L'opinion publique en Angleterre, conversation entre le comte de Granville et M. de La Valette (6 juillet), 70. — L'Angleterre est froissée, elle craint la guerre et demande timidement à Berlin le retrait de la candidature (6 juillet), 71. — Remontrances de M. de Beust à la Prusse (6 juillet), 71.
- II. POLITIQUE DE LA FRANCE. — Sentiments des ministres français, 71. — Plan du duc de Gramont, 72. — Plan du maréchal Le Bœuf; 73. — Contradictions entre ces deux plans, 74. — Défaut de direction et de critique, affaissement de Napoléon III, 74. — Illusions et projets du cabinet, 76. — Déclaration du duc de Gramont au Corps législatif (6 juillet), 77. — Conséquences de cette déclaration, avantages qu'elle fournit à la Prusse, 77. — M. Ollivier affirme qu'il ne veut pas la guerre, M. Thiers y est opposé; la déclaration et les journaux, 78. — Jugement de lord Lyons sur le gouvernement et l'opinion publique, 79. — Effet de la déclaration en Europe, 79. — Inquiétudes de l'Autriche, elle demande à Madrid le retrait de la candidature (7 juillet), 80. — M. de Gramont annonce à lord Lyons que la France fera la guerre si la candidature n'est pas retirée (7 juillet), 83. — Le comte de Granville s'adresse à l'Espagne (7 juillet), 84.
- III. POLITIQUE DE LA PRUSSE. — L'opinion publique en Allemagne, 82. — La Prusse cherche à se dégager, 83. — Réponses dilatoires de M. Thile à lord Loftus (6-7 juillet), 84. — Embarras de l'Espagne, Prim est d'avis que le prince doit se désister, 85. — Lord Lyons en parle à M. de Solms (7 juillet), 85. — Fautes du Gouvernement français, 86. — Nouvelle mise en demeure à la Prusse (7 juillet), 87. — Mission de M. Benedetti à Ems décidée (7 juillet), 87.

### CHAPITRE III.

#### LA NÉGOCIATION D'EMS.

(7-11 juillet 1870.)

- I. ESSAIS DE NÉGOCIATION. — Premières instructions adressées à M. Benedetti (7 juillet), dépêche officielle, 88. — Lettre particulière du duc de Gramont, 88.

- Sens de ces instructions, 89. — M. de Gramont écrit à M. Benedetti d'agir sur le prince Léopold (8 juillet), 90. — Divergences dans le conseil des ministres, 90. — Situation diplomatique, l'opinion publique en Angleterre, les diplomates anglais s'emploient à obtenir une renonciation, 91. — La Prusse se plaint à Londres de l'attitude de la France (8 juillet), 92. — Le duc de Gramont annonce à lord Lyons des préparatifs militaires, il considérerait la renonciation du prince comme une solution (8 juillet), 93. — Efforts pour l'obtenir, mission de M. de Strat à Sigmaringen, 93.
- II. DISPOSITIONS DE L'EUROPE. — Fanfaronnades des journaux de Paris, 94. — Effet en Europe; l'Angleterre se plaint (9 juillet), 94. — Elle détourne l'Italie d'une intervention commune (9 juillet), 95. — Politique de la Russie, le prince Gortchakow déclare que la Prusse n'est pas responsable, 96. — Paroles rassurantes du tzar au général Fleury (9 juillet), 96. — Représentations adressées par la Russie à la Prusse, 96. — Inquiétudes de la Russie du côté de la France, intérêts communs avec la Prusse, la Pologne, 97. — Conversation entre M. de Cazaux et M. de Beust (9 juillet), demande de concours, 98. — Méfiance et découragement de M. de Beust, 99.
- III. PREMIÈRE JOURNÉE D'EMS. — Difficultés de la mission de M. Benedetti à Ems, 100. — Caractère du roi de Prusse, ses intentions, 101. — M. de Bismarck se tient à l'écart, il conseille au roi d'être modéré, 102. — Conversation de M. Benedetti et de M. de Werther, 103. — Premier entretien entre le roi et M. Benedetti (9 juillet) 103. — M. Benedetti est d'avis de temporiser et croit que le roi cherche un expédient, 105.
- IV. SECONDE JOURNÉE D'EMS. — L'Angleterre agit à Madrid, l'Espagne abandonne la candidature, 106. — M. de Gramont mande à M. Benedetti d'insister auprès du roi de Prusse (10 juillet), 107. — Représentations de lord Lyons, 108. — M. de Gramont adresse à M. Benedetti de nouvelles dépêches plus pressantes, 109. — Conséquences de cette politique, 110. — Politique de la Prusse, indifférence officielle, communication de la chancellerie au Conseil fédéral (10 juillet), 110. — Le roi ajourne sa réponse, M. Benedetti est d'avis de l'attendre, 111. — Irrésolutions dans le cabinet impérial, 112. — Nouvelles instances de lord Lyons en faveur de la paix, 112. — Déclaration de M. de Gramont au Corps législatif (11 juillet), 113. — Effet de cette déclaration, 113. — Télégramme adressé à M. Benedetti, la France exige une réponse décisive pour le 12, 114.
- V. TROISIÈME JOURNÉE D'EMS. — Entretien du roi de Prusse et de M. Benedetti à Ems (11 juillet), 114. — Départ de M. de Werther pour Paris, 116. — M. Benedetti pense que le roi cherche à se dégager et qu'il approuvera le désistement, 116. — Combinaisons du roi de Prusse, 117. — M. de Bismarck quitte son château de Varzin et se rend à Berlin, 118. — Langage belliqueux de la presse allemande, 118.
- VI. POLITIQUE DE L'AUTRICHE-HONGRIE. — L'Europe ne croit plus à la paix;



interpellations en Italie, 119. — Dépêche ostensible et dépêche confidentielle de M. de Beust au prince de Metternich (11 juillet), récriminations de l'Autriche, elle cherche à se dégager, 120. — M. de Beust désespère de la paix, 123.

## CHAPITRE IV.

## LA DEMANDE DE GARANTIES.

(12-15 juillet 1870.)

- I. LES GARANTIES D'AVENIR. — Expédient du roi de Prusse, renonciation du prince Antoine (12 juillet); arrivée à Paris des rapports de M. Benedetti sur son entretien du 11 avec le roi; M. de Gramont estime que M. Benedetti n'a rien obtenu, mais il consent à attendre un jour, 124. — Le télégramme du prince Antoine est communiqué aux ministres, 126. — M. de Gramont insiste pour que le roi participe à la renonciation 127. — Effet produit au Corps législatif par le télégramme du prince Antoine, 127. — Interpellation de M. Duvernois sur les *garanties*, 128. — Effet de cette interpellation sur le cabinet, 129. — M. Olozaga annonce la renonciation du prince, 130. — Entretien de M. de Werther et du duc de Gramont, 131. — Intervention de M. Ollivier, 132. — Agitation du Corps législatif, 133. — Le duc de Gramont écrit à M. Benedetti de demander au roi des garanties, 135. — Émotion dans Paris, 135. — Nouvelles d'Ems, 136. — Sages conseils de lord Lyons, 137. — L'Empereur est d'avis d'insister sur les garanties, 138. — La journée du 12 en Allemagne, 139.
- II. L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE. — Conseil à Saint-Cloud (13 juillet), 140. — Représentations de lord Lyons, 141. — L'appel des réserves est ajourné, 141. — Communication au Corps législatif, 142. — Sentiments de cette Assemblée, 143. — L'opposition et la droite, 144. — Entretien du duc de Gramont et de lord Lyons, 145. — M. Benedetti est invité à insister, 146. — Langage de la presse, 146. — Le comte de Granville désapprouve le cabinet impérial, 147. — Proposition russe de déclaration commune des puissances, 148.
- III. REFUS DES GARANTIES A EMS. — Politique de M. de Bismarck, 148. — Raison des attermoiemens du roi, 149. — M. Benedetti reçoit le télégramme du 12 sur les garanties d'avenir, 149. — Rencontre du roi et de M. Benedetti dans le parc (13 juillet), 158. — Arrivée à Ems du rapport de M. de Werther, 151. — Le roi reçoit l'avis officiel de la renonciation et le fait communiquer à M. Benedetti par son aide de camp, 152. — Approbation officielle qu'il y donne; il refuse d'accorder les garanties et de conférer encore sur ce sujet avec M. Benedetti, 153.



- IV. INTERVENTION DE M. DE BISMARCK. — M. de Bismarck est décidé à forcer la France à déclarer la guerre : articles menaçants des journaux prussiens, l'Alsace et la Lorraine, 154. — Entretien de M. de Bismarck et de lord Loftus, exigences de la Prusse, 154. — Conseil des ministres à Berlin, 158. — Publication du télégramme d'Ems, 159. — La légende de l'offense, surexcitation des esprits à Berlin, 159.
- V. LA GUERRE DÉCIDÉE PAR LA PRUSSE. — M. Benedetti prend congé du roi de Prusse (14 juillet), 160. — M. de Bismarck communique aux représentants de la Prusse le télégramme d'Ems, 160. — Effet des nouvelles d'Ems dans l'Allemagne du Sud, 162. — Publication du rapport de M. de Werther, la « lettre d'excuses, » 164. — Essai d'intervention de l'Angleterre (14 juillet), 165. — M. de Bismarck l'écarte, 165. — La France et la Prusse le 15 juillet, 166.

## CHAPITRE V.

### LA DÉCLARATION DE GUERRE.

(13-15 juillet 1870.)

- I. COMMENT LE CABINET FRANÇAIS SE DÉCIDE A LA GUERRE. — Le cabinet français paraît disposé à la paix (13 juillet), 167. — M. de Werther annonce son départ (14 juillet), 168. — Agitation belliqueuse à Paris, 168. — Représentations de lord Lyons, 169. — L'appel des réserves décidé et ajourné, 169. — Proposition de congrès présentée par le duc de Gramont, 170. — Le cabinet l'adopte, 171. — Revirement dans les esprits, 182. — Causes de ce revirement, les communications du télégramme d'Ems, 173. — Dernières hésitations, 174. — Réunion du conseil à Saint-Cloud le 14 à 10 heures du soir, 175. — Quelle est la dépêche qui décide le ministère à la guerre? 175. — Le cabinet *presque entier* est entraîné, 178. — Le rappel des réserves est décidé, 179. — Opinion de M. Ollivier, 179. — *Memorandum* de lord Lyons, 179. — L'Angleterre désapprouve la conduite du cabinet, 180. — Réunion du conseil le 15 juillet, 180. — Déclaration du 15 juillet au Sénat et au Corps législatif, 181.
- II. COMMENT LE CORPS LÉGISLATIF VOTE LA GUERRE. — Le Sénat approuve la déclaration, 181. — Agitation au Corps législatif, 182. — Discours de M. Thiers, 182. — Réponse de M. Ollivier, 183. — Intervention de M. de Gramont, 184. — Le Corps législatif décide qu'une commission examinera les documents, le maréchal Le Bœuf lui déclare que la France est prête, 185. — Le duc de Gramont est entendu par la commission : la question d'insulte, 185. — La question des garanties, 186. — La question des allian-

ces, 187. — Comment la commission rédige son rapport, 187. — Ce rapport contient un document apocryphe, 188. — Effet de ce rapport sur le Corps législatif, 190. — Le gouvernement et la commission sont responsables de l'erreur commise par le rapporteur, 191. — M. Gambetta insiste pour que les documents soient publiés, 193. — Réponse de M. Ollivier, 193. — Vote des crédits de guerre, 194. — Dernières représentations de lord Lyons, il insiste pour la garantie de la neutralité belge, 195. — Dernière tentative d'intervention en faveur de la paix, appel au 23<sup>e</sup> protocole du congrès de Paris; la France le repousse, 196. — Effet de la déclaration de guerre à Paris et dans les départements, 196. — Conséquences de cette déclaration de guerre, 198.

## CHAPITRE VI

## LES ALLIANCES.

(15 juillet. — 6 août 1870.)

- I. COMMENT LA PRUSSE SE PRÉPARE A LA GUERRE. — Effet de la déclaration de guerre en Prusse, 199. — Enthousiasme à Berlin, 200. — Mobilisation de l'armée (15 juillet), 200. — Réunion du conseil fédéral (16 juillet), 201. — Circulaire de M. de Bismarck du 18 juillet, début des polémiques, 201. — La Prusse repousse l'appel au 23<sup>e</sup> protocole de 1856, 202. — Réunion du Reichstag (19 juillet), discours du roi Guillaume, 203. — Discours de M. de Bismarck et adresse du Reichstag (19 juillet), 203. — Entraînement général pour la guerre, 204. — Irritation de la nation prussienne, 205. — Comment la presse et le gouvernement dirigent cette irritation contre l'Empereur Napoléon III; proclamations du roi et des princes; la guerre faite à l'Empereur et non aux Français! 205. — Objet de cette politique : *la guerre à coups de révolutions*, 207. — Direction donnée à la presse, 208. — Revendication de l'Alsace et de la Lorraine, 209.
- II. COMMENT L'ALLEMAGNE DU SUD SE DÉCIDE A LA GUERRE. — Élan général des Prussiens, 210. — Hésitations des Allemands du sud, 210. — Comment ils sont entraînés, 211. — Discussion du budget militaire à Munich (13-15 juillet), 211. — Effet de la déclaration de guerre à Munich (15 juillet), 212. — Proposition pacifique de M. de Bray, 213. — Mobilisation en Bavière; reconnaissance du *Casus fœderis* (16 juillet), 214. — Mobilisation de l'armée en Wurtemberg (17 juillet), à Bade et à Darmstadt (16 juillet), 214. — Discussion à la Chambre des députés de Munich (18 juillet). Une commission est nommée pour examiner la question, 215. — Rapport de M. Joerg, 216. —

La commission se prononce contre le *casus foederis*, 217. — La Chambre cependant vote les crédits de guerre, 217. — Lettres du roi de Prusse et du roi de Bavière; l'Unité allemande est fondée! 218.

III. L'EUROPE ET LA GUERRE. — Illusions à Paris sur les États du sud, 219. — Comment on les ménage, 220. — Dispositions défavorables des puissances; comment la Prusse en profite; publication d'un projet de traité sur la Belgique, 221. — La polémique des révélations, 222. — Valeur et effets de ces révélations, 223. — L'Angleterre déclare sa neutralité (19 juillet) et demande une garantie de la neutralité belge, conventions des 9 et 11 août, 224. — Politique de l'Angleterre, 224. — Politique de la Russie, 225. — Entente de la Prusse et de la Russie, 226. — La Russie déclare à l'Autriche qu'elle armera dans la même proportion que l'Autriche, 227. — Conséquences de cette politique russe, 227.

IV. TENTATIVES D'ALLIANCE DE LA FRANCE. — Négociation avec le Danemarck, 228. — Opposition de l'Angleterre et de la Russie, 229. — Mission de M. de Cadore à Copenhague, 229. — Dispositions du Danemarck, déclaration de neutralité (27 juillet), 230. — Dispositions de l'Italie, 230. — Déclaration de neutralité, 231. — L'Italie cherche à s'entendre avec l'Autriche, 231. — Dispositions en Autriche-Hongrie, 232. — L'Autriche annonce qu'elle sera neutre, mais elle ne fait pas de déclaration, 233. — Ce que M. de Beust dit à ce sujet à lord Bloomfield, 233. — Circulaire du 20 juillet sur la neutralité, 234. — Négociations avec Paris; le malentendu se dissipe; politique de M. de Beust, 235.

V. NÉGOCIATIONS D'ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE ET L'ITALIE. — Forme dans laquelle cette alliance devait s'établir, 236. — Difficultés au sujet des affaires romaines, 236. — Dépêche confidentielle de M. de Beust au prince de Metternich (20 juillet), 237. — L'Italie se contente d'un retour à la convention de septembre 1864, 239. — Les principes de la triple alliance sont arrêtés, 229. — L'entrée des Français dans l'Allemagne du sud est la condition expresse de l'exécution du traité, 240.

VI. SUITE DES NÉGOCIATIONS D'ALLIANCE. — Napoléon III quitte Saint-Cloud (28 juillet), 240. — Influence de la mobilisation des États du sud sur le plan de campagne français, 241. — Résultats du malentendu entre le duc de Gramont et le maréchal Le Bœuf, 242. — Hésitations en Autriche, 242. — Le prince de la Tour d'Auvergne se rend à Vienne, 243. — Évacuation de Rome par les troupes françaises, armements en Italie, 244. — Représentations de l'Angleterre à Florence, 244. — Le projet de traité de triple alliance, approuvé par Napoléon III, est porté de Florence à Vienne (5 août), 245.

## CHAPITRE VII.

## LA LIGUE DES NEUTRES.

(6 août.—3 septembre 1870.)

- I. ORIGINE DE LA LIGUE DES NEUTRES. — Les défaites du 6 août arrêtent les négociations d'alliance, 247. — Effet de ces défaites en Danemarck, 247. — Départ du marquis de Cadore, 248. — Effet à Vienne; M. de Beust se rapproche de l'Angleterre et rassure la Russie, 248. — Effet en Italie; l'Italie se rapproche de l'Angleterre; la première idée de la ligue des neutres vient de l'Italie, 349. — L'Angleterre accueille cette idée avec empressement; ouvertures à la Russie qui les accueille, 249. — L'Angleterre ne veut pas de médiation et l'écrit à Pétersbourg, 250. — Forme de la ligue des neutres; la Russie et l'Italie l'acceptent, 251. — Ouvertures de l'Angleterre à Vienne, 252. — Contre-propositions de M. de Beust, 253. — Conséquences de ces propositions, 254. — Dispositions de la Russie, 255. — La question de la mer Noire, 256.
- II. LA GUERRE NATIONALE. — Changement de ministère en France; le prince de la Tour d'Auvergne et le comte de Chaudordy aux affaires étrangères, 258. — Le prince de la Tour d'Auvergne déclare à lord Lyons que la France ne cédera pas de territoires, 258. — Rapprochement inexact avec 1815, 259. — On aurait pu négocier au milieu d'août, 260. — Mais la guerre prend un caractère national; excès des Allemands, 261. — Irritation des Français. Retour réciproque à un droit des gens violent, 262. — Nouvelles déclarations de M. de la Tour d'Auvergne à lord Lyons contre les cessions de territoire, 263.
- III. LA POLITIQUE DES NEUTRES. — Relations de la France et de la Russie; 264. — Rapport du général Fleury sur sa conversation du 20 août avec le tzar, 264. — Caractère des déclarations de ce souverain contre les cessions de territoire, valeur de son intervention auprès du roi de Prusse, 265. — La politique russe jugée par un Américain, 266. — Effacement volontaire de l'Angleterre, 266. — Elle écarte la proposition de M. de Beust en vue d'une médiation possible, 267. — Mission du prince Napoléon en Italie, 267. — Préparatifs de l'Italie contre Rome, 268. — Discours de M. Visconti-Venosta sur la convention de septembre, 269.
- IV. LA PRUSSE ET LES NEUTRES. — Observations de la Prusse à l'Angleterre sur la neutralité et le commerce des armes, 270. — Irritation des Allemands contre l'Angleterre, 271. — La presse prussienne et les projets de médiation, 272. — Polémique conquérante des Allemands; lettre du Dr Strauss à



- M. Renan, 272. — Article de M. de Treitschke, 273. — Déclaration du *Moniteur officiel* prussien sur la paix future, 274. — Réunions publiques et adresses en Allemagne en vue de la conquête et de l'Unité nationale, 274. — La Prusse décline les observations de la Russie, 276. — Les conditions territoriales de la paix fixées par la Prusse dès le 21 août, 277. — Le gouvernement d'Alsace, 277.
- V. LA CAPITULATION DE SEDAN. — Capitulation de Sedan, 277. — Lettre de l'Empereur au roi de Prusse, 277. — Entretien de Napoléon III et de M. de Bismarck; l'Empereur décline toute négociation sur la paix, 279. — Entrevue de Napoléon III et de Guillaume I<sup>er</sup>, 280. — Quelles étaient alors les prétentions de la Prusse? M. de Bismarck déclare qu'il veut l'Alsace et la Lorraine allemande, 280. — Situation respective des différentes puissances au moment de la chute de l'Empire, 282.

## CHAPITRE VIII.

### LA RÉVOLUTION DU 4 SEPTEMBRE.

(3-13 septembre 1870.)

- I. LA CHUTE DE L'EMPIRE. — Effet à Paris du désastre de Sedan, 285. — Chute de l'Empire 286. — Comment le gouvernement de la Défense nationale s'impose à la France, 287. — Comment il est accepté par l'Europe, 287. — Conséquences de la révolution, 288. — Causes de l'indifférence de l'Europe devant cette révolution, 289. — M. J. Favre ministre des affaires étrangères, 289. — Il s'installe au ministère; M. de Chaudordy reste directeur du cabinet, 290. — Changements dans la représentation diplomatique de la France, 291.
- II. PREMIÈRES DÉMARCHES AUPRÈS DE L'EUROPE. — Première entrevue de M. J. Favre avec lord Lyons (5 septembre), 291. — Avec le prince de Metternich, 292. — Avec M. Okounew, 293. — Avec M. Nigra, 294. — M. Nigra demande la dénonciation de la convention de septembre, 295. — M. J. Favre refuse. 295. — Insistance de M. Nigra, 296. — Circulaire de M. J. Favre (6 septembre) sur les conditions de la paix, 296. — Lecture de cette circulaire au conseil, 298. — Reconnaissance de la République par les États-Unis, 299. — Par l'Italie, l'Espagne et la Prusse, 300.
- III. TENTATIVES DE NÉGOCIATIONS. — M. J. Favre sollicite la médiation de l'Angleterre qui refuse, 300. — Nécessité des élections pour négocier avec l'Europe; les élections sont ajournées au 16 octobre, 302. — Démarches de M. J.

Favre auprès de M. Thiers, 303. — M. J. Favre songe à se rendre au quartier général prussien, 304. — Il s'adresse à cet effet à l'Angleterre, 304. — Comment les neutres se mêlent à cette négociation; l'Autriche entre dans la ligue, 305. — La Russie appuie la demande de M. J. Favre, 306.

IV. SUITE DES NÉGOCIATIONS. — M. J. Favre hésite à quitter Paris, 307. — M. Thiers accepte une mission diplomatique, 308. — Objet de cette mission, 309. — M. J. Favre se décide à rester à Paris, 310. — Départ de M. Thiers pour Londres (11 septembre), 311. — Mission de M. Mallet au quartier-général prussien, 311. — M. J. Favre et les États-Unis, 311. — Les États-Unis déclinent toute médiation, 312.

## CHAPITRE IX.

### LES INTENTIONS DE LA PRUSSE.

(4-20 septembre 1870.)

I. M. THIERS A LONDRES. — Dispositions de l'Angleterre; les partisans de la Prusse, 314. — Sentiments favorables à la France, 314. — Arrivée de M. Thiers, son premier entretien avec le comte de Granville, (le 13 septembre), 315. — Les neutres, la Prusse et la médiation, 317. — M. Thiers demande que l'Angleterre appuie la proposition d'entrevue de M. J. Favre, 318. — Réponse de M. de Bismarck, 318. — Entrevue de M. Thiers et de M. Gladstone, 319. — Second entretien de M. Thiers avec le comte de Granville (14 septembre), 319.

II. TENTATIVES DE CONFÉRENCE AVEC LA PRUSSE. — Réponse de M. J. Favre à la question posée par M. de Bismarck, 320. — Impression de M. Thiers, 321. — Il insiste encore auprès du comte de Granville, 322. — Discussion entre eux, 323. — Retour de M. Mallet: M. de Bismarck recevra M. J. Favre, 324. — M. J. Favre se décide à se renfermer dans Paris; une partie du corps diplomatique se rend à Tours, 326. — M. J. Favre se rend à Ferrières; M. de Chaudordy est envoyé à Tours (18 septembre), 326. — M. Thiers quitte Londres, 327.

III. LES CONDITIONS DE PAIX DE L'ALLEMAGNE. — L'opinion en Allemagne après le 4 septembre, 327. — Protestations isolées contre la conquête, 328. — Arrestations à Brunswick; le docteur Jacoby, 329. — La presse se félicite de la révolution, 330. — Opposition à toute médiation des puissances, 331. — Communiqué à l'Indépendant rémois (11 septembre), 331. — Déférence de l'Angleterre pour la Prusse, 331. — Circulaires de M. de Bismarck des 13 et

16 septembre sur les conditions de paix, 332. — Critique de ces circulaires : 1815 et 1870, une lettre de Wellington, 334. — Les convoitises françaises et les convoitises allemandes, l'Allemagne et les traités de Vienne, 335.

IV. NÉGOCIATIONS DE M. DE BISMARCK AVEC L'EMPIRE ET LE MARÉCHAL BAZAINE. — Incertitudes de M. de Bismarck ; ses essais de négociations, 337. — Ses sentiments sur l'Empire et sur la République, 338. — Il essaye de se mettre en rapports avec l'Empire ; le *communiqué* du 11 septembre, 339. — Napoléon III et l'Impératrice refusent de traiter avec des cessions de territoire, 340, — Lettre de l'Impératrice au tzar, 340. — M. de Bismarck songe à se rapprocher du gouvernement de Paris, dans quelle mesure, 341. — En même temps il cherche à nouer des rapports avec le maréchal Bazaine, 342. — Correspondance du maréchal avec le prince Frédéric-Charles, 343. — Apparition de Régnier, ses origines, sa première lettre à l'Impératrice, 345. — Concordances entre les démarches de Régnier et les actes de M. de Bismarck, 346. — Nouvelles démarches de Régnier ; les photographies, 347. — Régnier part pour le quartier général prussien, 347.

## CHAPITRE X.

### L'ENTREVUE DE FERRIÈRES.

(9-28 septembre 1870.)

I. M. JULES FAVRE ET M. DE BISMARCK. — M. J. Favre demande une audience à M. de Bismarck (18 septembre), 349. — Réponse de M. de Bismarck, 349. — Impressions de M. J. Favre, 349. — Rencontre de M. J. Favre et de M. de Bismarck à Montry (19 septembre), 350. — Caractère de leurs conférences ; le politique et l'orateur, 350. — Première conférence au château de la Haute-Maison, les conditions de paix, 352. — Seconde conférence à Ferrières, 355. — Discussion sur l'armistice, 356. — Arrivée de Régnier (20 septembre), il est reçu par M. de Bismarck, 357. — Troisième conférence de M. J. Favre et de M. de Bismarck, 359. — Discussion sur l'armistice, 360. — Conditions de la Prusse, 361. — Fin des conférences ; M. J. Favre et Talleyrand, 362. — Retour de M. J. Favre à Paris ; les conditions de l'armistice sont rejetées, 363.

II. L'OCCUPATION DE ROME. — L'Italie découvre aux puissances ses projets sur Rome, 364. — Dernières négociations de M. Ponza di san Martino, 365. — Instructions de M. J. Favre, 366. — Son opinion personnelle, 366. — Occupation de Rome, 367. — Adhésion tacite de l'Europe, réserve de la diploma-

tie, 367. — Lettre de félicitations de M. Senard au roi, 368. — Les Italiens en prennent acte, 369. — L'occupation de Rome et le droit public de l'Europe, 370. — L'occupation de Rome et la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, 372.

## CHAPITRE XI.

### LA MISSION DE M. THIERS.

(19 septembre. — 2 octobre 1870.)

- I. LA DÉLÉGATION DE TOURS. — Nécessité de transporter le gouvernement français en province, 374. — Les Délégués de Tours, 395. — Aspect de Tours pendant le séjour de la Délégation, 375. — Arrivée de M. de Chaudordy; personnel de sa mission; ses rapports avec les diplomates et avec les Délégués, 376. — Arrivée de M. Thiers; ses impressions, 378. — La lutte à outrance; ajournement des élections, 378. — Premières négociations de M. de Chaudordy, 379. — Dispositions en Angleterre; sir Henry Bulwer-Lytton, 380. — L'Angleterre persiste à s'abstenir, 360. — Dispositions de l'Autriche; l'armée de la Loire; encouragements donnés à la France, 382. — Propositions de médiations faites par l'Autriche, 383. — Caractère de la politique de M. de Beust, 383. — Tentatives de la France en Italie; rôle de M. Senard; la question de Nice, 384. — Rapports de M. Senard avec Garibaldi, 385. — Instructions qu'il reçoit à ce sujet, 387. — Instructions relatives à un projet d'alliance avec l'Italie, 389. — L'Angleterre refuse d'appuyer ce projet, 388.
- II. PROCLAMATIONS ET MANIFESTES FRANÇAIS. — Convocation des collèges électoraux pour le 16 octobre, 389. — Arrivée de M. Gambetta à Tours; proclamation du 7 octobre, 390. — Manifeste du comte de Chambord, 391. — Les royalistes et la Défense nationale, 391. — Circulaire de M. de Chaudordy (8 octobre), 393. — M. Gambetta et les diplomates de Tours; ajournement des élections, 395.
- III. M. THIERS A VIENNE, A PÉTERSBOURG ET A FLORENCE. — Plan de M. Thiers; sa politique et celle de Talleyrand, 396. — Arrivée de M. Thiers à Vienne (23 septembre); ses entretiens avec les ministres, 387. — Conversation sur les projets d'alliances du mois d'août et sur la reconnaissance de la République, 298. — Impressions laissées à Vienne par M. Thiers, 399. — M. Thiers à Varsovie et à Pétersbourg; dispositions des Russes à son égard, 400. — Leur politique, 401. — Leur plan, 403. — Entretiens de M. Thiers avec le tzar et le prince Gortchakow, 403. — Conversations sur la paix et l'armistice; conseils donnés à M. Thiers: paroles du tzar sur l'intégrité territoriale de la France, 405. — Opinion du prince Gortchakow sur les conditions de



paix, 407. — Correspondance entre la Russie et la Prusse au sujet de l'armistice, 408. — Projet de télégramme soumis à M. Thiers, 409. — M. Thiers quitte Pétersbourg (9 octobre), 409. — Ses démarches à Vienne, 409. — Son arrivée à Florence; demande d'alliance, 410. — Entretiens avec le roi et avec les ministres, 411. — Départ de M. Thiers; résultat négatif de sa mission en Europe, 410.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER











PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

HF  
S7134h  
v.1

Sorel, Albert  
Histoire diplomatique de  
la guerre Franco-Allemande.  
v.1

